UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/revuecanadienne63montuoft

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SERIE

VOLUME X

1912

JUILLET — DECEMBRE

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME X

1912

128480
3/7/13.

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE
MONTRÉAL, Canada

AP
21
R 34
v. 63

Frédéric Mistral

DESCENDONS au " pays où fleurit l'oranger ". Nous nous y enivrerons de lumière et de parfums subtils; nous y entendrons chanter les cigales. Nous y ferons connaissance avec un poète que la vie a comblé, et dont les inspirations sont d'azur et d'or, comme le ciel provençal.

Depuis le jour, déjà lointain, où Paris et la France saluaient, par la voix de Lamartine, l'éclosion de *Mireille* comme un miracle, et disaient de son auteur: "c'est un Homère", —Mistral n'a cessé de cueillir le bonheur. D'autres poèmes, tout aussi frais que le premier, et d'une forme encore plus achevée peut-être, se sont succédé régulièrement, tressant peu à peu au jeune Maître une parfaite couronne. Et tandis qu'autour de lui se levaient des disciples que ses accords enthousiasmaient, et qui voulaient à son exemple remettre en honneur l'idiôme natal, et ressusciter la période brillante du gai savoir et des cours d'amour, Paris le sollicitait en vain de venir siéger sous la coupole. Alors que tant d'autres font de l'entrée à l'Académie l'objet des aspirations et des travaux de toute leur existence, Mistral, par fidélité à un principe, n'a pas voulu de l'immortalité qu'elle promet à ses élus. Il en attendait une autre, plus conforme à ses désirs, et qui ne lui a pas manqué.

Sans compter que le monde entier connaît son nom depuis longtemps, et le vénère, son peuple, le peuple de cette Provence dont il s'est consacré à faire revivre le langage antique et harmonieux et les légendes dorées, le regarde comme son image idéale et voit en lui presque un demi-dieu. Il y a deux ans, à l'occasion du cinquantenaire de *Mireille*, il lui

érigeait, sous ses yeux mêmes, à Arles, sur la place du Forum, une superbe statue de marbre, où l'aède, son bâton à la main, s'en va chantant sous le soleil les vieux airs de son pays. Il n'y a pas beaucoup d'exemples de poètes achevant ainsi, dans la faveur de tous, une carrière constamment glorieuse. Sur le sol de la France gallo-romaine, Mistral est le dernier des césars triomphateurs, et son char est porté par une foule d'autant plus enthousiaste qu'il n'est fleuri que de lauriers pacifiques.

J'ai rencontré Mistral une fois, à Arles même, et c'est l'un des plus charmants souvenirs de ma vie.

J'arrivai dans cette ville un matin de la fin de mars. La neige tombait à flocons larges et mouillés. Et c'était tout un événement, dans ce pays de lumière, à pareille époque surtout, de voir descendre du ciel de la fourrure d'hermine. Ma première visite fut pour les arènes : " Grand privilège, me dit le gardien, en m'ouvrant la grille, de contempler les arènes sous la neige. Cela n'arrive pas une fois tous les dix ans. "

Comme je descendais à l'hôtel du nord, bâti sur l'emplacement du forum, et dans la façade duquel sont encastrées des ruines authentiques du monument romain : " Mistral est ici, me dit le propriétaire. Il est à déjeûner. Vous le reconnaîtrez parmi les hôtes : il a son chapeau. Je vous présenterai à lui tout à l'heure, si vous le désirez. Il sera sans doute heureux de voir quelqu'un qui porte le nom de sa bonne ville."—J'entrai dans la salle à manger, et tout de suite mes regards cherchèrent celui qu'on appelle partout, là-bas, avec un accent d'amour, " le cher Maître ".

Il ne me fut pas difficile de le distinguer. Son grand feutre mou jeté sur le côté de la tête, il était assis à une petite table, et causait avec un monsieur que je reconnus, pour avoir voyagé avec lui. La conversation se faisait, naturellement, dans la langue du pays, le sonore et doux parler provençal.

J'entendais monter ces syllabes, que je ne comprenais pas, mais qui faisaient dans l'air comme une musique. Et j'éprouvais une sensation délicieuse de me trouver dans le voisinage de l'un des plus grands hommes de notre temps, et sans doute de tous les temps.

Le déjeûner fini, l'on eut la bonté de donner ma carte et de me présenter à ce géant. Et je ne parle pas ici au figuré. Car Mistral est un colosse. Il est taillé en hercule. Ses larges épaules ont l'air d'être faites pour supporter un monde. Et n'est-ce pas, en vérité, tout son pays qu'il a pris sur la pente où il déclinait, qu'il a soulevé, et auquel il a voulu faire remonter les sommets? Elle doit être bien forte encore, la race qui a pu produire un pareil type de vigueur et de souplesse. Et je comprends qu'elle se soit reconnue en lui, et qu'il ait incarné pour elle ses espérances de renouveau. Et comme, d'autre part, son génie n'était pas moins puissant ni moins généreux que sa nature physique, Mistral a pu accomplir cette tâche, unique et auguste: redonner une âme, une physionomie à sa Provence, recomposer ses traits primitifs qui allaient se perdant, se fondant dans le grand tout égalitaire et démocratique.

Avec quelle bonté, simple et parfaite, le poète m'accueillit, et me serra la main, je ne saurais le rendre. Il voulut tout savoir de moi, d'où je venais, où j'allais, et comment il se faisait que j'avais nom : " Henri d'Arles ". Ei il me pressait de questions, déjà amicales, fraternelles, et sur sa figure, dans le son de sa voix, je sentais une sympathie réelle, profonde, pour l'étranger, le pèlerin, tout-à-l'heure encore inconnu, qu'il semblait déjà prêt à admettre parmi les siens, ses frères éternels. "Je m'en vais à mon musée, me dit-il, après quelques moments d'entretien. Voulez-vous venir me rencontrer là ? Je vous le ferai voir. Cela vous intéressera. Ainsi je vous y attends, à 3 heures. "

Comme l'on pense, je me serais bien gardé de manquer à un tel rendez-vous. A la minute précise, j'étais aux portes du *Museon Arlaten*. C'est le nom que porte l'édifice où Mistral, aidé de collaborateurs dévoués, a entassé les souvenirs de tout genre qui se rapportent à l'histoire et à la vie provençales: tableaux, meubles, figurines, dentelles, habits d'autrefois aux modes si pittoresques, et bien autrement esthétiques que les vêtements modernes, bijoux, colliers, tout ce qui distinguait les provenceaux, soit dans l'intérieur de leurs maisons, soit dans leurs costumes, dont on ne voit plus guère les pareils maintenant qu'aux jours de fêtes, sont classés avec ordre, et avec un soin pieux, dans ce musée si original.

Le Maître me promène à travers toutes les salles de ce reliquaire de sa grande famille. Il y a une pièce, entr'autres, qui offre un charme spécial. C'est la reconstitution, exacte et minutieuse, de la chambre où Mistral est né: le grand lit maternel, avec ses couvertures aux tons fanés; le berceau où l'on endormait les rêves du futur poète; aux fenêtres, les rideaux qui tamisaient la lumière trop forte pour ses jeunes yeux; la veilleuse de bronze qui présidait, comme une étoile, à son sommeil; tous les menus objets enfin dont s'ornaient les demeures patriarçales, en Provence, et qui furent les premières choses avec lesquelles joua l'imagination enfantine du créateur de *Mireille*. Adorables souvenirs, auxquels le temps ajoutera une valeur sans prix !

Dans une autre salle, il me montre, encadré et appendu au mur, un sonnet en provençal, que lui avait dédié son ami Clovis Hughes. Le texte en est imprimé en larges onciales. Et, cependant qu'il me déroule le sens de cette poésie toute fraternelle, sa voix a des tremblements, et je remarque des pleurs dans ses yeux. Ce héros est la tendresse même, et tout ce qui évoque l'âme de sa Provence le touche jusqu'aux larmes, fait jaillir de son coeur des accents comme jamais peut-être l'amour de la patrie n'en a inspirés de plus beaux.

Ma visite s'achève, émue, délicieuse.

Au moment de prendre congé de ce grand homme, qui s'est fait avec moi, comme avec tous ceux qui l'approchent sans doute, si simple et si bon, je lui demande la permission de lui envoyer mes humbles écrits : "Oh ! je les recevrai avec gratitude, me répond le noble vieillard. Et surtout, n'oubliez pas de me donner en même temps votre adresse bien précise, afin que je puisse vous en remercier. "

Rendu chez moi, mon premier soin fut de lui expédier l'un de mes ouvrages : *Pastels*. Et voici l'accusé de réception que le poète daigna m'écrire : " Merci et compliments à Henri d'Arles, pour sa délicieuse collection de Pastels. C'est, en claire miniature, le " génie du christianisme rénové ".

Inutile de le dire, ce mot me rendit tout fier. Et ce serait peut-être le lieu de répéter cette réflexion d'un psychoque : " Les compliments, on n'y croit pas, mais ça fait quand même plaisir ".

J'ai mentionné le musée où Mistral collectionne les souvenirs de sa Provence. Or, ce que ses mains opèrent ici dans l'ordre matériel, ses poésies l'accomplissent dans l'ordre de l'idéal. Il n'est pas un de ses chants qui n'ait, en effet, pour but de fixer, dans le souvenir des générations futures, les traditions antiques de son pays, d'en faire aimer la langue, les moeurs pastorales, d'en cristalliser la nature si particulière, d'en faire revivre l'histoire.

Appeler Mistral un " poète régionaliste ", ce serait trop peu dire. Certes, il faut louer ces derniers de vouloir varier la physionomie littéraire de la France, en y introduisant des traits locaux qui avaient été négligés, et d'enrichir notre langue par le mélange de vocables qui fleurent le terroir, tel coin méconnu du sol. Toutefois leur oeuvre, pour avoir son mérite, ne saurait être mise en parallèle avec l'entreprise, originale et gigantesque, à laquelle "l'Homère provençal" a

consacré tous ses efforts. Leur rôle à eux consiste à accentuer, et à mettre en relief, des caractéristiques individuelles qui étaient en train de se fondre dans l'ensemble, et, en faisant ressortir l'image de leur " petite " patrie, à accroître d'autant l'éclat de la " grande ", à montrer les inépuisables ressources de l'âme française, à la fois une et diverse.

L'ambition de Mistral fut bien différente. Elle ne tendait à rien moins qu'à supprimer quelques siècles d'histoire, et à renouer, par-dessus les âges, ces traditions d'art, de vie heureuse, de gai savoir qui avaient fleuri chez les ancêtres, et qu'une croisade néfaste était venue si barbarement interrompre. Il rêva d'une renaissance complète de sa Provence, de refaire un sang et une âme à son pays natal. Cette âme s'était éteinte bien avant le quinzième siècle, alors que le royaume et comté de Provence s'était annexé à la France, " non comme un accessoire à un principal, mais comme un principal à un principal ", selon ses propres expressions. La croisade que j'ai signalée avait déjà donné le coup de grâce à cette enchanteresse, et supprimé avec elle l'une des civilisations les plus originales que le monde ait vues. Ecoutons-le nous dire ce qu'était autrefois sa patrie, et ce qu'elle devint, hélas! par l'iniquité des hommes : " Comme une île entre les vagues apparaissait le pur profil de la Provence, comme une île fortunée, pleine de danses et de chansons. Depuis la Loire jusqu'aux plages salées, et de la terre généreuse où croît le cédratier, aux plaines sablonneuses où les hommes, sur des échasses, gardent les boeufs et vont chasser, cent villes libres, et fortes, et fières de leur sang, vivaient contentes et loyales sous la protection de nos Comtes. Et, ivre de son indépendance, jeune, plein de santé, heureux de vivre, lors on vit tout un peuple aux pieds de la beauté, et, par leurs los ou vitupères, cent troubadours faisant florès, et, de son berceau dans les vicissitudes, l'Europe souriante à notre gai-savoir... O

fleurs, vous étiez trop précoces! Nation en fleur, l'épée trancha ton épanouissement! Clair soleil du Midi, tu dardais trop! et les orages sourdement se formèrent; détrônée, mise nu-pieds et bâillonnée, la langue d'Oc, fière pourtant comme toujours, s'en alla vivre parmi les pâtres et les marins. A son malheur, nous, gens de terre et gens de mer, sommes restés fidèles. Brune aujourd'hui, elle manie la rame et le rateau; mais la nature est son palais, pour couronne elle a les étoiles, et pour miroir les ondes, et pour rideau les pins.... Langue d'amour, tant que le mistral farouche brâmera dans les roches, nous te défendrons à boulets rouges, car c'est toi la patrie, et toi la liberté ! "

Voilà sous quelles couleurs apparaissait au poète l'image ancienne de sa Provence adorée. Le mot de la fin indique énergiquement le programme qu'il s'était tracé.

Certes, Mistral aime la France, et l'idée ne lui est jamais venue de protester contre le sort qui a uni sa petite patrie à la grande par des liens politiques. Il accepte le fait duquel il tire même une légitime fierté. Il s'en explique nettement dans l'un de ces poèmes qu'il a intitulés: *Les Iles d'or.*—A ce propos, je me permettrai de noter tout de suite combien les titres de ses ouvrages sont choisis avec goût et sonnent joliment : *Mireille—Calendal—Les Iles d'or—la Reine Jeanne—le Poème du Rhône,* il y a dans ces noms toute une musique, vive et gaie, et comme un écho des aubades naïves du temps jadis. Mistral a dit lui-même de sa première oeuvre: " Mireille, nom fortuné, qui porte en soi sa poésie!".—Que l'on n'aille pas sourire, et soutenir que le titre d'un livre, c'est un détail, et que cela est tout à fait secondaire. Est-ce qu'en art il y a quoi que ce soit de négligeable? Un titre élégant, surtout pour un volume de vers, ne prédispose-t-il pas en sa faveur ? Cela renferme comme une promesse de joies idéales pour celui qui le lira.

Donc, dans *Les Iles d'or*, le poète s'exprime ainsi : " Les Provençaux, flamme unanime, nous sommes de la grande France, franchement et loyalement. Car il est bon d'être nombre, il est beau de s'appeler les enfants de la France, et, lorsqu'on a parlé, de voir courir sur les peuples, de soleil en soleil, l'esprit de renaissance... "

Voilà qui est parler sans détours.

Et pourtant — union territoriale et politique, fédération sous un même gouvernement, cela signifie-t-il nécessairement abandon de sa personnalité, de sa langue maternelle, renoncement aux coutumes ancestrales, sacrifice entier des traditions locales à l'idée centralisatrice, nivellement absolu des formes pittoresques de vie créées par la nature et par l'histoire, fusion dans le grand tout commun? Le vrai patriotisme demande-t-il, lorsqu'on tient du milieu — sol, climat, race — un tempérament très particulier, qu'on se laisse jeter dans un même moule au sein duquel s'élabore un type uniforme ? Servirait-on bien moins les intérêts de la patrie générale, en gardant son cachet originel, et en restant fidèle à sa langue native et aux usages immémoriaux propres à son coin de terre ?

Grave problème ethnologique, que Mistral a résolu à sa façon, c'est-à-dire en poète qui se sent investi d'une mission supérieure. Et, si ses vues ne concordaient pas avec celles du pouvoir, ni peut-être avec la loi fatale de l'évolution des peuples; si, à cause de la part de rêve qu'elles contenaient, elles ne pouvaient avoir une grande portée pratique; — du moins faut-il reconnaître qu'elles étaient éminemment généreuses. Et elles nous ont valu des oeuvres remarquables; elles ont retardé — nous ne savons pour jusqu'à quand, mais qu'importe ! — cette chose qui provoque toujours un sentiment de mélancolie en nous rappelant le néant de tout, l'absorption, l'assimilation complète d'une race par une autre. Le génie de Mistral a insufflé de la vie dans " la terre qui meurt ".

Et veut-on connaître comment, dès la première heure, il a entendu son rôle, et ce qu'il voulait faire pour entraver l'action des forces dissolvantes menaçant de toutes parts son royaume natal et achevant d'en effacer la physionomie si curieuse : " Une fois licencié, lisons-nous en ses *Mémoires,* fier comme un jeune coq qui a trouvé un ver de terre, j'arrivai au Mas,à l'heure où l'on allait souper sur la table de pierre,sous la tonnelle, aux derniers rayons du jour.—Bonsoir toute la compagnie ! — Dieu te le donne, Frédéric ! — Et lorsque, encore debout, devant tous les laboureurs, j'eus rendu compte de ma dernière suée, mon vénérable père, sans autre observation, me dit seulement ceci :—Maintenant,mon beau gars, moi, j'ai fait mon devoir. Tu en sais beaucoup plus que ce qu'on m'en a appris... c'est à toi de choisir la voie qui te convient je te laisse libre.—Grand merci ! répondis-je.—Et là même — à cette heure, j'avais mes vingt-et-un ans — le pied sur le seuil du Mas paternel, les yeux vers les Alpilles, en moi et de moi-même, je pris la résolution de relever, de raviver en Provence le sentiment de race que je voyais s'annihiler sous l'éducation fausse et anti-naturelle de toutes les écoles ; secondement, de provoquer cette résurrection par la restauration de la langue naturelle et historique du pays, à laquelle toutes les écoles font une guerre à mort ; troisièmement, de rendre la vogue au provençal par l'influx et la flamme de la divine poésie. "

Il y a de la ferveur dans ce morceau et comme un accent mystique. La mission qu'il assumait ainsi, la vocation qui se dessinait à ses yeux dans la splendeur douce d'un crépuscule estival, prenait un caractère religieux. Le poète se sentait devenir un être sacré. Autour de lui, on eut dès lors le respect de sa fonction auguste " Pauvre père ! — dit encore Mistral —quelquefois, quand le travail était pressant, qu'il fallait donner aide, soit pour rentrer les foins, soit pour dériver l'eau de notre puits à roue,il criait dehors : "où est Frédéric ?"

Bien qu'à ce moment-là je fusse allongé sous un saule, paressant à la recherche de quelque rime en fuite, ma pauvre mère répondait: " Il écrit ". Et aussitôt, la voix rude du brave homme s'apaisait en disant: " Ne le dérange pas ". Car pour lui, qui n'avait lu que l'Ecriture Sainte et don Quichotte en sa jeunesse, écrire était vraiment un office religieux. "

Or, le programme si noble qu'il s'était fixé, Mistral l'a exécuté avec une fidélité absolue. Il n'y a pas de vie qui présente une plus parfaite unité que la sienne. Dominé par son idéal, il l'a réalisé dans une grande mesure. C'est par la parole, par la plume et par l'action qu'il a travaillé à l'oeuvre de restauration de sa Provence. Son propre effort en a suscité d'autres, qui ont produit des résultats étonnants. C'était, en particulier, par " la flamme de la divine poésie " qu'il s'était proposé de reconstruire le château de rêve où logerait l'âme de son pays. Et il s'est trouvé qu'il a créé des visions transcendantes et enrichi de magnifiques joyaux la littérature de l'humanité...

. . . . . .

...L'on a parlé, et je crois que c'est M. Anatole France, de " goût antique ", à propos des poèmes de Mistral, et l'épithète " d'homérique " s'attache à son nom. Je dirai même que leur saveur idyllique fait penser à la Bible. *Mireille,* en particulier, semble venu de l'Orient; il offre, avec nos pastorales divines, des traits frappants. Tel chant, par exemple le VIII, semble un écho de l'épisode d'Agar et Ismaël, du livre de la Genèse. Et cependant, il n'y a pas souci d'imitation chez le poète moderne: entre les poètes sacrés et lui l'affinité est naturelle, et en quelque sorte " élective ". Mistral est le représentant attardé de la poésie primitive du monde. Et quand on songe qu'il lui a fallu se créer sa langue, qu'avant lui le provençal n'était plus qu'un patois, qu'il en a ramassé les débris

et lui a fait une existence homogène et indépendante, notre admiration pour ce chantre redouble. Grâce à son énergie et à son labeur,la langue provençale a en effet retrouvé la vie. Et les poèmes que nous devons au maître, déjà beaux dans une transposition, prennent tout leur charme dans le parler, sonore et magnifique, dans lequel ils furent patiemment forgés, ce parler du midi, frère de celui de Dante et de Pétrarque.

Je me rappelle avoir vu, dans l'atelier d'un sculpteur célèbre, une symbolisation en marbre du mythe dramatique de Sisyphe. Le héros, à l'ossature et à la musculature puissantes, soulève un rocher qui éternellement retombe. Son effort est vain, mais superbe, et nous arrache des cris d'enthousiasme. Cette conception figure peut-être le rôle accompli par le restaurateur de l'âme provençale. C'est tout un monde qu'il a pris sur ses épaules gigantesques et qu'il a voulu arracher à la mort et à l'oubli. Quel sera le résultat définitif de sa colossale entreprise ? La Provence résistera-t-elle longtemps après lui aux forces qui l'enserrent depuis des siècles et qui préparent sa dissolution? Sa résurrection n'aura-t-elle pas été factice et transitoire ?

Quoiqu'il en soit de l'avenir qui l'attend, les lettres humaines devront au prince des félibres d'immortels poèmes, et Frédéric Mistral aura été un demi-dieu.

Henri D'ARLES

Une Résurrection catholique

EN ALLEMAGNE

AU DIX-NEUVIEME SIECLE [1]

(6ème Article)

III. — L'Action parlementaire des Catholiques allemands 1870-1900

---

2. FORCES ET PROGRAMME DU CENTRE

LA puissance d'un parti réside dans son programme, dans ses chefs, dans sa presse, et dans ses membres.

I. Le *programme* primitif de la fraction catholique en 1852 tenait en une formule : *défense religieuse sur le terrain de la constitution et du droit commun.* Il était muet sur toutes les questions qui n'intéressaient pas la liberté religieuse.

---

[1] Après avoir parlé de l'*affranchissement des catholiques allemands* (juillet 1911), puis de l'*action populaire* des mêmes *catholiques allemands* (septembre, octobre et décembre 1911), M. l'abbé E. Gouin entreprenait, dans une de nos dernières livraisons (mai 1912), de traiter de l'*action parlementaire des catholiques allemands* toujours. Ayant d'abord exposé ce que fut la *formation du Centre*, il précise, cette fois, ce qu'ont été ses *forces* et son *programme*. Il lui restera à nous entretenir plus tard du *Culturkampf*, puis de l'*oeuvre sociale* du Centre. Cette étude est peut-être un peu longue pour une revue, mais ceux de nos lecteurs qui se donneront la peine de la lire, même ainsi divisée par tranches, y trouveront une magnifique leçon de choses qu'il n'est pas superflu de bien connaître et de bien méditer au Canada.—Cf. la *Revue canadienne*, livraisons de juillet, septembre, octobre et décembre 1911, puis mai 1912.

Les membres du groupe mettaient une sorte d'affectation à ne rien réclamer pour leur Eglise qui ne lui fût déjà garanti par la Constitution et ne dût être concédé aux autres sociétés religieuses. Ils rejetèrent la tentation de faire de l'opposition pour le plaisir d'en faire, sauvegardèrent soigneusement leur indépendance à l'égard des droites comme des gauches, se constituèrent les champions infatigables de tous les droits, et les vigilants gardiens de cette Constitution qui ne correspondait point toujours exactement à leurs préférences, mais demeurait la base solide de toutes leurs revendications.

En 1859, la fraction mit en retrait l'étiquette catholique, pour arborer le nom de Centre, mais son programme ne fut pas modifié. Le Centre restait un parti religieux et n'était pas encore un parti politique. " Dans les statuts aussitôt élaborés, on eût vainement cherché quelque clause excluant les députés non-catholiques. Ainsi le caractère confessionnel de la fraction avait désormais quelque chose de moins rigide, de moins accentué; il y avait aussi dans son objet je ne sais quoi de moins exclusif; l'heure approchait où la fraction devrait élaborer un programme politique et prendre position à l'endroit de tous les problèmes nationaux qui commençaient d'émouvoir l'Allemagne ". (Goyau) (²).

Ce fut la tâche de ces années d'effacement fécond qui suivirent les élections de 1863. Dans de studieuses retraites, à Soest et ailleurs, les dirigeants du groupe catholique prirent conscience des jugements que leur dictaient ou leur suggéraient en matière politique et sociale leurs principes et leurs antécédents, et décidèrent de compléter l'éducation de leurs électeurs sur ce double sujet. Ils rédigèrent des rapports, proposèrent des conclusions, ébauchèrent des manifestes. Dès 1864, Mallinckrodt fit paraître un projet de programme qui se résumait en deux formules : *revendication de*

(²) L'Allemagne religieuse —*Le catholicisme* III, p. 277.

la parité sur tous les terrains et reconstruction organique de la société. L'Etat selon le coeur de Mallinckrodt, respectera, encouragera même *tous* les groupements : confessionnels, politiques ou sociaux; il accordera une protection impartiale à tous, aux catholiques et aux juifs comme aux protestants, aux Prussiens de l'Ouest comme à ceux de l'Est, aux annexés comme aux indigènes, aux faibles comme aux forts, aux petits comme aux grands; il saura repousser la double tentation de morceler en atômes ou de fondre en un seul tout ; il favorisera au contraire la constitution et le fonctionnement d'associations vivantes et libres, ressuscitera ou préservera l'autonomie des communes et celle des corporations.

En 1870, au cours de la période électorale qui précéda le renouvellement de la Chambre prussienne, deux manifestes furent lancés: l'un portait la signature de Pierre Reichensperger, l'autre avait été rédigé dans le petit cénacle de Soest; ils réclamaient l'un et l'autre le maintien des libertés religieuses garanties par la Constitution, le maintien du caractère confessionnel de l'école et des allègements fiscaux ; le dernier contenait en plus certaines motions sociales en faveur du petit métier et de la classe ouvrière. C'était tout de même un programme très conservateur et presque exclusivement défensif.

Les fondateurs du Centre allemand se montrèrent plus hardis l'année suivante, lors des élections au Reichstag : ils affichèrent leur résolution de promouvoir trois grands intérêts : " d'abord *le bien moral et matériel de toutes les classes populaires,* puis *la conservation des " particularités spéciales "* en tant qu'elles ne nuisaient pas à l'ensemble de l'Empire, enfin *la liberté des églises* ([3]). Tout de suite le nouveau parti se proclamait social, politique et re-

---

([3]) Goyau.—*Bismarck et l'Eglise,* p. 88.

ligieux. *Parti social,* il entendait reprendre les traditions de ces catholiques de 1848 qui, sollicités de se ranger du côté des puissants apeurés, avaient préféré se tourner vers les petits pour les guider et les relever. "Compagnons groupés par Kolping, paysans défendus contre l'usure par les Schorlemer au nord, par les Hafenbraeld au sud, ouvriers écoutant un Ketteler exposer leurs droits et presque leurs rêves, étaient devenus tout à la fois, les protégés et les protecteurs de l'Eglise " ([4]). Cette fidélité réciproque du Centre au petit peuple, du petit peuple au Centre, c'est en grande partie le secret des victoires catholiques outre Rhin. *Parti politique,* le Centre acceptait franchement les faits accomplis, la défaite de l'Autriche et l'unification de l'Allemagne sous l'hégémonie de la Prusse, et se ralliait sans arrière-pensée au nouvel empire ; mais il revendiquait pour chaque état confédéré la plus grande somme possible d'autonomie, la conservation de ses caractères propres, le droit d'administrer lui-même ses affaires intérieures, et cherchait à tenir en respect les exigences budgétaires et le prosélytisme évangélique de Berlin. *Parti religieux,* il ne réclamait pour l'Eglise aucune situation privilégiée, mais seulement le droit commun; il n'entretenait contre les autres confessions aucun esprit de lutte et ne s'armait que pour la paix; il n'entendait pas être un parti strictement confessionnel; loin d'exclure de ses rangs les non-catholiques, il accueillait dès le début avec empressement quelques protestants convaincus, ne leur demandant que deux choses: s'associer à ses revendications sociales et combattre avec lui pour la liberté religieuse.

Ces déclarations appelaient encore bien des précisions. Fait remarquable: c'est dès la première session du Parlement impérial que commença de se dessiner le mouvement antica-

---

([4]) Goyau.—*Bismarck et l'Eglise,* p. 89.

tholique et que se manifestèrent les symptômes précurseurs du Culturkampf. A cette heure tragique, le souci de la défense va-t-il absorber l'activité du parti? Point du tout; alors même, il entreprend de rédiger, article par article, un long programme social.

Les Congrès solennels qui depuis 1848 rassemblaient chaque année les catholiques allemands, faisaient aux questions sociales une place toujours plus large et donnaient aux oeuvres sociales une impulsion toujours plus féconde; les députés catholiques recrutés presque tous dans l'état-major de ces Congrès s'étaient déjà signalés par leur dévouement et leur activité au service des intérêts populaires et ne pouvaient manquer de s'en faire au Parlement les défenseurs convaincus. Ketteler, qui siégea quelque temps parmi eux, mais remit son mandat dès 1872, dressa pour le parti une liste des revendications et des réformes urgentes: interdiction du travail dans les usines et manufactures aux femmes mariées et aux enfants de moins de 14 ans; séparation des sexes dans les ateliers; limitation des heures de travail, dix en temps ordinaire, onze par exception; repos dominical obligatoire; inspection des lieux de travail organisée par l'Etat; établissement d'impôts sur les valeurs de Bourse et les sociétés par actions; exploitation des chemins de fer par l'Etat; réduction du budget de la guerre et suppression des taxes pour les objets de première nécessité. Les organes gouvernementaux affectaient de se scandaliser. "C'est un langage de démagogue, criait la *Gazette nationale,* d'un démagogue pire que Lassalle et plus dangereux encore. " La majorité bismarckienne était alors bien trop occupée à réformer l'organisation scolaire et à molester les curés pour se soucier des travailleurs. Les orateurs catholiques obligés de défendre pied à pied leurs droits outragés ne perdirent point une occasion de plaider à la tribune du Parlement impérial la cause des

travailleurs. En 1877, tandis que la persécution religieuse sévissait avec rage, le comte de Galen déposait au nom du Centre sur le bureau du Reichstag le premier projet complet de législation sociale qu'on y ait osé porter ; il choisissait pour risquer cet éclat le 19 mars, fête de saint Joseph, le charpentier de Palestine : il réclamait une enquête parmi les ouvriers sur leur situation et souhaitait des lois sociales sur le repos du dimanche, la règlementation de l'apprentissage, la limitation de la durée du travail, l'institution de tribunaux d'arbitrage, etc. La motion Galen provoqua sur les bancs ministériels d'insolents sarcasmes et demeura ensevelie dans les cartons du Parlement. Mais le geste était fait : aux yeux du peuple allemand, le Centre était apparu comme le champion généreux de la justice sociale et de la défense religieuse—les foules saluaient en lui l'incarnation radieuse de toutes leurs aspirations profondes.

II. Le programme du Centre et ses initiatives sociales lui conquirent, parmi les masses, de nombreuses sympathies ; le caractère de ses *chefs* lui valut un immense prestige. Dès ses lointaines origines, à Francfort et à Berlin, en 1848, le parti catholique compta parmi ses membres des prêtres et des évêques ; mais ceux-ci loin de revendiquer le commandement tinrent à s'effacer derrière les laïcs et leur abandonnèrent la direction du groupe ; sans doute voulaient-ils tout à la fois éviter de compromettre leur autorité en l'engageant dans des questions d'apparence politique et respecter la liberté des fidèles en-dehors du domaine religieux. Quand le Centre prussien se constitua, la direction en fut remise à un bureau de huit membres presque tous laïcs qui se donnèrent un président. Une organisation presque identique fut adoptée pour le Centre allemand. Plusieurs personnages figurèrent en même temps dans les deux bureaux ; on est surpris de consta-

ter que ce furent des fonctionnaires, des fonctionnaires prussiens, qui jouèrent les rôles en vue dans cette double fondation; ils s'appelaient Savigny, Pierre et Auguste Reichensperger, Herman de Mallinckrodt.

Ce dernier fut choisi comme chef. Il était né en Westphalie; entré de bonne heure dans l'administration, il se signala par sa puissance de travail et son habileté à manier les hommes; il vint siéger à la Chambre prussienne en 1852; il avait alors à peine trente ans et se révéla orateur; plusieurs fois réélu, il subit un échec passager aux élections de 1864, mais prit sa revanche cinq ans plus tard en conquérant un double mandat, l'un pour le Landtag, l'autre pour le Reichstag ([5]); il prit une part prépondérante à la fondation de la fraction catholique, puis du Centre, et à la rédaction des programmes; le bureau directeur du parti dont il était le plus jeune membre, le porta tout d'une voix à la présidence. Hélas! moins de quatre ans après, il succombait en pleine lutte sans voir poindre la victoire que sa foi inébranlable au triomphe définitif du droit lui représentait comme certaine et qu'il prophétisait en termes magnifiques huit jours plus tôt dans son dernier discours au Reichstag: " Le succès n'a pas encore répondu à vos espérances; les armes que vous avez employées sont trop faibles; sans doute vous en prendrez d'autres: soit; pour nous, nous n'en voulons qu'une, la Croix, et c'est par elle que nous vaincrons. " Une éloquence sereine, une logique vigoureuse, une dialectique enflammée, une ardeur sans défaillance, un dévouement sans réserve, une confiance sans limite dans le droit, un dédain souverain pour la force brutale, un désintéressement reconnu, un complet oubli de soi, un caractère inflexible, une âme élevée, une piété

([5]) Le Landtag est la Chambre prussienne, le Reichstag est le Parlement impérial.

profonde ([6]), faisaient de Mallinckrodt, fonctionnaire prussien et député au Reichstag, un vrai successeur des anciens chevaliers. A lui revient la gloire d'avoir organisé et discipliné le parti, de lui avoir insufflé cet esprit splendide fait de fierté, de courage, de générosité, de foi en la justice,qui exerça sur les foules un si irrésistible ascendant.

Le principal lieutenant de Mallinckrodt, son aîné de dix ane, fut appelé après lui à la présidence du bureau. Il s'appelait Windthorst. Un très grand crâne sur un tout petit corps, deux tout petits yeux faibles mais fouilleurs, derrière d'énormes lunettes, une bouche très large que le moindre accès de rire écarquillait jusqu'aux oreilles, voilà l'originale et populaire figure de l'audacieux pygmée qui oserait défier le chancelier de fer et triompher de l'invincible. C'était déjà presque un vieillard avec sa fragile apparence et ses soixante-deux ans révolus, mais il avait de la jeunesse l'entrain, la verve, l'activité. Il appartenait par sa naissance au royaume de Hanovre où il avait fourni une brillante carrière, avocat renommé, député influent, ministre, enfin procureur-général. Après Sadowa, le Hanovre se vit envelopper dans le désastre de l'Autriche et fut assujetti à la couronne de Prusse. Windthorst fidèle à la dynastie déchue, refusa de servir le régime nouveau, résigna ses fonctions et se fit élire par la petite ville de Meppen, député au Landtag prussien, puis au Parlement impérial. Catholique convaincu, il se trouva tout de suite en sympathie avec les fondateurs du Centre, mais se tint quelque temps à l'écart craignant que le concours d'un "annexé" soupçonné comme tel d'attachement au passé, ne fît révoquer en doute le loyalisme de ses amis. Bismarck qui le détestait ne

---

([6]) Il ne prononçait jamais aucun discours sans avoir longtemps prié et fait prier. A quelqu'un qui le félicitait d'un succès parlementaire, il répondit simplement " Vous avez bien prié ".

manqua pas en effet de se faire une arme de ses origines et tenta de le séparer des siens en dénonçant en lui l'ennemi acharné de la Prusse et de l'Empire. Ce fut en vain: les hommes du Centre qui estimaient son caractère autant qu'ils admiraient son talent, lui gardèrent intacte leur confiance, et le vengèrent des attaques du chancelier en le surnommant aussitôt " la perle de Meppen ". Oui, c'était pour un parti un précieux trésor que ce petit homme vif, malin, joyeux, infatigable. Il excellait dans la discussion. " Nul comme lui ne savait guetter, ou bien provoquer l'incident qui trouble l'ennemi; alors il se levait, devenant à peu près aussi haut que ses collègues assis; on entendait sourdre un filet de voix menue comme tout son être, et ce filet de voix se dirigeant sur l'obstacle, se jouait tout autour du point faible, obliquait un peu vers d'autres sujets ou vers d'autres hommes, puis recommençait l'assaut et s'y acharnait avec une douce, lente et progressive cruauté; peu à peu, au milieu d'une salve de plaisanteries que Windthorst entassait les unes sur les autres, tout sautait, tout craquait autour d'une petite brèche toujours plus large et l'obstacle était percé. On eût dit une de ces vrilles qui s'avancent et s'enfoncent avec un grignotement tenace et laborieusement agaçant, avec de petits zigzags, même de petits écarts, dans la planche de bois d'abord rebelle et bientôt entamée (7). Intelligence claire et lucide, esprit prompt, mémoire surprenante, sang froid imperturbable, possession constante de soi, ironie redoutable, tout contribuait à faire de Windthorst au témoignage de Guizot " le premier discuteur de l'époque ".

III. D'habiles généraux ne suffisent pas à une armée, il faut à leur service une puissante artillerie. L'artillerie

---

(7) Goyau.—*Bismarck et l'Eglise.* Tome I. p. 244.

d'un parti, c'est *sa presse*. Où en était la presse catholique allemande au début du Culturkampf? Elle existait et se développait, mais lentement. C'est au cours de la lutte que les hommes du Centre achevant de s'outiller sauront accroître prodigieusement le nombre et la portée de leurs journaux.

Cette presse courageuse, momentanément attardée dans sa croissance, avait eu des commencements précoces. En 1848, sitôt que furent abolies les tutelles jalouses qui pesaient sur les peuples, un chanoine de Mayence, Lennig, pressé d'utiliser les libertés nouvelles, ne vit rien de plus urgent que la fondation d'un journal. Le nouveau-né pouvait se découvrir un glorieux lignage, et réclamer pour ancêtres les vaillantes revues qu'avait suscitées ou ranimées quelques années plus tôt l'impétueuse activité de Goerres, celui que Napoléon surnommait la cinquième puissance : le *Mercure rhénan* qui joua un si grand rôle dans le soulèvement des pays germaniques contre la domination française ; le *Catholique* qui vit le jour à Mayence, s'en fit bientôt chasser, séjourna à Strasbourg et trouva finalement un refuge en Bavière auprès du roi Louis II ; enfin les *Feuilles historico-politiques* de Munich qui dénoncèrent si vigoureusement les sévices de la Prusse contre l'archevêque de Cologne, de Droste-Vischering. La brusque volte-face du gouvernement bavarois, de protecteur devenu tyran, l'apathie prolongée des catholiques de ce pays ne permirent pas à ces excellents périodiques de progresser beaucoup.

Pour des raisons diverses, dans les autres pays d'Allemagne, la presse catholique ne fit guère que végéter jusqu'aux environs de 1860. Au congrès de Munich en 1861 retentit cette constatation douloureuse : alors que le clergé allemand comptait 60,000 membres, la presse catholique ne comptait pas encore 60,000 abonnés. Dans les Etats du sud où se perpétuait l'ingérence tracassière des princes dans les choses

d'Eglise, des initiatives s'ébauchaient, des appels étaient lancés, mais l'opinion demeurait sourde. Ketteler à Mayence se plaisait à redire que saint Paul, s'il revenait, se ferait sûrement journaliste. Il rédigeait lui-même des articles vibrants pour les journaux de la région, prodiguait aux feuilles existantes ses recommandations et ses ressources, dessinait pour l'avenir de très vastes projets, mais le temps ne lui permettrait pas d'achever. Les évêques de Prusse garantis par la Constitution libérale du royaume contre un retour possible de vexations, appréhendaient fort les excès, les indiscrétions, les imprudences d'un journalisme militant. Ces alarmes n'étaient pas sans motif; l'esprit de tolérance qui régnait à Berlin avait inauguré pour le règlement des difficultés courantes entre l'Eglise et l'Etat, une série de négociations à l'amiable qui demandaient beaucoup de tact et de réserve; une foule de questions brûlantes passionnaient et divisaient l'opinion; des camps étaient formés, partisans de la Grande Allemagne fidèles au passé, rêvant de relever le vieil empire germanique sous l'hégémonie de l'Autriche, et champions de la Petite Allemagne, prévenus contre Vienne, travaillant à construire un empire nouveau avec Berlin pour capitale; radicaux antichrétiens arborant l'étendard de la liberté, mais combattant pour l'anarchie, et conservateurs égoïstes marchant sous la bannière de l'ordre, mais agissant pour l'absolutisme. Entre ces armées ennemies, le journal catholique ne pourrait demeurer perpétuellement neutre, mais à prendre parti ne risquait-il pas de compromettre par des alliances dangereuses la cause qu'il prétendait servir et d'exciter contre elle de redoutables préjugés? C'est pourquoi les têtes dirigeantes du mouvement catholique en Prusse se méfiaient, et l'archevêque Geissel sollicité d'accepter le protectorat d'une association de presse se dérobait ([8]).

([8]) Voir dans Goyau.—*Allemagne religieuse*. Tome IV, page 129—l'opinion de Reisach, archevêque de Munich.

Hostiles à l'éclosion d'une feuille de parti, ces bons esprits voulaient cependant un journal,de direction, non de chicanes, "exempt de toute tendance égoïste, de toute passion, susceptible de supporter la contradiction, s'intéressant à toutes les questions importantes, mais ne s'engageant à fond que sur les questions capitales et cela le plus rarement possible " (Mallinckrodt). Ce serait " une école très large, très aérée, où le public religieux apprendrait à penser et qui ferait insensiblement l'éducation de ce public " (°). Ce voeu quelque peu ambitieux fut pleinement réalisé par les *Feuilles de Cologne* qui firent leur apparition en 1860 et s'intitulèrent neuf ans plus tard *Gazette populaire de Cologne.* Le fondateur s'appelait Joseph Bachem et inscrivait dans son programme: " Respect de tous les droits bien fondés, obéissance et loyauté envers les puissances placées par Dieu dans l'Eglise et dans l'Etat défense des droits de l'Eglise et de la patrie, horreur pour tout despotisme, pour les tentatives révolutionnaires violentes, pour les intrigues démagogiques occultes. " La *Gazette* populaire, dont les vieux-catholiques diront un jour que " s'ils avaient pu la gagner, ils auraient rallié à leur cause toute l'Allemagne ", n'a point cessé de prospérer et fut toujours aux mains du Centre un très efficace instrument d'éducation, un puissant moyen d'action sur les masses.

La décade féconde 1860-1870 marqua pour la presse du Centre le début de la croissance et le temps de l'orientation; les deux années 1863 et 1864 toutes seules virent se créer vingt organes nouveaux, tandis que les journaux plus anciens augmentaient sensiblement leur tirage; en même temps s'affirmaient les idées directrices au service desquelles la presse catholique allait se concilier pour jamais les sympathies populaires. Dès 1860 les *Feuilles historico-politiques* qui se pu-

---

(°) Goyau.—*Allemagne religieuse*, Tome III, page 303.

bliaient dans la calme Bavière, posaient audacieusement la question sociale: " Tout le bruit qu'on fait autour de Bonaparte et de Garibaldi, de Cavour et des Cobourg, de la Hongrie et de l'Italie, tout cela passe; une seule chose subsiste, c'est la société profondément malheureuse. Oui, c'est la question sociale. Vous l'avez oubliée, elle ne vous oublie pas. " Et un peu plus tard: "On peut se disputer sur le Sleswig; la plus importante de toutes les questions pour nous, c'est de savoir comment le peuple mangera, c'est la question sociale. " Vers le même temps, se fondait à Aix-la-Chapelle une modeste revue " *Les feuilles chrétiennes sociales* ". Elle s'adressait aux membres des associations chrétiennes-sociales récemment créées, elle prétendait éclairer leur marche et guider leur bonne volonté en élucidant pour eux les questions économiques et leur offrant des programmes précis.

Toutefois la presse neutre ou hostile conservait encore en 1870 une formidable avance et recrutait des lecteurs en grand nombre dans les milieux réputés catholiques. Il restait un effort considérable à fournir, une mentalité à réformer. La persécution y aida; les énergies s'exaltèrent; la Prusse qui possédait en 1848, 14 journaux catholiques et en comptait 50 en 1870, en eut bientôt 100, puis 150. En 1892, les 17 millions de catholiques répandus par toute l'Allemagne avaient à leur service 450 journaux, dont 300 exclusivement politiques; la plupart paraissant tous les jours, certains deux fois par jour, les autres tous les deux jours ou toutes les semaines; neuf comptaient plus de 20,000 abonnés et seize plus de 10,000 ; le nombre total de leurs lecteurs atteignait plusieurs millions. C'était une presse active, résolument catholique, puissante sur les esprits, imprimant des convictions et dictant des votes; la carte électorale en faisait foi; où les journaux du Centre prospéraient, les majorités croissaient, où ils périclitaient, les majorités baissaient.

Depuis vingt ans de nouveaux progrès ont été réalisés qui seront racontés à leur heure. Notons seulement un double fait, le concours du clergé et l'appui du public. Des prêtres en très grand nombre se firent propagateurs, rédacteurs, fondateurs de journaux; on en cite un, l'abbé Dasbach, de Tréves, qui en fonda, à lui tout seul, quatre, tout très prospères. Le prêtre-journaliste est un type populaire en Allemagne; il s'illustra sous le Culturkampf par un indomptable héroïsme, encourant les amendes, subissant la prison, mais ne pliant jamais et dénonçant sans trêve les violateurs du droit. Et le peuple catholique conquis par ce dévouement, sermonné par ses curés, instruit dans les congrès, a fini par comprendre ses devoirs envers sa presse; il s'interdit tout concours aux journaux hostiles ou neutres, même l'achat d'un seul numéro, et cette simple abstention en a ruiné plusieurs; aux feuilles catholiques il réserve et prodigue *abonnements, annonces, informations;* les abonnements qui font vivre un journal et assurent son avenir se substituent à la vente au numéro moins rémunératrice; les annonces des maisons catholiques affluent aux bons journaux, se refusant aux autres quelle qu'en soit la circulation; enfin, les informations leur sont servies avec constance de tous les points du territoire par une légion de correspondants bénévoles et zélés, joyeux de participer à la grande oeuvre.

IV. Aussi bien, ce peuple, croyant, dévoué, énergique, voilà l'armée d'élite, le corps inébranlable, le facteur prépondérant du succès. Le Centre, brillant état-major, sut l'organiser, l'armer, l'entraîner, le guider, mais c'est la fermeté des soldats qui assura la victoire.

Au plus fort de la persécution, Auguste Reichensperger rassuraît ses inquiétudes en pensant: " Heureusement il y a derrière nous des millions qui prient ". Reichensperger

voyait juste, c'était là le principal trait de ce peuple ; il priait.

" Ce peuple priait dans ses paroisses où l'usage des beaux chants allemands l'associait d'une façon très intime, très profonde aux péripéties du drame sacré ; il priait dans ses vagabondages où d'étape en étape le guettaient et le recueillaient les associations de compagnons fondées par le prêtre Kolping ; il priait dans ses émigrations lorsque là-bas, au fond des grandes villes, l'attendaient pour lui prêter aide des oeuvres de protection et de relèvement dirigées par des chapelains.

" Ce peuple pratiquait. Il n'aurait pas considéré comme catholiques des existences familiales où le prêtre ne serait intervenu que pour baptiser des enfants qui ne comprennent pas encore, distribuer des premières communions qui souvent seront les avant-dernières et parfois les dernières, marier des adultes qui ont cessé de croire et oindre des mourants qui ne comprennent plus.

" Ce peuple savait son catéchisme. Plusieurs heures par semaine l'instruction religieuse était donnée par l'instituteur ; puis avant la première communion, le curé lui-même enseignait à son tour. Les fiancés qui venaient trouver le prêtre pour leurs bans devaient se laisser examiner sur leur religion et faire ainsi la preuve qu'ils sauraient plus tard parler de Dieu à leurs enfants. Des prônes simples, fréquents, plus catéchétiques qu'oratoires, ressuscitaient dans la mémoire des paroissiens le souvenir des dogmes qu'ils avaient pu oublier ou des lois morales qu'ils avaient voulu oublier. Des missions de Jésuites, de Franciscains, ou d'autres religieux survenaient parfois périodiquement ; elles étaient pour la paroisse l'occasion de communions générales ou presque personne ne faisait défaut.

" Ce peuple fournissait des vocations. Des calculs faits en 1865 établissaient pour chaque diocèse d'Allemagne la proportion entre le chiffre des prêtres et celui des habitants ;

on trouvait un ecclésiastique à Augsbourg pour 388 habitants ; à Eichstaedt, un pour 387; à Hildesheim, un pour 396; à Osnabrück, un pour 560; à Paderborn, un pour 650 ; à Cologne, un pour 775. Si l'on additionnait prêtres, moines et religieuses, on rencontrait à Paderborn une vocation pour 33 habitants ; à Trèves, une pour 56 ; à Münster une pour 61 ; à Cologne, une pour 213. Il y avait dans l'ensemble de la Prusse 96 prêtres pour 100,000 catholiques et seulement 60 pasteurs pour 100, 000 protestants. Enfin, dans les vingt années qui précédèrent le Culturkampf, les congrégations religieuses s'étaient si puissamment épanouies que dans le seul diocèse de Cologne le nombre des religieuses qui n'était en 1850 que de 240 atteignait 2,726 en 1872 ([10]). "

Ces foules étaient une force ; le Centre se les rendit fidèles ; il leur offrit un programme religieux et social qui contenait l'expression exacte de leurs croyances et de leurs aspirations ; il vint à bout de grouper en une fraternité puissante, toutes ces âmes soigneusement formées par leur Eglise, "désireuses que l'Etat leur laissât toute liberté pour organiser leurs rapports avec Dieu comme leur catéchisme l'exigeait et désireuses aussi d'intervenir dans l'Etat pour aviser d'après l'idéal défini par ce catéchisme à la réorganisation chrétienne des rapports sociaux " ([11]). Ainsi se forme peu à peu l'assise inébranlable, religieuse plutôt que politique, roc indestructible sur lequel la tour du Centre établit ses fondements à l'épreuve de tous les assauts.

Bismarck n'avait pas prévu cette résistance et croyait en triompher facilement ; soucieux de ne rien abandonner au hasard de ce qu'il pouvait lui arracher à force de réflexions et de ruses, il avait longuement prémédité cet engagement déci-

---

([10]) Goyau.—*Bismarck et l'Eglise*, Tome II, p. 15-19.

([11]) Goyau.—*Bismarck et l'Eglise*, Tome II, p. 29.

sif contre la faction romaine, dont la pensée le hantait depuis des années. L'envisageait-il comme une étape nécessaire de sa politique, une résolution irrévocable définitivement arrêtée et renvoyée quant à l'exécution après la guerre contre la France, ou seulement comme une éventualité que les circonstances pourraient lui imposer ou lui rendre avantageuse et qui ne devait pas le prendre au dépourvu? La seconde supposition est la plus vraisemblable. Quoiqu'il en soit, il mobilisa contre les catholiques toutes ses troupes disponibles. Comme si son génie fécond en ressources et libéré de scrupules, sa science consommée de l'intrigue, son prestige renforcé par les succès n'eussent point suffi à lui garantir la victoire, il enrôla pour son service un bataillon de juristes chargés de lui forger un arsenal complet de textes et de lois soi-disant empruntés au vieux droit germanique, un état-major de professeurs destinés à rallier le monde intellectuel au nom de l'idéal prussien sous le drapeau de la science et de la civilisation, une armée de fonctionnaires tracassiers et malveillants, dressés de longue date à l'obéissance passive, sachant exécuter brutalement une consigne brutale, enchantés de faire sentir aux catholiques toutes les rigueurs d'une inflexible législation, enfin la presque unanimité des journalistes grassement rétribués ([12]) pour égarer l'opinion, l'ameuter contre les ennemis de la grandeur allemande, la gagner au chancelier champion de l'autonomie nationale contre les agents de l'étranger. Ce n'était point encore assez: l'étonnant meneur d'hommes qu'é-

---

([12]) Les soixante-et-onze millions confisqués au roi de Hanovre et les quinze cent mille livres de rentes enlevées à l'électeur de Hesse constituèrent un trésor de guerre, destiné par Bismarck à acheter ou fonder des feuilles à sa dévotion et surnommé en conséquence: *Le fonds des reptiles.*

([13]) Cf. P. Bernard. Le Culturkampf et le chancelier de fer: comment on organise une persécution. Série d'articles publiés dans les *Etudes*, Année 1906. voir surtout le 2e et le 3e. *Etudes*, Tome 109, pp. 38 et 164.

tait Bismarck, avait trouvé le moyen de réconcilier passagèrement dans une haine commune et de faire marcher de front contre le bloc catholique les deux groupes les plus puissants du Parlement : ses vieux amis, les Conservateurs, représentants de la vieille orthodoxie protestante, héritiers de ses étroitesses et de ses préjugés sectaires, et ses anciens ennemis, les nationaux-libéraux alliés de la franc-maçonnerie, adversaires déclarés de toute orthodoxie. Il disposa dès lors pour soutenir sa politique devant les Chambres d'orateurs de renom, habiles à couvrir ses pires desseins d'apparences de justice, et d'une majorité considérable, disposée à voter sans hésitation les mesures les plus arbitraires. Il pensait bien écraser dès le premier choc entre ses deux ailes, sous des forces sept fois plus nombreuses, la phalange du Centre à peine formée, isolée des autres partis, réduite à ne compter que sur elle-même, sur son droit et sur Dieu ; Bismarck raillait ces espérances.

La résistance qu'il rencontra le surprit, puis l'irrita. Comprenant qu'elle était faite de l'intime cohésion des troupes catholiques, il employa pour rompre les rangs ennemis tous les moyens que suggère la haine, jusqu'aux moins avouables. Intrigues, mensonges, calomnies, exploitation des pires préjugés furent ses armes ; l'autorité de sa parole et l'influence de sa presse les rendirent redoutables. Exciter les défiances pour produire les divisions, fut sa tactique. Trois manoeuvres qui toutes trois échouèrent furent successivement tentées ; séparer le Centre de Rome, son point d'appui ; le séparer de Mallinckrodt et de Windthorst, ses chefs les plus redoutés ; le séparer du peuple catholique, sa principale réserve. Pour le premier de ces buts, on dépeignit au Vatican le nouveau groupe comme une poignées d'agitateurs dissimulant sous des dehors religieux des visées purement politiques ; on colporta par toute l'Allemagne à grand renfort de

publicité les déclarations d'ailleurs aggravées de cardinaux trop crédules; pour le second, on exploita perfidement les origines westphaliennes et hanovriennes des deux leaders du parti, on dénonça en eux des ennemis de l'empire, des tenants attardés du passé qui détestaient l'ordre présent, on affecta par contre beaucoup de bienveillance à l'égard de leurs collègues dupes des fourberies de ces ambitieux; pour le troisième enfin, on répudia très haut toute arrière-pensée de persécution, on se posa effrontément en victimes, contraintes de s'armer pour défendre l'intégrité de la patrie allemande contre une bande de factieux, agissant de connivence avec les ennemis de l'extérieur, autrichiens et français ([14]).

Rien n'y fit: le bloc catholique ne se laissa pas entamer; l'union parfaite de ses membres leur mérita la victoire ; devant leur groupe compact, le chancelier de fer, l'homme de Sadowa et de Sedan, qui se croyait invincible, ayant toujours vaincu, dut subir à son tour l'humiliation de reculer.

E. GOUIN, p. s. s.

([14]) Cf. *Etudes*. Articles cités. 4e et 5e. Année 1906. Tome 109, pp. 494 et 751.

Mouvement des Idées

SOMMAIRE.—Les écoles du Kewatin et la représentation canadienne-française au Parlement fédéral. — La culture française : attaques dans Ontario, appui de certains groupes anglophones, encouragement fourni par la délégation Hanotaux. — La *nationalisation* : sens de la théorie et ses applications récentes, manuels canadiens, hommages patriotiques, monographies paroissiales, écrivains nationaux.— Libéralisme doctrinaire : manifestations, portrait du moderniste.— L'enseignement : collèges, écoles techniques, écoles normales. — Recherche de nos oeuvres d'art antiques. — Explication.

LE commissaire en conseil, s'il est autorisé à rendre des ordonnances concernant l'instruction publique, rend toutes les ordonnances à ce sujet ; mais, *dans les lois et les ordonnances concernant l'instruction publique, il doit toujours être décrété* qu'une majorité de contribuables d'un district—ou d'une partie des Territoires ou d'une partie quelconque moindre ou subdivision de ce district ou de cette partie, sous quelque nom qu'elle soit désignée—peut y établir les écoles qu'elle juge à propos et imposer et percevoir les contributions ou taxes nécessaires à cet effet ; et aussi, *que la minorité des contribuables* du district ou de la subdivision, *qu'elle soit protestante ou catholique, peut y établir des écoles séparées*, et qu'en ce cas les contribuables qui établissent ces écoles protestantes ou catholiques séparées ne sont assujettis au paiement que des contributions ou taxes qu'ils s'imposent eux-mêmes à cet effet (Loi concernant les Territoires du Nord-Ouest, S. R. C., ch. 62). " Supposons que ce texte, au lieu de lier le commissaire des Territoires, engage le lieutenant-gouverneur du Manitoba : ce sera la clause qui a tant

défrayé la presse québecoise et l'éloquence de la représentation canadienne-française à Ottawa au début de ce trimestre.

Le gouvernement, par un texte de loi, annexait tout un territoire à la province du Manitoba. Il avait le droit, en lui faisant ce cadeau, d'imposer à la législature locale les conditions qu'il lui plaisait. Parmi ces conditions allait-on en inscrire une qui garantît aux minorités le droit d'ériger des écoles conformes à leur croyance religieuse, des écoles *séparées* ou confessionnelles? Contraindrait-on le donataire à respecter l'article de la loi des Territoires qu'on a lu plus haut? C'est toute la question des écoles du Kewatin.

Le problème présentait deux faces. Est-il juste de reconnaître la confessionnalité de l'école et le texte de 1875, évidemment constitutionnel puisque nos hommes d'Etat l'ont inséré dans nos lois cette année-là même et d'un accord unanime, ne lèse-t-il aucun droit? Cette clause, appuyée à la fois sur le droit naturel ou l'équité et sur le droit légal ou la constitution, s'applique-t-elle au cas présent? Question de principe, question de fait : laquelle des deux allaient envisager les députés canadiens-français, puisque nos observations ne portent sur la *mentalité* que de nos nationaux ?

Si nous avons bien compris les dires de nos représentants, aucun d'eux ne semble avoir pris parti contre le principe de l'école séparée: la question de droit, ils l'ont, volontairement ou non, tenue dans l'ombre. Aussi bien s'imagine-t-on difficilement que, si elle eût été soulevée, un seul de nos compatriotes eût condamné la thèse. Le respect de toute croyance sincère a toujours été trop profondément ancré au coeur de la race pour qu'un seul de ses membres veuille jamais contraindre une minorité religieuse de fréquenter et de soutenir des écoles que sa conscience réprouve. La législation scolaire de Québec proclame assez éloquemment notre manière de voir à ce sujet.

Mais il y avait la question de fait. Sept députés conservateurs et douze députés libéraux, secondés par cinq anglo-canadiens, ont prétendu que le texte de 1875 devait être inséré dans le projet d'annexion. Le reste de nos représentants, soit trente-trois, appuyés par cent-vingt-sept anglo-canadiens, affirmèrent au contraire que l'insertion de la clause était non seulement inopportune, mais même illégale ou du moins probablement illégale.

La discussion ne portait plus sur une question de principe; ramenée au niveau d'une argutie légale, elle pouvait encore fournir l'occasion d'une joute intéressante. Malheureusement, les adversaires de la légalité semblent bien avoir voulu, conservateurs comme libéraux, sauver leur tête plutôt que l'intégrité de la législation. Aussi a-t-on entendu quelques-uns des nôtres, partant de cette prémisse dubitative que le territoire soumis à l'annexion n'avait *probablement* pas de droits, conclure que le texte de 1875 ne pouvait *certainement* pas y être appliqué.

En dehors d'eux, la plupart de ceux qui ont reculé devant l'insertion de la clause, juste en soi, ont raisonné à peu près de cette sorte: " Sans doute le Conseil privé a reconnu au Manitoba les droits acquis de l'école séparée; il a refusé cependant de consacrer le principe de la séparation. Au Kewatin la minorité n'a aucun droit acquis à ses écoles confessionnelles. Si donc nous posons le principe, notre loi sera bientôt soumise au Conseil privé qui le biffera d'un trait de plume. De plus, nous nous exposons à soulever la fureur orangiste au Manitoba. Nous ferons ainsi échouer, pour sauvegarder la liberté de quelques centaines d'individus, les améliorations que le gouvernement manitobain semble résolu d'introduire, en faveur de milliers et de milliers de catholiques, dans sa propre législation. D'ailleurs, le Kewatin faisant corps dorénavant avec le Manitoba, la loi scolaire qui

régit ce dernier s'y applique *ipso facto;* une clause spéciale, outre qu'elle serait compromettante, constituerait une immixtion et créerait l'embarras de deux lois différentes affectant la même matière et le même territoire. Enfin, cette clause, qui serait légale s'il s'agissait pour nous d'organiser une province, il nous est interdit par la constitution de l'inclure dans un simple projet d'annexion. "

Nous n'avons ni à discuter ces raisons, ni à rappeler l'argumentation qu'y opposa la minorité parlementaire. Il nous semble que la conciliation fut, dans tout ce débat comme dans bien d'autres, l'ambition dominante des adversaires de la clause. Cela posé, nous nous demandons : Depuis quand donc est-ce toujours à la minorité de céder? A supposer que les droits légaux de celle du Kewatin fussent seulement problématiques, l'adoption d'un article conforme à l'équité ne les eût-elle pas rendus certains ? Si ces droits problématiques eussent été ceux d'une majorité, aurait-on même hésité à les affermir par un texte spécial? Et enfin, admettant que la majorité anglaise eût refusé d'y souscrire, la minorité franco-canadienne aurait du moins joué son atout ; admettant que l'orangisme manitobain eût protesté, la législature locale n'aurait eu qu'à refuser un cadeau que ses commettants n'auraient pas voulu accepter avec l'hypothèque dont le grevait la loi naturelle ; admettant que le Conseil privé eût biffé l'article, tout l'odieux de cet acte aurait rejailli sur lui (1). La représentation canadienne-

(1) Le vote a produit un excellent résultat. La minorité manitobaine, si l'on en juge d'après la grande assemblée de mars, semble avoir renoncé à l'action politique dans le domaine fédéral. Elle restreint la lutte à l'arène provinciale et concentre sur ce terrain tous les groupes catholiques sans distinction de races. Cette double tactique ne serait-elle pas la voie idéale vers la solution de nos conflits scolaires? Nos coreligionnaires de là-bas auront du moins eu les premiers le courage de tenter cette expérience.

française eût fait son devoir. Peut-être, en insistant sur ce fait, que les droits à garantir étaient ceux d'une minorité protestante et non catholique, se fût-elle attiré des adhésions plus nombreuses qu'on ne croit. Quelque dût être l'événement, notre race eût une fois de plus maintenu chez nous, contre l'élément anglais lui-même, la tradition du laisser-faire britannique.

C'est de ce point de vue, tout idéal, que le vote sur la question des écoles du Kewatin nous semble marquer un nouvel amoindrissement de la *mentalité* canadienne-française. On vante les bienfaits que cette concession nouvelle doit apporter à nos compatriotes du Manitoba; nous persistons à croire que le régime de la conciliation ne saurait nous procurer, sur le terrain scolaire, que des pis-aller. Ce n'est pas là ce que les Taché, les Lafontaine et les Cartier nous avaient appris à offrir aux minorités.

* * *

Comme groupe ethnique nous sommes, nous, la minorité. La lutte qui se livre autour de notre langue va nous permettre de constater à la fois et la largeur d'esprit de nos compatriotes anglophones et la fermeté de nos nationaux.

Il faut l'avouer à notre honte : le temps n'est pas loin où certains des nôtres nous prêchaient de mettre une sourdine à nos revendications, de compter davantage sur la bienveillance des services d'utilité publique comme des pouvoirs administratifs. Grâce à Dieu, il s'est trouvé parmi nous assez de journalistes, d'orateurs et de jeunes gens, peu accessibles aux conseils doucereux, pour forcer les compagnies à reconnaître les droits de notre langue ! La politique de la persistance à réclamer gagne chaque jour de nouvelles adhésions.

Bien des causes y contribuent. Et d'abord, les déclara-

tions cauteleuses de Mgr Bourne en septembre 1910 ont excité une défiance qu'entretinrent ensuite les sourdes menées d'un clan qui n'a rien de vraiment anglais. Cette défiance s'accentue sous le coup des attaques qui nous viennent d'Ontario. Nous avons beau faire, nous ne pouvons apprendre sans frémir que la jeunesse canadienne-française de la province voisine est menacée de voir affaiblir, au détriment de notre parler, la culture bilingue donnée dans ses écoles. Ces menaces ont créé une recrudescence de sympathie pour la victime que l'on assaille en dépit de son droit de vivre naturel et légal.

Ce droit à la vie de la langue française, nous nous en convainquons chaque jour davantage à écouter les raisons constitutionnelles et les motifs de sentiment que rappelle sans cesse la discussion, à lire les témoignages qu'arrache l'évidence à certaines bouches non suspectes, comme celles du juge Riddle d'Ottawa ([2]) et des officiers de la *Ligue gaélique* de Dublin ([3]).

([2]) " La langue française est une des langues les plus pures, les plus expressives et les plus parfaites. Chaque mot a une signification qui lui est propre et qui exprime parfaitement l'idée qu'il comporte. Dans la langue française, il n'y a pas de confusion, non plus que d'équivoque. Il n'en est pas de même de la langue anglaise, qui ne convient à proprement parler qu'au langage des affaires. La langue anglaise est probablement, des langues parlées aujourd'hui, la plus pauvre et la plus banale. "

([3]) " La lutte des Canadiens-français pour la conservation de leur langue intéresse directement les Irlandais. Il se trouve que les exilés irlandais ou leurs descendants se sont rangés du côté de l'Anglais dans la guerre qui fait rage, en ce moment, contre la langue française dans le pays... Les catholiques de langue anglaise de là-bas sont, pour la plupart, des Irlandais ; la majorité des prêtres et des évêques est ou irlandaise ou d'origine irlandaise. "

" Fidèles irlandais et prêtres irlandais ont pris part dans l'Ontario à un mouvement tendant à exclure le français de l'instruction religieuse et des cérémonies du culte, notamment dans le diocèse de London où les Français sont supérieurs en nombre, où ils dépassent la population catholique de langue anglaise de plusieurs milliers. C'est là une

La conviction s'accroît, quand on considère la faiblesse des arguments qu'affichent les agresseurs et l'antipathie secrète qu'ils nourrissent dans leur coeur en guise de raisons ([4]).

Notre conviction se double d'un amour intense quand nous avons le bonheur de sentir passer sur nous la brise de France. Elle a beau ne pas toujours nous apporter tous les effluves qui en émanaient jadis; elle nous pénètre quand même. On l'a bien éprouvé lors de la venue de la délégation française. Nous n'avons été guère moins prodigues de nos hommages à l'égard d'un Hanotaux ou d'unBarthou qu'envers Botrel; un Bazin et un Lamy compensaient largement ce qui manque, pour nous fasciner entièrement, à l'idéal des pre-

---

attitude que blâment les Irlandais d'Irlande; les hommes d'Eglise irlandais devraient n'être aucunement portés à s'opposer à l'usage du français, et encore moins à employer contre les Canadiens français des procédés qui ont presque tué le gaélique non seulement en Amérique, mais chez nous (*Bulletin* de la *Ligue*, 25 mars 1911). "

([4]) " Peut-être dira-t-on que les prêtres canadiens irlandais, en décourageant l'emploi du français et en refusant d'en faire usage eux-mêmes, ont pour cela de bonnes raisons religieuses et croient que des catholiques sans l'anglais seraient inutiles comme missionnaires parmi des populations non catholiques. La fausseté de cette opinion a été depuis longtemps démontrée; et un écrivain avoua, dans la *Catholic Encyclopoedia*, qu'il y avait *des raisons politiques pour ne pas encourager ni faciliter l'usage du français dans les églises françaises* des Etats-Unis, ce qui nous autorise à supposer que ces mêmes raisons ne sont pas tout à fait étrangères à la campagne actuelle au Canada... En employant contre les Français, comme dit un auteur de cette race, des procédés contre lesquels nous luttons chez nous, nous faisons preuve d'ingratitude et, l'on peut ajouter, de myopie politique (*Ibidem*). "

Un écrivain britannique, dans le *Chambers' Journal*, émet son opinion sur les nationalistes irlandais du Canada. Elle contient peut-être sa part de vérité : "Je ne crois pas, dit-il, que les catholiques irlandais auraient beaucoup d'objections à l'union du Canada et des Etats-Unis; car, sans doute, ils considèrent qu'ils atteindraient ainsi leur double but: d'une part, échapper au drapeau britannique et, de l'autre, *prendre le dessus sur les catholiques français canadiens dans la question des langues.* "

miers. On l'éprouvera davantage au *Congrès* prochain *de la Langue française*: notre idiome y chantera sur tous les tons et sur toutes les lèvres sa résolution de survivre aux coups les plus sournois de ses ennemis.

Le résultat de leurs attaques est d'ailleurs facile à prévoir. Par une réaction providentielle, tout ce qu'on entreprend pour tuer la justice et la beauté dans le monde ne fait que décupler la passion de leurs adorateurs. Notre langue a pour elle le droit et la beauté; plus on tentera de la frapper, plus il se lèvera de soldats pour briser les armes entre les mains des agresseurs. Renaissent les Richardson: les Papineau comme les Lafontaine pulluleront ! Les compagnies de messageries, de téléphone et de télégraphe, les bureaux de la douane et du revenu l'ont constaté; d'autres l'apprendront encore à leurs dépens.

* * *

Ce résultat est-il vraiment le seul que doive produire cette campagne acharnée? Vive Dieu! Jamais les Canadiens français ne se sont livrés avec plus d'ardeur au développement parmi les leurs de la culture française.

Le zèle avec lequel on propage et l'on applique la théorie de la *nationalisation* est la manifestation la plus actuelle de cette tendance. Sans doute, on exagère de ci de là les intentions de ceux qui ont lancé le mouvement et créé le mot. *Nationaliser,* c'est évidemment s'intéresser davantage aux choses de chez soi. C'est exprimer de préférence les idées, les sentiments, les aspirations qui sont ceux de chez soi. Mais encore, pour rendre les leurs, les Franco-Canadiens n'ont-ils d'autre organe que cette langue admirable tombée des lèvres de leurs pères et accrue des apports qu'ont nécessités les usages et les besoins particuliers à leur pays. On fausse donc la

théorie quand on la représente comme n'admettant presque plus l'emploi que de nos idiotismes. On la fausse encore quand on s'imagine qu'elle proscrit les sujets étrangers. Les exclure, ce serait tarir la plupart de nos sources d'inspiration. La culture intellectuelle est encore trop peu développée chez nous pour que nos écrivains fassent oeuvre féconde en se bornant aux thèmes canadiens.

Dès lors, *nationaliser,* selon nous, c'est, en exploitant avec soin une richesse d'emprunt, mettre mieux à profit les créations heureuses d'expressions que nous suggère notre génie particulier. C'est, en ne négligeant pas de nous abreuver à des sources extérieures, cultiver plus que par le passé le riche fonds de notre terre, de notre nature, de nos horizons, de notre manière de vivre et de notre histoire. C'est enfin, en ne comprimant pas les vibrations qui agitent toute âme humaine, faire sonner toujours les cordes de notre âme à nous et développer les sujets même étrangers à l'aide de nos propres idées, de nos propres sentiments, de nos propres fantaisies.

C'est ainsi que de plus en plus on semble comprendre et appliquer la théorie. Nos manuels d'étude sont le fruit de la pensée et du labeur des nôtres. Quand donc la production intellectuelle sur ce terrain fut-elle chez nous plus abondante? Après les *Eléments de Minéralogie, de Géologie et de Botanique* de Mgr Laflamme, la *Summa Theologica* de Mgr Pâquet, le *Traité de Physique* de M. l'abbé Simard, le *Manuel de la parole* de M. Rivard, le Séminaire de Québec, d'où étaient sorties ces oeuvres, ne vient-il pas de nous donner, à lui seul, la *Philosophia peripatetico-scholastica* de M. l'abbé Lortie, *L'Art d'écrire* et *Les Genres littéraires* de M. l'abbé Dion, la *Grammaire française* de M. l'abbé Aubert, la *Géographie* de M. l'abbé Garneau, le *Manuel d'histoire de la philosophie* de M. l'abbé Robert ?

Que si l'on entend, par *nationalisation*, l'exploitation des sujets canadiens, l'attachement à la théorie est des plus sensibles. C'est le culte pour les grands hommes de notre histoire qui a suscité le mouvement d'où jailliront trois oeuvres d'art, témoignage de notre patriotisme: le monument Cartier, le tombeau de Crémazie, la statue de Dollard. De ce même goût provient la publication de plus en plus fréquente de monographies locales: *L'Histoire de la Baie du Febvre* de M. le curé Bellemare ajoutait, hier encore, un ouvrage intéressant au catalogue des cinquante volumes environ d'histoire paroissiale que nous possédions déjà ([5]).

Par leur nature, des livres comme celui-là nous décrivent la manière d'être de nos pères. A travers les actes nous devinons l'âme, ses pensées et ses impressions; elle s'y exprime peu, directement. Dans d'autres volumes récents les auteurs étalent leur âme à eux; leurs sentiments personnels se font jour. Qu'ils traitent de sujets généraux ou canadiens, qu'ils parlent eux-mêmes ou fassent parler à leur place des personnages, presque toutes leurs pages sont une efflorescence de l'éducation particulière qu'ils reçurent au Canada, l'expression de notre façon de comprendre et de traduire la vie humaine ou les spectacles de la nature. Dans des études spéciales nous dirons bientôt avec quelle intensité ce troisième caractère de la *nationalisation* se manifeste dans les *Propos canadiens* de M. l'abbé Camille Roy, dans le roman de M.

([5]) Nous n'avons pas à parler ici du livre du Père Jones: *Huronia*, paru dans la collection des Archives d'Ontario, non plus que de la trilogie du Père Campbell: *Pioneer Priests in America*, ou des écrits historiques du professeur Colby de McGill. Le son de ces noms dit assez pourquoi. Nous ne saurions trop insister pourtant sur la valeur de ces oeuvres canadiennes. Pour une autre raison, parce qu'elle étudie, avec un esprit purement scientifique, un sujet étranger, nous nous contentons de signaler la thèse récente du premier docteur canadien-français en histoire, l'abbé Joseph Laferrière: Etude sur Jean Duvergier de Hauranne, *abbé de Saint-Cyran* (Louvain, février 1912).

Hector Bernier : *Au large de l'écueil.* On le retrouverait déjà dans le *Miroir des jours* de M. Albert Lozeau comme dans ses *Billets du soir,* dans *Vers l'idéal* de M. Remi Tremblay, dans *Le Théâtre à Montréal* de M. Marcel Henry, quelles que soient d'ailleurs les imperfections que peut-être nous signalerons plus tard dans ces quatre volumes. On a reconnu parfois le son de cette âme sur les lèvres de M. Monpetit quand il parlait de Rostand le 1er mars dernier, quand il disait adieu tout récemment à la délégation française. C'est elle qui vibrait dans les deux articles de l'abbé Groulx sur *Le sou des tout petits* et *Mes vacances à Crech' Bleiz* (6). De ses effluves lumineux et chauds palpitera le volume de *Lectures canadiennes* que le même abbé Groulx prépare en ce moment, de concert avec un autre professeur (7).

Dans tous ces ouvrages, bien que les harmonies en soient on ne peut plus variées, retentit la même musique, le même amour de la terre natale, la même ambition de la mieux comprendre et de la mieux chanter, le même culte pour les fortes traditions qui ont maintenu notre race, son respect de la foi, sa passion du beau comme du bien.

* * *

Pourquoi faut-il que, sous certaines touches et sur certaines lèvres, cette âme rende parfois un autre son? Les accords dissonants de l'incrédulité et du sophisme prétendu-

---

(6) *Le Devoir,* 2 et 23 mars 1912.

(7) A ce sujet, notons que le gouvernement provincial vient de prendre une initiative intéressante. Il attribue une somme de $30,000 à l'un de nos libraires pour que celui-ci fasse réimprimer certaines oeuvres de nos écrivains. Ainsi les livres des nôtres seront par milliers décernés en prix dans nos écoles. Nous reviendrons sur l'encouragement que le pouvoir public donne à nos hommes de lettres.

ment scientifique, la France les avait entendus depuis longtemps; en dehors de la période voltairienne de 1848, ils n'avaient guère eu d'écho dans notre Canada français.

Est-ce pour rappeler cette époque malheureuse que *La Vie* de M. le docteur Laurendeau contredit si violemment notre tour d'esprit? En condamnant les théories du livre, Mgr l'évêque de Joliette aurait eu raison de proscrire aussi la tendance antinationale qui y perce trop souvent.

Cette attaque probablement involontaire dirigée contre nos croyances, qui sont celles de l'Eglise et de la vraie science, n'aurait-elle pas pour principe l'infiltration de plus en plus marquée parmi nous d'une doctrine déplorable? Celle-ci comporte, à sa base, la manie du libre examen et s'est exprimée d'abord par un libéralisme en apparence uniquement politique. Est-ce que ce libéralisme primitif ne semble pas évoluer parfois, et rapidement, et sur une pente fatale, vers le libéralisme doctrinaire? On se le demande quand on entend un Canadien soutenir, du moment qu'elles discréditent l'Eglise, les thèses historiques les plus controuvées, comme celle qui prétend que Rome aurait déclaré l'invalidité du premier mariage de Napoléon. Dans certains établissements, l'on ne paraît pas avoir fait de place à l'influence directe de la religion. Avons-nous tort de soupçonner que l'on veut y ménager les occasions de se faire entendre à " la vieille chanson qui berçait la misère humaine " ? L'appel, à des fonctions officielles ou semi-officielles, d'hommes depuis longtemps suspects au point de vue doctrinal ne s'expliquerait-il pas par l'indifférence où est tombée en certains conseils la meilleure part de notre héritage national ?

Nous nous demandons enfin s'il serait si difficile de découvrir, même parmi nous, le modèle de ce portrait que burinait hier l'un de nos observateurs les plus sagaces ([8]) :

([8]) *L'Action Sociale*, Québec, 13 mai 1912.

Le modernisme se manifeste chez les catholiques qui en sont les tristes victimes, et ce trait de diagnostique moral est à retenir, par une tendance à mettre le *minimum* de religion en tout : le *minimum* de religion en philosophie ; le *minimum* de religion en économie sociale ; le *minimum* de religion en littérature ; le *minimum* de religion en politique ; et, ce qui est encore plus grave, le *minimum* de religion en éducation.

Le catholique moderniste cherche à " réduire indéfiniment " la part du surnaturel dans la vie individuelle et dans la vie sociale. Il n'aime pas à parler de la divinité de Jésus-Christ, de ses miracles, de l'infaillibilité de l'Eglise et, surtout, de l'infaillibilité du Souverain-Pontife. En un mot, les grandes vérités éternelles ne se trouvent presque jamais sur ses lèvres ni sous sa plume. Il a comme honte de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On dirait que toute la pratique de la religion consiste à peu près uniquement, pour lui, à se faire pardonner son titre de catholique par les ennemis de l'Eglise.

Le catholique moderniste raffole du scabreux en art et en littérature, sous prétexte que c'est de la " vérité ", du " vécu ". Et il prétend ainsi se faire estimer, pour son " esprit large ", des adversaires de la religion, qui le savent prêt à toutes les basses besognes par " esprit de conciliation " et qui ne manquent jamais de l'exploiter jusqu'à en faire une guenille.

Le catholique moderniste se montre toujours plein de " charité " pour les compagnies dangereuses. Il garde son mépris pour les francs catholiques, auxquels il ne ménage ni les critiques ni les injures. Il est essentiellement poltron et abhorre les luttes religieuses. S'il a à en raconter des épisodes, il ne manque jamais de donner le mauvais rôle aux catholiques, ou bien il les couvre de ridicule. De plus, il attribue toujours aux courageux lutteurs, qui se sont sacrifiés sans compter, la responsabilité, de la défaite, quand défaite il y a eu. Pour lui, défendre publiquement la religion attaquée, c'est *se couvrir du manteau de la religion pour faire avancer ses intérêts personnels.* Il oublie de dire qu'il couvre lui-même ses plus honteuses reculades sous le manteau de la prudence. Il se déclare partout amant de la paix religieuse, dont il loue hypocritement les beautés même sous le talon de l'ennemi. L'idéal de la paix religieuse, pour lui, c'est le *far niente.*

Le catholique moderniste ne cesse de chanter les douceurs de la liberté. Vous ne l'entendrez jamais revendiquer les droits de la vérité. Sa grande maladie, c'est le manque de foi, et sa compagne assidue, l'ignorance religieuse. Il a tout lu, excepté des ouvrages de doctrine catholique. Toute sa gloire consiste à savoir le nom du dernier roman de l'auteur le

plus souvent condamné par l'*Index* et à faire l'analyse de la pièce la plus scandaleuse du théâtre contemporain.

Le catholique moderniste marche toujours à côté du catholique libéral dans les luttes politico-religieuses. Le modernisme n'est d'ailleurs rien autre chose que du libéralisme renforcé de protestantisme. Tous les deux, le moderniste et le libéral, pratiquent le libre-examen, sans toutefois le prêcher en théorie.

Leur première question, à tous les deux, quand se produit une condamnation pontificale ou épiscopale d'une oeuvre ou d'une personne, est assez souvent celle-ci: "Qu'est-ce que le Pape a à faire là-dedans? Pourquoi l'évêque se mêle-t-il de cette question ? "

Quelques-uns de nos juges semblent s'être posé cette question quand ils se prononçaient sur la valeur du mariage et ignoraient ou dédaignaient les prescriptions du *Ne temere.*

* * *

De cet esprit l'un de nos journalistes nous a aussi fourni un échantillon en blâmant la vigilance qu'exercent les maîtres de nos collèges classiques sur les lectures de leurs élèves (9). Ils doivent savoir pourtant mieux que lui ce qui convient ou ne convient pas à de jeunes âmes que le contact avec la vie n'a pas encore blindées. Si la direction sacerdotale semble indispensable dans l'enseignement primaire, pourquoi servirait-elle d'éteignoir dans l'enseignement secondaire? Or, notre gouvernement lui-même a confessé les heureux effets de la surveillance du prêtre quand il a voulu soumettre nos écoles primaires au régime de la paroisse, où le prêtre est à la fois la lumière des esprits et le gardien de la morale. Il les proclame encore en préposant le prêtre aux Ecoles Normales qu'il multiplie.

---

(9) *Le Canada*, 29 février 1912: Billet du matin.

De la multiplication de ces établissements nous aurions voulu parler plus au long. Deux lettres récentes nous en fourniraient une occasion propice : l'une, celle de Mgr Bernard, résume avec précision les services qu'ils rendent au point de vue de la formation professionnelle ; la circulaire de Mgr Archambeault expose les avantages qui découleront de l'enseignement catholique reçu dans ces maisons par nos futures institutrices. Et le dernier rapport de notre Surintendant de l'Instruction publique nous renseignerait sur les résultats obtenus déjà tant dans les deux écoles de garçons que dans les huit écoles de filles ([10]).

Nous reviendrons un jour sur ce sujet. Il nous faudra dire aussi quel état d'esprit révèlent chez les nôtres la création de l'*Ecole d'enseignement supérieur des jeunes filles* et les publications de l'*Ecole d'économie sociale*. Nous supputerons le profit que nous sommes en droit d'attendre de nos *Ecoles Techniques* et de l'*Ecole des hautes études commerciales ;* du *Bulletin de l'enseignement secondaire* annoncé déjà sous le manteau ; des luttes en faveur de la tempérance, contre la tuberculose et pour l'amélioration du parler populaire ; de l'ardeur enfin avec laquelle on recherche les vieux tableaux, les oeuvres d'art apportées ici à l'époque de la Révolution ([11]).

Toute cette activité démontrera que la race canadienne-française n'entend pas abandonner la tradition de la culture intellectuelle, force de la mère-patrie, mais qu'elle veut aussi, tout en demeurant française, devenir de plus en plus canadienne en passant *au large de l'écueil.*

([10]) Ecoles de garçons : Québec (Laval), Montréal (Jacques-Cartier). —Ecoles de filles : Québec, Montréal, Rimouski, Trois-Rivières, Chicoutimi, Nicolet, Valleyfield, Hull. Cet automne même, deux autres s'ouvriront à Joliette et à Saint-Hyacinthe.

([11]) On vient d'en découvrir trois à l'évêché de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, dont un Van Dyck. Qu'on se rappelle la campagne menée à ce sujet par M. Hormisdas Magnan, dans *L'Action Sociale*, de Québec, en 1908 ou 1909.

* * *

Plus tard, nous aurons à préciser les droits et les devoirs de la critique littéraire. Décidément, auteurs et critiqués ne s'entendent pas chez-nous sur ce sujet. Dans un long mémoire, M. Paul Morin nous reproche de l'avoir vilipendé quand nous appréciions, en avril dernier, *Le Paon d'Email.* Nous n'avons jamais vu ni connu M. Paul Morin, pas plus que M. Pierre Loti; nous avions d'ailleurs le devoir de penser, et nous pensions, en fait, que la vie personnelle de l'auteur ne présente aucun des caractères dont nous avons cru découvrir la trace dans son livre. Nous continuons de le croire et nous sommes assuré que nos lecteurs le croient comme nous. Est-ce notre faute si les idées et les sentiments *exprimés dans son oeuvre,* pour totalement différents qu'ils soient de ses sentiments et de ses idées *réelles,* ont appelé de notre part une condamnation ? En, soumettant son volume à l'appréciation de la *Revue Canadienne,* M. Morin ne donnait-il pas par le fait même au critique le droit de le juger *d'après son livre?* Il serait vraiment désolant que l'on en fût rendu à confondre la moralité de l'homme avec celle de l'écrivain. La première ne nous regarde pas; mais nous réclamons notre droit de condamner l'autre, quelque nom que porte l'écrivain, quelque noble que soit sa conduite privée, quand elle nous paraît sujette à réprobation.

Emile CHARTIER.

A travers les Faits et les Oeuvres

La conférence de Malte. — L'Angleterre dans la Méditerranée. — La Triplice, — Changements ministériels. — Reprise de la session. — Le " disestablishment " dans le pays de Galles. — L'anglicanisme battu en brèche. — Le sentiment catholique. — Le *Home Rule*. — L'amendement relatif au Sénat irlandais. — En France. — L'élection de M. Deschanel. — M. Poincaré et la représentation proportionnelle.— Les relations franco-anglaises et franco-russes. — Un projet de loi pour encourager les familles nombreuses. — Mort de M. Frédéric Passy. — Les élections en Belgique. — Victoire des catholiques. — La coalition libérale-socialiste. — Les deux questions en cause, la loi scolaire et le vote plural. — Le suffrage universel et son correctif. — Aux Etats-Unis. — Roosevelt et Taft. — Un troisième parti. — Au Canada.

QUELQUES jours avant la reprise de la session du Parlement anglais, un événement s'est produit, qui a provoqué beaucoup de commentaires. C'est une conférence tenue à Naples par le premier ministre de la Grande-Bretagne, M. Asquith, M. Winston Churchill, premier lord de l'Amirauté, lord Kitchener, et l'inspecteur de la Marine, Ian Hamilton, commandant en chef des forces anglaises dans la Méditerranée. Les dépêches ont annoncé que cette conférence était " le résultat direct des décisions récentes de l'Amirauté, qui a diminué les forces de la Méditerranée pour augmenter celles de la mer du Nord. Ces décisions ont fait naître les discussions les plus vives et ont fait songer à remplacer l'entente cordiale par une alliance anglo-française. "

Les membres de la conférence devaient étudier la question de rendre plus fortes les garnisons britanniques d'Egypte et des autres places situées sur la route des Indes, et aussi la situation causée par la présence des navires de guerre dans la mer Egée.

A l'issue de la conférence, une déclaration officielle a été publiée. On y lisait entre autres choses: " Les lords et les commissaires de l'Amirauté ayant fait une inspection de la flotte méditerranéenne à Malte, désirent exprimer leur satisfaction sur l'efficacité de l'organisation. C'est leur intention d'utiliser pleinement les avantages de cette importante et complète base navale dont la valeur pour la marine anglaise est constante. Ils se proposent de donner au chantier de réparation des proportions qui lui permettront toujours de répondre aux besoins, soit en temps de paix, soit en temps de guerre, de toute la flotte faisant croisière ou bataille dans la Méditerranée. Les sous-marins joueront une part de plus en plus importante dans la défense de l'île. "

Sous les réticences voulues de ces déclarations, on sent la préoccupation de l'Angleterre, et son dessein de maintenir sa suprématie dans les eaux de la Méditerranée. L'Italie a maintenant une très forte flotte. L'Autriche est en train d'augmenter et de fortifier la sienne. Elles sont les alliées de l'Allemagne, et toutes deux sont des puissances méditerranéennes. Par conséquent leur efficacité navale peut être de nature à éveiller l'attention du gouvernement anglais. Tout ceci sert à expliquer la conférence de Malte.

Pendant que le premier ministre était dans la Méditerranée, des changements ministériels ont eu lieu; et, chose assez curieuse pour que les dépêches aient cru devoir signaler le fait, les pourparlers qui ont eu lieu pour régler d'une manière finale ces modifications dans le personnel du cabinet, ont eu pour intermédiaire le télégraphe sans fil. Ce sont des marconigrammes qui ont été échangés entre M. Asquith à Malte et lord Loreburn à Londres. Celui-ci était lord chancelier, et voulait, depuis quelque temps, se retirer. Il a fait agréer sa démission par le premier ministre. C'est lord Haldane, secrétaire d'Etât de la guerre, qui est devenu lord chancelier. Et il

a été remplacé par le colonel Seely, qui était sous-secrétaire de ce département. Il y a quelques mois, on avait dit que M. Asquith pourrait bien abandonner la direction du parti et s'en aller siéger comme chancelier, sur le sac de laine, à la Chambre des lords. Mais à l'heure actuelle il est évident qu'il ne peut songer à quitter son poste à la tête du gouvernement. La question de son remplacement pourrait faire éclater une scission profonde dans les rangs du parti libéral.

C'est le 4 juin que le Parlement a repris ses séances, après les vacances de la Pentecôte (*the Whitsuntide holiday*). Le programme de ses travaux est extraordinairement chargé. Il y a d'abord l'étude en comité des articles du projet de loi sur le *Home Rule*. Il y a ensuite le bill pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le pays de Galles. On a parlé de l'abandon de cette mesure par le gouvernement. Un grand nombre de députés ministériels ne la voient pas d'un bon oeil. Mais le cabinet ne pourrait la supprimer sans provoquer une crise. Il nous paraît certain que le chancelier de l'échiquier, M. Lloyd George, sortirait avec fracas du ministère plutôt que de consentir à une telle reculade. Il tient à cette mesure plus qu'à toute autre, et il a derrière lui toute l'armée des non-conformistes. Il est gallois lui-même, et il réclame depuis longtemps l'abolition de " l'établissement " dans la principauté galloise. L'Eglise anglicane de cette partie du Royaume-Uni comprend quatre diocèses : ceux de Bangow, de Llandoff, de Saint-Asaph et de Saint-David. Les dotations et les revenus que possède cette Eglise ont été en grande partie enlevés à l'Eglise catholique lors de la Réforme. Et ils sont le fruit de la spoliation. Lorsque M. Lloyd George se sert de cet argument envers les détenteurs de ces biens, il les met dans une position difficile. Ce fait pourrait aussi induire les catholiques anglais à se montrer plutôt favorables au projet de séparation. Mais ce point de vue n'est pas celui auquel se

placent un grand nombre d'entre eux. Ils songent à la question de principes. Ils savent bien que l'anglicanisme ne subit en ce moment que ce qu'il a fait subir jadis au catholicisme. Cependant ils ne voient pas sans un certain regret l'Eglise anglicane en butte aux attaques de l'irréligion moderne. Telle qu'elle est, elle représente encore l'idée religieuse, quelque diminuée que soit celle-ci. Et avec elle disparaîtra une digue qui s'opposait au flot montant de l'universelle incrédulité ! C'est ce sentiment que nous trouvions ces jours derniers sous la plume d'un correspondant catholique anglais. " L'anglicanisme, écrit-il, représente aujourd'hui tant bien que mal une digue religieuse et sociale dans le monde britannique non-catholique, vis-à-vis du radicalisme religieux et social représenté par la plupart des sectes non-conformistes, dont l'homme représentatif est le néfaste Lloyd George. C'est pour cela que les catholiques se sont unis aux anglicans pour défendre la situation actuelle des écoles confessionnelles en Angleterre contre les assauts répétés des ministères libéraux. Aujourd'hui, l'Angleterre est à un tournant de son histoire ; la marée démagogique monte à l'assaut des traditions religieuses et sociales de la vieille Angleterre. Quoique les catholiques doivent faire des exceptions, ils ne peuvent pas se dissimuler que ce que la marée démagogique bat surtout en elles, c'est le principe conservateur religieux et social, et ce qu'elle pousuit surtout c'est la laïcisation de l'Etat dans l'intérêt des sectes. "

C'était là la manière de voir des cardinaux Manning, Newman et Vaughan. On sait que le premier n'a jamais dissimulé son hostilité envers la séparation de l'Eglise et de l'Etat en Angleterre. A ses yeux mieux valait l'Etat avec une religion rétrécie, que l'Etat sans religion.

Outre cette mesure pour abolir " l'établissement " de l'Eglise anglicane dans les Galles, et celle du *Home Rule,* il y aura celle de la franchise électorale. Le premier ministre a

annoncé qu'elle allait être présentée incessamment. Le bill va, paraît-il, être très simple et très radical. Il va doter l'Angleterre du suffrage universel, d'après la formule *one man, one vote.* On n'exigera qu'une résidence très courte; on simplifiera la procédure d'enregistrement, et elle se fera désormais aux frais de l'Etat. Il serait aussi question de décréter que toutes les élections se feront le même jour. Un amendement relatif au suffrage des femmes sera certainement introduit; mais il est difficile de prédire quelle en sera la nature et la fortune.

La Chambre des Communes a commencé à étudier le bill du *Home Rule* en comité. Un groupe de radicaux, partisans du ministère, s'est opposé à l'article relatif à la Chambre haute, et a proposé un amendement pour le faire biffer. M. Jos. Martin, l'ancien procureur général du Manitoba, maintenant membre du Parlement britannique, a prononcé un discours à l'appui de cette motion. Il a déclaré entre autres choses que le *Home Rule* était populaire au Canada, parce qu'on avait toujours représenté ici que tout ce que l'Irlande demandait c'était une Législature semblable à nos législatures provinciales, lesquelles, pour la plupart, n'ont pas de seconde Chambre. Cet argument ne nous semble pas péremptoire. M. Redmond, le leader irlandais, qui a parlé ensuite, n'a pas relevé cette partie du discours de M. Martin. L'amendement a été rejeté par une majorité de 89 voix, et la Chambre des Communes a décrété que la Législature irlandaise aurait une Chambre haute.

Une nouvelle grêve a éprouvé l'Angleterre, celle des employés de transport. Plusieurs milliers d'entre eux ont abandonné l'ouvrage et les compagnies de navigation se sont trouvées dans un terrible embarras. Mais les dernières nouvelles indiquaient que la crise ne serait pas aussi longue ni aussi désastreuse qu'on a pu le craindre un moment. Tout de même

l'Angleterre, qui pendant longtemps a peu connu ces troubles sociaux, en a sa large part depuis quelques années. Il y a évidemment quelque chose de changé, et une redoutable évolution s'accentue en Grande-Bretagne.

* * *

Nous avons vu dans notre dernière chronique, que M. Deschanel avait été élu président de la Chambre des députés, en France, pour remplacer M. Brisson, et que son élection était un échec pour les radicaux. Les commentaires de la presse parisienne ont donné cette note avec un remarquable ensemble. L'*Aurore* a déclaré que le succès de M. Deschanel était " une victoire pour les unifiés, les réactionnaires et les proportionnalistes. " Le *Soleil* a émis l'avis que "cette élection montre le désarroi des radicaux, et les obligera à reconstituer un nouveau groupe ". Suivant l'*Autorité* elle " signifie la fin du Bloc et du parti radical ". Le *Rappel* a constaté que le parti radical est définitivement battu. Quant à la *Lanterne*, l'un des principaux organes du Bloc, elle a reproché aux radicaux leur désunion qui a assuré le triomphe de M. Deschanel. Tout cela indique bien que le parti radical est en baisse.

Ce qui l'indique encore, c'est l'attitude déterminée que vient de prendre M. Poincaré au sujet de la représentation proportionnelle. Il a annoncé, au nom de son gouvernement, qu'une mesure, décrétant l'adoption de ce système, va être présentée par le cabinet lui-même aux lieu et place de celui qui émanait de la commission, et que le ministère va en demander l'adoption immédiate. On sait que le parti radical est vraiment hostile à cette réforme électorale. Il faut donc que M. Poincaré pense ce parti bien en baisse pour se montrer aussi résolu.

Le premier ministre a fait aussi récemment une déclaration d'un autre genre. Il s'agissait de la politique étrangère et ses paroles semblent avoir été accueillies avec une vive satisfaction par la Chambre. Son exposé des relations de la France avec l'Angleterre et la Russie a donné satisfaction à l'opinion. Dans les cercles politiques on affirme que les trois gouvernements, français, russe et anglais, n'avaient jamais, jusqu'à l'arrivée au pouvoir du cabinet Poincaré, échangé avec une aussi grande liberté et une aussi grande confiance leurs idées sur les questions qui surgissent constamment aux quatre coins du globe. L'entente de ces gouvernements, assure-t-on, devient de jour en jour plus intime et plus fraternelle. On attache une grande importance à l'entrevue qui doit avoir lieu, le 10 août prochain, à Péterhof, entre le Tsar et M. Poincaré. Cette nouvelle a fait s'évanouir les bruits de désaccord diplomatique qui avaient couru durant quelques semaines.

Un projet de loi d'une nature spéciale vient d'être soumis au Parlement français. Ce n'est pas un ministre actuel, mais c'est un ancien ministre qui en est l'auteur. M. Messimy, ministre de la guerre dans le dernier cabinet, propose d'accorder une pension aux mères qui ont plus de quatre enfants. C'est une nouvelle tentative pour enrayer le progrès de la dépopulation en France, en face de la plus récente statistique qui montre pour l'an dernier 742,114 naissances seulement, contre 774,983 décès. M. Messimy propose que l'argent nécessaire à l'exécution de son plan soit prélevé au moyen d'un impôt sur les célibataires et les ménages sans enfants.

Un célèbre économiste français vient de mourir; M. Frédéric Passy est décédé à Paris à l'âge de 90 ans. Né en 1822, il était entré très jeune au Conseil d'Etat, dont il avait été auditeur de 1846 à 1849. Pendant de longues années il fut professeur libre d'économie politique. On lui doit entre autres ouvrages les suivants : *Mélanges d'économie politique; De la*

propriété intellectuelle; les Machines et leur influence sur le progrès social; Histoire du travail; De l'instruction secondaire; Principes de la population; Malthus et sa doctrine; Solidarité du travail et du capital, etc. En 1867, il avait pris une part prééminente à la fondation de la Ligue permanente et internationale de la paix, et il en devint le secrétaire général. En 1874, il entra au Conseil municipal de la Seine, et en 1881 il fut élu député pour le huitième arrondissement de Paris. A la Chambre il présenta une motion demandant au gouvernement de prendre l'initiative du désarmement général et de l'arbitrage international. Il entra à l'Académie des Sciences morales en 1877. En 1901, il obtint concurremment avec Duvant le prix Nobel de la paix. Comme on le sait, il était un pacifiste ardent et dévoué. C'était un homme de labeur, mais ses principes et ses théories étaient trop souvent faux et et pernicieux.

* * *

Tournons maintenant avec joie nos regards vers la Belgique. Dieu merci les élections générales qui ont eu lieu le 2 juin en ce pays, se sont terminées par le triomphe des catholiques. Le cartel libéral-socialiste a subi une défaite éclatante. Depuis 1884, c'est la plus belle victoire que les catholiques aient remportée. Le moment était décisif, la lutte était ardente, et l'on pouvait concevoir quelque anxiété.

Aux dernières élections générales, le gouvernement avait perdu du terrain, et la majorité avait été réduite à six voix. Depuis lors, plus d'une crise avait ébranlé le parti catholique. L'année dernière, au mois de juin, le cabinet Schollaert avait été obligé de se retirer à la suite d'incidents que nous avons relatés ici. Il s'agissait, nos lecteurs se le rappellent peut-

être, du projet de loi scolaire. Cette mesure avait pour objet de mettre les écoles confessionnelles sur un pied d'égalité avec les écoles non confessionnelles au point de vue des subventions officielles. Les écoles officielles recevaient des subventions et de l'Etat et des provinces. Les écoles libres et confessionnelles, non adoptées par les autorités municipales, ne recevaient de subventions que de l'Etat. C'était une injustice, et il y avait vingt-sept ans qu'elle durait, malgré la majorité dont disposaient les catholiques. Le gouvernement de M. Schollaert. entreprit d'y mettre fin. Et voici comment. Il institua le bon scolaire, c'est-à-dire un certificat officiel délivré aux parents, et représentant les frais d'écolage des enfants tenus de fréquenter une école quelconque, soit officielle et confessionnelle, soit officielle et non confessionnelle, soit libre, confessionnelle, et non adoptée par l'autorité provinciale. Chaque année le père devrait remettre à l'administration de l'école choisie par lui le bon scolaire qu'il aurait reçu. Et armée de ce titre, cette administration aurait pu recouvrer de l'Etat, de la province et de la commune, les sommes représentées par l'ensemble de ces titres dans la proportion suivante : 60 pour cent de l'Etat, 10 pour cent de la province, 30 pour cent de la commune. De cette façon, chaque père de famille était libre de choisir l'école où il voulait envoyer son enfant. Et du moment que cette école remplissait les conditions voulues, il recevait un titre représentant pour lui le coût de l'écolage. Telles étaient les grandes lignes du projet.

Dans l'ensemble c'était vraiment un acte de réparation. Mais la gauche, l'opposition libérale et socialiste, ne chantait pas sur cette note. Animée du plus exécrable esprit sectaire, elle souleva les préjugés et ameuta les passions anti-religieuses contre cette mesure de justice. Elle ne recula devant aucun moyen pour enrayer le projet de loi. Elle adopta une tactique d'obstruction et de sabotage dans le Parlement, de vio-

lence et de désordre dans la rue. Et malheureusement, au moment le plus critique, tout son vacarme réussit à intimider le roi Albert 1er. Il intervint tout-à-coup auprès de son ministère, et lui demanda d'ajourner la mesure scolaire jusqu'après les élections de 1912. M. Schollaert, qui avait inscrit cette législation en tête de son programme politique, ne crut pas devoir accepter la responsabilité de ce recul et de ce retard, et il démissionna. L'opposition triompha, et le parti catholique eut un moment de désarroi et d'anxiété. Mais un nouveau ministère catholique fut constitué sous la présidence de M. de Brocqueville. Et c'est lui qui se présentait cette année devant l'électorat. Comme on le voit la question scolaire se trouvait posée devant le peuple belge dans des conditions particulièrement importantes. Ces élections avaient en quelque sorte le caractère d'un referendum. Aussi avec quelle rage, quelle mauvaise foi, quel acharnement l'opposition libérale-socialiste a-t-elle attaqué, dénoncé et dénaturé le projet de loi scolaire. Elle a crié à la ruine, à la spoliation du trésor au bénéfice d'un enseignement obscurantiste. Elle a fait appel aux plus mauvais instincts et aux plus haineuses passions.

Et en même temps qu'elle faisait campagne sur le terrain scolaire, elle agitait la question de la réforme électorale. " A bas le vote plural, et vive le suffrage universel pur et simple." Tel était son second cri de guerre. Le régime électoral belge a quelque chose de très spécial. Il est basé sur le suffrage universel, mais pas sur le suffrage universel ordinaire. Le suffrage universel belge est corrigé — nous nous servons de ce mot à dessein — est corrigé par le vote plural. Et voici de quelle manière. Tous les citoyens belges âgés de vingt-cinq ans, et non frappés de déchéance, ont droit de suffrage. C'est ce que l'on appelle " la voix du citoyen ". Mais de plus, tout citoyen, âgé de trente-cinq ans, père de famille, et imposé d'au

moins cinq francs de contribution personnelle (celle qui grève les portes, les fenêtres, les domestiques), et tous les propriétaires d'immeubles ayant une valeur d'au moins 2,000 francs, ont droit à un second vote. En outre, ceux qui ont fait des études moyennes du degré supérieur, ceux qui occupent une fonction publique, exercent ou ont exercé une profession impliquant les connaissances de l'enseignement moyen au degré supérieur, ou celles de l'enseignement supérieur lui-même, tous ceux-là ont droit à trois votes. On voit immédiatement que, dans ce système, une influence raisonnable est accordée à l'âge, à la qualité de chef de famille, à la propriété, à l'instruction et à l'expérience. Le pouvoir électoral n'est donc plus conféré au nombre seul, au nombre aveugle et brutal. S'inspirant un peu de l'axiome, *non numerantur sed ponderantur,* on pèse certains votes et on leur accorde plus de valeur qu'à certains autres. Et c'est à la fois justice et bon sens. Toutes choses égales par ailleurs, il est certain que le vote d'un professeur éminent, d'un diplomate distingué, d'un ministre d'Etat versé dans la science politique, d'un propriétaire particulièrement intéressé à ce que le pays soit bien administré, doit avoir plus de poids que celui d'un illettré, d'un homme sans famille et sans foyer. Le suffrage universel suppose que toutes les individualités qui forment le corps électoral ont le même mérite et les mêmes lumières, ce qui est une fausseté manifeste et monstrueuse. Le vote plural, lui, après avoir reconnu l'intérêt commun que tous les citoyens ont dans le gouvernement de leur pays, constate que quelques-uns ont un intérêt plus grand, et une plus grande aptitude à déterminer ce qui est meilleur pour tous. A côté du nombre, il fait entrer en ligne de compte la maturité du jugement, le sentiment de la responsabilité, l'instruction et la compétence acquise. Il atténue dans une large mesure le principe faux qui est à la base du suffrage universel ; il substitue la logique et l'équité à l'arbitraire et à l'illogisme.

Quelques chiffres pourront faire juger jusqu'à quel point le vote plural peut corriger le suffrage universel. Nous les empruntons à une statistique dressée en 1903. La proportion des différentes classes de vote doit s'être à peu près maintenue, depuis cette date. Il y avait alors dans l'ensemble du pays 1,492,382 électeurs à une voix, 720,846 électeurs à deux voix, et 45,089 électeurs à trois voix. Parmi les électeurs à deux voix 336,756 devaient leur seconde voix à un petit avoir — immeubles ou rentes ; la propriété, dans son acception la plus large, était donc représentée par 336,756 suffrages. Pour ce qui est des électeurs à trois voix qui devaient leurs deux voix supplémentaires à leur instruction, à la " capacité ", comme on dit en Belgique, ils étaient 45,089 ; la " capacité ", l'instruction étaient donc représentées dans la masse par 2 fois 45,089, soit 90,178 suffrages. On arrive ainsi à constater que, en 1903, le total des voix supplémentaires était de 720,846, plus 90,178, ou 811,024 tandis que le total des voix du citoyen, des voix uniques, s'élevait à 1,492, 382. Les voix additionnelles représentaient un peu moins que les quatre-septièmes du nombre total des suffrages.

Ce qui précède doit convaincre nos lecteurs, nous semble-t-il, que le vote plural est un système qui s'inspire de principes justes et rationnels. Il est doublé en Belgique de la représentation proportionnelle, dont nous n'aborderons pas maintenant l'explication, vu que c'était surtout contre le vote plural que l'opposition belge dirigeait ses batteries.

Comme nous l'avons dit un peu plus haut, cette opposition se compose de deux éléments, l'élément libéral et l'élément socialiste. L'élément libéral est sectaire et anticatholique, mais il renferme une fraction de la bourgeoisie qui ne veut certainement pas le bouleversement du régime économique. L'élément socialiste n'est pas moins hostile à l'Eglise, mais il vise en outre à un chambardement social. Ce qui unit ces

deux fractions c'est la haine contre le catholicisme et le clergé. Entraînés par leurs préjugés et leur sectarisme maçonnique, les chefs libéraux ont uni leur fortune à celle du parti socialiste, entre les mains de qui ils ont presque abdiqué leur autonomie. Et, pour les fins électorales, ils ont formé ce que l'on appelle là-bas un cartel, une coalition étroite, ayant pour objectif suprême le renversement du gouvernement catholique. On ne peut se faire une idée de l'assaut furibond qu'ils ont livré à celui-ci. Ils ont fait contre leurs adversaires une campagne incroyable de mensonges, de calomnies et de violence. Les socialistes surtout se sont surpassés eux-mêmes. Un de leurs organes, le *Journal de Charleroi,* publiait le 1er mai une sorte d'hymne révolutionnaire intitulé : *Ce que nous voulons.* En voici une strophe :

Plus de casernes, plus d'églises,
Plus de couvents, ni de palais ;
Plus de soeurs noires ou grises,
Plus de moines gras et replets.
Faire à jamais disparaître
De ce sol que nous foulons
Et l'exploiteur et le prêtre :
Voilà ce que nous voulons.

Comme on le voit, c'était très symptômatique. Les discours des chefs ne l'étaient pas moins. Le citoyen Turnémont, député socialiste, s'écriait dans une réunion publique : "L'instant est grave. Allons-nous nous montrer moins fiers que nos amis allemands qui ont appliqué quatre millions et demi de soufflets sur la face auguste de Guillaume II, moins fiers que les travailleurs anglais, moins fiers que le peuple du Portugal et de la Chine? Allons-nous faire entendre une fausse note dans ce concert européen ou plutôt universel ? Non, le 2 juin " nous chanterons ensemble juste " et, puisque la joie fait danser, nous " danserons s'il le faut une pétillante " Carmagnole ".

Eh bien, non, ils n'ont pas dansé, encore cette fois, la *Carmagnole,* les révolutionnaires de Belgique. Leurs espoirs ont été déçus; les craintes que pouvaient concevoir les amis d'un gouvernement progressif, et en même respectueux des meilleures traditions, ne se sont pas réalisés. Et le parti catholique, qui gouverne depuis vingt-huit ans la Belgique, va continuer à la gouverner pour le bonheur du peuple. Les élections se faisaient pour un plus grand nombre de sièges que d'habitude. Vingt nouvelles circonscriptions avaient été créées en vertu d'une législation adoptée à la dernière session. Le cartel affichait la prétention de les gagner toutes. Et, comme le gouvernement n'avait que six voix de majorité, ses adversaires affirmaient que son sort était scellé. De son côté le premier ministre, M. de Brocqueville, sans faire de vantardise, avait tranquillement déclaré que son gouvernement sortirait fortifié de l'épreuve. Il avait vu juste. Des vingt nouveaux sièges les catholiques en ont conquis onze. Ils ont enlevé à l'opposition cinq de ses anciens sièges, ce qui fait un déplacement de dix voix. Et ils n'ont perdu qu'une de leurs anciennes circonscriptions, celle de Soignies. De sorte que, tout compte fait, ils sortent du scrutin avec une majorité de seize voix, au lieu de six qu'ils avaient auparavant. Voici quelle serait la composition de la nouvelle Chambre : 101 catholiques, 45 libéraux, 38 socialistes, 2 démocrates-chrétiens.

Les journaux catholiques belges exultent, naturellement. Nous croyons intéressant de citer ici quelques lignes d'un article du *XXème siècle* de Bruxelles, publié au lendemain des élections : " Nous écrivons ces lignes dans la joie, dans l'ivresse... Ce n'est pas une victoire, c'est un triomphe. Le cartel n'est pas battu, il est écrasé. Nous gagnons des voix partout, et par milliers. D'un bout à l'autre du pays, un vent de victoire a soufflé sur notre vieux drapeau. Depuis 1884, nous

n'avions rien vu de tel. La nation s'est véritablement soulevée contre les Barbares. Attendons vingt-quatre heures avant de compter nos lauriers, avant de dénombrer nos victimes. N'attendons pas une minute avant de féliciter les vainqueurs et, en tout premier lieu, le chef du gouvernement et ses collègues. "

La victoire des catholiques belges nous réjouit profondément. Voilà toujours un pays où le maçonnisme international n'a pas encore réussi à oblitérer le bon sens et à endormir la conscience populaire. Honneur et félicitations à nos frères de Belgique!

* * *

Aux Etats-Unis, presque toute l'attention publique s'est concentrée durant les dernières semaines sur la lutte homérique entre MM. Taft et Roosevelt. La première phase de ce duel politique a eu pour théâtre les différents Etats où ont eu lieu des élections primaires pour élire des délégués à la convention nationale républicaine, chargée de choisir le candidat à la présidence. Car les élections aux Etats-Unis sont une chose très compliquée. A tous les degrés il faut voter pour élire des délégués qui sont chargés d'élire des candidats. Il n'y a pas de pays au monde où il y ait tant d'élections, tant de conventions, tant de scrutins préliminaires, tant de votes pris pour telle fin ou telle autre. Pour l'élection présidentielle, chaque parti choisit son candidat par l'intermédiaire d'une grande convention nationale, qui a pour mission de désigner les deux candidats que le parti mettra sur les rangs pour la présidence et pour la vice-présidence des Etats-Unis, et d'élaborer un programme—une " plate-forme ", pour nous servir du jargon politique américain.

Du moment que M. Roosevelt s'est déterminé à se porter candidat, la lutte dans les différents Etats pour le choix des délégués à la Convention nationale républicaine est devenue très ardente. Et un courant populaire extrêmement fort s'est manifesté en faveur de M. Roosevelt. Il a remporté haut la main des Etats que l'on croyait assurés à son rival, tel que l'Ohio, le New Jersey, etc. Pendant quelque temps on a pu croire que ces succès et l'enthousiasme soulevé par la candidature de l'ancien chef des *rough riders* allait déterminer le choix de celui-ci par la Convention nationale. Et la cause du président sortant de charge a paru désespérée. Mais les organisateurs officiels du parti républicain, les chefs et les meneurs de ce que l'on est convenu d'appeler " la machine ", ne se sont pas laissé émouvoir par les manifestations et les ovations populaires; et, profitant des avantages que leur donnait leur position, ils ont fait mouvoir tous les rouages du mécanisme politique dont ils avaient la charge, et ont réussi à sauver la candidature de M. Taft. La Convention nationale républicaine tenue à Chicago, après une série de scènes mouvementées, et parfois très pittoresques, s'est terminée par l'élection du président sortant comme candidat républicain à la présidence des Etats-Unis. M. Roosevelt, battu, s'est décidé à faire scission avec son ancien parti, et à fonder un parti nouveau. Il y aura donc apparemment trois candidats présidentiels : M. Taft, candidat républicain ; le candidat qui sera choisi par la Convention démocratique; et " Teddy ", le colonel Roosevelt, qui fait appel aux indépendants des deux partis. Le rooseveltisme va-t-il recruter assez d'adhérents pour triompher des deux grands partis organisés depuis un demi-siècle, et faire réussir cette candidature très personnelle ? Nous croyons la chose extrêmement douteuse. M. Roosevelt est très remuant et très bruyant, mais ce n'est pas un Bonaparte.

* * *

Au Canada, les élections provinciales du Nouveau-Brunswick ont eu lieu, et ont eu pour résultat la déroute totale du parti libéral, qui n'a fait élire que deux députés sur quarante-huit.

Le jugement de la Cour Suprême dans la question du mariage a été rendu récemment. Il a déclaré *ultra vires* le projet de loi Lancaster, mais donné, relativement à l'interprétation de notre code civil, une décision qui nous paraît discutable. Nous devrons revenir sur ce sujet.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 25 juin 1912.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — AU BOUT DU MONDE (*Diégo*, de *La Croix* de Paris—22 mars 1912). — LES DEUX SCIENCES (Article de M. René Doumic, de l'Académie française—20 avril 1912). — LA CRISE DU FRANÇAIS (Rapport officiel sur l'instruction publique en France—*Le Gaulois*—26 février 1912). — LA DÉLÉGATION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE : *La traversée de " La France "* (Article de M. de Maizière—8 mai 1912). — LA DÉLÉGATION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE : *Impressions de M. Maurice Muret, du " Journal des Débats "* (mai 1912). — LA DÉLÉGATION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE : *Impressions de M. Gaston Deschamps du Journal " Le Temps "* (mai 1912). — LA DÉLÉGATION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE : *Conférence de M. René Bazin à Montréal* (Robert Mouval—13 mai 1912). — Note du chroniqueur.

AU BOUT DU MONDE (*Diégo* de *La Croix* de Paris — 22 mars 1912).—Le capitaine norvégien, Roald Amundsen, au prix de longs efforts, et après un voyage des plus pénibles, étant parti de Christiamund le 15 juillet 1910, a atteint le pôle sud le 16 décembre 1911. Cet événement, gros de conséquences, paraît-il, au point de vue scientifique, a inspiré à *Diégo,* le spirituel écrivain de *La Croix* de Paris, un article plein d'*humour* :

Donc, l'extrême nord a conquis l'extrême sud. Un Norvégien a posé son *snow-boot* vainqueur sur le pôle antarctique. Espérons cette fois qu'il n'y aura pas lieu de batailler sur la nouvelle, comme à l'annonce des exploits du docteur Cook, et que l'opinion publique, sérieusement renseignée, ne sera pas obligée — c'est le cas de le dire avec un irréprochable à-propos — de passer en quelques jours d'un pôle à l'autre. Oui, assure-t-on, c'est cette fois très antarctique et très authentique. L'investigation du globe, plus heureuse que bien des budgets, joint maintenant les deux bouts. Sans doute la chose a traîné, d'autant plus qu'il fallait user de traîneaux, mais la réussite n'en est pas moins méritoire, et Amundsen, si

l'on songe au genre de traction animale que lui imposaient les circonstances, peut dire, non sans quelque fierté, que sa découverte lui a donné un mal de chiens.

Jusqu'à présent, le pôle sud n'avait été découvert que par cet excellent capitaine *Nemo*, de Jules Verne, commandant le sous-marin *Nautilus*. On se rappelle même que ce héros, misanthrope généreux et anarchiste sympathique, avait arboré, sur ce point du globe, non point un drapeau rouge, mais un pavillon noir, ce qui devait, assurément, se détacher très bien sur la neige. Entre nous, elle ne manquait pas d'un certain romantisme, l'attitude du grand proscrit rancunier, prenant, du haut d'un roc, possession des solitudes antarctiques, juste au moment où le soleil, proscrit lui aussi par les lois ds l'équinoxe, s'enfonçait sous l'horizon pour une nuit de six mois. M. Jules Lemaître, qui s'occupe de René, pourrait bien s'occuper aussi du capitaine *Némo*. Lui aussi est de la famille, avec quelque chose de byronien par-dessus le marché. Mais Byron n'avait-il pas lu Chateaubriand? Sans ce dernier, peut-être, le sombre héros de *Vingt mille lieues sous les mers* n'aurait jamais trouvé un aussi beau geste sur son piédestal désert du pôle sud. A quoi tiennent tout de même les évolutions de la littérature, même en ce qui concerne les livres d'étrennes et de distribution des prix!

Le capitaine Nemo était en avanve d'un demi-siècle. C'est que la réalité va moins vite que l'imagination. Jules Verne, usant de ses droits de romancier, le prend à l'aise avec la géographie. Pour toute barrière, il suppose une " banquise " flottante, ce qui est une plaisanterie pour des gens naviguant sous l'eau. Derrière la banquise se trouve à point nommé une mer libre, et, au centre de cette mer libre, toujours à point nommé, surgit un îlot fait sur commande, où les trois cent soixante méridiens du globe viennent opportunément se croiser.

Eh bien! ce n'est pas cela du tout. La zône glaciale antarctique n'est pas truquée, comme la Suisse de *Tartarin*. D'abord, il y fait rudement froid, plus froid que dans nos régions polaires du Nord, vu que l'hiver y coïncide avec le moment où la terre est la plus éloignée du soleil. Ensuite, tout ce bout du monde est une bosse de l'écorce terrestre, c'est-à-dire un continent, dont la masse compense, au moins en partie, la rareté des terres contenues dans l'hémisphère austral. Sur ce sol s'élèvent des montagnes, et ces montagnes sont coiffées de glaciers. D'ailleurs, comme il gèle partout, la glace est partout. De plus, les aspérités du roc, n'yant pas été usées par des pluies ni par des cours d'eau, contribuent à donner au

terrain une physionomie plutôt rébarbative. Nous ne savons pas encore comment Amundsen va nous le décrire; mais, jusqu'à présent, les voyageurs nous ont présenté le paysage comme appartenant surtout au genre anguleux.

Pourtant, il paraît que les traîneaux circulent, et cela seul est déjà bien beau. On nous parle de crevasses béantes, de ponts de neige fragiles, attractions incontestables pour les amateurs de sports dangereux, mais peu faites pour tenter les pacifiques bourgeois, amis de leur coin du feu et de leurs pantoufles. Il risque de s'écouler quelque temps avant qu'on voie fonctionner là-bas les premiers funiculaires ou que les chiens y soient remplacés par de confortables autos. Quant à l'aéroplane, l'emploiera-t-on quelque jour et aura-t-on recours à l'altitude pour escamoter plus vites les latitudes? Ce serait terriblement hardi dans ce chaos de glaçons coupants et de cailloux pointus où le moindre accident peut se transformer en catastrophe. Et même dans cette atmosphère glaciale, est-il humainement possible d'essayer? En tout cas, les aviateurs qui voudront opérer là-bas feront bien d'avoir de bons gants et de ne pas être sujets aux engelures.

Tout n'est pas froid, d'ailleurs, dans cet empire de l'éternelle congélation. James Ross, vers 1840, y découvrit deux volcans qui, probablement, ne lui inspirèrent pas des idées joyeuses, car il baptisa l'un l'*Erèbe* et l'autre la *Terreur*. Qui sait si, avec un autre état d'âme, on ne leur aurait pas octroyé des noms plus encourageants? Les volcans ne sont-ils pas des calorifères donnés par la nature? Le même Jules Verne qui a créé le *Nautilus* n'a-t-il pas, dans un autre de ses romans, *Hector Servadac*, allumé un bon petit Vésuve économique, tout exprès pour chauffer des voyageurs intersidéraux qu'une comète emporte à travers l'espace? Supposez une ligne de volcans allant d'un bon port au pôle, avec des éruptions bien calmes, bien gentilles, bien régulières. Quelle route confortable on pourrait tracer, dans le tiède voisinage d'une lave qui ne dépasserait pas un champ déterminé d'expansion! Mais voilà: les volcans sont capricieux et, bien que la croûte terrestre, au dire des géologues, soit plus mince en cet endroit, il ne paraît pas que le feu central ait profité de cette particularité pour adoucir notablement la température ambiante. Si la Garonne avait voulu, affirme Nadaud, elle aurait dégelé le pôle. Les *Erèbe* et les *Terreur* auraient pu en faire autant, mais eux non plus n'ont pas voulu. Ils sont d'autant plus inexcusables qu'ils n'avaient pas à quitter, pour cela, un " beau pays de Gascogne "!

La parole est aux explorateurs, et le public attend le récit de la " conquête ". Si l'été prochain est aussi chaud que le dernier, cela nous rafraîchira de lire cela pendant les vacances. Et puis, il y aura bien quelques ours blancs pour nous donner de l'émotion. Tout de même, ne trouvez-vous pas, une certaine mélancolie vous saisit, à la pensée qu'il n'y a plus rien à découvrir sur la surface du globe? Plus d'incognito géographique. Tout se dévoile, tout se trahit. Après les mystères du continent noir, ce sont les mystères du continent blanc. Sur nos atlas, il n'y aura plus d'espaces vides et nous lirons des noms partout. Le monde, qui du temps de Gama et de Colomb se révélait comme immense, se resserre et apparaît ridiculement petit. Il est grand temps d'aller coloniser les planètes.

Les deux sciences (Article de M. René Doumic, de l'Académie française—20 avril 1912). — Puisque donc les pôles eux-mêmes livrent leurs secrets à l'homme vainqueur de la nature,il semblerait que bientôt il sera tout-puissant? La science avance de progrès en progrès, c'est certain, et les enfants d'Adam ont lieu d'être fiers de leurs conquêtes. Il ne faudrait pas pourtant que le succès nous grise. Car le progrès coûte cher parfois, et toute gloire exige sa rançon. A propos de la catastrophe du *Titanic,* M. René Doumic, de l'Académie française, a montré dans un contraste saisissant et précis, qu'il y a une science qui tue... et une autre qui sauve. La leçon est profitable et belle à méditer.

Comment nier que le *Titanic* ne fût, jusqu'à ce jour et en son genre, le dernier mot du progrès? Il était plus encore: une expression concrète de notre temps. Si nous avions aujourd'hui des poètes philosophes,un Vigny ou un Sully-Prudhomme, ils n'auraient pas manqué de le prendre pour thème d'une pièce symbolique, à la manière de la *Bouteille à la mer* ou du *Zénith*. Ce qu'il symbolisait, ce sont les fièvres et les folies de notre "vie intense".

Folie de la grandeur. Nous avons été pris subitement d'une frénésie de " faire grand ". Nous nous étonnons nous-mêmes et nous nous admirons de notre audace à rivaliser avec les titans, géants et autres êtres surhumains, dont le catalogue est à peine assez riche pour baptiser nos

ambitieuses créations. Grands magasins, grands journaux, grandes entreprises, grandes faillites, grandes manifestations, il semble qu'à nos yeux la grandeur ait en soi une valeur et une vertu. Et peut-être en a-t-elle une, mais sur laquelle nous nous méprenons étrangement. C'est vrai que les peuples d'autrefois ont, eux aussi, connu ce rêve de l'énorme. Ils l'ont réalisé sous la forme de ces constructions majestueuses dont les ruines mêmes conservent une si imposante magnificence. Les Egyptiens ont élevé les pyramides et nos pères du moyen-âge les cathédrales. Mais ce qui les poussait, c'était un désir d'échapper à la destruction, de prévaloir contre le temps, de durer, c'était la passion de perpétuer leur souvenir et leur existence idéale par delà les siècles. Nous, au contraire, nous unissons le grandiose et l'éphémère, le colossal et le provisoire. Il a suffi de quelques heures pour anéantir le *Titanic*. Tout ce à quoi nous réussissons c'est à offrir plus de prise au danger et à augmenter l'étendue des désastres.

Folie de luxe. Chaque fois qu'une compagnie de navigation lance un nouveau bateau, elle nous annonce une merveille d'aménagement encore inouïe. Il y aura des ascenseurs, des salles de spectacle, le cinématographe à tous les étages et les tziganes tout le temps. Vous trouverez à bord une piscine pour vos ébats, un " court " pour le tennis, un manège pour l'équitation. L'absurdité de chacune de ces innovations fait précisément leur succès. Il faut qu'on retrouve, en plein Océan, le même confort dont notre mollesse s'est fait une habitude, les mêmes distractions dont notre ennui s'est fait une nécessité. Personne ne songe à l'effet pitoyable que produisent, à l'air lamentable que prennent, dans ce cadre différent, les rites de notre existence citadine. Ils sont à leur place dans l'atmosphère factice des villes. Mais là, entre la double immensité du ciel et de l'eau, en présence de ce mystère et de cet infini, le ridicule et la misère de cette vaine agitation apparaissent cruellement.

Folie de la vitesse. Toute notre époque est atteinte d'une sorte de manie trépidante. Nous faisons maintenant en un jour autant de chemin que jadis on en faisait en un mois ; et c'est le plus clair des fameuses conquêtes dont nous sommes si fiers. Cela ne nous suffit pas, ou cela suffit seulement à nous mettre en goût. Nous voulons aller plus vite, toujours plus vite. Pourquoi ? Mais tout uniment pour aller plus vite. " Faire de la vitesse " est une expression d'usage commun. Nous raffolons de la vitesse pour elle-même et à vide. C'est cela même qui semble bien avoir été cette fois la cause déterminante du désastre. Le *Titanic* était à sa première

traversée. Il fallait l'effectuer en moins de temps qu'aucun des bateaux jusque-là mis en circulation. Il fallait battre un record, impressionner le monde, frapper un grand coup, reculer les bornes du bluff et de la réclame. La consigne était de gagner quelques heures à tout prix — au prix de quinze cents existences humaines. Car tel est l'enjeu dans ce qu'on appelle, d'un mot sinistrement exact, les " batailles " de l'industrie.

Folies de la grandeur, du luxe, de la vitesse, et d'autres encore qu'il serait facile et trop long d'énumérer, frénésie de la surenchère, férocité de la concurrence, voilà bien, dans leur action pernicieuse et méchante, les caractères de notre vie moderne. C'est le progrès, comment le nier? Et c'est la science — celle qui tue !

Mais à côté de cette science orgueilleuse, que la triple folie de la grandeur, du luxe et de la vitesse égare et précipite à sa ruine, il y en a une autre que l'éminent académicien sait parfaitement voir, précisément dans les circonstances mêmes du naufrage du *Titanic*. Et c'est ce qui rend le contraste si saisissant. En effet, des 2300 voyageurs du *Titanic*, tous n'ont pas péri, et les rescapés doivent leur salut, comme l'on sait, à la télégraphie sans fil, c'est-à-dire au savant professeur Branly, de l'Institut catholique de Paris, qui en fut le véritable inventeur. M. Doumic le met ainsi en relief :

Cependant, au fond d'un laboratoire indigent et mal commode, un chercheur, modeste et d'air timide, se livrait à de patients travaux. C'était un homme dénué de vanité et qui n'affectait pas des allures de conquérant : au contraire, il était humble devant la nature et soumis à l'objet. Ni les tentations du luxe moderne, ni la fièvre de la vitesse ne l'avaient effleuré. Les boutiquiers de la rive gauche, qui, chaque matin, à la même heure, le voyaient passer, de son pas tranquille et mesuré, ne se doutaient pas que ce petit bourgeois allât les yeux fixés sur un rêve, ah ! celui-là, vraiment grandiose. Et ceux qui, le dimanche, le rencontraient à la messe de sa paroisse, ne le remarquaient que pour sa ferveur. Il y a de cela un peu plus de vingt ans. Pendant vingt ans, le public l'a ignoré, et tels de ses confrères l'ont volontairement méconnu. On ne lui a pas seulement contesté sa découverte, on a fait pis : le jour où on l'a appliquée, ç'a été

sous le nom d'un autre. Et, tout récemment, quand il s'est agi de lui accorder un honneur qu'on ne marchande pas à d'estimables et médiocres travailleurs qui auraient pu, au lieu de travailler, fumer leur cigarette et prendre le frais sans que la science y eût rien perdu, il a fallu batailler, polémiquer, et ne l'emporter que par chance.

Or, dans la nuit tragique, à peine avait-on touché l'obstacle, à des lieues en mer se propageait l'appel de ceux qui allaient mourir et qui demandaient secours. Tous les bateaux qui faisaient route dans ces parages apprenaient qu'un de leurs frères était en détresse. Cet appel silencieux courant sur les mers, donnant l'alarme, éveillant au loin la pitié, connaissez-vous grandeur plus épique et geste plus auguste? Il n'en est pas d'ailleurs de plus efficace. Des sept cents passagers que le *Carpathia* ainsi prévenu a recueillis, il n'en est pas un qui ne doive la vie au modeste, à l'humble, au timide Branly.

Cela encore, c'est la science, l'autre — celle qui sauve.

Et vraiment, cela fait plaisir de voir proclamer cet acte de justice. Quiconque n'a pas vu M. Branly, en tablier blanc au milieu de ses fils et de ses machines, ne sait pas ce que c'est que la modestie. Ne racontait-on pas, ces jours derniers, que M. Marconi, l'homme qui a le plus fait, après et avec M. Branly, pour la science de la télégraphie sans fil, ayant voulu intéresser celui qu'il regarde comme son maître dans une entreprise, où M. Branly aurait pu facilement s'enrichir à millions, en reçut cette réponse: " Oh! moi, je suis un homme de laboratoire. Je n'ai pas le temps de m'enrichir. Il me faut toutes les années qui me restent à vivre pour le travail et la science ". On comprend qu'un tel homme soient de ceux qui font progresser la science qui sauve! Il le mérite. M. Doumic d'ailleurs conclut ainsi son article :

On me dit : " Il n'y a pas deux sciences. Il n'y en a qu'une dont on peut faire les applications les plus différentes. C'est la langue dont parle l'apologue, qui peut être, suivant la façon dont on l'accommode, la meilleure ou la pire des choses. L'usage qu'on fait de la science peut changer,

mais, dans sa nature et dans son essence, la science ne change pas. " On le dit ; mais je ne le crois pas. Non, la science n'est pas indifférente en soi et aveugle comme les forces de la nature. Elle n'est pas sans âme. Elle emprunte l'âme du savant, qui la crée à son image. Il y a une science fastueuse, égoïste, matérialiste, qui poursuit un surcroît de bien-être, un supplément de jouissances et qui, manquant son but, comme il arrive toujours en pareil cas, contribue à nous rendre ce monde plus inhabitable et cette vie plus mauvaise. Et il y en a une, celle de Pasteur et celle de Branly, à laquelle nous devons les adoucissements, quels qu'ils soient, de notre humaine misère: cette science désintéressée, recueillie, religieuse, est encore une forme de la prière.

La crise du français (Rapport officiel sur l'instruction publique en France—*Le Gaulois,* 26 février 1912). — M. Pierre Baudin, l'auteur de ce rapport, un député à la Chambre française, n'appartient pas aux *droites,* et il ne peut être suspecté de parti pris en faveur de la réaction. Il ne signerait pas sans doute l'article que nous venons de lire de M. René Doumic. Les fameux programmes de 1902 pour la modernisation de l'enseignement en France — au fond un engin de guerre contre le grec et le latin trop chers aux méthodes de l'Eglise — ne lui disent pourtant rien de bon, et, comme un vulgaire clérical, il voudrait revenir aux vieilles humanités. Comme c'est dans son rapport officiel, présenté à la Chambre, sur le ministère de l'Instruction publique en France, que M. Baudin exprime nettement ses idées, il est fort intéressant de les retenir. Nos réformateurs du Canada, petits et grands, ont là un sujet de réflexion auquel ils seraient bien inspirés de s'arrêter.

La science de l'étymologie, si elle ne suffit pas à acquérir celle du français, la facilite, et il y a, entre la littérature latine et la nôtre, parenté de langage, au sens propre du mot, puisque le français, c'est en somme du latin qui a évolué. Il y a même entre les deux littératures que nous envisageons parenté d'idées et de sentiments. Nous sommes nourris de

latinité. Notre civilisation vient directement de celle de Rome, qui a servi d'intermédiaire entre la Grèce et nous. Les idées qui forment le fond de notre littérature latine ont passé plus ou moins dans notre substance. Nous les reconnaissons à première vue comme nôtres, malgré la différence du costume. Il n'est pas nécessaire de montrer tout ce que gagne l'esprit de l'enfant à reculer ainsi son horizon dans le passé et à retrouver en quelque sorte des titres de la pensée française. D'autant plus qu'il découvre en même temps l'unité du monde latin, et que l'étude de la langue mère lui donne la clef des langues et des civilisations romaines. Ce n'est pas tout. Les auteurs classiques français sont tous, et si profondément, imprégnés de latin, qu'il est bien difficile de les expliquer et de les comprendre à qui ne possède pas aussi cette même culture latine. Enfin certains moments de notre histoire n'en sont vraiment explicables que si l'on connaît les événements de l'histoire romaine et surtout les formes de la pensée latine elle-même dont le souvenir dominait les esprits. Tel est le cas des journées révolutionnaires au sein des assemblées. Toutes ces raisons nous font penser qu'une culture proprement littéraire n'est vraiment complète que si le latin n'en a pas été exclu.

En résumé, si la connaissance du latin n'est pas indispensable à toutes les catégories d'étudiants, et notamment aux scientifiques proprement dits, s'il n'est pas possible ni même désirable que tous aient appris le latin, il est cependant inadmissible que toutes les carrières, sans aucune exception, restent ouvertes à des jeunes gens qui n'ont pas voulu s'initier à la culture latine. Les étudiants en droit ignorant le latin ne peuvent pas apprendre utilement le droit romain. Le droit français même ne leur est pas complètement accessible : car tous les juristes français ont été pénétrés d'une culture essentiellement romaine, qui se retrouve dans les textes, dans la jurisprudence et dans la doctrine. Aujourd'hui, de futurs médecins sont inaptes à comprendre le sens étymologique du vocabulaire pharmaceutique et médical, et surtout, ce qui est encore plus fâcheux, ils renoncent à une culture antique, qui leur aurait permis d'élargir le champ de leur conscience : nous ne nous rappelons pas sans regret que la plupart des maîtres de la médecine française ont dû en partie à leur éducation classique la culture profonde qui avait développé en eux la faculté de l'observation, le goût des idées générales, et ce sens hautement philosophique sans lequel on ne conçoit pas la véritable maîtrise dans la science, dans la pratique et dans l'art de guérir, et qui a conféré une si légitime influence sur ce pays aux médecins de la vieille école.

D'ailleurs, M. Baudin n'est pas seul de son avis. Les hommes cultivés de tous les partis sont navrés de l'expérience que fait la France, et dont elle souffre, depuis dix ans. Voyez ce qu'écrivait encore récemment M. Anatole France — un monsieur qui n'est pas clérical, on ne le sait que trop.

Les deux langues (la latine et la française) diffèrent de génie, sans doute. Et c'est pourquoi l'étude comparative qu'on en fait est utile aux jeunes gens. Elle leur révèle le mécanisme du langage et leur enseigne à discerner les nuances les plus fines de la pensée; elle leur inculque l'esprit d'analyse, sans lequel toute recherche est impossible, toute intuition fausse. Mais il ne s'agit pas seulement de la langue latine; il faut considérer aussi la littérature latine. Elle abonde en pensées grandes et fortes, en traits vigoureux et simples très propres à former de jeunes esprits. Comme cette littérature s'est beaucoup inspirée des ouvrages des Grecs, elle offre, par endroits, une image encore ressemblante de ce que l'humanité a produit de plus beau; et, puisqu'il est malheureusement inutile de songer à une restauration des études grecques en France, c'est par le latin que l'hellénisme peut pénétrer les intelligences et y inspirer le sentiment de la mesure et de l'harmonie. Nulle langue moderne, enseignée méthodiquement comme le latin, n'aura la même vertu éducative. Le thème latin, la version latine forment les jeunes gens à penser juste. Lors de la Renaissance, les humanités, instituées et mises en honneur par toute l'Europe, ont suscité un élan prodigieux de la science et de la pensée. La fin des humanités serait la mort du génie français.

La délégation française en Amérique — *La traversée de " La France "* (Article de M. de Maizière—*Le Gaulois,* 8 mai 1912). — Si " la fin des humanités doit être la mort du génie français ", nous comptons bien qu'*elles* ne finiront jamais, car il faut qu'*il* vive! Il fait trop belle figure dans le monde, ce génie de la France, pour que le monde en soit dépossédé! Fidèles aux vieux souvenirs, nous avons toujours pensé ainsi au Canada français; mais voici que les circonstances nous ont permis, en ce dernier mois de mai, de confirmer de façon splendide notre croyance. Le passage au Canada

de la délégation française, venue en Amérique pour apporter l'hommage du peuple de France aux Etats-Unis, inaugurant à Crown Point un monument à Champlain, a été tout un événement. Notre modeste chronique se doit d'enregistrer quelques échos de ce voyage chez nous de nos cousins de France, les impressions surtout que le spectacle de notre peuple a faites sur les hommes distingués qui nous visitaient.

Et d'abord, passons la plume à M. de Maizière, l'attachant écrivain du *Gaulois*, pour voir un peu ce que fut la traversée à bord de *La France*, un nouveau paquebot de la *Compagnie transatlantique*, qui effectuait son premier voyage en Amérique. C'était au moment même où le naufrage du *Titanic*, dont nous parlait tantôt M. René Doumic, venait de jeter la consternation dans l'Europe et dans le monde. Le journaliste ne peut s'empêcher de noter l'impression de tristesse et de vague malaise qui planait sur ce premier voyage de *La France* vers les lieux précisément où avait sombré le superbe paquebot anglais. " Il y avait, écrit-il, au départ, de la tristesse dans l'air. Si tant de personnes redoutaient pour nous le danger, c'est donc que le danger existait, et ce raisonnement pour un instant impressionna nos cerveaux. " Mais bientôt, le voile de tristesse disparaît, et M. de Maizière nous présente la délégation, ou au moins ses principales figures :

Il y avait à notre table toute la délégation officielle qui se rend aux Etats-Unis prendre part à des fêtes organisées en l'honneur de notre compatriote Champlain : M. Hanotaux, grave et doux comme il sied à un historien ; M. René Bazin, tendre et rêveur comme les héros de ses romans ; M. Lamy, plongé dans la méditation austère de quelque volume promis à l'Académie ; M. Barthou, l'ancien et sans doute prochain ministre, dont le robuste esprit protestait contre tant de tristesse en mangeant éperdument ; M. Cormon, tout aux soins qu'il prodiguait à sa charmante et délicieuse toute jeune fille, dont la rieuse figure s'assombrissait avec une politesse gracieuse à l'aspect de tant de solennelles gravités ; et aussi

le général Lebon, provoquant la mer à travers le hublot d'un regard assuré; le comte et la comtesse de Rochambeau, corrects comme en une visite de condoléances; le comte de Chambrun, diplomate réservé, délégué du ministre des affaires étrangères et soucieux de ne pas se compromettre avec la tempête; le duc de Choiseul, aimable et bon vivant, un peu égaré dans tant d'apparat inquiet; M. et Mme Blériot, le premier pensif et absorbé dans l'équation des dangers de l'air et de la mer, la seconde impassiblement triomphante dans l'éclat d'une beauté qui semblait défier les éléments; un ingénieur de grand talent, M. d'Allect, qui, en manière d'encouragement et de réconfort, alignait les formules scientifiques tirées de l'art des probabilités, et un petit homme à favoris blancs, modeste mais inébranlablement tranquille et à bon escient, puisqu'il est le père de l'admirable navire qui nous portait tous: M. Grosloup, ingénieur des constructions navales, à qui est dû le plan de *La France*. Enfin M. d'Estournelles de Constant qui pacifie.

M. de Maizière parle ensuite plus spécialement de ses voisins de table, il narre quelques anecdotes charmantes, puis il nous raconte ce que la mer lui a dit. Bien des fois sans doute les sensations de la houle ont été décrites, rarement avec cette aisance :

Vous pensez bien que je ne vais pas tenter la description de l'Océan, essayer de vous faire croire que j'ai assisté assidûment aux levers du soleil sur l'onde ou m'appesantir sur la mélancolie cependant si poignante des crépuscules marins. Maintenant c'est la houle, la forte et haute houle qui balance doucement les grands navires et secoue si rudement les petits. Notre *France* subit le sort commun, la mer du grand large, elle aussi, l'a saisie sous la quille, et, de lame en lame, de crête en crête, elle la berce d'un mouvement continu et lent, où apparaît le rythine d'une harmonie géante. Nous marchons dans une trombe d'eau que notre vitesse fait jaillir au long des deux cent ving mètres du bateau; mais nous avons beau courir vite, la houle semble ne nous laisser passer que par grâce, et sous sa brutale caresse, à chaque lame, on sent la menace. " Passe, passe, chante la houle, avec tes machines, ton luxe et ton orgueil, passe vite, demain, peut-être, il ne serait plus temps et, pour s'être attardés dans leur vaine confiance, d'autres ont péri ! " Pour qui a au coeur l'amour de

la mer, il n'y a rien au monde de plus beau que la houle, ce souffle des océans endormis, et il n'est rien qui donne plus nettement au cerveau la notion des choses infinies sans commencement ni fin. Cette sensation pour moi n'est pas neuve : je devais à *La France* de connaître une impression plus factice mais aussi moins austère. Il est six heures du soir : un orchestre joue des valses dans le grand salon dont la décoration est d'un goût exquis ; c'est l'heure du thé dans les Palace des villes, l'heure du flirt, des conversations banales, des confidences frôlantes dans les salons ou les boudoirs parisiens, et si la houle, la houle majestueuse, ne venait de temps à autre obscurcir la clarté des hublots, l'illusion serait entière de cette intimité recherchée où se plaît dans la pàsse crépusculaire des cités notre puérilité d'oisifs ; seulement il y a la houle qui, de son heurt brutal, nous découvre le gouffre béant où sombrent les rêves et meurent les espoirs. Le contraste inquiète : tant de tranquillité imprudente et niaise au sein même d'une force si puissante.

Enfin, voici la hantise du danger qui revient, et puis c'est l'arrivée en rade de New York :

Des instructions précises nous enjoignaient de modifier notre route et de passer très au sud des parages où le *Titanic* avait rencontré les glaces. Un matin, nous avons aperçu un *iceberg*, mais de très loin, à la lorgnette. Il apparaissait à l'horizon comme un clocher de village au haut d'une falaise. Il y eut aussi des jours de brume, des heures grises et ouatées dont le silence était, toutes les deux minutes, déchiré par le gémissement de notre sirène : un instant quelqu'un nous répondit, quelque bateau comme nous perdu dans le brouillard, marchant à l'inconnu, criant, " Gare ! je passe ". Ce matin, c'est le calme, le soleil, et, devant nous, c'est New York. On est venu en foule assister à notre arrivée, voir le grand paquebot français, le jumeau du *Titanic* anglais, et à qui la mer fut plus clémente. Nous débarquons en silence dans l'attitude gênée de gens qui ont trop gagné au jeu. Certes notre Compagnie transtlantique peut être fière de sa *France*, du confort, de la rapidité de son nouveau navire, fière de son commandant, fière de tout ce qu'elle voudra, nul éloge ne sera injustifié, soit ; mais, voyez-vous, c'est la soirée des valses qui nous livrera la véritable cause du désastre du *Titanic*. Un navire passe, et il se trouve qu'il danse gaiement sur la houle ; un autre, tout pareil, arrive et

il sombre; l'un trouve la brume où l'autre se perd; il n'y a à la mer qu'heur et malheur, et c'est pour ceux qui l'aiment son secret et plus puissant attrait.

La délégation française en Amérique — *Impressions de M. Maurice Muret, du " Journal des Débats "* (mai 1912). —J'aurais mauvaise grâce à présenter un récit qui se présente parfaitement de lui-même, et qui, précisément, nous conduit à Rouse's Point, au devant de la délégation :

Ayant précédé de deux jours la délégation Champlain à Montréal, j'ai eu tout le loisir de visiter cette ville, la plus peuplée et la plus riche du Canada. Elle compte déjà, avec ses banlieues, 500,000 habitants. Pour peu qu'elle continue de s'accroître dans la proportion où elle le fait depuis le commencement du siècle, Montréal comptera dans dix ans un million d'âmes. La ville même a peu de caractère. C'est une cité américaine noire, affairée, tumultueuse, sillonnée en tous sens par des tramways électriques, masses énormes et rapides. Tout au plus les rues doivent-elles aux arbres, dont elles sont jalonnées, un cachet d'élégance rustique, qu'on chercherait en vain dans les villes industrielles et commerciales des Etats-Unis. Il faut sortir, il faut gravir les pentes du Mont-Royal, pour comprendre le charme de la grande ville canadienne. Aux portes de l'ancienne cité, tout un quartier neuf s'est créé. Il est formé de villas en briques rouges et blanches, aux volets verts, d'une architecture simple, infiniment heureuse. On devine, derrière ces vérandahs, que des stores d'une blancheur éclatante défendent contre les curiosités du passant, des intérieurs confortables, luxueux même, d'un luxe plus britannique que yankee. Cette agglomération de villas témoigne avec éloquence en faveur de la prospérité de Montréal. On ne fait pas plus d'argent à New York ou à Chicago. Des fortunes colossales se sont formées ici depuis quelques années. Une série de bonnes récoltes dans les provinces de l'Ouest vient d'accroître le bien-être du pays. On rajeunit, on transforme, on agrandit et l'on fait droit, sans hésiter, aux exigences formidables de la main-d'oeuvre. Je tiens d'un édile de Montréal que l'hiver dernier on a payé jusqu'à dix francs par jour pour les hommes qui balayaient la neige dans les rues.

Prié par d'aimables confrères de les accompagner au devant de la délégation française, je me rends à leur invitation. Nous gagnons par le chemin de fer Rouse's Point, à l'extrémité du lac Champlain. Le site est admirable. Il y a quinze jours à peine que les neiges sont fondues. Aussi le niveau du lac est-il exceptionnellement élevé. Les troncs des grands ormes dont les rives sont plantées baignent dans l'eau. Des vagues silencieuses viennent mourir doucement au pied des rustiques cottages en bois. Par cette belle journée de mai canadien (belle journée de mai qui ressemble à une belle journée de mars à Paris) le spectacle est inoubliable. En arrière de la nappe bleu-saphir du lac, les montagnes du Vermont forment une ligne tourmentée mais grandiose d'un bleu plus pâle,tranchant à peine sur le ciel d'un bleu gris, d'un bleu froid. Au sortir du tumulte de New York et de Montréal, ce paysage est délicieusement reposant. Quelle joie de retrouver un lac du Tyrol ou de la Suisse à cette extrémité des Etats-Unis ! A la tombée de la nuit, le train amenant la délégation Champlain entre en gare. Les voici, tous ces hommes vaillants, venus en terre américaine et canadienne témoigner de la vitalité et de la grandeur françaises.

Plus loin, M. Muret narre ses impressions de la réception faite au Windsor, au Hunt Club, et au Monument National, par les Montréalais aux membres de la délégation :

An banquet de l'hôtel Windsor qui réunit près de quatre cents personnes, des allocutions furent prononcées, non moins significatives que les discours du matin, mais sur des sujets moins techniques. Entre les toasts, des Canadiens français, groupés dans une partie de la salle, chantaient avec une perfection absolue de vieux hymnes canadiens, robustes et savoureux. Ces manifestations musicales ne furent pas la partie la moins réussie de la soirée. Dans le toast chaleureux qu'il prononça au nom de la presse française, M. Gaston Deschamps remercia les chanteurs en termes excellents et réclama une audition nouvelle de la *Canadienne*. Satisfaction lui fut aussitôt donnée.

Le lendemain, à midi, nous déjeunions à la table du *Hunt Club*, lequel possède sur la montagne qui domine Montréal un luxueux pavillon. Pour le dîner du soir, les membres de la délégation avaient été répartis, si l'on peut dire, " chez l'habitant ". On nous avait promis monts et merveilles de cette brève visite en des intérieurs montréalais. Notre attente ne fut

point trompée. On vante l'hospitalité écossaise. Je célèbrerai pour ma part, jusqu'à mon dernier souffle, l'hospitalité canadienne. Mais il fallut, hélas! s'arracher trop tôt à ces délices familiales: une grande séance au *Monument National* devait clôturer dignement les fêtes de Montréal. Pour l'occasion, le ban et l'arrière-ban de nos orateurs avaient été mobilisés. Je crois pouvoir affirmer qu'ils s'acquittèrent de leur tâche à la satisfaction générale. Le morceau de résistance de la soirée était une conférence de M. Louis Barthou sur l'aviation dans la littérature. Sujet très vaste, d'ailleurs fort actuel et dont l'actualité était rendue, pour ainsi dire, plus manifeste, par la présence, à côté du conférencier, de M. Blériot, ce grand favori des foules canadiennes. Inutile de préciser que les avant-coureurs littéraires de l'aviation trouvèrent en M. Barthou un historiographe exact et un poète éloquent. La parole ferme, chaude et vibrante de l'orateur béarnais transporta l'auditoire...

Les Gaulois sont restés, sous ce rapport du moins, pareils à leurs ancêtres du temps de Jules César. Si plein qu'il fut de son sujet, M. Barthou dût arrêter à temps le flot de son éloquence de façon à ne point nous faire manquer le train qui devait nous emporter à Québec. A la gare où nous escortèrent des étudiants chantant gaiement la *Canadienne*, nous trouvâmes notre convoi sous pression et nos *Pullmann* parés pour la nuit. Toujours calme et toujours souriant, l'ange gardien de la délégation, M. Gabriel-Louis Jaray, comptait les colis : soixante-un, soixante-deux, soixante-trois. Tous les *trunks*, tous les *bags* et tous les *baskets* étaient là. M. Jaray, fidèle exécuteur de toutes les corvées matérielles et spirituelles, avait pieusement rempli tout son devoir.

Nous serrons la main une dernière fois à nos amis de Montréal. J'arrache à M. Edouard Montpetit, un ancien élève de l'Ecole des sciences politiques, un jeune à qui tout le monde ici s'accorde à prédire un brillant avenir (et dont le chaperonnage à Montréal me fut précieux), la promesse d'une très prochaine visite à Paris. Et puis, sans bruit ni sifflet, comme il est d'usage dans les Amériques, le train s'ébranle. Le lendemain, à l'aube, nous devions nous réveiller à Québec.

La délégation française en Amérique — *Impressions de M. Gaston Deschamps, du Journal " Le Temps "* (mai 1912). — Comme il me faut me borner, je choisis deux traits du très vivant récit que M. Deschamps a fait aux lecteurs du

Temps : l'arrivée à Saint-Jean et la réception à l'Hôtel-de-Ville de Montréal. Et d'abord voici l'arrivée à Saint-Jean. Tout le monde y sentira sourdre je ne sais quelle pointe d'émotion très douce :

Le soir de ce beau jour tombe, ça et là, en reflets de pourpre dans les rivières que la pente des monts Adirondack fait couler vers le lac Champlain. Et l'on songe à tous les ruisseaux de sang vermeil — de sang français — qu'une aventure héroïque a répandu sur cette terre consacrée par l'immolation des héros et des martyrs.

C'est aux environs de la Pointe-au-Fer et de l'Ile-aux-Noix, en longeant la rivière Richelieu, que le train entre dans le Canada français. A travers les fenêtres du wagon, je vois des maisons blanches, soigneusement encloses de haies ou de murets en pierre sèche, comme des logis des paysans du Poitou, de l'Aunis ou de la Saintonge. Mais je n'ai pas le loisir de m'abandonner longtemps à ces réflexions contemplatives. Le train stoppe à Saint-Jean. La population de Saint-Jean et des environs, répondant à l'appel de son sénateur, M. Dandurand, s'est porté en masse, au-devant de la délégation française. Nous sommes amicalement assiégés, par une marée montante de visages joyeux, de regards ardents, de mains tendues et de coeurs fraternels.

— Vive la France ! C'est un cri à la fois formidable et doux, fortement, gaiement répété par des milliers de poitrines. Quel beau spectacle inoubliable, ces milliers de têtes découvertes, ces milliers de bras brandissant des chapeaux, agitant des mouchoirs ! ... Et cette chanson puissante, que dans l'intervalle des acclamations ils reprennent en choeur !....

Jadis la France sur nos bords
Jeta sa semence immortelle...
.....
O Canadiens, rallions-nous,
Et près du vieux drapeau, symbole d'espérance,
Ensemble, crions à genoux :
Vive la France !

C'est ainsi que le salut de la vieille France nous attendait au seuil de ce Canada français qui fut découvert par Cartier, fondé par Champlain,

défendu par Montcalm. Tandis que notre train est ainsi retenu par des mains amies, les premières étoiles s'allument au ciel assombri, les feux de l'électricité illuminent la nuit commençante. Cette scène, en ce clair-obscur, prend l'aspect d'un beau rêve qui bientôt va s'évanouir dans l'ombre. Mais du moins les échos et les reflets de ce spectacle émouvant ne s'effaceront jamais de notre souvenir. Nous entendrons toujours l'accent de cette femme canadienne, qui tenait dans ses bras un bel enfant aux cheveux blonds, aux yeux bleus, aux joues roses, et qui disait à l'un de nous: "Vous venez de France, monsieur, embrassez-le..." Et vous autres, petits Canadiens, qui lorsque la locomotive se fut remise en marche couriez après notre wagon pour nous envoyer encore vos saluts, vos sourires, tout l'élan généreux et charmant de vos âmes françaises, ceux que vous avez accueillis comme des frères ainés sur cette terre canadienne où vous êtes la fleur d'une noble race ne vous oublieront pas... Grâce à vous, si loin du pays, nous nous sommes sentis tout près de la patrie. J'ai vu dans un dernier coup d'oeil, au milieu de cette foule joyeuse, un malade qui s'était fait porter en civière à cette fête du souvenir et de l'espérance. On lit, dans les armes parlantes de la province de Québec, cette devise : *Je me souviens.* Les Canadiens, en effet, ont la mémoire tenace et fidèle. Tandis que le train arrive à la station de Saint-Lambert et, traversant les larges eaux du Saint-Laurent, approche des innombrables lumières qui annoncent la métropole du Canada, un voyageur, que je ne connais pas et qui est tout heureux de s'entretenir en sa langue maternelle avec un Français de France, me dit: " Voilà Ville-Marie... "

Et maintenant, voici la réception de la délégation à l'Hôtel de Ville. Notre maire, M. Lavallée, qui a bien fait les choses comme toujours, est sûr d'être populaire en France à son prochain voyage :

L'hôtel de ville de Montréal est un beau monument de style Renaissance. On y entre par les degrés d'un élégant perron qui donne accès dans un spacieux vestibule. Une visite au premier magistrat de la grande métropole canadienne était prévue comme de juste par notre programme. Nos autos, après avoir parcouru Montréal dans la jolie lumière d'un matin printanier, viennent s'aligner au seuil du palais municipal.

Le maire de Montréal, l'honorable M. Lavallée, est là, entouré de ses échevins. Il a une bonne figure épanouie de cordialité, un regard droit et fin qui s'aiguise dans la bonhomie du sourire avenant. Sa poignée de main est franche, solide : on y sent, pour ainsi dire, le coeur de l'honnête homme qui donne son amitié à bon escient, sans restrictions, ni réserves. M. le maire a de la rondeur, une dignité simple, une façon de parler qui a gardé le savoureux accent du terroir de chez nous. Le petit compliment qu'il nous adresse est, ma foi, fort bien tourné. Dans ce langage sans détour et sans apprêt, on trouve à la fois l'expression discrète d'un idéalisme fidèle aux instincts héréditaires de notre race, et aussi le sens pratique d'un homme d'affaires qui ne craint pas de nous parler des intérêts de sa bonne ville de Montréal, sachant que si les Français sont venus jadis en Nouvelle-France, c'est pour mettre en valeur ces terres neuves, et selon l'expression du père Biard, tirer de ce " cultivage " un honnête profit. Le père Biard, missionnaire clairvoyant, explorateur avisé, colonisateur méthodique, disait déjà en 1611 : " C'est une autre France en influence et condition du ciel et des éléments ; en étendue de pays dix ou douze fois plus grande si nous voulons ; en qualité aussi bonne si elle est cultivée ; en situation à l'autre bord de notre rivage pour nous donner la seigneurie de la mer..." Ce programme économique s'est réalisé de siècle en siècle. Les rapports officiels que messire Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France, adressait régulièrement à Colbert, par tous les courriers transatlantiques, ont confirmé ces prévisions. " Les premières pensées de M. Talon, dit un vieil historien du Canada, furent de s'appliquer avec une activité infatigable à la recherche des moyens par lesquels il pourrait rendre ce pays florissant, soit en faisant les épreuves de tout ce que cette terre peut produire, soit en établissant le négoce... " Aujourd'hui M. le maire Lavallée se conforme aux vues de l'intendant Talon en nous parlant de la prospérité commerciale et industrielle de Montréal, et en souhaitant que cette prospérité, agréable à nos coeurs, puisse l'être aux intérêts de la France, mère du Canada. Je suis heureux de mettre sous les yeux des lecteurs du *Temps*, ces paroles de M. Lavallée :

Messieurs les délégués. — Au nom des citoyens de la ville de Montréal je vous souhaite la bienvenue, et je vous remercie de votre visite. Cette visite nous honore. Nous savons que vous êtes des représentants éminents de la France, que vous illustrez par vos oeuvres, par vos travaux scientifiques, littéraires et artistiques. Nous savons que vous êtes venus en Amé-

rique pour participer à l'hommage rendu par la nation américaine à une gloire française, à Champlain le père de la Nouvelle-France. Elles sont nombreuses, les gloires françaises, dont le nom demeure attaché à l'origine et à l'histoire des villes de ce continent ; elles ont laissé d'un bout à l'autre de l'Amérique, des souvenirs impérissables, Montréal est plein de ces souvenirs qui rappellent son origine française et le courage héroïque de ceux qui l'ont fondé au prix de sacrifices admirables.

Montréal est aujourd'hui une ville de plus de 500,000 âmes, remarquable non seulement par l'héroïsme de ses fondateurs et de ses premiers habitants, mais encore par son commerce et son industrie, par les avantages qu'elle offre au capital et à l'esprit d'entreprise... Si Montréal offre des souvenirs intéressants à l'historien et au poète, il offre aussi au capitaliste, à l'homme de commerce et d'industrie, un vaste champ d'opération. Nous espérons que votre voyage aura d'excellents résultats pour le Canada comme pour la France, et que vous emporterez une heureuse impression de votre visite à Montréal.

Le chef de la délégation française répond en termes délicats et choisis à M. Lavallée, qui présente individuellement les échevins et les chefs des services municipaux, notamment le docteur E.-P. Lachapelle, le sénateur David, M. Louis Laberge et M. Georges Janin, ingénieur en chef. — Je suis heureux, dit M. Hanotaux, à cette occasion, de rappeler que nos ingénieurs français sont actuellement à la tête du service d'hygiène à New York, Buenos-Ayres... Je me réjouis de voir un *alphand* à Montréal. — Je suis son élève, répond M. Janin.

L'entrevue s'achève en causeries familières. Apprenant que je suis de Poitou, province fertile en colons canadiens, M. Lavallée me dit gaiement : "Alors nous sommes cousins !" Et cette bonne journée d'amitié se continue en cordiales manifestations de "cousinage", dont le détail ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui veulent savoir quelle place tient la France dans ce pays qu'elle a peuplé de sa race, nourri de sa sève, fertilisé de son labeur, et où subsistent, par un miracle de conservation unique au monde, le tour d'esprit, le geste coutumier, la sagesse proverbiale, l'allure prudente et audacieuse de nos ancêtres.

La délégation française en Amérique — *Conférence de M. René Bazin à Montréal* (13 mai 1912). — Nos lecteurs ont eu l'avantage dans notre livraison de juin, de lire le subs-

tantiel compte rendu que l'un de nos directeurs et collaborateurs, M. Edouard Montpetit, nous y faisait de la conférence de M. Etienne Lamy, de l'Académie française sur l'évolution des idées religieuses de M. Ferdinand Brunetière... Je n'y reviendrai pas. Mais M. Montpetit, sous le pseudonyme de *Robert Monral,* a donné à un journal de Montréal un compte rendu aussi de la conférence de M. René Bazin sur la renaissance religieuse en France, et je ne voudrais pas clore cette chronique sans lui emprunter au moins quelques extraits.

Cela me fournit l'occasion — et je la saisis avec empressement — de dire qu'à Montréal les deux paroles canadiennes qui ont le plus brillamment " fêter " les délégués de la France ont été, de l'aveu de tous, celle de M. le chanoine Gauthier, curé de la cathédrale — qui les a harangués, alors qu'ils assistaient, en nombre, à la grand'messe, avec un charme pénétrant, et celle de M. Edouard Montpetit — qui, au Monument National, en leur disant l'adieu, les a littéralement ravis. Je ferme la parenthèse, pour citer tout de suite *Robert Moural* rendant compte de la conférence de M. Bazin. Voici comment d'abord il nous présente l'éminent conférencier :

Devant un auditoire fort empressé et naturellement sympathique, puisqu'il était composé de lecteurs assidus, M. René Bazin, de l'Académie Française, a fait une conférence, le lundi, 13 mai, à l'Université Laval.

Il avait choisi un sujet d'un ordre plutôt sévère, mais qu'il exposa avec l'aisance, le charme, la tendresse, qu'il a su mettre dans tous ses livres. A chaque ligne, nous retrouvions le romancier, attentif à décrire le moindre détail, à rendre le pathétique d'une situation, à faire ressortir la beauté ou l'esprit d'un mot. La conférence de M. Bazin fut semée de dialogues alertes et vivants. Nous nous sommes efforcé d'en fixer quelques-uns, car ils nous paraissent indiquer sa manière. Cette causerie, très sobre d'allure et de ton, avait ceci de particulièrement intéressant qu'elle nous laissait entrevoir la méthode, le procédé de cet auteur doucement réaliste, épris de vérité, de couleur et de sentiment. Il a, devant nous, composé le roman de la charité pure. Nous voudrions que nos jeunes gens aient appris de lui

comment regarder la vie avec amour et intérêt pour la traduire telle qu'elle est, ordinaire presque toujours, mais si passionnante dans son apparente simplicité.

Robert Mouval résume ensuite avec bonheur la première partie de l'étude de M. Bazin, puis il vient au coeur du sujet, nous citons :

Dans toutes les provinces françaises, la jeunesse semble revivre. Elle écoute volontiers la parole religieuse. Que ne faut-il pas attendre de ce réveil si les apôtres viennent, empressés et nombreux? On pourrait, chez des hommes plus raffinés reconnaître un même travail, mystérieux et impressionnant: le secret d'une vocation qui ressuscite. Ces hommes paraissent dégoûtés d'une morale sans Dieu. Ils admettent que la science ne saurait fonder une société et que la nécessité s'impose d'une croyance.

M. Bazin appuie ses réflexions de quelques citations. Abel Bonnard, dans le *Figaro*, prend à partie le vieux libéralisme impuissant à réprimer les grèves. " Les esprits, écrit-il, se mettent à l'école du réel et reçoivent ses leçons ". Paul Brulat, esprit plus avancé mais homme de bonne foi et de droiture, souligne l'orientation nouvelle des esprits et des coeurs: des gens qui se déclaraient anarchistes, et qui formaient l'avant-garde du progrès, reculent soudain vers le passé et retournent à la tradition.

Sont-ce là des faits isolés? Non. Voici un mouvement qui gagne, un état d'esprit qui mûrit et demeure, une contagion. Les noms des grands convertis, depuis Huysmans, Coppée et Brunetière, sont connus et leur cas, si intéressant, devient presque banal. On s'inquiète aussi de l'éducation. Un avocat d'assises, Maître Henri Robert, recherche les causes de la criminalité plus fréquente chez les enfants, dans l'institution d'écoles neutres et religieuses. Un pasteur, professeur éminent, M. Maurice Vernes, demande que la Bible soit réintégrée dans les écoles. Il écrit: " De toutes parts un craquement travaille l'échafaudage de la Science ". Combien de témoignages on pourrait accumuler de cette *renaissance de l'idéalisme*, présentée naguère par Ferdinand Brunetière! Voici encore le créateur des universités populaires, George Deherme: " Depuis trente ans, assure-t-il, nous avons construit sur le sable. " M. Sabatier dans un livre récent, constate le progrès de l'idée religieuse dans les classes élevées. La

science, si superbe il y a quelques années, se fait plus modeste et plus sobre sous la plume d'un Poincaré. M. Maurice Vernes constate encore que l'orientation nouvelle est favorable à l'Eglise catholique.

Tous ces signes concordants sont des signes du dehors : passons au-dedans et voyons le monde catholique. Les hommes instruits et qui croient ont abandonné toute fausse honte. Un jeune poète, qui avait affirmé hautement sa foi, reçut de M. Bazin un mot de félicitation auquel il répondit : " Il est vrai qu'aujourd'hui on ne connait plus le respect humain". Les *Cahiers de l'Amitié de France* de mars 1912 contiennent des précisions : " Nous proclamons et réclamons le catholicisme intégral. Pour nous le Christ n'est pas un inaccessible idéal mais une personnalité vivante. " C'est un bon présage dans le combat, ajoute M. Bazin, quand les trompettes sonnent avec cette allégresse...

Et le conférencier aborde ce qui est le coeur du sujet : la vie religieuse même. Toutes les oeuvres subsistent, à l'exception de celles que soutenaient les Congrégations. Depuis deux ou trois ans, les futurs clercs se multiplient. La détresse de Dieu fait germer les générosités. Le clergé se recrute ; la mort ne le menace pas. Même l'épreuve a créé un type bien émouvant de prêtres missionnaires qui vont par les quartiers abandonnés faire lever de stupéfiantes moissons. Souvent les âmes ramenées par leur soin étaient complètement étrangères à la foi. Elles découvrent Dieu, espérance vivante. Et M. Bazin raconte, comme il sait le faire, avec émotion et sincérité, la mort d'une pauvre femme, convertie au catholicisme, et qui avait voulu écrire quelques vers, pauvres de forme mais si riches de sentiment et si magnifiques de pensée, sur les joies de son retour à la foi de ses premières années.

Le cardinal Amette a fait sienne cette oeuvre d'évangélisation de Paris. Il fait appel chaque année à des hommes de haute culture qui publient un rapport détaillé sur ces sortes de prix de vertu. François Coppée, le comte Albert de Mun, M. Thureau-Dangein, Etienne Lamy, Paul Bourget ont tour à tour raconté les dévouements sublimes des prêtres de Paris. Déjà le cardinal Richard avait tenté d'organiser des paroisses nouvelles. En 1901 il lançait un premier appel, mais aucun centre nouveau ne fut crée avec l'agrément des pouvoirs publics. En 1906, les paroisses étaient trop étendues pour si peu de prêtres. A Saint-Ambroise, huit prêtres avaient charge de 90,000 âmes, les faubourgs étaient souvent sans secours et des agglomérations considérables étaient forcément délaissées. L'oeuvre fut commencée par la création de chapelles. En 1909, Paris don-

nait le mouvement à la France entière, si bien que la capitale compte aujourd'hui vingt-cinq chapelles nouvelles et vingt-cinq chapelles de secours ouvertes au culte. Des sociétés s'occupent de la construction de ces églises. Les pauvres apportent leur obole et, continue M. Bazin, ces fondations se font avec l'espérance et la charité pour toute force.

Le comte Albert de Mun a raconté une de ces fondations. Un jeune prêtre avait reçu mission d'établir une paroisse au sein d'un quartier perdu, près des fortifications. Le lendemain de son arrivée, sa soutane fut accueillie par des sifflets. Il résista aux railleries. Un an après, la modeste chapelle qu'il avait aménagée était trop petite pour contenir les nouveaux fidèles. " Si nous étions seulement trois ou quatre, disait-il, nous convertirions tout ce peuple. "

Dans les églises la foule grandit. Un article du *Journal des Débats* sur la *Semaine Sainte et les Eglises*, commentait le fait que le nombre des hommes assistant aux cérémonies religieuses était, cette année, plus considérable que celui des années précédentes. L'oeuvre de conversion semble se poursuivre inlassable. Les anarchistes eux-mêmes sont souvent touchés. L'un d'eux disait à M. Bazin, sur un ton décidé et jovial, comme il savait évangéliser ses anciens camarades. Et si le conférencier s'arrête à raconter d'aussi modestes détails, c'est qu'ils lui paraissent à l'honneur de l'espèce humaine, à l'honneur de l'espèce française.

Je veux vous quitter, termine M. Bazin, sur un mot d'espérance. L'optimisme est un pouvoir d'illusion, mais l'espérance que je garde est raisonnée et fondée. Tout ce que je vous ai dit, c'est la France croyante, que l'on a pensée morte et qui renaît. Tout cela, c'est votre vieux pays et le nôtre, dont la mission n'est pas finie.... Priez pour que l'heure vienne vite et que se réalise cette parole que prononçait Pie X : " Dieu regarde la France avec des yeux d'amour ".

M. Ernest Marceau, le sympathique principal de l'Ecole Polytechnique, et l'un de nos directeurs à la *Revue,* avait présenté en termes heureux M. Bazin à l'auditoire montréalais. C'est Mgr l'archevêque qui voulut lui-même remercier le conférencier artiste et chrétien. *Robert Mouval* donne cette analyse de l'allocution de Monseigneur :

Mgr l'archevêque, dans une allocution pleine d'émotion, de grâce et de tact, remercia le conférencier. M. René Bazin est un vieil ami. Il a rencontré jadis, à Angers, le romancier jeune encore et déjà goûté de *Stéphanette*. En revoyant aujourd'hui l'académicien,l'auteur de tant de beaux et bons livres,l'écrivain sans contredit le plus sympathique et le plus aimé, Monseigneur éprouve une certaine satisfaction à dire qu'il ne s'est pas trompé dans ses prédictions. Il y a vingt-cinq ans, René Bazin, était professeur à l'Université catholique d'Angers, non pas professeur de littérature mais bien professeur de droit, et de droit criminel ! En 1912, il continue cet enseignement, non pas peut-être par goût, mais par patriotisme, par amour de la terre natale, et pour travailler à la grande oeuvre de la liberté de l'enseignement.

Le romancier, continue Sa Grandeur, eût pu traiter devant nous de sujets fort nombreux et plus légers. Il a voulu mettre de côté la littérature et faire acte de chrétien zélé et de bon patriote. Il a chanté un hymne d'espérance auquel toutes nos âmes font écho. Il a cité des traits émouvants, charmants, sympathiques, du relèvement de la patrie française et il a montré la cause de ce renouveau de foi et de croyance, dans l'ardeur apostolique de l'épiscopat de France. Cet épiscopat est aujourd'hui intimement uni au Pape. Sous sa conduite, les jeunes gens se font apôtres, les femmes deviennent des catéchistes dévoués. Le mouvement est de partout et le mot d'ordre vient de la bouche épiscopale : " Ne cherchons ni la République ni la Monarchie, faisons des chrétiens ". Ainsi parlait Mgr Touchet, que nous acclamions l'an passé ; ainsi parle Mgr Gibier. Les chrétiens viendront et peut-être un jour déchirera-t-on les lois néfastes. Et la France renaîtra. Si vous avez des doutes, allez demander à Rome son espérance. Il y a huit ou neuf mois, Sa Grandeur s'entretenait avec le pape Pie X : " Les catholiques de France, lui dit le Saint-Père, écrivent en ce moment les pages les plus belles de l'histoire de l'Eglise. C'est de ce pays que me viennent les plus grandes consolations. "

M. Bazin espère et nous-mêmes avec lui. Malheureusement, il nous quitte et beaucoup trop tôt. Mais il nous a regardés ! Il a sans doute aperçu chez nous bien des choses, et il ne nous oubliera pas. A Paris ou à Angers, il *s'ennuiera de nous*, pour employer une expression canadienne, que conservent encore quelques coins de Normandie. Il nous reviendra bientôt. Il y a des circonstances, ajoute spirituellement Monseigneur, où les partants restent et où les restants partent. On est et on va où est et où va notre coeur. C'est donc entendu, M. Bazin reste et nous partons !

Nous lui disons au revoir ; qu'il revienne demeurer parmi nous un peu de temps. Il voudra chanter notre terre, lui qui est resté de la race des bienfaiteurs.

* * *

Encore un mot, et nous finissons cette chronique, déjà longue. La délégation française, qui nous a visité en mai 1912, a emporté, nos lecteurs ont pu le constater, d'excellentes impressions. Elle a laissé aussi chez nous de bien bons souvenirs. M. René Bazin, particulièrement, et M. Etienne Lamy, qui est encore au milieu de nous au moment où j'écris ces lignes, et plusieurs autres membres de la délégation d'ailleurs, qui appartiennent à cette France catholique que nous aimons plus que tout au monde, ont surtout laissé au Canada des souvenirs qui vivront. Leurs paroles comme leurs vies sont tout ensemble des leçons et des exemples. Ils sont deux fois nos frères, parce qu'ils font honneur à la France et parce qu'ils font honneur à la foi catholique. Tous ces messieurs du reste l'ont compris. Nous, les Canadiens, c'est à cette France-là, la France fidèle en tout et partout à ses quinze siècles de gloire, que nous pensons quand nous chantons, avec notre regretté Fréchette :

Jadis, la France, sur nos bords,
Jeta sa semence immortelle ;
Et nous, secondant ses efforts,
Avons fait la France nouvelle...

Elie-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction.

Memento :

Questions actuelles (15 juin 1912) : La question scolaire dans les pays étrangers—Bulgarie.

Questions diplomatiques et coloniales (16 juin 1912) : La presse politique belge, par M. Henri Lorin.

La Revue Générale (Juin 1912) : La pensée chrétienne dans la littérature contemporaine, par M. H. Davignon ; La psychologie des élections allemandes, par le Dr Missiaen.

Le Correspondant (10 juin 1912) : La rivalité navale anglo-allemande, par M. L. de Saint-Victor de Saint-Blanchard ; La franc-maçonnerie et les affaires de la Turquie ; (25 juin 1912) : Les élections belges, par M. J. Van den Heuvel ; l'Action populaire de Reims, par M. G. Goyau ; La navigation sous-marine, par M. E. de Geoffroy ; La question albanaise, par M. A. Chéradame.

Etudes (5 juin 1912) : Les catholiques et leurs oeuvres en Autriche-Hongrie, par M. J. Boubée ; (20 juin 1912) : L'Eglise et le pouvoir absolu, par M. G. Neyron ; La musique grégorienne—où en est la question ?, par M. A. Dechevrens ; L'histoire littéraire et l'enseignement du français, par M. Moncarey.

Revue catholique des intitutions et du droit (mai 1912) : L'association professionnelle agricole, par M. V.-G. d'Hendecourt ; La renaissance de l'idée corporative, par M. R. de Boyer-Montégut.

Mois littéraire et pittoresque (juin 1912) : L'Université de Bologne, par M. Léra.

La Revue hebdomadaire (18 juin 1912) : Enquête sur la jeunesse : les artisans, les employés ; (15 juin 1912) : Enquête sur la jeunesse : les agriculteurs : (22 juin 1912) : Enquête sur la jeunesse : l'aviation ; La langue française au Canada, par M. R. du Roure ; M. Louis Madelin, par M. G. Lacour-Gayet.

La Nouvelle-France (juin 1912) : Droit de l'Eglise aux biens temporels, par Mgr L.-A. Paquet.

La Revue franco-américaine (Juin 1912) : Le droit civil français sous la domination anglaise, par M. P.-E. Lamarche.

Revue des Deux-Mondes (1er juin 1912) : Le cinquantenaire de Salammbo, par M. L. Bertrand ; l'Europe et la guerre italo-turque, par M. R. Pinon ; (15 juin 1912) : La France dans l'Afrique du Nord, par M. P. Leroy-Beaulieu.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

MALEBRANCHE, par J. Martin. 1 vol. in-16 de la collection *Philosophes et Penseurs*, No 626. Prix : 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Malgré une erreur théologique et quelques singularités, Malebranche demeure l'un des philosophes français des plus originaux. En lisant l'opuscule de M. l'abbé Jules Martin, l'impression qu'on aura de Malebranche sera d'autant plus vive qu'elle résultera d'un contact direct avec les textes. L'ouvrage de M. Martin est, en effet, presque exclusivement un recueil de citations classées selon un plan logique.

* * *

OCTAVIUS, par Minutius Félix. Traduction, introduction et notes, par F. Record. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (*Chefs-d'oeuvre de la littérature religieuse*, No 619-620). Prix : 1 fr. 20. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

L'*Octavius* de Minutius Félix, pour être souvent mentionné, n'en est pas moins, en général, peu connu. Cependant il inaugure une nouvelle littérature, cette littérature latine chrétienne, qui devait avoir une si longue survivance jusqu'au moyen âge. Grâce à l'excellente traduction de M. Record, on pourra se faire une juste idée de ce texte important.

* * *

MASCARON. *Sermons inédits* publiés avec une préface et des notes par E. Griselle, docteur ès lettres, 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (*Chefs-d'oeuvre de la littérature religieuse*, No 618). Prix : 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Mascaron, ce prédicateur dont la réputation, de son temps, balançait celle de Bourdaloue, n'a toutefois laissé qu'un nom. Grâce aux recherches inédites de M. Griselle, si connu par ses travaux sur Bourdaloue, les lettrés pourront désormais juger sur pièces le talent si remarquable du grand orateur.

* * *

BERKELEY, par J. Didier. 1 vol. in-16 de la collection *Philosophes et Penseurs*, No 617. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Berkeley fut longtemps à peu près ignoré en France. M. Didier a voulu faire connaître ce penseur et a tenu à ne rien omettre de toutes les manifestations, si diverses soient-elles, de sa pensée. Aussi la lecture de ce petit livre, aussi court que substantiel, permet-elle d'apprécier Berkeley dans toute sa paradoxale complexité.

* * *

LE MOUVEMENT DEMOCRATIQUE ET LES CATHOLIQUES FRANÇAIS de 1830 à 1880, par J. Gay, professeur adjoint à l'Université de Lille. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (*Questions historiques*, No 622). Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Le principal objet de cette étude est de montrer quelle part les catholiques ont eue dans le mouvement démocratique, en France, au cours du XIXe siècle.

NUMÉROS DEMANDÉS

Par M. H. Laporte, 1016, rue Dorchester Ouest, Montréal :
Années 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901.

Par le Rév. Père E.-A. Langlais, O. P., 301, Grande Allée, Québec :
Année 1873, avril. — Année 1892, novembre et décembre.

Les Lettres Françaises

ET

L'UNIVERSITE LAVAL

QUE devons-nous faire, à l'Université Laval, pour les lettres françaises et que faisons-nous? En d'autres termes, comment l'enseignement supérieur de la littérature française devrait-il être organisé chez nous ? Telle était la question à laquelle les organisateurs du Premier Congrès du Parler français de Québec m'avaient prié de répondre. L'honneur était grand, la charge était lourde. M. l'abbé Camille Roy, rapporteur de la section littéraire au Congrès, a bien voulu dire que le secrétaire de la rédaction à la *Revue Canadienne* avait fourni des suggestions utiles à l'oeuvre de l'avenir. Je voudrais aujourd'hui les communiquer, ces suggestions, à nos lecteurs accoutumés de la *Revue*. Je leur fais grâce du préambule qu'il m'avait paru convenable d'écrire pour ces messieurs du Congrès, et j'aborde la question tout de suite : Qu'y a-t-il à faire, et qu'y a-t-il eu de fait déjà, au sujet de l'enseignement supérieur de la littérature française au Canada ?

I

CE QU'IL Y A A FAIRE

Il y a toujours loin de la coupe aux lèvres, et dans le domaine des vœux, comme dans celui des rêves, on peut charger sans compter. Les faits et les réalités se donnent tou-

jours trop tôt le soin d'alléger la charge de tout ou presque tout ce qu'on s'était promis. Je connais maints faiseurs de projets qui seraient fort en peine, s'il leur fallait réaliser un seul de leurs *desiderata*, et j'ai bien peur aujourd'hui de venir tout simplement grossir leurs rangs. Mais enfin, pour dire nettement ce que je pense—et ce que d'autres aussi pensent—l'organisation future de notre enseignement supérieur de la littérature française devrait tendre à assurer à nos facultés des *élèves*, des *professeurs* et un *programme*. Je dis bien : des *élèves* et non pas seulement des amateurs, des *professeurs* et non pas seulement des hommes de bonne volonté et de talent, un *programme* enfin, calqué sans doute sur les meilleurs de France, mais aussi adapté à la mentalité et aux besoins spéciaux des Canadiens français.

* * *

Et d'abord il tombe sous le sens qu'il nous faut des élèves aux pieds de nos chaires de littérature française. Je dirai tout à l'heure qu'au moins à Montral nous n'en comptons pas beaucoup, et surtout que nous n'y voyons pas souvent ceux que nous voudrions y voir. Il y a là un problème de fait qu'il faut résoudre avant tout autre. Assurons des élèves à nos cours supérieurs de littérature française.

Mais comment s'y prendre? Nous avons vingt et une maisons d'enseignement secondaire dans notre province. Pourquoi, dans la mesure où cela sera possible, tous nos *futurs* professeurs de littérature et de grammaire, et peut-être les plus jeunes professeurs *actuels*, ne seraient-ils pas tenus, de par la volonté des autorités respectives de chaque maison (collège ou séminaire), à justifier d'abord d'un stage de deux ou trois ans à l'Université, puis d'une compétence spéciale qu'établirait un titre de licencié ou même d'agrégé en gram-

maire, en histoire, en philosophie ou en langues vivantes ? Pour Québec et pour Montréal, ne serait-ce pas là le premier faisceau d'élèves réguliers, sérieux, de carrière, qu'il faudrait grouper aux pieds des chaires de nos facultés des lettres ? Ah ! Je sais. Cela ne viendra pas tout seul. Il faudra des sacrifices. Si les talents ne sont pas rares chez nous, les bourses sont plutôt petites. Mais une organisation sérieuse, forte de l'appui des pouvoirs publics, en dehors autant que possible des fluctuations de la partisannerie politique, ne pourrait-elle pas fonctionner, qui assurerait des bourses à ceux qui n'en ont pas... et qui les méritent. Un *Institut Littéraire* dans le genre du séminaire de l'*Institut Catholique* à Paris ou de ceux de Lille,ou encore du *Collège Canadien* à Rome, serait-il impossible à créer, sur le rocher de Québec ou près du Mont-Royal, qui logerait nos futurs professeurs de l'enseignement secondaire dans une atmosphère de paix, de travail et d'étude ? Ce sont des questions que je pose, ce sont des voeux que j'exprime? Mais vraiment est-ce trop demander à un pays qui grandit prodigieusement, comme le Canada, à une race qui veut vivre, comme la nôtre ?

Supposons ce voeu au moins partiellement réalisé. Voilà déjà un noyau d'élèves, de bons élèves réguliers,que le premier caprice venu n'éloignera pas du cours de littérature, d'histoire, de grammaire, de philosophie, de philologie ou de diction. A ceux-là, il devrait s'en ajouter d'autres évidemment.

Nos élèves des facultés de droit, par exemple, dont la fonction sociale plus tard sera de parler, et de parler souvent, au palais, dans la tribune ou dans les Chambres de nos législatures et de notre parlement, ne seraient-ils pas à leur place aux cours de littérature française? Nos facultés autonomes, d'accord évidemment avec l'autorité universitaire, ne s'honoreraient-elles pas en décidant que chaque candidat au brevet d'avocat ou de notaire, et surtout à la licence en droit,

devrait à l'avenir justifier sinon d'un titre en lettres au moins d'un stage régulier aux cours des lettres et d'un succès relatif attesté disons pas une inscription ?

Et les élèves des autres facultés, les futurs médecins, les futurs ingénieurs, même les futurs agronomes, et tous les autres, perdraient-ils leur temps en suivant les mêmes cours, au moins à titre d'amateurs sérieux et réfléchis ? Qui ne voit le profit que tous ces messieurs — l'espoir de la patrie, comme on dit souvent — auraient ainsi à gagner pour leur formation supérieure et... la patrie avec eux pour sa réelle valeur ?

Je ne dis rien des futurs prêtres qui reçoivent déjà au séminaire un entraînement, au moins sommaire, à l'art du bien parler — entraînement qui pourrait d'ailleurs se perfectionner encore. Mais nos jeunes prêtres, dans nos grands centres de Québec et de Montréal, à titre d'amateurs eux aussi, et peut-être mieux encore, ne pourraient-ils pas trouver, pour l'honneur du Dieu qu'ils servent et la gloire de la doctrine qu'ils prêchent, quelques loisirs à sacrifier aux pieds des chaires de nos facultés? Mon Dieu, je sais mieux que personne que nous ne pouvons pas être tous des Bossuet ou des Lacordaire, mais il me paraît bien permis de soutenir que notre "parler" en chaire pourrait grandement s'améliorer sans que nous manifestions en cela une ambition exagérée. Sous prétexte d'être bien compris et de se mettre à la portée d'un auditoire moins cultivé, un certain nombre parmi nous, des plus patriotes parfois et non des moins zélés, n'en prennent-ils pas vraiment trop à l'aise avec les règles du bien dire ?

Enfin, il est une autre catégorie de jeunes gens que l'on verrait avec un bonheur tout particulier suivre ces cours de littérature dont je parle, au moins à titre d'amateurs, mais à titre d'amateurs intéressés et zélés. Ce sont les futurs journalistes. La presse, il ne faut pas se lasser de le répéter, est une puissance redoutable. Il faut que nos journalistes soient à

la hauteur de leur grande tâche. Certes, je me plais à la reconnaître, les beaux talents ne manquent pas dans notre monde de la presse. Mais combien sont nombreux ceux à qui fait défaut la sérieuse préparation littéraire qui seule peut permettre de tenir une plume avec honneur. Mes bons amis, presque mes camarades, de la presse ne m'en voudront pas de le dire avec insistance, il importe hautement à l'avenir de notre race que nos journalistes soient des hommes d'un culture supérieure. L'un d'eux me demandait un jour : "Pourquoi n'avons-nous pas un cours spécial à l'Université ? " Je savais qu'il était sincère, qu'il avait du talent, qu'il avait du courage et saurait se ménager quand même quelques loisirs. J'aurais voulu pouvoir lui dire : " Voici un cours de lettres qui fonctionne régulièrement, allez-y et travaillez ! "

Voilà notre groupe d'élèves tout trouvé. D'abord, des élèves réguliers, obligés par devoir d'état de justifier d'un titre plus tard, puis quelques autres tenus à fournir un stage déterminé, puis enfin des amateurs sérieux, venus d'un peu partout. Mais je reconnais qu'il convient de compter moins, pour faire oeuvre utile, sur la quantité que sur la qualité. N'ayez crainte toutefois. Que l'on s'arrange pour rendre la chose possible à une élite, et nous aurons une élite aux pieds de nos chaires de littérature française.

A Montréal, nous avons depuis cinq ans, affiliée à l'Université Laval, une école d'enseignement supérieur pour les jeunes filles, où nos maîtresses de maison de demain et les futures épouses de nos hommes publics peuvent trouver déjà la formation supérieure, qui leur permettra de tenir, avec la distinction et la grâce qui leur conviennent, le rôle social toujours si important auquel elles sont appelées. Elles aussi, nous les verrions avec joie assister en nombre au moins aux cours publics plus solennels de nos maîtres en littérature française. J'aurais mauvaise grâce à insister. Ces dames,

nous aurons occasion de le noter, donnent à nos jeunes gens, dès maintenant, un exemple que ceux-ci ne suivent pas toujours assez bien.

* * *

A ces élèves futurs, à tous sans doute, mais surtout au groupe des étudiants réguliers, tenus à justifier plus tard de leur compétence par l'obtention d'un grade académique, d'un titre de licencié, d'agrégé, ou même de docteur, il faut des professeurs. Où les prendre? On l'a dit justement, nous en comptons déjà au moins quelques-uns chez nous, à qui la tâche, me semble-t-il, ne peserait pas trop. Je ne cite aucun nom, pour ne pas faire d'exclusivisme. Mais il en est plus d'un qui viendraient tout de suite au bout de ma plume !

Nos professeurs, il faudrait sans doute d'abord les aller chercher en France, parmi les agrégés des facultés françaises et aussi, surtout plus tard, il serait dans l'ordre d'en choisir chez nous, parmi nos hommes de lettres canadiens-français. Il me paraît incontestable que pour l'étude supérieure de notre langue et le développement de notre littérature, dans nos facultés comme dans nos classes de l'enseignement secondaire, et pour alimenter en un mot d'une " substantifique moëlle " — comme on a dit quelque part — tout notre enseignement littéraire français, il nous conviendra longtemps, il nous conviendra toujours, de regarder vers cette terre de France, qui reste et restera, sans que nous affaiblissions en rien notre loyalisme au drapeau d'Angleterre, la patrie de nos esprits et de nos coeurs et partant de notre langue.

Nos professeurs donc, comme bon nombre de nos livres d'étude, il nous est naturel de les demander aux facultés de France. Mais cet emprunt que nous ferons aux intarissables sources de verbe clair et sonore de l'ancienne mère-patrie, il ne convient pas de le faire sans discernement. Il nous faut

des gens qui nous comprennent, des gens qui ne soient pas étrangers à notre mentalité de croyants et de catholiques sincères. C'est au retour de son voyage au Canada, je crois, que M. Ferdinand Brunetière, qui avait d'ailleurs constaté la même chose un peu partout dans le monde, a affirmé—on sait avec quelle maîtrise et quel retentissement — que *catholique* et *français* étaient deux termes qui se tenaient absolument et qu'on ne pouvait que difficilement séparer. Et de fait, s'il est un pays au monde où l'anticléricalisme français soit d'une importation malaisée, qui cadre mal et ne s'adapte pas, c'est bien le Canada français.

En plus de ces professeurs venus de France, il nous devra convenir de compter aussi sur les nôtres, sur les nôtres d'abord qui auront étudié là-bas, et puis, plus tard, sur les nôtres qui auront étudié ici, dans ces facultés de littérature française, que, espérons-le, nous aurons la joie de voir un jour en plein fonctionnement, à Québec et à Montréal au moins. Il y a des choses du Canada, en effet, qu'un Canadien verra et comprendra toujours plus profondément qu'aucun autre. Il y a des besoins surtout, que des circonstances particulières ont créés chez nous, qu'un enfant du pays apercevra mieux que personne, et auxquels, toutes choses égales d'ailleurs, il sera plus vite en mesure de donner satisfaction.

* * *

Enfin, outres les élèves et les professeurs, notre enseignement supérieur de littérature française aura besoin d'un programme. Et ici encore au risque d'imposer une redite exprimons-le nettement, si les programmes de France nous sont d'abord nécessaires, il nous conviendrait aussi de les adapter à notre mentalité particulière et aux exigences qui nous sont propres.

En toute première ligne, nous devrons être fidèles à la vieille méthode gréco-latine qu'on n'infirme pas — les faits l'ont prouvé surabondamment en France — sans qu'il y ait péril en la demeure pour les vraies et solides humanités françaises. Ce n'est pas le lieu de refaire ici l'histoire de la longue discussion qui se poursuit, depuis la réforme de 1902, autour des programmes de l'enseignement secondaire en France. L'on sait assez, pour l'avoir lu dans toutes les revues, à quelle crise — la crise du français — la prétendue réforme a abouti au bout de dix ans. On demande partout la réforme de la réforme, c'est-à-dire la défense des humanités gréco-latines contre l'invasion de cet autre modernisme. Il y a dix ans, si l'on veut bien me permettre ce souvenir personnel, j'avais relevé dans une modeste série d'articles [1] les arguments échangés à la Chambre et au Sénat de France au sujet de la susdite réforme. Un juge de Québec me fit l'honneur de m'écrire une lettre que j'ai conservée. " Vous avez raison, me disait-il, de distinguer entre le savoir et la culture intellectuelle... On parle beaucoup de l'esprit pratique de nos jours, et l'on croît avoir tout dit lorsqu'on a mentionné la différence qui existe entre les besoins du monde moderne et ceux du moyen âge. Il suffirait de citer un exemple très moderne, contemporain même, pour montrer que la culture classique la plus haute n'exclut pas le sens le plus clair des réalités de la vie pratique... " Et mon honorable correspondant me parlait de M. Gladstone. Puis il ajoutait, à l'adresse de nos collèges et de notre enseignement secondaire, cette réflexion que j'ai tenu à rapporter dans ce modeste travail soumis au Congrès, à cause de sa justesse d'abord et à cause aussi de la haute autorité du distingué magistrat qui voulait bien me manifester son senti-

---

(1) Cf. *Semaine religieuse* de Montréal, septembre 1902.

ment, alors M. le juge et aujourd'hui M. le lieutenant-gouverneur François Langelier : "Indépendamment des raisons d'un caractère général, m'écrivait-il donc, que l'on peut donner en faveur de l'enseignement classique... il y en a une, à mon avis péremptoire pour nous Canadiens français : toute notre formation intellectuelle a eu lieu sous l'influence de la culture du grec et du latin. Nous sommes essentiellement une race latine. N'est-il pas à craindre, si nous abandonnions l'étude du grec et du latin, que nous ne perdions l'un des traits les plus importants qui nous distinguent comme race et que nous ne devenions des Anglais parlant et écrivant plus ou moins bien le français, mais pensant en anglais? " (2). J'ajoute simplement *Quod Deus avertat!*

Donc, nous resterons fidèles à nos traditions. Nous songerons, dans l'organisation de notre enseignement supérieur, que nos futurs professeurs et maîtres auront besoin plutôt de culture que de savoir. Nous demanderons à nos programmes de tendre à former des têtes bien équilibrées, plutôt qu'à bourrer des mémoires de formules toutes faites. C'est dire que, tout en recourant aux programmes des facultés de France, nous devrons garder la liberté de distinguer et de choisir.

Nos recteurs et membres des conseils supérieurs de nos facultés de Québec et de Montréal, à qui il reviendra naturellement de faire ce choix et ces distinctions, se souviendront aussi, disions-nous tantôt, que ces programmes de France doivent être chez nous adaptés à des exigences spéciales. Les admirables travaux de nos chers amis et maîtres du *Parler Français* de Québec établissent qu'il y a chez nous des canadianismes qui sont vicieux et d'autres qui sont excellents. Beaucoup de nos gens — pour ne pas dire tous — parlent en

---

(2) Lettre de M. le juge François Langelier, 3 octobre 1902.

public, ou écrivent quand ils s'appliquent, une langue qui n'est pas hélas! leur langue de tous les jours. Si nous avons nos bons mots du terroir, auxquels nous devons et nous voulons tenir, nous sommes forcés de lutter d'autre part, pied à pied, contre l'anglicisme qui nous envahit par tant de voies diverses. Il y a, je pense, une philologie qui nous est plus spéciale. Autant de choses dont nos futurs programmes devront avoir souci et tenir compte.

II

CE QUI S'EST FAIT JUSQU'ICI

En regard de tout ce qu'il y aurait à faire pour l'organisation de l'enseignement supérieur de la littérature française en notre pays, le sujet proposé à notre étude demandait d'indiquer ce qui s'est fait jusqu'ici? Personne ne sera surpris qu'il y ait sur ce point beaucoup moins à dire. Il y a toujours loin, disions-nous tantôt, de la coupe aux lèvres, et nous n'avons pas à insister sur les difficultés de tout genre qu'une pareille organisation devait nécessairement rencontrer et rencontrera surement encore sur le terrain de la pratique.

Notons d'abord qu'il ne faudrait pas encore—comme on le fait si souvent, par une injustice qui se double d'une ingratitude, au sujet de toutes les questions d'enseignement—s'en prendre aux collèges classiques et les accabler de reproches! Ils ont fait, dans les circonstances, ce qu'ils pouvaient pour fortifier l'instruction. Mais, ce n'est pas leur lot de donner l'enseignement supérieur. C'est aux corps universitaires que ce rôle et cette mission échoient naturellement.

Autant qu'elles l'ont pu, nos facultés de lettres ont tendu à se perfectionner, à se rapprocher de l'idéal que nous

avons dit, en ces dernières années surtout. Il nous paraît toutefois parfaitement avéré qu'elles n'ont pas fait encore beaucoup. Nous ne sommes riches, c'est sûr, ni en élèves, ni en professeurs, ni en programmes! A Québec, à Ottawa, à Montréal, il s'est fait quelque chose, sans doute, et il ne nous convient nullement de le méconnaître; mais nous ne sommes pas encore arrivés à l'âge d'or, au grand siècle; nous n'avons connu, que je sache, ni Périclès, ni Auguste, ni Louis XIV.

Voici toujours ce qui s'est fait. Nous nous bornerons à parler de Montréal et de sa chaire de littérature française à l'Université Laval, qui existe depuis quatorze ans. En circonscrivant ainsi le sujet, nous risquons moins de dire des inexactitudes. Quels élèves donc avons-nous eus à Montréal, depuis quatorze ans, aux pieds de notre chaire de littérature française, quels professeurs s'y sont succédés, quels programmes ont-ils suivis et enfin à quels résultats sont-ils arrivés ?

* * *

Le cours de littérature française, qui se donne à Laval par un agrégé de l'Université de Paris, relève de la faculté des Arts, comme celui du Droit Public de l'Eglise et celui de l'Esthétique ou de l'Histore de l'Art. Ce cours, fondé en 1898, par le regretté M. Colin, supérieur de Saint-Sulpice, au lendemain du passage de M. Brunetière à Montréal, et avec l'assistance sympathique de ce maître incontesté des hautes écoles de France, a toujours depuis fonctionné régulièrement. Il comprend à la fois des conférences publiques — *cours du mercredi* — sur les grands auteurs et les chefs-d'oeuvre de la littérature française, et un cours essentiellement didactique — *cours du lundi* — sur l'art d'écrire et la critique littéraire.

Le talent des conférenciers venus de France a toujours groupé, pour les conférences publiques du mercredi, un très bel auditoire. Mais il faut bien dire qu'on vient là surtout pour goûter de belles choses, finement dites. Cette élite ne forme pas un groupe d'élèves proprement dits, des étudiants ou des étudiantes au sens propre du mot.

Le cours didactique aurait chance de faire en ce sens une besogne plus immédiatement utile. Mais, pour cela, parlant d'une façon générale, il lui faudrait plus d'élèves. Ils ne sont jamais venus en nombre. Ce cours, à raison du jour où il se donne, s'appelle le *cours du lundi*. Eh! bien, en parcourant l'annuaire de l'Université, j'ai constaté qu'au *cours du lundi* : en 1905-1906, quatre auditeurs, dont trois dames, ont remis toutes les compositions; en 1906-1907, le professeur compta cinq lauréats; en 1907-1908,il y a vingt inscrits; en 1908-1909, soixante-dix copies sont remises au professeur dans l'année, et à la clôture, il se félicite d'avoir six lauréats ; en 1909-1910, onze candidats, dont six dames, prennent part à l'examen final; en 1910-1911, il y a onze candidats encore, dont huit candidates; enfin en 1911-1912, le chiffre monte à treize candidats, dont onze candidates...

Certes, ceux et celles qui ont suivi ces *cours du lundi* en ont bénéficié; mais il me paraît clair comme de l'eau de roche que le contingent d'élèves qu'il conviendrait de voir régulièrement et assidûment aux pieds de notre chaire de littérature française n'est pas encore venu. L'on sait, par ce que nous avons dit plus haut, quels sont ceux que nous attendons, quand l'enseignement supérieur de la littérature française, s'il plaît à Dieu, aura reçu sa complète organisation.

* * *

Et pourtant, il est juste de l'affirmer au moins succinctement, les professeurs que M. Brunetière d'abord et puis d'autres maîtres distingués nous ont désignés, que Saint-Sulpice a fait venir chez nous, et que l'Université a si heureusement agréés, étaient en tous points dignes de voir à leurs cours de nombreux élèves. On me permettra de répéter ici, ce qu'écrivait, en un raccourci piquant autant que lumineux, dans notre *Revue Canadienne* de janvier 1912, l'un de nos plus délicats écrivains, M. l'abbé Hector Filiatrault, prêtre de Saint-Sulpice, alors qu'il entreprenait de nous parler de l'un des professeurs de ces dernières années : " M. Gillet occupe une place très brillante parmi les conférenciers littéraires que nous avons entendus à l'Université Laval ; par certains côtés il fut hors de pair. Nous ne donnerons pas de rangs, non seulement pour ne blesser aucune modestie, mais parce que la comparaison s'établit mal entre des qualités qui sont parfois d'ordre très divers. Remarquons seulement que notre cours de haute littérature a déjà une petite histoire qui n'est pas sans éclat. Il fut inauguré par M. Pierre de Labriolle. On ne pouvait rêver, dans un plus parfait équilibre, les qualités qui font le professeur d'université. M. de Labriolle avait tout, et d'abord une voix merveilleuse. Un peu puritain seulement dans sa carrière spéciale, je veux dire manquant d'un certain abandon, il se faisait une idée bien sévère de la dignité universitaire. Mais de ce côté-là, la contagion n'est pas à craindre. — M. Laurentie n'a guère fait que passer au milieu de nous. Il nous parut pénétrant et spirituel. Mais ses cours, très scintillants, rappelaient plutôt le chroniqueur parisien que le professeur de faculté. Les oeuvres sociales l'ont enlevé à la littérature, et la littérature ne sait pas encore bien aujourd'hui si c'était la peine qu'on la désertât ainsi. — M. Augustin Léger a témoigné d'un esprit puissant, et il avait en outre pour l'expression de ses idées un

riche clavier. Il lui a manqué pour s'imposer à son auditoire un certain nerf dans la conduite de la voix. Mais c'est un homme d'un rare mérite, et jamais son talent ne paraissait mieux que lorsqu'il lui fallait saisir dans sa complexité une théorie d'art. — Ce qui met M. Arnould à part, c'est le souci moral qu'il portait dans sa fonction de professeur. Il ne concevait pas qu'on découpât l'enseignement en tranches nettement séparées, et qu'on isolât la leçon de style de ses attaches avec les autres facultés. Le bien dire lui apparaissait comme l'une seulement des qualités qui font le gentilhomme, et il aurait voulu développer chez ses jeunes élèves tout ce qui fait l'élégance et la noblesse de la vie. Tâche ingrate pour un homme qui n'est que de passage et qui n'est pas soutenu par un ensemble. Les moeurs obéissent à de si fortes poussées! Mais il est beau à M. Arnould d'avoir eu cette ambiton. — M. du Roure est un enfant gâté de la littérature qui promène sur tout ce qu'il fait une facilité sémillante. Mais il est au milieu de nous, et nous attendrons qu'il ait fermé le cycle de son enseignement pour en parler davantage. "

* * *

Et de même que les conférenciers étaient tous des hommes de mérite, leurs cours étaient bien faits et la méthode suivie pleine d'attraits. On aurait, pour s'en convaincre, qu'à relire, au moins depuis 1905-1906, les rapports des travaux de la faculté des Arts, que les secrétaires de l'Université, M. l'abbé Curotte d'abord, puis M. l'abbé Desjardins, ont publiés dans l'*annuaire* de Montréal. Nous n'insistons pas. Ce serait vraiment du luxe.

Ne redisons pas non plus que le nombre restreint des élèves vraiment assidus ne pouvait permettre un résultat d'ensemble important pour la classe étudiante—celle à qui il con-

viendrait surtout de profiter des avantages que nous devons à Montréal, après tant d'autres, à l'initiative intelligente de nos vénérés messieurs de Saint-Sulpice et tout spécialement au regretté M. Colin ([3]).

Notre société montréalaise qui fréquente à l'Université a d'autre part largement bénéficié de ces excellentes leçons de français que sont nos conférences publiques du mercredi. Mais, encore une fois, ce n'est pas là ce qui nous donnera l'enseignement supérieur professionnel dont nos maîtres de l'avenir ont besoin. C'est déjà beaucoup sans doute que d'avoir un excellent professeur. Seulement, il nous en faudrait plusieurs, avec un programme régulier, et surtout avec des élèves. Ce qu'il nous faut, nous avons tenté de l'esquisser tantôt, c'est un véritable enseignement supérieur, organisé sur le modèle des facultés de lettres françaises, et s'alimentant, dans le sens que nous avons dit, aux sources les plus pures du parler de France. Puisse le *Premier Congrès du Parler Français* au Canada contribuer à nous le donner.

A la veille des fêtes du troisième centenaire de Québec, en mai 1908, l'un de nos professeurs de Montréal terminait son discours d'adieu à ses auditeurs des conférences de Laval par ces très belles paroles que nous citons volontiers pour clore notre modeste étude: "Il ne me reste, Messieurs, à ajouter qu'un mot. Vous allez, dans quelques mois, célébrer une grande fête. Sans doute, vos affaires nationales ne sont pas de mon domaine, et je me reprocherais tout ce qui pourrait là-dessus ressembler à une indiscrétion. Mais ces fêtes occupent déjà tout le monde et vous ne m'en voudrez pas de m'y intéresser. Je n'en sais pas plus long que vous sur le détail du programme. Mais quoi qu'il arrive, Messieurs, quelque sens officiel

---

([3]) M. Colin fut vingt-deux ans supérieur de Saint-Sulpice. On a dit de lui qu'il a été le plus *canadien* des *Français* du Canada.

qu'on parvienne à donner aux choses, et quelque diversion qui puisse être tentée, il y a du moins un fait qui domine tous les autres, et sur lequel il est impossible de donner le change à personne. Ce qui distingue le Canada, dans le grand empire auquel il se trouve rattaché, ce qui le distingue du Cap ou de l'Australie, de l'Inde ou de la Nouvelle-Guinée, c'est d'être, dans ce Nouveau-Monde, un fragment, un rameau ou un détachement de la civilisation française. Ce qui fait de la fondation de Québec un fait considérable dans l'histoire, c'est d'avoir inséré, dans les destinées de ce nouveau continent, un principe latin, catholique et français. Longtemps votre vieille capitale fut, dans ce monde encore barbare, le seul point de sensibilité, d'intelligence humaine et désintéressée, la seule lumière pure de cette vaste Amérique. Colomb avait donné l'Amérique à l'Europe, mais Champlain l'a donnée à la civilisation. Voilà le fait, Messieurs, sur lequel aucune équivoque n'est possible. C'est là, vous me permettrez de le dire, notre gloire commune, et c'est votre originalité. Quelles sont, dans l'avenir, sur votre grande patrie, les vues de la Providence? Vous ne pouvez, Messieurs, les rêver plus belles que moi. Mais elles ne le seront, j'oserai l'ajouter, qu'autant que vous demeurerez, demain comme hier, fidèles à vous-mêmes. Vous êtes ici pour cultiver la fleur de la beauté française, cette fleur d'urbanité, de désintéressement, de générosité, de large humanité qui a fait, depuis tant de siècles, le charme du vieux monde. C'est à ce prix que vous serez vous-mêmes, et que vous mériterez dans le coeur de l'univers la place qui doit être la vôtre. C'est à quoi, dans la petite mesure de mes forces, je me sens fier de vous aider. De France, soyez-en sûrs, il ne peut vous venir, dans cette grande oeuvre nationale, que des témoignages d'amour. Ne les repoussez pas. Ne vous renfermez pas, par défiance, en vous-mêmes. Ne craignez pas de perdre votre individualité au contact des idées, des

œuvres et des livres. Vos voisins des Etats-Unis ont un mot remarquable. Lorsqu'ils parlent d'un homme de haute et vaste culture, d'un esprit habitué aux larges horizons, sympathique et ouvert aux diverses pensées des hommes, et à qui rien d'humain ne demeure étranger, ils se servent d'une épithète bien instructive et bien curieuse dans une bouche protestante : ils l'appellent une âme " catholique ". Pendant longtemps, Messieurs, la France a incarné parmi les peuples cet esprit supérieur et cette belle éducation. Ne négligez rien pour être, à votre tour, dans tous les sens, y compris le sens intellectuel du mot, la grande nation " catholique et française " du Nouveau-Monde ! "

Ces paroles magnifiques sont tout un programme. M. Louis Gillet, qui nous a dit tant de jolies choses, ne nous en a jamais dit de plus justes ni de plus vraies.

Elie-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction.

La Réforme du Calendrier

LE CALENDRIER NORMAL

LE mouvement qui se fait actuellement dans le monde, et tout particulièrement en Allemagne, en faveur d'une réforme du calendrier Grégorien est assez puissant pour réussir. Les inconvénients du calendrier actuel sont si évidents, et la réforme à accomplir pour les faire disparaître est si simple, qu'on peut espérer la voir réalisée dans un avenir relativement prochain. L'auteur de cet article se propose de mettre les lecteurs de la *Revue canadienne* au courant de la question, en examinant avec eux ces inconvénients et les corrections très simples qui doivent les éliminer.

Il sera nécessaire de rappeler tout d'abord quelques notions astronomiques indispensables pour l'intelligence de la question. Nous nous bornerons au strict nécessaire, et d'ailleurs, comme nous aurons occasion de le faire remarquer au cours de cet article, la réforme qui s'impose est moins une correction astronomique qu'une distribution plus judicieuse et plus pratique des mesures du temps que la nature nous impose et que l'astronomie a depuis longtemps déterminées avec la dernière précision.

La planète que nous habitons et que nous appelons la Terre, tourne sur elle-même. Une partie de sa surface est ainsi exposée au soleil ou éclairée, pendant que la partie opposée est plongée dans l'obscurité. Cette succession régulière de lumière et d'ombre, qui exerce une telle action sur l'hom-

me,comme sur tout le reste de la nature,et qu'il est impossible de ne pas observer, a été la première mesure du temps. On l'a nommée le Jour. Pendant que la terre tourne ainsi sur elle-même, elle accomplit une révolution autour du soleil en 365 jours 2422166. Le temps que met la terre à accomplir cette révolution s'appelle une année. L'axe autour duquel tourne la terre sur elle-même n'étant pas perpendiculaire au plan dans lequel elle se meut autour du soleil, mais incliné d'environ 25°, il en résulte, pour un point donné, une différence d'obliquité d'exposition aux rayons solaires qui produit une variation dans la température et par conséquent le changement des saisons. Le soleil paraît se déplacer sur la sphère céleste, passer d'un hémisphère à l'autre, s'arrêter, puis revenir sur ses pas, traverser de nouveau l'équateur et ainsi de suite. Le moment où le soleil paraît traverser l'équateur s'appelle équinoxe, parce que les jours sont alors égaux aux nuits; on a donné le nom de solstice à celui où il atteint le point le plus éloigné dans chaque hémisphère. Si le chemin parcouru par la terre autour du soleil formait un grand cercle, l'année serait divisée en quatre parties égales, ou saisons, nettement indiquées par les solstices et les équinoxes, mais il est en réalité légèrement elliptique. Le soleil occupe un des foyers de cette ellipse, et c'est en hiver que la courbe elliptique nous ramène plus près de ce foyer. C'est pour cette raison que le soleil est un peu plus longtemps dans l'hémisphère boréal et que les deux saisons du printemps et de l'été sont plus longues d'environ 9 jours, que l'automne et l'hiver.

Autour de la terre tourne un satellite, la Lune. Le soleil n'a qu'un mouvement apparent autour de la terre, la lune est animée d'un mouvement réel. Sa révolution s'accomplit en 29 jours et un peu plus de 12 heures. La lune reçoit comme la terre sa lumière du soleil. Pour un observateur placé sur la terre, elle est plus ou moins éclairée selon qu'elle est plus

ou moins rapprochée de son opposition au soleil. Elle est alors en pleine lumière, on la voit du côté de la terre opposé au soleil, c'est-à-dire pendant la nuit; c'est ce qu'on appelle la pleine lune. La surface éclairée de la lune diminue graduellement jusqu'à la conjonction, la lune est alors invisible. Ces phases de la lune se reproduisant régulièrement à chaque révolution, et étant très faciles à remarquer, servirent de très bonne heure de mesure du temps, comprise et acceptée de tous. On s'habitua à dire: Dans deux ou trois lunes, pour signifier: Dans deux ou trois périodes de 29 ou de 30jours. C'est l'origine du mois et le mot lui-même en fait foi. Mois est une transformation du mot latin *mensis,* qui n'est autre que le mot grec *men,* qui signifie lune. Tous ces divers mouvements, adoptés comme mesures du temps, sont très réguliers, mais, comme ils ne sont pas dans un rapport simple les uns aux autres, il n'est pas facile de les combiner dans un calendrier, c'est-à-dire, dans un système harmonieux et qui concorde rigoureusement avec les phénomènes astronomiques.

Cela était même totalement impossible aux anciens,dont les données sur les mouvements astronomiques n'étaient pas suffisamment précises. Leurs calendriers étaient perpétuellement en désaccord avec les saisons. Aussi les systèmes imaginés pour y porter remède sont-ils extrêmement variés. Nous n'avons pas l'intention de les passer en revue. Ils n'ont aucun mérite scientifique et ne peuvent être d'aucune utilité pour la confection du calendrier normal. Les plus anciens calendriers étaient lunaires, c'est-à-dire basés sur la révolution de la lune autour de la terre, parce que les phases de la lune sont plus faciles à observer que le mouvement périodique du soleil. On remarqua qu'au bout de douze lunaisons, on se trouvait à peu près à la même saison et on crut pouvoir adopter l'année de 354 jours, mais au bout de trois ans, il y avait déjà plus d'un mois de désaccord avec les saisons. Les juifs,

par exemple, qui avaient un calendrier lunaire (*fecit lunam in tempora,* Ps. 103, 19), devaient offrir une "gerbe d'épis" le 14e jour du premier mois, Nisan, (Lv. 23. 10-12). Or il arrivait que la moisson n'était pas mûre; on était alors obligé d'ajouter une autre lunaison, d'attendre au mois suivant pour offrir la gerbe et commencer l'année. Ce n'était là qu'un expédient et, au bout de deux ou trois ans, tout était à recommencer.

La lune ne peut servir de base à un calendrier. Nous appartenons au système solaire, et nous devons nous régler sur l'astre autour duquel nous gravitons. C'est le soleil qui nous envoie la lumière et la chaleur qui entretiennent la vie à la surface de notre planète et règlent les conditions de notre existence; il est donc absolument nécessaire de faire concorder les mesures du temps que nous adoptons, en d'autres termes, notre calendrier, avec ses mouvements. Si l'équateur n'était pas incliné sur l'écliptique, il n'y aurait pas de saisons, les jours seraient égaux aux nuits, le climat et la température seraient sensiblement uniformes pour un point donné du globe; dans ces conditions, le calendrier lunaire ne cesserait pas d'être antiscientifique, mais son adoption n'aurait aucun inconvénient. Actuellement, à moins de se résigner à avoir le printemps dans tous les mois de l'année, comme les musulmans, il faut adopter un calendrier solaire. De plus, comme le rapport entre la période de révolution de la lune et celle du soleil n'est pas un rapport simple (365. 2422 à 29. 53059) et que, d'un autre côté, il est impossible de changer le mouvement de la lune ou du soleil, il faut renoncer à trouver un système qui les mette d'accord.. Ainsi donc non seulement on ne peut prendre la lune comme base d'un calendrier, mais il faut encore éliminer du calendrier tout élément lunaire qui ne peut qu'y introduire le désordre et la confusion. Il n'y a d'ailleurs à cela aucun inconvénient, car la lune n'exerce à peu près aucune influence sur notre planète.

Le seul calendrier rationel est le calendrier solaire, et les éléments en sont le jour et l'année, déterminés, comme nous l'avons expliqué, par les deux mouvements de la terre sur elle-même et autour du soleil. C'était le calendrier adopté par les Egyptiens, par les Grecs et les Romains qui nous l'ont transmis avec leur civilisation. Encore ici le rapport entre la révolution diurne et la révolution annuelle n'est pas un rapport simple, ou si l'on veut, l'année ne contient pas un nombre exact de jours, soit 365 et un peu moins de 6 heures. Si on négligeait cette fraction apparemment insignifiante, les inconvénients du calendrier lunaire se reproduiraient, c'est-à-dire qu'au bout de quelques centaines d'années les mois ne correspondraient plus aux saisons, il neigerait en juillet, on cueillerait les roses en décembre, et on se plaindrait de la chaleur en février. C'est ce qui est d'ailleurs arrivé chez les Egyptiens et chez les Romains, et l'erreur qu'avait faite Numa Pompilius, en adoptant seulement 365 jours pour l'année solaire, rendit nécessaire une correction. Elle fut faite par Jules César l'an 45 avant Jésus-Christ. Il ajoûta 85 jours à cette année et décida qu'à l'avenir, pour prévenir le retour de ces inconvénients, on ajouterait un jour à l'année tous les quatre ans. Cette année de 366 jours prit le nom de bissextile, qu'elle porte encore, parce que le jour intercalaire portait le nom de *bis sexto Kalendas Martii*. Cette réforme très heureuse n'était pas suffisante. Ajouter un jour tous les quatre ans, c'était ajouter quelques minutes de trop (environ 45 minutes), et ces quelques minutes après plusieurs années formaient un jour, et les jours s'ajoutant aux journées produisaient le même désaccord entre le calendrier et les saisons. En 1582, ces quelques minutes avaient produit 10 jours, et l'équinoxe de printemps au lieu d'arriver le 21 mars avait reculé jusqu'au 11. La fête de Pâques pouvait tomber le surlendemain 13 mars, et la Septuagésime, le 6 janvier, jour de la

fête de l'Epiphanie. Encore quelques siècles et Noël aurait été célébré en carême ! Grégoire XIII fit une nouvelle correction, et retrancha les dix jours qui s'étaient accumulés depuis Jules César. Le lendemain du 4 octobre 1582 s'appela le 15 octobre, et il fut convenu qu'à l'avenir on retrancherait trois années bissextiles par 400 ans. Les années séculaires ne sont plus bissextiles à moins d'être divisibles par 400. 1800, 1900 ont été des années communes, l'an 2000 sera bissextile. L'approximation ainsi obtenue est suffisante pour ne pas nécessiter de correction avant 4000 ans, il faudra alors retrancher une autre année bissextile. Tel est le calendrier grégorien ou nouveau style, par opposition au calendrier Julien ou vieux style, encore en usage chez les Russes. Il est universellement suivi en Europe et en Amérique. Au point de vue de la concordance de l'année avec le mouvement astronomique, nous ne pouvons souhaiter une plus grande précision. La correction se fait automatiquement, régulièrement, et remet perpétuellement le calendrier d'accord avec ce mouvement. Quels sont donc les reproches qu'on fait à ce calendrier ?

Le grand reproche qu'on fait au calendrier grégorien porte sur la subdivision de l'année et la distribution des fêtes ou anniversaires. Ce qui fait le mérite d'une division ou d'une mesure qui est d'un usage quotidien pour tout le monde, c'est sa simplicité et sa régularité, deux qualités qui manquent totalement à notre calendrier actuel. Comparez le calendrier de cette année avec celui de l'année prochaine, 1913. Vous verrez, c'est bien le cas de le dire, qu'ils se suivent, mais ne se ressemblent pas. Cette année, le 82e jour de l'année était un vendredi, 22 mars, en plein carême; l'année prochaine, le même 82e jour sera un dimanche, 23 mars, et ce sera le jour de Pâques; en 1916, ce sera un mercredi, 22 mars, ...32 jours avant Pâques, c'est l'irrégularité même. Le système d'après lequel on fixe les dates du calendrier est si com-

pliqué, que personne, pas même vous, cher lecteur, qui devez le connaître et vous y intéresser, puisque vous avez eu la patience de me suivre jusqu'ici, personne ne pourrait me dire sur-le-champ quel jour est le 22 mai, je ne dis pas dans dix ans, mais l'année prochaine. Et pourtant ce détail peut vous être nécessaire pour fixer une fête, un départ, un événement quelconque. Il faudra que vous alliez consulter un calendrier pour y apprendre que c'est un jeudi et la Fête-Dieu.

Tolèrerait-on un système de division des heures de la journée qui varierait chaque jour, où les heures seraient tantôt plus longues, tantôt plus courtes, où le midi se déplacerait irrégulièrement de 10, 25 ou 40 minutes chaque jour ? N'est-ce pas qu'il serait intéressant d'être obligé d'acheter chaque matin le calendrier du jour pour savoir par exemple à quel moment il faudrait se rendre à la gare Windsor pour rencontrer un ami qui doit arriver à midi par le train d'Ottawa ? Voilà pourtant ce que nous faisons chaque année : l'irrégularité que nous trouverions insupportable pour les divisions de la journée, nous la subissons avec une inlassable patience pour celles de l'année. Quand approche le Nouvel An, on achète avec résignation son calendrier, et c'est tout. Cela vous aide même à vous rappeler que vous avez des amis, vous leur envoyez un calendrier. Vous pouvez juger de l'importance que tel ou tel fournisseur attache à votre clientèle par la grandeur du calendrier qu'il vous fait porter, " avec ses compliments" et " ses meilleurs voeux ", dont le plus sincère est celui d'avoir de vous de nombreuses commandes. Vous en recevez des petits et des grands, quelques-uns fort jolis, beaucoup plus qui le sont moins. Le calendrier est donc une chose bien utile puisque tant de personnes à la fois songent à vous en faire cadeau? C'est qu'avec notre système actuel, il est indispensable et vous ne pourriez pas vous en passer. Pour ma part, j'en ai une bonne demi-douzaine, j'en ai mis dans

tous les coins, un grand accroché à la muraille, un plus petit sur ma table de travail à la portée de ma main, un autre à effeuiller un peu plus loin, je les consulte sans cesse, et c'est à peine si je pourrais dire maintenant la date de la fête de Pâques de cette année.

Les variations annuelles du calendrier grégorien proviennent de ce qu'il a conservé deux éléments du calendrier lunaire, la date mobile de la fête de Pâques et le mois, et qu'il introduit un élément étranger aux mouvements astronomiques, la semaine. On peut ajouter une quatrième cause d'irrégularité,qui ne se présente toutefois que tous les quatre ans, l'intercalation au *milieu* de l'année du jour complémentaire ou bissextile.

La principale cause des reproches qu'on fait au calendrier est certainement la mobilité de la fête de Pâques. La date de la fête de Pâques est fixée au premier dimanche qui suit la pleine lune du printemps, c'est-à-dire la première après l'équinoxe ou 21 mars. Le concile de Nicée qui a posé cette règle n'a fait qu'adopter la date du calendrier juif, qui était lunaire, en reportant la fête au dimanche. Comme il y a tantôt douze, tantôt treize pleines lunes dans une année solaire, la date de la fête de Pâques subit des fluctuations considérables et parfaitement irrégulières. Elle peut varier du 23 mars au 25 avril, et entraîne le déplacement relatif des fêtes qui en dépendent et qu'on appelle pour cette raison *fêtes mobiles*. Il est facile de concevoir les inconvénients de toutes sortes qui en résultent non seulement pour l'année ecclésiastique mais encore pour l'année civile, qui se règle dans une large mesure sur elle. L'année liturgique se compose des anniversaires des principaux événements de la vie de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge, et de la mort glorieuse des Saints. Chaque jour de l'année a sa liturgie propre, c'est-à-dire une messe particulière et un ensemble de

prières qui doivent être dites par les clercs qui sont tenus à la récitation du Bréviaire. La longueur des saisons avant la Septuagésime et après la Pentecôte étant variable, on a dû composer pour ces saisons une espèce de liturgie à soufflet qui peut s'étendre ou se comprimer au besoin, au grand détriment de la clarté et de l'unité. Le déplacement des fêtes mobiles et le jeu des jours de la semaine amènent de perpétuels conflits entre les fêtes, et il n'y presque pas de jours où il ne faille choisir entre deux offices. Beaucoup de fêtes chères à la piété se trouvent ainsi supprimées ou amoindries ou renvoyées à une date qui ne leur convient plus. Le choix à faire est soigneusement réglé par tout un ensemble de rubriques et de décisions qui les complètent, de solutions qui interprètent les décisions, de commentaires qui les expliquent et de directions qui les précisent. Bien peu nombreux sont les prêtres même consciencieux qui peuvent se guider à travers cette forêt et choisir seuls leur office, aussi s'adresse-t-on chaque année à un spécialiste qui rédige l'*Ordo* ou l'indication de l'office pour chaque jour. Mais le spécialiste lui-même fait souvent des oublis ou des erreurs, et on peut dire de l'*Ordo* ce qu'on a dit du sonnet : " Un *Ordo* sans défauts vaut seul un long traité... de théologie ". Cette complication a naturellement son contre-coup dans les livres liturgiques que l'ingéniosité des éditeurs et les artifices de l'imprimerie moderne n'ont pas réussi à rendre clairs.

Les inconvénients sont peut-être plus sensibles encore, dans l'année civile. Le calendrier civil marche de pair avec le calendrier ecclésiastique, et il est consolant de le constater dans une société dont le divorce avec les idées chrétiennes s'accentue tous les jours davantage. Pour fixer les dates de l'année civile, la rentrée des Chambres, l'ouverture des cours de justice, les anniversaires, les fêtes civiques, on tient comp-

te non seulement du dimanche, mais encore, pour la première partie de l'année, de la fête de Pâques. Il s'ensuit des variations de ces dates qui nécessitent des combinaisons nouvelles chaque année. Citons comme exemple la rentrée des Chambres. L'année prochaine, la fête de Pâques tombant à une date extrême, 23 mars, on sera obligé de fixer beaucoup plus tôt la date de l'ouverture du Parlement pour permettre à nos députés de voter avant cette date les crédits nécessaires à l'administration, sans qu'ils soient obligés d'abréger leurs discours. Le commerce et l'industrie qui doivent se plier aux exigences de la mode,subissent parfois de grosses pertes par le fait de ces variations brusques et sans harmonie avec les saisons. Et les répercussions s'en font sentir dans toute notre organisation sociale qui a d'autant plus besoin de régularité qu'elle est plus complexe.

Aux inconvénients de la mobilité des fêtes vient s'ajouter le manque de symétrie des subdivisions en mois et semaines.

La semaine ou division de sept jours est une mesure du temps qui ne repose sur aucune observation astronomique. Elle nous vient des Hébreux, chez qui elle semble avoir pris naissance. La législation mosaïque en a fait une institution sacrée. Comme le nombre des jours de l'année, soit commune, soit bissextile, n'est pas divisible par 7, il s'ensuit que la dernière semaine de l'année emjambe sur la suivante et que les mêmes jours de l'année ne correspondent pas aux mêmes jours de la semaine. Le premier jour de cette année était un lundi; l'année prochaine, ce sera un mercredi; en 1914, un jeudi, et ainsi de suite. Le même inconvénient se reproduit avec aggravation pour les dates du mois, car les mois, alternativement de 30 ou 31 jours, ne contiennent pas un nombre exact de semaines. Ainsi, le 1er janvier, cette année, était un lundi, le 1 mars un vendredi, le 1 avril un lundi, le 1 mai un mercredi, et qui pourrait dire sans consulter le calendrier quel jour sera le 1er août ?

Est-il possible de remédier à ces inconvénients, de faire une distribution plus judicieuse du calendrier, et de la faire accepter ? Nous avons essayé d'établir que le calendrier doit être exclusivement solaire, ajoutons qu'il doit être d'une parfaite régularité et contenir des divisions à rapport simple, en tenant compte de la semaine. La semaine est en effet tellement passée dans nos moeurs qu'il serait impossible de la changer, même si une loi plus haute et sacrée ne nous l'imposait. Nous verrons d'ailleurs qu'elle est une division naturelle de l'année, à laquelle nous ne pourrions échapper dans un calendrier rationnel, même indépendamment de considérations plus élevées.

Le calendrier grégorien est déjà en parfaite harmonie avec le mouvement du soleil. De ce côté, il n'y a donc rien à changer, mais il reste à faire disparaître les quatre causes d'irrégularité que nous avons signalées plus haut. Il faut d'abord rendre fixe la date de la fête de Pâques et écarter l'élément principal de confusion. Si on ne veut pas se contenter d'une immobilisation relative, qui ne ferait que diminuer les inconvénients sans les éliminer entièrement, il faut que le dimanche revienne à la même date. C'est pour cela qu'on propose en même temps de faire commencer l'année par un jour déterminé de la semaine, le lundi par exemple. Si le nombre de 365 jours était divisible par 7, il en serait toujours ainsi, mais il reste un jour, et si l'on veut commencer l'année le même jour lundi, il faut que ce jour soit extrahebdomadaire, ou, en d'autres termes, ne fasse partie d'aucune semaine. Si l'année commence toujours le même jour de la semaine, on retrouvera les mêmes jours aux mêmes dates, et la fête de Pâques qui doit se célébrer un dimanche pourra l'être à date fixe. Quelle serait cette date ? On en a proposé plusieurs selon les motifs par lesquels on s'est laissé guider. Il semble que la

date qui s'impose soit le jour anniversaire de la Résurrection, s'il tombe un dimanche, ou le dimanche le plus rapproché. Il est peut-être impossible de déterminer d'une manière absolument certaine la date de ce grand événement, mais la date du 7 avril pour la mort du Sauveur, du 9 avril pour sa résurrection, est regardée comme très probable par un bon nombre d'exégètes ([1]). Si on fait commencer l'année un lundi, nous donnerons plus bas les raisons de ce choix, le 9 avril serait un dimanche et on pourrait y célébrer la fête de Pâques. Cette date est moyenne, c'est-à-dire à égale distance des dates extrêmes anciennes, 23 mars et 25 avril.

On a parlé, à propos de ce changement, de suicide de la liturgie, car le symbolisme de l'ancienne fête de Pâques disparaîtrait avec elle. D'autres regretteront la belle variété que les fêtes mobiles introduisaient dans la liturgie. Enfin un chroniqueur, qui n'a pas moins d'imagination que de talent, y voit le jeu de la franc-maçonnerie et de la juiverie ([2]). L'occasion de rééditer le couplet ordinaire sur la juiverie était trop belle pour la laisser échapper, et cela coûte moins que d'examiner la question à son mérite. Malheureusement les irrégularités du calendrier grégorien sont trop réelles, et la juiverie n'y est pour rien. Les objections qu'on fait au nom du symbolisme seraient plus sérieuses, si la date de la fête de Pâques avait été ainsi fixée pour une raison symbolique. Le concile de Nicée a simplement adopté la date du calendrier lunaire des juifs, en la modifiant un peu au moyen des connaissances sommaires qu'on avait alors sur l'astronomie. Le sym-

---

([1]) Cf. Prat F., La date de la passion et la durée de la vie publique de Jésus-Christ, dans *Recherches de science religieuse*, III, 82-164.—Le P. Prat se décide pour le 18 mars de l'an 29. Le 18 mars ne saurait être choisi pour la date de la fête de Pâques, ce serait beaucoup trop tôt.

([2]) *Semaine religieuse* de Montréal, 22 avril 1912, Correspondance romaine.

bolisme est venu plus tard. Maintenant que nous avons une méthode beaucoup plus simple et plus exacte de célébrer la fête de la Résurrection au véritable anniversaire, il n'y a pas de raisons de s'attarder à une méthode surannée et seulement approximative, la plupart du temps inexacte. Et il est probable que l'imagination et la piété sauront trouver pour la nouvelle date des symbolismes qui ne seront ni moins beaux ni moins touchants que les anciens. Quant à la variété de l'année liturgique actuelle, elle ressemble trop à de la confusion pour mériter des regrets.

Le calendrier rationnel demande quelque chose de plus que la stabilité des fêtes et leur succession régulière. Il doit être convenablement divisé. L'année et le jour nous sont imposés par la nature, mais il est évident que ces mesures du temps ne sont pas suffisantes et qu'il faut y ajouter d'autres mesures intermédiaires. Examinons les divisions possibles de l'année de 365 jours. Le nombre 365 n'est divisible que par 5 et 73. Cette subdivision en 5 parties de 73 unités, ou en 73 parties de 5 unités est tout à fait inacceptable, à cause du nombre premier 73. Cette division ne serait pas pratique. Nous ne pouvons pas ajouter un jour à l'année, et d'ailleurs le nombre 366, n'est divisible que par 2, par 3 et par 61; le nombre premier 61 serait encore trop considérable. Nous pouvons au contraire sans inconvénient retrancher un jour qui resterait en-dehors de toute division. Nous obtenons ainsi le nombre 364, lequel est divisible par 4, par 7 et par 13. Nous y retrouvons le nombre 7 dont nous devons, comme nous l'avons déjà dit, tenir compte. Nous aurons ainsi 52 divisions de 7 jours ou semaines; 4 divisions de 13 semaines ou 91 jours; ou encore 13 divisions de 4 semaines ou 28 jours. Cette division de l'année de 365 jours est théoriquement la plus parfaite qu'on puisse obtenir. On remarquera que si la semaine ne nous était imposée par ailleurs, elle nous le serait

par la nature même de l'année, si on voulait adopter la division la plus simple et la plus régulière. Il est bien permis de voir là une intention du Créateur et de l'Ordonnateur de l'univers, qui a tout fait avec poids et mesure, et qui se proposait d'imposer à l'homme l'obligation de consacrer un jour sur sept à l'honorer.

Cette division que la nature nous suggère finira sans doute par s'imposer. Nous avons déjà la semaine ou division de sept jours, il nous reste à adopter la division en 13 mois de 4 semaines ou 28 jours. Avec cette réforme disparaîtrait le dernier vestige du calendrier lunaire, le mois de 29 jours ou 30 jours. 13 mois dans l'année! Quelle bizarrerie! Je prévois la tempête de protestations que soulèvera une pareille proposition. D'abord personne n'en a jamais entendu parler, ce qui n'est pas exact ([3]). Et puis, le nombre 13 n'est-il pas un nombre néfaste? Et comment dira-t-on: " dans six mois " ? Et les revues trimestrielles, semestrielles, comment les appellera-t-on désormais? Et le loyer qu'il faudrait payer treize fois par année au lieu de douze?... La seule objection sérieuse qu'on peut faire contre la division de l'année en treize mois, c'est que le nombre treize n'est pas divisible. Il y a là un inconvénient réel, mais on devrait passer outre en considération de ses avantages. Au reste,nous n'avons pas à choisir, la nature nous l'impose. N'avons-nous pas un inconvénient semblable dans la semaine de 7 jours? Le nombre 7 est lui aussi un nombre premier; mais dans la semaine, on prend un jour de repos, ce qui laisse 6 jours de travail; le nombre 6 est divisible par 2 et par 3. Or l'usage ne se généralise-t-il pas de

---

([3]) L'auteur de ces lignes ne soupçonnait guère au moment où il les écrivait, qu'un mois plus tard, le 7 juin, la Société Royale du Canada se rendrait en délégation auprès du Premier Ministre pour l'intéresser à cette réforme et en recevrait les plus belles assurances.

prendre chaque année un mois de vacances comme on donne un jour par semaine au repos ? Il resterait alors 12 mois de travail, nombre divisible par 4 et par 3. Le nouveau mois se placerait naturellement au milieu de l'année, afin de déranger le moins possible notre manière de parler et nos habitudes.

Enfin le jour intercalaire de l'année bissextile doit être placé à la fin de l'année et ne faire partie d'aucune semaine. S'il en était autrement, cela entraînerait le déplacement relatif des dates et des jours, et la régularité deviendrait impossible.

(À SUIVRE) (1)

Henri JEANNOTTE.

Collège Canadien,
Rome, mai 1912.

---

(1) Nous regrettons d'avoir à fractionner l'intéressante étude de notre distingué collaborateur. Nous publierons dans notre prochaine livraison le calendrier établi d'après les principes qui précèdent, et la conclusion de M. Jeannotte. — *Note de la Rédaction.*

La Valeur scientifque de l'Economie politique

L'ECONOMIE politique est-elle une science ?

Importante question, soigneusement discutée par tous les auteurs de manuels et de traités. La préoccupation première des économistes est d'affirmer et de démontrer la valeur scientifique de leurs ouvrages. Leurs adversaires, et ils sont nombreux depuis les auteurs dramatiques les plus gais jusques aux plus austères essayistes, prononcent avec dédain que l'Economique est un art tout au plus, un ensemble d'observations assez disparates, sans lien entre elles, sans résistance, sans poids, souvent sans intérêt.

Les auteurs dramatiques semblent avoir un faible pour l'économiste. Le vieillard charmant, discret, malicieux, homme de tout repos et membre de l'Institut par surcroît, envahit la littérature et le roman. Pour les conteurs de fables, la sagesse s'est réfugiée sous la Coupole. Ils peignent ces savants sous des dehors patibulaires : êtres inoffensifs, indulgents, souriant avec mélancolie à leur vie qui s'achève, le coeur plein de bonté et l'esprit bourré d'une science sur laquelle ils ne paraissent pas se leurrer. Ils ont, ainsi faits, quelque chose de l'abbé Constantin et de Sylvestre Bonnard. Tel le Garin-Miclaux, de l'*Eventail,* que des chagrins d'amour ont fait " se retirer dans l'économie politique " et dans " le trente-cinquième fauteuil de l'Académie des Sciences morales et politiques ". Ecoutez-le raconter sa peine : " L'Economie politique à laquelle je me suis consacré est une science ingrate, revêche, une science vieille fille... — Alors, pourquoi l'avez-

vous épousée? — Oh! pas par inclination, croyez-le bien. Plutôt par dépit ". (1).

Les essayistes, soit politiques soit sociologues, sont plus durs. Ils n'épousent pas. Il leur déplait que les économistes aient l'arrogance d'énoncer des principes et de prêcher une doctrine. Ils répudient, parfois avec violence, cette pédagogie nouvelle et gênante.. Ils ne prennent pas garde pourtant que le ton de leur critique se fait volontiers autoritaire : pour combattre les prétentions d'autrui, ils étalent inconsciemment les leurs. Ils dogmatisent à leur tour, au nom d'une indépendance qui tient uniquement dans l'allure de leurs jugements.

Négligeons ces querelles.

Une science ne se constitue pas d'un coup. Elle ne sort pas, toute vêtue, du cerveau des savants. Elle plonge dans la réalité, en s'y ramifiant, comme font, dans le sol, les racines d'un arbre vigoureux. Elle est conditionnée par une série de phénomènes antérieurs. Car la science est une généralisation, une synthèse ; elle est un résultat. Elle observe et pénètre les faits ; elle les accumule patiemment, méthodiquement,pour les classifier ensuite par catégories spécifiques. Ces groupements révèlent bientôt des caractères identiques. Ils donnent lieu à des manifestations semblables. On sent, sous leur diversité apparente, une même influence qui les nécessite : ils obéissent à un principe. Ce principe est l'objet lointain, profond, de la recherche scientifique. La science se constitue lorsque l'esprit dégage, de la succession des phénomènes, la notion exacte de loi ; elle nait de cette intime collaboration du réel et de la pensée. Savoir, c'est donc connaître les lois des choses et affirmer les rapports qui existent entre elles. M. Emile Picard résume d'une phrase les caractères premiers de toute science :

---

(1) De Flers et Caillavet : *L'Eventail*, I, Sc. 2.

" Ces représentations mentales des faits servent de base à nos raisonnements, écrit-il, et nous utilisons nos concepts dans des déductions qui conduisent à des prévisions; c'est en cela que réside essentiellement leur utilité ". ([2]).

L'observation est multiple. Elle est lente et difficile. Les forces de la nature, harmonieuses dans leur origine, se manifestent de façon variée et compliquent l'effort du savant à les saisir. Les sciences qui ont pour objet la société se heurtent à un élément plus complexe encore, plus déconcertant : la volonté humaine; elles doivent faire état de la mentalité, de la psychologie, des tendances de l'individu. Cela explique comment les sciences sont lentes à se former et pourquoi une longue pratique précède ordinairement la théorie.

Il en à été ainsi de l'Economie politique. Cette science n'a trouvé sa pleine formule qu'au XVIIIe siècle. Certes, bien avant cette époque les hommes ont profité du capital, utilisé le travail, organisé l'industrie, exploité l'ensemble des ressources naturelles. La monnaie est d'un usage fort ancien. La banque a fonctionné dès qu'on en a compris les avantages. Les artisans du Moyen Age et les manufactures des temps modernes n'avaient pas attendu le traité de Montchrétien ni les les théories des premiers économistes pour produire et progresser; l'agriculture faisait vivre l'humanité de ses produits et alimentait l'industrie de ses matières premières longtemps avant que le docteur Quesnay ait publié, en 1756 et 1757, dans la Grande Encyclopédie, ses deux articles sur les fermiers et les grains. Les hommes, comme l'avoue dans Molière Monsieur Jourdain parlant, lui, de la prose, faisaient de l'économie politique sans le savoir. L'art a précédé la théorie.

([2]) *De la Méthode dans les Sciences* : Ch. 1er *De la Science*, chapître redigé par M. Emile Picard, p. 16.

Bien avant le XVIIIe siècle également des auteurs ont traité des questions économiques. Le terme *économie* est d'origine grecque : Xénophon l'employa le premier pour désigner l'économie domestique. Platon, dans sa *République,* Aristote dans sa *Politique* ont laissé des définitions singulièrement justes de la division du travail et de la valeur. " Ne croirait-on pas, en lisant ces lignes si simples et si précises, écrit M. A. Blanqui à propos de Platon, parcourir l'un de nos meilleurs traités d'économie politique? " ([3]). Les questions monétaires et les questions commerciales ont aussi fait l'objet, durant les temps modernes, d'une foule d'études et de monographies très curieuses où des clairvoyances inattendues voisinent à côté d'erreurs grossiers et courantes. Mais l'ensemble de ces travaux épars, sans suite, ne constituait pas une science et la *Traicté de l'Economie politique* que nous mentionnions plus haut, publié par Antoine de Montchrétien,Sieur de Wateville, en 1615, n'apportait guère qu'un titre plus général groupant la série des recherches empiriques poursuivies jusque-là par ces savants isolés.

Ces derniers écrivains, préoccupés des intérêts immédiats, manquaient d'ampleur et se bornaient trop volontiers. Ils ne cherchaient pas la raison profonde des choses. Le cercle de leurs études en était retréci. Ils n'allaient pas au-delà, jusqu'à la philosophie du monde économique. Ils ne percevaient pas, sous les phénomènes qu'ils analysaient souvent avec une attention minutieuse, l'action sûre et féconde des principes.

Or, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, il se constitua en France une première école d'économistes dont les travaux devaient contribuer puissamment et définitivement à l'élaboration d'une doctrine scientifique. On les appelait les

---

([3]) A. Blanqui : *Histoire de l'Economie politique*, Tome I, p. 55.

Physiocrates, du titre d'un ouvrage de Dupont dit de Nemours : *Physiocratie ou constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain.*

Le plus célèbre parmi ces savants fut le docteur François Quesnay, médecin de Louis XV. Il était né en 1694. Venu à Paris pour apprendre son art, il devint vite célèbre et fut le protégé de la Pompadour. Curieux et d'esprit cultivé, il s'adonna aux questions économiques et publia, outre les deux importants articles que nous savons, un ouvrage plutôt obscur, difficile et compliqué, le *Tableau économique.* Pour se distraire, le roi en composa une partie pour l'imprimerie, sans s'arrêter à ces formules revêches qui passèrent, ignorées, sous ses yeux. Le livre eut quelque retentissement et fut accueilli avec un enthousiasme légèrement outré par les amis de l'auteur. Mirabeau le père en fit cet éloge pompeux : " Depuis le commencement du monde, il y a eu trois découvertes qui ont donné aux société politiques leur principale solidité. La première est l'invention de l'écriture qui seule donne au genre humain la faculté de transmettre sans altération ses lois, ses caractères, ses annales et ses découvertes. La seconde est l'invention de la monnaie, ce bien commun qui unit toutes les nations civilisées; la troisième, qui est le résultat des deux autres, mais qui les complète, est le *Tableau économique,* la grande découverte qui fait la gloire de notre siècle et dont la postérité recueillera les fruits. " ([4]).

Autour du docteur Quesnay s'étaient groupés Vincent de Gournay, le marquis de Mirabeau, Lemercier de la Rivière, Dupont de Nemours, l'abbé Baudeau et, plus tard, Turgot, moins ardent et plus pratique. Ces savants ont été les véritables précurseurs de la science économique. Leur oeuvre,

---

([4]) Hector Denis: *Histoire des Doctrines économiques et socialistes,* Tome I, p. 82.

longtemps et injustement négligée, est aujourd'hui répandue, commentée. Leur pensée originale et féconde exerça une influence inspiratrice sur l'évolution des idées.

Nous ne saurions pas analyser à fond cette doctrine. Nous y reviendrons lorsque nous étudierons les écoles économiques et sociales. Contentons-nous d'en retenir le point essentiel.

Physiocratie veut dire gouvernement de la nature. Il existe, croyaient les économistes, des lois naturelles, qui dominent les sociétés, les dirigent, les gouvernent. Les hommes y sont soumis et doivent les respecter, car elles conditionnent l'ordre social. Vainement chercherait-on à se prévaloir contre elles. Forces naturelles, leur triomphe immédiat ou lointain est assuré, leur action décisive et souveraine.

Qu'est-ce à dire sinon qu'il faut avant tout veiller au libre jeu de ces influences nécessaires? Vincent de Gournay avait ramassé en une formule brève la pensée de l'Ecole : *Laissez faire, laissez passer*. Laissez les hommes libres. Laissez-les obéir aux impulsions profondes de la nature. Abstenez-vous de les conduire dans des sentiers que vous avez tracés contre leur gré. La liberté est la condition première de toute société : le bonheur des peuples est à ce prix.

Les Physiocrates ne donnaient pas dans le romantisme naturiste et négligeaient l'attrait des contes philosophiques. Ils ne prêchaient pas le retour à l'état sauvage, cher à Jean-Jacques et célébré à l'envi par les voyageurs qui avaient approché, hors des atteintes néfastes de la civilisation, quelque tribu primitive et candide. Ils faisaient état des efforts accomplis et voyaient le progrès dans l'avenir. Mais ils ne se préoccupaient pas autrement de définir les lois naturelles. Elles existent, pensaient-ils; leur influence est certaine puisqu'elle se révèle au sein des sociétés : mais elles ne se démontrent pas. L'esprit les connaît sans effort : elles s'imposent. " Le droit naturel des hommes, écrit le docteur Quesnay, dif-

fert du droit légitime ou du droit décerné par les lois humaines, en ce qu'il est reconnu *avec évidence* par les lumières de la raison et que par cette évidence *seule* il est obligatoire indépendamment de toute contrainte ". ([5]). Par où cette théorie perdait toute rigueur scientifique et se dérobait à sa base même. Elle n'en était pas moins fertile en conséquences. L'observation, mise sur la voie, allait la préciser davantage et lui trouver une expression plus rigoureuse, plus conforme à la réalité des choses.

En 1776, quelques années après la publication du *Tableau Economique*, Adam Smith, philosophe écossais, écrivait son livre célèbre, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des Nations.* Il avait fréquenté les Physiocrates et connaissait leurs idées suffisamment pour les partager ou les combattre. Il fut longtemps considéré comme le père de l'économie politique. Il a droit à ce titre. Sa méthode est plus précise, plus exacte que celle de ses prédécesseurs. Son ouvrage révèle un esprit pénétrant, attentif et personnel. Il tient compte des faits qu'il étudie de très près. Chef de l'école dite anglaise, son influence a été extrême. Elle s'est prolongée et subsiste toujours. Nos compatriotes anglais citent volontiers la *Richesse des Nations.* Cet économiste d'une époque reculée alimente encore nos querelles de ses arguments à peine renouvelés. Un allemand, M. Adolphe Wagner, a marqué excellemment la place qu'Adam Smith occupe dans l'histoire des doctrines économiques : " A la vérité, la doctrine de Smith a été elle-même le produit d'un travail philosophique et économique antérieur ; elle a subi l'influence de l'atmosphère intellectuelle du moment où elle s'est développée et où elle a reçu sa formule définitive... C'est chez certains individus que se

---

([5]) Quesnay : *Le Droit naturel*, ch. II, p. 45.

concentre comme en un foyer, que reçoit son expression nette et scientifique tout ce qui fermente dans la pensée de milliers d'individus sans arriver à se formuler. Adam Smith a été ce foyer; c'est lui qui a donné à la nouvelle doctrine économique la forme qui seule lui a permis d'exercer une influence durable. C'est là encore une gloire, un mérite impérissable qui lui reviennent et qu'aucun critique impartial ne saurait lui refuser ". ([6]).

Adam Smith ne partageait pas l'opinion des Physiocrates sur l'ordre préétabli et spontané. Pour lui, la source des activités économiques réside dans l'homme même qui poursuit toujours et partout son intérêt personnel. Ce mobile explique tout. La division du travail, l'échange, l'invention de la monnaie, le jeu du crédit, les agglomérations de l'épargne, etc. ont une même et unique origine : l'intérêt personnel bien compris, guide de l'homme vers le progrès.

Smith est partisan convaincu de la liberté. La contrainte gênerait l'essor économique d'un peuple. L'homme doit être absolument maître de rechercher sa voie propre et de profiter des énergies qu'il porte en lui-même. Chacun travaillant pour soi ajoute au bien commun. Les intérêts individuels, loin de s'opposer et de se détruire, s'harmonisent naturellement. " Tout homme, écrit-il, tant qu'il n'enfreint pas les lois de la justice demeure en pleine liberté de suivre la route que lui montre son intérêt... Le Souverain se trouve entièrement débarrassé d'une charge qu'il ne pourrait essayer de remplir sans s'exposer infailliblement à se voir sans cesse trompé de mille manières, et pour l'accomplissement convenable de laquelle il n'y a aucune sagesse humaine ou connaissance qui puisse suffire à la charge d'être le surintendant de l'indus-

---

([6]) Adolphe Wagner : " *Les Fondements de l'Economie politique*, traduction Léon Polack, tome I, p. 6.

trie des particuliers et de la diriger vers les emplois les mieux assortis à l'intérêt général de la société " (7).

Smith n'avait donc pas recours à l'expédient ultime et commode de l'évidence. Il démontrait, s'appuyant sur l'observation, ce qu'il croyait être le principe actif et premier du monde producteur. Il analysait successivement, de façon lumineuse, les phénomènes économiques, les reliait entre eux, cherchant sous ces manifestations dissemblables la révélation d'une force persistante, d'une même énergie créatrice. Il s'efforçait à trouver une formule scientifique que Jean Baptiste Say devait reprendre et dégager définitivement (8).

Jean Baptiste Say vulgarisa l'économie politique. Ayant, durant un court séjour en Angleterre pris connaissance de la langue anglaise, il lut dans le texte l'oeuvre d'Adam Smith. Elle l'intéressa vivement. Pénétré des idées du maître, il publie, en 1803, un ouvrage considérable dont le titre et le sous-titre renferment une définition et une division de l'Economique que la plupart des auteurs classiques ont, depuis maintenues : *Traité d'Economie politique, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses.*

Il veut constituer une science indépendante, libre, analogue aux autres sciences, logée dans le domaine transcendant de la théorie pure et impassible. Il n'a cure de la critique et ne se préoccupe pas de savoir si ces écrits rencontrent l'approbation des hommes. Il enseigne *ce qui est*, avec la superbe du savant. Lorsque l'Empereur vient le prier de modifier suivant ses vues quelques-unes de ses opinions, il a ce courage de ne pas céder sa pensée contre des honneurs.

---

(7) Adam Smith : *Recherches*, livre IV.

(8) On consultera avec fruit sur ces questions l'ouvrage de MM. Gide et Rist : *Histoire des Doctrines économiques*, Paris, Giard et Brière, 1909.

Jean Baptiste Say a parlé le premier des lois économiques, dans la seconde édition de son traité, parue en 1814. Il s'emploie à les définir clairement, à les formuler, à en découvrir quelques-unes. Il en caractérise ainsi la rigidité : " Ces principes ne sont pas l'ouvrage des hommes... Ils dérivent de la nature des choses ; on ne les établit pas, on les trouve ; ils gouvernent les législateurs et les princes, et jamais on ne les viole impunément" (9). Voilà, vigoureusement exprimée, la pensée dominante du libéralisme économique. De nos jours, M. Paul Leroy-Beaulieu n'écrit pas autrement (10).

Nous sommes au terme de notre recherche. Aux écrits incomplets, rudimentaires, empiriques, des premiers économistes a succédé le langage scientifique des auteurs contemporains. Nous avons suivi le travail de l'esprit s'exerçant sur la succession des faits pour en déduire l'énoncé de règles communes qui serviront de guides. Nous n'avons pas épuisé la question . Il reste à connaître la valeur en certitude de ces principes économiques et si ces lois sont nécessaires, inflexibles, inviolables.

L'assurance des économistes est-elle justifiée? Possèdent-ils la vérité et doit-on accorder à leurs écrits une foi inébranlable? Les principes qu'ils énoncent sont-ils en tout temps identiques à eux-mêmes? Produisent-ils toujours les mêmes conséquences? Sont-ils continus, rigoureux? Que signifient les interminables querelles des Ecoles? Qu'est-ce qu'une science ainsi combattue, partagée, apparemment contradictoire ?

A dire vrai, des économistes de grand renom, disciples de l'Ecole historique allemande, nient explicitement l'existence de principes économiques universels, causes déterminantes et premières des activités productrices. " De loi suprême uni-

---

(9) Voir Gide et Rist, *op. cit.* pp. 127 et suiv.

(10) Rapprocher la Préface de son *Traité de la Science des Finances*, où il s'exprime de façon aussi tranchée.

que de l'action des forces économiques, il n'y en a pas, il ne peut pas y en avoir, écrit Gustav Schmoller, professeur à l'U- sans conteste possible, encore que certains principes économiques d'une époque et d'un peuple est toujours pour l'esprit quelque chose d'individuel, que nous expliquons par le caractère du peuple, par l'histoire, en nous aidant de vérités générales économiques, sociales et politiques, mais que nous sommes loin de pouvoir ramener *dans tous ses éléments* à ses causes propres. En ce qui touche le développement général des rapports économiques humains nous n'avons guère plus que des *explications tâtonnantes, des principes hypothétiques*, des considérations téléologiques " ([11]). Voilà qui a le mérite d'être catégorique sinon absolument clair. On peut expliquer, avec quelque sûreté d'appréciation, un point, un stade de l'histoire économique des peuples; on ne saurait définir, ni même dévoiler la cause lointaine, originelle, de l'ensemble " des rapports économiques humains ". Elle nous échappe. Elle n'existe pas; elle ne peut pas exister scientifiquement.

Nous pourrions opposer à ce témoignage le langage convaincu, ferme, ardent de certains économistes français et que nous connaissons déjà par Jean Baptiste Say. Retenons la pensée de M. C. Colson, membre de l'Institut, libéral modéré, qui joint à son titre de professeur d'économie politique celui d'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Quelle est l'opinion de ce savant dont l'esprit s'est formé au contact des sciences exactes? Tout en reconnaissant " qu'il y a quelque chose de fondé dans l'accusation d'incertitude portée contre l'Economie politique ", il ajoute: cette science " conduit à des résultats certains qui, sans avoir le caractère de lois immuables, subsisteront tant que les dispositions primordiales de la

---

([11]) Gustav. Schmoller: *Principes d'Economie politique*, Tome I, p. 264

masse du genre humain resteront ce qu'elles sont aujourd'hui " ([12]).

Il ne faut donc pas demander outre mesure à l'Economie politique. Elle n'est pas une science mathématique, absolue, sans conteste possible, encore que certains principes économiques puissent être confirmés par des opérations numériques. Elle est une science sociale, par conséquent une science de l'homme. Son objet, c'est l'homme livré à ses activités; ce sont les rapports constants que fait naître entre les individus l'oeuvre de reproduction et de repartition des utilités.

Elle a son domaine propre, ses méthodes, ses procédés. Elle constate les phénomènes réels, précis, caractérisés. Elle les compare et les apprécie. Elle observe, elle définit, elle affirme, elle conclut. Elle s'assimile la réalité mouvante, flexible fuyante: le flot humain. Elle l'arrête un instant et reconnaît, sous ses ondulations, une force profonde qui l'agite et le mène. Ne peut-elle pas être vraie, restant dans ces limites, et, ses recherches demeurant impersonnelles, ne peut-elle pas atteindre, traduire cette réalité, c'est-à-dire être scientifique? Certes oui. "Si nous constatons, écrit très justement Paul Bourget,que toutes les périodes de prospérité pour les peuples ont impliqué certaines conditions, et toutes les périodes de décadence certains autres, nous serons scientifiques en concluant que très probablement la pratique des uns améliorera un pays, que la pratique des autres détériorera davantage. Nous serons scientifiques encore en inscrivant dans nos constitutions ces lois de santé, en proscrivant ces lois de destruction " ([13]).

([12]) C. Colson: *Cours d'Economie politique*, professé à l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, Tome I, pp. 52 et suiv.

([13]) Paul Bourget: *Préface des Limites de la Biologie* du docteur Grasset. Cette étude, vivement intéressante, a été insérée dans la troisième série des *Etudes et Portraits* sous ce titre: *De la vraie méthode scientifique.*

Les économistes ne procèdent pas autrement. Par des constatations méthodiques et répétées et par la réflexion ils ont acquis des *certitudes essentielles, indéniables,* sur l'organisation du travail, la genèse et l'accroissement du capital, le mécanisme et les instruments de l'échange, la distribution et la consommation des valeurs. Ces éléments ont rendu possible de prévoir l'avenir avec quelque sûreté : les principes économiques ont ainsi maintes fois reçu la confirmation et subi l'épreuve du temps. Un exemple suffira. Les crises commerciales ont été étudiées, de notre époque, dans leurs origines, leur évolution, leurs répercussions, avec une lumineuse et patiente exactitude. Quelle différence entre les explications fantaisistes d'un Stanley Jevons et les résultats affirmatifs obtenus par un Clément Juglar et un Jules Siegfrid. Nous savons que les crises sont périodiques, qu'elles sont l'aboutissant d'une période de prospérité où la folie des spéculations provoque, accompagne, maintient un moment la hausse exagérée des prix. Des signes évidents révèlent l'approche du cataclysme. Ils ne sont pas trompeurs et l'oeil exercé les discerne clairement. Longtemps avant la crise américaine de 1907, M. Paul Leroy-Beaulieu avait prévu et presque raconté à l'avance le formidable écroulement des valeurs surexcitées ([14]).

Il reste un point à éclaicir, le dernier. S'il existe vraiment des lois, ou simplement des tendances économiques, les gouvernements n'ont que faire d'en gêner l'action et le système s'impose de la liberté préconisée par Adam Smith et par l'Ecole classique. D'ailleurs Jean Baptiste Say nous a prévenu que les forces économiques dominent les peuples et gouvernent les rois et qu'on ne les contrarie pas sans qu'il en coûte.

Cela est juste, en principe.

La concurrence libre et l'initiative individuelle ont puis-

([14]) Voir : *L'Economiste français,* 1906 et 1907.

samment contribué au développement progressif du monde économique moderne. L'industrie, le commerce, le crédit, ont profité du régime de la liberté. Dans un pays neuf surtout, les énergies ont à lutter contre tant d'éléments divers qu'il serait périlleux d'ajouter encore aux difficultés par une règlementation trop hâtive, asservissante de l'effort humain.

Il est également vrai que certaines lois économiques sont immuables. En vain l'autorité cherche à les contourner, elles renaissent infailliblement, affranchies tôt ou tard dans leurs conséquences. Les lois *monétaires* offrent le type de cette rigidité. Instrument des échanges, la monnaie est une mesure des valeurs. On ne peut en modifier les caractères essentiels ni en altérer la nature. Les rois l'ont entrepris inutilement et les pouvoirs modernes ont subi le contre-coup ruineux de tentatives semblables.

Cependant la liberté a des limites. Afin de sauvegarder l'industrie et de ne pas arrêter son expansion, des écrivains que n'émeut pas le malaise social conseillent à l'Etat de s'abstenir. Optimistes à la manière des premiers économistes, ils condamnent la législation sociale au nom du progrès menacé. Cette conception ne manque pas de grandeur; mais la recherche incessante de l'intérêt personnel peut conduire aux pires abus et à de terribles réactions. La lutte n'est pas égale que soutiennent, au sein de la liberté, les hommes acharnés à la poursuite de la richesse. La force libérée triomphe plus facilement encore. Les faibles, les dépourvus, les moins favorisés, subiront la défaite, pour un temps. Au nom des mêmes principes qui auront provoqué leur perte, ils réclameront un jour le droit à l'existence, le droit au bonheur, et la satisfaction de leurs instincts individuels.

L'intervention de l'Etat est une nécessité sociale. La collectivité ne saurait se désintéresser du bien-être des indivi-

dus, ni laisser, fût-ce sous le très noble prétexte de respecter les libertés économiques, l'injustice ou la souffrance menacer le plus grand nombre. Faudrait-il, par exemple, laisser la concurrence continuer son oeuvre de rabais parmi les ouvrières à domicile et renoncer au seul moyen pratique de les protéger — la détermination d'un salaire minimum — pour le seul souci de ne pas troubler le jeu des intérêts ?

Il y a, au-dessus des lois économiques, des lois d'humanité ([15]). Nous croyons que les enseignements de l'Economie politique ne sont pas inutiles et que les gouvernements en doivent tenir compte. Ils sont précieux. Il ne faut pas tomber dans l'excès contraire et les négliger de parti-pris. Mais nous ne saurions admettre que l'idée de justice soit bannie systématiquement d'un monde livré uniquement à des préoccupations matérielles. Ne résistons-nous pas, chaque jour, aux forces physiques? Le progrès, c'est la main-mise de l'homme sur les forces naturelles captées, assagies, maîtrisées. Si le progrès social l'exige, pourquoi en serait-il autrement des forces économiques? " Je respecte infiniment, disait Ferdinand Brunetière, les lois de l'Economie politique; seulement je ne les crois pas de fer ni d'airain, et quand on me dirait qu'elles le sont, quand on me le prouverait, je protesterais encore et je dirais qu'au XXe siècle, dans une société civilisée, deux choses, retenez-le bien, sont inadmissibles, l'une

---

([15]) " Si l'on nous dit que les forces économiques sont amorales et ne se préoccupent pas de l'équité, écrit M. Paul Bureau, nous répondrons que c'est précisément parce que les forces économiques ne s'inquiètent pas de la justice, que nous avons le dessein de nous en préoccuper et que notre souci d'une équitable rétribution, s'il est suffisamment intéressé et persévérant, doit être à son tour une force capable de se mesurer avec les forces économiques et d'amener celles-ci à composition ". — Extrait d'un remarquable article sur *Les salaires et l'idée de justice*, *Revue Hebdomadaire*, 17 décembre 1910.

qu'un honnête homme qui peut, qui veut et qui sait travailler meure de faim, et l'autre, que la femme soit gênée dans les fonctions de la maternité " ([16]).

Cette phrase résume éloquemment la juste doctrine économique et sociale.

Edouard MONTPETIT.

([16]) Conférence sur le *Féminisme*, Cf. *La Femme contemporaine*, année 1904.

En Marge d'une Critique

Dans *L'Ecole Franciscaine*, revue de *Traditions et Actualités*, publiée à Paris—numéro du 25 mai dernier—le Fr. Ignace-Marie, professeur de philosophie au couvent des Franciscains, de Québec, consacre à mon *Histoire de la Philosophie* deux colonnes de texte et un *post-scriptum*. L'auteur débute ainsi: " M. Robert, qui étale modestement derrière son nom une somptueuse traîne de titres officiels, vient de publier à Québec une petite *Histoire de la Philosophie*...

Après s'être plaint,—il fallait m'y attendre—des " inexactitudes " dont est " émaillé " le paragraphe que je " consacre à Duns Scot ", l'aimable franciscain ajoute: " Il est vrai que le distingué professeur de l'Université Laval n'est pas tout à fait responsable; car ici, comme du reste en bien d'autres endroits de son ouvrage, il a candidement copié, en l'abrégeant, le *Manuel* du R. Père Sortais. Je reconnais volontiers qu'il a fait cette petite opération avec discrétion, car jamais il n'en souffle mot, mais *fidus Achates* de l'éminent Jésuite, il transcrit avec une fidélité scrupuleuse même ses inadvertances "...

Ce passage renferme une accusation trop grave pour que je la laisse passer sous silence. Et, pour le moment, je me contente de protester contre l'affirmation aussi injuste que gratuite du Rév Père et de la nier catégoriquement. Je demande à tout lecteur impartial, à tout lecteur qu'une sympathie mal comprise pour une cause désespérée n'aveugle pas, de vouloir bien parcourir mon volume pages par pages, celles qui concernent Duns Scot comme toutes les autres, et il verra si, réellement, j'ai "candidement copié en l'abrégeant le *Manuel* du R. Père Gaston Sortais". Certes, comme tous les auteurs de manuel, j'ai feuilleté bien des ouvrages dont, du reste, je donne la liste à la fin de chaque époque sous la rubrique de " Bibliographie ".

Ayant bien des susceptibilités à ménager, à propos de Duns Scot, j'ai résumé à ma manière ce qu'en dit M. de Wulf, mon ancien professeur à Louvain, dans son *Histoire de la Philosophie Médiévale*, (2e édition, pp.

394-407) et ce que j'ai emprunté, ou mieux, pour parler comme le Fr. Ignace-Marie, O. F. M., ce que j'ai " candidement copié ", j'en ai donné crédit à l'auteur en mettant ses propres paroles entre guillemets (Voir mon manuel, p. 181). Et d'ailleurs, le R. Père Sortais lui-même, dans cette question, comme dans bien d'autres, s'est beaucoup inspiré de l'histoire de M. de Wulf. Qu'on lise les pages qu'il a écrites sur Duns Scot, qu'on les compare avec celles de l'*Histoire de la Philosophie Médiévale* sur le même sujet, on constatera assez de ressemblances entre les deux, et, pourtant, je ne sache pas qu'on ait accusé " l'éminent Jésuite " d'avoir " candidement copié en l'abrégeant " le manuel du distingué professeur de Louvain.

Le Fr. Ignace-Marie ne s'en tient pas là. Je continue à citer sa prose: " Puis se sentant en veine, il lui arrive d'en ajouter de son cru: par exemple,en démarquant une phrase du Père Sortais, il en fausse volontairement le sens, au point de nous faire croire que Duns Scot déclare la raison impuissante à démontrer l'existence de Dieu (No 202) ". Décidément le bon moine se sentait en veine, lui aussi, ce jour-là. Que le lecteur en juge. Sous le titre de *Théodicée D'Occam*, le No 202 de mon manuel contient la phrase suivante: " Fidèle disciple de Scot, Occam enseigne que la certitude de l'existence de Dieu n'est pas l'oeuvre de la raison mais de la révélation ". A la page 913 de son ouvrage, le Père Sortais écrit: "Occam, exagérant la défiance de Scot pour la raison, restreint le champ de la démonstration rationnelle pour agrandir celui de la révélation. Selon lui, la raison est incapable de connaître et de démontrer l'existence de Dieu et de ses attributs ".

Mon savant contradicteur appelle cela *démarquer* une phrase et en *fausser* " involontairement le sens " ? Ne serait-il pas plus juste de dire que lui-même a *démarqué* ce que j'ai écrit et en a, non involontairement, mais volontairement faussé le sens?

Et par de nombreuses indications au bas de la page, il s'efforce de prouver que le " docteur subtil a enseigné précisément le contraire ". Peine perdue, mon Père, si vous avez compris que j'insinuais que Scot croyait la raison incapable de démontrer l'existence de Dieu, c'est votre affaire. Eussiez-vous préféré que j'appelasse le docteur subtil un "fidéiste", ou encore, un " ancêtre de l'erreur moderniste ". C'est ce que prétendent aujourd'hui certains philosophes de haute marque...

Continuons... "Ce n'est pas non plus dans le manuel du R. Père Sortais que notre auteur a découvert ce qu'on appelle couramment Scot l'anti-

thomiste ". Mon Dieu! Adversaire du thomisme ou " antithomiste", je ne vois pas beaucoup de différence. Le Père Ignace-Marie pourrait-il me dire pourquoi le grand Cajetan a composé ses commentaires? Est-ce que l'illustre philosophe ne considérait pas le docteur marial comme " antithomiste "? Son opinion, il me semble, doit avoir une certaine valeur ! Au reste, en parlant de Scot, Gonzalez (T. 2, p. 324) fait remarquer que "le but principal de ses attaques c'est la doctrine de saint Thomas", M. de Wulf (op. cit. p. 396), l'appelle un " démolisseur de systèmes ", et dit qu'il " s'en prend à la plupart de ses contemporains, à saint Thomas... "

Quant à Raymond Lulle, le Rév. Père me trouve " généreux " parce que je l'ai fait " entrer dans l'ordre de saint François ". La chose n'a pas beaucoup d'importance au point de vue strictement philosophique. Pas plus que le Fr. Ignace-Marie, je ne tiens à classer parmi les fils du pauvre d'Assise celui qui croyait à un " sixième sens ". Un de plus, un de moins, dans la grande famille franciscaine, ça m'est bien égal. Seulement, je me contenterai de signaler que bon nombre d'auteurs sont aussi " généreux" que moi. Pour eux aussi, Raymond Lulle, est entré dans l'ordre de saint François (de Wulf, op. cit., p. 420; Durand, *Histoire de la Philosophie*, p. 120, etc.)

Voilà maintenant que je me brouille avec l'histoire!! C'est le Fr. Ignace-Marie qui le déclare ... Ecoutez : " Il réussit aussi, en retouchant trop le texte du savant Jésuite, à se brouiller avec l'histoire. Le R. Père Sortais, rappelant les protestations que suscitèrent certaines innovations de saint Thomas, écrit: " Le dominicain Robert Kilwardby fut... l'âme de l'opposition. Les Franciscains entrèrent aussi en lice.—G. de la Mare lança, sous le titre de *Correptorium Fratris Thomae*, un véritable pamphlet " (?) M. Robert affirme hardiment: " Quelques Franciscains allèrent jusqu'à composer de véritables pamphlets contre le thomisme. Ainsi le *Correptorium Fratris Thomae* de G. de la Mare fut le cri de guerre ". Si le charmant Père eût consulté l'*Histoire de la Philosophie Médiévale* de M. de Wulf, manuel qui fait autorité, à la page 372, il eût vu que l'historien belge dit en toute lettre que "*d'autres Franciscains* composèrent de véritables pamphlets à l'adresse du thomisme ". Et parmi ces " autres Franciscains ", M. de Wulf met G. de la Mare. Je me suis brouillé en bonne compagnie !!

Et d'un air triomphant, le Fr. Ignace-Marie poursuit son plaidoyer *pro domo!* : " Vous le voyez, M. Robert sait rester original même quand il

copie ; en voici encore un amusant exemple : le Père Sortais constate que " Roscelin fut plus célèbre au moyen âge par son trithéisme que par son nominalisme ", ce que M. Robert transpose ingénieusement ainsi : " Roscelin est *moins* célèbre par son nominalisme que par son trithéisme ".

Tout d'abord je me permettrai de faire remarquer à mon critique qu'il n'a pas cité ma phrase dans toute son intégrité. Son procédé constitue un petit accroc à l'honnêteté. Voici ce que j'ai écrit : " Toutefois Roscelin est moins célèbre par son nominalisme que par son trithéisme théologique ". Pour rendre ma phrase plus semblable à celle du Père Sortais, le Fr. Ignace-Marie enlève seulement deux mots. Pour un *régulier*, c'est joliment *irrégulier!* Mais qu'importe, quand on veut arriver à un but, on prend les moyens pour...

Je me permettrai encore de faire remarquer à mon critique que ce n'est pas le Père Sortais, le " savant Jésuite ", qui le premier a constaté que " Roscelin fut plus célèbre au moyen âge par son trithéisme que par son nominalisme ". Voici ce que M. de Wulf a écrit deux ans avant " l'éminent Jésuite ", (op. cit., p. 171) : " En réalité, le nom de Roscelin est célèbre, *moins* à cause de son nominalisme qu'à raison de son trithéisme théologique ". Qui donc ici se brouille avec l'histoire ? C'est "l'éminent Jésuite" qui a "transposé" la phrase de M. de Wulf : pour moi, je me suis contenté de dire que " Toutefois Roscelin est *moins* célèbre par son nominalisme que par son trithéisme théologique ". Je n'ai pas transposé, j'ai résumé, ou si vous aimez mieux, j'ai "candidement copié en abrégeant"!!

Quand on parle de transposition, tout naturellement, pour rester dans le *ton*, il faut dire un mot du *temps*. C'est ce qui a lieu. Toujours d'accord avec lui-même, mon *fidus Achates* laisse courir sur les " feuillets de son calendrier " la phrase suivante, recommandable par sa *subtilité vraiment scotiste* : " Un critique trop méticuleux prétendrait que le présent de M. Robert n'est plus vrai et ne répond plus au passé moyenâgeux du R. Père Sortais ; pour moi je me contente d'admirer la souplesse et l'originalité de M. Robert qui est " Licencié en Sciences politiques et sociales de l'Université de Louvain, Docteur de l'Académie romaine de saint Thomas d'Aquin, etc., etc..." On ne saurait être plus aimable.

Fort bien renseigné—comme dans toute sa plaidoierie, d'ailleurs—le Fr. Ignace-Marie, au comble du bonheur, nous apprend qu'on lui a assuré que mon *Histoire de la Philosophie*, a été " tirée seulement à 400 exem-

plaires "... " Tant mieux ". s'écrie-t-il ! A son grand déplaisir, je lui annoncerai que mon ouvrage a été tiré à 1200 exemplaires. Et j'ose espérer que sa réclame va en favoriser singulièrement la vente. C'est étrange ce phénomène, parfois on rend d'immenses services à quelqu'un sans le vouloir.

Le *post-scriptum*, — car il fallait un *post-scriptum* — a les mêmes qualités que l'article tout entier. Goûtez-en la saveur. Je le cite textuellement : " Un des prêtres les plus distingués que je connaisse au Canada, M. l'abbé Ph. Perrier, dans un des derniers numéros du *Devoir* de Montréal, loue " le talent de disposition et d'ordonnance " de M. Robert. Pour être juste, cette admiration doit ressembler au culte que nous rendons aux images ; elle doit être très relative, passer par-dessus la tête de M. Robert et se concentrer sur le Père Sortais ". A de pareilles fadaises on ne répond que par une fin de non-recevoir.

Encore une fois, la méthode que j'ai suivie, est la méthode chronologique. Et naturellement, comme tous les auteurs, j'ai fait passer les philosophes du 19e siècle après ceux du 18e ! Quant à " la disposition et l'ordonnance " de la matière dans une époque ou dans une période, elles sont miennes.

Que le Rév. Père veuille bien se souvenir qu'on ne lance pas impunément dans le public une accusation du genre de celle dont il vient de prender la responsabilité. Aussi j'en appelle au jugement de tous les esprits non préjugés. Aux yeux de tout homme sensé, la diatribe du Fr. Ignace-Marie manque de sérieux. Je ne conteste pas au Rév. Père le droit de me critiquer ; mais sa critique fait penser au lit de Procuste ; elle suinte trop le parti-pris et le chauvinisme... Je pouvais m'attendre de sa part à moins de persiflages, à moins de personnalités, et surtout, à plus de vérité. C'eût été plus conforme aux traditions franciscaines.

Arthur ROBERT.

Québec, juillet 1912.

P. S. — Je trouve étrange que le Fr. Ignace-Marie tienne tant à la réputation nullement en danger du docteur subtil et me cherche noise

pour mes prétendues " inexactitudes ". La renommée du grand saint Bonaventure, l'ami intime de saint Thomas, dont les doctrines ressemblent par plusieurs côtés à celles du docteur angélique, lui est-elle aussi chère et — pour parler son langage — l' "admiration" qu'il professe pour le docteur séraphique serait-elle semblable " au culte que nous rendons aux images ", c'est-à-dire " très relative ", et passerait-elle " par-dessus la tête " du grand docteur franciscain pour " se concentrer sur " celle de Duns Scot ?

Echos des Sciences

SOMMAIRE. — Wilbur Wright et le vol mécanique. — Premières expériences des deux frères Wright. — La semaine d'aviation du Mans (1908). — Progrès accomplis pendant les quatre dernières années. —Wilbur Wright a-t-il inventé l'aéroplane? — Louis Mouillard et le gauchissement des ailes. — Le concours de l'*Aviette* : peut-on voler sans moteur mécanique? — Dangers de la navigation sous-marine : perte des sous-marins " A 3 " et "Vendémiaire". — Histoire sommaire du sous-marin depuis le " Nautilus ". — Ce que peut accomplir un sous-marin.

QU'UN inventeur ou un savant meure : aussitôt la presse quotidienne et les revues périodiques, conscientes de leur devoir, signalent comment il s'est rendu utile à l'humanité, pourquoi son nom mérite de survivre ; elles exposent son oeuvre et s'efforcent d'en mettre la valeur en relief, rendant à celui qui n'est plus l'hommage qu'il eût sans doute préféré à tout autre : une juste appréciation de ses travaux et un peu de reconnaissance pour ses labeurs.

Pourtant, hélas ! bien des talents disparaissent avant de s'être révélés, des génies sont emportés, inconnus de leurs contemporains,par la grande vague de la mort qui, sans trève, déferle sur notre terre, modifiant à chaque instant la composition de l'humanité tout en en respectant la durée. D'un jour au lendemain, la masse des vivants a changé ; on ne s'en aperçoit guère à regarder l'ensemble ; mais pour saisir la rapidité de la transformation, il suffit de jeter les yeux sur les sommets et d'embrasser d'un regard la phalange de ceux que

leurs oeuvres ont fait illustres dans les lettres, dans les arts, dans les sciences. Combien éphémère leur célébrité! Ils ont à peine attiré l'attention du public qu'ils sont enlevés et d'autres les remplacent. Ils ne meurent pas tout-à-fait cependant si l'oeuvre vit, à laquelle ils se sont donnés, et si le souvenir demeure de ce qu'ils ont fait.

Et voilà pourquoi toute chronique, littéraire ou scientifique, est parsemée de notices nécrologiques. Peut-on mieux faire, pour honorer ceux qui s'en vont, que de parler de ce qu'ils ont aimé, d'indiquer les progrès qu'on leur doit, de signaler les conséquences de leur oeuvre, d'essayer de deviner leurs espérances ?

Nous ne pouvons laisser passer la mort de Wilbur Wright, qui vient d'être emporté à Dayton (Ohio) par une fièvre typhoïde, sans lui rendre cet honneur funèbre.

Nous nous rappelons l'étonnement incrédule avec lequel on accueillit d'abord, en général, surtout en Europe, la nouvelle des vols qu'il avait, disait-on, accomplis avec son frère Orville. C'était en 1907. Les deux aviateurs s'entouraient alors d'un grand secret; ils voulaient vendre leur découverte un million de piastres et considéraient que leur invention était si simple que c'était risquer d'en perdre le bénéfice que de la faire connaître.

Cette extrême circonspection pouvait faire croire à quelque mystification : l'Amérique n'est-elle pas la terre de prédilection du " bluff "? Cependant, M. Carl Dientsbach, représentant en Amérique l'Association aéronautique de Berlin, était bien convaincu de la réalité des exploits des frères Wright. Ayant interrogé quelques témoins oculaires de leurs vols, il s'efforça, dans *The American Aeronaut* de janvier 1908, de décrire leur aéroplane et d'en dessiner un croquis d'après les seuls renseignements ainsi recueillis. Il y parvint d'ailleurs avec une exactitude suffisante: " L'oiseau mécani-

que des Wright, écrivait-il, est formé de deux plans superposés mesurant 40 pieds d'une extrémité à l'autre et 6½ d'avant en arrière. Les bouts des ailes sont à 10 pouces environ plus bas que le centre et la surface portante est de 510 pieds. La charpente est faite de sapin de très bonne qualité; elle est pourvue de fils d'acier qui en assurent la cohésion et recouverte de toile. Dans son ensemble la carcasse est flexible et susceptible de torsion, de sorte que les extrémités des ailes peuvent être inclinées en sens opposé, donnant, à volonté, à la surface entière une forme légèrement hélicoïdale (gauchissement). Cette action est provoquée par l'aviateur au moyen de cordes et de poulies ". Il décrit ensuite le gouvernail de profondeur, le gouvernail de direction, les deux hélices et le moteur.

Dans le numéro de février 1908 du *McClure's Magazine*, les frères Wright eux-mêmes racontaient l'histoire de leur invention mais ils se montraient très sobres dans leurs explications: " Nous ne pouvons, dans les circonstances actuelles, disaient-ils, discuter avec précision les secrets de la direction et de la conduite de la machine qui constituent tout notre capital. Nous nous sommes même abstenus d'en faire des dessins détaillés de peur qu'ils ne tombassent dans d'autres mains. "

Wilbur Wright était né dans l'Indiana. Son père, pasteur protestant, s'établit ensuite à Dayton dans l'Ohio, où il fut nommé évêque puis, en 1903, prit sa retraite après 47 ans de ministère. Wilbur, et son frère Orville, suivirent les cours des " *high schools* " de Richmond (Indiana) puis de Dayton (Ohio). En 1889, ils ouvrirent une imprimerie et plus tard un atelier de réparations de bicyclettes. Sans avoir suivi les cours d'aucune école technique, ils acquirent, à force de travail et de volonté, une grande habileté manuelle en même temps qu'une connaissance approfondie de la mécanique et,

dès 1896, s'intéressèrent au vol mécanique. Ils suivirent de près les expériences de Lilienthal et les travaux de Langley, de Sir Hiram Maxim et de l'américain Chanute. Ils s'essayèrent au vol plané puis, en 1903, construisirent un appareil muni d'un moteur. Jusqu'alors ils s'étaient bornés à se lancer du haut de quelque élévation, soutenus par une surface étendue qui ralentissait la chute et permettait de parcourir d'assez longues distances avant d'arriver au sol. Ils avaient, dans ces exercices, acquis beaucoup d'habileté et un sens très sûr de l'équilibre dans l'air. Pourvue d'un moteur, leur machine devait pouvoir s'élever d'elle-même: ils réussirent, en effet, avant la fin de 1903, un vol de 250 mètres.

Tandis que les Wright s'occupaient de perfectionner leur appareil, sans rechercher la notoriété, l'aviation faisait des progrès en Europe et particulièrement en France avec Santos Dumont, Farman, Delagrange. Ce dernier venait de réussir une envolée de 8 milles (1908). Les aviateurs américains résolurent alors de sortir de leur réserve et Wilbur Wright prit part, avec un succès retentissant, aux meetings du Mans et de Pau tandis qu'Orville demeurait aux Etats-Unis et prenait part à la réunion de Washington (Fort-Meyers).

Nous ne retracerons pas l'histoire de l'aviation pendant les quatre dernières années; on sait à quels résultats on est parvenu. Récemment M. Legagneux, emportant un passager, faisait 124 kilomètres (77 milles) en une heure (5 juillet 1912). Il y a quelques mois, M. Gobé volait pendant plus de huit heures consécutives, parcourant 740 kilomètres sans escale. Le 7 mars dernier, M. Salmet, chef pilote de l'école Blériot à Hendon, près de Londres, fortement aidé par le vent il faut le dire, se rendit de Londres à Paris, sans arrêt, en 3 heures 12 minutes. Bréguet a emporté avec lui onze passa-

gers sur une distance de 3 milles. On a compté qu'en 1911 la Manche a été franchie 28 fois !

L'aviation a pris sa place dans les armées européennes; on peut prévoir que l'aéroplane jouera désormais un rôle très actif à la guerre, pour le service des reconnaissances en particulier. La France a sous ce rapport un avantage signalé sur les autres nations: il y avait, d'après le *Times*, à la fin de 1911, 600 personnes possédant en France le certificat d'aviateurs contre 133 seulement en Allemagne et 168 en Angleterre. On sait quelles espérances on met là-bas dans la " quatrième arme ".

Voici d'ailleurs la liste des " records " établis depuis 1908 [1] :

Hauteur	1908	Wilbur Wright	(biplan)	328 pieds.
	1909	Paulhan	(")	1,558 "
	1910	Hoxsey	(")	11,474 "
	1911	Garros	(monoplan)	13,947 "
Vitesse	1908	Wilbur Wright	(biplan)	39 milles à l'heure.
	1909	Delagrange	(monoplan)	50 "
	1910	Leblanc	(")	67.5 "
	1911	Nieuport	(")	82.5 "

Distance parcourue dans une envolée :

	1908	Wilbur Wright	(biplan)	77.6 milles.
	1909	Farman	(")	144.5 "
	1910	Tabuteau	(")	365.0 "
	1911	Gobé	(monoplan)	462 "
Durée d'un vol :	1908	Wilbur Wright	(biplan)	2 h. 20 min. 23 sec.
	1909	Farman	(")	4 h. 17 min. 53 sec.
	1910	Farman	(")	8 h. 12 min.
	1911	Fourny	(")	11 h. 1 min. 29 sec.

---

(1) *The Times Weekly Edition*, 5 janvier 1912.

Qu'il s'agisse de distance ou de durée, les progrès sont considérables et, si les enthousiasmes de la première heure se sont un peu refroidis, si les prophéties téméraires, qui annonçaient une révolution dans l'industrie des transports auxquels l'immense chemin des airs s'ouvrait,ne se sont pas accomplies, il faut néanmoins reconnaître qu'un étape d'une considérable importance dans l'histoire de la civilisation a été parcourue pendant ces dernières années.

Il est difficile de rendre justice à ses contemporains et de discerner dans leur oeuvre ce qui leur est propre et ce qu'ils doivent à leur siècle, inconsciemment peut-être. En raison même de la facilité des communications et de la rapidité des échanges d'idées entre les deux hémisphères, il se crée autour des hommes de talent une ambiance qui provoque, à la même époque, des découvertes simultanées en des endroits différents du globe. On a appelé Wilbur Wright "le père de l'aviation" : il y a là, ce nous semble, quelque exagération, car s'il fut le premier à réaliser le vol pratique, il ne l'a pas dû à une idée nouvelle, originale, mais à l'habile coordination de principes déjà établis qu'il a heureusement appliqués. Sans doute, pour arriver à ce résultat, il lui a fallu beaucoup travailler, réfléchir, essayer, discuter. Il a témoigné une volonté, une patience, une force morale peu ordinaires et réellement admirables, mais il a été l'ouvrier conscient d'une oeuvre qui se serait accomplie, même sans lui, qu'il a hâtée pourtant. Cette manoeuvre du gauchissement des ailes de l'aéroplane, qui constitue peut-être ce qu'il y a de plus remarquable dans l'appareil Wright, quoiqu'en veulent les Américains, c'est une idée française. Louis Mouillard, auquel on a dans Héliopolis élevé un monument commémoratif, officiellement inauguré le 25 février dernier, avait indiqué qu'il offrait la solution si ardemment cherchée du vol artificiel. Et cette conviction, il l'avait communiquée à l'Américain Chanute, le maître des

Wright. Ceux-ci l'ont adoptée et, avec une grande habileté mécanique, ils ont rendu le gauchissement des ailes solidaire du mouvement du gouvernail de direction en le commandant par le même levier. *Suum cuique.*

* * *

L'aviation serait-elle possible sans moteur mécanique ? L'homme ne pourrait-il pas, en manoeuvrant judicieusement un appareil convenable, voler par ses propres forces? N'arriverait-on pas à construire une bicyclette aérienne? M. Peugeot s'est efforcé de diriger les efforts des inventeurs de ce côté en organisant un concours, dit de l' "aviette", sous le patronage de l'Aéro-Club de France; un prix de 10,000 francs devait être attribué à la première personne qui effectuerait un vol de 10 mètres " par sa seule énergie musculaire sur terrain plan.

" Le système volant, continue le règlement de l'épreuve, est entièrement laissé au choix des concurrents, mais il leur est interdit d'avoir des entraîneurs, soit pendant la période de lancée sur le sol, soit pendant la période de planement en l'air.

" L'épreuve consiste à franchir en l'air une distance d'un décamètre marquée sur le sol par deux parallèles et dans les conditions suivantes :

1o Aucun point de l'appareil ne doit toucher terre entre les deux parallèles, l'espace à franchir étant assimilé à un fossé de 10 mètres de large, à bords abrupts, de profondeur infinie ;

2o L'appareil devra être tout entier, depuis l'extrême-avant jusqu'à l'extrême-arrière, en dehors de l'intervalle compris entre les deux parallèles, à l'instant où après l'envol il

reviendra en contact avec le sol par l'un quelconque de ses points.

" Pour que la performance soit accomplie indiscutablement, sans le secours du vent, le concurrent devra, après l'avoir réalisée une première fois dans un sens quelconque, l'effectuer une deuxième fois en sens inverse, immédiatement, c'est-à-dire dans un délai de dix minutes ".

A cette nouvelle, une partie de la presse se mit à féliciter le généreux mécène, montrant combien ces concours stimulaient de recherches et provoquaient de progrès; une autre partie, peut-être plus sage, mit en doute l'intérêt pratique de cette épreuve, se demandant si le but proposé n'était pas chimérique et s'il n'était pas mathématiquement impossible de réussir. On sait par exemple qu'on ne peut inventer un moteur perpétuel : il n'y a plus aujourd'hui que des détraqués qui s'y essaient. La question proposée ne faisait-elle pas partie de la même catégorie ?

Le *Cosmos* (2) citait à ce sujet une lettre du malheureux capitaine Ferber, un pionnier de l'aviation et l'une de ses premières et plus nobles victimes, qui écrivait le 11 avril 1909, après avoir indiqué que le poids total de l'aviateur, de la bicyclette ou châssis d'atterrissage et du bâti des ailes ne pouvait être inférieur à 150 kilogrammes, après avoir montré qu'il faudrait une surface portante d'au moins 21 mètres carrés :

" Pour faire avancer tout ça, il faut au moins 10 chevaux, de sorte que vous êtes tout de suite incité à penser au moteur...

" Quant à pousser une hélice avec les pieds, il n'y faut pas songer, car cela pousse d'une façon dérisoire. On l'a déjà fait souvent, et c'est à cause de cela qu'il existait dans l'idée

---

(2) 7 mars 1912..

des gens que l'hélice dans l'air avait un mauvais rendement. Elle en a un excellent, mais il faut pousser.

" L'homme avec sa bicyclette et une hélice ne pourrait pas donner plus de 4 à 5 kilogrammes de poussée alors qu'il en faut au moins 30 ou 40 pour un appareil de 150 kilogrammes ".

Malgré les discussions ouvertes, cent quatre-vingt-dix-huit personnes avaient eu assez de confiance dans la faisabilité de l'épreuve pour s'y inscrire. Trente d'entre elles se présentèrent le 2 juin au vélodrome du Parc des Princes et... aucun des concurrents ne réussit à s'élever d'une ligne au-dessus du sol, à " décoller ", suivant le terme consacré.

... Et cet échec ne les découragea probablement pas tous.

* * *

Les cercles maritimes de France et d'Angleterre — ou plutôt toute la population de ces deux pays — a été émue de la plus profonde pitié lors de la perte récente du sous-marin " Vendémiaire ", de la marine française et de celle du sous-marin anglais " A 3 ", survenue quelques mois auparavant dans des circonstances presque identiques. Voici un récit sommaire de ces désastres qui ont excité la sympathie du monde entier pour les malheureuses victimes du devoir patriotique.

Le vendredi 2 février, le torpilleur " Hazard " escortait six sous-marins de la flottille de Portsmouth au large de l'île de Wight pour procéder à des évolutions ayant pour objet l'instruction des cadres. Vers midi, le " Hazard ", filant alors 10 noeuds, et le " Nettle ", qui l'accompagnait pour relever les torpilles, furent attaqués par les sous-marins. Arrivé à une distance d'environ 2,000 mètres, le " A 3 " plongea ; quelques instants après le " Hazard " reçut un choc imprévu ;

on vit l'eau bouillonner; presque au même moment, l'hélice rencontrait un obstacle qu'elle frappait avec une terrible force: c'était le malheureux sous-marin, victime d'une collision, qu'elle achevait. Quatre officiers et dix hommes étaient entraînés, prisonniers dans la coque d'acier, par quarante pieds de fond. Le sous-marin coula à pic. Les secours, demandés au moyen de la télégraphie sans fil, devaient nécessairement arriver trop tard, quoique le croiseur *Liverpool* se fût immédiatement détaché de la flotte qui arrivait sur rade et que les autorités navales de Portsmouth eussent dépêché le remorqueur *Antelope*, avec du matériel de sauvetage. On ne retrouva l'épave qu'à 7 heures du soir. Trois jours après on réussit à la soulever et à l'entraîner dans une baie abritée, puis le lendemain, dans la cale-sèche de Portsmouth. A minuit, à la lueur blafarde des lampes électriques, on commença à retirer du sous-marin les corps des victimes, auxquelles les honneurs funèbres militaires furent rendus quelques heures après. On les inhuma dans le cimetière d'Haslar à côté de l'équipage du sous-marin "A 1", péri en mer, en 1904, à peu près au même endroit.

Le malheureux " A 3 " n'offrait plus une grande valeur militaire, appartenant à un type regardé déjà comme ancien (il datait de 1903!), qui avait succédé lui-même à la classe du *Holland,* adoptée en premier lieu par l'Amirauté. Déplaçant, immergé, 204 tonnes, il faisait alors 7 milles à l'heure tandis que sa vitesse atteignait 12 milles quand il flottait à la surface de l'eau.

Un deuil analogue frappa la marine française le 9 juin. A cinq milles de la côte, à hauteur du cap de la Hague, le sous-marin *Vendémiaire* fut abordé par le cuirassé *Saint-Louis,* battant pavillon du vice-amiral de Marolles, commandant l'escadre du Nord. Soudain l'officier de quart de ce navire avait vu émerger à une très faible distance le périscope

d'un sous-marin. Avant qu'il n'ait pu modifier la route du cuirassé la catastrophe s'était produite : des bulles d'air, une tache d'huile, quelques apparaux arrachés du pont du sous-marin, tels étaient les indices qui révélaient la tragédie qui s'était jouée là, sous les eaux, en un instant, et dans laquelle deux officiers et vingt-trois hommes trouvaient la mort.

Le *Vendémiaire* appartenait au même type, créé par M. l'ingénieur en chef de la marine Laubeuf, que le *Pluviôse,* qui fut également englouti à la suite d'une collision en rade de Calais avec un paquebot faisant la traversée de la Manche.

Ces accidents sont douloureux ; une tristesse invincible nous saisit à la pensée de la mort de ces braves, enlevés en pleine jeunesse ; mais elle est mélangée de fierté parce que ces hommes savaient le danger qu'ils couraient et qu'ils avaient volontiers accepté de s'y exposer : accomplissant avec simplicité leur devoir, ils ne refusaient pas de lui sacrifier leur vie, ayant pesé les mots " Honneur et patrie " qui font la devise de la marine. Certes, leur perte est cruelle ! mais combien magnifique le triomphe des qualités morales qu'elle suppose, sur l'égoïsme et la peur ! L'humanité, souvent si laide dans ses petitesses, parfois mesquine au milieu de ses plus beaux succès matériels, grandit à nos yeux dans ses souffrances : l'immolation consentie de cette poignée de braves rachète tant de lâchetés ! ([3]).

([3]) On se tromperait étrangement si l'on supposait que les matelots répugnent à embarquer sur un sous-marin, et que c'est la discipline militaire qui les y contraint. Le *mathurin* obéit à un sentiment plus noble. La patrie a besoin de lui : il est là. Il y a toujours plus de demandes pour les postes dangereux que pour ceux qui ne comportent aucun risque.

" Ce serait bien mal connaître nos marins ", écrivait le capitaine de frégate Sauvaire Jourdan, après la perte du " Pluviôse ", " que de supposer que leur confiance dans les sous-marins fut un instant ébranlée par ces catastrophes, à la vérité impressionnantes.

" Aucune interruption dans le service de ces petits bâtiments ni dans

* * *

Les problèmes de la navigation sous-marine tentaient déjà le génie de Fulton. Encouragé par Napoléon I, il construisit en France le *Nautilus* (1801) qu'il put maintenir immergé 4 heures, à une profondeur de 25 pieds, et avec lequel il réussit à placer sous un vieux bâtiment sacrifié pour cette expérience une torpille qui le réduisit en pièces. Une provision d'air comprimé subvenait aux besoins de la respiration chez l'opérateur dont un travail manuel fournissait la puissance motrice. Cette invention, comme l'emploi de la torpille elle-même, fut condamnée par une commission d'enquête chargée de l'examiner.

En 1863, le Français, Charles Brun, réussit à substituer un moteur à air comprimé de 80 chevaux à la force musculaire de l'homme; les plongées étaient provoquées par l'action d'hélices à axe vertical, exerçant une action dirigée de bas en haut, tandis que la propulsion était obtenue au moyen d'hélices tournant autour d'un axe horizontal.

---

la série de leurs exercices ne se produisit. Aucun indice ne fut nulle part relevé qui permît de penser que les équipages eussent, du fait de ces malheurs, éprouvé quelque découragement ou quelque inquiétude.

" La marine française a donc eu à déplorer sur plus de 60,000 plongées trois accidents, fort graves, il est vrai... On avouera que cette proportion est bien faible; elle pourrait même paraître surprenante si on ne savait quelle prudence, quelle sûreté de coup d'oeil, quel sens marin, quelle profonde science professionnelle en un mot, ont déployés en plus d'une circonstance critique et déploient tous les jours les commandants, officiers et équipages de nos sous-marins ".

Nous pourrions, à ce témoignage, en joindre nombre d'autres, mais est-ce nécessaire? " Les occasions de nous exercer avec les escadres sont trop rares ", écrivait tout récemment un commandant de submersible, " pour qu'on cherche à les restreindre encore. Si le pays veut des sous-marins entraînés, prêts à leur mission en temps de guerre, il faut qu'il se décide à ne pas gémir démesurément sur les risques du métier. Pas trop de sensiblerie... " (Cité par le vice-amiral Bienaimé dans un article publié par *La Libre Parole*.)

En Amérique, les Confédérés, pendant la guerre de Sécession, utilisèrent les sous-marins dans leur lutte contre les Fédéraux. En 1864, un de ces engins, de 50 pieds de long, monté par neuf hommes, réussit à faire sauter le *Housatonic*, mais, par malheur, périt avec lui. Ce n'est que dix ans plus tard que la navigation sous-marine fut réellement fondée grâce aux travaux de J. P. Holland, aux Etats-Unis, de Nordenfeldt, en Suède, et un peu plus tard, de Goubet, en France.

Dans les bâtiments du type Holland primitif, l'eau était admise au moment de la plongée dans des compartiments, appelés *water-ballast*, disposés de telle sorte que l'équilibre du sous-marin ne soit pas détruit, qu'il ne se retourne pas, mais que son poids total soit seulement accru. D'ailleurs on n'augmentait pas assez celui-ci pour qu'il devînt supérieur à la pression qui tendait à le pousser à la surface, conformément au principe d'Archimède. Il ne s'enfonçait qu'en avançant, sous l'action d'un moteur à pétrole, parce qu'alors des gouvernails par leur inclinaison sur le plan horizontal lui imprimaient cette direction : grâce à ces organes, il s'introduisait dans le système des forces auxquelles le sous-marin était soumis une réaction verticale et dirigée vers le bas qui obligeait celui-ci à s'enfoncer en suivant une trajectoire oblique, quoiqu'il fût, dans son ensemble, plus léger que l'eau.

Cette période de marche inclinée du sous-marin était regardée comme très dangereuse par quelques spécialistes.

Le sous-marin construit par Nordenfeldt à Stockholm en 1883 était immergé par l'action d'hélices horizontales après remplissage des *water-ballast* pour réduire la flottabilité à une très faible valeur . La propulsion, produite à la surface par une machine à vapeur, s'obtenait, après la plongée, au moyen de vapeur comprimée au préalable à 150 livres de

pression par pouce carré ([4]). Pendant le plongée la course était maintenue parallèle à la surface de l'eau par des gouvernails horizontaux, actionnés automatiquement par des contrepoids et fils à plomb.

Un concours, ouvert aux Etats-Unis, donna la préférence au type Holland dont on construisit plusieurs unités dès 1903. Toutefois on admit les hélices de Nordenfeldt et adopta plusieurs de ses idées. Ces premiers sous-marins américains, munis de moteurs à combustion interne pour la marche à la surface, étaient mus sous l'eau électriquement au moyen d'accumulateurs chargés pendant la période antérieure. Par un dispositif très ingénieux, le sous-marin une fois immergé, gardait un poids constant : si le départ d'une torpille l'allégeait, l'introduction d'un poids d'eau égal venait aussitôt faire compensation.

Comme on le sait, on n'était pas resté inactif en France. Dès 1883 l'ingénieur Goubet avait construit plusieurs sous-marins d'un type qu'il avait créé : une enveloppe de bronze de section ovale, terminée en pointe à ses deux extrémités, pouvait contenir, adossés et assis, un officier et un matelot dont les yeux arrivaient à hauteur de vitres ménagées dans un dôme circulaire ; la propulsion était donnée par des accumulateurs qu'on ne pouvait directement charger à bord.

Le *Goubet* avait 27 pieds. Le *Gymnote*, qui vint ensuite, en mesurait 59, puis le *Gustave Zédé*, 148 ; d'autres suivirent, toujours plus grands. M. Laubeuf, après la classe du *Narval*, fit les plans de celle du *Pluviôse ;* on atteignit 400 tonnes. On va plus loin maintenant ; on parle de construire des sous-marins de 800 et de 1000 tonnes !

([4]) Ceci exigeait naturellement que le réservoir fût chauffé, car à la température de 100° C. la vapeur d'eau n'a une tension que d'une atmosphère (15 livres par pouce carré) ; elle se condense, passe à l'état liquide, dès qu'on la comprime davantage.

Avec le tonnage, le rayon d'action des sous-marins a cru considérablement, le *Papin* a parcouru 1200 milles, de Rochefort à Oran, en six jours sans aucune escale. Le *Pluviôse*, le *Ventôse* et l'*Eméraude* ont accompagné l'escadre du Nord et pris part à de multiples exercices, sans toucher terre, pendant quarante jours. Soumis au régime du temps de guerre, ils se sont admirablement comportés et ont montré toute leur valeur militaire en réussissant 20 à 25 pour cent de leurs attaques fictives sur des cuirassés. Aussi toutes les grandes nations s'attachent-elles à adjoindre à leur flotte de ligne, une nombreuse flottille de sous-marins. Grâce à son initiative décidée, la France, sur ce point, est l'une des mieux partagées.

J. FLAHAULT.

A travers les Faits et les Oeuvres

M. Asquith à Dublin. — Un événement historique. — La question du *Home Rule*. — Un autre problème. — La défense navale de l'empire. — Les déclarations de M. Borden à Londres. — La participation permanente des " Dominions " à la défense navale doit être dépendante de leur participation à la direction de la politique impériale. — Le Parlement " impérial " n'est pas impérial. — Un argument qui peut avoir ses dangers, mais qui est utile. — Un discours de M. Winston Churchill. — L'Angleterre et l'Allemagne. — En France.—La représentation proportionnelle. — Une victoire de M. Poincaré. — La rentrée de M. Clemenceau. — Mort du mathématicien Henri Poincaré. — L'élection présidentielle aux Etats-Unis. — Le Congrès du parler français au Canada.

POUR la première fois depuis un siècle, un premier ministre anglais a visité l'Irlande et fait son apparition dans les rues de Dublin. Jamais, depuis l'Union scandaleusement perpétrée en 1801, le chef du cabinet britannique n'avait mis le pied sur le sol de ce pays tant maltraité par l'Angleterre. On conçoit donc que le récent voyage de M. Asquith ait été salué comme un événement historique. Il a été reçu royalement dans la capitale irlandaise. Une procession aux flambeaux, formée de milliers de lumières, et accompagnée de quarante fanfares, l'a escorté à travers les rues. Du balcon de l'hôtel, où il a été conduit, John Redmond, le chef des nationalistes, lui a souhaité la bienvenue. M. Asquith a prononcé un bref discours, dans lequel il a souligné la signification de sa visite. " Je viens ici, a-t-il dit, comme un missionnaire de paix entre deux peuples séparés par des divi-

sions qui n'avaient pas leur raison d'être; comme l'ambassadeur chargé de conclure un traité d'alliance perpétuelle entre l'Irlande et l'Angleterre. Au nom du parti libéral et de la démocratie britannique, je puis vous donner l'assurance que nous entendons conduire à une prompte solution la question qui vous tient tant au coeur. Rappelez-vous Grattan et Parnell, maintenant que vous allez jouir du fruit de leurs travaux. " Un tonnerre d'acclamations a salué le premier ministre. Le lendemain, 19 juillet, il a adressé la parole à plusieurs milliers de personnes au Théâtre Royal. En le présentant à l'auditoire, M. Redmond a dit qu'aucune réception semblable n'avait été faite à un ministre anglais, et ne le serait jamais jusqu'au jour où M. Asquith viendrait à Dublin accompagner le roi lorsque ce dernier présiderait à l'ouverture du Parlement d'Irlande. Le discours de M. Asquith a été une défense de la cause irlandaise. Il a caractérisé l'opposition au *Home Rule* comme " obstructive et chaotique ", mais impuissante à faire échouer le bill du *Home Rule,* qui serait envoyé à la Chambre des lords avant Noël. Alors, avec de la patience et de la discipline, le terme sera prochain, car il ne sera plus possible à la Chambre des lords de rendre nulle la décision du peuple. " Le triomphe de la cause irlandaise, a déclaré M. Asquith, sera le premier pas vers une réorganisation impériale, dont le *Home Rule* est la seule et unique solution ". Quant à l'Ulster, le premier ministre a réitéré son affirmation antérieure que le gouvernement est prêt à considérer avec sympathie toutes les propositions ayant pour objet d'augmenter les sauvegardes désirées par la majorité de cette province.

Durant cette assemblée et toute la durée du séjour de M. Asquith à Dublin, les suffragettes ont renouvelé leurs démonstrations violentes, et ont tenté à plusieurs reprises des voies de fait contre le premier ministre. Une aussi détestable

tactique devrait, il nous semble, soulever toute l'opinion contre la cause soutenue par ces dévergondées viragos.

De retour à Londres, M. Asquith s'est retrouvé en face d'une autre question bien importante: la défense de l'empire. La présence des ministres canadiens et la présentation des estimés supplémentaires pour la marine lui ont donné une actualité plus intense que jamais.

Les déclarations faites par le premier ministre du Canada, depuis son arrivée en Angleterre, au commencement de juillet, ont été reçues avec le plus vif intérêt et ont provoqué de nombreux et variés commentaires. Le plus important des discours prononcés par lui à Londres nous semble être celui qu'il a fait au " *Royal colonial institute* ". Nous croyons utile d'en donner ici le passage principal, qui a servi de thème aux gloses de toute la presse anglaise et canadienne. Voici en quels termes M. Borden se serait exprimé :

" Nous sommes venus, a-t-il dit, en vertu d'un mandat du peuple canadien pour discuter des questions de grand intérêt impérial. Avant cette discussion, on ne doit pas s'attendre à ce que je fasse ce soir aucune déclaration au sujet de la coopération à la défense navale de l'empire. Cependant une ou deux déclarations déjà faites à maintes reprises au Canada peuvent probablement être répétées avec avantage. C'est un lieu commun de dire que "la suprématie navale de l'empire est le souffle même de vie" sans lequel il ne peut durer. Il nous semble aussi que cette suprématie ne peut être maintenue que par une marine unique; notre idéal est: un seul roi, un seul drapeau, un seul empire et une seule marine, puissante dans les jours d'inquiétude et de péril.

" Pour défendre le drapeau et maintenir l'existence de l'empire, nous avons deux considérations à examiner: la première touche à l'aggravation possible et immédiate des con-

ditions actuelles; l'autre concerne la question plus difficile et plus complexe de la coopération permanente à la défense de l'empire en haute mer.

" La seconde de ces considérations soulève sous une forme concrète le problème de la constitution et de l'organisation futures de notre empire.

" Il suffit pour le moment d'appuyer sur notre opinion que tout grand dominion qui entreprend de participer d'une façon permanente à la défense navale de l'empire, doit avoir quelque chose à dire dans la détermination de la politique qui décide de la paix ou de la guerre. Le Canada n'a pas l'intention d'être une simple dépendance même de l'empire britannique; il envisage aujourd'hui l'avenir dans un esprit de fierté, conscient des problèmes qui se posent à lui, mais également conscient d'être capable de les résoudre. Gardien prudent de ses ressources, il est déterminé à les développer dans l'intérêt de son peuple; attentif aux événements et à ses responsabilités, il est résolu à contribuer pour sa part au maintien de l'unité de l'empire, à promouvoir son influence pour la cause de la civilisation, de l'humanité et de la paix parmi les nations. "

On a généralement considéré ces paroles comme indiquant une détermination de ne pas entrer dans la politique de coopération permanente à la défense impériale, à moins d'avoir une part d'influence dans les conseils et les délibérations qui décident la paix ou la guerre.

Quelques jours après, M. Borden a prononcé un autre discours, au dîner de l'Association parlementaire de l'Empire. On y a remarqué ce passage: " Dans un moment de péril, je crois que chaque " Dominion ", y compris le Canada, devra donner une réponse non moins loyale et non moins déterminée que celle de la mère-patrie elle-même. Mais chacun doit

comprendre, cependant, que lorsque ce moment de péril viendra, il pourra être trop tard pour la préparation effective. Je conçois que ceux qui acceptent une part de responsabilité dans la sécurité définitive de ce vaste empire ne seront plus considérés désormais comme des pupilles par des tuteurs qui se seront constitués eux-mêmes en autorité. " Sous une forme différente, on retrouve ici la même idée que M. Borden avait émise dans son précédent discours.

Notre premier ministre, à ce banquet, a fait aussi des observations très remarquées quant à la nature du Parlement impérial. Elles méritent également d'être citées : " Il y a eu un temps, a-t-il dit, où la " mère des parlements " était en fait et en vérité un Parlement impérial. Dans le sens le plus élevé, cet état de choses a cessé d'exister. Un parlement élu sur des questions principalement locales et d'ordre intérieur, un parlement qui consacre une grande partie de son temps et de son énergie à discuter et à déterminer des sujets d'intérêt domestique, pourrait être difficilement considéré comme un Parlement impérial, en se plaçant au point de vue le plus haut et le plus vrai. La complète autonomie qui a été accordée aux grands " Dominions " leur a donné pratiquement la direction absolue de leurs propres affaires. Comme résultat, la Couronne est devenue le plus fort, sinon le seul lien qui les unisse à la mère-patrie et qui préserve l'intégrité et la cohésion de l'empire. Sur un point très important, le Parlement et le gouvernement de la métropole ont encore la direction des relations et des destinées de l'empire. La politique qui détermine les problèmes de paix ou de guerre pour tout l'empire est formulée et appliquée par un gouvernement responsable seulement envers une Chambre des Communes élue par les habitants du Royaume-Uni. Aussi longtemps que la suprématie britannique sur les océans demeurera incontestée, aussi longtemps que cette suprématie sera maintenue par l'Angleterre

seule,il y aura peu de motifs de critiquer un tel état de choses, basé apparemment sur la théorie de la tutelle ou de la curatelle. Cependant les " Dominions " ont développé leurs ressources, ont fait de grandes dépenses pour activer les travaux publics, pour s'assurer des moyens de transport, pour faire face aux nécessités qui surgissent dans la mise en oeuvre rapide et sans précédent de leurs ressources, dans l'expansion de la civilisation moderne à travers leurs vastes territoires. Le moment arrive où ces " Dominions " seront appelés à assumer une part raisonnable et légitime dans le maintien et la sécurité de l'empire". Ici venait se placer le passage que nous avons cité plus haut, relativement au moment de péril, et à la réponse des " Dominions ".

En rapprochant toutes ces déclarations de M. Borden, on constate qu'elles signifient clairement ceci : Pour que les grandes colonies autonomes puissent raisonnablement entrer dans la voie nouvelle de la participation directe et active à la défense navale de l'empire, de la contribution effective, régulière et permanente au maintien de la suprématie britannique sur les mers, il faut nécessairement que la constitution impériale soit modifiée, et que le Parlement anglais, que le gouvernement anglais, deviennent impériaux vraiment et réellement, au lieu de ne l'être que nominalement. En un mot, c'est la parole : " pas de taxation, pas de contributions sans représentation ", que M. Borden a fait entendre à Londres. Il l'a fait entendre avec une netteté et une hardiesse auxquelles on n'était guère habitué là-bas, et qui semble avoir produit une sensation profonde dans les milieux parlementaires anglais.

Ici, cependant, cette parole nous était plus familière. Nous l'avions entendue souvent; plus d'une fois elle a été proférée par quelques-uns de nos hommes publics, et nous l'avons trouvée sous la plume de quelques-uns de nos publicistes. Elle a même servi d'argument effectif dans la controver-

se sur la question navale, et prêté un puissant appui à la thèse de ceux qui ont éloquemment et courageusement combattue l'acceptation par le Canada de cette politique nouvelle. Comme moyen dilatoire, aux fins d'ajourner une solution difficile et d'écarter un problème embarrassant, elle a été, elle peut être encore d'une incontestable utilité. Mais nous nous sommes parfois demandé si elle n'offrait pas, d'autre part, un grave inconvénient. Pas de taxation, pas de contribution, pas de participation aux guerres de l'Angleterre, sans représentation : voilà qui est bien, et qui sonne bien ! Mais si tout à coup, un bon matin, les dépêches nous apprennent qu'on nous offre cette représentation, et que les hommes d'Etat de Londres se décident à constituer un vrai Parlement impérial ! Que dirons-nous, que ferons-nous? Qu'aurons-nous à répondre, lorsqu'on nous aura pris au mot? Quelle attitude sera la nôtre devant une proposition entraînant une évolution si grave, un changement constitutionnel si gros de conséquences, une transformation si radicale? Le peuple canadien sera-t-il disposé à l'accepter ?

Hâtons-nous de dire que le danger ne semble pas imminent, ce dont M. Borden s'est probablement rendu compte à l'avance. Au lendemain de son discours devant l'Association parlementaire de l'Empire, voici ce que nous lisions dans une dépêche : " En général la presse libérale estime qu'il faudra bien du temps pour donner suite aux déclarations de M. Borden, quant à la contribution des " Dominions " dans la défense navale, sujette à la condition qu'ils auront leur part de direction dans la politique étrangère impériale. " Mais en laissant de côté cette question de la contribution permanente et régulière des Dominions, il reste celle de la contribution occasionnelle, accidentelle, si l'on peut employer cette expression. Et sur ce point il nous paraît encore difficile de savoir précisément à quoi s'en tenir, et conséquemment de formuler

une appréciation et un jugement. Sans doute le discours prononcé le 22 juillet par M. Winston Churchill dans la Chambre des Communes, en soumettant ses estimations navales supplémentaires, nous fournit des indices. Mais nécessairement et volontairement il manque de précision quant au point qui nous intéresse. Fidèle à notre coutume, nous croyons opportun de donner le texte des paroles du ministre anglais, tel que transmis par le câble :

" Nous avons eu à l'Amirauté des conférences répétées avec M. Borden et ses collègues, et ils sont maintenant en possession de tous les faits. Nous avons discuté avec eux, dans la liberté et la confiance les plus complètes, quelle action l'on devait prendre pour surmonter les difficultés. Autant que l'Amirauté est concernée, il n'y aura pas de difficultés insurmontables. Il faut cependant faire une distinction profonde entre les mesures relatives à ce qui est requis dans un avenir immédiat, et l'élaboration d'une politique navale permanente. Celle-ci demandera une discussion beaucoup plus complète qu'il n'a été possible de la faire jusqu'ici. M. Borden et ses collègues m'autorisent à dire qu'ils partagent ces vues, et que toute action spéciale qui pourra être requise d'eux dans un avenir immédiat ne sera pas retardée. En attendant le règlement d'un arrangement naval permanent, ils désirent que l'aide du Canada soit une addition au programme anglais actuel, fortifie directement les forces navales de l'Empire, et augmente la marge nécessaire à sa sécurité. Ils me disent que l'action du Dominion ne sera pas indigne de l'importance de la puissance du Canada. Je n'ai pas le droit d'en dire davantage. La décision du gouvernement canadien ne sera pas annoncée avant que les ministres soient retournés au Canada. Dans l'intervalle j'exprime le voeu que, dans l'intérêt public, on fasse le moins de spéculation possible sur ce sujet. "

Au Canada comme en Angleterre, ce désir exprimé par M. Winston Churchill ne sera guère écouté. Et l'on essaiera de pressentir la politique que le gouvernement canadien devra soumettre au Parlement d'Ottawa. Ce qui est certain c'est que la question navale, sous une forme quelconque, va être posée ici de nouveau à la prochaine session fédérale.

Outre ce qui nous concernait plus spécialement, le discours du premier lord de l'Amirauté contenait des déclarations de la plus haute importance. Comme nous l'avons vu, il s'agissait de proposer à la Chambre les estimations supplémentaires pour la marine. M. Winston Churchill a exposé qu'ils avaient pour cause directe la nouvelle loi navale allemande. Le trait principal de celle-ci est qu'elle augmente la puissance effective des vaisseaux de toutes les classes, immédiatement disponibles,et son effet général est de maintenir les quatre-cinquièmes de la flotte allemande en service actif permanent. Cela signifie qu'elle est constamment et instantanément prête à la guerre. Le chiffre des estimations supplémentaires est de 5,000,000 de louis sterling, et cette somme n'est que la première et la plus petite partie de la dépense à faire par suite de la nouvelle loi allemande. Le nombre de vaisseaux que l'Angleterre devra construire dans les cinq prochaines années, afin de maintenir la proportion de soixante pour cent qui est la règle adoptée par le gouvernement britannique, devra être accru, comme proportion annuelle, de la manière suivante : au lieu de trois l'an prochain, et de quatre et trois durant chaque année suivante, on devra construire cinq vaisseaux l'année prochaine, et quatre vaisseaux par année durant les quatre autres années.

Le premier lord de l'Amirauté a fait observer à la Chambre que " l'étude calme et la préparation méthodique poursuivie durant des années peuvent seules élever la marge de la puissance navale. Il est inutile de jeter l'argent à pleines

mains, sous l'impulsion du moment. L'effort à donner doit être long et lent. On ne doit attendre aucun soulagement d'une action subite et désordonnée. Les Anglais doivent apprendre de leurs voisins les Allemands de quelle manière une politique marche inébranlablement à son but. " L'objectif actuel de l'Amirauté anglaise est de porter le chiffre des vaisseaux en service actif de vingt-huit à trente-trois, sans préjudice à une seconde flotte de huit vaisseaux. Elle aura ainsi à partir de 1914 cinq escadres de vaisseaux de guerre, dont quatre en service actif. Elle pourra mettre en ligne trente-trois *dreadnoughts* contre les vingt-neuf de l'Allemagne. M. Winston Churchill a aussi annoncé que l'Amirauté s'occupait d'accroître l'efficacité de la force navale anglaise dans la Méditerranée.

En terminant son discours, il a ridiculisé ceux qui représentent le cabinet partagé en deux sections, la section impérialiste et la section économique, aux prises l'une avec l'autre dans une guerre intestine, interrompue de temps en temps par des compromis peu honorables. " Les questions que je viens de traiter, a-t-il dit, ne sont pas de celles où l'on puisse faire des compromis. Il est aisé de changer un ministre; il n'est pas aisé de changer les faits. Ils sont inévitables, et l'on doit leur faire face, quelque désagréable que soient les conséquences. La politique que j'ai soumise est la politique de l'Amirauté. Au nom de l'Amirauté je ne demande rien qui ne soit nécessaire, et je n'ai rien demandé que je n'aie obtenu. " Le discours de M. Churchill a été très applaudi, et on lui a fait écho, même dans les rangs de l'opposition conservatrice. Cependant il s'est trouvé des organes libéraux, tels que le *Manchester Guardian*, qui l'ont signalé comme trop alarmiste, et ont déclaré désirable l'orientation de la politique anglaise vers une entente amicale avec l'Allemagne, sans toutefois sacrifier les bonnes relations avec la France. Dans

un article de fond, cet interprête important de l'opinion libérale fait allusion dans les termes suivants au rôle des colonies :

" L'espoir que les colonies viendront nous sortir des difficultés où nous sommes est chimérique. Ce sera déjà très beau si, dans un avenir encore lointain, les colonies peuvent assurer leur propre défense navale. Même le Canada qui, sous le régime de M. Borden, est allé en cette matière plus loin que les autres colonies, n'espère pas pour l'instant alléger nos charges. De plus, l'aide du Canada est subordonnée à des changements dans notre constitution, lesquels sont pleins de difficultés et qui, selon nous, entraînent de graves conséquences. La question ne peut pas être réglée par l'impulsion des sentiments. La fédération parlementaire est complètement hors de question pour l'instant, et la représentation coloniale ne pourra être réalisée que par l'admission des colonies au conseil exécutif. Le résultat serait une augmentation d'indépendance de ce conseil qui ne ferait qu'accroître le mal déjà existant, c'est-à-dire la perte du contrôle, par le parlement, de la politique étrangère. "

Au cours du débat sur les estimations navales, le premier ministre a appuyé l'attitude de son ministre de la marine. Il a aussi fait allusion aux déclarations de M. Borden, et laissé entendre qu'il lui semblait raisonnable de donner aux " Dominions " d'outre-mer une voix délibérative dans la détermination de la politique et dans la direction des affaires impériales. Seulement, il a ajouté que des arrangements de ce genre ne peuvent pas se faire en un jour, ce qui nous semble passablement significatif. Il pourrait bien arriver que la solution du problème posé par les discours de M. Borden fût ajournée *sine die*.

* * *

En France, la Chambre des députés a enfin voté la réforme parlementaire et adopté le projet de loi établissant le régime de la représentation proportionnelle. Elle avait à choisir entre deux projets. Celui du premier ministre, M. Poincaré, qui avait été accepté par la commission du suffrage universel, comprenait " l'établissement du scrutin de liste, l'élargissement des circonscriptions, la répartition des sièges d'après le système du quotient, et l'attribution des restes à la liste obtenant, dans chaque collège, la majorité absolue ou relative. " L'autre projet était celui de M. Augagneur, député radical. Il instituait le scrutin de liste,comme le premier, mais il contenait des dispositions injustes, décrétant, par exemple, que, dans les départements où une liste ou des listes apparentées auraient la majorité, tous les sièges, sans exception, lui ou leur appartiendrait, et c'était seulement dans les autres, quand aucune liste n'aurait la majorité, qu'il admettait une répartition proportionnelle.

Le parti radical appuyait le projet Augagneur. Dans un banquet tenu à Saint-Mandé, sous la présidence du fameux M. Combes, les chefs de ce parti avaient énergiquement manifesté leur hostilité envers la mesure ministérielle. Dans la Chambre ils lui livrèrent un assaut désespéré. M. Poincaré donna de sa personne éloquemment et énergiquement. Il accula les partisans du projet Augagneur à ce dilemme : " Si le régime majoritaire est juste, appliquez-le partout; si l'idée de la représentation des minorités est vraie, faites place loyalement à la minorité dans tous les collèges. " Et il posa carrément la question de confiance. Par 346 voix contre 197, le projet Augagneur fut rejeté. Mais, en présence de ce vote écrasant, les radicaux essayèrent de se raccrocher à une prétention à laquelle M. Poincaré eut la faiblesse de céder. Ils le sommèrent de n'accomplir la réforme que si elle était adoptée par une majorité républicaine, voulant ainsi exclure la

voix de la droite, et même celles des progressistes et des socialistes unifiés. Le premier ministre ayant accepté cet ultimatum — pourtant absolument anticonstitutionnel et antiparlementaire — on vota une seconde voix le lendemain. Et le gouvernement triompha par 346 voix contre 179. Les radicaux durent se tenir pour bien battus, car, en dépit de tout leur épluchage, M. Poincaré était certainement appuyé par une majorité incontestablement républicaine, même en laissant de côté les suspects. Le projet de loi Augagneur étant enterré, celui du cabinet a été promptement discuté, et, le 10 juillet, il était adopté par 339 voix contre 217. Voici un aperçu de cette nouvelle législation électorale. " La loi pourvoit à l'abolition du système des petites circonscriptions établies en 1876, et par lequel chaque électeur ne votait que pour un député seulement, et au rétablissement du scrutin de liste, qui permet à l'électeur de voter pour autant de députés que le département doit en avoir. En second lieu, le bill établit la représentation des minorités. D'après ce système, après la votation, on divisera au poll central le nombre de votes enregistrés par le nombre de sièges à remplir afin de trouver le quotient électoral. Chaque liste obtiendra autant de députés que ce quotient sera contenu de fois dans le total des votes donnés à cette liste. Les restes seront donnés à la liste ou au groupe de listes qui ont obtenu plus que la moitié des votes enregistrés, à moins qu'elles ne possèdent déjà une majorité de sièges. "

Les conservateurs et les catholiques ont en général donné leur appui à cette réforme. Il n'en faudrait pas conclure que la loi de M. Poincaré soit parfaite. M. Bernard de Lacombe écrit à ce sujet dans le *Correspondant* : " Est-ce à dire que le projet du ministère ne soulève pas des critiques. Ce serait trop beau. Nous avons déjà remarqué que l'attribution des restes à la liste possédant la majorité même relative était

altérer, de façon grave, la sincérité de l'oeuvre de justice. Il y a plus. Afin d'élargir les circonscriptions, un tableau joint au projet proposé des groupements de départements, auxquels, c'est, assure-t-on, M. Steeg qui a procédé. Ces groupements sont souvent abracadobrants. On sent trop qu'ils ont été inspirés par des préoccupations uniquement électorales. Au lieu de réunir ensemble les départements ayant les mêmes intérêts, des relations historiques, ethniques, économiques, des affinités de sentiments, de moeurs, d'usages—ce qui aurait préparé, avec la reconstitution régionale dont le besoin s'impose, la réforme administrative — plusieurs ont été accouplés, qui n'ont rien de commun que la couleur politique. A quoi revient, par exemple, ces mariages de la Côte-d'Or et de Jura, de l'Indre et de la Haute-Vienne, de l'Orne et de la Mayenne, de la Haute-Savoie et de l'Ain, de la Sarthe et de l'Indre-et-Loire? Déjà, d'ailleurs, de toutes parts, des réclamations sont exprimées. Les députés du Calvados, de l'Orne et de la Manche, notamment, ont protesté contre ce découpage, et sans distinctions d'opinions, M. Chéron seul excepté, ils demandent que leur ancienne province soit tout simplement divisée en deux circonscriptions correspondant à la Basse et à la Haute-Normandie. Ils trouveront, nous y comptons bien, des imitateurs. "

Quoique la loi de M. Poincaré ait été adoptée par la Chambre des députés, la partie n'est pas encore gagnée par les proportionnalistes. Il reste l'épreuve du Sénat. Et la réforme va y rencontrer un formidable adversaire. M. Clemenceau vient de faire une rentrée sensationnelle dans la politique militante par la publication d'un manifeste adressé à toutes les organisations républicaines de France. D'après une dépêche, l'ancien premier ministre radical y déclare "que la réforme électorale est l'oeuvre des réactionnaires et des unifiés, qui sont les ennemis des institutions républicaines. Il

nie que le pays soit favorable à la réforme et compare le mouvement réactionnaire à l'équipée boulangiste. Il reproche au gouvernement de s'être allié avec les ennemis de la république et montre la monarchie et l'église revendiquant le droit des minorités qu'elles méconnurent toujours. Seule la république a reconnu ce droit puisque les minorités de la Chambre furent assez puissantes pour faire triompher le projet de réforme. Il affirme qu'au cas où le sénat voterait le projet, les élections prochaines seraient faussées. Les républicains s'abstiendraient, en effet,en grand nombre; les réactionnaires seuls unis aux unifiés devant vraisemblablement participer au vote qui résultera en un coup d'Etat contre la république. Il termine en demandant aux organisations républicaines de faire une propagande énergique contre la réforme. "

Devant le Sénat, M. Poincaré va-t-il réussir à triompher de l'opposition conduite à la bataille par un lutteur aussi redoutable que M. Clemenceau? C'est le secret de la session d'automne.

* * *

Pendant que M. Poincaré, le premier ministre, combattait dans l'arène parlementaire pour une réforme constitutionnelle, son homonyme, M. Henri Poincaré, remplissait aussi, mais par son décès, les journaux de son nom. Le célèbre mathématicien est mort subitement à Paris, le 17 juillet. Ses funérailles ont eu lieu en grande pompe, avec les honneurs militaires. Quelques journaux ont proclamé le défunt, le plus grand savant de la France moderne. C'en était dans tous les cas l'un des plus éminents.

* * *

Aux Etats-Unis, il semble bien que trois partis seront en présence lors de la prochaine lutte présidentielle. M. Taft, sera le candidat du parti républicain; M. Roosevelt sera sans doute le candidat du parti progressiste que lui et ses amis sont en train d'organiser; et M. Woodrow Wilson sera celui du parti démocrate.

La convention de ce dernier parti tenue à Baltimore, a été laborieuse. Il a fallu quarante-six tours de scrutin pour rallier la majorité absolue à un candidat. Au début c'était Champ Clark, le président de la Chambre des représentants, qui tenait la tête; les autres candidats les plus en vue étaient MM. Harmon, Wilson et Underwood. Peu à peu M. Wilson gagna du terrain. Finalement la retraite des autres aspirants lui laissa le champ libre, et il reçut au quarante-sixième tour 990 voix. Le candidat démocrate à la présidence est actuellement gouverneur du New Jersey. Durant un quart de siècle, il a consacré ses talents et son énergie au progrès universitaire. Il a longtemps occupé le poste de président de l'université de Princeton. On le représente comme un homme doué d'une haute culture intellectuelle. Il semble assez probable que M. Woodrow Wilson sera le prochain président des Etats-Unis. La sécession de M. Roosevelt devra rendre impossible le succès de M. Taft. Et le bouillant colonel, suivant nous, ne saurait avoir assez de prestige et de magnétisme pour grouper autour de sa personne une majorité présidentielle.

* * *

Au Canada, le grand événement des dernières semaines a été le Congrès du parler français, tenu à Québec du 24 au 30 juin. La presse quotidienne lui a consacré des colonnes et des colonnes de commentaires, de compte-rendus, et de reproduc-

tions. Nous nous bornerons donc à dire ici que cette semaine a été vraiment une semaine historique; que jamais notre âme nationale ne s'est mieux affirmée, ne s'est mieux manifestée, ne s'est mieux révélée dans sa vitalité triomphante, et n'a proclamé plus hautement ses résolutions et ses espoirs. Nous avons la ferme confiance que ces inoubliables démonstrations auront des lendemains féconds et produiront des résultats heureux pour l'avenir de notre race en Amérique.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 26 juillet 1912.

Memento :

Revue des Deux-Mondes (1er juillet 1912) : La vocation paysane et l'école, par M. le Dr E. Labat ; (15 juillet 1912) : Châteaubriand et ses récents historiens, par M. V. Giraud ; Notes sur la guerre de Tripolitaine, par M. R.-H. de Vandelbourg ; La femme et la société française dans la première moitié du XVIIe siècle, par M. G. Faguiez ; Un Mozard inconnu, par M. C. Bellaigue.

Revue Hebdomadaire (29 juin 1912) : Les tribunaux pour enfants en France, par M. C. Morizot-Thibault ; La culture de la force et la jeunesse d'aujourd'hui, par M. Hugues Le Roux ; (6 juillet 1912) : L'état actuel de la question du radium, par M. le duc de Broglie ; (13 juillet 1912) : Les feux d'artifice au dix-septième siècle, par M. E. Magne.

Etudes (5 juillet 1912) : Le romantisme en Espagne, par M. A. de Vassal.

Revue générale (juillet 1912) : Lacordaire et les jeunes gens, par M. C. Woeste.

Revue catholique des institutions et du droit (juin 1912) : L'enseignement chrétien et les livres classiques.

Questions actuelles (22 et 29 juin 1912) : Les oeuvres post-scolaires laïques en 1911-1912, par M. E. Petit ; (16 juillet 1912) : Le salaire minimum ; La lutte scolaire et la ligue de l'enseignement, par E. Chaufour ; La conquête du pôle sud, par M. G. Demanche.

Nouvelle-France (juillet 1912) : Les adversaires de la propriété ecclésiastique et leurs arguties, par Mgr L.-A. Paquet.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

HISTOIRE DE FRANCE à l'usage de l'enseignement primaire et secondaire, par Mgr Alfred Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris. 1 vol. in-16, cartonné, avec nombreuses illustrations. Prix : 1 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Comme l'expose dans sa préface l'éminent auteur de ce cours, c'est la présente crise des *manuels scolaires* qui l'a décidé, malgré la surcharge de ses occupations de toutes sortes, à en entreprendre la publication. Il a adopté le mode de " présentation " des ouvrages les plus justement réputés au point de vue pédagogique : questionnaires, résumés, tableaux chronologiques, lexique des mots techniques ; et les cartes ont été multipliées. L'illustration très abondante ne donne rien à la fantaisie, mais est tout à fait documentaire. Nous ne croyons pas qu'aucun ouvrage élémentaire présente un pareil ensemble. Nous sommes heureux de constater que l'exécution matérielle de ce cours correspond à la haute valeur du texte, auquel le nom de l'auteur nous dispense de décerner des éloges qui seraient superflus.

* * *

PARLONS AINSI DE LA VOIX ET DU GESTE, par I. L. Gondal, S. S., ancien professeur d'éloquence au Séminaire de Saint-Sulpice, Supérieur du Grand Séminaire de Toulouse. *Edition nouvelle.* Prix : broché 7 fr. ; cartonné 7 fr. 75. — Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, 15, rue Cassette, Paris (6e).

Le but de cet ouvrage est d'indiquer à tous ceux qui sont destinés à lire ou à parler en public, comment on acquiert l'art de bien lire et de bien dire.

L'auteur présente réunis, condensés, illustrés, mis en ordre, les enseignements des maîtres de la parole, des psysiologistes, des artistes, des professionnels de déclamation, des médecins, etc. Le livre contient encore des conseils pratiques, des exercices multipliés, étudiant avec soin tous

les vices de la parole, leurs causes et leurs remèdes, tels que l'altération des consonnes et des voyelles, le bégaiement, le bredouillement, le balbutiement. Enfin, une étude des gestes, empruntée aux physionomistes les plus estimés, aux artistes renommés de l'antiquité et des temps modernes, termine l'ouvrage.

* * *

PREMIERES LEÇONS DE CATECHISME, par l'abbé Davot, missionnaire diocésain. 1 vol. in-32 jésus. Prix de l'exemplaire cartonné : 0 fr. 40. —Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Il a paru nécessaire à l'auteur d'aller du connu à l'inconnu, du naturel au surnaturel, partant de l'homme pour remonter à Dieu, parlant des devoirs et des fautes avant de parler de la Rédemption, racontant l'histoire de Jésus avant de traiter de la doctrine et de la vie chrétienne. Ainsi conçu, ce nouveau *Catéchisme à l'usage des enfants* aidera le prêtre dans l'oeuvre si difficile du Catéchisme des petits, appelés par la bonté de Notre Saint-Père le Pape Pie X à faire plus jeunes leur Première Communion.

* * *

CONFERENCES DE N.-D. DE PARIS. *Exposition de la morale catholique.* Carême 1911.—IX. La Foi. *Conférences et Retraite*, par le R. P. Janvier. 1 vol. in-8 écu. Prix : 4 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Le Rév. Père Janvier vient de publier en volume les Conférences et la Retraite de N.-D. de Paris de 1911. C'est le neuvième de la collection et le premier de la seconde partie de la Morale, ou Traité des Vertus et des Etats de vie. La Vertu de Foi y est envisagée au point de vue de son objet et de ses actes.

L'hérésie qui, sous le nom de Modernisme, essaie aujourd'hui de pervertir la vraie notion de la Foi, rend plus actuelle que jamais une étude approfondie de cette vertu. Le courageux orateur de N.-D. n'a jamais cherché, mais ne sait pas fuir les questions brûlantes quand leur solution importe au salut des âmes. Aussi le problème capital de la Foi, dont dé-

pend au premier chef l'avenir des individus et des sociétés, se fût imposée à son attention, même si la suite de son enseignement ne l'eût pas amenée. On retrouvera dans ces pages la clarté, la vigueur, la conviction apostolique qui, depuis neuf ans, rassemblent pendant chaque carême autour de sa chaire un auditoire maintenant immense et qui rappelle les jours du Père Lacordaire.

* * *

LES SACREMENTS. *Dix-huit Conférences faites aux Etudiants*, par Ls Boucard, vicaire à Saint-Sulpice. 1 vol. in-16 double couronne (VIII-404 p.) Prix: 3 fr. 50. *Franco* 3 fr. 75. — Gabriel Beauchesne et Cie, éditeurs, 117, rue de Rennes, Paris (6e).

Après avoir résumé les preuves de la religion, dans " *Dieu, l'Ame, Jésus-Christ, l'Eglise* ", après avoir traité du " *Dogme catholique devant la Raison et la Science*", et étudié la "*Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*" M. l'abbé Boucard publie dix-huit conférences sur *les Sacrements*.

En même temps qu'il renferme la substance des ouvrages anciens, ce volume est un résumé des nombreux travaux récents sur les sacrements. La doctrine et l'histoire y sont exposées. Les erreurs modernistes y sont étudiées, discutées et réfutées.

* * *

AMES D'AUJOURD'HUI. *Essais sur l'Idée Religieuse dans la Littérature contemporaine*, par Francis Vincent, licencié ès lettres, professeur de Première à l'Institution libre de Combrée. 1 vol. in-8 écu (VII-388 p.) avec portraits hors texte. Prix: 5 fr. franco 5 fr. 50. — Gabriel Beauchesne et Cie, 117, rue de Rennes, Paris (6e).

C'est l'âme de nos écrivains contemporains que M. Francis Vincent s'est proposé d'explorer dans ce beau volume de critique littéraire. Quiconque désirera savoir à quel point de leur évolution religieuse en sont arrivés ces artistes de premier plan qui se nomment: Henri Lavedan, Pierre Loti, Paul Adam, Jules Lemaître, Marcelle Tinayre, Emile Faguet, Maurice Barrès; quiconque voudra connaître de quelle qualité est la pensée religieuse de quelques-uns de nos bons écrivains catholiques: Paul

Bourget, Henry Bordeaux, Emile Baumann, Victor Favet, René Bazin, Victor Giraud, Melchior de Vogüé, René Doumic, n'aura qu'à parcourir les 400 pages alertes et très documentées que vient de leur consacrer M. Francis Vincent.

* * *

LE MEDECIN. *Son rôle dans la Famille et la Société*, par le Dr J. Vincent, d'Armentières. 1 vol. in-16 couronne (422 p.). Prix: 3 fr. 50; *franco* 3 fr. 75.—Gabriel Beauchesne et Cie, 117, rue de Rennes, Paris (6e).

Voici un livre qui est sans prétention et ne revendique d'autre autorité que celle d'une longue et loyale expérience. Son auteur s'est acquis un très légitime renom de science, de dévouement et de dignité professionnelle.

Cette oeuvre est un essai de morale médicale, comme la synthèse d'une vie, comme le jugement sincère et calme d'un médecin d'autrefois sur les hommes et les choses de sa profession.

On devine quelle immense variété de sujets ce programme l'oblige à traiter. La famille à elle seule est déjà tout un monde; et quand on aborde la société, c'est un champ presque infini qui s'offre au psychologue et au moraliste.

Le docteur Vincent n'est pas un écrivain de métier; et pourtant sa langue dit bien ce qu'elle veut dire et c'est un mérite qui en suppose beaucoup d'autres: son exposé n'a pas l'allure étroitement réglée d'un traité; ses chapîtres sont moins des dissertations que des causeries.

L'auteur est un homme d'expérience qui va droit au but, qui ne s'embarasse pas de ce qui peut retarder sa marche et qui ne veut rien sacrifier de l'évidence des faits, ni de l'énergie de ses convictions.

* * *

SANS LUMIERE, par Jules Pravieux. 1 vol. in-12, Prix : 1 fr.; *franco*, 1.15. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Que devient un village qui a laissé partir son curé, qui est resté pendant plusieurs années, sans prêtre " sans lumière "? L'auteur d'un "Vieux célibataire ", d' "Au Presbytère", de tant d'autres oeuvres aimées du public catholique, nous le dit au cours de ce roman où se déroule une action d'une belle intensité de vie.

Ecrit dans cette forme à la fois dramatique et spirituelle qui est la caractéristique de Jules Pravieux, " Sans lumière " que tout le monde, sans exception, peut lire, prouvera à ceux qui seraient tentés d'en douter l'utilité sociale du *prêtre, du curé*. La détresse morale d'un gros village resté sans curé y apparaît dans un relief saisissant, qui impressionnera tous les lecteurs et emportera la conviction des plus sceptiques.

* * *

LES SEMEURS DE VENT. *Roman*, par Francisque Parn. 1 vol. in-12, Prix: 1 fr.; *franco* 1 fr 15. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Le livre que vient de publier M. Francisque Parn n'est pas dépourvu de mérite: il est courageux et sincère. Poussé vers la démagogie par un fils exalté, M. Fonbaret transforme en un journal d'avant-garde le petit organe agricole qu'il dirigeait et dans lequel ce fils mène une vive campagne contre le grand industriel Le Houssac, naguère ami de la famille. Mais le frère de cet adepte des théories révolutionnaires, qui est lieutenant de chasseurs, aime la fille de l'industriel et en est aimé; ils se sont promis d'être l'un à l'autre. Pour être élu député, M. Fonbaret laisse son fils fomenter la grève parmi les carriers qu'emploie Le Houssac. Les agents électoraux du candidat ont promis à ceux-ci qu'ils triompheraient de toutes les résistances patronales s'ils savaient vouloir et oser. Le conflit éclate, violent et sauvage, et c'est précisément l'autre fils de Fonbaret, celui qui doit refouler les émeutiers, qui assiège le château du patron. On devine le drame. M. Francisque Parn l'a traité sobrement, sans rhétorique inutile, et sans déclamations exagérées. L'officier succombe, victime des théories malsaines, propagées par son père et son frère. Et cela est à la vérité fort dramatique.

* * *

LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE (1647-1690), par Mgr Demimuid, protonotaire apostolique, docteur ès lettres. 1 vol. in-12 de la Collection " *Les Saints* ". Prix: 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

Si la piété des fidèles attend toujours impatiemment la canonisation de la Bienheureuse Marguerite-Marie, du moins n'a-t-elle pas à soupirer après des livres qui la fassent connaître de mieux en mieux. La pieuse et humble Visitandine, la propagatrice, éprouvée, mais triomphante, de la dévotion au Sacré-Coeur, vient de susciter un nouvel historien, Mgr Demimuid, si apprécié par les communautés et par les paroisses de Paris. Son volume, ornement de la Collection " *Les Saints* ", a la juste étendue qui convient à l'exposé d'une telle vie. Tous les problèmes, si délicats, de la vie de la Bienheureuse y sont exposés et résolus avec compétence et avec un heureux mélange de finesse et d'émoton.

* * *

SAINT CHARLES BORROMEE (1538-1584), par M. Léonce Celier. 1 vol. in-12 de la Collection " *Les Saints* ". Prix: 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, 90, rue Bonaparte, Paris.

Le grand archevêque de Milan, celui que ses contitoyens ont appelé le " restaurateur de la piété ", le théologien qui a tant contribué à l'heureux achèvement du Concile de Trente, le prélat enfin qui a été adopté comme patron par tant d'églises et de diocèses, saint Charles Borromée n'avait point encore parmi nous de biographie à la fois savante et accessible, édifiante et sûre. Cette lacune vient d'être comblée, dans la Collection " *Les Saints* ", par M. Léonce Celier, archiviste paléographe, ancien élève de l'école de Rome. Le livre est écrit avec méthode, avec une connaissance exacte des sources et avec cet agrément sérieux qui convient à de pareils sujets.

* * *

LES NEVEUX DE TANTE DELPHINE, par M. A. de Pitteurs. In-12, Prix: 2.50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Il y avait autrefois toute une littérature pour enfants. Cela avait commencé par les *Contes de Perrault*, pour arriver jusqu'aux récits de Madame de Ségur, qui ont amusé et instruit tant de générations. Personne depuis ne s'est fait une réputation dans ce genre évidemment restreint, et l'on est retombé, là comme ailleurs, dans la banale médiocrité.

Un livre cependant vient de voir le jour qui, par son élégante simplicité, semble destiné à se distinguer des autres. Il se compose de douze chapitres, ayant pour titre : *Les Neveux de Tante Delphine*, et qui pourraient aussi bien s'appeler : *Les vacances chez ma grand'mère.*

L'intrigue, s'il y en a une, ne sert qu'à rattacher par un fil très ténu les aventures de quatre ou cinq enfants, qui viennent en villégiature dans une vieille gentilhommière belge, tout près de la frontière, chez deux femmes auxquelles l'âge a laissé assez d'activité et d'initiative intelligente pour savoir amuser la jeunesse. Et comme les physionomies et le caractère des enfants sont divers, de même ceux de la grand'mère et de la tante présentent un esprit et des ressources variées. Il en ressort ça et là, de la part des uns et des autres, de fines observations, des réflexions sagaces amenées non sans malice, et qui égayent le dialogue et le récit.

* * *

PROMETHEE ET SISYPHE. *Pages choisies* de Marya Konopnicka. Traduction H. C. In-12, Prix : 1.00 ; *franco*, 1.15. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Ce petit livre fait connaître une femme qui " pendant quatorze ans prit part au mouvement intellectuel de Varsovie " et dont la mort (1910) fut pour la Pologne un deuil national ". " Elle parle et chante également pour les êtres et pour les choses, dit son compatriote Sienkiewiez ; pour les êtres qui ne savent pas rendre compte de leur propre existence et pour les choses qui sont muettes... Elle vole au-dessus de nous comme un cygne aux ailes immenses et, dans le cri de ce grand oiseau, on entend le cri de la terre et du peuple ".

* * *

LE MIROIR SOMBRE. *L'Enigme martienne.* — Les reportages extraordinaires de Julius Snow. — Préface par l'abbé Th. Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges. Illustré par Arnould-Moreaux. Beau volume in-8 écu, broché 3.00 ; le même ouvrage, reliure Bradel, tête dorée 4.50. — P. Lethielleux, éditeur, 10 rue Cassette, Paris (6e).

Ce titre, aux allures paradoxales, ouvre la série des reportages extra-

ordinaires de Julius Snow... on dirait volontiers de Jules Verne. Mêmes types d'esprits curieux, de héros aventureux en quête d'un but toujours scientifique, à la recherche des grands mystères de l'univers créé. — Et ici quel problème à résoudre que celui de l'*Enigme martienne...*

Les astronomes de profession ne sont pas les seuls à s'inquiéter de nos plus proches voisins (s'ils existent) et tous ceux qui liront ces pages captivantes et précises partageront sans nul doute l'enthousiasme du reporter américain. Avec lui, ils seront captivés sous ce miroir sombre, et grâce à lui, ils apprendront (même s'ils ne sont plus des enfants) quantité de données très précises qui les initient aux derniers résultats acquis par la science.

* * *

LA FORCE MORALE, par Georges Legrand. Précédé d'une Lettre-Préface de S. E. le cardinal Mercier, archevêque de Malines, in-16 jésus, 2.00. —P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Ce que l'auteur de ce petit volume s'est proposé c'est, en deux mots, *une mise en valeur littéraire de la doctrine de saint Thomas d'Aquin* touchant la force morale. La trame de cet ouvrage est donc faite avant tout de la pensée du docteur angélique. L'écrivain n'a cependant pas négligé les lumières que les modernes et les anciens, philosophes ou littérateurs, pourraient lui apporter ; et, parmi les anciens, saint Augustin, saint François de Sales et Bossuet sont ceux auxquels il recourt avec prédilection.

* * *

SE CONNAITRE.—SE PERFECTIONNER, par l'abbé L. Rouzic, aumônier " rue des Postes ". 2 vol. in-32, cadres rouges, chaque volume 1.00. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Dans le premier volume — *se connaître* — l'auteur rappelle aux jeunes que la première condition pour devenir *quelqu'un* est de se connaître et de connaître son temps, et il leur expose la *nécessité*, les *avantages*, les *moyens* de cette double connaissance.

Dans le second — *se perfectionner* — il leur indique que la deuxième étape à franchir est de se fixer un idéal, d'y penser souvent, d'y tendre toujours, et il traite de la *nature*, des *avantages* de l'idéal, de la *nécessité*

d'avoir un idéal et de chercher sans cesse à s'en rapprocher. Après avoir dit qu'il ne faut pas le chercher en-dehors de Notre-Seigneur Jésus-Christ dont l'imitation doit être l'objet de toute âme qui veut atteindre la vraie grandeur humaine, il termine par quelques exemples d'idéal.

* * *

PRETRE ET PASTEUR ou *Grandeurs et obligations du Prêtre*. Extraits des ouvrages du Bienheureux Jean Eudes, par le Père Boulay, de la Congrégation de Jésus et Marie. In 12, 3.50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Excellent ouvrage, fait de plusieurs traités du Bienheureux Père Eudes fondus ensemble et légèrement retouchés pour le style.

Ce sont ses pensées et ses méthodes de prêtre et d'apôtre que son zèle nous a livrées. Elles ont fait leurs preuves : elles l'ont porté lui-même au rang des Bienheureux et elles ont transformé des provinces ecclésiastiques.

Dans cet ouvrage extrêmement riche on trouve, avec les plus belles considérations sur le sacerdoce, tout un traité de pastorale, toutes les fonctions et obligations du prêtre avec la manière de s'en bien acquitter intérieurement et extérieurement : la sainte messe, l'office divin, la prédication, la confession, l'administration des sacrements, la visite des malades sont passés en revue. L'auteur n'a point oublié ce dont le prêtre a besoin pour sa vie intérieure, sa journée spirituelle, ses retraites, certaines dates importantes, et les dispositions qu'il doit avoir aux différentes fêtes de l'année liturgique.

Ce livre contient en appendice : l'office et la messe du divin sacerdoce composés par le Bienheureux Père Eudes, les salutations aux Très Saints Coeurs de Jésus et de Marie, le Cantique d'actions de grâces au Sacré-Coeur, le Cantique en l'honneur de la divine Volonté et la salutation à la Très Sainte Vierge.

* * *

Dans mon Verger

CAUSERIE

QUAND je suis fatigué de mes livres, que j'aime pourtant à la folie, je sors de ma bibliothèque, et je m'en vais dans mon verger. Sa vue seule me repose.

Il est jeune, il est vert, il est bien rangé, trop rangé, en lignes symétriques; et ses centaines de têtes feuillues que le vent agite dans l'air laissent filtrer partout les rayons du soleil. Mais il est encore pour moi un champ de travail, et quand je le visite, en tournant le dos à mes bouquins, je ne fais que changer d'ouvrage.

Pommiers, cerisiers, pruniers m'entourent, comme font les électeurs visités par leur député, et ils m'exposent leurs besoins qui sont toujours nombreux. Les uns demandent de l'eau, les autres un peu de terre ou un peu d'engrais. Ceux-ci se plaignent du vent et sollicitent une protection efficace contre ce dévastateur qui les secoue jusque dans leurs racines, et qui emporte au loin des fleurs qui deviendraient des fruits. Ceux-là sont malades, et me prenant pour un chirurgien ils demandent courageusement une petite opération qui les sauvera, ou même l'amputation d'un membre. Mais en dépit des progrès de la chirurgie, je n'aime guère les opérations. Et puis, construire des brise-vents, comme on fait des brise-lames, pratiquer des travaux d'irrigation, et multiplier les engrais sont des travaux qui coûtent cher; et je ne puis pas, comme les

députés ministériels, les faire faire par le gouvernement. Je suis donc forcé de leur prêcher la patience et la résignation. Parfois je leur donne une petite leçon de philosophie morale; mais ils me la rendent bien, et ils m'enseignent comme mes livres.

L'inégalité règne parmi eux, comme parmi les hommes. Il y a les grands et les forts, les sains et les opulents; mais il y a aussi les petits, les faibles, les infirmes, les malades. Il y a les déshérités de la nature, les malchanceux, qui végètent, qui vivent misérablement, et qui sont toujours à la veille de mourir.

Toutes mes attentions et tous mes soins sont pour ceux qui souffrent. J'admire les beaux, les bien faits, qui grandissent à vue d'oeil; mais j'aime ceux que la nature semble négliger et traîter en marâtre, et je fais tout ce que je puis pour améliorer leur sort. Quel bonheur j'éprouve quand je réussis à leur donner la force et la santé !

Tenez, voyez celui-ci: il est bien droit, n'est-ce pas? Eh! bien, il y a deux ans il ressemblait à ces notes de musique qu'on appelle des double-croches. Pour le redresser, j'ai dû le tenir attaché, pendant ces deux années, à de solides piquets plantés en terre. Ainsi faut-il en agir avec les enfants qui ont de mauvais penchants : il faut gêner leur liberté, et leur imposer la droiture, par tous les moyens que la sagesse des nations nous enseigne.

Mais il ne faut pas chercher cette sagesse dans les enseignements de J.-J. Rousseau, ni même dans les lois du sage Licurgue. Avec Rousseau, les enfants mal nés deviennent des scélérats précoces au contact de la civilisation; et le grand législateur de Sparte ne permettait de vivre qu'aux enfants sains et bien constitués, il ordonnait de sacrifier les autres en les jetant dans un gouffre auprès du mont Taygète.

Ce n'est pas ainsi que je traite mes chers arbres fruitiers, et ce sont les souffrants qui me sont les plus chers. Ceux qui sont croches, je les redresse par la force. J'emploie aussi la force pour relever les branches qui s'inclinent trop vers la terre. Nous avons tous ce penchant vers les choses de la terre, et Rousseau n'a jamais combattu les inclinations de cette mauvaise nature; mais sa philosophie est fausse, et elle a fait de lui un bien mauvais sujet. Malgré l'attraction terrestre, les hommes, comme les arbres, doivent tendre vers le ciel.

Il y a parmi mes arbres fruitiers des paresseux, surtout parmi les pruniers. Ils ne veulent pas travailler, et ne produisent rien. Ils n'ont pourtant aucun motif de se mettre en grêve, car ils coûtent bien plus cher à leur patron qu'ils ne lui rapportent, et ce ne sont pas leurs maigres feuilles qui me rendront millionnaire. Quelque bon jour, je les punirai, comme Notre-Seigneur a puni le figuier de Béthanie, et quand ils pétilleront dans mon feu de cheminée je leur dirai : " Ingrats, ne criez pas, c'est le premier service que vous me rendez ".

Car ils m'indignent à la fin. Il y a cinq ans que je leur dis avec douceur : " Travaillez mes enfants, travaillez; le soleil luit pour vous comme pour vos voisins, et vous êtes plantés dans la même terre, et les mêmes pluies vous arrosent; pourquoi ne produisez-vous pas comme eux? "

Alors, de leurs bras grêles, ils me montrent mon joli bois de cèdres, de bouleaux et d'épinettes, comme pour me dire : " Eh! bien, ceux-là non plus ne donnent pas de fruits; et cependant comme vous les aimez et admirez! "

—Ignorants, ils ne savent pas que les arbres, comme les hommes, ont des missions différentes. Mes cèdres et mes autres grands arbres remplissent très bien la mission qu'ils ont reçue. Ils ont un feuillage luxuriant, une taille gigantes-

que et des formes harmonieuses. Ils ont de la couleur, du parfum, et ils me fournissent un ombrage délicieux. Au lieu de se plaindre des grands vents, ils s'en réjouissent et ils chantent. Ils ont envahi, et complètement couvert, toute une haute colline de roches, et leurs racines puissantes semblent puiser dans la pierre même la forte sève qui les fait grandir. Oh ! qu'elles sont laborieuses mes hautes futaies ! Et qu'elles sont belles les pyramides de mes cèdres, ciselées comme des flèches gothiques ? Produire l'utile est très bien, mais produire le beau est aussi digne d'éloge.

Je n'ai donc pas à me plaindre de mes grands arbres. Mais ces flâneurs de pruniers, auxquels je prodigue mes soins depuis des années, ils n'ont pas assez de feuillage pour ombrager le sol, ils n'ont ni fleurs ni fruits, et leurs branches produisent des épines. Quand le jour de la justice viendra— et il est proche — je les brûlerai.

Il y a aussi des pommiers qui ne remplissent pas bien leur devoir, et qui méritent à peine la note *passable*. On les dirait dyspeptiques, ou mal nourris. Ils ne grandissent pas, ils n'élargissent pas, et leur feuillage est d'une maigreur à faire pitié. Ils souffrent sans doute de quelque mal héréditaire, et le pépiniériste qui me les a vendus le savait sans doute. Mais à quoi bon dirais-je du mal des pépiniéristes ? Vous connaissez la chanson :

Les pépiniéristes
Sont de bons enfants ;
Ils ne sont jamais tristes
Quand ils sont contents...

Il leur importe peu que je sois triste et mécontent, à ces bons enfants.

J'ai contre eux un autre grief. Ils m'ont vanté beaucoup et vendu en grand nombre des pommiers qui devaient me donner de belles pommes, nommées " étoiles du Nord ". On les disait aussi *fameux* que ceux qui produisent les *fameuses*. En lignes, ils ont belle mine, car ils sont droits comme des soldats qui font la parade. Mais ils sont minces, et leurs branches rares et hautes montent toujours verticalement. Je présume qu'ils tendent vers les étoiles, et j'apprécie la noblesse de cette tendance; mais j'aimerais mieux pour des pommiers un idéal moins élevé, plus de largeur et moins de hauteur. En méprisant moins la position horizontale, leur feuillage aurait plus d'air, plus de pluie, et deviendrait plus abondant. Peut-être qu'alors ils réussiraient à me donner " l'étoile du Nord " à manger? Quelqu'un m'a conseillé de leur couper la tête pour les élargir. Mais en bonne jurisprudence, quand on veut élargir quelqu'un on ne lui coupe pas la tête. Et puis, il me répugne d'infliger à mes pommiers le supplice qu'a subi le patron des Canadiens français. J'aime mieux ne jamais manger " d'étoiles du Nord ".

Hélas! Quelle différence il y a entre mes pommiers, et " l'arbre de vie " que saint Jean a vu dans la Jérusalem céleste! Le grand apôtre nous dit que cet arbre donne son fruit chaque mois, et produit ainsi douze récoltes par année. Je n'en demande qu'une, et toute petite, à mes pommiers ; et plusieurs me la refusent!

Savez-vous combien de pommes m'a rapportées le plus vieux, le plus grand, et le plus beau de tous, depuis six ans qu'il est planté? Je veux vous le dire, à sa honte: une seule pomme !

Un tel événement fait époque dans l'histoire des pommiers, et doit être raconté. C'était en 1911. Depuis quelques années déjà j'attendais de lui des merveilles. Il avait la plus

belle tête qu'on puisse voir, et une abondante chevelure de feuilles. Son écorce avait une belle teinte rougeâtre, et ses branches étaient bien groupées et bien vertes autour du tronc. Tout montrait en lui la bonne santé et la vigueur.

Mais comme il ne produisait ni fleurs, ni fruits, je le comparais à ces grands jeunes gens, bien faits, qui ont de beaux traits, qui soignent beaucoup leur toilette, et surtout leurs beaux cheveux ondulés, ornement d'une tête vide. Devant le monde, je l'appelais mon grand imbécile, pour l'humilier. Mais le fat continuait sa vie oisive et inutile.

Or, au mois de septembre de l'an dernier, passant près de lui, et lui jetant un regard de mépris, j'aperçus tout à coup une belle pomme transparente, d'un blanc d'ivoire, cachée dans son feuillage touffu. Une seule, mais vraiment très belle. Je me sentis ému, attendri, et je lui pardonnai.

Je n'eus pas le courage de lui montrer son voisin, plus jeune, plus petit, et dont les branches pliaient sous le poids d'une douzaine de *fameuses*. Je fis même son apologie : " Après tout, me suis-je dit, il ressemble à l'auteur d'un seul livre, qui mérite tous nos éloges quand le livre est bon et beau. Sa tête n'est pas vide, comme je le croyais, puisqu'un chef-d'oeuvre de pomme en est sorti. L'année prochaine, il me donnera une belle récolte. "

L'année prochaine, c'était 1912 ; et quand j'arrivai à Saint-Irénée-les-Bains au commencement de juin dernier, plusieurs pommiers et près de cent cerisiers étaient en fleurs. Je m'empressai d'aller voir mon beau producteur d'une seule pomme. Il était sec. Il n'avait pas une seule feuille, et son écorce était ridée comme la peau d'un vieillard. Que lui était-il arrivé? J'étais réduit à faire des conjectures, et je revins à la maison tout attristé. Une heure après, mon domes-

tique entra — " J'ai une mauvaise nouvelle à vous apprendre, me dit-il en souriant ; votre " grand imbécile " est mort ? "

—Je le sais, répondis-je tristement.

—Ne le regrettez pas, Monsieur, c'était un bon à rien.

Je restai plusieurs jours sans fréquenter le coin du verger où se cachait son squelette, derrière une large épinette. Mes cerisiers devenus des bosquets me consolaient. Un bon matin, je me demandai s'il ne valait pas mieux le couper et en faire un feu de joie. Mais quelle ne fut pas ma surprise en le revoyant ! Il bourgeonnait. Quinze jours après, il était couvert de belles feuilles, et il portait une fleur, une seule ! Un grand vent la lui a arrachée, de sorte qu'il ne me donnera pas même une pomme cette année.

Décidément je l'ai bien jugé : c'est un grand imbécile, un grand dadais, ayant certaine beauté avec beaucoup de fatuité, qui croit n'avoir pas d'autre mission en ce monde que de poser pour le beau mystérieux, avec une fleur à sa boutonnière.

Pour finir cette causerie, déjà trop longue, disons que les arbres fruitiers meurent, comme les hommes, bien souvent avant l'âge mûr. Ils ont de nombreux ennemis contre lesquels ils sont parfois impuissants. Les hordes barbares qui détruisirent la civilisation romaine n'étaient rien comparées aux multitudes indisciplinées des chenilles, et aux armées si bien disciplinées des fourmis.

Ils ont aussi des maladies mystérieuses que la science ignore, elle qui prétend tout savoir. Je veux parler de la fausse science ; car la vraie sait bien qu'elle ne sait rien. Les uns meurent après une vie inutile et sans rien laisser après eux, comme beaucoup de célibataires égoïstes. Les autres ont mieux compris leur mission. Ils ont fait

du bien à leurs maîtres, et ils laissent des rejetons. Il est touchant de voir ces rejetons groupés autour du vieux tronc desséché. Il est bien mort, mais il reste debout, et il regarde grandir ses enfants qui lui font une couronne de feuillage verdoyant. On dirait même que c'est lui qui les nourrit encore. Mais non, ils gagnent eux-mêmes leur vie, en restant attachés au sol natal, qui est pour eux la terre paternelle.

A.-B. ROUTHIER.

Saint-Irénée-les-Bains,
31 juillet 1912.

La Réforme du Calendrier

LE CALENDRIER NORMAL

Suite.

Pour rendre plus claires les explications arides qui ont été données dans la première partie de notre article (*Revue Canadienne*—août 1912), nous y joignons un calendrier établi d'après ces principes. Une rapide inspection suffira pour en faire reconnaître le caractère éminemment simple et pratique [1].

Quelques remarques achèveront de rendre intelligible ce calendrier. Le premier jour de l'année ne fait pas partie de la semaine et ne porte aucune date; il s'appelle simplement *Jour de l'An*. Il serait fête d'obligation et fête civile. Le lendemain est un lundi, 1 janvier. Le jour intercalaire de l'année bissextile est placé à la fin de l'année, avant le dernier jour qui est un dimanche. Il serait jour de travail et ne porterait d'autre indication que *Jour bissextile*. La dernière semaine de l'année bissextile serait ainsi composée: 21 décembre, quatrième dimanche de l'Avent. Le lendemain lundi, Noël, fête chômée. Du 23 mardi, au 27 samedi, cinq jours de travail. Le lendemain, *Jour bissextile*, jour de travail. Enfin, dimanche 28 décembre, dernier jour de l'année, puis, *Jour de l'An*, 1 janvier, etc. On aurait ainsi deux jours chômés, 21 et 22 décembre, puis six jours de travail,

---

[1] Il faut lire à la suite les pages suivantes qui donnent le calendrier normal. — *Note de la Rédaction.*

CALENDRIER NORMAL ET UNIVERSEL APPLICABLE A TOUTES LES ANNEES INDISTINCTEMENT.

Jour de l'année	Calendrier actuel	Nouveau calendrier	JANVIER
1	1		**Jour de l'An. Circoncision.**
2	2	1	Lundi.
3	3	2	Mardi.
4	4	3	Mercredi.
5	5	4	Jeudi. S. Télesphore.
6	6	5	Vendredi.
7	7	6	Samedi. **Epiphanie.**
8	8	7	**Dimanche.** I ap. l'Epiphanie.
9	9	8	Lundi.
10	10	9	Mardi.
11	11	10	Mercredi.
12	12	11	Jeudi.
13	13	12	Vendredi.
14	14	13	Samedi.
15	15	14	**Dimanche.** II ap. l'Epiphanie.
16	11	15	Lundi. S. Paul Ermite.
17	17	16	Mardi. S. Marcel.
18	18	17	Mercredi. S. Antoine.
19	19	18	Jeudi. Chaire de S. Pierre.
20	20	19	Vendredi. S. Canut.
21	21	20	Samedi. S. Agnès.
22	22	21	**Dimanche.** III ap. l'Epiphanie. S. Famille.
23	23	22	Lundi. S. Raymond.
24	24	23	Mardi. S. Timothée.
25	25	24	Mercredi. Convers. de S. Paul.
26	26	25	Jeudi. S. Polycarpe.
27	27	26	Vendredi. S. Jean Chrysostôme.
28	28	27	Samedi. S. Agnès (secundo)
29	29	28	**Dimanche.** IV ap. l'Epiphanie. S. François de Sales.

Jour de l'année	Calendrier actuel	Nouveau calendrier	FEVRIER
30	30	1	Lundi. S. Martine.
31	31	2	Mardi. S. Pierre Nolasque.
32	Fév. 1	3	Mercredi. S. Ignace.
33	2	4	Jeudi. Purification.
34	3	5	Vendredi. S. Denis P.
35	4	6	Samedi. S. André Corsini.
36	5	7	**Dimanche.** Septuagésime.
37	6	8	Lundi. S. Tite.
38	7	9	Mardi. S. Romuald.
39	8	10	Mercredi. S. Jean de Matha.
40	9	11	Jeudi. S. Cyrille d'Alexandrie.
41	10	12	Vendredi. S. Scholastique.
42	11	13	Samedi. Ss. Sept Fondateurs.
43	12	14	**Dimanche.** Sexagésime.
44	13	15	Lundi. S. Grégoire II.
45	14	16	Mardi. S. Valentin.
46	15	17	Mercredi. SS. Faustin et Jovite.
47	16	18	Jeudi. B. Grégoire X.
48	17	19	Vendredi.. S. Hygin.
49	18	20	Samedi. S. Siméon M.
50	19	21	**Dimanche.** Quinquagésime.
51	20	22	Lundi.
52	21	23	Mardi. Chaire S. Pierre Antioche
53	22	24	Mercredi. Cendres.
54	23	25	Jeudi. S. Pierre Damier
55	24	26	Vendredi. S. Mathias.
56	25	27	Samedi.
57	26	28	**Dimanche.** I du Carême.

Jour de l'année	Calendrier actuel.	Nouveau calendrier.	MARS
58	27	1	Lundi. S. Marguerite de Cortone.
59	28	2	Mardi.
60	Mars 1	3	Mercredi. Quatre-temps.
61	2	4	Jeudi. S. Simplice.
62	3	5	Vendredi. Quatre-temps.
63	4	6	Samedi. Quatre-temps. S. Lucius P.
64	5	7	**Dimanche.** II du Carême.
65	6	8	Lundi. SS. Perpétue et Félicité.
66	7	9	Mardi. S. Thomas d'Aquin.
67	8	10	Mercredi. S. Jean de Dieu.
68	9	11	Jeudi. S. Françoise Romaine.
69	10	12	Vendredi. SS. Quarante Martyrs.
70	11	13	Samedi. S. Grégoire I.
71	12	14	**Dimanche.** III du Carême.
72	13	15	Lundi.
73	14	16	Mardi.
74	15	17	Mercredi. S. Patrice.
75	16	18	Jeudi.
76	17	19	Vendredi. S. Cyrille de Jérusalem.
77	18	20	Samedi. S. Joseph.
78	19	21	**Dimanche.** IV du Carême.
79	20	22	Lundi.
80	21	23	Mardi. S. Benoit.
81	22	24	Mercredi.
82	23	25	Jeudi.
83	24	26	Vendredi.
84	25	27	Samedi. Annonciation.
85	26	28	**Dimanche.** Passion.

Jour de l'année.	Calendrier actuel	Nouveau calendrier	AVRIL
86	27	1	Lundi. S. Jean Damascène.
87	28	2	Mardi. S. Jean Capistran.
88	29	3	Mercredi.
89	30	4	Jeudi.
90	31	5	Vendredi.
91	Avril 1	6	Samedi.
92	2	7	**Dimanche.** Rameaux.
93	3	8	Lundi. S. François de Paule.
94	4	9	Mardi. S. Isidore.
95	5	10	Mercredi. S. Vincent Ferrier.
96	6	11	Jeudi-Saint.
97	7	12	Vendredi-Saint.
98	8	13	Samedi-Saint.
99	9	14	**Dimanche. Pâques.**
100	10	15	Lundi.
101	11	16	Mardi. S. Léon.
102	12	17	Mercredi.
103	13	18	Jeudi. S. Herménégilde.
104	14	19	Vendredi. S. Justin.
105	15	20	Samedi.
106	16	21	**Dimanche.** Quasimodo. S. Benoit Labre.
107	17	22	Lundi. S. Anicet.
108	18	23	Mardi.
109	19	24	Mercredi. S. Léon IX.
110	20	25	Jeudi.
111	21	26	Vendredi. S. Anselme.
112	22	27	Samedi. SS. Soter et Caius.
113	23	28	**Dimanche.** II ap. Pâques. S. Georges.

Jour de l'année.	Calendrier actuel.	Nouveau calendrier	MAI
114	24	1	Lundi. S. Fidèle.
115	25	2	Mardi. S. Marc.
116	26	3	Mercredi. S. Clet.
117	27	4	Jeudi. S. Anastase.
118	28	5	Vendredi. S. Paul de la Croix.
119	29	6	Samedi. S. Pierre Mart.
120	30	7	**Dimanche.** III ap. Pâques. Patron. S. Joseph.
121	Mai 1	8	Lundi. SS. Philippe et Jacques.
122	2	9	Mardi. S. Athanase.
123	3	10	Mercredi. Invention de la S. Croix.
124	4	11	Jeudi. S. Monique.
125	5	12	Vendredi. S. Pie V.
126	6	13	Samedi. S. Jean devant la Porte Latine.
127	7	14	**Dimanche.** IV ap. Pâques. S. Stanislas M.
128	8	15	Lundi. Apparition de S. Michel.
129	9	16	Mardi. S. Grégoire de Nazianze.
130	10	17	Mercredi. S. Antonin.
131	11	18	Jeudi. S. Alexandre.
132	12	19	Vendredi. SS. Nérée et Achillée.
133	13	20	Samedi.
134	14	21	**Dimanche.** V après Pâques. S. Boniface.
135	15	22	Lundi. Rogations. S. Jean Baptiste de la Salle.
136	16	23	Mardi. Rogations. S. Ubald.
137	17	24	Mercredi. Rogations. S. Paschal-Baylon.
138	18	25	Jeudi. **Ascension.**
139	19	26	Vendredi. S. Pierre Célestin.
140	20	27	Samedi. S. Bernardin de Sienne.
141	21	28	**Dimanche.** S. Félix de Cantal.

Jour de l'année.	Calendrier actuel.	Nouveau calendrier.	JUIN
142	22	1	Lundi.
143	23	2	Mardi.
144	24	3	Mercredi. Notre-Dame Auxiliatrice.
145	25	4	Jeudi. Oct. Ascension. S. Grégoire VII.
146	26	5	Vendredi. S. Philippe Néri.
147	27	6	Samedi. S. Bède.
148	28	7	**Dimanche.** Pentecôte. S. Augustin.
149	29	8	Lundi. S. Madeleine Pazzi.
150	30	9	Mardi. S. Félix. P.
151	31	10	Mercredi. S. Angèle.
152	Juin 1	11	Jeudi.
153	2	12	Vendredi. S. Marcellin.
154	3	13	Samedi.
155	4	14	**Dimanche.** Trinité. S. François Car.
156	5	15	Lundi. S. Boniface.
157	6	16	Mardi. S. Norbert.
158	7	17	Mercredi.
159	8	18	Jeudi. Fête-Dieu.
160	9	19	Vendredi. SS. Prime et Félicien.
161	10	20	Samedi. S. Marguerite.
162	11	21	**Dimanche.** S. Barnabée.
163	12	22	Lundi. S. Jean de Facundo.
164	13	23	Mardi. S. Antoine de Padoue.
165	14	24	Mercredi. S. Basile.
166	15	25	Jeudi. Oct. Fête-Dieu.
167	16	26	Vendredi. Sacré-Coeur.
168	17	27	Samedi.
169	18	28	**Dimanche.** III après la Pent. S. Marc Mart.

Jour de l'année.	Calendrier actuel.	Nouveau calendrier.	(PIE) (3)
170	19	1	Lundi. S. Julienne.
171	20	2	Mardi. S. Silvère.
172	21	3	Mercredi. S. Louis de Gonzague.
173	22	4	Jeudi. S. Paulin.
174	23	5	Vendredi.
175	24	6	Samedi. **S. Jean Baptiste.**
176	25	7	**Dimanche.** IV après la Pent. S. Guillaume.
177	26	8	Lundi. SS. Jean et Paul.
178	27	9	Mardi..
179	28	10	Mercredi. S. Léon II.
180	29	11	Jeudi. SS. Pierre et Paul.
181	30	12	Vendredi. Mémoire de S. Paul.
182	Juil. 1	13	Samedi. Oct. S. Jean Bapt.
183	2	14	**Dimanche.** V après la Pent. Visitation de la S. V.
184	3	15	Lundi.
185	4	16	Mardi. S. Irénée.
186	5	17	Mercredi. S. Antoine Zaccarie.
187	6	18	Jeudi. Oct. S. Pierre.
188	7	19	Vendredi. SS. Cyrille et Méthode.
189	8	20	Samedi. S. Elisabeth.
190	9	21	**Dimanche.** VI après la Pent.
191	10	22	Lundi. SS. Sept Frères et Rufine.
192	11	23	Mardi. S. Pie I.
193	12	24	Mercredi. S. Jean Gualbert.
194	13	25	Jeudi. S. Anaclet.
195	14	26	Vendredi. S. Bonaventure.
196	15	27	Samedi. S. Henri.
197	16	28	**Dimanche.** VII ap. la Pent. N.-D. du Mont Carmel.

(3) Celui qui proclamerait cette réforme mériterait de donner son nom au nouveau mois, comme fit Jules César pour le mois de juillet, Pie est le nom du pape actuel, Pie X.

Jour de l'année.	Calendrier actuel.	Nouveau calendrier.	JUILLET
198	17	1	Lundi. S. Alexis.
199	18	2	Mardi. S. Camille de Lellis.
200	19	3	Mercredi. S. Vincent de Paul.
201	20	4	Jeudi. S. Jérôme Emilien.
202	21	5	Vendredi. S. Marie Madeleine.
203	22	6	Samedi. S. Apollinaire.
204	23	7	**Dimanche.** VIII après la Pent. Précieux-Sang.
205	24	8	Lundi.
206	25	9	Mardi. S. Jacques.
207	26	10	Mercredi. S. Anne.
208	27	11	Jeudi. S. Pantaléon.
209	28	12	Vendredi. SS. Nazaire et Celse.
210	29	13	Samedi. S. Marthe.
211	30	14	**Dimanche.** IX après la Pent.
212	31	15	Lundi. S. Ignace.
213	Août 1	16	Mardi. S. Pierre aux Liens.
214	2	17	Mercredi. S. Alphonse de Liguori.
215	3	18	Jeudi. Invention de S. Etienne.
216	4	19	Vendredi. S. Dominique.
217	5	20	Samedi. Notre-Dame des Neiges.
218	6	21	**Dimanche.** X après la Pent. Transfiguration.
219	7	22	Lundi. S. Cajetan.
220	8	23	Mardi. S. Cyriaque.
221	9	24	Mercredi.
222	10	25	Jeudi. S. Laurent.
223	11	26	Vendredi. S. Tiburce.
224	12	27	Samedi. S. Claire.
225	13	28	**Dimanche.** XI après la Pent.

Jour de l'année.	Calendrier actuel.	Nouveau calendrier.	AOUT
226	14	1	Lundi.
227	15	2	Mardi. Assomption.
228	16	3	Mercredi. S. Roch.
229	17	4	Jeudi. S. Hyacinthe.
230	18	5	Vendredi.
231	19	6	Samedi.
232	20	7	**Dimanche.** XII après la Pent. S. Bernard.
233	21	8	Lundi. S. Jeanne Chantal.
234	22	9	Mardi..
235	23	10	Mercredi. S. Philippe Benizi.
236	24	11	Jeudi. S. Barthélemi.
237	25	12	Vendredi. S. Louis.
238	26	13	Samedi. S. Zéphyrin.
239	27	14	**Dimanche.** XIII après la Pent. S. Joseph Calasanz.
240	28	15	Lundi. S. Augustin.
241	29	16	Mardi. Décollation de S. Jean.
242	30	17	Mercredi. S. Rose de Lima.
243	31	18	Jeudi. S. Raymond Nonnat.
244	Sept. 1	19	Vendredi. S. Egidius.
245	2	20	Samedi. S. Etienne.
246	3	21	**Dimanche.** XIV après la Pent.
247	4	22	Lundi. S. Rose Viterbe.
248	5	23	Mardi. S. Laurent Justinien.
249	6	24	Mercredi.
250	7	25	Jeudi.
251	8	26	Vendredi. Nativité de la Sainte Vierge.
252	9	27	Samedi.
253	10	28	**Dimanche.** XV après la Pent. S. Nicolas.

Jour de l'année.	Calendrier actuel.	Nouveau calendrier	SEPTEMBRE
254	11	1	Lundi.
255	12	2	Mardi.
256	13	3	Mercredi.
257	14	4	Jeudi. Exaltation de la S. Croix.
258	15	5	Vendredi. Oct. de la Nativité.
259	16	6	Samedi. SS. Corneille et Cyprien.
260	17	7	**Dimanche.** XVI après la Pent. Stigmates.
261	18	8	Lundi. S. Joseph de Cupertino.
262	19	9	Mardi. S. Janvier.
263	20	10	Mercredi. S. Eustache.
264	21	11	Jeudi. S. Matthieu.
265	22	12	Vendredi. S. Thomas de Villeneuve.
266	23	13	Samedi. S. Lin.
267	24	14	**Dimanche.** XVII après la Pent. N.-D. de la Merci.
268	25	15	Lundi.
269	26	16	Mardi. SS. Cyprien et Justine.
270	27	17	Mercredi. SS. Cosme et Damien.
271	28	18	Jeudi. S. Wenceslas.
272	29	19	Vendredi. S. Michel.
273	30	20	Samedi. S. Jérôme.
274	Oct. 1	21	**Dimanche.** XVIII après la Pent. S. Rémi.
275	2	22	Lundi. SS. Anges.
276	3	23	Mardi.
277	4	24	Mercredi. S. François d'Assise.
278	5	25	Jeudi.
279	6	26	Vendredi. S. Bruno.
280	7	27	Samedi. S. Marc I.
281	8	28	**Dimanche.** XIX après la Pent. S. Brigitte.

Jour de l'année.	Calendrier actuel.	Nouveau calendrier.	OCTOBRE
282	9	1	Lundi. S. Denis.
283	10	2	Mardi. S. François Borgia.
284	11	3	Mercredi. B. Jean Léonard.
285	12	4	Jeudi.
286	13	5	Vendredi. S. Edouard.
287	14	6	Samedi. S. Calliste.
288	15	7	**Dimanche.** XX après la Pent. S. Rosaire.
289	16	8	Lundi. S. Thérèse.
290	17	9	Mardi. S. Hedwige.
291	18	10	Mercredi. S. Luc.
292	19	11	Jeudi. S. Pierre Alcantara.
293	20	12	Vendredi. S. Jean Canti.
294	21	13	Samedi.
295	22	14	**Dimanche.** XXI après la Pent.
296	23	15	Lundi.
297	24	16	Mardi.
298	25	17	Mercredi. SS. Chrysante et Darie.
299	26	18	Jeudi. S. Evariste.
300	27	19	Vendredi.
301	28	20	Samedi. SS. Simon et Jude.
302	29	21	**Dimanche.** XXII après la Pent.
303	30	22	Lundi.
304	31	23	Mardi. S. Sirice.
305	Nov. 1	24	Mercredi. **Toussaint.**
306	2	25	Jeudi. Commémoration des morts.
307	3	26	Vendredi.
308	4	27	Samedi. S. Charles..
309	5	28	**Dimanche.** XXIII après la Pent.

Jour de l'année.	Calendrier actuel.	Nouveau calendrier.	NOVEMBRE
310	6	1	Lundi.
311	7	2	Mardi.
312	8	3	Mercredi. Oct. Toussaint.
313	9	4	Jeudi. Dédicace de la Basilique du Sauveur.
314	10	5	Vendredi. S. André Avellin.
315	11	6	Samedi. S. Martin.
316	12	7	**Dimanche.** XXIV après la Pent. S. Martin I.
317	13	8	Lundi. S. Didace.
318	14	9	Mardi. S. Josaphat.
319	15	10	Mercredi. S. Gertrude.
320	16	11	Jeudi.
321	17	12	Vendredi. S. Grégoire Thaumaturge.
322	18	13	Samedi. Dédicace de la Basilique de S. Pierre.
323	19	14	**Dimanche.** XXV après la Pent.
324	20	15	Lundi. S. Félix de Valois.
325	21	16	Mardi. Présentation de la Sainte Vierge.
326	22	17	Mercredi. S. Cécile.
327	23	18	Jeudi. S. Clément.
328	24	19	Vendredi. S. Jean de la Croix.
329	25	20	Samedi. Ste Catherine.
330	26	21	**Dimanche.** XXVI après la Pent. S. Silvestre.
331	27	22	Lundi.
332	28	23	Mardi.
333	29	24	Mercredi.
334	30	25	Jeudi. S. André.
335	Déc. 1	26	Vendredi.
336	2	27	Samedi. S. Bibiane.
337	3	28	**Dimanche.** I de l'Avent.

Jour de l'année.	Calendrier actuel.	Nouveau calendrier.	DECEMBRE
338	4	1	Lundi. S. Pierre Chrysologue.
339	5	2	Mardi.
340	6	3	Mercredi. S. Nicolas.
341	7	4	Jeudi. S. Ambroise.
342	8	5	Vendredi. **Immaculée Conception.**
343	9	6	Samedi.
344	10	7	**Dimanche.** II de l'Avent.
345	11	8	Lundi. S. Damase.
346	12	9	Mardi.
347	13	10	Mercredi. S. Lucie.
348	14	11	Jeudi.
349	15	12	Vendredi. Oct. de l'Immaculée Conception.
350	16	13	Samedi. S. Eusèbe.
351	17	14	**Dimanche.** III de l'Avent.
352	18	15	Lundi.
353	19	16	Mardi.
354	20	17	Mercredi.
355	21	18	Jeudi. S. Thomas.
356	22	19	Vendredi.
357	23	20	Samedi.
358	24	21	**Dimanche.** IV de l'Avent.
359	25	22	Lundi. **Noel.**
360	26	23	Mardi. S. Etienne.
361	27	24	Mercredi. S. Jean.
362	28	25	Jeudi. SS. Innocents.
363	29	26	Vendredi. S. Thomas de Cantorbéry.
364	30	27	Samedi.
365	31	28	Dimanche. S. Silvestre P.
365			*Jour intercalaire bissextile.*
366	31	28	**Dimanche.** S. Silvestre P.

Année bissextile

(²) puis deux autres jours chômés, 28 décembre et *Jour de l'An*. L'année reprendrait ensuite son cours.

On peut indifféremment commencer l'année par le dimanche ou le lundi. Le lundi a été choisi pour trois raisons. Le dimanche, d'après la manière de compter des Juifs, que l'Eglise a adoptée, est le premier jour de la semaine. Mais en réalité, pour nous, c'est le jour du Seigneur, le jour du repos, celui qui rappelle le repos du Créateur—*requievit die septima*—c'est le septième jour. C'est bien ainsi que l'entend le langage populaire, on travaille six jours et on se repose le septième, le dimanche. L'année doit donc commencer, comme la semaine, le lundi et non pas le dimanche, ou jour de repos. De plus, le 99e jour de l'année, anniversaire probable de la résurrection du Sauveur, tombe alors un dimanche. Enfin, l'année commençant par un jour consacré à Dieu, *Jour de l'An* et *Circoncision*, se termine aussi par un jour consacré à Dieu, un dimanche.

Les avantages de ce calendrier sont évidents, non-seulement l'année commence par le premier jour de travail et se termine par le dimanche ou jour de repos, mais il en est ainsi de chaque mois. Tous les mois sont égaux et contiennent quatre semaines complètes, ce qui serait tout particulièrement apprécié par le commerce et l'industrie, qui ont déjà adopté la double-semaine comme base de leur comptabilité. Les mêmes dates de tous les mois correspondent aux mêmes jours de la semaine, par exemple, le 11 de n'importe quel mois est un jeudi, le 21 un dimanche et ainsi de suite. Au bout de quelques semaines, un enfant de cinq ans pourrait dire quel jour serait le 3 septembre dans cinquante ans, tandis qu'avec notre système actuel, il n'est pas sûr qu'un spécialiste pourrait le faire sans se tromper avec l'aide d'un calendrier perpétuel. Tous ces avantages se résument en deux mots : parfaite régularité et extrême simplicité.

(²) Suite de la page 201. — *Note de la Rédaction.*

L'année ecclésiastique ne bénéficierait pas moins de ce calendrier. Le temps y est convenablement divisé et permet à la liturgie de se développer d'une manière normale : il y a quatre dimanches après l'Epiphanie, vingt-six dimanches après la Pentecôte, quatre dimanches de l'Avent. La fête de l'Annonciation tombe la veille du dimanche de la Passion. Quelques modifications légères et faites une fois pour toutes suffiraient pour assigner une date nouvelle aux fêtes qui ne peuvent être célébrées, ou pour en mieux placer quelques autres. Il n'y aurait plus de ces bouleversements annuels du calendrier,qui soumettent à une si rude épreuve l'ingéniosité des rubricistes chargés de concilier les multiples règles de l'occurrence et de la concurrence. Quelle économie de temps on réaliserait tout d'un coup ! L'*Ordo* serait fait une fois pour toutes, ou plutôt il ne serait pas nécessaire, et les prêtres souvent fort instruits et fort intelligents qui le rédigent s'occuperaient plus utilement à autre chose. Les livres liturgiques, aujourd'hui si compliqués avec leurs multiples divisions et renvois, deviendraient d'une extrême simplicité, puisqu'on trouverait à chaque jour l'office qui doit être récité.

Il est d'ailleurs parfaitement inutile d'insister sur ces avantages, que présentent à des degrés divers les solutions qui ont été proposées récemment ([1]) et qui ont presque toutes pour base l'immobilisation de la fête de Pâques et l'introduction d'un jour extrahebdomadaire, tout le monde en reconnait l'évidence. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on parle de cette réforme. Il en était déjà question en 1582, au lendemain de la correction de Grégoire XIII. L'intensité de la vie moderne qui multiplie et étend les rapports dans tous les milieux, politique, finance, administration, commerce, jointe aux

---

([1]) Ces différents projets de réforme seront examinés dans un article subséquent.

exigences bien entendues d'une science plus parfaite et plus sûre d'elle-même, la rend de plus en plus nécessaire. Mais pour qu'elle soit possible, il ne suffit pas qu'on s'entende sur sa nécessité, ou son utilité. On a présentes à l'esprit les difficultés qu'a rencontrées et que rencontre encore l'adoption d'une méthode uniforme de compter les heures. On se heurte la plupart du temps à l'apathie des uns, à l'esprit de routine des autres. Pour ce qui regarde le calendrier, si on ne veut pas créer une confusion insupportable, il faut que la réforme soit acceptée en même temps par tout le monde. Ce beau geste ne sera peut-être pas facile à obtenir. On reconnaît volontiers que le pape, qui est sûr d'être obéi, en ce qui regarde l'observation du dimanche et des fêtes, par deux cent cinquante millions de catholiques, dispersés sur toute la surface du globe, peut seul la faire réussir ; en dehors de son concours, elle semble presque vouée à un échec. De son côté le pape ne songerait jamais à proposer cette réforme, s'il n'était certain d'être suivi non-seulement par le monde catholique, mais aussi par tous les pays protestants. Grégoire XIII ne fut pourtant pas arrêté par cette considération. En fait il ne fut suivi que plus tard par les nations protestantes, qui durent à la fin se rendre à l'évidence et faire taire leurs préjugés. Aujourd'hui il ne paraît pas qu'on doive redouter le même refus. Ce sont au contraire les nations protestantes, l'Angleterre et l'Allemagne, qui sont à la tête du mouvement, et se tournent du côté de Rome et attendent le geste du pape. On peut donc espérer que la réforme serait saluée des applaudissements de tout l'univers reconnaissant.

Est-elle prochaine? La lenteur avec laquelle on procède à Rome est proverbiale. Lorsqu'on pose cette question au Père Vido, supérieur des Camilliens, qui s'intéresse depuis longtemps à cette réforme, et que le pape consulte volontiers à ce sujet, il se borne à répondre que le nouveau calendrier *pour-*

rait être adopté en 1917, cette année commençant par un dimanche ([2]). On pourrait même l'adopter un an plus tôt en transportant au commencement de l'année le jour bissextile de 1916. L'aurons-nous alors? C'est autre chose.

La question, d'abord confinée dans des milieux scientifiques et restreints, commence à descendre dans le grand public et à s'emparer de l'opinion. Les Chambres de Commerce ont contribué pour beaucoup à créer un courant d'opinion favorable en émettant des voeux dans ce sens. Il y a tout lieu de croire et d'espérer que ce mouvement ne fera que s'étendre davantage et hâtera la réalisation de cette réforme en la rendant possible ou plus facile.

Henri JEANNOTTE.

([2]) Un prélat romain, qui a été mêlé de très près à la réforme récente du Bréviaire, me disait tout dernièrement, que la réforme du calendrier s'impose au moins autant que la réforme du Bréviaire et qu'elle se fera. Dans les milieux romains toutefois, on paraîtrait plutôt disposé à attendre l'initiative des pouvoirs civils.

Vœux à l'Angleterre

LES Canadiens français ont gardé françaises leur âme et leur langue, mais ils sont heureux et fiers d'appartenir à l'empire britannique. La nation anglaise a gagné leur coeur par un ensemble de qualités remarquables.

L'Anglais possède, par caractère, l'esprit d'initiative et l'amour de la liberté; c'est un homme pratique. Il examine avant tout l'utilité des choses qui l'entourent et des efforts qu'il se propose de faire; il est convaincu de sa valeur personnelle ; il aime à se faire respecter et même à dominer les autres; il est énergique, tenace, ne cède pas volontiers, ne plie pas; il estime et respecte chez ses voisins les fortes qualités qu'il se glorifie d'avoir en lui-même; il méprise les caractères faibles qui en sont dépourvus; il a le génie des grandes entreprises utilitaires et pour y réussir, il comprend l'importance et les avantages de l'association.

La nation anglaise peut être divisée par des opinions économiques ou politiques ; elle a l'esprit de corps et elle reste unie, quand il s'agit de protéger la grandeur et la prospérité nationales. Jusqu'à nos jours, son gouvernement intérieur a été un modèle d'équilibre et d'harmonie. La sagesse de sa politique extérieure et de sa diplomatie brille à tous les yeux. Profitant d'une première expérience malheureuse, elle a su ensuite s'attacher ses nombreuses colonies par les liens de la reconnaissance et de l'amitié. Imitant Rome antique, elle laisse à chacun des divers peuples que la Providence a groupés sous ses lois, un gouvernement national libre et autonome, et par conséquent le *maximum* possible d'indépendan-

ce. Aussi les Canadiens français ont-ils à coeur et appellent-ils de leurs voeux tout ce qui peut assurer la grandeur et la prospérité de la métropole et de son empire.

La piété est utile à tout, dit saint Paul, elle a des promesses pour la vie présente et pour la vie future. Cette connexion de la piété avec la prospérité temporelle est vraie des nations plus encore que des individus. Celles qui honorent et servent Dieu selon ses désirs sont favorisées en ce monde d'une façon spéciale. Si donc nous sommes convaincus que, pour être de l'Eglise de Jésus-Christ, il faut être soumis au successeur de Pierre, il est naturel que nous souhaitions à nos amis les Anglais et à toute l'Angleterre d'embrasser la foi catholique. Ce voeu est une pure expression de notre amitié et ne saurait effrayer ceux qui en sont l'objet, car, selon nos principes, l'adhésion à Rome et au catholicisme doit être une adhésion libre et exempte de contrainte. Personne ne doit être fait catholique par force et malgré lui. Nous imitons l'apôtre Philippe qui annonçant à Nathanael la découverte du Messie lui disait pour vaincre son incrédulité hésitante : " Venez et voyez ".

Ce serait téméraire d'engager ici une discussion critique pour déterminer quels sont les dogmes révélés par Jésus, mais ne pourrions-nous pas examiner tranquillement et à l'amiable une seule question : " A quelle condition est-on sûr d'appartenir à l'Eglise de Jésus-Christ, à la société qu'il est venu fonder, à l'école qu'il a ouverte pour nous enseigner la voie du salut ? " La connaissance de cette condition doit être à la portée de tous ; autrement, le salut ne serait pas pour tous.

Les autres chrétiens semblent avoir pour dogme fondamental commun que, pour faire partie de l'Eglise de Jésus-Christ, il suffit d'avoir en lui une certaine foi, déterminée par notre raison et par l'action intérieure de l'Esprit Saint. Les catholiques au contraire, tout en accordant que quiconque

aime vraiment Dieu et le sert de bonne foi selon sa conscience, peut appartenir invisiblement à l'Eglise, affirment nettement, que, pour faire visiblement partie de l'Eglise de Jésus-Christ, comme Jésus-Christ nous en fait une obligation, il faut se soumettre à l'autorité doctrinale et à la juridiction spirituelle de l'épiscopat dont le successeur de saint Pierre est le chef.

Où est la vérité ? Les conditions et les caractères de l'Eglise de Jésus-Christ ont été fixés non par la volonté des hommes, mais par la volonté de Dieu. Tâchons de connaître cette volonté de Dieu. Ouvrons d'abord l'Evangile. Jésus dit aux Apôtres : " Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les. Enseigner-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Celui qui croira sera sauvé ; celui qui ne croira pas, sera condamné. Toi, Simon, tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les puissances de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. Tout ce que tu lieras sur la terre, sera lié dans le ciel ; tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel. Satan a demandé à vous passer au crible comme on y passe le froment, mais j'ai prié pour toi, Pierre, afin que ta foi ne défaille jamais. Et toi, à ton tour tu raffermiras tes frères. Sois donc le pasteur de mes agneaux et de mes brebis. Je suis avec vous dans cette mission, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. " Telles sont les paroles de Jésus-Christ rapportées dans l'Evangile. Ce n'est pas le même jour, ni en un seul discours, qu'elles ont été prononcées, mais leur rapprochement dans un texte unique ne nous paraît nullement en altérer le sens. Or, leur seule signification naturelle n'est-elle pas que l'on doit obéir à l'épiscopat dont le successeur de saint Pierre est la tête, comme on doit obéir à Jésus-Christ, et que le Pontife romain étant le chef du royaume des cieux qui est l'Eglise a sur elle une autorité doctrinale et une spirituelle juridiction ?

Nous venons d'invoquer le témoignage historique de l'Evangile; sa valeur est incontestable. Cependant l'Ecriture n'est ni le seul, ni le premier, ni le plus clair, ni le plus décisif témoignage que nous ayons du dessein et de la doctrine de Jésus-Christ. Ce témoignage décisif, nous le trouvons dans le collège apostolique, qui survit aux apôtres et survivra jusqu'à la fin des siècles, oracle permanent et infaillible assisté par Jésus-Christ, selon ces paroles: " Je suis avec vous dans votre mission tous les jours jusqu'à la consommation des siècles ". Depuis bientôt vingt siècles, ce collège apostolique demeure, affirmant sa mission, la confirmant parfois par des faveurs miraculeuses accordées à des particuliers, mais la faisant toujours briller aux yeux de l'univers par le prodige permanent de sa survivance, de l'immutabilité de ses enseignements, de la beauté et de la sainteté de sa doctrine, de son efficacité puissante pour purifier les moeurs, pour civiliser et pacifier les peuples. Depuis vingt siècles, l'Eglise catholique n'a cessé de se regarder et de s'affirmer comme la seule véritable école de Jésus-Christ, qui nous manifeste ses volontés par la bouche de son Vicaire et des autres membres de son épiscopat.

Jusqu'au neuvième siècle, cette affirmation de l'Eglise n'avait rencontré aucun contradicteur ; elle était admise comme un dogme fondamental dans tout le monde chrétien, même parmi les hérétiques condamnés par Rome. Elle est restée le dogme fondamental des catholiques en Occident, malgré la révolte intermittente des Eglises d'Orient. Les Anglo-saxons eux-mêmes, ayant reçu la foi des envoyés de Rome, déployèrent pendant plusieurs siècles un zèle remarquable et efficace pour soumettre à l'Eglise romaine les nations païennes. Il suffit, pour l'établir, de citer les noms des saints Willibrod et Boniface. Vers cette époque aussi, les moines irlandais étaient en Europe d'illustres apôtres de Jésus-Christ.

Si donc l'Eglise de Jésus-Christ ne reposait pas nécessairement sur la soumission au successeur de Pierre, il faudrait admettre que, pendant seize siècles, au moins, presque toute la société chrétienne a été dans l'erreur sur ce point fondamental. Jésus-Christ, par conséquent, n'aurait pas réussi à faire connaître au monde son véritable dessein, sa véritable pensée.

Nous savons que dans l'aristocratie intellectuelle de l'Angleterre et dans le clergé anglais il y a beaucoup d'hommes capables de faire une étude sérieuse et loyale de cette grave question. S'ils veulent connaître toutes les preuves qui appuient le sentiment des catholiques, ils ont au milieu d'eux un docteur de notre foi, un prince de l'Eglise romaine, le cardinal Bourne.

Toutefois nous savons aussi que dans cette recherche de la vérité religieuse l'étude et la bonne volonté, dispositions préalables nécessaires, ne sont pas suffisantes par elles-mêmes. Autrement, on ne pourrait expliquer comment tant d'hommes intelligents demeurent dans les ténèbres de l'athéisme, du paganisme ou de l'islamisme, à une époque où la lumière de l'Evangile, grâce à l'électricité et aux autres inventions modernes, brille dans tout l'univers; on ne pourrait expliquer l'aveuglement persévérant des Juifs, qui n'ont pas encore reconnu la venue de leur Messie; on ne comprendrait pas non plus ces affirmations de Manning, Newman et autres, que,malgré les nombreuses raisons qu'ils trouvaient de mettre en doute la légitimité de l'Eglise anglicane, ils ont longtemps cru de bonne foi être dans la véritable Eglise. A la bonne volonté et à l'étude, il faut ajouter une préparation encore plus nécessaire, la prière. C'est pourquoi, surtout depuis la lettre apostolique *Amantissimae voluntatis,* dans l'Eglise catholique,comme dans les Eglises anglicanes, on prie avec ardeur, espérant que pour récompenser la prière et l'étude loyale Dieu accordera l'union dans la vraie foi.

* * *

Que nous soyons catholiques ou non, notre premier désir doit être de connaître la volonté de Dieu et de la suivre. Mais il n'est pas défendu de considérer et de souhaiter les heureux avantages qui peuvent résulter de l'accomplissement de notre devoir, selon cette parole : " Cherchez d'abord le règne de Dieu et tous ces avantages vous seront donnés en surplus ". Or le retour de l'Angleterre à la communion romaine parait désirable dans le triple intérêt de sa gloire, de sa tranquillité intérieure et même de son existence.

D'abord dans l'intérêt de sa gloire. Par sa conversion, elle ouvrirait aux missionnaires catholiques un champ plus libre dans d'immenses territoires. Le protestantisme se vante de dépenser des sommes énormes pour ses missions, mais il faut avouer que ses succès, quoique réels, sont loin de répondre à un si grand effort. Le catholicisme, avec beaucoup moins de moyens humains, a une tout autre efficacité. Quand au dévouement et à l'esprit de sacrifice, que l'Eglise romaine inspire à ses missionnaires, s'ajouteront l'or, l'influence, l'exemple et la protection de l'Angleterre désormais catholique, l'évangélisation sera plus rapide et d'autant plus rapide que la race des Willibrod et des Boniface sentira son zèle se ranimer pour l'apostolat..

En même temps, un tel service rendu à la religion du Christ ne serait pas sans récompense. Il mériterait la reconnaissance des peuples amenés à la vraie foi. L'histoire nous a conservé ces paroles des Saxons vaincus, soumis et convertis par Charlemagne : " C'est un grand homme! Il a brisé notre orgueil national, mais il nous a montré le chemin du ciel. Que sa mémoire soit bénie ! ".

A la bénédiction des peuples, se joindrait une bénédiction plus précieuse, celle de Dieu. On ne peut s'empêcher de voir

dans l'accroissement prodigieux de l'empire britannique une marque spéciale de l'assistance divine. Mais Dieu semble avoir un dessein encore plus profond et plus miséricordieux. Autrefois, Nabuchodonosor fut élevé lui aussi pour être l'instrument de Dieu. Sa gloire subit une crise dont il sortit victorieux en proclamant le vrai Dieu. Aujourd'hui, l'Angleterre passe par une crise. Dieu le permet peut-être afin, qu'ouvrant les yeux, elle revienne à la véritable Eglise, retrouve aux sources romaines son efficacité apostolique des anciens jours et mette au service de Dieu les ressources immenses de son puissant empire. A ces conditions, sa prospérité se trouverait heureusement liée aux intérêts de la gloire divine.

Le retour de l'Angleterre à la foi catholique serait à l'avantage de sa tranquillité intérieure et faciliterait la solution de ses *questions ouvrières*. Les unions ouvrières, dont elle était si fière, paraissent à la veille de trahir ses espérances et il ne faut pas s'en étonner. Le conflit social vient surtout de ce qu'on a méconnu l'ordre social établi par Dieu. Les commandements de Dieu ne sont plus observés et on n'en tient plus compte dans la direction civile de la société. Or il serait facile de montrer comment cet oubli de la loi divine engendre tous les désordres et tous les maux : l'égoisme, la mollesse et l'amour du plaisir remplaçant l'amour de Dieu et du prochain, les fondements de la société en sont ébranlés.

Qui peut rappeler efficacement aux hommes les commandements de Dieu et l'idéal évangélique, sinon Jésus lui-même, vivant et parlant dans son Eglise, exhortant par la voix infaillible de l'épiscopat uni à Pierre, ouvrant dans ses sacrements des sources de force morale et d'héroïsme. En dehors de la vraie Eglise, on peut trouver des génies, des âmes généreuses, de nobles caractères, mais ils sont réduits à l'impuissance, parce qu'ils ont seulement des lambeaux de la vérité salutaire et qu'ils n'acceptent point l'assistance promise par Jésus.

Depuis la réforme protestante, l'esprit chrétien a beaucoup diminué sur la terre. Avouons-le franchement et humblement, les nations catholiques aussi bien que les nations protestantes souffrent de ce mal et ont besoin de se convertir. Aussi la question ouvrière a-t-elle pris partout une acuité qui effraie. Il faut donc revenir aux vrais principes, au christianisme intégral, au catholicisme sérieusement pratiqué.

Le retour de l'Angleterre à la foi catholique serait dans l'intérêt de son existence. Contre la marée montante de la démagogie et de l'impiété, le meilleur rempart d'un pays c'est encore la grande figure de la papauté qui, depuis quinze siècles, a été la vraie puissance civilisatrice de l'Europe et du monde. Les attaques sournoises et hypocrites qu'on a vues se produire en France, en Espagne, en Portugal, contre les idées et les institutions religieuses, commencent à agiter l'Angleterre. On projette de séparer au pays de Galles l'Eglise anglicane de l'Etat. Pourquoi? Parce que dans le monde non catholique l'anglicanisme est la seule digue contre le radicalisme religieux et social. La digue résistera-t-elle longtemps ? N'est-il pas sage d'unir ensemble tous les défenseurs de la prospérité nationale? Le meilleur lien de cette union, n'est-il pas celui de l'unité religieuse, c'est-à-dire la chaire de Pierre, fondement donné par Jésus-Christ même à cette Eglise contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais ?

Du reste, l'Angleterre n'est pas le seul pays en proie aux menées antisociales de l'impiété. Dans l'univers entier, on peut constater un complot international pour bannir de toutes les nations les idées morales et religieuses. Le génie du mal a su grouper des adeptes et des apôtres pour son attaque universelle contre la civilisation chrétienne. Les Juifs et leurs associés applaudissent déjà au prochain triomphe définitif sur celui que, depuis la tragédie du Calvaire, ils ne cessent de poursuivre et de combattre. Ce complot organisé avec une

entente et une discipline étonnantes doit nous être une leçon. Serions-nous moins habiles et moins zélés pour défendre nos traditions de foi religieuse, de grandeur morale et d'espérances divines? Pour éviter un cataclysme universel dont les conséquences seraient incalculables, groupons-nous autour de Jésus-Christ, visible dans la personne de son Vicaire. La vie religieuse abondante qu'il communiquera à tous et à chacun de nous, sera pour l'empire britannique tout entier un principe de salut, de régénération sociale et même d'héroïsme dans toutes les vertus.

Le retour de l'Angleterre à la foi catholique peut donc être considéré comme un devoir religieux. Il peut paraître une démarche avantageuse à la prospérité nationale. Néanmoins, il est encore discutable, car il entraîne de grandes difficultés pratiques. Que deviendra le clergé anglican ? Sa conversion, si elle est plus ou moins générale, lui créera de grands embarras et lui imposera des sacrifices héroïques. Qu'on se rassure cependant. L'Eglise est une tendre mère, soucieuse de tous les intérêts de ses enfants. Au temps d'Ethelbert, la conversion soulevait aussi des difficultés temporelles. Le pape saint Grégoire alla jusqu'au dernières limites de la mansuétude. C'est le même esprit de condescendance généreuse qui inspirait les évêques d'Afrique quand ils offraient de céder leurs sièges ou de les partager avec les évêques donatistes convertis. Rome, dans ces circonstances nouvelles, aura encore la même indulgence. Peut-être suffira-t-il de rétablir avec ou sans modifications certaines règles de saint Grégoire citées par Bède [1]. Du moins on peut espérer que tout en restant inflexible sur le dogme, l'Eglise saura employer tous les moyens d'adoucir et de rendre supportable le

---

[1] Bede, hist. eccles. l. 1, ch. 27. Cf. St-Greg., lettres l. 11. indict. 4, lettre 64.

sacrifice. Si l'on en ressent encore un peu l'amertume, l'Anglo-saxon est brave et il est capable d'héroisme.

En exprimant leurs désirs et en joignant leurs exhortations à celles des Anglais catholiques, les Canadiens français entendent payer à l'Angleterre une dette de reconnaissance déjà ancienne. Au VIIIe siècle, l'anglo-saxon saint Boniface, en affermissant la dynastie carlovingienne et en procurant la régénération et le prospérité du royaume franc, rendit à nos ancêtres des services inappréciables. En voulant hâter le moment béni où l'Angleterre rentrée au bercail de Rome redeviendra une gloire de l'Eglise catholique, nous espérons montrer notre attachement à la métropole et notre sincère loyauté.

La doctrine romaine, que les Anglo-saxons ont professée pendant neuf siècles, n'a pas changé. Seule, elle porte le cachet authentique de son origine divine; seule, elle est enseignée avec autorité et infaillibilité. Elle a cessé d'être la foi de la majorité du peuple anglais ; elle lui a été ravie comme par surprise. Mais de nouveau elle s'offre à sa libre adhésion. Que tous les chrétiens d'Angleterre désirent ardemment et demandent à Dieu la grâce de la vraie foi, qu'ils aient le courage de sacrifier à la vérité leurs vues personnelles, que tous s'efforcent de suivre au mieux de leur connaissance la volonté divine et, en récompense, Dieu les aidera à la connaître et à l'accomplir parfaitement.

Tels sont les voeux des Canadiens français pour l'Angleterre. Si saint Bernard a pu exprimer les siens au pape Eugène III, en prenant pour excuse son titre de père, nous nous autorisons, pour offrir les nôtres à la métropole, de nos titres de frères, d'amis et de concitoyens du même empire.

A. VOLBART, p. s. s.

Le Progrès agricole au Lac Saint-Jean

DANS la province de Québec, l'agriculture n'a jamais eu de plus ferme soutien que notre clergé.. J'ai eu l'occasion de l'affirmer souvent avec preuves à l'appui. Il est facile, en effet, de démontrer que, dans tous nos centres de colonisation, dès le temps des Français, et jusqu'à l'époque que nous traversons, le prêtre et le religieux ont été souvent les précurseurs et toujours les compagnons des colons défricheurs, leur traçant la voie d'abord, puis se faisant leurs amis, les secondant dans leurs généreux efforts et devenant, partout et toujours, les apôtres non seulement de la religion, mais encore de la colonisation et de l'agriculture.

L'une des régions de notre province les plus favorisées sous ce rapport est sans doute celle du Lac Saint-Jean, ouverte à la colonisation vers l'année 1840. Elle a vu ses premiers colons conduits dans la forêt par des prêtres dévoués qui se sont mis à leur tête, ont partagé leurs fatigues et leurs misères, se faisant les promoteurs actifs de tous les progrès. Et il en fut toujours ainsi depuis cette époque. C'est encore la caractéristique du progrès agricole actuel dans cette vaste et riche région. Nous en avons la preuve dans trois belles oeuvres, connues du public, mais qu'il est bon de mettre encore plus en évidence, à cause de l'influence qu'elles exercent et sont appelées à exercer dans l'avenir. Ce qui m'engage à en entretenir les lecteurs de la *Revue Canadienne* c'est le fait qu'une heureuse circonstance m'a fourni l'occasion, l'automne dernier, de voir de près ce qu'elles sont et de bien les apprécier.

L'Ecole Ménagère Agricole de Roberval. — La première de ces oeuvres, c'est l'*Ecole Ménagère Agricole de Roberval*. Fondée par les Révérendes Soeurs Ursulines,et sur des bases modestes, grâce aux habiles méthodes qui y ont été mises en pratique pour l'instruction des jeunes filles de la classe agricole, cette école a acquis, dès maintenant, une grande réputation, non seulement dans Québec,mais au-delà des mers, jusqu'en France et jusqu'en Belgique. Des écoles semblables se sont, en effet, fondées en ces pays, longtemps après que l'Ecole de Roberval eût été organisée, et non sans que leurs fondateurs n'aient demandé, examiné, loué et approuvé le programme de notre école canadienne.

Lorsqu'on a vu l'humble habitation qui fut le berceau de l'Ecole de Roberval, comme il m'a été donné de la voir en 1884, et qu'on est à même de la comparer, de mémoire, avec le superbe établissement qui la remplace présentement, l'on n'a pas besoin de se demander si Dieu a voulu que le succès couronne l'oeuvre entreprise il y a trente ans.

C'est en 1882 que les dames Ursulines de Québec, à l'instigation de feu Mgr Racine, le premier évêque de Chicoutimi, ont fondé leur *Ecole Ménagère Agricole*. L'évêque patriote avait invité les Ursulines à venir ouvrir une maison de leur ordre dans la vallée du Lac Saint-Jean, non seulement pour la culture intellectuelle des jeunes filles, mais surtout pour leur formation au travail manuel et à la bonne tenue d'une maison.

Je n'ai pas le dessein d'entrer dans aucun détail concernant le beau monastère de Roberval, le nombre d'élèves fréquentant actuellement ses classes, la description des ateliers, des jardins, des salles d'étude, même de la blanche et pieuse chapelle qui invite les heureuses résidentes du monastère à la prière. Mais, je tiens à faire ressortir le fait qu'au début même de la fondation de l'école, les élèves ont été à même de

profiter de tous les avantages qu'offre à l'observation une ferme bien tenue. Cette ferme mérita qu'on décerne, en 1895, une médaille d'argent, à sa directrice, dans un concours du mérite agricole. Depuis, la ferme s'est agrandie considérablement, et l'exploitation est toujours dirigée avec la même science pratique.

Lorsque l'*Ecole Ménagère Agricole* de Roberval, tout d'abord (pendant dix ans) livrée à ses propres ressources, a commencé à attirer l'attention du ministre de l'agriculture de Québec en 1882, elle avait déjà son programme spécial d'enseignement. On y apprenait la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, la géographie, l'art épistolaire, la comptabilité; il s'y donnait des cours particuliers d'instruction religieuse et d'hygiène, des leçons de choses aussi qui permettaient aux élèves de s'initier à des connaissances générales sur les sciences. En outre, les élèves étaient obligées de consacrer une grande partie de leur temps au cours ménager proprement dit, qui était la base de tout le système. Ce programme a donné d'heureux résultats.

En parcourant les campagnes de la région du Lac Saint-Jean et en visitant les jeunes ménages de cultivateurs, on retrouve aisément la bienfaisante influence de l'*Ecole Ménagère Agricole* de Roberval. Longtemps, et à venir jusqu'à ces années dernières, la réputation de l'école a attiré nombre de religieuses, qui venaient de tous les coins du pays, et d'une vingtaine d'institutions diverses, pour s'initier à son système d'enseignement, et ouvrir ensuite des écoles similaires dans différents endroits de la province. Au premier rang de ces écoles, je note l'*Ecole Ménagère* de Saint-Pascal, comté de Kamouraska. Entrant avec une vaillante émulation dans la voie tracée depuis vingt-trois ans par Roberval, Saint-Pascal se montre la digne fille de son école-mère.

Roberval vient de recevoir le prix de ses trente ans de travaux, au cours desquels elle a formé pas moins de 1,700 élèves, en se voyant érigée, tout dernièrement, comme d'ailleurs l'est aussi sa fille ainée, en *Ecole Normale Ménagère Agricole.*

Nous sommes particulièrement heureux de voir l'enseignement ménager agricole devenir ainsi dans notre pays l'une des branches les plus importantes de l'éducation des jeunes filles de la campagne. Puisse surtout la greffe que l'on a cru devoir opérer de la branche du cours classique sur l'arbre de l'*Ecole Ménagère Agricole* produire d'aussi beaux fruits qu'en a fournis le bel et vigoureux arbre de Roberval, qui a cru pendant 29 ans sous la poussée de sa propre sève !

L'Orphelinat Agricole de Saint-Joseph-du-Lac. — Au cours du voyage qui m'a fourni l'heureuse occasion de visiter en détail l'*Ecole Ménagère Agricole de Roberval,* j'ai eu celle, non moins appréciée, de faire un séjour d'une journée agréablement et surtout utilement employée à l'*Orphelinat de Saint-Joseph-du-Lac.*

D'abord, qu'est-ce que c'est que cette institution? Je ne puis mieux le dire qu'en citant le *précis historique,* publié par les Frères de Saint-François-Régis pour présenter leur orphelinat au public, en 1907 : " L'institut des Frères de Saint-François-Régis, d'origine française, doit son existence à la Compagnie de Jésus. — Il naquit, au Puy-en-Velay, le 23 juin 1850, dans la basilque angélique de Notre-Dame, et la première maison fut établie à Roche-Arnaud, près le Puy. — Le vénéré fondateur, le Rév. Père Maxime de Bussy, surnommé le François Régis du XIXe siècle, mourut à Vals, le 7 avril 1852, après avoir confié son oeuvre de prédilection au double patronage de MM. les Patrons et de Mmes les Patronnesses, et après avoir affirmé en mourant que l'Institut, alors au berceau, ne périrait pas après sa mort, mais qu'il vivrait et

qu'un jour il franchirait même les frontières françaises; ce qui est arrivé cinquante-et-un ans plus tard. — De fait, après avoir élevé 3,000 orphelins français et alsaciens-lorrains, l'Institut fut enveloppé dans la loi de proscription du 18 mai 1903, qui dispersa plus de 15,000 religieux français à la fois. —Les orphelinats supprimés, confisqués et vendus, les Frères partirent de France pour se reconstituer, à la grâce de Dieu, en d'autres pays. — Le premier de ces pays, qui fixa leur choix, fut le Canada, que saint François Régis avait naguère sollicité pour théâtre de ses missions.—Le 29 juin 1903, une première colonie de Frères, agréée par Sa Grandeur Mgr l'évêque de Chicoutimi, s'établit à Péribonka. —D'autres immigrants suivirent, pour former, en juin 1904, une communauté d'une trentaine de membres, résidant tous à Péribonka, puis à Dolbeau, sous le patronage de MM. Broët, Couston et Cie. — La cordialité que les Frères reçurent dans le pays, surtout les affectueux encouragement du clergé, ceux en particulier de Mgr Labrecque, engagèrent les nouveaux venus à adopter le Canada pour leur nouvelle patrie. A cette fin, ils sollicitèrent un bill d'incorporation, qui fut adopté le 20 mai 1905. — Enfin, ayant résilié amiablement, le 2 mars 1907, leurs engagements avec MM. Broët, Couston et Cie, les Frères entreprirent aussitôt, sur le canton Racine, au milieu de la forêt, comme à Dolbeau, la fondation de la maison-mère canadienne Saint-Joseph-du-Lac, siège de la corporation à dater du 1er juillet 1907. "

Plus loin, dans la brochure que je viens de citer, on lit : " Le Rév. Père Fondateur, dans un éclair de génie, quand il décida de fonder des Frères de Saint-François-Régis, voulut qu'ils devinssent des *frères ouvriers,* en majorité agriculteurs, travaillant au milieu des enfants, et résidant tous à la campagne, dans des fermes-modèles, pour l'encouragement des cultivateurs. Voilà les raisons sociales et le plan de l'Institut dont il ne peut se départir. "

Avec les explications que l'on vient de lire, ii est facile de se rendre compte de l'origine de l'*Orphelinat Agricole de Saint-Joseph-du-Lac,* que ses fondateurs ont érigé à un endroit peu éloigné de la *Grande Péribonka* et un peu plus éloigné de la *Petite Péribonka,* sur la pointe formée par la réunion de ces deux rivières, et qui porte le nom de Vauvert comme bureau de poste.

Les Frères ont là un domaine de 2,000 âcres, soit 20 lots, dont 150 acres sont en rapport et fournissaient, à l'automne 1911, de l'avoine, des pois, des légumes, en outre du produit des prairies et des pâturages. Les animaux de la ferme se classaient comme suit : 30 bêtes à cornes ; 5 chevaux ; 40 porcs ; 70 volailles. On voit à Vauvert, une scierie mécanique actionnée à la vapeur, une maison d'atelier, une grange-écurie, en outre de la maison d'habitation, à 3 étages, de 90 pieds sur 40, abritant 20 frères et 30 élèves. On a organisé depuis 1909 un patronage, c'est-à-dire une société de coopérateurs charitables, remplissant le rôle de pourvoyeurs de l'Orphelinat. Déjà 300 familles, dont la plupart appartiennent au diocèse de Chicoutimi, en font partie.

En parcourant avec le bon Frère Frasse, le dévoué et infatigable supérieur de la maison, les terrains en culture, j'ai été particulièrement touché de voir les Frères et les enfants travailler ensemble au défrichement d'une pièce de forêt qu'on était à faire en terre neuve, les uns maniant avec dextérité la hache, les autres ramassant et entassant les branches, chacun payant de sa personne et luttant d'émulation à qui ferait le plus et le mieux. C'est à la vue de ce travail en commun des Frères et des enfants que j'ai saisi toute la beauté de l'oeuvre dont le but est si bien défini dans les lignes ci-jointes d'un livre que j'ai trouvé sur la table de ma chambre, à l'Orphelinat : " Le but des *Frères-Ouvriers* est de recueillir l'enfant du pauvre ; ils le courbent vers cette terre,

mère du genre humain, dont les fruits ennoblissent le travail qui la féconde; ils gravent dans son intelligence les préceptes de l'Evangile en partageant avec lui le labeur manuel que ne dédaignèrent pas ces conquérants, ces victorieux, ces fondateurs d'empire qu'on appelle les apôtres du Christ ; ils remuent le sol avec lui, avec lui ils supportent les ardeurs du soleil, les frimas de l'hiver. Quel enseignement vaut cet exemple et ses fatigues partagées ? En voyant les maîtres qu'il respecte se livrer au travail comme au but de la vie, l'enfant prend de ce travail une idée élevée. A ses yeux, ce n'est plus le partage douloureux de la misère, c'est l'accomplissement de la loi, c'est l'obéissance chrétienne aux volontés de la Providence, c'est toute la destinée humaine. "

La Trappe de Mistassini. — Je terminai cette excursion, qui m'avait fait m'arrêter une journée à l'*Ecole Ménagère Agricole* de Roberval, puis une autre à l'*Orphelinat de Saint-Joseph-du-Lac*, en allant visiter, après une course de 16 milles (route qui complète, entre Péribonka et Mistassini, la voie carrossable qui contourne le Lac Saint-Jean) le nouveau et magnifique monastère des moines silencieux de la *Trappe de Notre-Dame de Mistassini*. C'est un magnifique édifice, surtout si on le compare au vieilles maisons en bois de la fondation en 1892. Il est situé sur une haute esplanade qui constitue la base du triangle compris entre les rivières Mistassibi et Mistassini qui confondent leurs eaux à son sommet.

Voici comment, lors du récent voyage de Son Excellence Mgr Stagni, délégué apostolique (juillet 1911), le chroniqueur décrivait la Trappe de Mistassini :

" Mistassini ! La Trappe ! C'est un Eden qu'il est très doux d'atteindre et qui console de l'avoir voulu, de l'avoir cherché. Le but fait oublier les

peines du chemin ! — Avec ses fenêtres nombreuses ouvertes ainsi que des yeux clairs sur la vallée de la Mistassini, avec ses cordons de belles pierres qui du sol montent jusqu'au toit en allégeant la masse de briques rouges, cette bâtisse a superbe apparence et se détache plaisante et solide sur le fond sombre et mobile des bois. — A la nuit tombante, dans la lumière moins crue et au point de perspective voulu, la fière masse du monastère nouveau nous en impose et, franchement, nous l'admirons. C'est un bel ensemble que fait valoir encore davantage le souvenir des pauvres demeures où l'oeuvre qui s'accomplit ici a commencé. "

Pour compléter cette description, je donne les dimensions de l'imposante construction. Elle est longue de 150 pieds, large de 50, haute de 3 étages surmontant un spacieux rez-de-chaussée. Elle comporte à l'arrière une aile assez considérable.

J'ai voulu revoir le vieux monastère délabré, dans lequel j'avais passé deux jours en 1898. Quel contraste avec le nouveau et quels progrès ont été depuis réalisés! La spacieuse grange seule, dont la construction était très avancée l'été dernier, suffirait à marquer ce progrès. Elle mesure 150 pieds de long sur 60 de large et comprend les écuries, les étables, les remises, etc. Sans entrer dans plus de détails, disons que ses fortes assises en béton, son système perfectionné de ventilation, la large surface de ses fenêtres, ses pavés, ses crèches et ses auges en ciment, tout enfin assure qu'on l'a construite avec l'intelligence des lois de l'hygiène. Rien n'a été épargné pour assurer un logis confortable et sain au bétail de la ferme. Et ce bétail, à l'automne de 1911, voici comment il se composait : 12 chevaux de travail, 6 poulains en élève, 1 beau reproducteur percheron, 35 vaches à lait, 25 taurailles, 1 reproducteur de race bovine canadienne pur-sang, 1 autre de race bovine ayrshire aussi pur-sang, 8 jeu-

nes veaux en élève, 48 porcs de race tamworth, 45 poules plymouth-rocks, 75 poulets, 3 canards métis sauvages, 20 pigeons voyageurs, 25 lapins, 60 moutons shropshires et croisés. Toutes proportions gardées, cette grange est absolument construite sur le modèle recommandé aujourd'hui aux cultivateurs de progrès, qui veulent réaliser les meilleures conditions de confort et d'hygiène dans leurs bâtiments de ferme.

J'avais visité une première fois, ai-je dit, la *Trappe de Mistassini* en 1898, six ans après sa fondation. Il y a un grand changement depuis mon premier voyage, et cela non seulement dans les constructions, mais encore dans les fermes elles-mêmes. Celle de la *Rivière-aux-Rats*, la meilleure, qui n'était en 1898, que dans la première période de défrichement, constitue maintenant un beau grand établissement. On y voit une grange-écurie de larges dimensions à laquelle on accède, du monastère, par de bons chemins bien ouverts. J'ai vu commencer ces chemins par les vaillants moines de 1898. Dom Antoine, l'abbé d'Oka, était à leur tête. Le Très Révérend Père a toujours eu une grande affection pour la *Trappe de Notre-Dame-de-Mistassini*. Il y a consacré de bien longs mois de son temps et de ses efforts.

On me pardonnera un détail rétrospectif de ma visite de 1898. J'écrivais alors : " La beurrerie privée des Pères Trappistes n'attend que le moment où les colons des cantons Pelletier et Dolbeau auront des troupeaux de vaches assez nombreux pour se changer en fromagerie publique ". Or, en 1911, j'ai trouvé mes prévisions réalisées. Une jolie fromagerie d'une propreté que je serais tenté d'appeler excessive, s'il pouvait y avoir de l'excès en cela, est maintenant tenue par les Trappistes, au village de Saint-Michel-de-Mistassini, à proximité du monastère.

En 1898, j'écrivais encore : " J'ai visité les terrains jus-

qu'à huit milles au-delà du monastère de *Notre-Dame de Mistassini*, dans le canton Pelletier. Tout ce que j'ai constaté : la fertilité de la terre, l'énergie et l'activité des propriétaires et, surtout, l'influence bénie de la sainte troupe de travailleurs qui, par leur aide, leur exemple, leurs conseils, frayent la voie aux autres, tout me fait présager un bel avenir pour cet établissement. Me reportant, par la pensée, à vingt ans d'ici, dans le futur, je vois une jolie ville, développée sur le site actuel de *Saint-Michel-de-Mistassini*, devenue le centre d'un riche district agricole, traversée par un chemin de fer qui viendra y chercher les produits du sol et y amener une foule de touristes. Et ces touristes admireront, dans une des plus belles Trappes de l'Amérique, l'oeuvre de ses silencieux mais infatigables habitants. " La ville n'est pas encore là, mais, un beau village en est le précurseur. La Trappe s'y élève déjà majestueuse, et de nouvelles constructions se préparent. Le sifflet de la locomotive n'éveille pas encore les échos, mais on rencontre les ingénieurs qui sont à tracer la voie qu'elle viendra bientôt parcourir. Ma foi en l'avenir de cette région demeure robuste. Les nouveaux " moines d'Occident " feront encore là des merveilles.

* * *

Tout ce que j'ai vu à Roberval, à Saint-Joseph-du-Lac et à Mistassini, je le répète en terminant, me parait établir superbement, comme je l'écrivais au début de cet article, que s'il est une région qui a été favorisée pour sa colonisation et son progrès agricole par notre clergé, c'est bien la vallée du Lac Saint-Jean. Lorsque l'on sait, en effet, que dans ce district, tandis que sa jeune fille se forme à l'*Ecole Ménagère Agricole de Roberval* et que ses fils ont pour maîtres les dévoués Frères de Saint-François-Régis de *Saint-Joseph-du-*

Lac, le colon cultivateur est édifié chaque jour par ces moines austères de la *Trappe de Mistassini,* qui défrichent en priant et qui fécondent le sol de leur dur labeur en adorant et en louant constamment celui dont le Christ disait :"Mon Père est agriculteur"... l'on n'est pas surpris d'entendre les économistes, qui s'occupent des problèmes de notre vie rurale, dire à qui veut les entendre : "Pour faire accepter des idées antiroutinières et faire admettre des principes rénovateurs en agriculture, on n'a qu'à les proposer aux braves gens du *Lac Saint-Jean* : l'on est sûr d'être tout de suite compris. "

J.-C. CHAPAIS.

Au Hasard des Vacances

« Le moi, a dit Pascal, est haïssable », et Pascal avait raison. Rien de plus énervant que d'ouïr le monsieur qui vous parle constamment de ce qu'il a vu, et surtout de ce qu'il a fait. Dans la pratique pourtant, il faut admettre certain tempérament à l'aphorisme du philosophe de Port-Royal. Comment pourrait-on sans cela se permettre un récit de voyage ? Il est vrai que les récits de voyage sont généralement monotones. Mais, encore, le plus souvent, ils se laissent lire, ce qui n'est pas le lot de tous les grands articles, très sérieux et très savants. Au fond, tout dépend de la manière, car il y a la manière! On pourrait, je pense, risquer cette distinction au mot de Pascal. « Le moi est haïssable? Je distingue. Si à propos des autres vous parlez de vous... oui, je concède; mais si à propos de vous vous parlez des autres... non, je nie. Eh! bien, voilà justement qu'à propos d'un court voyage de vacances qu'il a fait dans les Cantons de l'Est et dans la région de Nicolet, le chroniqueur de la *Revue* voudrait, amis lecteurs, vous parler de ce qu'il y a vu, entendu ou fait... c'est-à-dire vous parler des autres, sans trop s'oublier lui-même, ce qui, confessons-le, est toujours difficile.

* * *

La première étape de ce voyage, c'était Saint-Georges-de-Windsor. Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke, y présidait ce jour-là (dimanche, 28 juillet) une ordination sacerdotale, et le nouveau prêtre, un peu mon cousin et surtout mon an-

cien élève, m'avait invité à faire, le lundi, à sa première messe, l'allocution de circonstance.

Parti de Montréal, à 8 heures, le train nous dépose à la gare de Windsor Mills à 10.40 heures. Un brave homme m'attend là avec sa voiture, et fouette cocher pour 12 à 13 milles. L'air est pur, l'horizon large, mais le ciel est triste, tout chargé de pluie. Cependant il ne pleut pas. Mon automédon estime " qu'il ne doit pas *mouiller* un pareil jour ". L'événement va lui donner raison. Il me raconte, chemin faisant, l'histoire de la paroisse, celle surtout de la famille Desnoyers, dont c'est l'un des fils qui est fait prêtre aujourd'hui. " Nous allons arriver avant la fin, me dit-il. La cérémonie a dû commencer à 9.30 heures, et nous ne pouvons pas être là avant midi, midi et quart, c'est vrai. Mais c'est long " faire un prêtre", et Mgr l'évêque va sans doute prononcer un sermon." En effet, il était midi et vingt quand j'entrai dans le choeur de la pimpante église de Saint-Georges et Mgr LaRocque entonnait le *Pater*.

Quelle scène que celle d'une ordination, ou celle d'un sacre évidemment plus grandiose encore! Au milieu de tout l'apparat d'une messe pontificale, perdu parmi les diacres d'honneur, les diacres d'office et les autres officiants, devant une nef archi-pleine, où se tiennent au premier rang ses parents, mon jeune ami, déjà revêtu des ornements sacrés, c'est-à-dire déjà prêtre, récite, sous la direction de son ancien curé, en même temps que l'évêque officiant, la très simple et si belle prière que Jésus a enseignée aux hommes: *Notre Père, qui êtes aux cieux... que votre règne arrive... que votre volonté soit faite... donnez-nous notre pain... pardonnez-nous nos offenses...* L'assistance suit l'office avec émotion ; les prêtres présents, une quinzaine, revivent de douces émotions. les enfants de choeur semblent plus recueillis... et, peut-être, dans l'âme de plus d'un d'entre eux, sonne le premier ap-

pel? En tout cas, la scène est belle et empoignante, pour celui surtout qui arrive ainsi *ex abrupto* en son plein milieu.

Il y a onze ans, j'étais venu prêcher ici l'indulgence du grand jubilé, donné par Léon XIII, au siècle commençant. Ce jeune prêtre ou ses amis servaient alors au choeur, ils portaient des cierges, changeaient le livre de place et balançaient l'encensoir. L'excellent M. Vaillancourt, mort maintenant, exerçait, en ce temps-là, avec une rare dignité, les fonctions curiales dans cette paroisse, et cela depuis près de quarante ans. Certes, il ne transigeait pas avec les principes, le vieux curé, mais quel coeur de prêtre il avait! Plusieurs de ses jeunes paroissiens sont montés depuis au saint autel. Après leur mère, c'est lui, je pense, qui a assuré leur vocation.

Je n'insiste pas sur les détails de toute cette fête, ni sur le banquet qui nous fut servi chez M. le curé Roy, ni sur les joies du revoir partagées entre tant d'amis, ni sur les vêpres solennelles du soir, que présida, après le départ de Monseigneur, le nouveau prêtre, ni enfin sur les intimités d'une veillée charmante. Mais je dois dire, et je tiens à le dire, un mot de la première messe du lendemain.

L'abbé Desnoyers, neveu et arrière-neveu des anciens curés de Saint-Pie et de Saint-Roch, était assisté par son cousin, l'abbé Rodrigue Desnoyers, du diocèse de Saint-Hyacinthe, et par ses confrères de classe du Séminaire de Sherbrooke. L'église, comme la veille, était pleine de monde, avec, au premier rang, sur des sièges d'honneur, près du balustre, la nombreuse famille Desnoyers. Bon nombre de prêtres, venus des environs, étaient également présents. Un groupe de jeunes séminaristes, aussi condisciples du nouveau prêtre, faisaient à l'orgue les frais du chant. Le sermon fut très simple: le prêtre est le mandataire de Dieu auprès des hommes, il doit prêcher et il doit confesser, c'est-à-dire enseigner et pardonner; puis il est le mandataire des hommes auprès de Dieu, il doit

prier en leur nom et offrir pour eux tous le sacrifice de l'autel. Le thème est facile à qui croit en la puissance et en la miséricorde du prêtre éternel, dont tous les autres, selon le mot de saint Paul, ne sont que des lieutenants—*locum tenentes.* A la communion, le père et la mère du nouveau prêtre, ainsi que les principaux membres de sa famille, s'approchèrent de la table sainte et reçurent de ses mains l'hostie blanche. Minute inoubliable, qui dit toutes les grandeurs de la foi, et que, dans un cantique vraiment touchant, les confrères du célébrant surent si magnifiquement mettre en relief.

Oh! la religion est une grande chose! Je revoyais par la pensée tous ces enfants d'il y a 8 à 10 ans devenus des clercs et des prêtres aujourd'hui, et je songeais à la transformation qui s'est opérée en eux tous par le bienfait de l'instruction éclairée des divines lumières de la religion du Christ. Ils chantaient avec âme, avec intelligence, avec expression, eux que j'avais connus naguère timides et balbutiants. C'étaient les recrues nouvelles des phalanges sacerdotales! Et je me disais: Tant que de jeunes hommes, beaux et forts, s'engageront ainsi dans la milice du Seigneur—et il y en aura toujours, car la parole de Jésus ne passe pas—les hommes rebelles et les libres-penseurs auront beau faire, le monde restera chrétien, chez les nations que Dieu aime! Le prêtre, comme son divin modèle, est éternel: *sacerdos in aeternum.*

En deux mots, le bon et sympathique curé de Saint-Georges-de-Windsor, M. l'abbé Roy, a lieu d'être fier de ses belles fêtes, et la famille Desnoyers a été, ces jours-là, comblée par la Providence. On en gardera le souvenir à Saint-Georges.

* * *

De Saint-Georges à Danville, par Asbestos, et de Danville à Pontgravé, le chemin s'en va à travers une campagne

richement accidentée. Je ferai grâce à mes lecteurs de toute description. Mais là, vraiment, que c'est donc un beau pays que le nôtre ! Ces Cantons de l'Est, en particulier, qu'on avait, semble-t-il, il y a un siècle, réservés aux colons de langue anglaise, et dont les Canadiens français poursuivent pacifiquement, mais sûrement, l'envahissement, offrent au passant les plus admirables coups d'oeil. Quand, par exemple, vous y voyagez en voiture, avec d'aimables compagnons, et que l'on vous en indique les perspectives les plus riantes, c'est un charme tout simplement. M. l'abbé Hébert, curé de Danville, et son vicaire, M. l'abbé Chassé, sont bien de ces compagnons aimables avec qui les routes sont toujours courtes.

A Pontgravé — nom bien canadien de Tingwick — se trouve un curé patriote s'il en fût jamais, M. l'abbé Pierre Jutras. Depuis 28 ans qu'il vit là, dans son modeste village, perché sur l'extrême sommet d'une très haute colline, avec à ses pieds les riches vallons que cultivent ses braves gens, et tout autour des côteaux et des montagnes qui s'échelonnent dans le plus enchanteur des panoramas, l'abbé Jutras a, comme tant d'autres de ses confrères, ardemment travaillé à la direction des âmes et à la formation de la jeunesse. Il a en plus cette spécialité d'être un amoureux de notre belle langue française qu'il étudie sans cesse. On n'aurait qu'à parcourir du regard les rayons de sa bibliothèque pour s'en convaincre. Mais on le sait d'avance. Il est l'un des plus actifs et des plus ardents " ouvriers " du *Parler français* de Québec. Au premier concours de cette méritante société (janvier-septembre 1911), le curé de Pontgravé a remporté le premier prix de lexicologie pour son étude, que tous ont lue dans le *Bulletin*, intitulée *La maison de mon grand-père*. Et, au récent *Congrès* de Québec, sa collaboration fut l'une des plus fournies et des plus intéressantes, les comptes rendus des rapporteurs en font foi.

C'est là, précisément, au Congrès de Québec, que plusieurs d'entre nous, les secrétaires et rapporteurs, nous nous étions promis d'aller voir l'excellent curé, dont l'âge n'a pas su vieillir le coeur, et qui, dans le corridor du IVe, au séminaire de Québec, tout pendant le Congrès, fut comme un centre d'attraction pour ses confrères plus jeunes, amis eux aussi du parler français et des lettres canadiennes: les Chartier, les Perrier, les Martin, les Desrosiers,les Groulx et tant d'autres, sans oublier les " apôtres de l'Ouest " l'abbé Myre et le Père Auclair, des Oblats.

Ah! ces bonnes causeries du vieux corridor, au sortir de chaque séance du Congrès, nous y penserons longtemps ! Quelle fête on fit là, par exemple, à l'éloquent Père Quinn, ancien curé de Drummondville, après son fameux discours sur les droits qu'ont les Canadiens français à la gratitude et au respect des Irlandais du Canada. Nous étions encore sous le charme de sa chaude et vibrante parole, qui nous avait tous littéralement empoignés, et nous ne suffisions pas à dire et à redire notre émotion.

Et de même, après le discours de Mgr Paquet, après ceux des MM. de Poncheville, après celui de M. Lamy, ou encore après la harangue de M. Bourassa et après le discours final de M. Thomas Chapais, que d'impressions échangées ! Dans le petit cercle que présidait avec tant de bonne grâce l'abbé Jutras, que de conversations animées, plaisantes et instructives!

A l'une des séances du Congrès, M. Jutras fut proclamé l'un des vainqueurs du concours dont j'ai parlé et quatre autres avec lui. Mgr Roy demanda aux lauréats présents dans la salle de vouloir bien se lever. MM. Gill, Aubert et Clapin, tous trois lauréats, n'étaient pas là. Seuls se levèrent M. l'abbé Jutras et Mlle Blanche Lamontagne. Quels applaudissements nourris les saluèrent, et quel tableau cela faisait dans

cette assemblée distinguée! Nous en avons parlé bien souvent dans le corridor du IVe au vieux séminaire.

Mais je m'aperçois que je m'attarde dans une digression qui me retient loin de Pontgravé et de mon voyage. Et pourtant quelles bonnes heures nous avons passées sous le toit hospitalier du curé de ce pittoresque village. M. Zidler, le poète, et M. Adjutor Rivard, l'*âme* du Congrès, y étaient venus une semaine avant nous, et les évocations des jours si pleins de notre semaine de Québec jaillissaient naturellement sur leurs traces. D'autant mieux qu'avec M. le curé Blondin, de Sainte-Monique de Nicolet, les MM. Chartier, Emile, professeur de rhétorique à Saint-Hyacinthe, et Edmond, aussi professeur de rhétorique, mais à Sherbrooke, nous vinrent bientôt joindre. La conversation avec de telles gens ne languit jamais. Et quand l'artiste qu'est M. le curé Blondin se mettait au piano et chantait, d'une voix si douce et si pénétrante, les vieux airs canadiens et les chers refrains de France, cela vous rassérénait l'âme d'admirable façon.

* * *

De Tingwick ou Pontgravé, par voiture et par chemin de fer, avec une station à Warwick, chez M. le curé Gouin, une autre à Victoriaville chez M. le curé Buisson, et une dernière enfin à Saint-Célestin chez M. le curé Brunelle, nous voici arrivés par une gaie soirée, toute baignée d'air frais et de senteurs de fenaison très douces, à Sainte-Monique, chez M. le curé Blondin, où nous attendaient trois jours de la plus franche et de la plus cordiale hospitalité. Justement pour le dimanche, Mgr Bruneault, évêque de Nicolet, est attendu. Sa Grandeur vient bénir la nouvelle école-modèle du village. Et tout de suite, nous voilà en train de prêter notre concours à l'organisation de cette fête paroissiale. L'un chantera la

messe, l'autre prêchera, les musiciens se joindront à l'orgue au choeur de la paroisse. Tout va bien, Monseigneur sera content.

C'est très simple ce que je raconte là, et il faudrait pourtant insister sur quelques détails; mais le seul énoncé de cet itinéraire en dit long à ceux qui connaissent le très beau pays que nous visitions ainsi entre deux trains. De Tingwick à Warwick, puis de Warwick à Victoria, à Saint-Célestin, et à Sainte-Monique, à chacune de nos "stations", il fallait parler du Congrès, répéter parfois les mêmes histoires, s'entretenir des mêmes espérances. Aux gens de cette région, comme à tous les Trifluviens et tous les Nicolétains, je sais un moyen très sûr de faire plaisir: c'est de leur parler du regretté Mgr Laflèche et de sa si vive et si originale éloquence.

A Saint-Célestin — pays de feu Mgr Marquis — chez le bon curé Brunelle, un ancien zouave, son vieux camarade du régiment, M. le curé Blondin, qui nous conduisait, voulut que le maître de céans rappelât certain commandement fort engageant: " Attention... A deux pouces de la guingarde... à mi-hauteur vers la grande margoulette... Pompez à demi!!!" Je ne me charge pas de toutes les explications, mais cela en dit long aux initiés des bivouacs de la campagne romaine.

Enfin, je l'ai noté, nous étions à Sainte-Monique et préparions la fête de Monseigneur. C'est une grosse affaire toujours, dans un village canadien, que la visite de Monseigneur. Il n'y a pas qu'au presbytère qu'on hisse les drapeaux et qu'on rotit les fricots. C'est fête générale. A l'école qu'on devait bénir surtout, l'activité la plus fiévreuse régnait. En deux jours, quatre ou cinq hommes travaillèrent comme vingt et le samedi soir tout était prêt. Il n'y avait plus qu'à réciter, à la messe, dans la pieuse petite chapelle des bonnes Soeurs de l'Assomption—les maîtresses de la belle école—, l'oraison *ad petendam serenitatem.*

Dans les intervalles que lui laissaient ses nombreuses allées et venues, le cher curé Blondin — ce vieux zouave, à la tête à peine grise, resté aussi fidèle que solide et bien cambré — nous racontait des traits de la vie du régiment. " Pas un d'entre nous, nous disait-il incidemment, qui en partant pour Rome n'ait fait avec sincérité le sacrifice de sa vie à Pie IX et à l'Eglise... ! " Et ce mot m'est entré dans le coeur profondément. Il me pardonnera, le vénéré prêtre-zouave, de raconter un incident inédit, je crois, de sa vie de garnison. " J'étais, nous disait-il, sergent-fourrier. En cette qualité, je me rendais un jour au Chateau Saint-Ange porter mes ordres. Devant la petite église de Saint-Jean-des-Florentins, j'aperçois soudain deux femmes qui paraissaient dans l'embarras.— " Nous sommes fort en peine, me dit l'une d'elles, nous avons complètement perdu notre chemin, et nous voudrions nous rendre au *Corso.* "— "Qu'à cela ne tienne, attendez-moi ; je vais porter mes ordres et je reviens; entrez dans la petite église, je viendrai vous chercher."— Le jeune zouave fit donc gentiment la conduite à ces deux dames, qui étaient des Françaises, jusqu'à leur hôtel. La plus jeune interrogea tout de suite son guide improvisé. " Comment, de si loin, avez-vous eu l'idée de venir défendre le pape à Rome? — Ah! bien, c'est que, répondait l'humaniste échappé des bancs de Nicolet, on nous a parlé des malheurs de Notre Saint-Père... Et puis, nous avons lu des livres... Par exemple, moi, j'ai lu *Rome, ma capitale* de Zénaïde Fleuriot... Et cela m'a enflammé... Alors, nous sommes venus... C'est très simple. " La jeune dame française parut émue, elle sourit cependant et continua d'interroger son zouave sur le Canada et les Canadiens. "J'en disais tout le bien que je pouvais " nous affirmait M. Blondin. " Mais jugez de mon étonnement et de mon trouble, terminait-il, quand, arrivée à l'hôtel, la dame française m'ayant fait entrer un peu malgré moi (ce n'était pas jour de solde

et je n'avais pas un sou), elle me servit un verre de vin chaud et me dit en souriant: " Vous aimez Zénaïde Fleuriot, monsieur le zouave canadien, et l'un de ses livres vous a aidé à trouver votre vocation de soldat du pape. J'en suis bien heureuse, car Zénaïde Fleuriot, c'est moi ". Le trait ne vaut-il pas d'être conté? Ah! ces chers zouaves, s'ils savaient comme nous les envions, nous qui avions sept ou huit ans quand ils revinrent de Rome, nous dont les rêves d'enfant s'auréolèrent si souvent de tout l'éclat de leurs exploits.

Me voilà loin encore de mon sujet ! Qu'on me le pardonne. Je n'ai pu résister au plaisir de raconter la jolie scène. Mais tandis que M. le curé-zouave nous faisait ses récits ou nous chantait les gais couplets

Venite la bergeretta
Venite la fornarina
Venite far l'amore...

les heures passaient, et le dimanche de fête arrivait.

Ce fut un beau dimanche, avec du soleil plein le ciel. Tout était à point. Plusieurs membres ou alliés de la famille de M. le curé — une famille de musiciens — nous étaient arrivés, qui ne devaient pas peu contribuer aux harmonies du jour. Notons, par exemple, M. Albert Chamberland, le violoniste si apprécié de Montréal, et son épouse, née Amélie Blondin, qui soutient si merveilleusement les accompagnements les plus difficiles. Les derniers exercices avaient fait prévoir à l'orgue un très beau succès. Les talents variés de l'abbé Edmond avaient été mis à contribution. " Ecoute donc, Edmond, il y a à l'orgue un jeu qui ne fonctionne pas! " Et Edmond avait raccroché je ne sais quelle languette ou quel soufflet. " Ecoute donc, Edmond, mon horloge de l'église va mal! " Et Edmond avait remis le mécanisme et les aiguilles

en bon état, et ainsi de suite. Une parure discrète et de bon goût, cette fois c'était l'oeuvre de Mlle Hébert ou de Mlle Hortense, je ne sais plus bien, ornait l'autel. Une magnifique auréole à la lumière acétylène, qu'on inaugurait, entourait de ses feux jolis la statue du Sacré-Coeur, au-dessus du maître-autel. Le samedi soir, l'abbé Emile avait présidé l'heure sainte aux pieds du tabernacle, préparant ainsi par d'heureuses considérations les âmes de tous les villageois aux émotions pieuses du grand jour. Le discours que M. le curé devait adresser à Monseigneur avait été revu et soigné. Monseigneur pouvait venir.

Sa Grandeur arriva donc, le dimanche matin, avec son grand-vicaire et son frère, M. l'abbé Bruneault, vers 8.30 heures. Déjà un bon nombre de confrères du voisinage étaient rendus. A 9.30 heures, M. l'abbé Emile Chartier monta à l'autel avec diacre et sous-diacre, et il chanta la messe en présence de Mgr l'évêque au trône. Sur son siège curial, en face de Monseigneur, M. le curé jubilait.

J'avais accepté la tâche de prêcher, tâche facile au milieu de tant de choses et d'événements qui inspirent. Je parlai de l'esprit chrétien, de sa force pour la vie des peuples comme pour celle des âmes, et je commentais ainsi la devise de Mgr l'évêque de Nicolet : *Fortitudo mea Dominus.*

Après la messe, M. le curé fit à Monseigneur son discours de bienvenue. L'évêque répondit par une allocution vibrante sur la dévotion au Sacré-Coeur, auquel on faisait hommage de la superbe auréole dont j'ai parlé.

Puis, le clergé et le peuple se mirent en marche vers l'école que Monseigneur allait bénir. Il faisait une température magnifique. En présence de M. le Ministre de la Colonisation, l'honorable M. Devlin—ai-je dit qu'il était là?—de toutes les notabilités, du bon peuple enfin et d'un nombreux clergé, Mgr Bruneault parla encore, et il parla fort bien. Sa Gran-

deur rendit hommage aux éducateurs de l'enfance. Elle dit que l'Eglise, au Canada surtout, restait dans son rôle en bénissant et en encourageant l'école. Elle souligna que jusqu'à ces derniers temps, en notre pays, le clergé tout seul et les communautés enseignantes avaient pourvu au bienfait de l'instruction populaire. Elle félicita les pouvoirs publics de tout l'effort qu'ils dépensent depuis quelques années à cette grande oeuvre, si importante et si vitale.

Monseigneur procéda ensuite, à l'extérieur puis à l'intérieur de l'école, aux rites de la bénédiction. Lui-même, il monta sur un escabeau pour aller fixer le crucifix à la place d'honneur, sur l'un des murs de la grande salle. Et ce geste, car c'en est un, et il est très beau d'esprit de foi, me parut résumer, à lui tout seul, tout le discours de Sa Grandeur et toute la cérémonie. Ah ! si nous voulions tous maintenir toujours ainsi nos aspirations à la hauteur de nos traditions, quel peuple nous formerions dans cent ans ! Qu'est devenu, je vous prie, le grain de sénevé dont parlait le Père Vimont à l'origine de Montréal, et pourquoi a-t-il été si largement productif, si ce n'est parce qu'il a toujours été arrosé par les ondes fécondantes des bénédictions de l'Eglise ?

Le soir, il y eut séance, à l'école nouvelle. Des amateurs donnèrent avec succès deux réjouissantes comédies. On fit du chant, de la musique. L'artiste Chamberland joua comme toujours avec une rare expression. L'honorable M. Devlin parla avec esprit et éloquence des enseignements de la fête du jour. On baissa le rideau. La fête était finie.

* * *

Le curé de Sainte-Monique a devant son presbytère le plus joli parterre qui se puisse voir : gazon fourni, fleurs variées, jets d'eau gracieux, beaucoup de vie végétale et pas trop

de symétrie. " Un beau désordre est un effet de l'art ", disait le poète. Le curé Blondin est un artiste.

Il y a, par exemple, parmi les pots de fleurs, disséminés çà et là, certaine brouette, les pattes et la roue dans le gazon, et le coffre chargé de verdure et de bouquets, qui jette dans l'ensemble je ne sais quelle note de pittoresque. C'est d'un très joli effet.

Dans la vie de sa paroisse, la fête du dimanche 4 août 1912, qui fut si particulièrement intéressante, marquera ainsi d'un point gracieux l'ensemble des événements. Vive les belles fêtes de paroisse! Elles rehaussent l'idéal et fortifient l'âme.

Hélas! le lendemain, ou le surlendemain, il fallait partir. La vie est ainsi faite, c'est un voyage. Se rencontrer, se connaître, s'apprécier, s'aimer même... et puis se quitter, voilà le lot des voyageurs que nous sommes tous. Mais en vérité, il y a des voyages, bien simples et sans prétention, qui consolent des prosaïsmes de la mêlée humaine.

Elie-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction.

Mouvement des Idées

LA CRITIQUE LITTÉRAIRE AU CANADA (1)

L'AIMABLE François Coppée se permettait une boutade quand il reprochait (2) aux critiques " d'éplucher les queues des lions pour y chercher des puces ". Outre que, pour se livrer à pareil divertissement, il leur " manque habituellement les lions ", comme disait le spirituel Brunetière (3), les critiques ne sont ni les *pédants* si fort décriés par La Fontaine ni des Peaux-Rouges.

Leur véritable rôle est double. A l'égard de l'auteur qu'elle apprécie, c'est encore Brunetière qui l'a dit, " la critique ne consiste pas à formuler des jugements, mais à les motiver, ce qui est tout autre chose (4)." Sur les lecteurs de leurs appréciations les critiques exercent la bienheureuse influence " d'un homme qui sait lire et qui apprend à lire ", selon l'expression stéréotypée de Sainte-Beuve.

Au total, le critique littéraire nous représente assez exactement le vieillard parvenu au faîte de la colline. Celui-ci se plaît, avant de redescendre la côte, à s'arrêter, à reconstituer les étapes de sa longue marche, à juger les actes de sa carrière

---

(1) Mémoire présenté à la section littéraire du *Premier Congrès de la Langue française*, Québec, 24-30 juin 1912.

(2) Préface au livre de Georges Duval : *Dictionnaire des métaphores de Victor Hugo* (Paris, Piaget, 1888).

(3) *Nouvelles questions de critique*, pp. 256-257.

(4) *Ibidem*, p. 258.

et à tirer de leurs résultats des leçons pour ceux qui gravissent à sa suite la montée de la vie. Ainsi le critique, du haut de son observatoire, juge les livres, étaie sur ses appréciations des théories qui orientent les écrivains futurs, et retrace l'histoire des lettres.

Notre pays peut-il se glorifier d'une longue lignée de vieillards pareils? Est-il du moins chez nous des juges littéraires dont on puisse dire qu'ils ont motivé leurs jugements, qu'ils ont appris aux nôtres à lire, exposé des doctrines, apprécié sagement nos oeuvres et raconté l'histoire de notre littérature ?

* * *

De nos historiens la liste est clairsemée! Mettez de côté ceux qui, comme Chauveau ([5]) ou comme l'abbé Casgrain ([6]), n'ont rédigé que des vues d'ensemble: deux ouvrages seulement méritent d'attirer l'attention. Nous ne tenons pas compte du *Tableau de l'histoire de la littérature canadienne-française* ([7]). Son auteur, M. l'abbé Camille Roy, n'a voulu en faire, intentionnellement et avec raison, qu'un manuel bibliographique.

Voici d'abord ce livre qui fut toute une révélation quand il parut : *Nos Origines littéraires* ([8]). Profitant des ressources que lui offraient les archives précieuses du Séminaire de Québec, le même écrivain dépouilla les antiques *papiers-nouvelles* et la *Saberdache* de Jacques Viger. De ses découvertes il tira toute une peinture de la vie canadienne de 1763 à 1830, étudia avec soin le tour d'esprit de nos pères et montra la concordance entre l'état social du pays et la littérature qui

---

([5]) *L'Instruction publique au Canada* : Appendice.
([6]) *Oeuvres*, I, pp. 353, 398.
([7]) 3e édition, 1911.
([8]) *L'Action Sociale*, 1909.

en fut la combative expression. L'on démêla ainsi les deux courants dont s'alimentèrent nos premiers essais : l'esprit voltairien uni au badinage gaulois (1763-1800) le goût de la concession chez les uns et, chez les autres, la passion de la bataille parlementaire (1800-1830). Les eaux étaient lourdes et peu limpides; au moins elles coulaient ! M. Roy, en analyste consciencieux, en mesurait la pureté comme la profondeur. Il blâmait discrètement tantôt la tendance bureaucratique d'un Bédard tantôt la prose pesante d'un Viger ; il exaltait le patriotisme ardent de nos lutteurs politiques et la bonhomie assez gauche de leur langage. L'auteur avait surtout cet art de n'isoler les personnages ni de leurs oeuvres ni de leur époque. On suivait ainsi, à travers ses pages, la courbe qu'avait tracée l'esprit littéraire au Canada pendant les soixante premières années de notre existence.

Pourtant, l'historien l'avouait lui-même, son livre, fait de pièces détachées, ne constituait encore qu'une série de travaux d'approche exécutés en vue d'une oeuvre plus homogène. Il étudiait des hommes qui s'étaient coudoyés sur la route de la vie; en les appréciant séparément, il lui fallait, pour éclairer leur physionomie, revenir sur des considérations exprimées déjà antérieurement. Résolu à poursuivre son enquête jusqu'à l'époque actuelle, l'investigation une fois achevée, il eût repris ces éléments épars, les eût amalgamés et nous eût donné le manuel définitif que nous attendons et qu'il a seul assez de connaissances pour rédiger. Pourquoi l'auteur habite-t-il un pays où " ce sont toujours les mêmes que l'on tue " ? D'autres entreprises l'ont sollicité depuis : *pendent opera interrupta.* Peut-être aussi a-t-il estimé que, provisoirement et pour quelques années encore, nous pourrions nous contenter de l'*Histoire de la littérature canadienne* (9) d'Edmond Lareau ?

---

(9) Montréal, Lovell, 1874.

Excellent catalogue, le livre de ce travailleur modeste établit le dénombrement à peu près complet des ouvrages qui ont paru chez nous depuis les origines de la colonie jusqu'à 1870. L'on ne se demande pas même, à le parcourir, si Lareau a lu tous ces manuscrits, ces imprimés, ces traités de science, de philosophie, de littérature, de droit, d'agriculture et d'économie, dont il énumère les auteurs et les titres; une vie d'homme n'eût pas suffi à pareille exploration. Lareau n'a pu que compulser et compiler. L'a-t-il du moins fait avec discernement? A-t-il distingué les richesses véritables de la pacotille? Il ne semble pas même avoir eu cette préoccupation; il a voulu être complet avant tout. Aussi le livre offre-t-il un mélange assez bigarré. Les chapitres ne sont que des casiers commodes où voisinent, sous une étiquette très large, les produits les plus divers, jusqu'à des dissertations sur l'importance de l'histoire, l'intérêt des sciences naturelles, l'utilité des connaissances légales. Nos compatriotes anglophones occupent une place respectable dans ce *pandaemonium* que le titre annonçait.

En réalité, l'oeuvre ne répond pas même à ce titre. L'histoire d'une littérature est devenue, non plus le catalogue indigeste des livres qui la composent, mais le tableau de l'évolution de la pensée nationale telle qu'exprimée par les écrivains. Nous aimons à y retrouver les causes qui leur ont fait adopter tel genre d'études plutôt que tel autre, la valeur des idées et des sentiments qu'ils traduisent, la réaction de leurs oeuvres les unes sur les autres. Ces considérations, on les chercherait en vain dans le recensement de Lareau. Son livre contient çà et là une appréciation des écrits; mais les jugements, pour être souvent exacts, ne sont guère motivés. Nous apprenons ce que le juge pense sans bien savoir pourquoi il le pense. Trop souvent une comparaison lui suffit pour exécuter un écrivain. Encore le mérite du personnage comparé est-il si

disproportionné parfois avec celui du modèle que le rapprochement arrache au lecteur un sourire involontaire. Que veut-on qui vienne aux lèvres, si ce n'est le sourire, quand on apprend que Paul Stevens est le La Fontaine, Louis Fréchette le Victor Hugo du Canada ?

Des appréciations de ce genre laissent suffisamment entendre que Lareau ne pouvait prétendre à faire oeuvre critique, mais seulement à dénombrer nos biens. La préface nous avertit d'ailleurs que telle fut son intention. Il nous faut dès lors lui pardonner, avec ses digressions superflues, ses verdicts sommaires, et nous souvenir que son *Histoire* est encore notre arsenal le plus complet, en dépit de la faiblesse de l'appareil critique et de l'étroit horizon qu'il ouvre à nos lettrés.

D'autres, au reste, ont entrepris de le dilater. Des penseurs, moins occupés de bibliographie, plus soucieux de l'avenir que du passé, ont exprimé les doctrines que leur suggérait la teneur de nos livres. Ce n'est pas que tous aient tracé à nos futurs écrivains un programme bien défini. Quand Crémazie, dans les lettres à l'abbé Casgrain qui ornent la préface de ses *Oeuvres,* s'avise de parler en rhéteur, il s'acquitte d'un rôle à peu près négatif. Il gémit sur les causes de nos indigences littéraires bien plus qu'il ne suggère les moyens d'y remédier :tel le médecin consultant diagnostique le mal du patient et laisse à son confrère plus assidu le soin de préparer les potions curatives. La page presque lyrique où l'abbé Casgrain esquisse le thème de notre poésie future abonde trop en mots vagues pour constituer un plan précis d'opération. L'on s'étonne de constater, en la rapprochant du discours de Lamartine sur les *Destinées de la poésie,* qu'elle énonce les mêmes pensées avec la même sensiblerie, le même tour de phrase et presque les mêmes expressions.

Vers quelle direction veut-on que se tournent nos écrivains quond on leur enseigne que notre littérature doit être

" grave, méditative, spiritualiste, religieuse, évangélisatrice, généreuse, énergique et persévérante", mais aussi "largement découpée, mystérieuse, mélancolique, chaste et pure " ([10]) ? Et comment encore veut-on qu'ils se corrigent si l'on se contente, comme le fait trop souvent Buies, de s'indigner parce qu'ils écrivent mal ou, comme Fabre, de se moquer d'eux, même avec esprit, parce qu'ils n'écrivent pas mieux ? Pour que nos écrivains ambitionnent de mieux s'exprimer, il leur faut un code aux articles bien définis, un programme aux lignes plus précises.

C'est encore à M. l'abbé Camille Roy qu'échut la tâche de le rédiger. Dans la préface comme dans l'épilogue de la première série de ses *Essais*, dans la conclusion de la première partie d'un livre sur *L'Université Laval et les fêtes du cinquantenaire*, çà et là au cours de ses études littéraires, il a dressé le phare sur lequel doivent pointer les nautonniers. Avec une puissance d'analyse aiguë, le critique eut vite fait de constater que le mal de nos écrivains est une affection à la fois de la vue, de l'esprit et du coeur. L'inspiration est courte parce que les coeurs éprouvent peu d'émotion sous le coup des spectacles de notre nature ou de notre histoire. Ces spectacles ne peuvent donner ce qu'on ne leur demande pas : on ne les regarde qu'à la surface, l'on ne cherche pas à pénétrer l'âme des choses qui parle si bien au vrai talent. Pour atteindre cette âme,il faut posséder soi-même une âme très vive : un esprit lumineux, une imagination féconde, un coeur vibrant. Pareil trésor ne s'acquiert pas sans beaucoup d'observation, sans une préparation lente et ordonnée, sans un contact assidu avec les maîtres. En se liant d'amitié avec ceux-ci, on se donne le sens de la beauté vraie, le sens de la mesure et la haine de l'outré, le sens aussi de la sympathie

---

([10]) *Oeuvres*, I, p. 368.

pour toute pensée sincère, pour tout effort intellectuel.

Le programme se dessine avec netteté. Voulons-nous faire lever sur notre sol la moisson d'écrivains qu'il attend? Commençons par les initier aux mystérieuses beautés des classiques, et cela dès les premières années de collège. Au lieu de faire avec eux le tour des chefs-d'oeuvre, habituons-les à prendre un contact direct avec les auteurs. Enseignons-leur que la prospérité matérielle n'est pas le tout d'une nation. Que les jeunes générations apprennent donc à concilier, avec le souci du pain quotidien, la fidélité au labeur intellectuel. Pour n'en pas perdre le goût, qu'on se garde de chercher des sujets d'étude fort supérieurs à sa puissance intellectuelle. Un homme né chrétien et qui aime son pays trouve autour de lui une source suffisante d'inspiration. Celui qui veut être écrivain doit se laisser fasciner par la majesté de nos montagnes et l'étendue de nos fleuves, par le décor si varié de la végétation canadienne, par la scène mouvante de nos cieux gris d'automne, de nos aurores printanières et de nos lumineux couchers de soleil d'été, par l'héroïsme de nos guerriers et la foi de nos missionnaires, par le zèle de nos martyrs et le dévouement de nos instituteurs, par les conquêtes de nos découvreurs et la vaillance de nos parlementaires. C'est, on le voit, la théorie de la *nationalisation*. Mais encore, pour traduire ces impressions, faut-il posséder un instrument flexible. Dès lors, que le futur écrivain débarrasse sa langue des vocables parasites qui l'encombrent et exploite toute la richesse de ceux qu'il a reçus de ses pères; qu'il en accroisse le nombre par l'emploi des termes locaux et des ravissantes figures du vocabulaire national.

N'y a-t-il pas là tout un code éminemment positif, exactement adapté aux conditions mêmes de la littérature canadienne? Les oeuvres qui ont paru depuis 1900, depuis l'époque où M. Roy a commencé d'esquisser sa théorie, suffiraient

à démontrer qu'il a frappé juste. Quelle valeur comporte un ouvrage historique d'où le tour oratoire est enfin banni, le *Montcalm* de M. Chapais en témoigne. Et de quelle puissance de suggestion est susceptible notre nature bien vue, de quelle puissance d'analyse est capable une âme exercée, on le devine assez à parcourir *Au large de l'écueil* de M. Hector Bernier.

Si M. Roy par ses conseils suscite d'autres écrivains qui marchent dans cette voie, il nous aura rendu un service presque égal à celui que nous ont rendu les jugements qui émaillent ses oeuvres. L'un des meilleurs moyens d'apprendre à quelqu'un comment corriger ses maladresses, c'est de lui expliquer pourquoi il les a commises; lui faire reconnaître la cause de ses péchés littéraires, c'est déjà les lui avoir fait regretter à moitié. Précisément, le soin de motiver ses appréciations, c'est par cela que M. Roy l'emporte sur presque tous ses devanciers.

Bien d'autres avant lui se sont érigés en censeurs de leurs compatriotes écrivains. La cravache ou l'encensoir à la main, ils distribuaient les coups à droite ou à gauche au gré de leur impression. Trop souvent, cette impression bonne ou mauvaise provenait chez eux bien moins de l'oeuvre elle-même que de la couleur politique dont l'auteur avait eu l'audace de s'affubler. Le critique était-il *bleu* ? Il devenait un Zoïle pour le *rouge* qui souillait la littérature de son encre maudite; en face d'un *bleu,* le loup se faisait brebis, le Zoïle Aristarque. Ce mal affreux, combien l'ont signalé, chez nous, depuis Lusignan, qui pleurait ses doléances en 1884 au banquet de la Saint-Jean-Baptiste, jusqu'à Sulte et Ducharme dont la plainte n'était guère moins acrimonieuse que la sienne !

M. Roy, au contraire, et les critiques du *Bulletin de la Société du Parler français* le pensent avec lui, estime qu'un

livre vaut par lui-même. C'est d'après le livre qu'il faut apprécier la pensée de l'auteur, la dignité ou la bassesse de ses sentiments, l'originalité de sa fantaisie. Les unes et les autres, il faut les expliquer par le tempérament de l'écrivain, par son genre d'études, et le juger sur sa façon de comprendre et de peindre la vie, quitte ensuite à lui reprocher de la comprendre et de la peindre ainsi. Il faut enfin retrouver sous les lignes la vraie nature de son talent pour l'encourager dans sa voie ou l'en détourner. En un mot, une sympathie profonde pour toute pensée sincère, une franchise inébranlable à l'égard des défauts, une admiration raisonnée pour les beautés : voilà, d'après eux, les qualités du vrai critique. " La critique ne consiste pas à formuler des jugements, mais à les motiver " : cette parole de Brunetière semble être leur devise. Personne n'y a été plus fidèle chez nous que l'auteur des *Essais* et de *Nos origines littéraires*.

Buies, avec sa verve endiablée, n'a guère apporté dans sa critique cette pondération qui empêche, en signalant les fautes, de décourager l'auteur. Fabre eut dans ses *Chroniques* l'esprit aussi pétillant que dans ses causeries de la rue de Rome à Paris. Il ne pouvait néanmoins étayer ses jugements sur la documentation abondante que procurent la manipulation patiente de nos papiers-nouvelles et la préparation spéciale d'une Faculté de lettres. Le goût d'un Tardivel apparaît sûr dans les parties littéraires de ses *Mélanges;* il ne s'alliait pas avec cet art de combiner les réflexions qui les fait s'avancer en phalange de bataille ou constituer un tissu aux fils parfaitement noués.

En somme, M. Roy nous semble être au Canada l'unique représentant de la véritable critique. Seul, ou à peu près, il a tracé l'histoire exacte de nos oeuvres, il a émis une doctrine littéraire, il a prononcé des jugements désintéressés et motivés. Pages d'histoire, théories d'art, appréciations critiques,

il a tout exprimé, dans une phrase pleine et régulière, avec une langue claire et précise. Les Français eux-mêmes en ont reconnu la saveur depuis longtemps. C'est qu'avant d'écrire, M. Roy avait décuplé sa valeur naturelle par une culture que bien peu d'entre nous peuvent se vanter d'avoir reçue.

* * *

Pourquoi donc avons-nous à déplorer chez nous une pareille indigence dans le domaine de la critique? Notre promenade à travers l'histoire nous conduit naturellement à cet aspect philosophique de notre sujet. Ne serait-ce pas parce qu'on a manqué trop souvent de coeur, de jugement ou d'imagination, au total parce qu'on a manqué de goût ?

M. Paul Bourget l'a dit depuis longtemps: " La beauté poétique pure réside dans la suggestion plus encore que dans l'expression... Il faut, pour que le sortilège des beaux vers s'accomplisse, du rêve et de l'au-delà, de la pénombre morale et du mystérieux ([11])". Ce qui est vrai de l'oeuvre poétique l'est aussi de toute oeuvre littéraire: celle-ci vaut moins par ce qu'elle contient que par ce qu'elle laisse entrevoir. M. Martha a raison de considérer comme un des caractères de l'oeuvre d'art ce qu'il appelle les *sous-entendus* ([12]). Pour deviner ces sous-entendus, il faut une imagination subtile qui achève l'édifice, qui en fasse vivre les habitants avec leurs attitudes, leurs gestes, leurs physionomies, qui enfin précise la forme et la couleur de chaque objet, et *lise entre les lignes* ([13]).

([11]) *Journal des Débats*, 24 mars 1885.

([12]) *La délicatesse dans l'art*, ch. 2.

([13]) Vincent: *Théorie de la composition.*

Avec tout le respect qui leur est dû, ne pourrait-on pas reprocher à nos critiques d'avoir assez généralement lu à côté des lignes et en marge des livres? Sans doute, beaucoup de nos écrivains, loin de présenter une matière *suggestive* d'autres choses, ne se sont guère préoccupés de nourrir leurs ouvrages avec une substance solide. Mais dira-t-on qu'un Crémazie ou un Fréchette, un Lemay ou un Garneau, un Lozeau ou un Nelligan, même quand ils traitent des sujets généraux ou vieillis, ne laissent pas percer des sentiments assez particuliers et parfois même nouveaux? Si nos critiques, au lieu de considérer l'expression purement grammaticale de ces œuvres, avaient bien voulu regarder, derrière l'écran, la vieille France, le vieux Québec, les Canadiens exilés, les oiseaux qui volent à tire d'aile, la famille pelotonnée autour du poêle ronflant, n'auraient-ils pas trouvé aux vers de nos poètes une allure plus vivante? Nos artistes ne négligent pas la couleur, ils la prodiguent même. Parce qu'ils savent moins bien varier les nuances, on leur reproche d'être incolores et ternes. Pourquoi fermer les yeux et ne pas voir les couleurs qui existent, au risque d'avoir à en blâmer l'excès? N'est-ce pas encore par défaut d'imagination? N'est-ce pas pour cette même raison toujours que nos critiques expriment leur avis uniquement en des termes généraux, avec des épithètes au sens très élastique? Comme s'il suffisait de déclarer un style incorrect ou élégant, sans ajouter le pourquoi d'un pareil verdict!

S'ils ne donnent pas leurs raisons, c'est peut-être qu'ils se sont prononcés sous l'effet d'une première et souvent mauvaise impression. La sensibilité est pour le critique une faculté de premier ordre; elle l'avertit, avec une sûreté qui ressemble à celle de l'instinct, de la présence du beau ou du laid, du vrai ou du faux. Mais malheur à lui si elle a été faussée d'avance par l'esprit de coterie littéraire, la passion personnelle, la sympathie ou l'antipathie politique!

Or, il semble bien difficile de le nier, l'esprit de parti exerce chez nous un tel empire qu'il intervient jusque dans notre jugement des choses de l'art. Qu'un écrivain admire les mêmes hommes que nous; qu'il possède la même manière de comprendre l'administration du domaine public et les questions politico-religieuses: son livre sera un chef-d'oeuvre. Qu'un autre ait émis là dessus un avis contraire au nôtre, aussitôt il est mis au ban de notre opinion. Si enfin un ouvrage offre l'exposé de ces mêmes idées, au lieu de discuter les raisons de l'auteur, tout en différant d'opinion avec lui, le critique volontiers déclare la thèse fausse parce qu'elle n'est pas la sienne.

Il y a là sans doute une intrusion déplorable, dans le domaine littéraire, des affections et des haines politiques. Lusignan avait raison de protester là contre, au banquet de la fête nationale en 1884 ([14]). Mais, si toute haine d'autrui s'explique finalement par un amour excessif de soi-même, qu'est-il besoin de chercher, ailleurs que dans un certain égoïsme, la raison vraie des exagérations de nos critiques? On s'est fait un idéal plus ou moins borné,un code plus ou moins étroit. On ne compare pas un livre aux lois éternelles et absolues du beau et du bien, aux chefs-d'oeuvre de la littérature classique qui ont, dans tous les temps, ému pareillement tous les hommes de pensée; on lui applique sa règle à soi, sur laquelle il faut qu'il se mesure. La qualité en reste-t-elle en deçà, on le proclame mal fait; si elle la dépasse, le volume est ampoulé. Cette étroitesse misérable a paralysé une foule de bonnes volontés, enfoui bon nombre de talents, empêché d'éclore des oeuvres qui eussent été intéressantes. *Pour la patrie* de Tardivel a failli sombrer, de ce fait; si le même procédé devait frapper l'avocat Bernier, il périrait... *au large de l'écueil.*

([14]) *Noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal*, pp. 477-483.

Sur cet écueil bien d'autres ouvrages sont venus s'échouer aussi parce que la critique, au lieu de chercher l'écrivain dans son oeuvre, y a cherché l'homme. La tactique est peu recommandable; si beaucoup d'auteurs se peignent sous la figure de leurs héros, les traits du plus grand nombre diffèrent absolument de ceux de leurs personnages. Le critique compose une physionomie selon son caprice ou sa fantaisie, un galbe qui, vu la malice gauloise du peintre, prête très souvent à rire. Sur la boule de neige qu'il a roulée pour la grossir démesurément, il lance alors ses traits, démesurés eux aussi, et parfois empoisonnés. Aux yeux du gros public la réputation la mieux établie succombe presque toujours à ce jeu attristant. La série des pamphlets que M. Laperrière a groupés sous le titre de *Guêpes Canadiennes* est la démonstration la plus évidente des déformations qu'introduit dans la critique la recherche de l'homme et l'oubli de l'écrivain.

Pour corriger ces excès et même les prévenir, il suffirait au critique de ne songer qu'au livre, de faire appel à son esprit bien plus qu'à son coeur, d'écarter les préjugés qui l'aveuglent ou les passions qui l'énervent, en un mot de juger avec son jugement. Dans les autres domaines, c'est l'expérience qui sert de mesure à l'appréciation d'une oeuvre; dans les choses de l'art, l'expérience consiste à comparer les livres avec les chefs-d'oeuvre classiques, à la fois modèles de l'art et source des saines théories.

L'application d'une pareille expérience suppose deux conditions indispensables. On ne peut, sans un commerce assidu avec la littérature classique, s'en infuser la *substantifique moelle* ni se rendre compte par soi-même de la justesse absolue des règles du goût. Faute de cette culture, ou bien le critique manque d'une base ferme où appuyer ses appréciations, ou bien il substitue, par un orgueil mal compris, son impressionnisme inconsistant à cet inébranlable fondement. L'esprit

révolutionnaire s'unissant à la légèreté, il va de soi que la critique ne mérite plus même ce nom.

Ces deux graves défauts n'ont-ils pas trop souvent déparé l'oeuvre de nos juges littéraires? Combien de folliculaires, pourvus d'un talent facile, ont pris toutes les incartades du symbolisme et de l'école décadente pour le dernier mot de l'art, condamné toute oeuvre qui s'écartait de cet idéal et blâmé sans mesure des auteurs assez réactionnaires pour s'inspirer encore du vieil esprit classique. Certaines attaques outrées contre Crémazie, Fréchette et M. Chapman, certains éloges à son de trompe qui ont salué Nelligan, MM. Lozeau et Morin,semblent s'appuyer sur ce code incomplet. Pourtant, il ne faudrait pas s'imaginer que le romantisme vaille surtout comme la contre-partie du classicisme. On l'a cru longtemps; l'on en revient. L'on commence à comprendre que, si les écoles littéraires du siècle dernier ont étendu l'horizon de la critique, elles n'ont nullement supprimé la ligne qu'avait tracée l'école classique. Toujours, quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, une oeuvre quelconque, jolie pour sa fraîcheur et sa nouveauté, ne sera vraiment belle que dans la mesure où elle se conforme à l'idéal classique de la beauté.

Cet idéal, il ne suffit pas d'en avoir aperçu les traits à travers les commentaires d'un critique. Il faut s'être imprégné de sa vérité et de sa noblesse à force de le regarder face à face. L'artiste n'est pas le barbouilleur qui reproduit d'après une lithographie vulgaire une scène de la nature, mais le peintre qui la transporte, du monde où elle est encadrée,sur la toile qu'il destine à la refléter. Ainsi, le vrai critique perçoit l'idéal de l'art dans l'incomparable nature classique : il en fait la source de ses jugements. Or, combien sont-ils, parmi nous, ceux qui ont lu par eux-mêmes les oeuvres des Sophocle et des Euripide, des Virgile et des Horace, des Corneille et des Boileau, des Racine et des Pascal, des Shakespeare

et des Dante? Combien ne les apprécient qu'à travers les monotones traductions, les ennuyeuses explications, les paraphrases pénibles ânonnées misérablement, par leur paresse ou leur insignifiance, sur les bancs du collège ? Combien, une fois sortis de ce bain glacial, sont retournés s'y plonger et en réchauffer l'eau limpide à la chaleur de leurs facultés assagies? Le goût exagéré pour les doctrines romantiques rend compte de certaines effervescences dans l'admiration; l'ignorance ou le mépris plus ou moins volontaires de l'idéal classique expliquent certaines attaques dirigées à bout portant contre des écrivains, appréciés même à l'étranger, comme MM. Chapais, Routhier, Rivard et l'abbé Camille Roy.

En vérité, nous n'aurons pas de saine critique avant le jour où les Aristarques sauront unir dans leurs appréciations la fermeté de l'idéal classique aux charmes de l'idéal romantique, ceux-ci moins exagérés, l'autre mieux comprise. La critique sera sérieuse quand nous aurons, pour l'exploiter ou la manier, autre chose que des révolutionnaires ou des demi-savants, autre chose que des écoliers en rupture de ban, des fervents du dilettantisme et des journalistes improvisés.

On croit trop facilement chez nous qu'il suffit, pour s'arroger le droit de juger les oeuvres littéraires, de tenir une plume dans une feuille quelconque. Pourtant, le critique est un maître! Il doit donc être nanti d'une science qui dépasse celle même des écrivains. Cette compétence ne s'acquiert pas sans une longue préparation et un pénible labeur. Quiconque aspire à diriger les autres dans les voies de l'art devrait posséder d'abord un fonds solide de connaissances littéraires acquis sur les bancs du collège. Il lui faut ensuite avoir appris, dans une Faculté de lettres, la méthode à suivre pour apprécier une oeuvre. Les leçons de professeurs comme MM. Faguet, Michaut ou Renier, apprennent à disséquer les auteurs de la grande époque. Le contact avec ces maîtres facilite

aussi l'intelligence des ouvrages de la critique contemporaine, il procure le goût qui est le grand secret de bien juger. Avec du goût on a vite percé l'écorce d'une oeuvre et constaté la résistance de ses fibres. Si l'on a étendu ses études à tout le domaine des diverses littératures, il n'est guère d'oeuvre canadienne dont on ne puisse apprécier avec compétence le mérite littéraire.

C'est qu'il s'agit d'apprécier une oeuvre, et non pas un homme, à moins que l'auteur se soit totalement identifié avec la sienne. Il n'est pas de principe que notre critique ait violé davantage; il n'en est donc pas sur lequel il importe d'attirer davantage l'attention. Si l'on a tant vilipendé certains écrivains respectables, si l'on en a exalté d'autres vraiment inférieurs, ne serait-ce pas parce qu'on était incompétent à se prononcer sur la valeur du livre lui-même? Cependant, il fallait ne pas rester coi! On se rejetait sur les qualités personnelles de l'homme. Que nos juges littéraires, par l'entraînement dont nous avons parlé, acquièrent enfin une véritable autorité en matière de critique et sachent d'abord que l'objet direct de leurs appréciations ne saurait être extérieur aux livres qu'on leur soumet. Quand ils sauront tirer de là une matière abondante, ils ne s'aviseront plus de tourner autour pour donner le change. Ils seront alors vraiment les éducateurs de la foule et les guides des écrivains, des hommes " qui motivent leurs jugements et qui apprennent à lire ".

Libre à eux ensuite de déduire de l'ouvrage un portrait de l'auteur! Du moins faut-il que celui-ci y ait mis assez de lui-même pour que la photographie ne tourne pas à la caricature. Là encore, et là surtout, la discrétion est de mise. Une peinture trop vive prendrait vite l'air d'une charge. Il s'en suivrait ou bien une colère qui pousserait le critique devant les tribunaux ou bien un découragement capable de briser la plume entre les mains de l'auteur. D'autre part, une sympa-

thie exagérée transformerait les verrues en grains de beauté; et l'auteur, convaincu qu'il a atteint la perfection, renoncerait à ce *labor limae* dont Horace faisait avec raison la loi même du bien écrire. Pour que la critique soit juste et utile, elle doit unir, à une admiration réfléchie pour les qualités réelles, une fermeté tempérée à réagir contre les véritables défauts. Ni concession au vice en faveur de l'amitié politique ou autre, ni insinuations cauteleuses lancées, au nom de l'antipathie politique ou autre encore, contre des pages bien écrites: tel nous semble être le principe dernier par le respect duquel la critique canadienne fera croire enfin à son sérieux.

La réalisation de ces trois conditions nous semble réclamée par les erreurs de notre critique dans le passé. Et pourtant, la bienveillante franchise à l'égard de l'écrivain, l'oubli de l'homme en lui et la formation préalable ne serviront de rien si les auteurs eux-mêmes ne facilitent à la critique sa tâche ingrate. Il leur plaît de soumettre leurs oeuvres à l'appréciation; qu'ils s'attendent donc à la vérité due par tout honnête homme à son semblable. Pourquoi tant s'irriter quand les critiques vraiment compétents leur refusent les lauriers d'un Hugo ou d'un de Régnier en poésie, d'un Balzac ou d'un Bazin dans le roman, d'un Masson ou d'un Vandal en histoire. Eussent-ils du génie qu'il leur reste encore à en faire preuve. Et il est bien difficile, dans un pays où la littérature commence à peine à parler français, qu'elle émette déjà des sons puissants. Les autres littératures n'ont atteint de valeur notable qu'après des siècles de successifs perfectionnements! Ne suffit-il pas aux écrivains qu'on reconnaisse leurs vrais mérites sans qu'ils obligent leurs juges à monter sur des échasses pour crier leurs vertus? Est-ce aussi les déprécier que de signaler au public les imperfections de leur art, de les mettre eux-mêmes en garde contre une fausse orientation de leurs aptitudes et un malencontreux emploi de leurs talents, de les

détourner même de tenir une plume quand leur main semble faite pour battre de la truelle ou promener le rabot ? Le pire service que nous ait rendu la critique chez nous, ce fut de maintenir sur la scène les acteurs incapables et d'en faire descendre de véritables artistes, ceux-ci par un dénigrement systématique, ceux-là par une flagornerie éhontée. Que nos auteurs renoncent à leurs exigences comme à leurs emportements. Qu'ils se rappellent la remarque si opportune de d'Alembert : " Si la critique est juste et pleine d'égards, vous lui devez des remerciements et de la déférence ; si elle est juste sans égards, de la déférence sans remerciements ; si elle est outrageante et injuste, le silence et l'oubli ".

Paix soit à l'âme de l'encyclopédiste qui suppose une critique délibérément injuste ! Une critique pareille ne serait pas viable. Mais la nôtre fût-elle sans égards, pourvu que ses observations soient marquées au coin de la justesse, elle a droit à plus que de la déférence. D'ici longtemps elle ne s'attaquera guère qu'à des écrivains en herbe, à des auteurs dont l'art les élève peu au-dessus des *primaires*. Ils auront beaucoup à apprendre d'elle. Pourquoi, au lieu de lui témoigner une respectueuse raideur, ne pas tirer parti de ses avis? Pourquoi ne pas s'en faire un marchepied pour monter plus haut dans l'échelle de l'art ? Les grands écrivains ne sont devenus tels qu'après avoir longtemps courbé leur front superbe sous la férule des censeurs, après avoir poli leurs oeuvres d'après les indications de ces professeurs gênants. On sait ce que furent Patru pour Boileau et Boileau pour Racine. Nos auteurs, qui ne sont ni Boileau ni Racine, ni même assez souvent des écrivains de second ordre, pourraient s'inspirer de ces exemples. Au lieu de se rebiffer sous le fouet de la critique, qu'ils s'épargnent d'autres coups en s'élançant avec ardeur dans la carrière littéraire,en tendant sans cesse vers la borne de la gloire.

Malgré tout, ils ne l'atteindront probablement jamais ;

du moins ils auront démontré que la critique a du bon, puisqu'elle peut être le principe d'une amélioration partielle. Dociles à la main du maître, qui retourne doucement le mords, ils auront pris l'habitude de ne plus se cabrer, de ne plus même se permettre des écarts graves. C'est le triomphe de la critique de former, par ses conseils, des générations de véritables écrivains. Ceux-ci à leur tour, aiguisant le goût du public, assurent à une nation l'honneur qui résiste à tous les coups de la fortune politique : le progrès littéraire.

* * *

Sera-t-il donné à notre bien-aimé pays d'obtenir jamais la gloire en plus? Crémazie gémissait en songeant que notre dépendance de la France, au point de vue de l'art et de la langue, nous en rendait la conquête matériellement impossible.

Si quelque chose peut nous en rapprocher, ce sera encore la poussée qu'imprimeront à notre littérature de judicieux critiques. C'est pourquoi il faut saluer avec joie l'heure prochaine où nous en verrons surgir de conformes à l'idéal que nous avons essayé de tracer. Depuis 1900 plutôt, cette heure a déjà sonné. Des lectures plus développées, le recours aux maîtres de la critique étrangère, le contact plus direct avec les auteurs classiques ont déjà produit leurs résultats. Dans les appréciations de nos juges littéraires, l'on constate une plus grande indulgence à l'égard de nos apprentis-écrivains, une *judiciaire* (Montaigne) plus pondérée, un goût plus délicat, un sens plus prononcé de la mesure, un partage plus équitable des mérites et des faiblesses, une manière plus distinguée de signaler au lecteur les unes comme les autres. Bientôt sans doute nos critiques auront fini de damner ou de canoniser les prévenus sans appuyer leurs sentences de témoignages précis. Bientôt l'on ne confondra plus les étoiles avec les

planètes ni les vessies avec des lanternes. Les chandelles brilleront, même sous le boisseau, et l'on ravivera la mèche qui menace de ne plus même fumer.

Deux écrivains surtout ont prêché à notre critique ces dispositions intelligentes. Tous deux sont les maîtres de cet art dans les bureaux de la *Société du Parler français*, celle qui est aujourd'hui à l'honneur après avoir été si longtemps à la peine. En pareille circonstance, le Canada ne saurait donc trop rendre grâces à MM. Adjutor Rivard et Camille Roy de ce qu'ils nous ont enseigné à juger sainement des ouvrages de l'esprit.

Emile CHARTIER.

A travers les Faits et les Oeuvres

Le Parlement anglais en vacances. — La situation parlementaire. — Embarras et ennuis du ministère. — Changements probables dans le cabinet. — Victoires unionistes dans les élections partielles. — La réunion au château de Blenheim. — L'attitude du parti ouvrier. — MM. Bonar Law et Winston Churchill. — En France. — Le voyage de M. Poincaré en Russie. — Aux Etats-Unis. — La Convention progressiste. — Roosevelt, candidat présidentiel. — Le programme du nouveau parti. — La question du mariage et le jugement du Conseil privé. — Un résumé. — Où en sommes-nous?— Juridiction et interprétation. — Une victoire pour l'autonomie provinciale.

LE Parlement anglais est en vacances. La session a été ajournée, le 7 août, jusqu'au 7 octobre. Aucun des bills importants qui avaient été annoncés par le cabinet n'a encore été adopté finalement par la Chambre des Communes. Les projets de loi concernant le *Home Rule,* la sécularisation de l'église galloise, la franchise électorale et l'autorisation, réclamée par les *Trades Unions,* de contribuer aux fonds destinés au soutien des membres ouvriers du Parlement, ont tous passé la phase de leur seconde lecture. Seul le bill du *Home Rule* a été étudié en comité durant quelques séances. Comme on le voit, la session d'automne va être surchargée. Et si l'on tient compte de l'opposition acharnée que le parti unioniste va faire à ces mesures, on se prend à douter que le gouvernement puisse réussir à les faire adopter en troisième lecture avant Noël. Il paraît évident que les Irlandais et les non-conformistes sont quelque peu désappointés de ce que le bill du *Home Rule* et celui de l'église de Galles

n'aient pas fait plus de progrès. Mais vraiment ils ne sauraient s'en prendre au cabinet. Les ministres ont salué avec joie l'ajournement, car leur tâche a été difficile. S'appuyant sur une majorité de coalition, ils ont dû être constamment en garde contre les accidents et les surprises. A un moment donné le gouvernement a failli être battu parce qu'un grand nombre de ses partisans étaient absents de la Chambre. Et la fonction des whips libéraux n'a pas été une sinécure.

On parle maintenant de changements ministériels. Lord Morley se démettrait du poste de lord président du Conseil, au retour de lord Gladstone de l'Afrique du Sud. Lord Crewe le remplacerait et abandonnerait l'office de secrétaire d'Etat pour les Indes. M. Augustine Birrell, secrétaire d'Etat pour l'Irlande, passerait alors au secrétariat des Indes. Cependant on peut douter que ce dernier changement ait lieu, au moment où la question du *Home Rule* occupe une telle place dans les préoccupations parlementaires.

Au point de vue de l'administration interne du parti libéral, un changement important vient de se produire. Le principal whip ministériel, le très honorable Alexandre-Guillaume-Charles Oliphant Murray, connu sous le nom de " Master of Elibank ", vient de donner sa démission, et a été élevé à la pairie. Il représentait la célèbre circonscription de Midlothian dans la Chambre des Communes. Sa disparition de la Chambre basse, en ce moment, paraît porter un coup sérieux au parti ministériel.

Le parti unioniste, de son côté, semble reprendre vigueur et espoir. Récemment, une grande réunion de ses adhérents a eu lieu au château de Blenheim, sur l'initiative du duc de Marlborough. Trois mille délégués, représentant les diverses organisations unionistes, et vingt mille membres du parti étaient présents. Des discours furent prononcés par M. Bonar Law, chef de l'opposition, Sir Edward Carson, et M. F. E. Smith. Parmi les notabilités qui prenaient part à cette

manifestation on remarquait le duc de Norfolk, le marquis de Londonderry, le vicomte Middleton, et une centaine de députés. Le duc et le duchesse de Marlborough ont fait magnifiquement les honneurs de leur princière résidence à cette immense réunion, et un lunch monstre fut servi sur la place du château.

Il y a dix ans une réunion du même genre avait eu lieu au même endroit. Les orateurs du jour avaient été M. A. J. Balfour, alors chef du parti, M. Joseph Chamberlain, son premier lieutenant, et M. Winston Churchill, à ce moment membre du parti unioniste, et maintenant premier lord de l'Amirauté dans un cabinet radical. Dix ans peuvent produire bien des changements sur la scène politique! Aujourd'hui M. Balfour a abandonné la direction de son parti, après avoir vu son autorité compromise par la question de la réforme du tarif; M. Chamberlain, terrassé par une cruelle maladie, se survit misérablement à lui-même; et M. Churchill, un Marlborough, est devenu, par un prodigieux avatar, le frère siamois de Lloyd George, ce petit avocat gallois qui a radicalisé le parti libéral plus qu'aucun homme politique, depuis un quart de siècle.

Ce qui encourage en ce moment les unionistes, c'est la série de succès électoraux qu'ils ont remportés depuis quelque temps. Le dernier en date est leur victoire dans l'élection partielle pour la division nord-ouest de Manchester. Ils ont enlevé ce siège aux libéraux après une lutte acharnée, et c'est le huitième qu'ils leur arrachent depuis le dernier scrutin général. Ces défaites successives inquiètent avec raison les chefs ministériels. Aux élections d'il y a deux ans, 73 députés libéraux-radicaux n'ont été élus que par des majorités au-dessous de 500 voix et un grand nombre n'ont dépassé ce chiffre que de quelques unités. Or les unionistes prétendent que le pays est tellement dégoûté de la politique financière de M. Lloyd George qu'à une nouvelle élection la plupart de ces siè-

ges seraient conquis par eux. L'attitude du parti ouvrier viendrait apparemment compliquer encore la situation. Les leaders *laborites* menacent de mettre sur les rangs 150 candidats. Cela signifie que, dans une foule de circonscriptions, il y aurait trois candidats : un libéral, un ouvrier et un unioniste, ce qui aurait pour résultat presque inévitable d'assurer la victoire de ce dernier. Commentant cet état de choses, une dépêche au *Globe* — et par conséquent de source libérale — fait entendre cette note alarmante : " Il semble tout à fait certain que,dans l'humeur actuelle du pays,une élection générale résulterait en un triomphe unioniste,et il devient douteux que le gouvernement puisse retenir le pouvoir durant les deux années nécessaires pour surmonter l'opposition de la Chambre des lords au *Home Rule* et aux autres grosses mesures libérales ".

Les vacances parlementaires n'ont pas fait disparaître l'ardeur combative des hommes politiques. A la suite d'un discours prononcé par M. Bonar Law, dans lequel le leader unioniste faisait une charge à fond contre le *Home Rule,* et donnait son approbation sans réserve à la résistance de l'Ulster contre le régime de l'autonomie irlandaise, M. Winston Churchill a adressé aux journaux une lettre dans laquelle il a dénoncé violemment l'attitude et le langage du chef de l'oppositon, qui, suivant lui, rendent cet homme public et ceux qui l'appuient indignes des responsabilités officielles. M. Bonar Law a répondu immédiatement par une lettre publique, où il a déclaré que l'attaque du premier lord de l'Amirauté aurait pu être dirigée avec quelque plausibilité contre le père de ce dernier, lord Randolph Churchill, qui avait jadis soutenu que l'Ulster serait justifiable de résister par la force au *Home Rule.* Le chef de l'oppositon, a ajouté que si le gouvernement tente, sans obtenir d'abord la sanction de l'électorat, d'arracher l'Ulster au régime de l'union, cette ma-

noeuvre sera repoussée non seulement par les loyalistes irlandais, mais de plus par une écrasante majorité du peuple de la Grande-Bretagne. Comme on le voit, la controverse est montée à un diapason très élevé.

* * *

En France, la session d'été a été prorogée le 12 juillet, et les travaux parlementaires ne reprendront qu'en octobre. L'événement politique du mois a été certainement le voyage du premier ministre de la République en Russie. Il a passé environ deux semaines à Saint-Pétersbourg, et, durant ce temps, il a eu de nombreuses entrevues avec le Tsar, et il a conféré longuement avec le ministre des affaires étrangères russe. Il est certain que ce voyage a resserré les liens de l'alliance conclue déjà il y a près de quinze ans. L'entente entre les deux puissances a été précisée sur plusieurs points. A son retour M. Poincaré a été reçu comme un triomphateur, à Dunkerque. Les dépêchent annoncent qu'à un banquet donné en son honneur par le maire de cette ville, le premier ministre a prononcé un bref discours dans lequel il a déclaré " que sa visite en Russie a eu pour résultat la conclusion d'une entente au sujet d'une action commune entre la France et la Russie pour se protéger contre les conséquences des complications européennes qui pourraient survenir ".

* * *

Aux Etats-Unis l'attention publique est de plus en plus absorbée par l'élection présidentielle. La convention du nouveau parti américain, qui portera le nom de progressiste, a eu lieu à Chicago, et le 7 août, le colonel Théodore Roosevelt et M. Hiram Johnson, gouverneur de la Californie, ont été élus

comme candidats à la présidence et à la vice-présidence. Le nouveau parti a adopté un programme dont les points les plus saillants sont ceux-ci : Rendre plus faciles les amendements à la constitution ; accorder aux femmes le droit de suffrage ; augmenter la juridiction du pouvoir fédéral, et limiter celle du pouvoir local ; créer un département du travail, dont le titulaire aurait un siège dans le cabinet ; étudier le problème du haut coût de la vie et y porter remède, etc., etc. Quel sera le résultat de l'aventure politique dans laquelle s'engage M. Roosevelt? Nous ne prétendons pas être un expert en matière de politique américaine, mais il nous semble difficile de croire qu'elle puisse être couronnée de succès.

* * *

Nos lecteurs nous sauront gré, sans aucun doute, de consacrer une partie considérable de cette chronique au mémorable jugement rendu par le Conseil privé impérial dans la question du mariage. Le 29 juillet, ce haut tribunal a donné sa décision si impatiemment attendue. Et cette décision a été une victoire pour les droits provinciaux, et une victoire pour le principe que nous nous sommes efforcé de soutenir dans les pages de la *Revue Canadienne*. Il nous semble qu'un résumé de la question ne sera pas ici hors de propos ; une vue d'ensemble pourra aider à mieux comprendre la portée du jugement rendu par le plus haut tribunal de l'empire.

Durant la dernière session fédérale, un député d'Ontario, M. Lancaster, avait présenté un bill qui s'inspirait de l'agitation mal avisée, soulevée dans cette province en particulier, autour du décret *Ne temere*. Ce bill voulait faire décréter ce qui suit : " Toute cérémonie de mariage, célébrée par une personne dûment approuvée par la loi régissant la cérémonie du mariage, sera valide, d'après la loi, dans toutes les parties

du Canada, nonobstant toute différence dans la religion des personnes ainsi mariées, ou de la personne qui aura célébré le mariage ". Cette disposition nous avait paru indéniablement *ultra vires*. Et dans la *Revue Canadienne* du mois de janvier dernier, nous soutenions que, d'après notre constitution, c'est aux législatures provinciales seules qu'il appartient de dire qui devra célébrer les mariages et suivant quelles conditions les mariages devront être célébrés. Les législatures ont le droit de prescrire que les catholiques devront être mariés par leurs prêtres, et les membres des autres confessions par les ministres de leur culte, et le parlement fédéral n'a rien à y voir. Nous ajoutions: " Le bill Lancaster, en prétendant valider tous les mariages " nonobstant toute différence dans la religion des personnes ainsi mariées ou de la personne qui aura célébré le mariage" empiète manifestement sur la juridiction exclusive des provinces; il doit donc être rejeté par le Parlement fédéral ".

On sait quelle procédure fut adoptée. Le gouvernement déclara que, d'après lui, le bill était inconstitutionnel; mais afin de faire disparaître tout doute dans une question aussi grave, il proposa de la soumettre d'abord à la Cour Suprême du Canada, et ultérieurement au Conseil privé impérial. Cette proposition ne fut adoptée que par une majorité de vingt-six voix, tant il y avait de préjugés dans la députation en cette matière délicate.

Subséquemment le gouvernement fit connaître la série de questions qu'il allait soumettre aux tribunaux. Voici quelle en était la teneur : " 1o Le Parlement du Canada a-t-il le pouvoir d'adopter, en tout ou en partie, le bill numéro 3 de la première session du 12ème parlement du Canada, qui a pour titre: " Loi pour amender la loi du mariage ". — Si le Parlement du Canada n'a pas le pouvoir de décider de tous les articles de ce bill, quels sont ceux sur lesquels il peut porter un

jugement? — 2o En vertu de la loi de la province de Québec, un mariage, contracté en cette province, est-il nul et de nul effet à moins d'être contracté devant un prêtre catholique romain (quand, abstraction faite de cette condition, il serait légal), s'il est contracté *a*) Entre deux personnes catholiques romaines *b*) Entre deux personnes dont l'une est catholique romaine et l'autre ne l'est pas? — 3o Si le mariage est nul dans le cas *a*) ou dans le cas *b*), ou s'il est nul dans les deux cas, le Parlement du Canada a-t-il le pouvoir nécessaire pour déclarer que de tels mariages, contractés jusqu'aujourd'hui ou qui pourraient être contractés dans l'avenir, sont légaux et lient les parties contractantes ? "

En voyant la procédure adoptée par le gouvernement fédéral, bien des gens s'étaient dit que c'était là un bon moyen pour gagner du temps, pour ajourner, pour éluder la difficulté, et pour traîner la question en longueur pendant au moins deux ans. Mais la célérité manifestée dans cette cause a démenti ces pronostics. Saisie de la question au mois de février, la Cour Suprême entendait les plaidoiries à son terme de mai. Une armée d'avocats, représentant le gouvernement fédéral et les provinces, plaidèrent pendant plusieurs jours le pour et le contre. Puis la cause fut prise en délibéré, et dès le 17 juin le jugement était rendu.

Le juge en chef, Sir Charles Fitzpatrick, au nom du tribunal, donnait les réponses suivantes aux questions posées : " A la première : " Non " déclaraient les juges Fitzpatrick, Davies, Duff et Anglin; le juge Iddington était dissident, tout en admettant que le bill Lancaster n'était pas acceptable tel que rédigé et qu'un autre bill pourrait donner un meilleur résultat. A la deuxième question: Sir Charles Fitzpatrick demandait la permission de ne pas répondre quant à la partie *a*) ; les juges Duff, Iddington et Davies répondaient " non " ; le juge Anglin, " oui " ; et quant

à la partie *b*), les cinq juges unanimement, répondaient " non ". A la troisième question : les juges Fitzpatrick, Davies, Anglin et Duff répondaient "non"; le juge Iddington répondait "oui" à la première partie, et oui à la deuxième partie si une province manquait de passer des lois raisonnables en ce qui concerne la solennité du mariage.

Ainsi donc, quatre juges de la Cour Suprême sur cinq déclaraient inconstitutionnel le bill Lancaster. Trois déclaraient que, d'après notre code civil, le mariage de deux catholiques, ou d'une personne catholique avec une personne non catholique, devant un fonctionnaire autre qu'un prêtre catholique, est valide et régulier. Enfin quatre juges sur cinq refusaient au Parlement fédéral la juridiction sur la célébration du mariage et sur la validité ou l'invalidité qui peut en être le résultat. En résumé la juridiction provinciale était affirmée et la juridiction fédérale niée. Quant à la question de droit relative à la validité du mariage de deux catholiques devant un ministre protestant, la Cour Suprême émettait un avis qui contredisait toute une jurisprudence dans notre province. Elle donnait raison à quelques-uns de nos juges contre la grande majorité de ceux qui avaient eu à décider des questions de ce genre.

De la Cour Suprême, la cause devait être portée devant le Conseil privé. Dès le 22 juillet elle y était plaidée, et, une semaine plus tard, le jugement était rendu. On n'aurait pu désirer une plus grande promptitude. Ce jugement est pratiquement la confirmation de celui de la Cour Suprême quant à l'inconstitutionnalité du bill Lancaster. Mais il est plus affirmatif, plus accentué, plus précis, dans son affirmation du droit exclusif des provinces en matière de célébration du mariage. C'est le lord chancelier, lord Haldane, qui a formulé la décision du tribunal. Après avoir rappelé le texte des sections 91 et 92 de l'Acte constitutionnel de 1867, il a montré qu'il faut les interpréter à la lumière des circonstances. La section

91 place le mariage et le divorce sous la juridiction exclusive du pouvoir fédéral. La section 92 place la célébration du mariage sous la juridiction exclusive du pouvoir provincial. " Malgré les arguments bien faits qui leur ont été soumis, les lords du Conseil privé, a dit lord Haldane, sont arrivés à la conclusion que la juridiction du Parlement fédéral ne peut, au sens véritable des sections 91 et 92, dirimer à elle seule la question de validité. Ils considèrent que la disposition de la section 92, qui confère aux législatures provinciales le pouvoir exclusif de faire des lois concernant la célébration du mariage dans une province, constitue une exception aux pouvoirs conférés par la section 91 relativement au mariage et permet à la législature provinciale d'imposer des conditions de célébration qui peuvent affecter la validité du contrat. Il y a certainement eu des époques, de même qu'il y a eu et qu'il y a des pays, où la validité du mariage a dépendu purement et simplement du contrat entre les parties, sans l'adjonction d'aucune solennité; mais il y a eu au moins autant de cas où la doctrine contraire a prévalu. La loi commune de l'Angleterre et la loi de Québec avant la Confédération sont des exemples notoires qui devaient naturellement être présents à l'esprit de ceux qui ont introduit dans le statut constitutionnel les mots touchant la célébration. *Primâ facie,* ces mots nous semblent vouloir dire que tout ce que signifiait la " célébration ", d'après le système de lois des provinces canadiennes au moment de la Confédération, devait être inclus dans leur sens, y compris les conditions qui affectent la validité. Il n'y a pas de plus grande difficulté à interpréter ainsi le langage du statut qu'à adopter l'interprétation contraire. Et il n'y a, dans l'opinion du tribunal, aucune raison de ne pas faire prévaloir ce qu'il considère être le sens naturel des mots " célébration du mariage ", eu égard à la loi en vigueur au Canada quand l'Acte de 1867 a été adopté."

Comme on le voit ces paroles de lord Haldane et cette décision du Conseil privé sont une confirmation éclatante de la thèse soutenue par les avocats de la juridiction provinciale en matière de mariage. Nos adversaires dans cette question prétendaient que les mots " mariage et divorce ", introduits dans l'article 91 de l'Acte de 1867, donnaient au pouvoir fédéral une juridiction presque absolue, et que les mots "célébration du mariage" de l'article 92, relatif aux pouvoirs provinciaux, ne donnaient à ceux-ci qu'une juridiction sans importance sur les formalités accessoires de l'union matrimoniale. Le Conseil privé renverse absolument cette théorie. Il affirme que la juridiction provinciale est efficace, qu'en règlementant la célébration les autorités provinciales peuvent rendre le mariage valide ou invalide. Et personne ne s'y est trompé. Dès le 29 juillet, le correspondant du *Star* télégraphiait de Londres: " Leurs Seigneuries ont exprimé l'opinion que les législatures provinciales, en légiférant sur la solennisation du mariage dans les provinces, peuvent imposer des conditions affectant la validité du contrat ". Et le juge Iddington, qui avait été contraire aux droits provinciaux à la Cour Suprême, s'est exprimé comme suit, après avoir pris connaissance de la décision du Conseil privé: " Le jugement confirme évidemment les vues de la majorité des juges de notre Cour, en déclarant que l'autorité en cette matière appartient aux législatures provinciales. Mon propre jugement, on se le rappelle, était dans un sens opposé et comportait que, si les législatures locales ne donnaient pas à quelques personnes le moyen légal de se marier, alors le Parlement fédéral avait ce pouvoir. Vous me demandez quel sera l'effet de cet arrêt sur la question du mariage dans la province de Québec. Il la laisse tout entière entre les mains de cette province, et elle dépendra absolument de l'interprétation que la législature de Québec adoptera ".

On peut se demander, maintenant si le jugement du Conseil privé fait sortir la question du domaine de la politique fédérale. Apparemment oui. Il n'y a aucun doute qu'il ferme la porte à toute législation du Parlement canadien affectant, en quoi que ce soit, la célébration du mariage. Tout projet de loi de cette nature serait incontestablement *ultra vires*. Mais on a commencé à parler de supprimer l'obstacle en demandant un amendement à l'Acte de la Confédération, qui aurait pour objet d'enlever aux provinces toute juridiction en matière matrimoniale. Nous espérons que cette tentative n'aura pas lieu. Et, dans tous les cas, nous avons raison de croire que, advenant cette éventualité, une proposition aussi téméraire serait repoussée à une majorité écrasante. Vouloir risquer une telle manoeuvre, essayer de perpétrer contre la province de Québec un tel acte de tyrannie parlementaire, une violation aussi odieuse du pacte fédéral, ce serait soulever une crise formidable et mettre en péril l'oeuvre des constituants de 1867.

Après tout ce que nous venons d'exposer, quel est l'état de la question ? Ici, il faut distinguer. La matière est complexe. Elle se dédouble en une question de juridiction et en une question d'interprétation et de jurisprudence. La controverse relative à la juridiction est dirimée par le jugement du plus haut tribunal de l'empire. Les provinces ont le pouvoir absolu de règlementer la célébration du mariage, de prescrire des formalités qui peuvent rendre les mariages valides ou invalides, de décréter que le mariage des catholiques ne peut se faire que devant un prêtre catholique, et le mariage des anglicans que devant un ministre anglican. Ceci ne peut plus être mis en doute.

Maintenant, quelle interprétation faut-il donner à notre loi provinciale actuelle, à notre Code civil, quant à la validité de mariages contractés par deux parties catholiques devant

un ministre protestant? Jusqu'au jugement de la Cour Suprême, et, malgré quelques décisions isolées, comme celles du juge Archibald dans l'affaire Delpit et du juge Charbonneau dans l'affaire Hébert, la question ne nous paraissait pas douteuse. Une multitude de jugements, entre autres ceux des juges Casault, Jetté, Lemieux, Mathieu, etc., paraissaient établir sans conteste l'invalidité du mariage dans ces cas et la conformité de notre droit civil avec le droit canon sur cette matière, en vertu de l'article 127 du Code qui se lit comme suit : " Les autres empêchements, admis d'après les différentes croyances religieuses, comme résultant de la parenté ou de l'affinité et d'*autres causes,* restent soumis aux règles suivies jusqu'ici dans les diverses églises et sociétés religieuses". Le Concile de Trente ayant décrété l'empêchement de clandestinité, en vertu duquel les catholiques ne peuvent se marier validement que devant leur curé, les décrets de ce Concile ayant été promulgués au Canada par Mgr de St-Valier, et notre article 127 sanctionnant tous les " empêchements admis d'après les différentes croyances religieuses ", il s'ensuivait nécessairement, semblait-il,que deux parties catholiques,dans notre province, ne pouvaient se marier validement devant un ministre protestant. Mais le jugement de la Cour Suprême est venu donner une orientation contraire à cette interprétation juridique. Nos lecteurs ont vu plus haut la réponse de ce tribunal à la question deuxième qui lui avait été soumise. Nous en répétons le texte : " En vertu de la loi de la province de Québec, un mariage, contracté en cette province, est-il nul et de nul effet à moins d'être contracté devant un prêtre catholique romain (quand, abstraction faite de cette condition, il serait légal), s'il est contracté : *a*) entre deux personnes catholiques romaines; *b*) entre deux personnes dont l'une est catholique romaine et l'autre ne l'est pas? " Le juge en chef, Sir Charles Fitzpatrick, demanda de ne pas répondre à la

partie *a*), et les juges Davies, Duff et Iddington, répondirent " non ", seul le juge Anglin répondit " oui ". La majorité des juges de la Cour Suprême a donc déclaré que, d'après notre Code civil, le mariage de deux parties catholiques devant un ministre protestant n'est pas nul. Reste la partie *b*), sur laquelle les cinq juges ont été unanimes et ont répondu "non". Il s'agit ici du mariage d'une partie catholique et d'une partie protestante devant un ministre protestant. Le concile de Trente le déclarait illicite, mais valide. Le décret *Ne temere,* le déclare invalide. Mais ce décret, étant de date très récente, ne paraît pas être couvert par les termes de l'article 127 : " Les autres empêchements admis d'après les différentes croyances religieuses... restent soumis aux règles suivies jusqu'ici dans les diverses églises, etc. " Notre code a été promulgué en 1866. Les juges de la Cour Suprême ont considéré que le mot *jusqu'ici,* inséré dans le code en 1866, ne pouvait couvrir une disposition canonique datant de 1908.

Pour résumer la situation, voici donc où nous en sommes relativement à cette question matrimoniale. Le pouvoir provincial a complète juridiction quant à la célébration du mariage et peut imposer des conditions qui affectent la validité de ce contrat. D'autre part, si notre loi provinciale n'est pas amendée, et si l'interprétation énoncée par la majorité de la Cour Suprême devient la règle de la jurisprudence, le mariage de deux parties catholiques, de même que celui d'une partie catholique et d'une partie protestante, devant un ministre protestant, est parfaitement valide au point de vue civil, quoiqu'il soit nul au point de vue religieux.

Quant à ce dernier aspect de la question, le jugement du Conseil privé n'y touche aucunement. Lord Haldane, après avoir résumé les arguments des avocats qui soutenaient la juridiction provinciale, ajoutait :"Conformément à ces vues,le bill serait *ultra vires.* Ceci disposerait aussi de la troisième

question, car le Parlement du Canada, dans les éventualités qu'on y suppose, n'aurait aucune autorité. Et conséquemment, la seconde question devient non seulement sans importance, mais superflue. " C'est-à-dire que le Conseil privé n'a voulu trancher que la question constitutionnelle. A qui appartient la juridiction? A ses yeux tout est là. Il décide que la province est souveraine en cette matière, et il en reste là. Le pouvoir provincial se servira de sa juridiction comme il le croira convenable. Voilà la portée du jugement du Conseil privé. Et voilà ce qui, à nos yeux, constitue une grande victoire pour notre autonomie. Nous restons maîtres de la question, et l'on ne peut nous imposer de solution comme celle dont le bill Lancaster nous offrait un échantillon si détestable.

Nous avons pensé qu'il était opportun de tirer au clair la situation, et d'indiquer nettement où nous en sommes à nos fidèles lecteurs de la *Revue Canadienne.*

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 26 août 1912.

Memento :

La Revue Hebdomadaire (20 juillet 1912) : L'enquête sur la jeunesse de *La Revue hebdomadaire,* par M. E. Faguet; Marcel Prévost éducateur, par M. A. Chaumeix; (27 juillet 1912) : Le tunnel sous-marin et l'Angleterre, par M. J. Bénard ; (3 août 1912) : Le rétablissement du concours général, par M. R. Doumic ; (10 août 1912) : L'Islam français, par M. G. Hanotaux; (17 août 1912) : L'empereur du Japon, par M. A. Bellessort; Les leçons d'art de 1912, par M. C. Mauclair.

Revue des Deux-Mondes (1er août 1912) : Bismarck et la papauté, la paix, par M. G. Goyau; (15 août 1912) : Les questions féminines dans l'ancienne Rome, par M. R. Pichon; Les origines de la sculpture romane, par M. L. Bréhier; La falsification des aliments de première nécessité, par M. A. de Saporta.

Le Correspondant (10 août 1912) : Les leçons de la dernière grève des mineurs anglais, par M. G. de Lamarzelle; La géographie humaine, par M. P. Girardin; Les restaurants féminins à Paris, par M. J. de Maistre; Marie-Magdeleine de Verchères, par M. M. de Germiny.

Etudes (5 août 1912) : " Hors de l'Eglise, pas de salut ", dogme et théologie, par M. J.-V. Bainvel ; L'Action sociale catholique, par M. G. Desbuquois ; Le prochain Congrès eucharistique de Vienne, par M. J. Boubée.

Les Questions actuelles (10 août 1912) : Mouvement religieux dans les pays de langue allemande.

La Revue générale (août 1912) : Les syndicats féminins en France, par M. A. Pawlowski.

Revue catholique des Institutions et du Droit (juillet 1912) : Pourquoi et comment les oeuvres sociales doivent être catholiques, par M. L. Durand..

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

FREDERIC OZANAM, d'après sa correspondance, par Mgr Baunard, recteur honoraire de l'Université Catholique de Lille. In-8 écu, 610 pages, avec portrait. Prix : 5 fr. — Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

Nombreux sont ceux qui ont écrit sur Frédéric Ozanam. En tête son frère, le missionnaire, qui, dans la biographie trop rudimentaire qu'il a faite de lui, a déposé des trésors de souvenirs domestiques qui ne pouvaient nous être transmis que par cet autre lui-même.

Cependant, il faut bien le reconnaître, ces excellents travaux bons à consulter n'étaient toutefois que des essais, et l'histoire d'Ozanam restait encore à faire.

Dans cet ouvrage nous trouverons Ozanam intime, d'abord dans ses écrits qui furent faits de ses leçons. Il est tout entier dans sa *correspondance*. Toute sa vie, sa vie de famille, d'amitié, de relations et d'action est reconstituée dans la suite des événements qui retrouvent là leur ordre de date, leur cadre de lieux et leur ambiance de circonstances. Sa grande âme se manifeste dans chacune des phases de cette existence ! Fleurir, mûrir, mourir : ce serait l'épigraphe de ce livre comme c'est le partage et le progrès de cette vie, si pleine, si haute, si courte.

* * *

TRAITE DE LA PAIX DE L'AME (source du *Combat spirituel*), par le P. Jean de Bonilla. Nouvelle traduction française, par le P. Ubald d'Alençon. In-18, raisin. Prix : 0.60 fr. — Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

Si ce *Traité de la Paix*, disait un vieil et naïf éditeur, est petit en papier, il est gros en mérite ; il a de la substance et de l'efficacité s'il a peu d'épaisseur et de paroles ; s'il promet peu, il procure cependant une aide puissante et indique pour monter au ciel une voie qui n'est ni longue, ni dangereuse, ni rude.

Ce *Traité*, ajoute un autre auteur, offre une lecture à la fois attrayante et solide. C'est un recueil de conseils propres à faciliter le progrès dans la vie spirituelle, exprimés en un style d'une naïveté charmante. On y respire le calme d'une dévotion sereine, sans trouble, pleine de confiance et d'abandon.

* * *

L'EXPERIENCE RELIGIEUSE DE CHATEAUBRIAND, par A. Pons. In-12, Prix : 3 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Chef d'oeuvre d'ordonnance et de goût, non moins que d'impartialité et d'élévation, ce livre court et synthétique se compose de deux parties inégales et s'appuyant l'une sur l'autre ; une *Introduction* qui est une véritable vie du grand homme, du point de vue mystique et intérieur, comme une notation dramatique et détaillée des étapes diverses de son évolution spirituelle ; puis, à la suite, une sorte d'anthologie religieuse de Châteaubriand, un choix à travers toute son oeuvre des pages tout à la fois les plus belles, les plus suggestives et les plus irrécusables comme témoignages de sa sincérité catholique. Le tout constitue l'histoire émouvante d'une âme, grande et faible, magnifique et misérable, vivant reflet du drame de notre propre nature.

C'est donc un beau livre et un livre bien catholique que nous offre Mgr Pons. Il sera certainement lu, surtout par ceux qui ne se résignent pas plus à la surprise de leur bonne foi qu'à l'exécution — même spirituelle — d'un des plus célèbres défenseurs de la religion.

* * *

ENTRETIENS SUR L'EUCHARISTIE, par M. le chanoine de Gibergues, supérieur des Missionnaires diocésains de Paris.. In-18 jésus. Prix : 1. fr 50. — Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, 15, rue Cassette, Paris.

L'Eucharistie considérée en elle-même, dans ses ineffables mystères d'amour et de vie, et dans ses rapports avec nos joies et nos épreuves, avec la famille et le monde, avec les pauvres et la société : tel est le sujet de ce pieux et bel ouvrage. C'est une vraie mine d'or, à laquelle les amis de l'Eucharisite viendront pour s'enrichir de surnaturels trésors.

* * *

LES LIVRES QUI S'IMPOSENT, par Frédéric Duval, ancien élève de l'Ecole des Chartes. 1 vol. in-8 carré (XXXV-705 p.) Prix: 6 fr. ; *franco* 6 fr. 50. — Gabriel Beauchesne et Cie, éditeurs, 117, rue de Rennes, Paris (6e).

Le livre de M. Frédéric Duval est, sans contredit, l'un des plus utiles qui soient parus en ces dernières années.

On trouvera dans cet ouvrage, *d'une lecture attrayante malgré son caractère rigoureusement scientifique*, la *liste méthodique et critique* des livres qui doivent figurer dans la bibliothèque des catholiques d'action, des esprits cultivés et de tous ceux qui, désorientés par l'abondance de la littérature contemporaine, désirent connaître les livres susceptibles d'apporter à leur intelligence de réconfortantes précisions et d'harmonieuses clartés. Ce livre constitue également un *instrument de travail* indispensable aux cercles d'étude, aux prêtres, aux conférenciers, aux journalistes qui y trouveront des commentaires intéressants, des citations précieuses, des plans d'étude fort utiles et tout un enseignement religieux, social et civique dont l'*Imprimatur* de l'archevêché de Paris garantit la rigoureuse orthodoxie. En un mot, c'est un livre qu'il faut répandre parce qu'il apporte de l'*ordre dans la confusion des idées* et parce qu'il montre bien la nécessité de s'appuyer sur le *catholicisme intégral* pour réaliser dans le monde l'ordre social chrétien.

* * *

LEÇONS DE PHILOSOPHIE SOCIALE. *Le Patronat et les Associations. La société politique*, par le R. P. Schwalm, O. P. 1 vol. in-16 de la collection *Etudes de Morale et de Sociologie*, 530 pp. Prix: 4 fr. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Voici le deuxième et dernier volume des *Leçons de philosophie sociale* du très regretté P. Schwalm. Le tome premier qui traitait de *La famille ouvrière* a trouvé auprès des lecteurs sérieux un succès mérité. Il n'est pas banal, en effet, de rencontrer un théologien méditatif, rompu aux méthodes déductives, s'attachant à l'étude du problème social avec tout le souci

du concret, tout le respect de la méthode expérimentale qui caractérisent l'économiste ou le statisticien. Ces qualités rares, et en apparence contradictoires, sont ici parfaitement conciliées. Il en résulte un exposé lumineux, grâce à l'unité de vues, suggestif et remarquablement original.

* * *

MON GRAND CATECHISME. *Manuel d'instruction et de formation chrétiennes*, par MM. Th. Dequin et A. Ledieu. Prix: 2 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Voici un excellent volume. Il est honoré d'une très élogieuse lettre de Mgr Péchenard, évêque de Soissons, et ses auteurs l'ont bien mérité, car, à l'avantage habituel d'un exposé de la doctrine chrétienne, leur livre joint celui de profiter, au point de vue pédagogique, de tous les progrès réalisés dans les livres classiques modernes.

* * *

A TRAVERS LES RONCES, par B. Jouvin. 1 vol. in-16. Prix: 2 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Ce livre n'a aucune prétention à être un livre littéraire, ni un orgueilleux recueil de conseils: ce n'est qu'une suite raisonnée de causeries familières, sur ce qui concerne les déshéritées de la vie, misérable et sublime troupeau de toutes celles qui luttent pour l'existence: veuves ou délaissées, vieilles filles, jeunes orphelines, femmes solitaires.

* * *

LETTRES A UN ETUDIANT SUR LA SAINTE EUCHARISTIE, par L. Labauche, professeur au Séminaire de Saint-Sulpice. 1 vol. in-12. Prix: 3 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Les *Lettres à un Etudiant* parurent dans la *Revue pratique d'Apologétique*, à partir du mois de décembre de l'année 1910, jusqu'au mois d'octobre de l'année 1911. Sur la demande de personnes autorisées, elles

viennent d'être réunies en volume. Certaines réponses trop directes ont été supprimées ; quelques points doctrinaux ont été développés ; des notes de théologie classique ont été ajoutées. L'auteur a mis en supplément quelques-unes des nombreuses lettres qu'il a reçues, au sujet de cette publication, et les a fait suivre de la réponse qui fut alors envoyée.

* * *

LE CYCLE DES HYMNES DE L'EGLISE EN VERS FRANÇAIS ET LES POEMES RELIGIEUX DES PHILIPPINS DE ROUEN, par Edward Montier, 1 vol. in-16 carré. Prix : 3 fr. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Parie (6e).

Sous ce titre, Ed. Montier publie toute une série de poèmes religieux d'une incontestable beauté, puisque ce sont toutes les hymnes des fêtes de l'Eglise et un certain nombre de psaumes. Ce travail est fait dans un but de propagande liturgique et d'initiation de la jeunesse et du public aux beautés des prières catholiques trop peu connues. A cette guirlande liturgique, M. Montier a ajouté dans une deuxième partie de son livre les poèmes et les chants des Philippins de Rouen.

* * *

LA VIE MEILLEURE PAR LA PRIERE, par le P. Badet. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

La vie sans prière ne sera jamais la vie heureuse, parce que c'est une vie sans Dieu. Où Dieu manque, manque ce que rien ne remplace pour nous. Introduire la prière comme un élément essentiel dans la vie humaine, d'ordinaire si terne, si terre à terre, si pénible et parfois si coupable, c'est donc rendre cette vie en tous points meilleure. Telle est l'idée essentielle qui circule à travers ces pages éloquentes.

* * *

ASCETIQUE ET MYSTIQUE, par l'abbé Jean Delacroix. 1 vol. in-16 de la collecion *Science et Religion*, No 637. Prix : 0 fr. 60. — Bloud et Cie éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

L'auteur de *Ascétique et Mystique*, sans avoir la prétention qu'il faille prêcher à tout venant les doctrines mystiques, s'efforce d'être un guide pour ceux qui veulent se perfectionner dans la pratique de la vie spirituelle.

* * *

LE CATECHISME DE MAMAM : *La Religion expliquée aux petits enfants* par l'abbé de Saint-Jean. 1 vol. in-16. Prix: 0.60 fr. — Bloud et Cie éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Le Catéchisme de maman, ou la *Religion expliquée* aux petits enfants parle une langue dont les petits enfants connaissent les mots et qui traduit en *sept leçons* toutes les questions essentielles de l'enseignement catéchistique.

* * *

LE DOGME, SOURCE D'UNITE ET DE SAINTETE DANS L'EGLISE, par le R. P. de Poulpiquet, O. P. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion*, Nos 639-640. Prix: 1 fr. 20. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Cette étude a d'abord paru sous la forme d'articles de Revue. En la réimprimant dans cet opuscule, l'auteur avait l'espoir très fondé qu'elle serait de quelque utilité pour l'apologiste de l'unité et de la sainteté de l'Eglise. Les adversaires de l'Eglise reprochent constamment à son intransigeance doctrinale: ou d'être un obstacle permanent à l'unité ou de ne la réaliser qu'au détriment de la perfection chrétienne de ses membres. L'auteur s'efforce de dissiper ce préjugé, en montrant que le dogme catholique assure à la fois, avec le maximum d'unité, le maximum de développement religieux pour l'individu.

ADMONITION

A Gabriele d'Annunzio est respectueusement offerte cette adaptation d'un de ses sonnets.

Frère, voici la route. Avance en paix, avance.
Elle est bonne et la Mort, au bout, va t'apprêter
La demeure profonde où tu dois t'arrêter.
Prends l'unique flambeau que l'on nomme Espérance.

Avance et chante aussi, s'il te plaît de chanter ;
Même, si tu le peux, dis gaîment ta romance
Et dissipe l'ennui, ce bourbier de démence,
Où l'immonde ennemi veut te voir haleter.

Si le guerrier Douleur, dont le casque nous montre
Le flamboyant regard, venait à ta rencontre,
N'écarte pas de toi sa lance aux coups pressés ;

Mais offre ton grand coeur, sans craindre la blessure
Ni plier les genoux. Et si, par aventure,
Ton sang coulait à flots, ne dis jamais : Assez !

Léon-Ludovic REGNIER.

Le Congrès de Bouctouche

ON constate, en certains pays, un réveil considérable du patriotisme de race. C'est une force qui s'affirme avec une vigueur nouvelle et avec laquelle il faudra compter dans plusieurs Etats de la vieille Europe. Les Tchèques, les Polonais, les Finlandais, les Croates, les Irlandais eux-mêmes [1] travaillent avec énergie et persévérance à ranimer la vie nationale et manifestent de plus en plus leur volonté de vivre selon l'esprit de leur race et en se servant des vocables des aïeux.

Les descendants des Français en Amérique rêvent également de s'unir, en dépit des obstacles soulevés sous leurs pas; et les brillants *Etats Généraux de la langue française,* tenus à Québec en juin dernier, nous donnent une idée de la volonté de l'âme nationale qui s'obstine à rester française.

Mais ce patriotisme national, qui fait vibrer à l'unisson toutes les âmes d'un peuple, n'a pas peur du patriotisme local qui se développe dans les divers groupes provinciaux, et c'est plaisir d'entendre nos frères les Acadiens revendiquer leurs droits d'Acadiens. Ils aiment avec passion le Canada, notre patrie commune, mais ils tiennent à leur chère Acadie par un amour plus tendre et plus fort.

Nous les approuvons volontiers. Nous croyons très juste, en effet, la théorie des Suisses si bien exprimée par le docteur Sutter, leur interprète autorisé, un jour anniversaire de la bataille de Sempach : " Notre peuple n'est point d'avis que la force d'un Etat soit accrue quand tout y est taillé sur le même

---

(1) En Irlande et quelque peu aux Etats-Unis, souhaitons que le mouvement se généralise.

patron. Il respecte l'individualité des petites unités. Il préfère à la centralisation raide un fédéralisme souple. Il veut qu'un droit égal reste assuré à chaque race et à chaque langue. Il sait qu'on travaille plus joyeusement au bien de l'ensemble quand on peut se mouvoir à sa guise dans sa propre maison."

* * *

Nous ne le répéterons jamais assez, ce n'est pas la survivance de la race française au Canada qui nuira à la prospérité du pays. Lord Dufferin le pressentait bien, quand il écrivait ces significatives paroles : " L'action réciproque des idiosyncraties nationales introduit dans notre existence une verdeur, une fraîcheur, une variété, une couleur, une impulsion éclectique, qui, sans cela, ferait défaut ". Ce n'est pas, non plus, dans cette race française, la conservation du groupe acadien, si intéressant par sa touchante histoire, qui paralysera le développement de la patrie commune. Non, le cachet d'uniformité, même chez les nôtres, n'est pas à souhaiter. Et c'est de tout coeur que nous applaudissons le petit peuple acadien, quand il organise ses congrès pour garder sa nationalité distincte, quand il célèbre sa fête nationale, et quand, aux jours de ses solennités, il laisse claquer au vent son drapeau bien à lui, derrière lequel il marche en chantant son hymne national, le plus beau des hymnes chez toutes les nations, puisqu'il chante les louanges de l'*Etoile de la mer,* sous l'égide de laquelle l'Acadie s'est fièrement placée en souvenir de ses aïeux.

C'est bien la pensée qui se dégage du *Deuxième Congrès pédagogique français,* tenu à Bouctouche, le 7 et le 8 du mois d'août ; et il faut féliciter sans réserve le patriote curé de Saint-Paul de Kent, M. l'abbé F.-D. Léger, pour sa courageuse initiative et sa persévérance à faire progresser l'oeuvre commencée.

Convaincu que c'est par l'école que l'on aidera aux familles à développer la fierté nationale, que c'est en faisant remonter aux enfants du peuple le cours de la noble histoire acadienne, et en rappelant les grandes dates du passé et les plus héroïques actions des aïeux, que l'on parviendra à garder

Le doux parler qui nous conserve frères,

M. l'abbé Léger a voulu, chaque année, réunir les instituteurs et les institutrices des comtés de Kent, de Northumberland et de Westmoreland. On sait, en effet, que ces trois comtés sont aujourd'hui peuplés d'Acadiens. Car nos frères d'Acadie n'ont pas été, comme Longfellow l'a chanté, " une poussière stérile que les vents emportent ", mais bien plutôt un essaim d'hirondelles fuyant sous l'orage qui renverse les nids, mais qui reviennent aux premiers jours du soleil rebâtir leurs demeures avec une inaltérable patience ([2]).

L'an dernier, c'était à Saint-Louis que l'on tenait, pour la première fois, ces assises pédagogiques françaises. Cette année, c'est à Bouctouche que l'on conviait les éducateurs et les éducatrices, pour les engager à faire comme une *retraite fermée* de deux jours, au cours de laquelle ils examineraient leur conscience professionnelle sur les meilleures méthodes à suivre pour l'enseignement des diverses matières du programme.Ce fut le deuxième congrès pédagogique français d'Acadie.

Mon intention n'est pas de parler de tous les travaux présentés à ce congrès. Je m'arrêterai plutôt à signaler, avec un

---

([2]) Le territoire du Nouveau-Brunswick où le français est parlé comprend tout le littéral du Golfe Saint-Laurent, de la Baie-des-Chaleurs et le comté de Madawaska. Les établissements acadiens forment une ligne ininterrompue sur plusieurs paroisses de profondeur, qui encercle toute la côte est et nord du Nouveau-Brunswick. Les comtés de Gloucester, Kent, Westmoreland, Restigouche, Madawaska et une partie considérable des comtés de Northumberland, Victoria et Albert sont peuplés presque exclusivement par des Acadiens.

observateur sagace, comme mérite général de ce congrès " un caractère bien marqué et certainement remarquable de clarté, de précision, de netteté dans les idées et d'esprit pratique " ([3]).

* * *

Ce qui donnait un cachet tout particulier au congrès de Bouctouche, c'est que l'on se trouvait là en présence de professionnels d'origine acadienne, " qui subissent un examen uniquement en anglais pour obtenir la permission d'enseigner à de petits Acadiens qui ignorent à peu près complètement la langue anglaise lorsqu'ils mettent le pied pour la première fois sur le seuil de l'école primaire ! ". Faut-il s'étonner si ces instituteurs se réunissent volontiers pour s'encourager dans l'étude du français que l'on met complètement de côté à l'Ecole Normale de Frédéricton?

L'on me demandait si, dans la Province de Québec, on faisait passer les examens en français aux instituteurs de langue anglaise qui se destinent à l'enseignement dans les écoles anglaises? La solution du problême a toujours été facile chez nous, où l'on a un si grand respect pour les droits des minorités. Jamais il n'est venu à l'esprit des Canadiens français, là où ils se trouvent en majorité, d'opprimer un groupe quelconque de la minorité. Les instituteurs anglais subissent chez nous leur examen en anglais. Si l'on usait dans les autres provinces des mêmes procédés d'équité, si l'on avait le même respect de la constitution interprétée dans un esprit large, conformément au droit naturel et au droit des gens, on étoufferait bien vite la tendance à la centralisation qui rend si envahissante la langue anglaise et lui fait porter de si graves

---

([3]) M. l'abbé D'Amours, dans l'*Action Sociale* du 14 août 1911.

atteintes aux droits à la vie des autres langues et des autres groupes ethniques. Nous ne repoussons pas la culture anglaise, nous en reconnaissons la nécessité dans un pays bilingue, et volontiers nous apprenons la langue de nos compatriotes anglais; mais nous voulons conserver notre culture française.

Or, les Acadiens portent dans leur belle âme la même et si légitime ambition. Comme nous, ils sont sujets britanniques, tout autant que les Anglais ou les Irlandais; mais, eux et nous, nous sommes autres que les Anglais ou les Irlandais, par nos manières de sentir, de juger et de penser, par toute notre sensibilité, par ce qu'on appelle aujourd'hui la *mentalité* qui nous est propre.

Et pourquoi n'accorderait-on pas aux sujets britanniques de l'Acadie les mêmes droits que l'on concède si largement aux Hollandais de la fédération sud-africaine? L'on a décrété là-bas que " l'anglais et le hollandais seront les langues officielles de l'*Union* et seront soumis à un traitement égal; que ces deux langues auront une égale liberté, des droits et des privilèges égaux; que toutes les archives, tous les journaux et procès-verbaux du *Parlement* seront conservés dans les deux langues; que toute proposition de loi, toute loi ou tout document d'importance et d'intérêt public général publié par le gouvernement de l'*Union* le sera dans les deux langues ". Pourquoi n'en serait-il pas de même, chez nous, en Acadie et dans tout le Canada ?

Remarquons bien que le hollandais ne sera pas parqué dans une " réserve ", comme on tente de le faire ici pour le français, que l'on veut reléguer dans la Province de Québec. Il sera officiel dans toute l'*Union*. Pourquoi ne pas appliquer le même principe en Acadie, terre de souffrance, dans l'Ouest, terre d'espérance, et dans l'Ontario, terre de fanatisme mais aussi d'irrésistible conquête ?

Nos compatriotes anglais et surtout nos compatriotes irlandais, devraient comprendre ce que le fameux docteur Jamieson admettait, quand, parlant à Grahamtown, le 15 février 1909, sur cette question des langues, il rendait hommage à M. Steyn, ex-président de l'Etat libre d'Orange, qui lui en avait fait saisir toute la portée : " C'est, disait-il, un discours de M. Steyn qui m'a éclairé sur la signification véritable de cette question. Nous savions l'amour que les Hollandais portaient à leur langue maternelle, mais nous ne saisissions pas l'importance énorme de l'idiôme maternel chez un peuple fier comme le peuple hollandais. Car, ce n'était pas seulement le culte du parler national qui entrait en jeu; les Hollandais voyaient dans l'absence d'une reconnaissance officielle de leur langue le symbole de l'infériorité de leur race. Je comprends cela, je l'admets, j'ai étudié tous les points de la question, et c'est pourquoi nous avons maintenant l'égalité parfaite des langues. "

Croit-on que l'âme acadienne a moins de fierté que l'âme hollandaise? Ah! il faudrait n'avoir jamais été en contact avec elle pour ne pas savoir avec quelle noblesse elle vibre toujours, quand il s'agit de sa survivance comme peuple—ce peuple auquel on peut encore appliquer les paroles que Longfellow écrivait des habitants du *Bassin des Mines* et des *Prairies de Grandpré* :

> Men whose lives glided on like rivers that water the woodland,
> Darkened by shadows of earth, but reflecting an image of Heaven.

L'Acadie sait toujours faire jaillir l'image de la patrie de la terre sacrée où dorment ses morts, et sur ses lèvres passent des mots où vit toute leur âme !

Le Congrès de Bouctouche est venu affermir les courages et tremper les volontés, tout comme celui de Bloomfield dans l'Ile du Prince-Edouard avait rappelé aux éducateurs leurs

responsabilités. Dans l'âme des jeunes il faut éveiller le désir de rester fidèle aux traditions ancestrales et au parler familial. Nous voulons retrouver toujours dans la chère et vaillante Acadie, la langue française—*leur* langue si savoureuse du XVIIe siècle que gardent les mêmes moeurs pures et honnêtes. Nous espérons entendre chanter toujours avec la même foi les mêmes cantiques, les vieux cantiques de la langue française. Ah! que la jeunesse entende la voix des morts!

Mais c'est par les maîtres qu'elle recevra cet " entendement ".

Il faut donc travailler avec ardeur au succès des congrès pédagogiques, afin de conserver le type acadien " qui viendra prier dans les cimetières à l'ombre des grands saules où dorment les aïeux qui ont tant souffert ". Peut-être remarquera-t-on, alors comme aujourd'hui, une pointe de mélancolie résignée dans les yeux si doux de l'Acadien, peut-être son rire cachera-t-il des larmes? Mais s'il fut élève des écoles françaises de son pays, son coeur restera vaillant, et sans peine — pour reprendre une expression de Maurice Barrès — " on retrouvera sur les figures nouvelles les persistantes vertus d'autrefois ".

* * *

Le Congrès de Bouctouche avait encore un autre cachet spécial que je voudrais signaler. Il ne suffit pas de donner aux instituteurs et aux institutrices, tout comme aux foules qui assistent à ces assises, une conscience plus nette du passé et de l'avenir du groupe acadien. Ce n'est point assez de s'attacher à développer chez tous l'effort intellectuel et économique. La culture des volontés s'impose pour une race qui veut conserver les vertus des ancêtres. L'école primaire se doit à elle-même d'enseigner la morale.

Bien des idées saugrenues ont été émises sur cet ensei-

gnement dans des revues et des congrès de toutes sortes. A Bouctouche, nous avons entendu une voix autorisée — celle du Révérend Père de Lamothe, supérieur du Juvénat des Eudistes à *Church Point* — revendiquer les droits de la vieille morale, la seule, basée sur la religion du Christ, prêchée par l'Eglise catholique à travers le monde. Pourquoi avons-nous à déplorer les entraves que l'on veut mettre au verbe divin dans les écoles du Nouveau-Brunswick? Au moins, que partout on se prévale de la coutume et de l'usage pour enseigner le catéchisme à l'école primaire. La loi permet aux syndics ou commissaires d'école de faire terminer la classe à 3.30 heures, pourvu qu'ils se soient entendus à cette fin avec le district scolaire. Dans ce cas, on peut faire le catéchisme aux enfants catholiques après 3.30 heures, puisque la classe est régulièrement finie. On peut aussi faire le catéchisme après 4 heures, lorsque les syndics le permettent. Mais là où les syndics et les enfants sont tous catholiques, ne peut-on pas arriver à donner convenablement l'enseignement religieux ? Il est au moins possible de vivre dans une atmosphère catholique et de pénétrer tout l'enseignement profane de l'esprit religieux. C'est un point sur lequel on a insisté à bon droit. Et c'était un bonheur d'entendre le Père de Lamothe citer avec tant d'à propos l'encyclique de Léon XIII *Affari vos,* adressée à tous les évêques du Canada, et que l'on semble oublier si facilement : " La justice et la raison exigent que nos élèves trouvent dans nos écoles, non seulement l'instruction scientifique, mais encore des connaissances morales en harmonie, comme nous l'avons dit, avec les principes de leur religion, connaissances sans lesquelles, loin d'être fructueuse, aucune éducation ne saurait être qu'absolument funeste. De là, la nécessité d'avoir des maîtres catholiques, des livres de lecture et d'enseignement approuvés par les évêques, et d'avoir la liberté d'organiser l'école de façon que l'enseigne-

ment soit en plein accord avec la foi catholique, ainsi qu'avec tous les devoirs qui en découlent." Cette déclaration si ferme, rappelée fort heureusement aux maîtres catholiques, leur donnera du courage pour l'accomplissement d'un devoir sacré. Il peut se présenter certaines difficultés, mais on doit s'efforcer de les contourner suivant les circonstances et les lieux.

* * *

Un événement des plus heureux a jeté comme un rayon de joie sur le congrès de Bouctouche. L'Acadie, qui s'avance, depuis trente ans surtout, avec rapidité dans le chemin du progrès social et chrétien, venait d'apprendre la nouvelle de l'élévation de l'un de ses fils au siège épiscopal de Saint-Jean. On comprend le bonheur de ce peuple, en apprenant que M. l'abbé Edouard Leblanc, curé de Saint-Bernard, comté de Digby, N.-E., avait été choisi pour remplacer Mgr Casey, promu au siège archiépiscopal de Vancouver.

L'Acadie revivait son héroïque histoire, ses épouvantables malheurs, elle prenait conscience du miracle de la conservation de sa foi, de son vieil idiome, de ses traditions, de ses coutumes, et elle voyait l'Eglise récompenser son attachement séculaire en appelant un digne prêtre acadien aux honneurs de l'épiscopat !

Et la parole de Mgr L.-A. Paquet, au Congrès de Québec, revenait naturellement à tous les esprits : " Le Christ n'a pas étendu sur la croix ses mains sanglantes pour distribuer aux races préférées des sceptres et des couronnes, mais pour embrasser dans une même étreinte tous les hommes et pour répandre sur toutes les races les bienfaits de l'oeuvre rédemptrice. "

Que Mgr Leblanc daigne accepter l'hommage de nos félicitations et l'expression de nos voeux. — *Ad multos annos !*

* * *

Il est fini le Congrès de Bouctouche. Et pourtant, il durera toute l'année dans les fruits qu'il est appelé à produire. Car travailler à la culture des professeurs, c'est travailler sur un multiplicateur.

Et déjà le prochain congrès est annoncé. C'est Shédiac qui recevra l'an prochain les congressistes. Son excellent et patriote curé, M. l'abbé Donat Leblanc, qui vient d'ériger un superbe édifice pour abriter les orphelins et les vieillards acadiens, a sollicité la faveur d'hospitaliser les grands artisans de l'avenir national de la race à laquelle il est légitimement fier d'appartenir.

Le fraternel et cordial accueil dont Mgr Hébert nous a fait bénéficier à Bouctouche, nous sera renouvelé l'an prochain dans l'ancienne Gédaïque, si acadienne toujours et si catholique. Les Canadiens français sont sûrs d'y être reçus comme des frères — je m'en porte le garant—. Mais qu'ils comprennent toujours, avec tous les théoriciens expérimentés du régionalisme, qu'ils doivent respecter l'amour de la petite patrie, avec les vieilles chansons, les traditions et les légendes. Tous unis, nous travaillerons d'un commun accord à l'expansion de la race française.

Et pour mieux exprimer cette pensée sur laquelle je veux terminer cet article, j'emprunte à Mgr Roy, le si distingué président du *Premier Congrès de la Langue française*, les lignes suivantes, par lesquelles il invitait les Acadiens aux grandes solennités de Québec : " La Saint-Jean-Baptiste et l'Assomption ne sont pas deux fêtes rivales; mais deux fêtes qui concourent au même but et se complètent l'une l'autre. Ce sont deux fleuves sortis d'une même source limpide et jaillissante, qui descendent, côte à côte, par le même versant, dans une plaine immense qu'ils fécondent chacun à sa manière,

c'est-à-dire avec les eaux qui lui conviennent le mieux. L'un coule à l'Ouest, l'autre s'épand à l'Est. La Saint-Jean-Baptiste embrasse la province-mère de Québec, l'Ontario et les Territoires s'étendant jusqu'au Pacifique; l'Assomption couvre le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse avec le Cap-Breton, l'Ile du Prince-Edouard, les Iles de la Madeleine, le Labrador, Terreneuve et la Louisiane. Dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, déjà, leurs eaux se mêlent harmonieusement. Quand l'oeuvre de la fécondation sera terminée et que l'immense plaine, arrosée par les deux fleuves, portera sa moisson, il arrivera que les épis, dans leur prolifique maturité, auront ensemble les uns avec les autres une étonnante ressemblance. Les gerbes d'or liées dans les vallées de l'Acadie ne diffèreront guère des gerbes d'or entassées dans les plaines de la province de Québec. Et celles-ci à leur tour seront pareilles aux gerbes cueillies aux prairies du Manitoba. Ce sera partout le froment qui fait les hommes forts et les races généreuses, et ceux qui s'en nourriront seront des frères. Canadiens et Acadiens formeront alors, dans une même pensée française et catholique, la race des Francs en Amérique."

Philippe PERRIER.

Du Lac des Deux-Montagnes

A LA RIVIERE-ROUGE

LES archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe contiennent un manuscrit qui nous semble offrir à nos compatriotes du Manitoba un vif intérêt. C'est le récit de l'expédition entreprise, de concert avec Mgr Provencher, par l'abbé G.-A. Belcourt, en l'année 1831. Le mémoire, qui forme un cahier de 99 pages, mesure 5 x 8 pouces. Quant à l'auteur lui-même de ce récit, le Père Morice en a dit l'essentiel dans son *Dictionnaire des Canadiens de l'Ouest* et dans l'étude, malheureusement inachevée, que publiait la *Revue Canadienne* de mars 1910. A ces renseignements nous ajouterons ce simple détail emprunté au vieux chroniqueur de notre maison : le 21 août 1859, l'abbé Belcourt, missionnaire de Pembina, assistait, dans la cathédrale de notre ville, à l'ordination du futur grand'vicaire McAuley et du curé actuel de Saint-Charles-sur-Richelieu, l'abbé J.-S. Taupier.

Par quelle aventure ce manuscrit est-il parvenu chez nous? Nous ne voyons, pour en expliquer la présence ici, que l'intimité des relations qui existèrent toujours entre le Séminaire et le vénéré Mgr Taché. Peut-être, dans l'un de ses voyages, ce dernier l'avait-il remis à son vieil ami et professeur, l'abbé François Têtreau ?

Nous croyons d'autant plus important de le communiquer au public que le document nous paraît inédit. Ce qui nous porte à le penser, ce sont les assertions des divers archivistes que nous avons consultés à ce sujet. M. le recteur Gosselin, de l'Université Laval de Québec, nous renvoie aux *Rapports sur les missions du diocèse de Québec* dont les six premiers numéros (janvier 1839—juillet 1843) ont été reliés en un volume de 5 x 8 pouces publié, comme le reste de la collection, chez Fréchette à Québec. Il nous y signale plusieurs lettres, et de très longues, envoyées par M. Belcourt en 1839, 1840, etc. ; mais il ne se rappelle pas y avoir remarqué le document qui nous concerne.

La réponse de M. le juge Prudhomme à notre enquête contient des observations assez intéressantes pour que nous prenions sur nous de la reproduire en entier :

Saint-Boniface, 23 juin 1911.

" Monsieur l'abbé,

" Mgr Taché m'a souvent entretenu de M. Belcourt, son professeur de cri et sauteux. Nous avons à l'archevêché de Saint-Boniface une grammaire crise composée par cet excellent, mais un peu *brouillon* missionnaire.

" Il n'y a pas de doute que vous possédez un document original et inédit de M. Belcourt. Je vous inclus la réponse que je viens de recevoir du Père Morice et qui vous renseignera à ce sujet.

" Mgr Provencher, après sa consécration, ne fut pendant quelques années que le vicaire-général de Mgr Plessis. M. Belcourt, comme c'était son droit, s'adressait de préférence à Mgr Plessis, pour la direction des missions. Tout de même, cette manière d'agir me paraît d'un goût douteux. M. Belcourt comme talent était de beaucoup supérieur à Mgr Provencher, mais ce dernier l'emportait de beaucoup comme administrateur. Et puis, cet excellent M. Belcourt, quand il avait une idée dans la tête, ce n'était pas commode de l'en déloger. Tout ce que Mgr Provencher a édifié est resté debout et s'est merveilleusement développé ; les oeuvres de M. Belcourt à la Rivière Rouge sont toutes disparues. Tout en rendant justice à l'admirable zèle de ce missionnaire, je crois désirable que, dans les éloges qu'on lui décerne, on ne perde pas de vue ce que je viens de vous indiquer ".

La lettre du Père Morice complète celle de ce correspondant :

Duck Lake, Sask., 19 juin 1911.

" Cher M. le Juge,

" J'ai examiné soigneusement tous les originaux de feu M. Belcourt qui se trouvent à l'archevêché de Québec — et je crois que la plupart de ses lettres, etc., sont là — et je puis dire que le compte rendu du voyage dont parle M. Chartier ne s'y trouve point, ce qui évidemment serait, à défaut d'examen oculaire du manuscrit de Saint-Hyacinthe, une bonne preuve que ce document tel que décrit par votre correspondant est original.

" Ensuite j'ai vu à Québec l'original de plusieurs écrits de ce missionnaire qui furent publiés dans les *Rapports sur les missions de Québec;* je n'ai vu nulle part le récit de son voyage de 1831. Conclusion : il est plus

que probable que le Séminaire de Saint-Hyacinthe possède un original de M. Belcourt (du moins je n'ai pas vu ailleurs cet original) et ce document est inédit. "

La publication de ce manuscrit peut donc servir de complément au récit de son propre voyage que Mgr Taché a consigné dans ses *Vingt années de mission*. Nous le faisons précéder de la préface même de l'auteur et nous y maintenons textuellement l'orthographe de l'époque.

EMILE CHARTIER.

Rivière Rouge, 14 juillet 1831.

A MES AMIS,

Vous ne sauriez concevoir, mes amis, combien douce est la satisfaction que j'éprouve en répondant aux instances que vous m'avez faites lorsque j'étais sur le point de m'éloigner de vous. Il n'est point de commandement aussi impérieux pour moi que celui que me fait le désir d'un ami. Une chose cependant me fait peine : c'est que le peu de tems qui me restoit avant le départ en l'occasion, jointe à mon impéritie, vous laissera beaucoup à désirer encore. Persuadé cependant que le délai d'une année ne vous agréeroit pas, je me hâte de vous faire tenir ce *détail de notre itinéraire*. Puissè-je par là vous convaincre de cette estime et de cette affection que la distance des lieux et la longueur des tems ne feront qu'augmenter. C'est aussi le sentiment d'intimité parfaite avec lequel j'ai le plaisir de me souscrire.

Votre ami,

G. A. BELCOURT, ptre, miss.

MON ITINERAIRE

DU

LAC DES DEUX-MONTAGNES A LA RIVIERE-ROUGE

Depuis la fin de Février j'étais au Lac des Deux-Montagnes, prenant des leçons et m'appliquant à recueillir les fruits des longues et pénibles recherches des respectables Missionnaires de la Tribu Algonquine, Messire De Bellefeuille et Messire Durocher.

Le 25 avril, j'appris que Sa Grandeur l'évêque de Juliopolis devait arriver le lendemain, et je reçus ordre de me tenir prêt.

En effet, le 26, vers les 6 heures, après midi, par un jour calme et serein, on apperçut de loin le canot qui portoit Sa Grandeur, et bientôt l'on entendit le chant des voyageurs; tout ce qu'il y avait de sauvages des deux nations, dans le village, se trouva en un instant sur la rive, et le Chef Algonquin, nommé Constant, ordonna une salve de son artillerie au moment où Sa Grandeur mettoit pied à terre. Elle passa passa la nuit chez ces Messieurs du Lac des Deux Montagnes, où se trouvoient le Révérend M. Archambault et M. Marcoux Junr. La pluspart des Messieurs curés voisins devoient se trouver là à notre départ; mais ayant été trompés sur le jour, nous avons été privés de cette satisfaction.

Le 27, Sa Grandeur dit la messe, et sur le point de partir, assembla les gens de son canot à l'Eglise, et les recommenda au Tout-Puissant, après quoi nous embarquames, vers les 7 heures du matin. Le tems étoit calme et un peu chaud. Les rivages étoient couverts de monde et les respectables Mis-

sionnaires de ce poste nous regardoient partir d'un oeil à nous faire comprendre qu'ils éprouvoient comme nous des sentiments aussi difficiles à exprimer que les nôtres.

L'équipage étoit composé de 16 hommes, dont 12 *milieux* et 4 *bouts de canot.* Le canot étoit long de 6 brasses, appellé *Canot du Maître,* et l'on avoit fait à Sa Grandeur l'honneur de lui donner le plus élégant des canots, parfaitement bien monté en choses nécessaires à la vie; plus encore; Mgr étoit libre de suivre la marche qui lui plairoit, ayant plein pouvoir sur le canot et l'équipage, ce qui ne fait pas peu honneur à l'Honorable Compagnie de la Baye d'Hudson ainsi qu'à son généreux Gouverneur.

Avril 27, 1831.—Le premier jour, nous ne fimes que dix lieues de marche, rencontrant en partant du Lac des Deux-Montagnes, la *Rivière à la Grèce* sur la rive droite, la petite rivière du Nord et St Andrews sur la gauche, *Les Ecores,* dans lesquelles on entre en dédoublant la *Pointe Fortune* où passe la ligne du Haut Canada, pour suivre ensuite la rivière des Ottawas. Là il nous fallut faire une décharge, puis ensuite monter à la ligne l'espace de deux lieues, sur la rive droite, c'est-à-dire, sur les terres du Haut-Canada. Nous y éprouvâmes beaucoup de fatigue, parce que les eaux étant fort hautes, les sentiers battus étoient noyés et il nous fallut marcher à travers des rochers brisés embarassés de corps d'arbres, pendant plus d'une heure; enfin nous embarquâmes pour faire la traversée au pied du canal du Long Sault où nous fimes un petit portage pour tomber dans le canal, vu que l'entrée en étoit embarassée et à sec. Nous couchâmes là, ayant fait à peu près 10 heures de marche active (1).

(1) Par marche active, j'entends l'acte par lequel on avance vers son but, soit par eau, soit par terre, abstraction faite du temps des repas, du someil, etc.

Nous avions apperçu à environ une lieue plus bas la chûte à Blondeau. Ce voyageur en y laissant sa vie, lui laissa aussi son nom.

Au bas du canal est une peuplade d'Irlandais employés dans la construction de ce canal qui paroit devoir être considérable lorsqu'il sera fini.

Nous eussions pu aller camper un peu plus loin, si nous n'eussions été retenus pour baptiser un enfant malade.

28. — Le lendemain, nous partimes à 2.30 heures. Nous avions à peine fait un quart de lieue, que nous fumes arrêtés par un *lock* que nous eûmes beaucoup de peine à faire ouvrir. A environ une lieue plus haut, étoient campés les deux autres canots du Maître qui nous avoient dévancés, étant partis plus matin que nous la veille; dans l'un desquels se trouvoit M. McLoad *Chief-Factor* dans la Société de la Baye d'Hudson, et M. John McIntosh employé dans le commerce de la même Compagnie.

Ils se mirent en marche avec nous, n'ayant retardé leur départ que pour savoir de nous si nous avions vu deux de leurs hommes qui étoient desertés; sur notre réponse négative, ils les abandonnèrent et n'en firent point d'autre recherche.

A trois quarts de lieue, nous trouvâmes le canal asséché, et fûmes après quelques recherches pour y faire venir l'eau, obligés de faire un portage d'environ ¼ de lieue, où nous arrivions à Granville, ayant fait deux lieues de canal, y compris le portage. Ce canal, sur le côté gauche de la rivière, est fait pour éviter le portage du Long Sault; il est évident que ce canal sera d'une très grande importance.

Granville est un joli poste, bien bâti quoique presque tout en bois; il y a aussi plusieurs maisons sur la rive opposée. Au bas du canal, M. le Missionnaire de la *Petite Nation* a fait construire une chapelle en bois, où il vient de tems en tems.

Jusqu'ici nous avons eu beau tems, mais dans l'après-midi, nous eûmes de la pluie et du gros vent arrière. Sa Grandeur mit pied à terre à l'Eglise de la Petite Nation, mais nous n'eûmes pas la satisfaction d'en voir le zélé Missionnaire, qui étoit allé assister un mourant. Cette Eglise est à deux arpens de la rivière, sur la rive gauche. De là, malgré la pluie, nous allâmes camper à l'Ile Roussin, n'ayant fait ce jour là que huit lieues; comme la veille, nous avions marché vers l'ouest.

29. — Le 29, nous partimes de l'Ile Roussin, où nous étions campés près du Manoir de l'ancien Seigneur de la Petite Nation. Le tems étoit pluvieux et l'air fort humide. Nous fimes cependant 16 lieues de chemin, ce jour là et allames camper dans l'Ile de la Chaudière à 1½ lieue en bas de By-town. Nous allions dans l'ouest.

Nous ne vimes rien de remarquable ce jour là, si ce n'est un coteau élevé sur la rive droite, sur lequel est bâti un petit village et où se trouve une maison de justice; M. le Curé de By-town y fait actuellement construire une chapelle.

30. — Le 30, nous partimes d'assez grand matin et fumes prendre le déjeuner chez le Révérend Curé de By-town, M. Angus McDonell. A une petite distance plus bas que By-town, est la chûte du Rideau, formée par la petite rivière du Rideau, qui du haut d'un rocher se précipite immédiatement dans la Grande Rivière. Quoi que l'eau fut, nous dit-on, à 15 pieds plus haute que d'ordinaire, cette cataracte paraissoit avoir encore 20 à 30 pieds de chûte perpendiculaire, et formoit en effet un rideau que l'oeil ne peut se lasser d'admirer.

By-town, comme on le sait, a pris son nom du Colonel By à qui appartenoit ce terrain. Sa maison qui n'a rien de remarquable dans son plan est batie sur une place avantageuse, vis-à-vis le dernier *lock* du canal.

L'Eglise est sur un beau coteau, cependant on reprocheroit au Fondateur de l'avoir batie là, si l'on savoit qu'il eut été libre sur le choix de la place. Le portail en est à 4 pieds de la rue, présentant le long pan à la rivière dont elle est éloignée de quelques arpens.

Le lieu le plus élevé de By-town est un cap escarpé qui forme une pointe en bas de l'anse où se décharge le canal du Rideau. De là l'on apperçoit d'un côté toute la plus belle partie du canal, de l'autre la ville sous un seul coup d'oeil ; si l'on regarde vers le bas de la rivière,on en apperçoit le cours jusqu'à une bien grande distance; mais le point de vue qui fixe d'vantage est la chûte des Chaudières que l'on apperçoit à quelques arpens plus haut. C'est une masse d'eau énorme qui se précipite avec une violence étonnante, et de cascade en cascade dans des crevasses formées au milieu du lit de la rivière, et appellées Chaudières, d'où elle sort en mugissant et lançant en l'air une eau qui retombe en pluie, et formant des rouleaux d'écume, qui venoient flotter le long du rocher d'où l'on considéroit. Précisement dans l'endroit où l'eau se précipite avec le plus de fracas, est construit un pont qui traverse la rivière en entier. Nous eûmes occasion de passer sur ce pont où l'on a éprouvé l'effet de la pluie formée par la chûte. L'affable Curé de By-town, après nous avoir fait voir les diverses places remarquables, nous conduisit avec sa voiture par le pont richement et élégamment construit sur le canal, de là par une autre partie de la ville appellée Hauteville, puis enfin par le pont des Chaudières, dont j'ai parlé plus haut. Nous nous arrêtames à l'autre côté pour voir un moulin à farine que fait marcher l'eau des cascades. Le canal sur lequel il se trouve est l'ouvrage de la nature; c'est une espace d'environ 4 pieds en largeur, sur une longueur proportionnée et telle qu'on auroit pu la désirer pour un semblable effet. Chacun de ses côtés est régulièrement taillé et

formé par une seule masse de roc. L'intérieur est tel que je n'en avois pas vu encore dont le méchanisme fut aussi simple et tout-à-la-fois remplissant tant d'objets. Tout près de cette dalle est un canal fait de main d'homme pour sauter les cages par cribles.

Nous nous rendîmes de là par la même voiture jusqu'au lac des Chaudières qui s'en trouve éloigné d'environ deux lieues. Dans cet espace, se trouvent, par eau, trois portages, savoir : le premier des Chaudières, le 2nd des Chaudières, et le portage des Chênes qui sont de petits portages.

Vers 2 heures après midi, nous nous séparames à regret de l'officieux Curé de By-town et fimes la traversée du lac des Chaudières (6 lieues). Nous nous arrêtâmes à la Pointe au Sable, où l'on *tenta* pour la nuit.

Il avoit fait beau toute la journée, et cependant nous n'avions pu faire que 13½ lieues, de l'est à l'ouest.

Mai 1. — Le 1er de Mai, qui étoit aussi le Dimanche, nous partimes de grand matin de la Pointe-au-Sable, et nous allâmes dire la messe dans la maison appartenant aux Messieurs de la Compagnie, appellée *Fort du Portage des Chats*. Sa Grandeur y dit la 1ère messe, à laquelle tout l'équipage des trois canots assista.

Nous traversâmes aussitot après pour faire le petit portage des Chats, et remontâmes le reste des rapides, c'est-à-dire, environ 2½ lieues, avec une demi charge. Quelque peu chargés que nous fussions, l'eau étoit si forte qu'ayant rencontré un arbre flottant, on ne put l'éviter, et le canot creva; l'on fut assez prompt à se jetter sur une ile où l'on répara le canot, n'ayant eu d'autre mal que la peur.

Arrivés à la tête des rapides, nous débarquâmes et les voyageurs retournèrent au portage, pour y reprendre le reste de la charge, après quoi nous allâmes coucher vers le milieu du lac des Chats, n'ayant fait que 9½ vers l'ouest.

Nous avons remarqué en plusieurs lieux, dans le cours de notre voyage, des croix élevées à la mémoire de voyageurs morts le long du chemin. La première que nous ayons vue de ce genre, se voit au milieu du rapide des Chats; souvenir d'un voyageur noyé, dont on n'a pu me dire le nom.

Près du campement se trouvoit la demeure d'un M. McDonald; nous reçûmes comme choses bien précieuses, du lait et des patates, rafraichissement qui fut fort à propos pour plusieurs de nos Messieurs voyageurs.

2. — La distance de là au Détroit est de trois lieues. Le *Détroit* ou *les Chenaux* sont aussi de trois lieues. C'est un courrent rapide qu'on ne monte qu'en se tenant aux branches. Dans les lieux où le rivage étoit assez beau, on montoit à la ligne, ce qui alloit beaucoup plus vite. Vers le haut des rapides, il arriva que les hommes qui tiroient la ligne ayant ralenti leur marche au détour d'une pointe, le canot embarda, mais les gens ayant promptement lâché la ligne, le canot ne prit que peu d'eau et descendit le rapide sans toucher aucune roche. Sa Grandeur étoit sur le canot avec les deux *bouts de canot* (²).

Nous arrivâmes peu après au portage Dufort où périt un voyageur de ce nom, lequel, par extravagance ayant tenté de le sauter, paya de sa vie son imprudence. Ce portage n'est long que de 9 à 10 arpens.

Il n'est presque point de rapide qui ne prouve son danger par quelque victime.

Nous nous rendimes de là au portage de la Montagne évitant celui des Sables qui se trouvoit à notre droite dans une autre partie de la même rivière, et dont nous étions sépa-

---

(²) C'est ainsi que l'on appelle les deux hommes qui conduisent le canot, dont l'un est devant et l'autre derrière.

rés par une ile. Nous fimes deux lieues de chemin, toujours tirant sur les branches, qui souvent nous frappoient à la figure, sans qu'il fut possible de s'en défendre. Le portage de la Montagne, où nous arrivames ensuite, n'est long que de deux arpens. Nous nous rendimes ensuite à la tête du *Portage des Dargis* où nous fixâmes notre tente pour y passer la nuit.

Ce portage, m'a-t-on dit, fut ainsi nommé parce que deux frères de ce nom ayant entrepris d'y sauter en canot de bois, y périrent.

Nous fimes, ce jour là, 9½ lieues dans l'est; direction que nous avions prise en tournant tout-à-fait sur la droite.

3. — Le 3, nous partimes de grand matin; le tems étoit beau comme il l'avoit été la veille; nous nous rendimes en une demi heure de marche au grand calumet.

Ce fut, disent les voyageurs, dans ce portage que mourut, un de leurs confrères nommé Cadieux. Il avoit été pris par les sauvages puis mené par eux jusqu'à ce portage où il fut laissé seul et sans vivres; il put, dit-on, écrire ou graver sur une écorse le précis de son infortune, s'attendant à ne revoir jamais personne en ce lieu. Cependant, contre son attente, le huitième jour, il apperçut un canot de voyageurs canadiens. Sa joie, ajoute-t'on, fut si grande qu'il mourut à l'heure même autant de joie que de faim.

Ce portage est long d'une demi-lieue. Nous arrivames bientôt après au campement des plaines. Ce sont des rochers escarpés, d'une hauteur considérable, tout-au-près, pour ne pas dire au dessous desquels on passe. Enfin nous appercevions de loin le fort Coulonge, lorsque nous fumes assaillis par un violent orage, qui ne dura que quelques instants et que nous reçumes à l'abri d'une ile, sur le canot. Nous allames de là saluer M. Severight membre de la Compagnie, après

quoi Sa Grandeur s'en retourna camper dans une île vis-à-vis le Fort, avec les deux autres canots; je restai seul au Fort, pour baptiser quelques enfants. Ce fut là que le guide, M. Jos. Morin, trouva moyen de remplacer les deux hommes qui étoient desertés au *Long Sault,* engageant trois hommes de cage, qui s'offrirent à le suivre.

Je m'en retournai vers 9 heures rejoindre Sa Grandeur, laquelle avoit essuié, depuis qu'elle étoit campée, un orage des plus violents; et tel qu'il avoit fallu tenir la tente à plusieurs hommes.

La direction de notre marche fut, ce jour, partie dans l'Est, partie vers le Nord, et enfin au Nord-Ouest; et nous ne fîmes que 9 lieues.

(À SUIVRE).

G. A. BELCOURT.

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne

A propos du Congrès de Sherbrooke (22-25 juin 1912)

L'ENFANT, parvenu à la dixième année de son existence, ne compte pas à son actif beaucoup d'actes marquants : il n'a guère été que passif. Du moins laisse-t-il entrevoir ses aptitudes, sa force et les moyens dont il dispose au service de la cause à laquelle il se consacrera.

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne, née il y a dix ans, en est venue à cette phase de son existence où l'on peut deviner ce qu'elle fera, où elle doit préciser davantage le but que lui ont fixé ses fondateurs et choisir mieux les moyens d'atteindre ce but.

* * *

Quand elle parut, un mal nouveau s'attaquait aux forces vives de notre race et sapait les bases mêmes de notre existence nationale. Des hommes ténébreux tentaient de nous ébranler en minant notre foi. Ils versaient à flots dans les esprits le venin des doctrines révolutionnaires, dans les coeurs le goût d'un libertinage plus ou moins avéré. Ils exerçaient donc leurs ravages en s'attaquant à la fois à l'intelligence et à l'âme de nos jeunes gens. Ennemis du dehors, ennemis du dedans, et plus peut-être ceux-ci que ceux-là, faisaient briller aux yeux de notre jeunesse les honneurs et la fortune. Ils lui attribuaient la liberté absolue de pensée ; en retour, ils lui

refusaient celle de croire et de pratiquer ce qu'elle avait cru et pratiqué jusque-là, la liberté de soumettre son intelligence et sa volonté à l'autorité supérieure établie par Dieu. A une génération avide de marcher dans la voie de l'honneur et non des honneurs, dans la voie de la vertu et non, si ce n'est secondairement, dans celle de la fortune, ils faisaient un but de ce qui ne doit être qu'un moyen; de l'accessoire ils faisaient le principal. Ils la contraignaient ainsi, avec cette douceur cauteleuse dont se sert le serpent à l'égard de ses victimes, à renier l'histoire de sa race et les moeurs de ses ancêtres.

Pour qu'elle résistât à ces ennemis extérieurs et intérieurs, il fallait à la jeunesse une force ardente et vive; il lui fallait une barrière qui la mît hors de l'atteinte des pervers; il fallait un contre-poison au venin répandu déjà dans le sang de nos jeunes. Cette force, des apôtres l'ont cherchée, l'ont trouvée et l'ont exploitée. Un appel puissant fut lancé à la jeunesse, d'une extrémité à l'autre du continent, et s'étendit, de province en province, depuis l'Acadie jusqu'à l'Ouest canadien, et jusque dans les Etats de l'Est américain. De partout la réponse fut prompte autant que généreuse. Ce bataillon de jeunes gens, enrôlés volontaires, se soumit de bonne grâce à la discipline que lui imposèrent ses chefs. Ses armes affichent les trois articles de son programme: la *piété*, l'*étude*, l'*action*, et tous trois se résument dans le mot de ralliement: *esto vir!* Ainsi, en permettant que notre race se trouvât aux prises avec les forces simultanées de l'anglicisation et du maçonnisme, la Providence a fait surgir un groupe de soldats valeureux, prêts à se dépenser pour le triomphe de la cause religieuse, nationale et sociale.

Dix ans à peine se sont écoulés, et déjà l'ennemi est combattu efficacement. Il retraite devant la force organisée, devant la force puisée à la source même de toute force, la religion du Christ.

* * *

Inspirés par la piété, passionnés pour l'étude, avides d'action, les membres de l'A. C. J. C. se sont d'abord rencontrés pour se connaître, se communiquer la tactique de guerre. Ce fut la fin du congrès en miniature tenu à Montréal en juin 1904. A cette période des origines, il importait de préciser la nature de la nouvelle organisation. Aussi ce congrès eut-il un triple objet : l'*esprit de l'association, son fonctionnement, les moyens de la propager*. L'âme de l'*A. C. J. C.* s'y révéla du premier coup. Restait à la revêtir d'un corps bien constitué. Le congrès de juin 1906, tenu encore à Montréal, y pourvut. Il étudia l'*économie interne* de l'association et chercha les moyens de la maintenir ; c'était poser la question financière. L'on ne prétendit pas la faire riche, mais lui procurer le nécessaire.

Cette organisation ainsi complétée à l'extérieur comme à l'intérieur, l'enfant se trouvait viable. Quel rôle lui assignerait-on ? comment le préparerait-on à s'acquitter de ce rôle ? Le congrès de Québec, en juin 1908, s'appliqua à le rechercher. Le programme en fut des plus chargés : la variété comme la multiplicité des questions à discuter permettent de croire que l'on n'était pas encore fixé sur l'objet précis de l'oeuvre. L'on flottait un peu au gré de l'enthousiasme. Toutefois, il semble que tous les mémoires présentés à cette réunion aient convergé vers les trois articles fondamentaux du programme : étude, piété, action. Par la première on voulait connaître la vérité et le bien ; la seconde devait développer et fortifier, ou même créer, le zèle dans les âmes ; l'action porterait à s'y dévouer soi-même d'abord, puis à y appliquer les autres par l'exemple, la parole et la plume.

Ce dernier article du programme de l'*A. C. J. C.* devait être approfondi au congrès d'Ottawa, en juin 1910. On y soumit à la discussion des congressistes les trois sujets suivants : l'action *dans les milieux collégiaux, dans les centres*

ruraux, dans la classe ouvrière. Comme on le voit, l'objet se précisait; on faisait un pas de plus dans l'application du programme. Le résultat dépassa les espérances. Si l'on en juge par le travail qui s'est accompli au cours des deux années suivantes, les fruits furent étonnants dans les collèges, dans les campagnes, parmi la classe ouvrière. Depuis lors, n'avons-nous pas vu surgir l'*Ecole Sociale Populaire,* dont le secrétaire est l'un des membres les plus fervents et les plus assidus de l'*A. C. J. C.?* N'avons-nous pas vu la jeunesse envahir les ligues du Sacré-Coeur et les sociétés de tempérance ?

L'Association n'est donc pas un rassemblement de jeunes gens qui ne cherchent qu'à s'amuser et à perdre leur temps. Bien loin de retarder le jour où ses membres se produiront dans la société, elle compte déjà des jeunes qui ont imprimé leur marque sur les registres de notre vie nationale. Son président actuel, ses deux vice-présidents, son secrétaire et son trésorier, le président de l'union régionale de Québec sont déjà lancés dans la vie active. Que d'oeuvres fonctionnent dans les cercles qui se sont multipliés sans cesse un peu partout! Que d'efforts pour entretenir dans ces cercles la vitalité !

Accroître cette vitalité de l'*A. C. J. C.,* la créer dans d'autres milieux, la faire désirer partout : tel fut le but du congrès tenu à Sherbrooke du 22 au 25 juin dernier. La réunion prenait, cette année, une importance exceptionnelle à cause des circonstances dans lesquelles elle avait lieu et des questions mises à l'étude. Ce groupe de Canadiens français, parlant librement la langue française, proclamait sans crainte à la face du pays son droit de la parler; il contraignait même à le faire certains de nos vainqueurs et les traîtres à la race qui, pour le vain motif de gonfler leur bourse, sacrifient leur langue et renient leur nationalité. Le groupe se réunissait dans ces Cantons de l'Est qui furent si longtemps le château-fort de

l'Anglais et d'où celui-ci croyait, après 1775, écarter à jamais l'élément français. Enfin, ce congrès précédait de quelques jours à peine le grand *Congrès de la langue française* de Québec, et en écrivait en quelque sorte la préface.

L'objet, nous l'avons dit, c'était l'extension des rameaux de cet arbre déjà robuste qu'est l'*A. C. J. C.* Pour multiplier les cercles, on voulait manifester la nécessité de cette oeuvre au profit de la religion, de la race et de la société. Le programme comportait donc trois sujets d'étude : les groupements de la jeunesse en regard de la *question religieuse,* de la *question nationale* et de la *question sociale.* La tâche consistait à chercher les moyens propres à l'*A. C. J. C.* pour concourir à la solution de ces trois grands problèmes, puis à démontrer que la fondation de cercles nouveaux, même dans les campagnes, était pour cela nécessaire ou du moins fort utile. En s'appliquant à atteindre ce résultat, qui intéresse tout d'abord l'*A. C. J. C.,* l'on tenait à constater le travail accompli par notre race dans une région qui, il y a un quart de siècle, était à peu près exclusivement anglaise et à découvrir le moyen de continuer le travail d'élimination pacifique. L'on pensa même à tirer profit de la leçon puisée dans les Cantons de l'Est et à l'appliquer aux parties de notre pays où sévissent davantage l'anglomanie et la francophobie : l'Ontario et l'Ouest canadien aussi bien que l'Acadie et les Etats de l'Est américain. Cette leçon, c'est celle de la survivance et de l'expansion de la religion comme de la race par le perfectionnement moral, par la réclamation et l'exercice de ses privilèges et de ses droits ; c'est celle encore de l'harmonie qui caractérise les deux races établies sur ce territoire et que maintient le respect mutuel.

* * *

L'*Association catholique de la Jeunesse canadienne,* à

Sherbrooke comme à Québec, à Ottawa et à Montréal, est restée fidèle à l'exécution de son programme. En faisant ressortir sa nécessité dans l'ordre religieux, national et social, elle s'est même affirmée avec une vigueur nouvelle. Elle a donc compris jusqu'ici la pensée de ses fondateurs, qui était de créer une force, une force organisée et disciplinée, un bataillon capable de marcher de front, d'avancer toujours et de ne reculer jamais; elle a été persévérante aussi à préciser sans cesse son programme.

Sur cette constance s'appuie l'espoir que nous reposons en sa longévité et son efficacité. Oeuvre fondée sur la piété, sur la culture intellectuelle par l'étude des lois sociales et nationales, sur la charité enfin par le sacrifice et le dévouement, elle ne peut que servir à sa manière la cause de la religion et, par elle, celle de la patrie.

Longue vie donc à l'*A. C. J. C.* !

C.-Edmond CHARTIER.

Louis Hébert

" Louis Hébert, premier chef de famille résidant au pays, qui vivait de ce qu'il cultivait. " CHAMPLAIN.

Louis Hébert... " le premier Acadien et le premier Canadien ".
M. EMILE SALONE.

" La colonisation du Canada français est une épopée illustrée par les plus vaillants, quoique les plus obscurs courages, où un héroïsme de tous les instants, n'a eu d'autre témoin que le Dieu qui veille aux destinées des nations,et pour les rendre plus fécondes multiplie dès l'origine, les sacrifices et les épreuves." ARTHUR BUIES.

A un concours, organisé naguère à Montréal, on demandait quel est le plus grand fait de l'histoire du Canada. — " Le geste de Louis Hébert jetant le blé en terre ", répondit Madeleine.

Je ne sais plus si l'aimable chroniqueuse remporta le prix, mais je me souviens que plusieurs dirent qu'elle le méritait.

L'oeuvre du défricheur est vraiment l'oeuvre de vie, et le premier colon de la Nouvelle-France eut tant d'obstacles à vaincre, il personnifie si noblement l'héroïsme obscur, l'humble et pur patriotisme !

Ce n'était ni la pauvreté, ni la cupidité qui avaient mis la hache et la pioche aux mains de ce pharmacien de Paris. Son père, apothicaire de la maison royale, lui avait laissé du bien et aussi, semble-t-il, sa charge fort lucrative.

Louis Hébert avait donc devant lui, en France, un bel et tranquille avenir bourgeois. Mais il n'était pas homme à s'en contenter. Il avait en son âme ces ardeurs, ces énergies puissantes qui s'accommodent mal d'une vie toute faite. Et quand Pierre de Monts et Jean de Poutrincourt se décidèrent à fonder un établissement en Acadie, Louis Hébert voulut tenter l'aventure (1).

* * *

Henri IV nomma Pierre de Monts lieutenant-général de l'Acadie, et lui accorda le privilège exclusif de la traite, mais sa bienveillance ne fit pas davantage.

Comme les frais de l'entreprise excédaient fort les moyens de M. de Monts, une compagnie de marchands fut formée. On recruta des soldats, des colons, cent-vingt artisans et l'on frêta quatre vaisseaux. Plusieurs gentilshommes étaient de l'expédition et Pontgravé, le vieil ami de Champlain, commandait l'un des navires.

Champlain avait déjà exploré les Antilles et le Saint-Laurent, mais la curiosité des terres inconnues le possédait toujours et il accepta avec grand plaisir l'invitation de M. de Monts, Saintongeois comme lui.

---

(1) Il y avait alors en France un vif mouvement vers le Nouveau-Monde, et malgré les désastres des premières tentatives, des hommes considérables se préoccupaient de la colonisation. Aymard de Chartes, gouverneur de Dieppe à qui étaient échus les privilèges de Chauvin, avait formé un plan grandiose de colonisation ; son grand sens, son prestige à la cour en assuraient le succès. En 1603, il chargea Pontgravé et Champlain de l'exploration du Canada *où il voulait se porter en personne et s'établir à demeure pour y consommer le reste de ses ans au service de Dieu et du roi.* Le commandeur de Chartes mourut au mois d'août 1603, quelques semaines avant le retour de ses envoyés. R. de Monts, gouverneur de Pons et très bien en cour, obtint sa commission et porta d'abord ses vues vers l'Acadie. Poutrincourt était issu d'une famille féodale de la Picardie ; plusieurs de ses ancêtres s'étaient distingués dans les Croisades.

* * *

C'est le 7 avril 1604 que la petite flotte prit la mer et cingla vers l'Amérique. Deux mois plus tard, les pionniers cotoyaient la sauvage Acadie encore dans sa grâce printannière. Cette terre charmante, qu'un malheur unique a sacrée pour jamais et que l'histoire nous montre comme voilée d'un deuil éternel, apparut aux Français belle comme l'espérance. Ils en prirent possession avec une joie de conquérants. Mais le lieutenant-général commit la faute de choisir une petite île pour y asseoir sa colonie.

Cette île — qu'il nomma Sainte-Croix — n'avait qu'une demi-lieue de circonférence et l'eau douce y manquait. Presque tout le bois qui s'y trouvait fut employé à construire des logements. Et comme l'hiver fut, cette année-là, extraordinairement hâtif et rigoureux, les Français, emprisonnés par les glaces, pensèrent mourir de froid et souffrirent beaucoup du manque d'eau. Une fois les provisions de vin et de cidre épuisées, il fallut boire de l'eau de neige, pour ne pas mourir de soif. Aussi le terrible mal de terre éclata ([2]).

Sur soixante-dix-neuf hivernants, trente-six moururent et plus de vingt virent la mort de fort près. Presque tous les autres furent plus ou moins incommodés. Onze chasseurs qui vivaient beaucoup au dehors, se maintinrent seuls en bonne santé.

([2]) En 1536, le mal de terre avait enlevé à Jacques Cartier un quart de ses marins. Voici d'après l'illustre navigateur quels en étaient les symptômes : " Les uns perdaient la soutenue et leur devenaient les jambes grosses et enflées, et les nerfs retirés et noirs comme charbon, et énormes toutes semées de gouttes de sang comme pourpre. Puis montait la dite maladie aux hanches, cuisses, épaules, aux bras et au col. Et à tous venait si infecte et pourrie aux gencives que toute la chair en tombait jusqu'à la ruine des dents, lesquelles tombaient presque toutes ".

* * *

Cet épouvantable hiver avait fort abattu De Monts: il voulait abandonner l'entreprise. Les secours d'hommes et de vivres que Pontgravé lui amena de France au mois de mai ranimèrent son courage. L'abandon de l'île funeste s'imposait. Mais De Monts tâtonna. Il aurait voulu s'établir dans un pays chaud et perdit un temps précieux en explorations infructueuses. L'été finissait, quand Champlain et Poutrincourt le décidèrent à transporter sa colonie sur les bords de la baie de Fundy ([3]), à l'endroit que Champlain avait nommé Port-Royal ([4]), et jamais choix ne fut plus heureux. L'immense rade était commode et sûre. De belles rivières traversaient la contrée et la luxuriante végétation sauvage attestait la fertilité du sol. C'était un pays charmant et Champlain disait qu'il *ne pensait pas avoir jamais ouï nulle part un si agréable gazouillis et ramages d'oiseaux.*

Le lieutenant-général était calviniste, mais suivant la coutume française il fit élever une grande croix ainsi qu'il avait fait dans l'île abandonnée. L'espérance charmait toutes les fatigues, elle entr'ouvait devant les colons les plus belles perspectives, et catholiques et protestants se mirent à l'oeuvre avec entrain.

Les épreuves n'avaient point découragé Louis Hébert. A l'automne, il passa en France, mais pour revenir à Port-Royal l'année suivante, avec sa femme ([5]) et ses enfants. A peine était-il de retour, qu'il reprit avec ardeur ses travaux de culture. Pendant que ses amis chassaient ou explo-

---

([3]) M. de Monts l'avait nommée *Baie Française.*

([4]) Aujourd'hui *Annapolis.*

([5]) Madame Hébert (Marie Rollot) est la première Française qui ait foulé la terre d'Amérique.

raient la contrée, Louis Hébert abattait, arrachait, plantait, semait, travaillait la terre avec amour et avec joie.

Ce Parisien — agriculteur passionné — avait le sentiment de la nature. La forêt vierge — océan de verdure et de parfums sauvages—l'attirait. Il aimait à y errer, à y étudier la splendide vie végétale, et les indigènes, qui le voyaient souvent herboriser, l'avaient surnommé *Le ramasseur d'herbes.*

* * *

Les indigènes de l'Acadie n'étaient point cruels. Ils s'attachèrent vite aux Français, qui les traitaient en égaux,en frères. Ils comprenaient que ces étrangers leur voulaient du bien.

Le baron de Saint-Just, fils de Poutrincourt, avait appris avec une singulière facilité la langue souriquoise. Il la parlait parfaitement et son père lui faisait traduire les instructions des missionnaires et les prières chrétiennes. Le chef Memberton suivait ces catéchismes avec sa famille. Tous écoutaient le jeune interprète avec un profond respect. L'illustre sagamo avait un grand prestige dans le pays et inspirait aux Français une véritable admiration. Agé de plus de cent ans, il en paraissait à peine cinquante, et n'avait rien perdu de sa mémoire, ni de sa vigueur. Sa taille restait droite et noble, sa vue parfaite. Aucun Français ne voyait venir une chaloupe d'aussi loin.

Quand il arrivait à Port-Royal, après une absence un peu longue, il voulait qu'on le saluât de quelques coups de canon comme le lieutenant-général du roi. Memberton avait la réputation de l'emporter sur tous les sauvages en finesse et en ruse. Il agit pourtant toujours loyalement avec les Français et son amitié leur fut précieuse. Mais l'oeuvre de Port-Royal, sans cesse entravée par l'envie et par l'intrigue, devait aboutir à un lamentable désastre.

* * *

De Monts avait rendu de grands services à Henri IV pendant la ligue et comptait sur sa bienveillance. Les marchands de Rouen et de Saint-Malo finirent pourtant par l'emporter et le roi lui retira le monopole du commerce des fourrures. Dépouillé de son privilège, De Monts se trouvait dans l'impuissance absolue de poursuivre son entreprise. Il délia ses hommes de leurs engagements et tous s'embarquèrent pour la France. Les sauvages en pleurs reconduisirent les Français jusqu'au vaisseau en les suppliant de revenir.

De Monts avait englouti à Port-Royal une grande partie de sa fortune. Ses mécomptes l'avaient dégoûté de l'Acadie et quand le roi, mieux inspiré, lui rendit le privilège de la traite, il passa tous ses droits à son associé Poutrincourt.

Celui-ci déploya une activité, une intelligence admirable. Au mois de mai 1610, il débarquait à Port-Royal avec une petite colonie. Le lendemain de son arrivée, Poutrincourt, dit Lescarbot, *mit une partie de ses gens en besogne au labourage de la terre.* Louis Hébert n'avait pas hésité à revenir. Ce fut probablement lui qui dirigea les travaux, car quelques pages plus loin, l'historien ajoute que "Poutrincourt sema du blé et planta des vignes avec l'aide de M. Louis Hébert très entendu à la culture ".

* * *

Poutrincourt savait vouloir. Aucun obstacle ne le rebutait. S'il souffrait cruellement d'être entravé par la pénurie de ses ressources, il ne se décourageait point.

Mais à Paris, des personnages influents s'unirent contre lui. Au lieu de l'aider à affermir Port-Royal, on forma une société pour fonder un autre établissement en Acadie.

Les nouveaux colons arrivèrent au mois de mars 1613, sous la conduite de La Sausseraye. Ils se fixèrent près des côtes du Maine, sur l'île Mont-Désert qu'ils nommèrent Saint-Sauveur. Les ressources ne leur manquaient pas et tout allait admirablement bien.

Mais à l'automne, les colons anglais commandés par Samuël Argall, sous-gouverneur de la Virginie, vinrent en forbans détruire l'établissement commencé. Ensuite, ils firent voile vers Port-Royal. La France et l'Angleterre étaient alors en pleine paix. Il n'y avait personne au fort. Tout le monde était aux champs, près de la rivière Dauphin, à deux lieues de là. Les Puritains pillèrent d'abord l'habitation. Puis Argall y fit mettre le feu. Quelques heures après, de l'établissement qui avait coûté aux Français tant de sacrifices, tant de labeurs, il ne restait plus que les cheminées qui se dressaient hautes et noires sur les cendres fumantes.

* * *

L'incendie de Port-Royal ruinait complètement Poutrincourt ([6]). Il ne pouvait songer à rien reconstruire. Et, peu après le désastre, la plupart des colons repassèrent en France.

L'âme en deuil de tous ses beaux espoirs, Louis Hébert parcourût une dernière fois ses champs défrichés avec tant de fatigues. Un lien mystérieux attache le cultivateur au sol. La rupture lui en était cruelle. Cette fois, il n'espérait plus revenir. Il abandonnait pour toujours ce qu'un travail acharné avait conquis de la forêt. Les fils de la Vierge argentaient

---

([6]) De retour en France, Poutrincourt reprit le service et deux ans plus tard il mourut au champ d'honneur. Son fils Biencourt, héritier de ses droits, força plus tard l'Angleterre à l'indemniser des pertes que le pirate Argall lui avait causées.

ses labours d'automne; les grillons chantaient dans le chaume flétri. Mais jamais plus il ne verrait le blé vert pousser le long des sillons. Le fruit de ses labeurs lui échappait. Il fallait dire adieu à la terre acadienne qu'il aimait, où il avait cru s'établir pour jamais.

Oh! l'amertume de ses pensées, la tristesse de son âme devant les ruines. Avec quelle joie, il avait vu s'élever la vaste habitation maintenant en cendres. Sur cette plage lointaine, dans ce décor de sauvage solitude, cette maison fruste s'illuminait à ses yeux des splendeurs d'une grande pensée. Avec quel bonheur, il revenait à ce foyer national où le repos était si bon, après les rudes journées... où la voix de l'océan couvrait les causeries et berçait le rêve... Rêves de l'agriculteur, rêves du père, rêves du Français, tout était anéanti.

Le drapeau blanc ne claquait plus au vent de mer, sous le vaste ciel pur... Un berceau peut être une tombe, et Louis Hébert croyait l'Acadie à jamais perdue pour la France. S'il avait pu lire dans l'avenir, de quelles larmes n'aurait-il pas baigné la terre qu'il lui fallait quitter !

(À SUIVRE.)

Laure CONAN.

La Vie économique et sociale en Europe

Une loi française qui n'a pas fait grand bruit mais qui peut faire beaucoup de bien

LES lois qui rendent le plus de services à un pays ne sont pas toujours celles autour desquelles on mène le plus de tapage.

Nous en avons actuellement un exemple en France avec une loi votée le 10 avril 1908, sur la proposition de M. Ribot qui a été plusieurs fois ministre et président du Conseil.

Cette loi met à la disposition de Sociétés de Crédit Immobilier une centaine de millions de francs. Tout individu — vous ou moi — peut emprunter à ces Sociétés, moyennant un intérêt de 3 ou 3½ pour cent, la somme nécessaire pour se faire construire ou acquérir une maison : la seule obligation qui vous est imposée, c'est de justifier que vous possédez au moins le cinquième de la valeur de la propriété que vous convoitez.

Vous achèterez ensuite ou ferez bâtir, à votre guise, la maison que vous voudrez, et où il vous plaira, et vous en serez tout de suite propriétaire en prenant l'unique engagement de verser chaque mois, et pendant vingt ou vingt-cinq ans, une somme qui ne sera guère plus élevée qu'un loyer ordinaire. Bien mieux, en payant cette somme, vous serez du même coup assuré sur la vie, de telle sorte que si la mort vient à vous frapper avant d'avoir acquitté votre dette, votre femme et vos enfants hériteront, dès le jour de votre décès, de la maison que vous avez achetée ou bâtie sans devoir encore un centime à qui que ce soit.

Cela n'est pas un rêve

Pour vous en convaincre, il vous suffirait de faire une petite enquête en France. Si vous le voulez bien, je vous conduirai, dans la région du Nord-Ouest, dans le département du Pas-de-Calais, où la loi a reçu peut-être ses premières réalisations.

Dès la fin de l'année 1908, une Société Immobilière y a été fondée. Son rôle était délicat, car elle se trouvait en présence d'une loi nouvelle qu'il s'agissait de mettre en application, et tout l'outillage était à créer. De plus, cette loi, était peu connue, et dans les premiers temps, une certaine hésitation s'était manifestée dans le monde de ceux qui devaient être appelés à en bénéficier. Ce qu'on leur offrait semblait trop beau pour être vrai. Faut-il s'en étonner? Ils avaient été trompés si souvent !

Pourtant, on fut bientôt en mesure de prêter. Les préventions se dissipèrent devant les faits, et tout de suite apparut en pleine lumière la merveilleuse souplesse de l'organisme, toujours prêt à s'adapter aux circonstances les plus diverses. Les exemples le prouveront mieux que des affirmations générales.

Comment un ouvrier maçon devient propriétaire de sa maison

Voici, dans l'arrondissement d'Arques, la maison d'un des premiers clients de la Société Immobilière. Ce client est un ouvrier maçon de 42 ans. On lui offrait pour 2,200 francs cette maison qu'il habitait, mais c'eût été pour lui folie que de songer à l'acheter, car il n'avait d'autre capital que ses bras et ses cinq enfants...

Un de ses camarades, terrassier dans les environs, vint le

tirer d'embarras en donnant un touchant exemple de solidarité ouvrière. Il possédait quelques centaines de francs à la Caisse d'Epargne; il n'hésita pas à les mettre à sa disposition. Le maçon était sauvé. Il put ainsi obtenir 1,550 francs de la Société du Crédit Immobilier qui lui prêta, en outre, la somme nécessaire pour payer la prime unique d'une assurance, libérant ses héritiers de toute dette vis-à-vis d'elle, s'il venait à mourir.

L'acte d'achat fut aussitôt signé.

Auparavant, cette maison était louée 12 francs 50 par mois. Aujourd'hui, notre brave homme en est le propriétaire et un versement de 10 francs 75 effectué pendant vingt ans lui suffit pour rembourser la Société. Ah! je sais bien qu'il lui reste à acquitter une autre dette, faite à la fois d'argent comptant et de reconnaissance, mais approchez un peu de son nouveau petit royaume et vous verrez que les poules déjà vont et viennent dans la cour, alors que la grange s'apprête à recevoir ses récoltes.

Le terrassier peut être tranquille: il ne tardera pas à revoir son argent si généreusement prêté.

Autre exemple

Au mois de janvier dernier, les journaux du Pas-de-Calais annonçaient la mise en vente, dans l'étude d'un notaire d'Auduicq, d'une petite pièce de terre avec maison d'habitation et jardins.

Un ouvrier agricole de la paroisse vint voir le secrétaire de la Société du Crédit Immobilier et lui confia son désir d'acheter ce petit domaine. Sa femme et lui ne disposaient, il est vrai, que de 700 francs.

Le secrétaire de la Société alla visiter la maison. Sans doute, elle était quelque peu vieillie, mais les murs étaient en

bon état et le toit venait d'être réparé. De plus, elle était grande, bien aérée et ensoleillée. Ajoutez à cela une grange, des étables et un poulailler : c'était bien ce qui convenait à ce travailleur des champs.

Le jour de la vente, il eut ce petit domaine pour 2,100 francs. La Société lui procura aussitôt les fonds qui lui faisaient défaut : il ne lui reste plus qu'à verser (assurance sur la vie comprise) une annuité de 91 francs 20 (soit 7 frs 35 par mois) pendant 25 ans, alors que ce petit domaine était loué, hier encore, 110 francs par an.

Faut-il s'étonner, après cela, que les étables de notre emprunteur se remplissent aussi vite? On a commencé par des lapins, on en est à la chèvre... et l'on songe à la vache.!

Une transformation qui couta peu

La loi Ribot, bien interprétée, se prête à des applications inattendues, auxquelles le législateur donne d'ailleurs toute son approbation.

En voici un exemple choisi entre plusieurs autres.

Un ouvrier de la campagne possédait une maison non loin de la grande route, au milieu des prairies. Mais la maison était vieille et tombait en ruines ; de plus, elle était trop petite et on y étouffait ! Certains soirs, treize personnes devaient y dormir côte à côte : le père, âgé de 46 ans, la mère, l'aïeule, neuf enfants et un neveu orphelin que l'on avait recueilli !

Un prêt de mille francs, consenti par la Société du Crédit Immobilier, y fit l'effet d'un coup de baguette de fée.

Notre ouvrier, qui était quelque peu maçon, prit sa truelle et se fit aider par ses trois fils aînés. Le toit fut d'abord démoli. Les poutres, encore solides, furent soigneusement rangées dans le jardin pour être utilisés dans la suite.

On manquait d'air : on suréleva la maçonnerie. Les fenêtres étaient trop étroites : on en construisit deux nouvelles à l'étage. Et, l'on établit, appuyé sur le mur, un four à cuire le pain, auxiliaire précieux quand les bouches à nourrir sont nombreuses.

La vieille chaumière, étroite d'autrefois, a fait place aujourd'hui à une maison spacieuse et solide, où chacun a ses aises.

Que devra payer notre emprunteur à la Société de Crédit Immobilier pour s'acquitter envers elle au bout de 18 ans ? La somme de 7 francs 50 tous les mois. Est-ce payer trop cher la santé physique et aussi la santé morale désormais assurée à chacun des siens ?

L'exemple de trois voisins

Les résultats obtenus ne sont pas moins frappants dans les villes.

Si vous alliez à Saint-Omer — une des vieilles cités du Pas-de-Calais — vous trouveriez, rue de Thérouanne, trois constructions à peu près semblables d'apparence.

La première, une maison de rapport sans jardin, est louée 30 francs par mois. Les deux autres sont dotées d'un jardin potager bien fourni. La seconde, élégante, appartient à un bénéficiaire de la loi Ribot, qui avait 1,500 francs et vint en emprunter à la Société Immobilière 4,200. C'était un ouvrier des chemins de fer qui s'occupa lui-même de réparer la maison qu'il venait d'acheter. Quelle est la somme qu'il aura désormais à payer durant 25 ans, assurance sur la vie toujours comprise? A la fin de chaque mois, il devra verser 23 francs,c'est-à-dire 7 francs de moins que le loyer de son voisin.

Le cas du propriétaire de la troisième maison n'est pas moins probant. Il s'agit ici d'un ouvrier tailleur, dont l'avoir

s'élevait à 2,500 francs et qui put se contenter, par suite, d'une avance de 3,500. Il en verse mensuellement 19, pour amortir sa dette dans les mêmes conditions.

Conclusions

Nous nous arrêtons. De pareils faits parlent d'eux-mêmes et montrent, mieux que de longs commentaires, quels avantages inappréciables peuvent tirer de la loi de 1908 tous les travailleurs soucieux du lendemain.

Eh bien ! le croiriez-vous? Cette loi n'a encore reçu qu'un nombre, relativement faible d'applications.

Son promoteur, M. Ribot, est obligé de donner des conférences pour la faire connaître et surtout pour amener la constitution de sociétés régionales du Crédit Immobilier.

Il est à souhaiter que son éloquente parole soit entendue ! La loi française de 1908, en donnant à beaucoup d'ouvriers et de commerçants la possibilité de devenir propriétaires de leur maison, les attachera inébranlablement au sol de la patrie.

Max. TURMANN,

Membre correspondant de l'Institut de France.

En Marge d'une Critique

Sous ce joli titre qui évoque le prestigieux souvenir d' " En marge des vieux livres " de Jules Lemaître, M. Robert a publié, dans le dernier No de la *Revue Canadienne*, un long article où il me prend à partie d'une manière virulente, tout en m'accusant de manquer de douceur. — Mon suave contradicteur décrète même qu'aux yeux " de tout esprit sensé, la diatribe du Fr. Ignace-Marie manque de sérieux... elle *suinte trop* le parti pris et le chauvinisme ".

J'ignore ce que vient faire ici le chauvinisme, et M. Robert ne le sait peut-être pas plus que moi ; mais ce dont je suis certain, c'est qu'en écrivant le court entrefilet (pimenté d'une ironie légèrement mordante, c'est vrai) qui a si fort courroucé notre distingué professeur, je n'ai eu d'autre parti pris que celui d'un amour jaloux de la vérité et de la justice.

J'ai reconnu les mérites et l'utilité du manuel de M. l'abbé Robert (1). J'ai aussi signalé ses lacunes et relevé quelques-unes de ses inexactitudes. Evidemment cela " manque de sérieux ".

A de petits coups d'épingle qui ont chatouillé son épiderme trop sensible, notre auteur a voulu répondre par des coups de massue, mais malheureusement il frappe à faux, *aerem verberat*. — Comme lui, " j'en appelle au jugement de tous les esprits *non préjugés* " (sic !) ; et je vais illustrer les marges de sa réplique de quelques gloses brèves et précises, mais sans prendre le ton véhément de mon contradicteur. Ainsi nos lecteurs auront sous les yeux les pièces du procès, et, pour ma part, je ne reviendrai plus sur cette discussion.

Du reste, c'est sans enthousiasme et sans joie que j'ai écrit, à bâtons rompus, les lignes qui vont suivre. Il m'a été pénible de répondre ainsi à un prêtre que j'estime pour sa valeur personnelle, pour son inépuisable dévouement à la formation intellectuelle de la jeunesse, et à cause de son aggrégation à notre admirable Université Laval. — Mais après avoir lu le réquisitoire de M. Robert, même le plus pacifiste de mes amis m'a écrit : " Il faut que vous répondiez ; faites-le avec modération et dignité ".

---

(1) Avec un vrai plaisir je me permets d'attirer l'attention de nos lecteurs sur les comptes rendus si judicieux que M. Ph. Perrier (*Devoir*, 4 mai) et M. R. Guimont (*Nouvelle France*, juillet) ont consacrés à cette *Histoire de la Philosophie*.

1) Dans l'article incriminé, j'ai exprimé le regret que notre historien ait laissé complètement dans l'ombre les docteurs juifs et arabes qui, pourtant ont exercé une grande influence sur l'orientation de la philosophie médiévale. — M. Robert, par son silence, reconnaît le "sérieux" et la justesse de cette remarque.

2) Au reproche d'avoir *involontairement* faussé le sens d'une phrase du R. Père Sortais, au point de nous faire croire que Duns Scot déclare la raison impuissante à démontrer l'existence de Dieu,—mon aimable critique répond que c'est moi qui ai " non involontairement, mais volontairement" faussé le sens de son texte à lui, et qu'il n'a pas " insinué que Scot croyait la raison incapable de démontrer l'existence de Dieu ". — Pourtant il est facile de voir qui se trompe ici. Est-ce que M. Robert n'a pas écrit : "*Fidèle disciple* de Scot, Occam enseigne que la certitude de l'existence de Dieu n'est pas l'oeuvre de la raison, mais de la révélation"? Voilà qui est clair ; d'autant plus qu'au fond Occam est un adversaire de l'enseignement du *Docteur Marial*, et qu'il a fini par fonder une école rivale de celle de son ancien professeur. — Le R. Père Sortais, dit bien qu'Occam " recourt à la révélation pour prouver l'existence de Dieu ", mais il a *insinué* aussi qu'en cela l'élève est infidèle au maître.

M. Robert me demande ensuite si j'eusse " préféré qu'il appelât le *Docteur Subtil* un fidéiste ou encore un ancêtre de l'erreur moderniste ". En le faisant, il eût commis une grosse inexactitude de plus, et à l'autorité anonyme de ses prétendus " philosophes de haute marque " j'oppose cette incontestable vérité énoncée par un des plus savants professeurs de l'Université catholique de Toulouse : " Il y a quelque ridicule à rendre Scot responsable du Kantisme ou du modernisme, alors que l'Eglise a plus d'une fois loué ses doctrines et déclaré leur parfaite innocuité " ([2]).

3) M. Robert affirme qu'on appelle " couramment Scot l'antithomiste". J'ai protesté contre ce titre gratuitement ([3]) décerné au *Docteur de l'Immaculée-Conception*.—Adouci, M. Robert explique maintenant qu'il a seulement voulu dire que Scot est un adversaire de saint Thomas.—Il est parfaitement vrai que dans les *questions librement discutées* Duns Scot rejette assez fréquemment des opinions du *Docteur Angélique*, encore que, suivant M. de Wulf (4e éd. p. 462) on ait plus d'une fois " exagéré les divergences doctrinales *des deux princes* de la scolastique ".

Lorsqu'à ce propos mon critique m'objecte que M. de Wulf traite le *Docteur Subtil* de " démolisseur de systèmes", il ignore sans doute que le

professeur belge, dont la loyauté scientifique est parfaite ([4]), a fait disparaître, dans la 4e éd. de son *Histoire*, cette qualification imméritée (qui du reste se trouve aussi dans le manuel de M. Robert) et qu'il écrit simplement : " Scot est un esprit critique d'une force peu commune. Il s'en prend à la plupart de ses contemporains, à Th. d'Aquin, à Bonaventure... et *surtout à Henri de Gand*... Cette revue, toujours courtoise, devait assurer à l'enseignement de Scot la vie et la popularité, etc. " De son côté, le chan. Vacant n'hésite pas à déclarer : "Uberweg (Hist. de la phil. § 102) croit à tort que Scot s'appliquait à détruire les opinions des autres plutôt qu'à exposer les siennes propres. M. Pluzanski a bien remarqué que c'est méconnaître le but poursuivi par l'illustre Franciscain. Scot n'est animé que du désir de combattre pour la vérité. On ne se trompe pas moins quand on lui attribue une secrète jalousie contre saint Thomas " ([5]).

4) J'ai constaté que M. Robert fait entrer à tort le bienheureux Raymond Lulle dans l'ordre de saint François. — Il réplique élégamment et d'un air dégagé : un de plus ou un de moins " ça m'est bien égal ", et puis, je me trompe en compagnie de M. de Wulf et d'autres. — Pourtant, dans l'édition que j'ai devant les yeux, M. de Wulf, loin de faire du *Docteur Illuminé* un Franciscain, dit formellement qu'il n'était que tertiaire.

5) Durant la lutte antithomiste dont " le Dominicain R. Kilwardby fut l'âme à l'Université d'Oxford", G. de la Mare lança, d'après le Père Sortais "un véritable pamphlet"(?) ; au No 180 qui est un centon de bouts de phrases empruntés au Père Sortais et à M. de Wulf, M. Robert attribue " de véritables pamphlets " à " quelques Franciscains ". — En retouchant trop le texte du Père Gaston Sortais, disais-je, M. Robert s'est brouillé avec l'histoire. — Mais M. de Wulf dit la même chose que moi, répond notre historien. En effet, ici c'est M. de Wulf qu'il a copié en l'abré-

---

([3]) Voir la lettre, d'une si belle loyauté, que Mgr MacDonald, de Victoria, a envoyée à l'éditeur du *Tablet* de Londres, 24 février 1912, p. 303.

([4]) Comme on avait félicité M. de Wulf d'avoir retracté publiquement des inexactitudes contenues dans son Histoire au sujet de Duns Scot, il écrivit le 18 décembre 1910 : "Je n'ai fait que rendre justice à Duns Scot... des inexactitudes contenues dans son *Histoire* au sujet de Duns Scot, il tion ".

([5]) *Etudes comparées sur la philosophie de saint Thomas d'Aquin et sur celle de Duns Scot*. Paris-Lyon, 1891, page 10.

geant (6), mais cela prouve-t-il que sa proposition soit vraie? Et puisque dans tout le contexte (Nos 180-182) M. Robert suit surtout le Père Sortais (p. 896-898), comme chacun peut le constater à la simple lecture, je continue à regretter que sur ce point il ait faussé compagnie au savant Jésuite qui avait eu soin de rectifier l'assertion de l'éminent professeur belge.

6) Une remarque assez anodine faite, à propos de Roscelin, sur un texte de M. Robert, qui ressemble curieusement à une phrase du Père Sortais, a eu le don d'exaspérer mon critique; et puisqu'il me somme de lui dire qui se brouille ici avec l'histoire, j'avouerai que c'est lui. Si, en effet, le Père Sortais a pu écrire que " Roscelin *fut plus célèbre* au moyen âge par son trithéisme que par son nominalisme", on ne saurait dire, avec M. Robert que, de nos jours encore, " Roscelin *est moins* célèbre par son nominalisme que par son trithéisme", puisque le nom de Roscelin, devenu maintenant presque synonyme de nominaliste, n'éveille plus dans l'esprit des anciens élèves de nos séminaires et de nos universités que la souriante vision de la question si lumineuse des universaux.

Du reste, tout ceci est plus que secondaire; ce qui fait sortir des gonds mon contradicteur, c'est qu'en citant sa phrase si gentiment troussée et si originale, j'ai commis le crime d'omettre deux mots d'une importance capitale: à la tête de sa proposition, l'adverbe " toutefois ", et à sa queue, l'inutile épithète " théologique " accolée au trithéisme de Roscelin. — Ce procédé, s'écrie M. Robert en une divertissante colère, "constitue un petit accroc à l'honnêteté " et il conclut: " Pour un régulier, c'est joliment irrégulier". Oh! de grâce, que M. Robert n'essaie pas de faire de l'esprit, ni même des jeux de mots! Ne forçons point notre talent.

Mais qu'il me permette de protester respectueusement contre la manière dont il a tronqué une de mes phrases: " Le Fr. Ignace, au comble du bonheur, nous apprend qu'on lui a assuré que mon *Histoire de la philosophie* a été tirée seulement à 400 exemplaires. Tant mieux, s'écrie-t-il ", et M. Robert arrête brusquement la citation. Or j'avais terminé mon petit compte rendu par ces mots: " On m'assure que la 1ère édition de cette *Histoire* a été tirée seulement à 400 exemplaires (7). Tant mieux! M.

---

(6) Voici les deux textes. M. de Wulf: des Franciscains "composèrent de véritables pamphlets à l'adresse du Thomisme. Le *Corruptorium* de fr. Thomae de G. de la Mare... est... le *cri de guerre de l'ancienne scolastique* contre le Thomisme." — M. Robert: " Quelques Franciscains allèrent jusqu'à composer de véritables pamphlets contre le Thomisme. Ainsi le *Correptorium* fr. Thomae de G. de la Mare fut le cri de guerre ".

(7) Comme cette indication a été fournie par un " fidèle disciple " de M. Robert, j'ai cru pouvoir la mentionner, mais sans en garantir l'exactitude.

Robert *pourra donc* plus vite refondre son *Histoire*... en une oeuvre plus personnelle et plus rigoureuse au point de vue scientifique ". — Et après cela c'est M. Robert qui m'accuse de " fausser volontairement " le sens d'un texte, et ose me jeter cette insinuation d'un français si savoureux: " Quand on veut arriver à un but on prend les moyens pour! ".

7) M. Robert déclare solennellement que " la disposition et l'ordonnance de la matière " de son Histoire, sont " siennes " et me reproche avec hauteur d'avoir, en un *post-scriptum*, contesté son entière originalité. — Pour savoir qui a raison il suffit de comparer les tables des matières. Or, quand on compare les tables des matières de différents manuels d'histoire de la philosophie, — par exemple de ceux de Weber, de Stateczny O. F. M., de Turner, du Père Sortais, de Kachnik, du *Précis* de M. de Wulf, etc.—de fréquentes et sérieuses divergences dans "la disposition et l'ordonnance" sautent aux yeux. Si, au contraire, on compare les volumes de M. Robert et du R. Père Sortais, on est bien obligé de constater, dans la succession des groupes aussi bien que des individus, depuis Socrate ([8]) jusqu'au XIXe siècle, un parallélisme étonnant et parfait; et je ne l'ai rencontré qu'entre M. Robert et le R. Père Sortais.

Voilà un fait, et pour le renverser, ce n'est peut-être pas assez de dire dédaigneusement: " A de pareilles fadaises on ne répond que par une fin de non recevoir". — Du reste j'avoue très volontiers que l'ordre du R. Père Sortais est excellent... bien qu'il diffère de celui de M. de Wulf.

8) Trouvant les pages que M. Robert a consacrées au *Docteur Marial* pittoresquement ornées de quelques erreurs, j'avais reconnu au distingué professeur (qui ne se défie peut-être pas assez du " psittacisme des manuels") le droit de plaider les circonstances atténuantes, puisqu'ici, en somme, il avait copié en l'abrégeant, mais sans le citer, l'ouvrage du R. Père Sortais! — C'est alors surtout que M. Robert bondit! Aussi me hâté-je de retirer tout à fait cette malencontreuse expression pour adopter l'euphémisme plus délicat et plus juste de mon contradicteur: désormais je dirai qu'il a " résumé à sa manière ".

Mais par quelles preuves réfute-t-il la petite remarque qui m'a le plus attiré ses foudres ? Il ne dépend point du R. Père Sortais; pour ce qui

---

([8]) Pour la philosophie orientale et antésocratique, M. Robert tout en abrégeant, a suivi très exactement l'ordre de la *Philosophie Ancienne* de Mgr Laforêt, Bruxelles, Tome I, 1866. — Le Père Sortais sépare en deux époques la philosophie patristique et la philosophie scolastique; M. Robert les fond en une seule, mais sans modifier " l'ordonnance et la disposition ".

concerne Scot il a suivi M. de Wulf (oubliant toutefois d'en avertir le lecteur) ; ce qu'il emprunte à M. de Wulf il le met entre guillemets (Oh ! si rarement !) ; enfin, à la fin de chaque époque il indique les ouvrages qu'il a " feuilletés ".

Hélas ! ici encore je suis obligé de contredire mon contradicteur, et d'en appeler de ses affirmations aux faits clairs et indiscutables.

A la fin de chacune des trois époques de son *Histoire*, il a placé une bibliographie du reste assez mal dressée. Or, tandis que tel auteur dont M. Robert a peu tiré partie (par exemple Weber, Elie Blanc, etc.) figure sur deux ou même sur les trois listes, le R. Père Sortais, qui a été mis à contribution surtout pour la deuxième époque, est oublié dans la bibliographie de la page 206. Il est vrai que son manuel n'a pas été seulement " feuilleté ".

M. Robert ne veut rien devoir au R. Père Sortais (*Revue Canadienne*, pp. 145 et 149) ; dans l'exposé des doctrines de Scot il prétend avoir "résumé à sa manière" M. de Wulf. Afin de tout concilier, disons qu'il a plutôt résumé M. de Wulf à la manière du R. Père Sortais.

Et pour le prouver, jetons d'abord un coup d'oeil sur la division de l'article chez nos trois auteurs. Or si, dans sa division, M. Robert abandonne sur un point (No 184) le R. Père Sortais pour s'attacher à M. de Wulf, sur quatre autres, il lâche son professeur pour suivre fidèlement le R. Père Sortais. Rien de plus aisé à constater : il suffit de regarder, chez chaque auteur, les mots imprimés en gras caractères à la tête de chaque alinéa.

Quant à l'exposé même des doctrines scotistes, il est développé en phrases amples, un peu lourdes, chez M. de Wulf ; rédigé en propositions hachées par le R. Père Sortais et M. Robert. Le Père Sortais s'inspire de M. de Wulf. M. Robert trouve l'adaptation du Père Sortais tout à fait de son goût, l'utilise copieusement, mais sans s'interdire de reprendre des bouts de phrase et des expressions chez le philosophe de Louvain, et se compose ainsi un stylet très personnel.—Afin de démontrer cette assertion je devrais mettre sur trois colonnes, côte à côte, les textes des trois auteurs, d'abord pour ce qui concerne Duns Scot, et ensuite pour d'autres passages où le même phénomène de surprenante ressemblance verbale se reproduit, mais ce serait abuser de l'hospitalité de la *Revue Canadienne*, et de la patience des lecteurs.

Il faut pourtant au moins, un exemple, et pour qu'on ne me soupçonne pas de choisir exprès un cas isolé favorable à ma thèse, je prends tout simplement le premier numéro chez chacun de nos trois historiens.

R. Père Sortais, p. 898 :

" *Jean Duns Scot* (1266-1308). Vie et œuvres. Jean D. Scot naquit probablement vers 1266, d'autres disent en 1274. Trois villes se disputent l'honneur de sa naissance... Les probabilités sont en faveur de la nationalité anglaise.. Entré tout jeune chez les Franciscains il étudia sous G. Ware, à l'université d'Oxford, centre du mouvement antithomiste. Les oeuvres de R. Bacon exercèrent aussi sur lui une grande influence. Devenu professeur à Oxford, vers 1294, il vit se presser autour de sa chaire plus de trois mille élèves... Il défendit contre les Dominicains la thèse de l'Imm. Conception de la Ste Vierge. Envoyé en 1308 à Cologne par ses supérieurs, il y mourut.... Voici ses oeuvres principales : t. I-IV divers commentaires d'Aristote ; *Quaest in lib. de Anima; Expositio in Metaph. Arist*... t. v-X : *Comment. in* 4 *lib. Sent.;* c'est le chef-d'oeuvre de Scot, appelé *Opus oxoniense* parce qu'il le composa à Oxford ; t. XI : *Opus parisiense*, qui contient les oeuvres achevées à Paris et recueillies par ses disciples sous le titre de *Report. paris. lib.*IV. t. XII : *Quaest. Quodlibetales*... "

M. Robert, N. 183 :

" *Jean Duns Scot* (1266-1308). Vie et oeuvres de D. Scot. On se demande encore si Duns Scot naquit en Irlande, en Ecosse ou en Angleterre. L'opinion la plus probable est qu'il appartient à la nationalité anglaise. Entré très jeune dans l'ordre des Franciscains, il suivit les cours de l'Université d'Oxford qui était alors le centre du mouvement antithomiste. Il subit l'influence de R. Bacon. Devenu professeur à Oxford, il vit un grand nombre d'élèves se presser autour de sa chaire. Contre des adversaires renommés, il défendit l'Imm. Conception. Il mourut à Cologne où il fut envoyé par ses supérieurs. Ses oeuvres sont des commentaires sur Aristote : *Quaestiones in lib. de Anima ; Expositio in Metaph. Arist. ; Commentaria in* 4 *lib. sent.* C'est son chef-d'oeuvre lequel est appelé *Opus Oxoniense*.parce qu'il le composa à Oxford. *Opus parisiense, Report. paris.*, comprennent les oeuvres achevées à Paris et recueillies par des disciples. Les *Quodlibet* sont ses soutenances solennelles pour l'obtention du grade de docteur. "

M. de Wulf, 4*e éd*.. No. 342 :

Jean Duns Scot. Vie et oeuvres. Jean D. Scot naquit en 1274 d'après les uns, en 1266 d'après les autres. On discute le point de savoir s'il vit le jour en Irlande, en Ecosse ou en Angleterre. Admis très jeune dans l'ordre franciscain vers 1290, Scot suivit à Oxford les leçons de G. Ware, qui, avec P. de Trabibus, annonce l'orientation nouvelle des études franciscaines ; il subit aussi l'influence de R. Bacon, et l'esprit antithomiste de la place d'Oxford dut sans contredit inspirer plus d'une de ses critiques. Lui-même professa à Oxford, en 1294, ou peut être avant ; de là il se rendit à Paris en 1304. Déjà à Oxford, il défendait l'Imm. Conception de la Ste-Vierge.... En 1308 Scot partit pour Cologne, sur l'ordre de ses supérieurs, et il y mourut la même année. Scot rédigea à Oxford ses commentaires d'Aristote, la logique, le traité de l'âme et la métaphysique..... Son grand comm. sur le livre des Sentences (*opus oxoniense*) ; le *de rerum principio ; les theoremata.* Les ouvrages qu'il acheva à Paris furent recueillis par des disciples sous le titre de *Report. paris.* ou *opus parisiense.* Les *Quodlibet*.... sont les soutenances solennelles qui lui valurent à Paris le grade de docteur en théologie ".

Voilà pour le No 183 de M. Robert. Le No 184 condense le No 343 de M. de Wulf; mais dès le No 185 M. Robert redevient le *fidus Achates* du Père Sortais pour tout l'exposé de la synthèse scotiste. C'est là un fait que même les plus audacieuses dénégations ne suffisent pas à anéantir.

Qu'on me permette encore un exemple parce qu'il est très court et précède immédiatement le No 183 que je viens de citer. M. Robert nous présente Henri de Gand en ces trois phrases qui nous renseignent bien sur la philosophie de ce maître fameux: " Henri de Gand, *doctor solemnis*, se rapproche beaucoup (?) de Duns Scot. Il exerça une grande influence dans l'Université de Paris. Henri de Gand, est, en quelque sorte, le précurseur (!?) de Duns Scot". Le Père Sortais consacre une vingtaine de lignes au même docteur: "Henri de Gand *doctor solemnis*... exerça une grande action dans l'Université de Paris, etc., Henri est celui qui se rapproche le plus du Doctor subtilis, etc. etc., Henri de Gand est, sur quelques points, le brillant précurseur de Duns Scot ".

Inutile d'allonger, au grand ennui de mes lecteurs, ces citations parallèles. — Moi aussi, " je demande à tout lecteur qu'une sympathie mal comprise pour une cause désespérée n'aveugle pas " (p. 145) 1o si de pareilles coïncidences doctrinales et textuelles peuvent être uniquement l'effet d'une mémoire trop heureuse, comme semble le suggérer M. Robert; 2o si la loyauté scientifique permet à un écrivain de mettre à profit, *de cette manière*, d'autres manuels, sans en avertir ses lecteurs; et 3o si le critique qui signale, même avec ironie, cette originalité un peu particulière, mérite d'être accusé de parti pris, de chauvinisme, d'accroc à l'honnêteté, etc.

9) Avant de prendre définitivement congé de M. Robert, je tiens à satisfaire une de ses curiosités qui part d'un bon naturel et fait l'objet d'un *post-scriptum* dont je n'ai pu saisir toutes les finesses cachées. M. Robert veut savoir si " la renommée du grand saint Bonaventure " ami intime de saint Thomas, m'est aussi chère..." — Hé oui! Monsieur l'abbé, la gloire du *Séraphin de l'Ecole*, m'est chère, comme à tout bon catholique. Oui j'admire cet ardent génie dont le Dr Scheeben affirme (°) que dans l'originalité des conceptions et les vues d'ensemble il surpasse saint Thomas lui-même. J'admire encore plus le *Docteur Angélique*, mais ce culte n'est pas tellement exclusif qu'il voile à mes yeux une vérité ainsi formulée par la *Revue Thomiste* " Nos esprits superficiels par tendance et édu-

(°) *La dogmatique*, Tome I, Paris, 1877, page 669.

cation profiteront assurément à considérer la vigueur de cette intelligence (de Duns Scot), une des plus brillantes dans un des siècles les plus lumineux ".

Je m'arrête en souhaitant de nouveau à M. Robert l'heureuse nécessité de nous donner bientôt une nouvelle édition de son *Histoire*, refondue en une oeuvre plus personnelle qui puisse porter en épigraphe ces vers de Rostand :

N'écrire jamais rien qui de soi ne sortit,
Et, modeste d'ailleurs, se dire : Mon petit,
Sois satisfait des fleurs, des fruits, même des feuilles,
Si c'est dans ton jardin à toi que tu les cueilles.

Fr. IGNACE-MARIE, O. F. M.

Ville-Montcalm, près Québec, août 1912.

Echos des Sciences

SOMMAIRE. — La prévention des collisions en mer : Phares et feux ; Sirènes et cloches sous-marines ; Télégraphie sans fil. — Le voisinage des *icebergs* révélé par les microthermomètres électriques. — Dispositif nouveau préconisé par Sir Hiram Maxim : les ondes aériennes silencieuses. — Dangereux vagabondages d'un *derelict* : quinze mille lieues sans équipage. — Destruction désirable des bâtiments abandonnés. — La lutte contre le mal de mer et les dispositifs antiroulis.

ON sait qu'aujourd'hui le danger de la navigation océanique ne provient guère de la mer ou des vents, mais des obstacles que les paquebots peuvent rencontrer sur leur route, et avec lesquels une collision offre les plus grandes probabilités d'être fatale. Avant l'épouvantable catastrophe du *Titanic*, survenue le 15 avril dernier [1], on croyait que le génie maritime était parvenu à construire des navires qui ne pourraient pas sombrer. Des accidents pourraient les désemparer, leurs machines subir des avaries, leur coque être même perforée, mais ils ne cesseraient pas de flotter, pensait-on, grâce à la division en compartiments étanches. Les secours, demandés par la télégraphie sans fil, arriveraient promptement : on n'avait plus à craindre les douloureuses hécatombes qui s'étaient autrefois produites et l'on

[1] Les circonstances dans lesquelles s'est produit le naufrage du *Titanic* sont trop présentes à l'esprit de nos lecteurs pour qu'il soit utile de les rappeler ici. La perte de ce navire a été due à la rencontre d'un *iceberg* alors qu'il marchait à une vitesse excessive (21 milles par heure), pour une région que la présence des glaces rendait dangereuse. Le flanc du navire ayant été déchiré sur une grande partie de sa longueur, les cloisons étanches n'ont pu rendre le service qu'on en attendait.

insistait sur la grande sécurité actuelle des voyages par mer. L'événement devait, hélas! démontrer cruellement combien cette confiance était exagérée. Toutefois l'étendue du désastre ne doit pas nous empêcher de reconnaître les progrès accomplis; il faut d'ailleurs prévoir que l'une de ses premières conséquences sera de perfectionner encore l'art de la construction navale et d'accroître la prudence des capitaines à la sagesse desquels tant de vies humaines se confient.

Chaque jour quelque accident nous prouve que leur circonspection ne saurait être trop grande. Il y a quelques semaines, l'*Empress of Britain,* qui avait quitté Québec pour se rendre à Liverpool, aborda, dans le golfe du Saint-Laurent, un vapeur charbonnier, l'*Helvetia,* que le brouillard dissimulait. Frappé en son milieu, presque coupé en deux, ce dernier bateau coula; on avait heureusement pu sauver tous ceux qu'il portait. Bien que l'*Empress of Britain* ne fît alors que douze noeuds, on a déclaré cette vitesse exagérée par temps de brume.

Quels sont les moyens actuellement employés pour prévenir les collisions et quels sont ceux que de féconds inventeurs préconisent, c'est ce que nous voulons tout d'abord indiquer ici.

La vue suffit généralement pendant le jour par temps clair ([2]). La nuit, l'éclat des phares, les feux de position que doit régulièrement porter un bâtiment indiquent au navigateur le voisinage de la terre ou d'un navire. Par brouillard,

---

([2]) Il y a pourtant des parages où se produisent de singulières illusions d'optique qui rendent la navigation particulièrement dangereuse. Il en est ainsi, paraît-il, du voisinage du cap Gardafui (Afrique) où, pour un certain état de l'atmosphère, on croit avoir devant soi une étendue d'eau illimitée, alors même qu'on est près de la terre. Un effet de mirage rend celle-ci invisible et bien des navires en sont victimes : témoin, par exemple, le naufrage du *Chodoc*, de la Compagnie des *Chargeurs Réunis*, qui s'y est échoué, par temps calme et en plein jour, il y a quelques années.

ils sont complètement inutiles. On a recours alors aux signaux sonores. A intervalles plus ou moins rapprochés, les sirènes à vapeur jettent la note grave de leur avertissement. C'est, du haut de la falaise, comme le cri d'alarme du veilleur qu'elles transmettent. Au rebours des Sirènes mythiques, qui attiraient le marin à sa perte, elles le mettent en garde contre le danger : " Ecartez-vous de ces écueils ", disent-elles ; " passez au large ; ici, la mort vous guette". Ou bien c'est, sur le navire en marche, l'interrogation inquiète : "Gare, gare, je passe : n'y a-t-il personne sur ma route ? " Quand on se trouve dans des parages très fréquentés, comme la Manche, ces appels périodiques de la sirène, auxquels on entend par instants des réponses plus ou moins rapprochées, ne laissent pas que d'être angoissants. Nous nous rappelons avoir vivement subi cette impression. C'était un soir d'été, nous venions de quitter Boulogne par un temps splendide, nous dirigeant sur Folkestone. Une demi-heure après, un brouillard si intense nous enveloppait qu'on ne pouvait rien voir à quelques mètres devant soi. Le paquebot s'avançait avec une extrême lenteur, jetant fréquemment dans l'espace des sons précipités qui ressemblaient à une plainte. Plusieurs fois de gros bâtiments, qui suivaient une route perpendiculaire à la nôtre étaient passés près de nous comme autant de vaisseaux-fantômes. On eût dit que la mort nous frôlait : un sentiment étrange nous oppressait, qui n'était pas tant la peur du danger que l'horreur de l'inconnu et une impression glaciale d'isolement et d'impuissance au sein de cette humide nuée, impénétrable aux regards.

Parfois c'est le mouvement même de la houle qui met une cloche en branle ou actionne un sifflet par compression d'air ; des bouées fixes, placées sur des bancs dangereux, sont munies de dispositifs de ce genre.

L'eau transmet les sons avec une plus grande vitesse et à

une plus grande distance que l'air. Tandis qu'ils parcourent par seconde 330 mètres dans ce dernier milieu, ils en font 1430 dans le premier. On a remarqué d'ailleurs que, lors même que les éléments sont déchaînés à la surface, que le vent siffle, que la tempête fait rage et que le bruit des vagues semble assourdissant, le calme règne sous les flots à une faible profondeur. Mettant à profit ces observations, les Américains Elisah Gray et Mundy ont songé à employer des cloches sous-marines pour accroître la sécurité de la navigation. Une cloche immergée sous la quille d'un navire vibre sous le choc d'un marteau manoeuvré au moyen d'électro-aimants; les ondes sonores s'étalent et se propagent avec une grande rapidité. En plus de cet avertisseur, le bâtiment est pourvu d'un appareil récepteur composé de deux cornets acoustiques ou de microphones placés sous l'eau de chaque côté de la coque et reliés à des téléphones. Il est donc facile de connaître si un autre navire, muni d'un système analogue, se trouve dans le voisinage et dans quelle région. On a d'ailleurs installé des stations fixes de signaux sonores sous-marins: si on fait tourner un navire jusqu'à ce que les sons qu'il reçoit aient la même intensité à babord qu'à tribord, la station génératrice se trouve dans l'axe du bâtiment. On peut d'ailleurs connaître quelle elle est d'après le mode de succession des sons perçus, en se reportant à un code établi. Il y aurait aujourd'hui (*Cosmos*, 6 juin 1912) 138 de ces stations et 865 navires possédant des installations de ce genre. On peut donc, pour diriger un navire, s'aider soit de la vue, soit du son, soit de la télégraphie sans fil ([3]).

* * *

Aucun de ces appareils ne révèle le voisinage des glaces; or, on sait que les *icebergs*, particulièrement dans l'Atlanti-

---

([3]) Nous avons signalé, dans le numéro de juin 1911, l'emploi des *radiophares* et des *radiocompas*.

que Nord, constituent un des dangers les plus graves pour les navires. Il s'agit d'obstacles imprévus, où personnes ne veille, et dont rien ne trahit la présence dans la brume. Il y a pourtant un indice que l'on pourrait utiliser, l'abaissement de la température de l'eau de la mer au voisinage de ces montagnes de glace. Fréquemment, à bord des transatlantiques, on voit un matelot prélever un seau d'eau dans lequel il plonge un thermomètre puis, après quelques minutes, lire l'indication qu'il donne et en donner communication à l'officier de quart. Les renseignements ainsi obtenus n'ont guère d'importance, parce que le refroidissement ne s'étend pas très loin, en général, ou du moins n'est pas perceptible à une grande distance avec les thermomères ordinaires. D'autre part le navire marche à une grande vitesse; il faudrait donc des déterminations très rapprochées pour qu'elles aient une valeur pratique. En fait, cette manoeuvre n'est guère qu'une formalité, dont bien des marins contestent l'utilité pratique.

Il n'en serait plus de même, suivant le Dr Howard T. Barnes, professeur de physique à l'université McGill de Montréal, si l'on prenait la température de l'eau au moyen d'un microthermomètre électrique, parce qu'alors les moindres variations deviendraient sensibles. On sait que la résistance d'un fil métallique diminue quand la température s'abaisse; pour une source d'électricité donnée, à potentiel constant, le courant qui traverse le fil varie en raison inverse de sa résistance; comme ses variations peuvent être indiquées avec une extrême sensibilité par le galvanomètre, cet instrument révèle indirectement les changements de température du conducteur et par suite celle du milieu où il est immergé. On pourrait ainsi apprécier des différences de l'ordre du millième du degré centigrade. Après avoir expérimenté avec succès ce dispositif dans la baie d'Hudson en 1910, puis, après la perte du *Titanic* qui a remis ce problème à l'ordre du jour, sur un des

bâtiments de la Royal Line, faisant la traversée de Montréal à Bristol, M. Barnes a pu prolonger ses essais, tout récemment, pendant trois semaines, dans les parages du détroit de Belle-Isle à bord du bateau du gouvernement, le *Montcalm*. Les résultats ont été, dit-on, très satisfaisants et l'on peut espérer éviter désormais un des dangers les plus redoutés des marins.

M. Myer Coplans, de l'université de Leeds, a inventé un appareil analogue qui diffère toutefois du précédent en ce que c'est la résistance spécifique de l'eau de la mer elle-même que l'on mesure. Or, il y a deux raisons pour qu'on puisse ainsi déceler le voisinage des glaces; la première est que l'eau qui provient de la fusion de l'*iceberg* dilue l'eau de mer, la rend moins salée et par là même moins conductrice; et la seconde, que cette eau glacée cause un refroidissement de la nappe marine, qui en abaisse encore la conductivité. Sans préjuger des mérites respectifs des deux méthodes, on pourrait peut-être contrôler chacune d'elles par l'autre et porter au maximum la sécurité de la navigation.

Sir Hiram Maxim propose l'emploi d'un appareil d'un usage plus général puisqu'il permettrait de reconnaître le voisinage de toute sorte d'obstacles, terres, navires, icebergs... Par son principe, il appartient à la même classe que les signaux sonores; il en diffère cependant sous ce rapport, que par lui-même il est silencieux, quoiqu'on puisse le relier à un système d'avertisseurs par sonneries électriques. Quand l'air vibre avec une certaine rapidité l'oreille perçoit un son, mais si la fréquence de ces oscillations descend au-dessous d'une certaine limite on n'entend plus rien. Ces ondulations sont pourtant du même ordre que les ondes sonores et, comme elles, peuvent se réfléchir sur un obstacle. Elles reviennent alors, en partie du moins et affaiblies, vers leur point de départ. L'ouïe ne nous avise point de leur retour comme dans le phé-

nomène de l'*écho,* toujours faute d'une suffisante fréquence, mais on peut imaginer des appareils récepteurs qui les révèlent et des organes enregistreurs qui en notent l'amplitude.

L'appareil de Sir Hiram Maxim comprend trois parties essentielles :

1o Une source d'ondes aériennes puissantes, produites par une sorte de sirène à vapeur, au nombre de 14 ou 15 par seconde et, par conséquent, silencieuses ;

2o Un récepteur constitué par une membrane de soie caoutchoutée tendue sur un tambour cylindrique de 4 pieds de diamètre environ. Ce genre de *cornet acoustique,* qui n'est pourtant pas destiné à recueillir des sons, est disposé de telle sorte que les vibrations directes émises par la sirène ne l'affectent pas, mais il est sensible aux ondulations réfléchies. Suivant leur amplitude plus ou moins grande, les oscillations du diaphragme ferment des circuits électriques différents et excitent par ce moyen des sonneries variées qui révèlent l'importance de l'obstacle;

3o Un style inscripteur solidaire des mouvements du diaphragme qu'il enregistre sur une bande de papier qui se déroule uniformément et sur laquelle est également indiqué le moment où les ondes ont été envoyées; on peut donc aisément savoir le temps que mettent les oscillations à atteindre l'obstacle et à en revenir, avec la vitesse du son. Par un calcul très simple on en déduit la distance, à laquelle l'objet se trouve. Supposons, par exemple, un navire faisant 20 milles à l'heure. Un intervalle de 20 seconde s'est écoulé entre l'émission des ondes directes et la réception des ondes réfléchies ? On en conclut aisément qu'il y a quelque chose à deux milles. Au moyen d'un signal envoyé une minute après, on se con-

vainc que la distance entre le navire et l'objet diminue à raison de 35 milles à l'heure par exemple. Il doit donc y avoir là un vapeur animé d'une vitesse propre d'au moins 15 milles. On peut trouver la direction dans laquelle il se trouve, en cherchant dans quel azimuth l'appareil, qu'on tourne vers divers points de l'horizon, donne les indications les plus nettes.

Peut-être quelques-uns de nos lecteurs auront-ils remarqué le phénomène suivant : lorsqu'on s'avance rapidement en automobile sur une route bordée d'arbres, on entend un léger bruissement à chaque arbre qu'on dépasse, le temps fût-il absolument calme et aucune feuille ne bougeât-elle. Cela provient de la réflexion sur l'obstacle des ondes aériennes ébranlées par le passage de la voiture. On voit immédiatement la relation qu'il y a entre cette observation et le principe de l'appareil qui vient d'être décrit.

* * *

Si le spectacle d'un *iceberg* dérivant lentement à la surface de la mer n'est pas rare dans l'Atlantique Nord, celui d'un *derelict* est moins fréquent et plus impressionnant encore. On désigne sous ce nom les épaves abandonnées, disparaissant presque sous les flots, provenant de navires que leurs équipages ont été contraints de quitter après quelque sinistre, incendie, voie d'eau, etc... Les coques de bateaux en bois, ou même de bâtiments d'acier portant un chargement léger qui les soutient à la surface grâce à sa faible densité, peuvent ainsi voguer longtemps à l'aventure, au caprice des courants et des vents et parcourir de très longues distances avant de s'échouer sur un rivage ou de se disloquer et de s'abîmer dans les profondeurs de l'océan. Il va sans dire que ces

débris errants, ces *terreurs de la mer,* comme les appellent les marins, sont infiniment à craindre. Des hôtes de la mer, ce sont les plus redoutables, car vis-à-vis d'eux l'on est sans défense; rien ne les révèle, ou si peu de chose. De combien de catastrophes dont on n'a jamais su la raison ont-ils été déjà la cause? Leur nombre, heureusement, n'est pas très considérable. On estime pourtant qu'en moyenne, il y a constamment une vingtaine de ces mobiles écueils en circulation sur les océans. Leur course vagabonde est parfois extraordinairement changeante. Signalons par exemple, le cas du trois-mâts *Fannie-Wolston* qui flotta trois ans (15 octobre 1891 à 21 octobre 1894) encore après avoir été abandonné; signalé à divers intervalles par de nombreux navires de commerce, on put reconstituer le parcours qu'il avait suivi. Du cap Hatteras (Amérique), il avait été entraîné aux Açores; dans la mer des Sargasses il avait décrit un trajet polygonal fermé fantastique, puis revenu au voisinage des Iles Açores, il avait été pris par le courant froid qui descend du pôle vers l'Equateur, le long des côtes africaines ([4]); ramené près des côtes de Floride, il avait été saisi par le Gulf-Stream et, après avoir décrit une nouvelle boucle, avait recommencé son voyage vers l'est lorsqu'il disparut: on estime qu'il avait parcouru à l'état d'épave plus de quinze mille lieues marines.

Le 19 mars 1884, un navire français, le *Frigorifique,* ayant été violemment abordé par un vapeur anglais, le *Rumney,* se trouva dans un danger imminent de couler. Sans avoir arrêté la machine et sans avoir modifié la position du gouvernail, alors incliné sur l'axe du navire, l'équipage s'empressa de le quitter pour s'embarquer sur le *Rumney* qui se trouvait à son côté. Presque aussitôt le *Frigorifique* se déga-

---

([4]) C'est ce même courant qui, emportant les caravelles de Christophe Colomb, les avait menées d'Espagne à la mer des Antilles.

geait et disparaissait dans le brouillard. C'était la nuit. Quelques instants après la silhouette d'un navire apparaissait et le *Rumney* subissait une nouvelle collision : le *Frigorifique,* décrivant un cercle, était revenu à son point de départ; il parcourut plusieurs fois encore cette trajectoire avant qu'on ait pu le rejoindre et stopper sa machine, puis il coula. Le *Rumney,* fatalement atteint, dût être abandonné à son tour; l'équipage put mettre les embarcations à la mer et s'y réfugier avant de le voir sombrer.

Le seul moyen de lutter contre le danger que les *derelicts* font courir aux navires, c'est de les détruire ou d'en débarrasser les mers en les remorquant près d'une côte. La marine de commerce ne pouvant pas facilement entreprendre cette tâche on a souvent confié des missions de ce genre à des vaisseaux de guerre, lorsqu'une épave était signalée dans une région déterminée. Les Etats-Unis ont fait construire en 1909 un navire spécial, le *Seneca,* exclusivement employé à cette besogne. C'est un bâtiment de 1500 tonneaux, extrêmement solide, pourvu de puissants appareils de remorquage, de pompage et de levage, muni d'explosifs et de pièces d'artillerie qui, lorsqu'il ne peut saisir les abandonnés et les échouer, les réduit en pièces. D'autre part le Bureau météorologique des Etats-Unis joint à ses cartes admirables, avec une foule de renseignements utiles aux navigateurs, la position probable des *dereclicts* et des *icebergs,* d'après les rapports les plus récents des capitaines de la marine marchande ou des bâtiments de guerre.

* * *

A côté des dangers de la navigation — il ne faut ni les exagérer ni les nier — on peut mentionner des inconvénients de moindre importance comme... le mal de mer. On voit,

dans les journaux et dans les tramways, des annonces de remèdes divers contre cette affliction. Notre intention n'est pas de leur faire à cette place une réclame, mais bien plutôt de montrer comment on s'efforce de les rendre inutiles en supprimant la cause même de ce désordre.

Qu'on parvienne jamais à complètement éliminer des traversées le mal de mer, il est permis d'en douter —du moins pas avant plusieurs générations. Il faut, en effet, tenir compte des habitudes acquises et de l'atavisme : il y a, croyons-nous, des personnes qui ne pourraient monter sur le pont d'un navire à quai sans être incommodées et à qui la seule vue de la photographie d'un bateau donne des nausées... ou peu s'en faut. Cela ne doit pourtant pas décourager les chercheurs : l'immense majorité des passagers n'est pas aussi sensible et, pour beaucoup, il suffit qu'un navire, par ailleurs confortable, ne danse pas trop, pour que le séjour y soit agréable.

C'est surtout le *roulis,* c'est-à-dire, le mouvement d'oscillation autour de l'axe longitudinal du navire, qui provoque le mal de mer. Pour le diminuer, on peut munir le bâtiment de quilles latérales ou quilles de dérive, dont le frottement sur l'eau, quand le navire s'incline, introduit d'importantes résistances qui contrecarrent les impulsions dues aux vagues. On les a plus ou moins généralement adoptées depuis 1872 ([5]).

Sir Henry Bessemer, le grand inventeur anglais, auquel on doit le procédé de fabrication de l'acier au convertisseur par décarburation de la fonte sous l'action d'un violent courant d'air, avait conçu un type de bateau antimal-de-mer dans

---

([5]) L'importance pratique des fausses quilles a été démontrée par R. E. Froude, au moyen d'essais comparatifs effectués avec le *Perseus* et le *Greyhound*, deux navires identiques dont le premier seul fut pourvu de cet accessoire ; le roulis se trouva réduit de moitié. Sur l'*Oregon*, de la marine américaine, les oscillations décrurent des deux tiers de leur valeur après addition des fausses quilles.

lequel le salon des passagers devait constamment garder l'horizontalité, grâce à une suspension à la cardan et à la rotation d'un tore d'orientation invariable, quelle que fût l'inclinaison de la carène. " Malheureusement rapporte M. H. LeChâtelier, " les retards et les frottements du mécanisme exagérèrent, au dire des gens malveillants, au lieu de les diminuer, les déplacements du salon, et il fallut arrêter le mouvement pour éviter de mettre les voyageurs la tête en bas et peut-être de faire chavirer le navire." — "De fausses manoeuvres du capitaine, prétend Bessemer, furent la seule cause du désastre." Le bateau manqua l'entrée du port de Dunkerque et passa, au grand effroi des voyageurs, à travers les jetées, en les enlevant sur une longueur de 100 mètres ([6]).

Plus récemment le Dr O. Schlick imagina d'appliquer les propriétés du gyroscope ([7]) à la stabilisation des navires. Son appareil fut essayé sur le *See-bar,* un petit vapeur de 116 pieds de long, déplaçant 56 tonnes. Le volant du gyroscope mesurait un mètre de diamètre, pesait 1100 livres, et faisait 1600 révolutions par seconde autour d'un axe vertical. Les résultats ont été très encourageants.

Cependant avant que ce procédé, qui donnait de sérieuses espérances, soit entré dans la pratique, M. Frahm, directeur des chantiers navals Blohm et Voss, de Hambourg, est arrivé à une solution toute différente, élégante et simple, peut-être définitive, de ce problème de l'atténuation du roulis. En voici brièvement les caractères essentiels. Deux réservoirs fermés, à moitié pleins d'eau, disposés à chaque bord du bâtiment communiquent à leur partie inférieure par une conduite horizontale. Ils sont aussi reliés à leur partie supérieure par

---

([6]) *Un grand inventeur : Sir Henry Bessemer*, par H. Le Chatelier, page 18.

([7]) Voir *Revue Canadienne*, février 1912.

un tube contenant de l'air. Quand le navire penche, l'eau passe d'un réservoir dans l'autre, mais les frottements qu'elle doit vaincre, dans ce déplacement, la retardent plus ou moins suivant la grandeur, à volonté réglable, du passage qui lui est ouvert. On peut déterminer les dimensions respectives de la conduite et du réservoir pour que les oscillations de l'eau des bassins exercent une action directement contraire aux impulsions des vagues. Après de nombreux essais sur des modèles réduits étudiés au bassin expérimental, la firme susdite a installé le dispositif Frahm, sur deux paquebots de la Compagnie Hambourg-Amerika, l'*Ypiranga* et le *Corcovado,* de 12,600 tonnes. Ces deux navires, de bonne construction par ailleurs, étaient sujets à un roulis très prononcé, malgré leurs fausses quilles de 30centimètres de largeur. Toutes choses égales, il a suffi d'un ballast de 195 tonnes d'eau, mobile dans les vases communicants décrits, pour réduire un mouvement de onze degrés et demi d'amplitude de chaque côté de la verticale à deux degrés et demi seulement. On peut d'ailleurs immobiliser l'eau des bassins en fermant par un robinet le tuyau qui réunit les réservoirs par leur partie supérieure; le liquide cesse alors de se déplacer d'un bord à l'autre parce que l'air, comprimé, réagit par la pression qu'il subit, conformément à la loi de Mariotte.

Encouragée par ce beau succès, la ligne allemande de l'Est africain a prévu le dispositif Frahm dans la construction de leur paquebot *Général* et plus récemment, la ligne Hambourg-Amerika en a muni le steamer géant *Imperator* de 55,000 tonnes, lancé an mai dernier, aux chantiers *Vulkan.*

Dès 1874, Sir Philipp Watts, alors directeur des constructions navales, avait eu l'idée de combattre le roulis au moyen de réservoirs d'eau; il l'appliqua avec succès à l'*Inflexible,* à l'*Edinburgh,* à l'*Admiral,* et à d'autres navires de guerre et de commerce, mais la disposition imaginée, trop encombrante, a été abandonnée.

M. Bertin en avait repris l'étude, en France, en 1885, et projetait une installation analogue sur le croiseur *Jeanne d'Arc*. L'inertie de l'administration ne lui en laissa pas la faculté.

La *Parsons Foreign Patents Company* a fait récemment à Londres des démonstrations du système Frahm qui se répand rapidement : on dit que les deux nouveaux bâtiments de 25,000 tonnes que la ligne Allan destine à la route du Saint-Laurent en seront pourvus.

J. FLAHAULT.

A travers les Faits et les Oeuvres

Une défaite ministérielle en Angleterre. — L'élection de Midlothian. — Une circonscription historique. — Les espérances unionistes. — Un discours de M. Winston Churchill. — Le morcellement de l'Angleterre en provinces. — Le *Home Rule* et l'*Ulster*. — Agitation violente. — Un " *covenant* " solennel. — Menaces de rébellion. — En France. — Les futurs candidats à la présidence de la République.— Un coup d'oeil rétrospectif. — Les démocraties et les médiocrités.— Aux Etats-Unis. — La prochaine élection présidentielle. — L'ostracisme des hommes supérieurs. — Un imbroglio à propos du canal de Panama. — Au Canada.

LES vacances parlementaires, en Angleterre, si elles donnent quelque relâche aux ministres, ne leur apportent guère de satisfaction. Dans notre dernière chronique, nous parlions de l'élection rendue nécessaire par la démission du *Master of Elibank* comme député de Midlothian. Cette élection a eu lieu, et elle s'est terminée par un désastre pour le cabinet. La circonscription de Midlothian, aux portes d'Edimbourg, est célèbre dans l'histoire du parti libéral. C'est là que M. Gladstone, aux alentours de 1880, commença cette mémorable campagne contre le grand ministère de lord Beaconsfield, qui en détermina la chute. C'est là qu'il prononça cette série de philippiques retentissantes, qui furent depuis réunies en volume sous le titre de *Midlothian Speeches*. Jamais M. Gladstone n'avait manifesté avec plus d'éclat ses puissantes qualités de tribun. Aux élections générales de 1880, il fut triomphalement élu dans cette division, et, depuis cette date, aucun candidat conservateur n'avait eu dans Midlothian la moindre chance de succès. Mais, cette fois, l'attitude du parti ouvrier venait compliquer la si-

tuation. Conformément à sa résolution, annoncée il y a quelque temps, il avait mis sur les rangs un candidat. Voyant cela, le *Master of Elibank* avait conseillé à ses amis de laisser le champ libre à celui-ci. Mais les chefs ministériels dans la circonscription en avaient jugé autrement. Et la lutte se faisait entre trois candidats : M. Alex. Shaw, libéral, le major Hope, unioniste, et M. Provost Brown, ouvrier. Le vote s'est réparti comme suit : Hope, 6,021 ; Shaw, 5,989 ; Brown, 2,413. Le candidat de l'opposition a donc été élu par une majorité de 32 voix. Il y a deux ans, il avait été battu par 3,159 voix. Cette défaite électorale du ministère a produit dans toute l'Angleterre une immense sensation. Une dépêche de Londres à la *Tribune* de New York, publiée le lendemain de l'élection, contenait ces commentaires : " Le résultat est considéré comme plus significatif encore que celui de Manchester, et semble le glas funèbre du *Home Rule* et l'avant-coureur de l'effondrement ministériel... Le parti ouvrier est résolu à s'affirmer et à séparer sa cause de celle des libéraux. Les unionistes sont partout jubilants. Belfast a reçu la nouvelle avec les manifestations de la joie la plus enthousiaste. Une extraordinaire agitation régnait dans les moulins, les chantiers et les manufactures, patrons et employés se joignant dans des acclamations bruyantes et répétées... Un membre important du parti unioniste a déclaré que, dans une élection générale, à l'heure actuelle, l'opposition enlèverait aux libéraux 100 sièges, ce qui changerait la majorité de coalition de 108, en une majorité unioniste de 92. Et, suivant lui, plus l'appel au peuple sera retardé, plus le gouvernement perdra de terrain... Il est incontestable que M. Lloyd George est en grande partie responsable du résultat de cette élection. Sa loi d'assurance, qui a été la première affirmation, en ce pays, d'un système général de taxation directe, est très impopulaire, et la campagne s'est faite principalement sur ses mérites et ses démérites. "

Depuis les élections générales, Midlothian est le neuvième siège enlevé par les unionistes aux libéraux. Ces défaites réitérées sont bien de nature à donner des soucis au gouvernement.

Les échecs électoraux n'empêchent cependant pas M. Winston Churchill de lancer des idées nouvelles. Dans un discours prononcé à Dundee, il a esquissé un système de fédération pour la Grande-Bretagne. Il a suggéré la division de l'Angleterre en provinces, telles que le Lancashire, le Yorkshire, le Midlands et Londres. Et il a signalé le fait que les Etats-Unis administrent leurs affaires au moyen d'un plus grand nombre de corps législatifs, en proportion de leur population, que s'il y avait dix ou douze parlements dans le Royaume-Uni. Le gouvernement, d'après M. Churchill, ne voit dans le *Home Rule* que le premier pas vers un système d'administration autonome pour chacune des quatre parties du royaume. Si la pensée du premier lord de l'Amirauté a été bien comprise, non seulement l'Ecosse et le pays de Galles auraient le *Home Rule,* après l'Irlande, mais l'Angleterre serait morcelée en provinces, chacune avec sa législature et son exécutif, de sorte qu'il y aurait un parlement pour le Lancashire, un autre pour le Yorkshire, un pour Midlands, un pour le plus grand Londres, et ainsi de suite.

L'opinion publique en Angleterre n'est pas du tout préparée à accepter d'aussi radicales innovations Le discours de M. Churchill a eu la plus mauvaise presse que l'on puisse imaginer. Le *Daily Telegraph* a été jusqu'à dire que ce ministre a parfois " d'inexplicables éclipses de sens commun ". L'*Outlook* a déclaré qu'il s'est montré une fois de plus " l'outre gonflée de vent du cabinet". La *Saturday Review* a fait remarquer combien il est amusant d'observer la manière dont M. Churchill s'y prend pour faire du bruit quand son parti subit une défaite, insinuant ainsi que le premier lord de l'A-

mirauté a lancé sa fusée fédéraliste pour détourner l'attention de l'échec désastreux éprouvé par le ministère dans Midlothian.

A propos de ces idées de fédération, au sujet desquelles on cite souvent l'exemple du Canada, de la colonie du Cap, et de l'Allemagne, les journaux ont rappelé ce passage d'un discours prononcé récemment par M. Balfour, dans lequel l'éminent homme d'Etat déclare qu'on tente de lire à rebours les leçons de l'histoire. " Dans chacun des cas mentionnés, a dit M. Balfour, des communautés séparées se sont mises à l'oeuvre pour se rapprocher et former de leur assemblage un édifice plus vaste et plus splendide; pour faire surgir une architecture de ce qui n'était qu'une masse d'atômes sans cohésion. Il a fallu prendre alors en considération les sentiments de ces communautés séparées, qu'il s'agissait de réunir en un tout coordonné, et le meilleur moyen était le système fédéral, qui laissait des traces — et parfois plus que des traces — de leur indépendance originelle, tout en les élevant au delà jusqu'à une communauté supérieure créée par leur groupement. "

En prononçant son discours de Dundee, M. Winston Churchill a donné sans conteste un coup d'épée dans l'eau. Et ce coup d'épée nous semble d'autant plus maladroit, à la veille de la suprême bataille autour du *Home Rule,* que l'opinion anglaise commence à montrer des signes non équivoques de nervosité au sujet des périls encourus par l'unité britannique. Si, outre le *Home Rule,* on lui jette à la figure le fractionnement, le morcellement de l'Angleterre en six ou sept législatures, on court le risque de la faire se cabrer et de lui faire culbuter dans la poussière le cabinet trop séparatiste. A l'heure présente, en effet, il nous paraît manifeste que le sentiment hostile au *Home Rule* prend un regain de vitalité. La violence de l'opposition qui éclate en Ulster a son contrecoup dans tout le Royaume-Uni. La population protestante

de cette région du nord de l'Irlande se soulève en masse contre la mesure soumise au Parlement par le gouvernement Asquith, et menace même d'aller jusqu'à l'insurrection pour affirmer sa volonté de rester législativement unie à l'Angleterre. Le mouvement prend des proportions véritablement alarmantes. Toutes les classes de la société y participent. Il y a peu de jours, le primat anglican, Crozier, archevêque d'Armagh, et les quatre évêques protestants du Nord, ont publié une lettre pastorale dans laquelle ils disent : " Nous ne saurions fermer nos yeux au fait que nous sommes face à face avec une grande crise dans l'histoire religieuse et politique de notre bien aimée patrie". L'agitation s'accroît de jour en jour. De nombreuses démonstrations contre la création d'un Parlement à Dublin ont eu lieu sur tous les points de la région. Des émeutes sanglantes se sont produites à Belfast et ailleurs, et il y a eu bataille entre les adversaires et les partisans du *Home Rule.*

Sir Edward Carson, l'un des chefs de l'opposition dans la chambre des Communes, ancien solliciteur général dans le gouvernement unioniste, parcourt en ce moment l'Ulster et prononce des discours d'une extrême violence. Les journaux ministériels soutiennent qu'il s'expose aux rigueurs de la loi et que son attitude est une provocation criminelle à la révolte. Il leur a adressé cette réponse : " La presse jaune du parti radical me traite de violateur des lois. Si je suis un criminel, c'est le présent gouvernement qui en est responsable, et je lui dis : " C'est vous qui êtes prêt à violer la loi, moi je ne fais " que me préparer à résister à cette violation. Je déclare aux " hommes de l'Ulster que, si cette attaque coupable et non pro- " voquée est perpétrée et si ce bill est adopté, non seulement " leur droit mais leur devoir sera de se préparer à la résis- " tance. " Cette menace est conditionnelle, mais on prétend dans les cercles gouvernementaux que Sir Edward Carson

n'a qu'un pas à faire pour tomber sous le coup du code pénal, et que, le cas échéant, il sera poursuivi. On prête aussi au ministère l'intention d'aviser Sa Majesté de l'exclure du Conseil privé. Si cela arrivait des gens bien informés déclarent que M. Andrew Bonar Law, chef de l'opposition, M. F. E. Smith, M. Walter Long et d'autres encore, donneraient leur démission dramatique comme membres du Conseil privé. Sir Edward Carson ne dissimule pas son espoir de voir le gouvernement le poursuivre comme Gladstone poursuivit jadis Parnell.

Lui et les autres chefs du mouvement contre le *Home Rule* dans l'Ulster ont préparé un document, auquel on a donné le nom de " Ligue et *covenant* solennel", et qui va être signé d'un bout à l'autre de l'Irlande septentrionale. En voici les termes : " Convaincus que le *Home Rule* sera désastreux pour l'Ulster aussi bien que pour toute l'Irlande, subversif pour notre liberté civile et religieuse, et périlleux pour l'unité de l'empire, nous, soussignés, hommes de l'Ulster, loyaux sujets de sa gracieuse majesté le roi George, humblement confiants en Dieu, en qui nos pères ont placé leur espoir aux jours de crise et d'épreuve, nous nous engageons loyalement par un " *covenant* " solennel, en cette heure de calamité menaçante, à nous soutenir les uns les autres dans la défense — tant pour nous-mêmes que pour nos enfants — de ce droit égal de citoyens du Royaume-Uni, auquel nous tenons si fortement, et à prendre tous les moyens nécessaires pour déjouer la conspiration tramée en ce moment afin d'établir le *Home Rule* en Irlande. Et, au cas où un Parlement *home ruler* nous serait imposé, nous prenons mutuellement l'engagement solennel de rejeter son autorité, avec le même espoir que Dieu défendra le droit." Le conseil unioniste de l'Ulster, composé de 463 membres élus par 400,000 électeurs de l'Ulster, a adopté et ratifié ce *covenant;* et il a aussi pré-

paré un projet de gouvernement provisoire, avec une assemblée et une magistrature séparée, qui assumera l'administration de l'Ulster, le jour même où le *Home Rule* entrera en vigueur. Le *covenant* doit être signé dans tout l'Ulster, le 28 septembre. Les signatures doivent être apposées à ce grave document dans les conditions les plus imposantes possibles, après des services religieux célébrés dans toutes les églises protestantes. Sir Edward Carson, sera le premier à le signer, dans l'hôtel de ville de Belfast, et il sera suivi par les autres membres unionistes du Parlement pour cette partie de l'Irlande, ainsi que par les membres de la corporation municipale et par les autres officiers civiques.

De jour en jour l'agitation devient plus intense et les esprits se montent à un plus haut diapason. On peut en juger par ces paroles véhémentes de l'évêque de Derry, prononcé dans la chaire de sa cathédrale le dimanche, 22 septembre : " Cette congrégation croît-elle que notre responsabilité envers Dieu et les générations futures sera mise à couvert si nous consentons docilement à être vendus comme un vil bétail sur le marché par des hommes qui auraient reçu en retour 70 votes vénaux et déshonorés? " Cette sortie passionnée d'un évêque protestant montre où l'on en est rendu dans l'Ulster.

Il n'y a pas à s'y tromper, ce que l'on prêche, ce que l'on annonce, ce que l'on prépare, c'est la révolte contre l'autorité du Parlement britannique. Nous ne pouvons nous empêcher d'estimer que les parlementaires et les hauts dignitaires qui prennent une telle attitude donnent un funeste exemple. Le *Home Rule* est une mesure d'ordre politique dont on peut contester la nécessité et l'opportunité présentes. On a droit de la combattre par tous les moyens légaux et réguliers avoués par la constitution du pays. Mais, enfin, si elle est adoptée par le Parlement de la nation britannique, avec l'assentiment de l'immense majorité de l'Irlande, y aura-t-il là une de ces

violations du droit national et du droit naturel qui peuvent justifier l'insurrection contre la loi? Par quels arguments pourrait-on le soutenir? Comment les orangistes de l'Ulster, qui parlent constamment de loyauté, pourront-ils concilier leur ultra-loyalisme avec un acte de rébellion contre l'autorité d'un statut sanctionné par la Couronne ?

Quoi qu'il en soit, la situation est très tendue, et le gouvernement Asquith a devant lui des jours sombres. Il va sans aucun doute faire passer son bill du *Home Rule* à la chambre des Communes. Mais l'opposition, prévue et presque obligatoire, de la chambre des Lords va prendre une portée dangereuse et redoutable par suite de la résistance désespérée de l'Ulster. Cette résistance, cette agitation, ces appels ardents de l'épiscopat protestant, ont leur contre-coup inévitable sur les masses de l'électorat britannique. Nous pouvons nous tromper, mais il nous semble que les perspectives pour le *Home Rule* sont moins brillantes aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a six mois. Dans une large mesure c'est le parti ouvrier qui tient la clef de la situation. S'il abandonne le gouvernement, le *Home Rule* est certainement compromis. Si, malgré ses velléités de scission, il maintient l'alliance durant encore deux ans, le *Home Rule* aura une chance d'entrer enfin dans le domaine des faits.

* * *

En France les événements politiques sont rares, au moment actuel. Le Parlement chôme, comme en Angleterre ; toutefois, il n'y a pas là, comme de l'autre côté du détroit, de question passionnante pour remuer et agiter l'opinion. On parle bien de représentation proportionnelle, mais la bataille au sujet de cette réforme ne reprendra vraiment qu'avec la rentrée des Chambres et la prise en considération du projet de loi par le Sénat.

En attendant on commence à se préoccuper de l'ouverture prochaine de la succession présidentielle. Le président Fallières n'en a plus que pour cinq ou six mois à l'Elysée, et l'on se demande déjà, dans les cercles politiques, qui lui succédera. Car il ne semble être nullement question de lui offrir un second terme. Le fait est que, jusqu'ici, un seul président a eu cet honneur sous la troisième république. Ce fut M. Jules Grévy. Mais, avant la fin de sa seconde présidence, il dut donner sa démission dans des conditions particulièrement pénibles, à la suite du scandale de la vente des décorations, dans lequel son gendre, M. Daniel Wilson, était gravement impliqué. Depuis 1870, la troisième République a eu huit président: Thiers (1871-1873); MacMahon (1873-1879); Grévy (1879-1887); Sadi Carnot (1887-1894); Casimir Périer (1894-1895) ; Félix Faure (1895-1899); Loubet (1899-1905); Fallières (1905-1912). M. Thiers, d'abord élu chef du pouvoir exécutif le 17 février 1871, fut nommé président de la République le 31 août suivant. Un vote hostile de l'Assemblée nationale lui fit donner sa démission le 24 mai 1873. Ce fut sous son successeur Mac Mahon que furent votées les lois constitutionnelles décrétant qu'il y aurait en France une République parlementaire, avec un président élu pour sept ans, et deux Chambres, une chambre des députés et un sénat. Il y était statué que l'élection du Président serait faite par un congrès formé par la réunion des membres des deux Chambres. Ce congrès était aussi investi du pouvoir d'amender la constitution. En 1877, MacMahon, estimant que la majorité de la Chambre des députés entraînait le pays dans une voie dangereuse et votait des lois par trop démagogiques, renvoya son ministère, dont le chef était Jules Simon, appela au pouvoir la droite, constitua un cabinet ayant à sa tête le duc de Broglie, et prononça la dissolution de la Chambre. Ce fut le coup d'Etat que l'on appela le " Seize Mai ". Gambetta,

alors à l'apogée de sa puissance comme tribun populaire, devenu le chef des gauches après la mort de M. Thiers, conduisit la bataille contre le maréchal avec une fougue et une violence extraordinaires. C'est au cours de cette campagne qu'il prononça ces deux mots célèbres : " le cléricalisme voilà l'ennemi", à l'adresse des catholiques, et "se soumettre ou se démettre", à l'adresse de MacMahon. Les élections furent un triomphe pour Gambetta et son parti, qui sortirent du scrutin avec 200 voix de majorité! Subséquemment le Sénat lui-même ayant été conquis par les républicains de gauche, le maréchal jugea que sa dignité lui commandait la retraite, et donna sa démission en 1879.

Ce fut M. Jules Grévy qui fut élu pour le remplacer, il était à ce moment président de la Chambre des députés. A l'expiration de son premier terme d'office, en 1885, il fut réélu sans difficulté. Mais, comme nous l'avons dit plus haut, il fut forcé de se retirer, en 1887, après des révélations qui compromirent son gendre, M. Wilson. Le 3 décembre 1887, le Congrès national élut comme président M. Sadi Carnot, dont le plus redoutable concurrent fut M. Jules Ferry. C'est sous cette présidence que se produisit le mouvement politique connu sous le nom de " boulangisme ", d'après le général Boulanger—héros d'un jour, dont l'aventure se termina par un coup de pistolet—et que le scandale du Panama éclata comme une éruption volcanique, au milieu du monde parlementaire. M. Carnot fut assassiné à Lyon par un anarchiste italien, au mois de juin 1894. Le 27 du même mois, M. Casimir-Périer était élu à la suprême magistrature. Mais son terme d'office ne fut pas long. Six mois plus tard il démissionnait pour des raisons qui n'ont jamais été bien nettement définies. M. Félix Faure fut appelé à la présidence le 17 janvier 1895. Il fit un chef d'Etat très décoratif. C'est pendant son terme d'office que fut conclue et rendue publique l'alliance franco-russe, qui

reste le grand évènement diplomatique de la troisième République. Il mourut presque subitement au mois de février 1899. Le choix du Congrès tomba sur M. Emile Loubet, président du Sénat, élu le 18 février de cette année, qui eut pour successeur M. Fallières, promu lui aussi de la présidence du Sénat à celle de la République, le 17 janvier 1906.

Il devra donc y avoir au mois de janvier prochain une élection présidentielle, et déjà s'esquissent les candidatures probables. Les noms que l'on mentionne surtout sont ceux de M. Poincaré, premier ministre, de M. Léon Bourgeois, ministre du travail, de M. Antonin Dubost, président du Sénat, et de M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés. M. Poincaré jouit à l'heure actuelle d'une très grande réputation, tant en France qu'à l'étranger. Sa carrière a été une suite presque ininterrompue de succès. Sa valeur personnelle est reconnue de tous. Jurisconsulte, parlementaire, académicien, il possède une étonnante variété de talents et d'aptitudes. On affirme qu'il était peut-être le seul homme politique qui pût faire adopter par la Chambre le projet de loi sur la représentation proportionnelle, voté à la dernière session. M. Léon Bourgeois est un radical doublé d'un dilettante. Il masque d'amabilité ses principes très démagogiques. Disert et diplomate, il a joué un rôle apprécié au Congrès de la Haye. M. Paul Deschanel est un républicain d'Athènes, un lettré, modéré de principes et très distingué de manières. Il ramènerait à l'Elysée l'élégance, qui en était disparue depuis la mort de M. Félix Faure. De tous les candidats dont on parle, M. Antonin Dubost est sans contredit celui qui a le moins de prestige. C'est peut-être aussi son meilleur titre au succès. La France républicaine semble marcher en cela sur les brisées des Etats-Unis, où les hommes de premier plan ont rarement occupé la présidence, depuis l'époque de Washington et de ses successeurs immédiats. Ni Gambetta, ni

Jules Ferry, ni Waldeck-Rousseau, n'ont obtenu ce poste envié. Les médiocrités, offrant moins de prise à la critique et donnant moins d'ombrage, soulèvent moins d'opposition. Les deux derniers présidents, MM. Loubet et Fallières, avaient comme concurrents des hommes qui leur étaient certainement supérieurs. Et cependant la majorité des suffrages s'est ralliée sur leurs noms. Il nous semble fort possible que la même chose se répète pour M. Antonin Dubost, en dépit, ou mieux en raison même de son défaut de lustre.

* * *

Nous parlions, il y a un instant, des Etats-Unis. Là, encore plus qu'en France, l'élection présidentielle est à l'ordre du jour, car elle doit avoir lieu dans deux mois. Comme nous l'avons vu, trois candidats sont en présence : Taft, Roosevelt et Wilson. Autant que nous pouvons en juger de loin, Taft est un homme de troisième ordre ; Wilson assez cultivé, n'est pourtant pas doué de facultés transcendantes ; Roosevelt a de l'intelligence, du talent, une grande énergie, mais il manque déplorablement de pondération et d'équilibre. Quoique nous le considérions comme un homme surfait, il nous paraît être le plus brillant — nous ne disons pas le plus sûr — des trois concurrents. Et c'est celui des trois dont on peut dire avec le plus de certitude qu'il ne sera pas élu. Devra-t-on voir dans son échec une confirmation de cette disposition à écarter les supériorités du pouvoir suprême, dont nous parlions tout à l'heure? Nous ne le prétendons pas, car le cas est très spécial, et la supériorité très relative. Mais il n'en est pas moins vrai que cette disposition prévaut depuis longtemps dans la politique américaine. Pendant le premier tiers de ce siècle, écrivait en 1875 M. Claudio Jannet, dans son livre, *Les Etats-Unis contemporains,* " les Etats-Unis

étaient gouvernés par des hommes dont aucune nation européennes n'aurait eu à rougir. Washington, les deux Adams, Jefferson, Madison, les uns par leurs vertus, les autres par leurs talents, étaient dignes d'occuper la présidence. Mais l'ostracisme démocratique a peu à peu éliminé complètement soit des gouvernements d'Etat, soit des hautes fonctions de l'Union, tous les hommes bien nés et bien posés, pour y porter de vrais *politiciens*. C'est ainsi que l'on a vu depuis trente ans des hommes d'Etat de la valeur de Henri Clay, de Calhoun, de Webster, de Douglas, d'Horatio Seymour, systématiquement écartés de la présidence au profit de personnages d'un niveau intellectuel très infime, comme Pierce, Buchanan, Lincoln, Johnson, Grant ". Dans la même note, un ancien ministre de France à Washington, M. de Sartige, écrivait dans la *Revue des Deux Mondes*, il y a quarante ans: " Les Américains rendent à leurs grands hommes vivants les hommages les plus éclatants, ils les accablent en toute occasion d'ovations passionnées, mais ils ne les nomment pas présidents de la République. Aux assemblées électorales préparatoires (*conventions*), les délégués des Etats qui les composent ont la coutume traditionnelle d'inscrire par courtoisie sur leurs bulletins le nom de l'homme populaire du moment, tout en ayant soin de ne pas laisser leurs votes arriver au chiffre qui assurerait son élection. Pendant ce temps, les meneurs de la majorité se sont abouchés avec le candidat dont à l'avance ils ont fait choix pour fixer avec lui le programme de la nouvelle administration et la répartition des emplois fédéraux au prorata des votes acquis à son élection. Cela fait, les noms illustres disparaissent des bulletins pour faire place à un nom unique, celui du candidat qui a le plus sincèrement reconnu que, si le président devait régner, c'était son parti qui devait gouverner. "

Ces appréciations étaient-elles trop pessimistes? C'est

possible ; mais ce qui s'est passé dans le monde politique américain, depuis quarante ans, ne semble pas en avoir démontré l'injustice. Dans notre prochaine chronique, nous donnerons à nos lecteurs un aperçu de la manière dont se font les élections présidentielles aux Etats-Unis.

Avant de quitter la république voisine, nous devons dire un mot de l'imbroglio causé par l'adoption de la loi relative au canal du Panama. Dans cette loi, adoptée par le Congrès et sanctionnée par M. Taft, il y a un article en vertu duquel les Etats-Unis peuvent accorder le passage gratuit, dans le canal à leurs vaisseaux cabotiers. Or le traité Hay-Pauncefote, conclu par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, renferme un article qui se lit comme suit : " Le canal sera libre et ouvert à tous les vaisseaux de guerre et de commerce de toutes les nations, qui observeront les règlements, sur un pied d'égalité entière, de manière à ce qu'il n'y ait aucune préférence exercée au désavantage d'aucune nation ni des citoyens d'aucun pays, quant aux conditions et aux droits imposés au trafic ou autrement. Ces conditions et ces droits devront être justes et équitables ". Aussitôt que la disposition de la loi mentionnée plus haut a été connue, le gouvernement anglais a représenté à celui des Etats-Unis qu'elle violait, suivant lui, cet article du traité. En effet, accorder le passage gratuit aux navires côtiers américains, c'est conférer au commerce de la nation américaine un avantage au détriment de celui des autres nations. Malgré ces représentations, le Congrès et le président ont passé outre. L'Angleterre a alors demandé que la question fût soumise au tribunal d'arbitrage de la Haye.

Le cabinet britannique s'appuie, pour prendre cette attitude, sur un traité et sur une convention : sur le traité Hay-Pauncefote, dont nous avons cité l'article, et sur la convention conclue il y a quatre ans, par M. Root, secrétaire améri-

cain des affaires étrangères, et M. Bryce, ambassadeur anglais à Washington. En vertu de cette convention l'Angleterre et les Etats-Unis s'engageaient mutuellement à soumettre au tribunal de la Haye "tous différends qui pourraient surgir dans l'interprétation des traités, pourvu qu'ils n'affectassent pas les intérêts vitaux, l'indépendance ou l'honneur des parties". La prétention du gouvernement britannique est que la question soulevée ne met en cause ni les intérêts vitaux, ni l'indépendance, ni l'honneur de la nation américaine; qu'il ne s'agit pas vraiment de soumettre à l'arbitrage un acte du Congrès, mais d'y déférer une interprétation du traité Hay-Pauncefote. Le gouvernement américain, de son côté,se prépare, affirme-t-on, à contester le bien fondé du protêt formulé par la Grande-Bretagne. D'après lui l'admission gratuite des côtiers américains ne constitue pas un avantage indû conféré au commerce des Etats-Unis, puisque la loi défend d'avance aux vaisseaux étrangers de faire le cabotage, et qu'aucun vaisseau anglais ne pourrait être employé à transporter des marchandises de New York à San Francisco. En outre les Américains prétendent qu'il serait impossible de trouver des arbitres impartiaux, parce que toutes les nations maritimes sont d'accord pour condamner l'attitude des Etats-Unis dans cette affaire. Ce dernier argument nous paraît d'une valeur douteuse. Les documents officiels relatifs à cette controverse ne sont pas encore tous rendus publics, et il est assez difficile de former un jugement absolument juste sur cette délicate question avant d'avoir toutes les pièces du débat. Mais, *primâ facie*, la position prise par les Etats-Unis paraît singulière. Ce ne serait pas la première fois d'ailleurs que les Américains manifesteraient leur sans-gêne envers les traités et les conventions internationales.

* * *

Au Canada, nous aurons bientôt beaucoup de nouveau en politique. Dans un grand banquet donné en son honneur, à Montréal, le 21 septembre, date anniversaire de la victoire conservatrice de l'an dernier, M. Borden a annoncé une session fédérale en novembre, afin de formuler la politique du Canada sur la question navale. L'opinion attend avec une vive curiosité l'énoncé de cette politique. D'autre part, la législature provinciale est convoquée à Québec pour le 5 novembre.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 26 septembre 1912.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — UN PRÉCURSEUR DE L'AVIATION (Article de M. H. de Grandvelle—1er septembre 1912). — LES SPORTS ET L'ATHLÉTISME (Article de M. le Comte Albert de Mun—31 août 1912). — UN MOUVEMENT VERS LE SPIRITUALISME (Article de M. Charles de Pomairols—27 juillet 1912). — PAYSANNES ET VILLÉGIATURES (Article de Colette Yver —12 juillet 1912). — LA FIN D'UNE RELIGION (Article de M. René Doumic—16 juillet 1912).

UN PRÉCURSEUR DE L'AVIATION. (Article de H. de Grandvelle—1er septembre 1912). — L'abbé Charles Carnus fut l'un des cent quatorze prêtres réfractaires—c'est-à-dire fidèles à leurs serments de bons prêtres—qui périrent lors des *Massacres de septembre,* à l'Ecole des Carmes, en 1792. Jusque là, rien de bien extraordinaire. Il y en eut un si grand nombre de ces prêtres de France, qui signèrent de leur sang la confession de leur foi et repoussèrent le fameux serment! L'on sait, en outre, que la cause des victimes de l'Ecole des Carmes a été introduite en cour de Rome. La béatification de l'abbé Carnus sera accueillie, s'il plait à Dieu, avec une grande joie dans tout le Rouergue, dont il était l'enfant.

Ce qu'on sait moins, peut-être, c'est qu'il pourrait bien devenir alors, une fois béatifié, le patron céleste des aviateurs. M. Barthou, dans la fort belle conférence littéraire, qu'il nous a donnée, à Montréal, le printemps dernier, sur les " précurseurs " de l'aviation dans le monde des lettres, n'a pas parlé de celui-là, et pour cause sans doute. L'ancien ministre n'est guère familier avec le monde des curés, pas plus

d'ailleurs qu'avec celui du surnaturel. Je ne sais plus qui disait, au sortir de sa conférence de Montréal: " Quel dommage, s'élever si haut vers le ciel et n'y pouvoir pas entrer! " On a beaucoup noté que son brillant discours se terminait crûment par le récit d'une catastrophe. Certes, comme il disait: "Mourir pour la patrie, c'est grand et noble". Mais par delà la vie qu'y a-t-il donc ? M. Barthou est de ceux qui ne savent pas répondre, et c'est dommage. Il a tant de talent.

L'abbé Carnus, lui, avait la foi, et cela ne l'empêcha pas d'être un grand savant; sans conteste, l'un des précurseurs de l'aviation. M. H. de Grandvelle a découvert à la Bibliothèque Nationale, à Paris (Cote V, z. 2142), un récit fort intéressant des prouesses aériennes de l'abbé, alors professeur de philosophie à Rodez. Avec l'abbé Lauchet, son collègue, professeur de seconde au même collège, le 6 août 1784 — 125 ans avant Blériot et Védrines par conséquent—il effectua dans l'azur une excursion mouvementée, dont voici le fidèle récit, fait par lui-même :

A 8.17 heures du matin, le 6 août 1784, tous les préparatifs étant faits, un signe avertit que le feu allait commencer. Bientôt on vit la montgolfière se soulever, s'arrondir et se débarrasser, avec la plus grande facilité, du crochet qui la tenait suspendue. A 8.28 heures, je fais lâcher les cordes. Aux acclamations qui avaient signalé notre départ, succède un silence général. Les spectateurs, partagés entre la crainte et l'admiration, l'oeil fixe, le corps immobile, contemplent avidement la superbe machine qui s'élève presque verticalement, avec assez de rapidité, et de la manière la plus pompeuse. Des femmes, des hommes s'évanouissent ; d'autres lèvent les mains au ciel, d'autres fondent en larmes! Une botte de paille, imbibée d'esprit de vin, accélèra notre ascension. Je dis alors à mon compagnon: " Que je suis bien! Comment vous trouvez-vous? Que ne pouvons-nous dépêcher un courrier vers la terre! " Aussitôt je jetai une grande feuille de papier, sur laquelle j'avais écrit ces mots: " Tout va bien à bord de la *Ville de Rodez!* " Ce laconique message fut accueilli avec transport. Notre élévation, à 8.32 heures, était au moins de mille

toises au-dessus du niveau de la mer. Une flamme très vive et très claire, de dix-huit à vingt pieds de hauteur, nous fit monter encore à plus de 400 toises.

L'atterrissage est plus mouvementé, explique M. de Grandvelle. Le vent porte doucement les deux abbés sur la cîme d'un petit chêne isolé. Carnus descend le premier, son compagnon est moins leste, et la montgolfière allégée du poids d'un passager, se dégage d'elle-même. Le réchaud, détaché, tombe, et jette l'angoisse dans la foule. Tout Rodez se figure que le ballon est en feu :

L'aigle, perché sur un arbre, s'élève moins rapidement dans les airs que notre globe ne se releva de dessus le chêne qui l'avait empêché de se poser sur le gazon. Aussitôt que j'eus pris terre, je cherchai des yeux mon compagnon, mais je fus agréablement surpris de l'entendre crier au-dessus de moi : "Tout va bien ; soyez tranquille !" Et ce n'est point sans une espèce de jalousie que je le vis remonter à une hauteur de quatorze ou quinze cents pieds. La montgolfière, après avoir parcouru un espace d'environ six cents toises, sans éprouver d'inclinaison sensible, descendit lentement, à 9.03 heures, dans une prairie qui dépend de la Chartreuse de Rodez.

Les hardis aéronautes, termine M. de Grandvelle, furent pris par les paysans, qui n'osaient approcher, pour des magiciens, montés sur un monstre gigantesque docile à leur voix ; mais les gens de la ville, plus avertis, leur firent un accueil frénétique. C'était justice ! Les Blériot, les Védrines et leurs émules n'ont pas montré plus d'initiative et de hardiesse que l'aéronaute martyrisé pendant la Terreur..... Saint Christophe veille sur les automobolistes, saint Georges sur les cavaliers, saint Hubert sur les chasseurs ! Les aviateurs doivent avoir, eux aussi, leur ami céleste. Portés là-haut par leur légère machine, frêle comme une libellule, loin des regards et du secours de l'homme, entre ciel et terre,

grisés d'air et de rayons, à qui s'adresseront-ils dans leur détresse ? Ces hommes de coeur, qui s'élancent sans trembler vers le soleil, deviennent des croyants. Qui imploreront-ils au départ ? Qui appelleront-ils dans la détresse ? L'Eglise n'a pas encore parlé, mais bientôt peut-être Charles Carnus sera le patron des aviateurs !

Les sports et l'athlétisme (Article de M. le Comte Albert de Mun, 31 août 1912). — L'aviation est elle-même un sport, et, à bon droit certes, l'un des plus honorables. Il faut être capable, en effet, d'une remarquable endurance, pour s'élancer ainsi dans les airs, alors qu'on est si peu sûr après tout qu'on ne se cassera pas le cou l'instant d'après. Je me souviens quand, il y a deux ans, M. de Lesseps s'en vint "faire le circuit des tours de Notre-Dame " à Montréal, nous le vîmes passer au-dessus de nos têtes, sur la terrasse de l'archevêché, et l'on entendait " ronfler " son moteur parfaitement. Là, vraiment, il y faut du courage.

Les *sports* ont donc quelque brillant, et même beaucoup, si l'on veut. Mais ne prennent-ils pas trop de place dans les préoccupations modernes, dans les jeux et la formation de nos jeunes générations ? A propos des *Jeux olympiques* de Stockolm, au mois d'août dernier, M. de Mun s'est posé la question, dans le *Gaulois* (31 août), et il y a répondu, à son ordinaire, en faisant les distinctions nécessaires.

Tout d'abord, il affirme qu'il ne veut aucun mal aux *sports*, qui d'ailleurs sont d'origine française, du vieux mot français *desports*. Il note qu'il se fait, à ce sujet, un retour vers les bonnes traditions françaises. Il parle, éloquemment comme toujours, des oeuvres sportives dans les patronages catholiques. Il signale le concours de Nancy, l'an dernier, où nos jeunes Canadiens (disons-le par parenthèse) ont rempor-

té de beaux succès. Enfin, il arrive au point que je voulais mettre sous les yeux de nos lecteurs et proposer respectueusement aux réflexions de nos éducateurs. Je ne saurais mieux faire que de citer copieusement :

Donc il n'y a pas d'équivoque possible. Rien, dans ce qui me reste à dire, n'implique, de ma part, le dédain des exercices physiques. Mais ils ne sont qu'un moyen, ils ne doivent pas être un but ; et encore sont-ils un moyen dont il faut se garder d'exagérer la valeur au point de vue patriotique. La force d'une nation ne se mesure pas exclusivement, ni j'ose dire même principalement, à l'agilité, à la souplesse, à la vigueur musculaire de ses fils.

Je crains qu'à cet égard, comme à quelques autres, les exemples et les souvenirs de l'antiquité païenne n'exercent sur nous une fâcheuse influence. Je ne sais pas si les soldats de la première république et de l'Empire, pour ne pas remonter jusqu'à messieurs les gardes françaises de Fontenoy, ou même beaucoup plus haut dans l'histoire de notre vieille France, eussent fait très bonne figure aux *Jeux olympiques*. C'étaient pourtant d'assez solides compagnons. Pareillement, je me tiens pour assuré que les paysans de la Vendée n'eussent pas été de première force au saut, à la course ou à la boxe. Napoléon, qui s'y connaissait, les appela pourtant des *géants*. Puissions-nous, l'heure venue, trouver au service de la France des soldats capables de renouveler les prouesses de ces temps héroïques. Que les exercices physiques contribuent à les préparer, je n'en doute pas. Ils ne suffisent pas à les former.

Je reconnais aux *sports* l'incontestable mérite de donner aux jeunes gens de précieuses qualités de force et d'endurance, de les façonner, pour ainsi dire, au mépris physique du danger et de la mort. Mais on rabaisserait le rôle qu'ils peuvent jouer dans l'éducation, en les confondant avec *l'athlétisme*, si, comme je le suppose, il faut entendre par ce mot, assez imprécis, la préparation des champions spéciaux que, dans sa réponse au concours de l'*Opinion*, M. Marcel Boulenger appelle des *phénomènes;* il dit même des *monstres*.

Un autre des correspondants de l'*Opinion*, M. le docteur Weiss, écrit : : " Ce qui fait la force d'une nation, ce n'est pas d'avoir quelques sujets d'élite. Il faut que l'ensemble d'une nation se compose de citoyens robustes et énergiques, pour lui permettre de développer sa puissance commerciale, industrielle, militaire et même scientifique." Rien de plus vrai, et

c'est pourquoi, si je suis un partisan déterminé des *sports*, je suis moins convaincu de l'utilité des *phénomènes*.

Nous avons été battus aux *Jeux olympiques* de Stockholm. Evidemment, si j'avais été là, j'en aurais souffert, comme je souffre de tout ce qui, devant les étrangers, paraît mettre les Français en mauvaise posture. Mais c'est un malheur qui ne prouve nullement la décadence de notre race, et dont je prends mon parti plus aisément que de la défaite annuelle à laquelle nous condamne la diminution de la natalité française. Un effort énergique de ceux qui peuvent agir sur les moeurs et sur les idées, secondé par l'action efficace des lois, pour combattre l'abominable propagande des avortements et de la stérilité volontaire, me paraîtrait bien autrement opportun que la préparation des athlètes.

M. le Comte de Mun ne veut donc pas qu'on fasse la part trop large aux exercices violents. Il écrit pour conclure :

Formons, je le veux de tout mon coeur, de souples gymnastes, de bons marcheurs et de rapides coureurs, d'habiles tireurs et de beaux cavaliers. Mais n'oublions pas que ce sont des hommes, des créatures de Dieu, et ne les réduisons pas à n'être que des objets d'exhibition et des spécimens d'élevage. Dans ces corps agiles et robustes, il y a des âmes qui les animent, des coeurs qui les soutiennent, des cerveaux qui les conduisent. Voilà ce qu'il nous faut cultiver d'abord, sans préjudice des exercices physiques, si nous voulons que notre race reste digne d'elle-même.

Un mouvement vers le spiritualisme (Article de M. Charles de Pomairols—27 juillet 1912). — Encore une ascension vers le mieux, comme celle dont nous parlait M. René Bazin, dans sa conférence de mai à l'Université Laval de Montréal, et vraiment cela console. Il parait donc que les écrivains de France se sont fatigués des descriptions trop sensuelles, et M. de Pomairols nous le raconte en termes excellents :

Les basses sensations dont pendant des années ont vécu le roman et la poésie matérialistes font naître depuis quelques temps, chez les lecteurs, une impression de satiété qui n'est pas loin de tourner au dégoût. Une

réaction, accentuée de plus en plus, se produit en faveur de la littérature élevée, de la littérature de l'âme. Cette réaction est même assez forte pour préoccuper les partisans du sensualisme, qui craignent de ne plus trouver en aussi grande abondance le malsain breuvage où ils puisaient de dangereuses délectations; on entend à ce sujet de singuliers cris d'alarme, manifestation d'une inquiétude pour laquelle on ne saurait vraiment éprouver de la sympathie.

Un signe, entre plusieurs, du retour à la noble tradition française, c'est le succès croissant du *concours* dit de littérature spiritualiste. Cette fondation, établie il y a deux ans, s'est augmentée depuis lors. En 1912, le jury a pu distribuer cinq prix de cinq cents francs chacun, au lieu de quatre prix qu'il avait décernés l'année dernière; il a accordé ses récompenses à des romanciers comme aussi à des poètes, et, les oeuvres de valeur présentées à ses suffrages se trouvant nombreuses, il a dû, par sentiment de justice, décerner des mentions, en plus des prix dont il disposait.

Les conditions de ce concours sont pourtant rigoureuses, et quelques-unes pouvaient paraître difficiles à remplir, de notre temps. Pour répondre au programme tracé par l'*association de littérature spiritualiste*, les ouvrages présentés doivent d'abord être très littéraires, c'est-à-dire être composés avec le souci du *beau* et dénoter chez les auteurs de véritables dons d'écrivain.

Mais l'agrément esthétique est loin de suffire: il peut se mêler en quelque manière à des oeuvres frivoles, d'inspiration médiocre, ou même à des oeuvres malsaines et déprimantes. A en croire les partisans de l'art pour l'art, il faudrait se déclarer satisfait de ces parcelles de beauté, même ramassées assez bas, n'importe où. Les gens qui pensent ainsi sont de simples impressionnistes, abandonnés au plaisir fortuit du moment, quel qu'il soit. Ils sont restés à l'état de réceptivité passive, sans réaction personnelle, sans s'élever jusqu'à un jugement, sans formuler en eux-mêmes une préférence. Ils ont accepté tour à tour les diverses émotions esthétiques et n'ont pas eu, semble-t-il, la force de les comparer pour savoir si, parmi elles, les unes ne sont pas supérieures aux autres; leur goût n'est encore qu'en germe, il n'apparaît pas comme formé.

En fait, on peut dire que la formation du goût littéraire n'est pas achevée, tant qu'on n'exige pas des écrivains d'unir dans leurs oeuvres le *bien* au *beau*, tant qu'on ne considère pas la morale comme la partie supérieure de l'esthétique. Quand on a fait ce pas, on est arrivé au terme désirable, on tient en main la règle juste; et dès lors, une oeuvre immorale

pourra bien encore être jugée belle, mais suprêmement belle, non, jamais, dans aucun cas, parce que l'esprit sera toujours maître de concevoir quelque chose de supérieur à une oeuvre où manquent les plus beaux sentiments. C'est rester en chemin que de pratiquer la doctrine de l'art pour l'art... quelconque; le vrai but à atteindre, c'est l'art pour l'art le meilleur.

M. de Pomairols expose ensuite comment et en quel sens, les ouvrages primés par le jury du concours de *littérature spiritualiste* marquent en effet un mouvement vers le spiritualisme.

Ce jury — écrit-il — a eu la joie de se trouver plus que jamais cette année en présence d'une élite morale, d'une compagnie d'honnêtes gens représentant la véritable société française... Il voyait, assemblés autour de lui, des jeunes hommes et des jeunes femmes vivant délibérément par la partie supérieure de leur être, dont l'esprit ne connaissait et ne voulait connaître que les émotions de l'âme. Et l'inspiration choisie par ces écrivains déroulait devant lui des conséquences logiques très importantes. D'après les exemples ainsi offerts, parmi les différences qui mettent la spiritualité si au-dessus du sensualisme, il constatait nettement celle-ci: tandis que le sensualisme, dans son bas horizon, vise uniquement de grossiers plaisirs tout égoïstes, cherchés quelquefois par la voie du crime, la vertu de pureté s'accompagne au contraire des autres vertus, l'amour de Dieu, la tendresse, la pitié, la générosité, qui se plaisent à ses côtés, étant d'essence spirituelle et attributs de l'âme comme elle-même. Ensuite, quand le travail d'étude a été terminé, quand le nom des lauréats a été communiqué au public, le comité spiritualiste s'est dit avec une conviction entière que les ouvrages récompensés par lui égalaient au moins en mérites les plus remarquables productions de l'année, si même ils ne leur étaient pas supérieurs, comme réalisant l'alliance du charme littéraire et de celui, plus profond, qui émane des qualités morales.

Paysannes et Villégiatures (Article de Colette Yver —12 juillet 1912). — Cet article, écrit pour un grand journal mondain de Paris, ne serait pas déplacé dans le prône d'un de nos curés de places d'eau ou de places d'été. On entend des

gens qui se demandent comment il se fait que les campagnes et les villages se dépeuplent en faveur (est-ce bien en faveur qu'il faut dire?) des grands centres et des villes. Pourquoi? Lisez bien et faites lire à ceux et à celles que cela concerne la page très vivante — et très vécue — que voici :

Nous autres, bourgeoises des villes, averties par les moralistes et les sociologues, nous déplorons avec les regrets congrus ce dépeuplement des champs. Nous avons vu de près ces fillettes de quinze ans qui ne rêvent que de quitter la ferme natale où l'on vit maigrement pour aller se placer dans telle riche maison citadine et y participer au luxe des maîtres. Nous connaissons ces désirs secrets qu'ont tant de belles filles, dans les provinces où l'on porte encore un costume, de vivre à la ville pour s'afflubler de jupes entravées et de chapeaux à quatre francs quatre-vingt-quinze... Oui, ces robes augustes que leurs aïeules revêtaient depuis plus de mille ans, ces coiffes charmantes qui rendent pur et touchant, qui corrigent et stylisent le visage le plus rustique, elles les jetteront en défroque au fond de leur malle de bonne à tout faire, pour se mettre en mascarade dès qu'elles auront touché le sol désiré de la capitale ou du chef-lieu de leur département.

Nous savons tout cela, nous autres bourgeoises, et aussi, par des confidences, la sotte ambition qui pousse la campagnarde mariée à entraîner son mari vers les emplois de la ville, afin de pouvoir, elle, goûter aux plaisirs populaires, si prestigieux pour l'imagination de ces pauvres femmes. Et, voyant d'un peu haut, nous gémissons sur leur aveuglement sur la misère qu'elles vont endurer, les maladies qui vont fondre sur leurs enfants, l'ivrognerie à laquelle ces malheureuses conduisent leurs hommes. Nous comparons l'affreux logement qu'elles vont habiter dans une rue sordide, avec la poétique maisonnette, bâtie en plein soleil, qu'elles abandonnent ; la tâche harcelante et imbécile qu'elles vont entreprendre à l'usine ou au magasin, avec la belle ordonnance des travaux agricoles si féconds et si nobles qu'elles dédaignent. Elles avaient à tenir, pour le mari et les enfants, une demeure spacieuse et gaie, à soigner le petit bétail, à surveiller les jeunes animaux ; elles allaient aux champs pour les labeurs faciles ; elles connaissaient la joyeuse fenaison, les fêtes du blé, la griserie des vendanges, et, dans tout cela, la pureté de l'air, la beauté des horizons larges, la féerie des changements de saison. Elles menaient l'existence en même temps familiale et collective du village, où non pas

des murs, mais une simple haie, quelquefois un fossé, souvent une borne de pierre, séparent seuls les habitants, qui vivent au dehors en pratiquant peut-être l'égoïsme, mais jamais un impossible individualisme social.

Ce qui les attend, nous le savons, et nous nous lamentons en jugeant cruellement leur sottise.

Mais nous sommes-nous jamais demandé la part que nous avions à leur folie et les responsabilités qui nous reviennent dans leur égarement?

Est-ce que, depuis que la facilité et l'habitude des voyages se sont accrues, depuis qu'il est devenu commun et je dirai même indispensable de villégiaturer, les femmes de la bourgeoisie, chaque été, ne quittent pas en masse les villes pour se répandre dans les campagnes? Elles vont établir là un foyer transitoire, improviser une vie, organiser des réceptions, des parties, des promenades, des dîners, des fêtes, transporter leurs habitudes de la ville et même celles qu'elles n'y ont pas. Je veux dire un certain laisser-aller bruyant, des modes tapageuses, une liberté enfin qu'autorise la grande solitude.

La grande solitude, oui... mais Jeannette est là, qui tire, au bout de sa longe, sa vache, alourdie. Jeannette porte un cotillon de pilou, des bas déchirés dans ses savates; elle est servante de ferme, et, en longeant sournoisement la haie, elle voit passer nos filles vêtues de leurs claires toilettes de tennis qui découvrent le bas à jour et le soulier blanc. Nos filles remarquent à peine Jeannette qui met simplement une note de pittoresque dans le tableau rural. Mais Jeannette les a examinées depuis la boucle d'or de leur soulier jusqu'aux artifices de leur chevelure dépassant l'ample chapeau de soleil; et voilà mille désirs inconnus qui s'éveillent en elle et dont elle ne guérira plus.

La maison bourgeoise se bâtit sur la route. Les filles du fermier en aperçoivent, à travers les grilles, les perrons, les rideaux brodés, la pièce d'eau et le rocher artificiel. Souvent on entend de la musique. A cinq heures, les dames prennent le thé sur la pelouse. Des autos s'arrêtent devant la porte: on en voit descendre des robes de soie claire; il y a des rires... Les femmes de chambre sont aussi bien habillées que leurs maîtresses. A peine si l'on ose parler à la cuisinière lorsqu'elle vient pour les oeufs ou la volaille. Pourtant, elle n'est pas fière; elle fait volontiers un brin de causette. Elle dit ouvertement ses gages, ses pourboires, ses profits, les rentes qu'elle amasse. Au besoin elle se vante. Elle conte encore, avec l'enfantin plaisir d'étonner ces ruraux, les joies du spectacle, les agréments de la promenade dominicale, la gaieté de la rue. Elle évoque,

avec les moyens qu'elle a, une ville enchantée où tout est gain ou allégresse, et termine en soupirant que " Dieu merci, les vacances ne sont pas éternelles, car s'il lui fallait vivre dans ce trou, elle y périrait d'ennui ".

Voyez-vous l'effet de telles paroles sur des jeunes filles traversant la période inquiète et inassouvie de l'adolescence? Le voyez-vous sur les filles à marier que courtise un pauvre valet de ferme? Le voyez-vous sur des femmes de trente ans qui trouvent leur vie difficile et misérable? La ville, elles n'y pensaient pas jusqu'ici. Maintenant, elles la savent là-bas, illuminée, brillante, ruisselante d'un or qu'on n'a qu'à ramasser pour s'enrichir. En prêtant l'oreille, le soir, dans le grand silence des champs, elles croient en entendre la musique lointaine.....

La fin d'une religion (Article de M. René Doumic — 16 juillet 1912). — L'espace m'est un peu mesuré, ce mois-ci, et je veux finir sur la note consolante. Cette religion, dont avec M. Doumic, j'ai le plaisir d'annoncer la fin, c'est celle de l'idée révolutionnaire, ce que les Goncourt appelaient la *religionfication* — mot horrible comme la chose!—de la Révolution. M. Doumic trouve, dans les derniers événements, deux signes manifestes de la fin prochaine des triomphes de l'idée révolutionnaire: d'abord le fiasco monumental qu'a été la fête officielle du deuxième centenaire de Jean-Jacques Rousseau, et ensuite, le fait indéniable que le 14 juillet en France n'est plus une fête populaire. Comme disait Pierre l'Ermite: *Lisez-moi çà!* Pour qui a le culte des treize siècles de gloire de la France catholique, *ça* rassérène l'âme. Et *ça* console aussi d'avoir entendu l'un de nos journalistes en vue dire que la France que nous aimons c'est celle de la République, parce qu'elle est en marche vers le progrès! Le progrès, c'est bientôt dit! On oublie trop que, comme pour l'aviation, il faut presque toujours un abbé à la clef, et un abbé qui s'appuie sur la croyance en Dieu et à la vie future. La plupart du temps, les autres sont des jouisseurs et non des travailleurs du progrès.

Voici, en tout cas, les deux signes qu'a notés M. René Doumic :

L'un est le piteux échec auquel vient d'aboutir la commémoration officielle de Jean-Jacques Rousseau. C'est dans ses écrits que la religion révolutionnaire a eu son évangile. Son nom était bien celui sur lequel devait se faire une manifestation. Nous avons eu la manifestation : elle a été des plus significatives et, en quelque manière, assez surprenante. Elle a prouvé, ce à quoi on ne s'attendait pas, que la popularité de Rousseau est sur son déclin et que la contagion de sa folie est devenue moins active. Je ne parle pas de la masse, qui est ignorante et dont on ne peut exiger qu'elle ait lu le *Contrat social*, ni même la *Nouvelle Héloïse*. Il est évident que le nom de Jean-Jacques n'éveille chez elle aucun souvenir, aucune idée, aucune émotion, rien qui ressemble à cet obscur enthousiasme et à cette piété vague que lui inspirent de confiance ses bienfaiteurs ou soi-disant tels. Mais chez les organisateurs eux-mêmes du culte, quelle mollesse ! Chez les maîtres de la cérémonie, quel manque d'entrain ! Dans le gouvernement, obligé de marcher, ou plûtot de se traîner, à la suite, quelle absence de conviction ! Les citoyens de Paris ont été de glace pour le citoyen de Genève. Phénomène inquiétant pour une religion qu'on soit si négligent vis-à-vis de son prophète !

Un autre signe est la déformation que l'esprit public a fait subir à l'idée d'où était sortie l'institution d'une fête au 14 juillet, et qui a changé cette fête en une protestation vigoureuse contre l'évangile révolutionnaire et rousseauiste. L'idéal nouveau que les philosophes avaient lentement élaboré et dont, le 14 juillet 1789, les intellectuels d'alors saluèrent l'avènement, c'était l'idéal humanitaire, la fraternité universelle, la paix à tout prix, plus de guerres, plus de frontières. Or, pour le Parisien d'aujourd'hui, le 14 juillet, c'est la revue de Longchamp. C'est la revue et ce n'est pas autre chose ! Ce sont les beaux régiments qui défilent conduits par leurs officiers sabre au clair, ce sont les escadrons en ordre de combat, l'artillerie et le roulement des caissons, la charge, le salut au drapeau. Alors, dans tous ces coeurs français, qui ne forment plus qu'un seul coeur, une même émotion grandit. Sur la plaine où ondule la féerie bariolée des uniformes surgit une image, celle de la patrie. De toutes les poitrines sort une même clameur : " Vive l'armée !"... ce qui, pour un jour de fête humanitaire, est un chef-d'oeuvre de traduction libre.

Cette fête ne fait plus ses frais. Tout le monde s'en rend compte, si

bien qu'on a déjà songé à la remplacer par une autre. Et celle qui doit la remplacer s'est imposée d'elle-même au choix de tous les Français. Il ne peut y avoir en France qu'une fête nationale, celle de Jeanne d'Arc. On essaiera de la laïciser, cela va sans dire. Mais on aura beau faire, le jour où l'on célèbrera la bonne Lorraine, dont l'épée victorieuse a chassé l'Anglais et qui, de ses bras défaillants, serrait le crucifix sur sa poitrine, la fête sera celle de la tradition française, que la Révolution s'était efforcé de détruire.

Elie-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction.

Louis Hébert

(SUITE)

II

BIEN avant la catastrophe, Champlain avait quitté l'Acadie. Il ne croyait pas au succès de l'entreprise, il pensait *qu'on n'avait pas regardé au fond de l'affaire.* La péninsule, si facilement colonisable, lui paraissait impossible à défendre, sans de grandes forces, à cause du nombre infini de ses ports. Il la trouvait à la merci d'un coup de main, trop isolée de l'intérieur du continent, et l'avenir devait lui donner raison. Malgré la rigueur du climat, la lointaine vallée du Saint-Laurent lui semblait offrir à une colonie plus de ressources, plus de chances de durée.

A son retour de Port-Royal, Champlain avait rencontré Pierre de Monts à Paris. L'ex-lieutenant-général de l'Acadie, presque ruiné par son insuccès, s'était décidé à tenter fortune sur les bords du Saint-Laurent. Avec son aide, Champlain, en 1608, avait fondé Québec.

Depuis l'exploration de 1603, au fond de son âme l'immortel marin avait nourri le rêve d'un établissement à cet endroit, et le rêve s'était réalisé. Le drapeau de la France flottait sur l'*Habitation* au pied de la montagne.

Mais la Compagnie formée pour aider Champlain ne songeait qu'aux énormes profits du commerce des fourrures. Dans la crainte de faire fuir le gibier, ces marchands — férus du gain — ne voulaient pas laisser faire le moindre déboisement. Ils entravaient si bien Champlain qu'en 1617 Québec

n'était encore qu'un petit poste de trafiquants perdu dans l'immensité des bois.

Aucun colon n'avait pu passer en la Nouvelle-France [1]. Il n'y avait encore d'ensemencé qu'un étroit jardin autour de l'*Habitation*. Champlain le cultivait de ses mains. A son arrivée, en 1608, il y avait semé du blé et du seigle, et, en 1611, à son retour de France, il y avait planté des rosiers.

Avec quelle joie, l'héroïque fondateur avait vu les grains pousser, les rosiers fleurir! Partout, dans les reconnaissances, son regard d'explorateur interrogeait le sol. Il aimait à dire — comme Jacques Cartier — qu'il y avait au Canada, " terre aussi bonne qu'il est possible de voir ". Mais qui ouvrirait la voie aux défricheurs? Qui oserait attaquer l'épaisse forêt, gardée par la cupidité insatiable ?

* * *

Champlain savait parfaitement quels cruels mécomptes Louis Hébert avait essuyés en Acadie. Mais il l'avait vu à l'oeuvre. Il connaissait sa générosité, sa grandeur d'âme, son courage indomptable. C'est à lui qu'allait son espoir. Et pendant le séjour qu'il fit à Paris, en 1617, il ne craignit pas de faire appel à son patriotisme, à son dévouement, et de lui proposer d'aller commencer à Québec le défrichement de la Nouvelle-France. Sa loyauté ne lui laissa rien ignorer des périls et des difficultés qu'il y rencontrerait. Il ne lui cacha ni la précarité de l'établissement, ni les rigueurs de l'hiver, ni le mauvais vouloir des compagnies, ni la férocité des indigènes. Mais il lui dit aussi ses souffrances, ses dégouts, ses amères tristesses. *Ce n'était pas une province, c'était un Nouveau Monde qu'il voulait donner à la France !*

---

[1] Pierre Desportes, Nicolas Pivert et Abraham Martin vivaient de traite, de chasse et de pêche.

Louis Hébert n'hésita pas à répondre qu'il l'aiderait de toutes ses forces et le suivrait à Québec. Sa femme trouva tout simple, tout naturel, d'affronter les plus effroyables périls pour suivre son mari. Cette fois le départ serait définitif, et les deux époux mirent leurs biens en vente.

Faut-il dire que la résolution d'Hébert fut jugée sévèrement? Ses parents et ses amis la trouvaient d'une extravagance absolue, insensée, et on n'épargna à Hébert ni les remontrances, ni les reproches: "N'avait-il pas perdu assez de temps et d'argent en Acadie ?... Pourquoi s'en aller au fin fond de la barbarie, achever de se ruiner?..." On lui détaillait tous les dangers qui l'y attendaient, tout ce qui se racontait de la cruauté des sauvages... "Comment pouvait-il exposer sa femme et ses enfants à tomber aux mains de ces démons?... L'entreprise de Québec n'aurait pas plus de succès que l'entreprise de Port-Royal... M. de Champlain était bien loin d'avoir les ressources des colonisateurs de l'Acadie..."

C'était très vrai, et Hébert le reconnaissait. Il n'était pas sans songer beaucoup à tous les dangers, à tous les obstacles. Mais le désir d'aider à fonder une Nouvelle-France le soutenait. Et ce qu'il savait de la férocité des naturels du Canada, loin de l'épouvanter, le touchait. Il avait une immense compassion de ces infortunés et l'espoir de contribuer au salut de quelques âmes lui facilitait tous les sacrifices.

* * *

De Monts avait promis de faire concéder à Louis Hébert dix arpents de terre à Québec, et en faisant valoir ses connaissances médicales, les services qu'il pourrait rendre, Champlain obtint son passage sur le vaisseau de la Compagnie.

Ils s'embarquèrent à Honfleur, le 14 mars 1617, Hébert

avec sa femme et ses trois enfants, Guillaume, Anne et Guillemette, Champlain avec deux missionnaires, le Père Joseph Le Caron ([2]) et le Père Huet.

La traversée fut affreuse et très longue. Les tempêtes et la rencontre des glaces mirent souvent le vaisseau en extrême péril. " Après avoir été, dit Sagard, treize semaines, et un jour dans l'appréhension continuelle de la mort, le 14 juin, on atteignit enfin Tadoussac, où tous les navires relâchaient alors. Les marins, comme les passagers, voyaient dans l'arrivée au port un grand miracle. Ils voulurent sans tarder remercier Dieu et,au pied des rochers géants couronnés de sapins, d'un pittoresque toujours si saisissant, les matelots aidés des charpentiers élevèrent une chapelle de verdure. Mme Hébert et ses jeunes filles ornèrent l'autel de fleurs sauvages, et le Père Huet offrit le Saint-Sacrifice en action de grâces. "Pendant que le religieux célébrait les Saints Mystères, deux hommes chassaient les moustiques avec de longs rameaux. Sans cette précaution, il eut été impossible au Père de s'acquitter de ses fonctions sacrées. " Tout l'équipage assista à

([2]) Entre tous les missionnaires de cette époque héroïque, c'est sans contredit l'une des plus belles et des plus sympathiques figures. Illustre par sa naissance, " il avait eu l'honneur, dit Sagard, d'enseigner au roi Louis XIII lui-même les premiers rudiments de la foi ". Envoyé par ses supérieurs à la mission du Canada, il se dévoua avec un zèle incroyable à la conversion des sauvages.... Il fut le premier à réduire les langues sauvages aux règles de la grammaire et à composer leurs dictionnaires. Il demeura attaché à l'Eglise du Canada tout le temps de la première mission des Récollets ; il en fut le chef à deux reprises, et il l'était encore lorsque le Canada fut pris par les Anglais en 1629 ; puis, lorsque notre pays fut rendu à la France en 1632, et que les Récollets furent empêchés par des influences plus ou moins mystérieuses d'y revenir, il éprouva tant de chagrin de ne pouvoir reprendre ses travaux apostoliques qu'il en mourut. Un dernier trait achèvera d'esquisser cette noble figure : le Père Joseph Le Caron a été le premier maître d'école du Canada. — L'abbé Gosselin.

la messe avec un profond respect et le capitaine fit tirer plusieurs salves ([3]).

Les vaisseaux de fort tonneau ne remontaient pas le fleuve plus haut. Les dangers du chenal et l'insuffisance des observations exigeaient cette prudence et l'on prit une barque à Tadoussac.

Des bandes d'oiseaux de mer s'abattaient souvent sur les belles eaux vertes du Saint-Laurent, mais pas une voile n'apparaissait nulle part. Sur le roc, rien ne décelait encore le passage de l'homme civilisé. Partout c'était la forêt primitive, inviolée.

Champlain aimait la Nouvelle-France d'un amour incurable. Y revenir lui était toujours une grande joie. Bien des fois il avait décrit à son ami la beauté du site de Québec. Mais si cette beauté était incomparable, l'établissement était très humble, et en débarquant sur la Pointe, Hébert n'aperçut que l'*Habitation* ([4]) et quelques cabanes sauvages. Ailleurs le cap penchait jusqu'à la grève ses bois charmants et le feuillage voilait la petite chapelle ([5]) bâtie au bord de l'eau dans un enfoncement.

* * *

([3]) Le capitaine Morel était un vrai chrétien. Dans un voyage qu'il fit au Levant, il fut pris par les infidèles. Son refus de marcher sur la croix lui valut le martyre : il fut empalé.

([4]) L'*Habitation* consistait en trois corps de logis, à double étage, attenant les uns aux autres. Au-dessus du premier étage régnait une galerie qui se prolongeait autour d'un préau entouré d'un solide enclos percé de meurtrières. Une tourelle carrée ou campanile, destinée probablement à servir d'observation, se dressait au milieu de cette place. Toute l'*Habitation* était environnée d'un fossé et d'un mur d'enceinte, flanqué de plates-formes armées de trois ou quatre canons. — L'abbé CASGRAIN.

([5]) Cette chapelle, mère des innombrables églises du Canada, était en bois brut et avait été construite en moins d'un mois, deux ans auparavant.

Malgré la sécurité, la facilité des communications et tant d'autres avantages, la tâche du défricheur reste fort dure. Pour s'enfoncer dans la forêt, pour y faire jaillir le pain de terre, il faut un véritable courage. S'il en est encore ainsi aujourd'hui, qu'était-ce donc alors, quand la Nouvelle-France comptait environ cinquante âmes et n'était qu'une forêt perpétuelle habitée par des peuplades féroces ? Et quelle trempe devait avoir notre premier colon pour tout sacrifier à la Nouvelle-France naissante, pour en faire sa patrie d'adoption ?

Comme Champlain, Hébert comprenait qu'aussitôt l'*Habitation* construite, on aurait dû se mettre à cultiver. Il savait que la terre porte l'avenir en ses flancs, que c'est dans son sol surtout qu'un pays veut être aimé et servi. Et le lendemain de son arrivée, d'un pied léger, il gravit le rude sentier de la montagne avec Champlain, afin d'examiner les alentours.

On sait que De Monts lui avait concédé dix arpents de terre, au lieu où il s'établirait. L'endroit qu'il choisit était au-dessus de l'*Habitation*. A travers les bois épais, un ruisseau (6) coulait, non loin, clair et rapide, entre les mousses épaisses, semées de fleurs. Cette belle eau pure dans le voisinage, c'était un avantage précieux, et le choix d'Hébert fut vite fait.

Avant tout il fallait se loger et ouvriers et maçons se mirent avec entrainement à l'ouvrage. En attendant que sa maison (7) fut prête, Hébert, d'après une tradition de fa-

---

(6) Au commencement du siècle dernier, ce ruisseau coulait encore dans la rue *La Fabrique*.

(7) " La maison de Louis Hébert, dit Ferland, fut le premier bâtiment élevé sur l'emplacement de la Haute-Ville. Elle devait être située entre la

mille, dressa sa tente sous un orme qui se voyait encore, il y a soixante-dix ans, au coin de la rue Sainte-Anne près de la Place d'Armes.

Champlain voyait avec une joie profonde s'élever cette maison. Elle lui apparaissait comme une fleur d'espérance sous le grand ciel bleu. Le jour où la famille s'y installa fut pour lui un heureux jour. Il y avait enfin un vrai foyer dans la Nouvelle-France....

Avec quel intime contentement Hébert battit le briquet et alluma le premier feu dans l'âtre ! Bien douce fut cette heure. La flamme du foyer, les mille petites voix qui bruissaient dans le bois embrasé mettaient la joie dans tous les coeurs. Au lieu de la toile des tentes trempée de rosée, on avait enfin un toit solide, le bien-être de l'abri et de la chaleur. Les meubles, apportés de Paris, reparaissaient au jour. On oubliait qu'on était en pleine barbarie, dans une forêt sans bornes *qui n'avait d'ouvert que les marges de la mer et des rivières.*

L'oeil vif et gai, Mme Hébert allait et venait, plaçant les meubles, rangeant le linge dans les armoires, disposant sur le dressoir sa belle vaisselle d'étain, et, près du feu, les casseroles de cuivre.

C'est avec une émotion profonde que le Père Joseph Le Caron bénit la demeure du pionnier de l'agriculture. Il lui semblait célébrer l'alliance de l'homme avec la terre canadienne. Par delà il voyait, comme en un rêve, les travailleurs du sol, tous ces vaillants défricheurs qui, la hache à la main, s'enfonceraient dans la forêt pour y fonder un foyer, et

---

rue Sainte-Famille et la rue Couillard. " On sait aujourd'hui que la maison de notre premier colon était dans la grande allée du jardin du Séminaire, près de la porte. On en a trouvé les fondations. Cette maison avait trente-huit pieds de longueur sur dix-neuf de longueur et était en pierre.

il offrait à Dieu leurs rudes labeurs et leurs héroïques misères. Ne semble-t-il pas qu'il dit à Hébert :

" Que vos travaux, que vos fatigues soient bénis.... Que vos sueurs soient fécondes.... Puissiez-vous avoir bientôt beaucoup d'imitateurs.... La terre est la vraie richesse, le dur travail est la loi de la vie, que votre bras s'arme de vaillance et que votre courage jamais ne défaille... N'oubliez pas que Dieu est votre Père, que partout et toujours, ses anges vous gardent... Ce jour est vraiment pour moi un jour heureux : sur cette terre sauvage j'ai vu une grande et douce chose ! j'ai vu un vrai foyer. "

* * *

Une fois sa famille convenablement logée, Louis Hébert prit la hache et, autour de son humble logis, il attaqua la forêt perpétuelle. Pour ébranler ces grands arbres ridés, moussus, à la puissante ramure chargée de nids, il fallait bien des coups de hache. Les oiseaux s'envolaient au bruit et, ramassant ses forces, Hébert frappait... Les géants centenaires finissaient par tomber... La trouée s'élargissait. Mais les grosses racines, riches de sève, étaient bien dures à extirper. C'est moulu de fatigues, les mains ensanglantées, que Louis Hébert regagnait le soir sa maison. Le reflet de l'âtre à la vitre lui était doux, et la force physique donne de la saveur à la fatigue. Mais chaque matin, il fallait reprendre le rude labeur, il fallait retrouver en soi le même courage...

A l'automne, Champlain devait s'embarquer pour la France. Hébert croyait qu'une protection céleste couvrait l'illustre marin et les périls de la traversée ne l'effrayaient pas. Mais l'approche de ce départ lui donnant la nostalgie du pays, Québec lui devint odieux. Il enviait les oiseaux mi-

grateurs qui s'envolaient en bandes innombrables. Son âme s'en allait toute vers la France. Ce Paris si animé, si brillant, où il avait grandi, où il avait vécu, il l'avait toujours sous les yeux. Ces liens délicats et profonds, qui unissent un être au passé, à la terre qui l'a porté, qui l'a nourri, il en sentait toute la force, toute la douceur, et la pensée de l'exil éternel lui glaçait le sang dans les veines.

Longtemps, il suivit du regard la barque qui conduisait Champlain à Tadoussac où l'on prenait les vaisseaux. Une paix, une splendeur divine s'épandait sur le fleuve et sur le sauvage Québec. Les bois encore ruisselants d'écarlate, de pourpre et d'or, baignaient dans la brume lumineuse. Mais la douceur de cette magnificence finissante le remplissait d'effroi et de tristesse... Il songeait à ce que serait l'hiver dans cet isolement, dans cet immense désert de neige, et, le coeur défaillant, il prit le sentier de la chapelle.

Cette pauvre petite chapelle de bois brut — la première demeure du Christ-Amour sur la terre canadienne — qu'elle était chère à notre premier colon ! Que de fois il y vint retremper son courage !

* * *

La forêt sans fin, à peine envahie, se dépouilla rapidement. Les feuilles mortes roulaient le long du cap, elles s'amoncelaient dans la clairière, et Hébert devait dégager les fenêtres et la porte de sa maison. Bientôt viendrait le froid vif, le froid aigu qui mord et brûle la chair. Courageusement, Hébert se préparait à l'hiver si long, si rigoureux. Les cordes de bois cassé s'allongeaient.

Des sauvages hideusement tatoués, marchant avec une légèreté féline, rôdaient souvent aux alentours. Quand la

fantaisie d'entrer à la maison leur venait, Mme Hébert dissimulait de son mieux ses frayeurs. La courageuse femme tâchait de s'habituer à leurs allées et venues; elle se confiait en Dieu, en la prière qu'elle faisait avec son mari et ses enfants. Le soir, lorsqu'on avait tiré les verrous, fermé les épais volets, que son mari se reposait à la douce chaleur en écoutant le babil de ses enfants, elle avait l'illusion de la sécurité, elle oubliait les affreux sauvages, les dangers de l'isolement et se sentait heureuse de donner aux siens le bien-être et la joie. Mais quand le vent déchaîné s'acharnait sur la maison et la forêt, qui la nuit s'emplissait de plaintes éperdues, de sinistres hurlements, quel courage ne lui fallait-il pas ? Pour ces pionniers de la civilisation, d'atroces angoisses s'ajoutaient aux souffrances inhérentes à la vie des colons de tous les temps.

On n'en restait pas moins fidèle à la Nouvelle-France. A la fin de l'automne, Louis Hébert maria sa fille Anne, qui n'avait pas encore quinze ans, à Etienne Jonquest, jeune Normand établi à Québec. Ce fut le premier mariage célébré au Canada selon les rites de l'Eglise. Jonquest vint demeurer chez son beau-père. Dans cette maison isolée, un homme était un précieux renfort.

Comme on n'avait pas encore pratiqué de chemins,les rapports avec les hivernants n'étaient pas toujours faciles. Mais Beauchesne, qui commandait à l'*Habitation* en l'absence de Champlain, le Dr Adrien Duchesne, Abraham Martin, Nicolas Pivert, Pierre Desportes, Guillaume Couillard visitaient souvent la courageuse famille. On causait, on riait, on racontait des histoires de sauvages, des exploits de chasseurs, on chantait des airs et des chansons de France.

Hébert, qui désirait ardemment se faire entendre des sauvages, voyait surtout avec plaisir les interprètes. Marsolet, surnommé le petit roi de Tadoussac, et le fastueux

Jacques Hertel, qui portait de si riches manteaux, de si belles dentelles et des gants à glands d'or, durent bien des fois s'asseoir à son foyer. Ils parlaient de leurs aventures, des coutumes des indigènes, de leurs superstitions. Ils racontaient les bacchanales de sang et de mort, dont ils avaient été témoins, et ne tarissaient pas sur la séduction de la vie des bois et les profits de la traite.

Hébert les interrogeait sur les langues, tâchait d'apprendre un peu de montagnais, un peu d'algonquin. Lui, dans les sauvages, il ne voyait pas des pourvoyeurs de fourrures, mais des frères à éclairer, à civiliser, à sauver. Il voulait cultiver mieux que le sol, il voulait cultiver les âmes, et sa maison était toujours ouverte aux sauvages.

Le dimanche, toute la famille descendait l'abrupt sentier de la montagne pour assister à la messe. Des chaudières pleines de braises réchauffaient l'humble petite chapelle, habillée de givre.

(À SUIVRE).

Laure CONAN.

La Plainte d'une Fourmi

FANTAISIE ENTOMOLOGIQUE

A l'Honorable Sir A.-B. Routhier,

VOULEZ-VOUS permettre à une humble fourmi, à l'une des fourmis de votre domaine de Saint-Irénée-les-Bains, donc à l'une de vos fourmis, de vous faire savoir un peu ce qu'elle a sur le coeur. — Hélas ! Nous ne pouvons pas parler, nous qui n'avons ni poumons, ni larynx, ni lèvres mobiles. Hélas ! nous ne pouvons pas écrire : nous n'avons que des pattes, beaucoup de pattes, mais pas de mains. Heureusement, l'un de nos amis veut bien tenir la plume pour moi...

Mais, de grâce, ne m'écartez pas parce que je suis un si petit personnage. Les hommes disent : un chien regarde bien un... disons : un entrepreneur ! Et l'homme lui-même, qu'est-il devant Dieu ! Pourtant, le grand Dieu le laisse parler, l'écoute, condescend à sa prière.

Et puis vous, notre châtelain, vous qui êtes illustre parmi les hommes, vous avez l'air si plein de bonté et de simplicité, lorsque vous vous promenez sous les allées ombreuses de vos bois. Ah ! le bon maître que nous avons ! se disent à l'oreille les marguerites, les renouées, les oseilles, les fraisiers, les catherinettes de vos prés. Nous avons un bon maître ! chantent sous la feuillée les pinsons, les merles, les chardonnerets. Quel bon maître nous avons ! susurrent ou miment dans les herbes les bourdons, les guêpes, les cicindèles, les calosomes, les fourmis. Aussi, qu'il est douloureux le coup que vous venez de nous porter !...

Car, si je ne puis écrire, je sais lire... C'est bien le moins qu'on sache lire, quand on a de grands yeux de chaque côté de la tête, et, sur le front, jusqu'à trois ocelles! Et c'est bien le moins qu'on soit un peu lettré, quand on est de la maison d'un prince de la littérature...

C'était intitulé: *Dans mon verger* (1), et c'était exquis à lire. Le plaisir délicat que j'ai goûté à vous voir retracer, si fidèlement et si gracieusement, l'histoire de votre verger ! Je savais tout cela, puisque j'y suis née et que j'y passe ma vie, dans votre verger ; mais la joie n'en est que plus douce, de voir raconter comme cela des choses qu'on sait. — Lorsque, tout à coup, je tombai sur cette phrase : ..." Les arbres fruitiers meurent, comme les hommes, bien souvent avant l'âge mûr. Ils ont de nombreux ennemis contre lesquels ils sont parfois impuissants. Les hordes barbares qui détruisirent la civilisation romaine n'étaient rien comparées aux multitudes indisciplinées des chenilles, et aux armées si bien disciplinées des fourmis. "

C'est comme cela que vous parlez de nous, ô notre maître? Et dans cette grande revue, qui va porter, à cent lieues à la ronde, l'annonce des ravages que nous commettrions sur vos arbres fruitiers ! Lorsque, surtout, en la matière, vos fourmis sont les plus innocentes personnes qui soient. Et vous allez jusqu'à nous mettre de pair avec les " multitudes indisciplinées des chenilles ". Les chenilles! oh ! " les sales bêtes! ". Dites-en ce que vous voudrez des chenilles stupides et gauches d'allure, et d'aspect repoussant. Ça ne songe qu'à manger; ça mange tout le temps, au point que leur peau ne peut suivre assez vite leur développement, et qu'il leur faut, à plusieurs reprises durant le cours de leur existence, en

(1) *Revue Canadienne*, livraison de septembre 1912.

revêtir de nouvelles,et qui soient de plus en plus amples, pour répondre à la rapide augmentation de volume qui résulte de leur prodigieuse voracité. Les chenilles : voilà, monsieur, les vrais ennemis de votre verger, et qui dévoreraient jusqu'à la dernière toutes les feuilles de vos arbres fruitiers. Ah ! les papillons peuvent se vanter de leur enfance et de leur jeunesse ! Elles sont jolies, l'enfance et la jeunesse des papillons !

Mais nous, les fourmis, qu'avons-nous à faire là-dedans? Il arrive bien parfois à certaines de nos tribus de creuser des galeries dans le tronc des arbres pour s'y établir ; mais c'est seulement dans des arbres déjà cariés qu'elles vont ainsi s'installer, et principalement dans le tronc des conifères. Ce n'est donc pas nous qui nuisons à vos pommiers et à vos pruniers. Ce n'est pas notre faute si tel de vos pommiers n'a jamais produit qu'une pomme !

Je vous entends me dire : " Mais, alors, qu'avez-vous à circuler constamment sur toutes les branches et sur tous les rameaux de mes arbres fruitiers? Qu'allez-vous faire là? Quel est le but de ces promenades incessantes ? "

Ce que nous allons faire sur vos arbres fruitiers ? Ah ! monsieur notre maître, faut-il vous le dire? Cela est bien vulgaire. Mais vous insistez? Eh bien, ce qui nous amène si fréquemment sur vos pommiers et sur vos pruniers, le voici : nous allons y traire nos vaches !....

Ah ! qu'elles sont belles, monsieur, nos vaches laitières ! Elles ont les yeux noirs. Leurs cornes sont parfois presque aussi longues que leur corps. Leur tête et leur poitrine sont noires, avec un beau collier vert. Vert, aussi, est leur ventre, qui porte de chaque côté une rangée de points noirs. Leur queue est toute courte. Leurs ailes—oui, nos vaches ont parfois des ailes ! — sont diaphanes et traversées de lignes noires, avec une tache blanche sur le côté. Ah ! oui, elles sont belles nos vaches ! Et ce qu'il y a d'avantageux, c'est qu'elles

ne paissent pas; elles ne vont pas de-ci, de-là; il n'y a pas besoin de leur mettre une clochette au cou pour savoir où elles sont. Elles sont commodes, nos vaches !

Vous l'entendez bien : nos vaches laitières, ce sont les pucerons... Les pucerons, qui peuvent habiter sur presque toutes les plantes, ont la faculté de produire une sorte de liqueur sucrée, qui est le lait dont nous vivons. Comme vous le savez, ces petits insectes vont s'établir en troupes nombreuses de préférence sur les parties tendres des végétaux, ils y enfoncent leur suçoir, et pompent les sucs nutritifs. Ils n'ont qu'à rester là, et à vivre aux dépens de la plante. Les voilà, monsieur, les ennemis de vos arbres fruitiers et qui s'abreuvent de leur sang, je veux dire de leur sève! Mais ce n'est pas tout! Comme ils ne sauraient s'assimiler tous les sucs qu'ils pompent de la sorte, ils rejettent en l'excès, sur la surface des plantes, surtout des feuilles, qui deviennent par là comme revêtues d'une sorte de vernis qui se dessèche à l'air. Cela, vous l'imaginez bien, nuit grandement à la respiration du végétal, qui se fait précisément par ses parties vertes. Et cela n'est pas d'une importance négligeable, quand on considère, par exemple, que le puceron de l'érable peut sécréter jusqu'à 48 gouttes de liqueur par jour ; quand on considère aussi l'extrême " prolificité " des pucerons, dont une seule femelle pourrait produire, " toutes choses égales d'ailleurs", jusqu'à un quintilion d'individus dans une seule saison! C'est au point que, si la Providence n'y avait pourvu par divers moyens, il y a longtemps que le bloc terrestre serait revêtu, à l'exclusion de toute autre chose, d'une couche épaisse de pucerons... — Et bien, monsieur, qu'en dites-vous? Vos pommiers, d'une part sucés jour et nuit par les pucerons, et, d'autre part, revêtus par eux d'une couche de vernis qui obstrue leurs pores et empêche leur respiration, ont-ils assez sujet de se mal porter, quand le fléau des pucerons devient par trop accentué ?

Or, sachez, monsieur, que ces fourmis que vous accusez, en face de l'univers, d'être les ennemis de vos arbres, concourent au contraire à diminuer, dans la mesure de leurs moyens, l'importance des dégâts causés par les pucerons, en se nourrissant exclusivement de la liqueur qu'ils sécrètent. Parfois, nous léchons simplement ce qu'ils en ont répandu sur la surface des plantes. Mais n'en soyez pas surpris, nous préférons, nous aussi, le lait frais au lait caillé ! Aussi, nous allons généralement boire à la source elle-même. Et c'est facile, allez ! Nous n'avons qu'à flatter le puceron du bout de nos entennes, et, sans même prendre la peine de retirer son suçoir du tissu végétal qu'il est en frais de pomper, il nous livre la goutte de liqueur que nous recevons ainsi toute fraîche. Voyez-vous ! plus nous, les fourmis, nous consommons de ce liquide, moins il en reste pour être épandu sur la surface des végétaux, et gêner leur respiration, et les rendre malades ! Voyez-vous ! les pucerons, voilà l'ennemi, le vrai ! Et nous, les fourmis, que vous accusez, c'est nous qui, en réalité, sommes les gardiens et les protecteurs de vos arbres fruitiers. Vous devriez donc, dans votre intérêt, au lieu de nous proscrire, convoquer sur vos arbres toutes les fourmis du monde. — Seulement, pour le cas où vous décideriez de suivre ce conseil et de faire appel, en effet, contre ces voleurs de pucerons, qui ne cessent de pomper le meilleur de la sève de vos arbres, à la race universelle des fourmis, souffrez que j'attire un peu votre attention sur un ou deux points dont il importe que vous teniez compte.

Il y a chez nous, comme chez les humains, des peuplades diverses qui, habitant des climats divers, ont des habitudes particulières. Il y a, par exemple, sous d'autres cieux, des fourmis qui se livrent exclusivement à l'horticulture. Nos soeurs de ces peuplades-là se ménagent certains élargissements, le long de leurs galeries souterraines, et y cultivent de

petits champignons dont elles se nourrissent... D'autres de nos congénères, pour je ne sais trop quel motif, probablement afin de s'éviter la peine de grimper le long des branches d'arbres pour aller traire leurs vaches, pratiquent la stabulation permanente ! Elles parquent tout simplement les pucerons en certains endroits de leurs galeries, et, quand bon leur semble, vont tout simplement prendre leur lunch. C'est le système du " repas à toute heure ", et c'est l'idéal.

Mais voilà, n'est-ce pas, des sortes de colons que vous n'avez pas à appeler chez vous et qui ne feraient en rien votre affaire à Saint-Irénée-les-bains ?

Ce qu'il vous faut, c'est nous et de nos soeurs qui nous ressemblent, nous à qui les traditions de nos pères n'ont enseigné ni l'horticulture, ni la stabulation, mais, pour ainsi dire, la méthode de l'industrie laitière au grand air.

Et, après tout, si vous n'appréciez pas nos services, si vous préférez ne plus nous voir circuler sur vos pommiers, sur vos pruniers, sur vos cerisiers, vous n'avez qu'à le dire; je vous assure que nous nous en... battons l'oeil ! Vous les garderez, si vous voulez, monsieur, vos pucerons ! Nous en trouverons partout des troupeaux innombrables.

Une Fourmi de Saint-Irénée-les-Bains.

P. S. — Ce que raconte cette fourmi, dans l'interview qui précède, peut sembler par trop invraisemblable à certains lecteurs peu avertis des choses entomologiques, et je dois en certifier ici la parfaite exactitude. Tous les faits scientifiques dont il y est question s'appuient sur le témoignage des observateurs les plus consciencieux. Et encore le sujet n'a été qu'effleuré ! Il y a bien d'autres choses prodigieuses dans l'histoire naturelle des fourmis et des pucerons.

Victor-A. HUARD, prêtre.

Du Lac des Deux-Montagnes

A LA RIVIERE-ROUGE

---

27 avril — 15 juin 1831

(SUITE)

---

4 (mai 1831). — Nous repartimes dans la même direction, qui fut celle de toute la journée, et nous arrivames après 9 lieues de chemin, au portage de la *Culbute des Allumettes,* ainsi appellé parce que n'ayant que 10 à 12 pieds de longueur, les voyageurs se passent les pièces de main en main ou leur font faire la *culbute,* sans prendre le tems d'y attacher leur collier.

A une lieue plus haut est le *Fort des Allumettes,* quelques petites maisons que la Compagnie y entretient pour faire traite avec les sauvages. Nous n'y restames qu'un instant, forcés de nous rembarquer, parce que le vent et la lame endommageoit le canot qui frappoit sur la grève; mais nous essuiames dans la traversée du lac *des Allumettes* une violente tempête où le canot prit beaucoup d'eau, soit par les flots qui venoient fleurir contre son flanc, soit par la pluie qui tomboit avec abondance. Bientôt nous arrivames à la *Pointe au Baptême,* ou nous campames, ayant fait environ 15 lieues.

5. — De la *Pointe au Baptême* le guide comptoit encore 8 lieues pour aller au premier portage *des Joachims.* Ces deux portages ne sont séparés l'un de l'autre que par un petit lac de 4 arpens environ, et ne forment pas plus d'une demi lieue, ayant ¼ de lieue chacun. Au premier de ces portages, on

voit une petite croix plantée sur la tombe d'un nommé Lafrenière, lequel après avoir jeuné longtems, ayant rencontré là des vivres, mourut de replétion, quelques heures après son repas.

La partie de la rivière depuis le lac *des Allumettes* jusqu'au 1er *des Joachims,* ce qui forme 14 lieues, est appellée *Rivière Creuse.* C'est une rivière très limpide, bordée des deux côtés de hautes montagnes couvertes de pins.

La direction de notre marche dans cette rivière, fut constante au Nord Ouest. *Des Joachims,* nous allames camper à une lieue et demi plus bas que la *Roche Capitaine,* sur le bord d'un petit torrent qui sort des montagnes, appellé la *Rivière des Cyprès.*

Notre direction depuis les *Joachims* avoit été au couchant. Nous avions enduré, le matin, un orage mêlé de pluie et de neige poussées par un vent fort. Notre journée fut de 16 lieues.

6. — Le lendemain, le soleil ne paroissoit pas encore sur l'horison, et nous étions à faire le portage de la *Roche Capitaine.*

Ce fut près d'ici que l'on vit le dernier chantier qui avoit été fait l'hiver dernier pour construire des cages, c'est-à-dire à 175 lieues de Québec.

A la tête du portage est une croix plantée sur la fosse d'un voyageur mort d'une hernie. Il avoit tellement forcé à porter son canot dans ce portage, qu'il mourut sur le champ. La distance de ce portage à celui des *Deux Rivières* est de 2½ lieues. Il y a là deux croix sur le corps de deux hommes qui sautèrent la chûte involontairement ; comme aussi une à ¾ lieue plus haut, à la *décharge du trou,* à la mémoire d'un autre qui se noya en sautant ce rapide.

Un peu plus haut, fut enterré un vieux voyageur qui mourut de maladie en descendant.

Nous allames camper à la tête du portage de l'*Eveillé*. Nous remarquames au bas de ce portage, une croix plantée sur une fosse commune où furent enterrés les hommes noyés en sautant cette chûte.

Le tems avoit été passablement beau, toute cette journée, pendant laquelle nous avions suivi une direction, d'abord au Nord, puis ensuite à l'Ouest. Nous n'avons pu faire que 7 lieues, ce jour-là, tant la rivière étoit difficile à monter, n'ayant presque d'autre manière d'aller, qu'en se prenant aux branches.

7. — De l'*Eveillé* à la *Fourche,* ou *Mattawan,* il y a 8 lieues. On y voit une croix sur la tombe d'un voyageur mort d'une hernie. Nous fumes camper d'assez bonne heure, à la tête du portage du *Plain-Chant,* ainsi appellé par des voyageurs qui disoient y avoir entendu des manitous chanter en ce genre de chant.

Quoiqu'il fit beau toute cette journée, nous ne pumes faire que 10 lieues.

8. — De grand matin, nous nous rendimes à la *Décharge des roses,* après trois lieues de marche,puis peu de tems après, à celle de *Campion,* de là à ¾ lieue plus haut, où Sa Grandeur dit la messe, à laquelle assista tout le monde au nombre d'environ 50 personnes. C'étoit là la *Décharge des grosses roches,* celle *des épingles* étoit à ¾ lieue plus haut, et une lieue au dessus de celle-ci, nous fimes le portage *du Paresseux.*

Ce portage de 25 arpens environ fut assez justement ainsi nommé ; des voyageurs ayant brisé leur canot au pied de ce portage, laissèrent deux hommes pour transporter les pièces, et retournèrent à Montréal chercher un autre canot. Ils furent de retour 12 à 15 jours après, et lorsqu'ils arrivèrent, le portage des pièces n'étoit pas encore fini ; c'est pourquoi ce

portage fut chargé d'annoncer à la postérité, l'infamie de ces deux voyageurs.

Au dessus *du Paresseux,* se trouvent à un quart de lieue de distance l'une de l'autre, la *Décharge de la Prairie,* celle *de la Cave,* le *Rapide des perches;* celui-ci est ainsi nommé, parce que l'ayant passé,l'on n'a plus besoin de perches à canot, arrivant aux eaux mortes de la *hauteur des terres;* c'est pourquoi les voyageurs se débarassent de leurs perches qu'ils jettent lorsqu'ils sont à la tête du rapide. A 4 lieues plus haut est le portage *du Talon.* Tout ici porte à croire qu'il y a eu un grand tremblement de terre qui a fait changer de lit à la rivière, dont on croit reconnoître l'ancien lit; du moins les rochers brisés et bouleversés prouvent quelqu'évènement bien extraordinaire. A 4 lieues de ce portage est celui *des Musiques* au haut duquel nous allames choucher.

Pendant cette journée, il avoit tombé de tems en tems de la pluie mêlée de neige. Nous fimes 11 lieues de chemin, presque toujours dans l'Ouest.

A 6 arpens plus haut que *le Paresseux,* est un trou ou entrée d'une caverne, qui paroit s'enfoncer dans la montagne et que les voyageurs appellent la porte de l'enfer. La peur leur a quelques fois persuadé qu'ils entendoient en passant là, des soupirs et des gémissements. Le portage des *Musiques,* ou du *Pin des Musiques* doit aussi son nom à des histoires de ce genre. Dans ce dernier portage, on voit la roche sur laquelle un voyageur étant tombé sous son canot, eut la tête séparée du corps.

9. — Nous navigâmes, ce jour-ci, sur une eau presque stagnante; il fesoit grand froid, il négeoit un peu, l'eau qui battoit le long des arbres y formoit des glaçons. Après 6 lieues de marche, nous fimes le portage du *Mauvais Pin des*

Musiques qui est à trois lieues du *Détroit de la tortue.* C'est un passage de la largeur du canot seulement. A une demi-lieue plus haut, est le *Grand Portage des Vases ;* il étoit beau, cette année, vue que l'eau se trouvoit très basse à la hauteur des terres. Le portage fait, nous arrivames aussitôt après, je veux dire à environ ¼ de lieue, au portage du *Milieu des Vases.* Ici l'on remarque que l'eau change de cours, et descend vers le lac *Nipissing.*

Lorsque nous achevions ce portage, ceux des voyageurs qui apportoient les dernières pièces, virent venir le canot allège qui étoit parti de la Chine trois jours après nous. Chacun se hâta, pour ne pas se laisser joindre si tôt. Après avoir fait ¾ de lieue toujours circulant dans un petit vaisseau, nous fimes le portage du *Dernier des Vases,* dans lequel il y avoit de la vase en effet plus que dans les autres. Ces trois portages sont de 15 à 20 arpens chacun. Le canot allège se trouva prêt en même tems que les autres, dans la rivière *Nipissing,* qui n'a qu'une lieue de cours. Nous allames coucher à son confluent, sur une pointe appellée la *Prairie des Vases.* Nous avons remarqué, au *Mauvais Pin des Musiques,* une croix sur la fosse d'un voyageur mort d'avoir trop mangé à la suite d'un long jeûne. Nous en vimes une autre, là où nous campâmes, sur celle d'un homme mort d'une hernie. La principale direction de notre marche avoit été vers le Sud-Ouest.

Sur le canot allège, se trouvoit M. Stewart, chief-factor dans la Compagnie, et M. Hugues.

10. — Le lendemain, M. McLoad et M. Hugues changèrent de canot, et le canot allège prit les devants.

Il avoit fait une forte gelée blanche pendant la nuit, et nous avions eu beaucoup à souffrir du froid. Les canots se trouvant gelés, le matin, la gomme cassait en plusieurs en-

droits, ce qui leur fit faire un peu d'eau dans la traversée du lac *Nipissing*. Nous déjeunames à 8 lieues du campement, vers le milieu du lac, sur une pointe appellée la *Pointe aux croix*. Ce fut près de cette pointe que périt, il y a quelques années, un canot allège qui descendoit avec 11 hommes. On avoit à leur mémoire élevé 11 croix, dont une seule subsiste encore.

A 8 lieues plus bas, est la *Rivière des François,* à la sortie du lac, et dans laquelle on entre par un portage appellé la *Chaudière des François,* parceque le long du chemin de ce portage est un grand trou formé dans le roc en façon de chaudière. Ce portage est d'environ 10 arpens. Nous sautames ensuite dans l'espace de 5 lieues, les *Décharges des Pins, des Faucilles* et *des Parisiens,* au bas desquelles nous àllames coucher,ayant fait ce jour-là 21 lieues, à la poursuite du canot allège.

A la *Décharge des Pins,* il y a une croix sur la tombe d'un voyageur *mort subitement;* deux autres *aux Parisiens* sont péris en sautant, l'un d'eux nommé Majeau.

Nous avions marché toute la journée au Sud-Ouest par un tems beau mais froid.

11. — Le lendemain, sur la même direction et par un tems semblable à celui de la veille, nous fimes la *Culbute du Recollet,*portage d'un demi arpent; à 5 plus bas, le *Lac du Boeuf* qui n'a que ¾ de lieue de traversée; nous parcourumes en un quart d'heure *les petites Faucilles* et *les Dalles* qui forment une lieue de marche C'est une vraie dalle d'environ 12 à 15 pieds en largeur, à travers un roc uni. On jouit en la descendant d'un agréable amusement, causé par la vitesse et la succession rapide des divers objets que l'on rencontre sur la route.

Nous entrames ensuite sur le lac *Huron* où nous ne

voyons de terre que celle que nous avions à droite ; nous dédoublames de suite la *Pointe des Grondines*, les *Iles aux Renards*, et arrivames fort tard à un passage appellé le *Détroit*, ayant fait huit lieues de lac, et en tout 18½ lieues. Il ventoit un peu fort lorsque nous entrames sur le lac, et le vent alloit toujours s'augmentant. Les flots devinrent bientot épouvantables, vu que nous avions le vent du large. La secousse étoit telle que plusieurs d'entre les voyageurs commencèrent à éprouver des nausées, et finirent par restituer leur pauvre diner. Une partie de nos Messieurs compagnons de voyage sentant qu'eux-mêmes avoient le coeur mal affermi, craignoient beaucoup d'avoir à faire cette humiliante restitution. On rit d'abord, mais à la fin le vent et les flots devinrent si furieux que l'on tenta de mettre à terre; mais comme ce n'étoit partout qu'un roc brisé, nous ne pouvions aborder sans risque de perdre les canots et leurs charges. Cependant notre fragile vaisseau montant sur chaque vague, n'en redescendoit pas sans prendre beaucoup d'eau, tellement qu'un homme pouvoit à peine suffire à vider la *barre d'éponge*.

Enfin nous arrivames de nuit au *Détroit* où nous couchâmes. Nous étions campés sur un roc qui se trouvoit sur notre gauche en arrivant. Il y avoit sur l'autre côté du *Détroit* quelques petites maisons d'où l'on nous amena un enfant à baptiser, vers 10 heures du soir. Nous n'avions pas vu d'habitations depuis le lac des *Allumettes*.

12. — Le lendemain, jour de l'Ascension et *9e anniversaire de la consécration de Monseigneur de Juliopolis*, nous dédoublames une pointe nommée le *Fort Dubois*, et après 6 lieues de marche nous arrivames au Détroit de la Cloche, où Monseigneur dit la messe. Il y avoit grande apparence de pluie, il en tomba même un peu pendant la messe.

Le *Détroit* est ainsi appellé par (ce) qu'il y a là une

grosse roche qui rend un son semblable à celui d'une cloche, à chaque fois qu'on la frappe avec une perche à canot, ou un baton quelconque.

Nous allames camper à 7 lieues plus loin, au *Fort de la Cloche*, où il y a une maison de la compagnie, qui ainsi que ses dépendances est renfermée dans un rempart en pieux. Nous y arrivames par un gros mauvais tems. Nous y fumes accueillis avec beaucoup de civilité et de politesse par M. McBean, membre de la Compagnie. Ce monsieur offrit à Sa Grandeur d'y passer la nuit, ce qu'elle accepta. Nous y trouvames aussi le canot allège, qui, semblant avoir honte de s'être laissé rejoindre, partit aussitôt malgré la pluie pour aller camper à une petite distance plus haut.

Je baptisai là quelques enfants et de plus une sauvagesse adulte qui avoit exprimé le désir qu'elle avoit de recevoir le baptême, mais qui dans ce moment se trouvoit sans parole et sur le point de rendre le dernier soupir. Beaucoup d'infidèles désiroient le même bonheur, mais n'étant pas suffisamment instruits, avec regret, nous le leur refusames. Nous avions marché toute la journée au Sud-Ouest.

Le soir, Sa Grandeur, après avoir fait à son ordinaire la prière et dit le chapelet, auquel avoient coutume d'assister tous les gens de l'équipage, fit une instruction qui fut avec raison bien goûtée.

13. — Le lendemain, nous repartimes de grand matin, laissant dans ce poste trois hommes, dont un nommé Déziel qui étoit un bon bras de notre canot.

A 5 lieues du poste, est le petit Détroit; il ventoit si fort, qu'à 3 lieues plus haut, nous fumes obligés de mettre à terre, et de camper. Il fesoit beau, et nous avions fait encore 8 lieues vers le Sud-Ouest.

Nous avions trouvé au fort, un commis, M. McKenzie,

qui attendoit les canots, lequel fut ensuite un de nos compagnons de voyage.

14. — Toute cette journée fut belle, il fesoit même un petit vent favorable, et l'on fit usage de la voile. La direction principale fut au Sud Ouest-Ouest.

Nous partimes à 1½ après minuit. Nous rencontrames à 4 lieues de là les *Iles aux Serpents.* Ce fut là que je vis un oiseau que je n'avois vu que dans les *museum* appellé *cucawi;* (comme il le dit lui-même). C'est une espèce de petit canard.

A 5 lieues de là nous déjeunames, après quoi j'embarquai sur un des canots qui vouloit arrêter au poste de Mississoguay, où se trouve un commis de la Compagnie. Pour y arriver, il faut tourner sur la droite et remonter une demi-lieue dans la rivière du même nom. C'étoit le samedi, et nous y trouvames du poisson, qui quelque maigre qu'il fût, fit fort bien notre affaire.

De Mississoguay à la Pointe à Tessalon il y a 10 lieues, et ce fut dans cette traversée que nous rejoignimes à la voile aidée de l'aviron le canot qui portoit Sa Grandeur et qui avoit continué sa marche pendant que nous allions au poste.

Nous allames camper à 5 lieues plus haut au campement d'*Ours* après avoir fait 24 lieues.

15. — Le lendemain, nous partimes de grand matin avec un bon vent arrière. A 5 lieues du campement est le *Grand Nibiche* (1), à 2 lieues duquel nous allames dire la messe dans une ansette où nous étions à l'abri du vent. Il y avoit apparence de pluie.

Nous laissames ici la direction au Sud-Ouest, pour prendre celle de l'Ouest. A deux lieues et demi, nous entrames dans le *Petit Nibiche.*

---

(1) C'est un long détroit.

Les voyageurs disoient qu'on alloit bientôt voir le *Sault Ste-Marie,* que depuis longtems ils nous ventoient. Chaque *mangeur de lard* (²) nageoit impatient d'arriver, et regardoit à qui mieux mieux pour appercevoir le premier les maisons. Enfin à une demi-lieue du *Petit Nibiche* et à ¼ de lieue du fort, on apperçut la première maison du côté des Anglois (sur la rive gauche), puis tout aussitôt les jolies batisses des Américains, sur le côté opposé. L'établissement du côté des Anglois dénote une pauvreté extrême; le fort des Américains, je veux dire des Etats-Unis d'Amérique, respire la richesse et l'aisance. Ceux-la sont bâtis sur un terrain bas, ceux-ci sur un coteau dont le gazon étoit déjà dans la bauté de sa verdure. Des maisons proprement baties, toutes lambrissées *à déclin* et peinturées en blanc, formoit avec cette verdure, un coup d'oeil bien plaisant pour un voyageur accoutumé à ne voir depuis longtems que des rochers pelés ou couverts de frimats et des savanes fangeuses Sa Grandeur baptisa dans le poste 5 enfants, et j'en baptisai 13 dont une partie du fort Américain.

Nous ne fumes que 4 heures arrêtés, et nous fimes de suite le portage de 30 arpens, environ. A peine fumes-nous embarqués que nous fumes assaillis par un violent orage, et nous fumes obligés de relacher à 3 lieues plus haut, à la *Pointe-au-Pin* où nous campames. Nous étions déjà dans le lac *Supérieur* quoique nous ne puissions encore l'apercevoir dans sa grande largeur. Le sault n'a rien de très remarquable, et plusieurs voyageurs disent l'avoir sauté en descendant allège.

Nous ne fimes que 13 lieues, ce jour-là.

16.—Nous repartimes de la *Pointe-au-Pin* à 3 heures du

(²) C'est ainsi qu'on appelle un nouveau voyageur, sans exception; il a bien fallu que je m'y soumisse.

matin avec un bon vent qui nous menoit sur la même direction, c'est-à-dire à l'Ouest. A trois lieues nous dédoublames le *Gros Cap,* d'où l'on voit le lac *Supérieur* dans sa grande étendue. Nous traversames de là à l'*Ile aux Erables* et debarquames à quelques pas du tombeau commun de 7 voyageurs noyés dans un coup de vent, en voulant mettre à terre. Cette île est à trois lieues du *Gros Cap.* Nous primes ensuite une traversée de quatre lieues, par un vent trop fort pour être agréable, et fumes enfin forcé de mettre à terre dans l'anse de la pointe à la *Corbeille,* où nous fumes retenus par le vent toute l'après-midi et toute la journée du 17; c'étoit un mardi.

17.—Nous n'avions fait la veille que 10 lieues vers l'Occident. Vis-à-vis l'anse à la *Corbeille* est la baye de *Batchigwanang* où le guide s'étoit rendu pour y laisser M. McIntosh et y prendre M. Ths Taylor, commis, et sa dame.

Pendant cet ennuieux arrêt, les voyageurs qui connoissoient déjà assez la misère du voyage pour regretter d'être partis, eurent tout le loisir d'offrir des larmes à la mémoire de leurs parents—et je sais qu'un bon nombre s'en acquitta bien.

18. — Le 18, à 1 heure du matin, le guide voyant le vent tomber, donna l'ordre du départ; il avoit gelé fort et fesoit grand froid. Nous fimes 8 lieues avant d'arriver aux montagnes appellées *Mammens.* Le *Détroit des Mammens* étoit couvert d'une glace épaisse d'environ un pouce. Nous la cassames pour mettre à terre, y faire du feu, se réchauffer, et déjeuner. Nous en repartimes bientôt avec le vent contraire que nous avions eu depuis le matin. A 6 lieues des *Mammens* se trouve la *Rivière de Montréal.* Quand on est éloigné d'un lieu chéri, tout ce qui le rappelle flatte, et ce mot de Montréal auroit voulu me faire croire que j'en étois moins loin.

Sur le roc qu'il faut dédoubler pour entrer dans la ri-

vière, à l'entrée de la quelle nous mimes pied à terre, on voit la place où les François ont travaillé à l'exploitation d'une mine d'argent. Je ne sais si cette mine est abondante, mais ce que je sais, c'est qu'il faudroit d'énormes dépenses pour l'exploiter ; soit à cause des montagnes de roches qu'il faudroit briser, soit à cause de la difficulté d'y avoir des vivres pour nourrir les travailleurs.

A 2 lieues plus loin est la *Rivière-des-Rapides,* et à 1½ lieue de celle-ci, la *Rivière-du-Vieux-Fort,* lequel n'existe plus. Nous dinames à l'entrée de cette rivière, après quoi nous fimes 8 lieues de marche avant d'arriver à *Gargantua,* où nous campames à 9 heures du soir, ayant fait 25 lieues vers l'Ouest, malgré le vent contraire qui avoit été assez fort pour nous empêcher de traverser à des iles qui se trouvent dans le large et qui sont sur la marche ordinaire des voyageurs, vu qu'en passant par là on y abrège de beaucoup le chemin.

Nous étions, pour cette nuit, campés dans une petite baye à l'abri du vent. Les voyageurs fatigués se persuadèrent aisément qu'ils pouvoient bien ne pas décharger leurs canots, et se contentèrent de les tirer un peu *la pince* sur le sable. Ils ne songèrent ensuite qu'à appaiser la faim canine qu'ils avoient si bien gagnée, après quoi ils dormirent tous d'un sommeil profond. Quoiqu'il ventât un peu fort dans la nuit, aucun ne s'éveilla.

(À SUIVRE.)

G.-A. BELCOURT.

A travers la Nature

SOMMAIRE. — L'épinoche des rivières. — La " pater-familias ". — Le poisson-grimpeur ou l'anabas.

L'EPINOCHE DES RIVIÈRES. — Le nid est le chef-d'oeuvre de l'oiseau en même temps qu'une merveille de la nature. L'oiseau le suspend aux falaises escarpées, à la cîme des tours et des clochers, au toit familier des maisons, à la couronne des arbres touffus, à la pointe des roseaux murmurants et des joncs fleuris; ou bien, il le cache avec amour dans le creux d'un arbre, dans la fissure d'un rocher, dans un sillon, dans une haie, sur une fenêtre, dans la mousse des bois, parmi les jacinthes et les violettes... Et c'est si joli ! Les poissons aussi, parfois, ont leurs nids, mais c'est bien plus rare que chez les oiseaux.

Le plus habile et le plus charmant de ces architectes à nageoires, c'est à coup sûr la petite *épinoche* des rivières. Avec son corps de nacre, son dos semé de turquoises et ses nageoires d'argent, l'*épinoche* est élégante et vive, alerte et pétulante, espiègle et malicieuse. Il n'est pas de tours qu'elle ne joue aux grands poissons, dont elle est détestée. Il convient d'ajouter d'ailleurs que cette jolie créature, si délicate et si fine, est puissamment armée. Ses flancs et son dos sont hérissés de pointes meurtrières qu'elle tient courbées quand elle repose, mais qu'elle sait dresser vivement quand elle est attaquée. Les perches et les brochets qui se figurent, à sa vue, n'avoir qu'à ouvrir la bouche pour l'engloutir sont bien attrappés. Déception cruelle! Les pointes acérées du

petit poisson transpercent leurs machoires avides et les mettent en sang... Ils lâchent prise, et le gavroche des rivières, tout frétillant de sa victoire, décrit autour de leur masse des circuits moqueurs !

Mauvaise tête et bon coeur, l'épinoche se distingue par un admirable instinct familial. Notez bien que nous parlons ici du père et de lui seul; car chez ces étranges et curieux poissons, la mère ne s'occupe pas des petits! Et bien! oui, c'est le père, c'est le papa épinoche qui bâtit et défend le nid, protège sa gracieuse race, couve et surveille les oeufs, élève et instruit les petits.

Comme sa tendresse paternelle — nous allions dire maternelle! — son habilité est vraiment étonnante. Le voici à l'oeuvre... Avec sa bouche, l'épinoche cueille des brins d'herbe, des petites racines,des feuilles,qu'il mêle, qu'il enchevêtre, qu'il colle, donnant à tous ces débris la forme d'un manchon où il passe et repasse sans cesse afin d'égaliser et de consolider l'original édifice. Pour tout ce travail, il n'a qu'un outil: sa bouche. Mais bientôt le nid est prêt !

Changeant aussitôt de rôle, l'architecte recherche des pondeuses. Les oeufs pondus, le bon papa épinoche s'installe sur eux, et—ils lui ont coûté tant de tribulations!—il les couve avec amour. La jolie race des épinoches ne périra pas ! Il convient d'ajouter que, pendant qu'il couve, l'épinoche est d'une humeur absolument intraitable. Si quelque gros poisson, ogre insatiable, vient rôder autour de son nid, même en simple curieux, il tire tous ses poignards du fourreau et met en fuite le bandit qui file à nageoire que veux-tu devant cette panoplie menaçante! Pour bien couver, du reste, il ferme le bout de son nid, puis monte la garde et attend.

Que va-t-il se passer? Un prodige ! Au bout de quinze jours environ, un gracieux essaim de tout petits poissons jaillit du fond du nid, ou s'élance du gracieux manchon. Et

le père, toujours bon papa, les surveille, les protège, les conduit, les élève, les mène à la promenade sur la face de l'onde ensoleillée, leur montre comment on plonge, comment on nage, comment on tire l'épée contre les perches et les tritons...

Architecte habil, infatigable collectionneur d'oeufs précieux, espoir de sa race, couveur intrépide, bonne d'enfants, maître d'armes et professeur de natation, tels sont les titres aussi variés que louables du papa épinoche !

Opposant à la voracité des tanches, des perches et des brochets, ses pointes meurtrières, il semble dire aux "petits", qui frétillent autour de lui comme des poissons de cristal : " Qui s'y frotte s'y pique "; c'est, semble-t-il, la devise de l'épinoche.

Singulier et très curieux ce rôle maternel dévolu au père chez beaucoup de poissons, qui le remplissent d'ailleurs avec une impeccable sollicitude! Pourquoi cette substitution ? La mère n'est pourtant point répudiée, mais elle reste inconnue, se perd dans la masse indistincte et confuse des pondeuses. Très délicate, faible, petite, elle ne saurait surveiller et protéger sa mignonne progéniture de poissonnets ? Au mâle, au père, plus robuste et plus vaillant, cette importante mission est confiée par la nature.

Le " PATER-FAMILIAS ". — Voici maintenant pour continuer cette originale série, un autre poisson aussi extraordinaire, qui ne se rencontre guère que dans les eaux limpides du lac de Tibériade. C'est le charmant *chromis-émeraude*, vulgairement et justement appelé le *pater-familias*. C'est dans une cavité toute particulière et bien distincte de sa bouche même que le mâle reçoit, conserve et couve les oeufs pondus et transmis par une femelle de rencontre! Un beau jour, marqué par la nature, de cette retraite buccale du mâle — berceau assurément inattendu ! — s'élance toute une nichée

de délicieux poissonnets vêtus d'azur et d'argent. C'est à n'y pas croire. Et vraiment, cette réalité n'est-elle pas autrement saisissante que la fable de la princesse qui ne pouvait ouvrir la bouche sans qu'il sortit de ses lèvres enchantées des perles et des diamants ?

Le " poisson grimpeur ". — S'il y a des poissons qui font leurs nids comme d'autres qui chantent et d'autres qui volent, il y en a aussi qui grimpent dans les arbres du rivage, ainsi que des écureuils, et ce ne sont pas les moins curieux à observer dans la nature. L'*anabas* est ainsi fait. Il se promène sur le bord des étangs comme un autre s'en va à la campagne ; il monte à l'arbre comme l'ours du Jardin-des-Plantes. Le suédois Dutorf, puis Franklin et Malinouski l'ont étudié et décrit. Grâce aux puissantes inflexions de son corps et aux étonnantes épines de sa queue, ce stupéfiant poisson peut atteindre le faîte des palmiers, et là, savourer avec volupté les sucs délicats et rafraichissants qui en découlent. C'est un gourmet doublé d'un acrobate.

L'anabas se rencontre dans l'Inde et dans les Iles de l'Archipel. Les indigènes l'appellent *paniéri,* ce qui veut dire "grimpeur d'arbre". Il fait la fortune des jongleurs indiens et la joie des badauds, toujours émerveillés par sa curieuse gymnastique. Lorsqu'il grimpe sur son perchoir aux sons des fifres et des tambourins, on cesse d'applaudir les lézards savants, les singes tourneurs et les cabras dansants.

Quand Dutorf l'observa pour la première fois, il ne fut pas médiocrement surpris de voir un vrai poisson se promener sur les branches d'un jeune palmier entre une fauvette et un pinson, en compagnie d'un écureuil ! L'écureuil ne semblait pas étonné, lui, mais le naturaliste le fut beaucoup. A son tour, il escalada le palmier, prit le poisson dans sa main et remarqua aussitôt que sa nageoire anale était garnie d'épines

acérées formant crochets. A l'aide de ces crampons vivants, l'anabas se fixe sur l'écorce du palmier, puis dégage sa tête, soulève son corps, s'attache de nouveau à la branche... On dirait un petit ramoneur grimpant le long d'une cheminée !

Le naturaliste Charles Kleibs a rencontré des anabas qui rampaient des heures entières, et qui s'avançaient fort gaillardement, aidés de leurs épines en crochets. Il les suivit. Où allaient-ils? Grimper sur un palmier au suc tentateur et délicat, ou bien plonger dans les eaux d'un lac du voisinage. Il lui fut facile de le constater. Lorsque le lac est à sec, l'anabas se met bravement en route à la conquête d'un nouvel étang. L'étang est son berceau, son foyer... aquatique. Le rivage est son lieu de promenade, et le palmier une sorte de perchoir où il est comme à table...

Grimper sur un arbre c'est déjà quelque chose pour un poisson, mais comment cette singulière créature vit-elle hors de l'eau, son domaine et son élément ? La nature n'est jamais embarrassée. Il lui a suffi de mettre dans la bouche de l'anabas un appareil aussi ingénieux que bizarre, hermétiquement fermé, qui reçoit et retient l'eau des étangs, chaque fois que le poisson grimpeur ouvre son étonnante bouche... Cette eau se conserve dans une poche qui est à peu près semblable à celle du dromadaire. Elle permet à l'anabas de respirer librement en humectant ses branchies durant ses promenades aériennes.

Le poisson-plongeur descend avec lui au fond de la mer le volume d'air dont il a besoin pour respirer au milieu des vagues, le poisson-grimpeur emporte, lui, l'eau nécessaire à sa vie jusqu'au haut des arbres? Tant que la cruche est pleine, il reste là-haut, puis il descend, quand le besoin s'en fait sentir.

L'eau, la terre et le ciel, trois éléments sont mis généreusement au service de l'anabas qui se fait un jeu de nager, de

plonger, de grimper et de ramper... Il pourrait regarder en pitié les baleines et les crocodiles, ces monarques impuissants des fleuves et des mers. Commodément campé là-haut, sur la branche d'un palmier, au milieu des fauvettes et des pinsons, il peut se dire en savourant son verre d'eau sucrée: " C'est moi qui monte au mât de Cocagne, et qui décroche la timbale ! "

Luc DUPUIS.

Village-des-Aulnaies.

Science et Surnaturel

(SUITE)

LETTRE II

Montréal, septembre 1912.

MON CHER ETIENNE,

TU as eu l'amabilité de m'écrire que ma dernière lettre, si longue fût-elle, t'a intéressé jusqu'au bout et que tu en attends impatiemment la suite. Je me rends aujourd'hui à ce désir.

Quoique ce soit à propos de Lourdes que tu as posé la question de la Providence, je n'étudierai l'aspect " miracle " qu'après avoir établi la réalité des interventions surnaturelles dans les affaires de la terre.

Voyons d'abord quel est à cet égard l'enseignement de l'Eglise. N'étant malheureusement pas familier — je dois l'avouer — avec les écrits des Pères et des Docteurs, je le chercherai, non pas directement dans leurs oeuvres, mais dans les livres didactiques qui ont pour objet de donner " en peu de pages l'exposition précise et les preuves des vérités enseignées par la théologie ", et, en particulier, dans l'admirable *Précis de la doctrine catholique,* du R. Père Wilmers, que je t'ai déjà signalé.

On dit: " Où, dans le monde, y a-t-il place pour l'action de Dieu? La matière, éternelle, est irrévocablement soumise à des lois immuables qui en déterminent les transformations.

Que Dieu les ait établies, c'est possible; qu'il ait été le divin horloger dont parle le poète, nous l'admettons; mais, sorti de ses mains, le chef-d'oeuvre possède désormais en lui-même son mécanisme régulateur, infiniment complexe, chaque jour moins obscur cependant, grâce à la science. Celle-ci présente une inouïe diversité; toutes ses parties n'en sont pourtant que des chapitres distincts d'un ensemble qui s'appellera l'*énergétique.* "

Notre auteur répond d'abord que Dieu n'a pas seulement *créé* le monde mais qu'il le *conserve* continuellement. L'indestructibilité de la matière est une forme de sa providence. Sans un acte positif de sa volonté, tout rentrerait dans le néant. Il montre que l'on trouve cette idée dans divers passages de l'Ecriture Sainte: " Toutes choses ont été créées par lui et pour lui; et il est avant tout, et par lui toutes choses subsistent", écrit saint Paul aux Colossiens (I, 16-17.). "Tous attendent de toi que tu leur donnes la nourriture en son temps. Tu la leur donnes, et ils la reçoivent; tu ouvres ta main et ils se rassasient de tes biens ", dit le roi-prophète (Ps., CIII, 27-28); et ailleurs: "Célébrez notre Dieu sur la harpe! Il couvre les cieux de nuages et prépare la pluie pour la terre. Il fait croître l'herbe sur les montagnes. Il donne la nourriture aux troupeaux " (Ps., CXLVI, 7-8-9.).

"Une fois achevée, observe très bien le Père Wilmers ([1]), l'oeuvre d'art peut se passer de l'action continue de l'artiste parce qu'elle ne tient de lui que la forme et nullement la matière ou la substance dont elle est faite. Or la forme peut subsister aussi longtemps que subsiste la matière dans laquelle elle a été produite. Dieu, au contraire, n'a pas seulement produit la forme, mais encore la substance des choses.

([1]) *Op. cit.*, p. 236.

Or, comme les choses créées dépendent entièrement du Créateur, elles n'ont pas plus en elles-mêmes la raison suffisante d'exister au second ou au troisième instant de leur existence, qu'elles ne l'avaient au premier. Elles sont donc, pour toute la durée de leur existence, sous l'absolue dépendance de la main conservatrice de Dieu, comme elles l'étaient au moment de leur création. "

Pour ma part, je trouve cette dernière remarque très frappante: les créatures ne peuvent pas plus avoir en elles-mêmes leur raison d'exister après la création qu'avant. Si donc on reconnaît un Dieu qui a fait toutes choses, il est logique d'admettre aussi qu'il conserve tout, et ce que c'est de lui que les lois de la nature tirent leur force ([2]).

D'autre part l'action de Dieu n'est pas limitée à la conservation du monde. Il le *gouverne* encore. Il assigne à toutes les créatures une fin déterminée vers laquelle il les dirige. Cette intervention dans la vie du monde, coopération mystérieuse, mais collaboration réelle, de la divinité avec les êtres animés et inanimés pour leurs opérations naturelles et surtout pour celles de l'ordre surnaturel, on l'a généralement admise partout et toujours. Sans elle, on ne comprend pas pourquoi l'on aurait bâti des temples, accompli des sacrifices, fait des prières. On sait, par exemple, que la pensée reli-

---

([2]) Cela ne va pas à dire que l'univers et Dieu soient identiques, comme le voudraient les panthéistes. Le monde existe par Dieu, mais il n'est pas Dieu. Remarquons en passant que, lorsqu'on parle de matière indestructible, on ne prétend pas qu'elle soit éternelle. On entend seulement que tel que nous le connaissons, tel que Dieu le soutient par sa puissance, notre univers est fait d'une substance dont nous constatons les transformations dans lesquelles, suivant la formule classique, " rien ne se perd, rien ne se crée.". La science qui, nous l'avons vu, n'a pas à s'encombrer de préoccupations théologiques, ne saurait affirmer que la matière ne cessera jamais d'exister. Le dogme chrétien de la Providence suppose l'existence d'un Dieu personnel, contrairement aux doctrines exposées dans les temps modernes par Spinoza, Hegel, Renan, Vacherot et d'autres.

gieuse atteignit un développement raffiné dans l'ancienne Egypte. On admet, je crois, que le panthéon de ces peuples, quoique diversement composé suivant les lieux et les époques, ne contenait pas de dieux indifférents à l'humanité. Les uns, comme Osiris et Anubis, s'étaient intéressés aux hommes pendant leur vie ou le faisaient après leur mort; d'autres, comme Seth, étaient la source de leurs maux; le Soleil, le Ciel, le Nil étaient respectivement déifiés sous les noms de Ré, Hathor et Hapi; les forces de la nature obéissaient aux dieux. Le gouvernement monarchique lui-même était fondé sur cette croyance: dans ce régime théocratique, le pharaon agissait comme médiateur entre les hommes et les dieux.

D'ailleurs, jusqu'à un certain point, il en fut de même à Athènes, malgré la forme démocratique des institutions ; plusieurs des archontes, le basileus, l'éponyme, le polémarque avaient des fonctions religieuses précises; les assemblées du peuple ([3]) sur l'Agora débutaient par des lustrations et des prières; on les abandonnait si quelque signe manifestait que les dieux n'étaient point favorables ([4]). La littérature antique abonde en témoignages de cette croyance en la Providence, appelée d'un autre nom, le Destin. Rappelle-toi que le théâtre grec, à l'origine, avait un caractère essentiellement religieux. Dans laquelle des tragédies d'Eschyle, de Sophocle ou d'Euripide n'interviennent pas les dieux ?

Voici la prière d'Oreste dans les Choéphores : " Jupiter, Jupiter, contemple l'état où nous sommes ! Vois les aiglons d'un aigle généreux, qu'une féroce vipère étouffa dans ses replis tortueux : tristes orphe-

---

([3]) En grec: *ecclesia*, d'où dérive le mot *église*.

([4]) A Rome aussi, les fonctions sacerdotales appartenaient primitivement au roi, *pontifex maximus;* après la République, elles revinrent à César, puis aux empereurs.

lins que presse une faim cruelle, trop faibles pour rapporter au nid leur nourriture accoutumée! Tel est Oreste, telle est Electre, enfants privés de leur père et tous deux bannis de leur palais. Si tu laisses périr les rejetons du roi qui t'honora jadis et t'offrit de si pompeux sacrifices, de quelle main recevras-tu de semblables offrandes? Si tu perds la race de l'aigle, quel oiseau portera tes augures prophétiques aux mortels? Cet arbre antique, s'il est séché jusqu'en sa racine, n'ombragera plus tes autels, aux jours de tes sacrées hécatombes. *Protège-nous; il t'est facile de relever de ses ruines cette maison,* qui nous paraît maintenant écrasée. "

Sophocle fait ainsi parler Electre: " Puissant Apollon, écoute favorablement leur prière (5) et la mienne. Souvent déjà ma main t'a offert les présents que comportait ma fortune. A présent, Apollon Lycien, je t'implore, je te supplie, je te conjure, sans pouvoir t'offrir de présents, mais, du fond du coeur, *sois-nous un allié secourable* dans cette entreprise, et montre aux mortels quel prix les dieux réservent à l'impiété. "

Te rappellerai-je encore, parmi nos souvenirs classiques, les imprécations d'Oedipe, recevant à Colone Polynice qui lui demande de prendre son parti dans sa lutte fratricide contre Etéocle et de l'accompagner à Thèbes: " Scélérat, lorsque tu possédais le sceptre et le trône que ton frère t'a ravi et possède en ce moment dans Thèbes, tu as toi-même chassé ton père, tu l'as réduit à vivre sans patrie et à porter ces haillons dont la vue t'arrache aujourd'hui des larmes, aujourd'hui que tu te vois plongé dans les mêmes malheurs que moi... Le

---

(5) Celle des jeunes filles de Mycènes qui composent le choeur. Celui-ci reprend d'ailleurs aussitôt: " Voyez comme Mars s'élance altéré de sang... Le vengeur des morts s'est avancé d'un pied furtif dans l'antique palais de ses pères... Le fils de Maïa, Mercure, couvre son piège de ténèbres et *le conduit à son but.* "

dieu vengeur qui te poursuit ne te regarde pas encore des mêmes yeux dont il te regardera lorsque vos bataillons s'avanceront contre les murs de Thèbes. Tu ne pourras pas la renverser. Auparavant tu tomberas noyé dans ton sang, et ton frère avec toi. Telles sont les imprécations dont je vous ai déjà chargés et que je renouvelle aujourd'hui, *en les appelant à mon aide* afin de vous apprendre à respecter ceux dont vous tenez la vie et à ne pas accabler de vos mépris un père privé de la lumière. Ce n'est pas ainsi qu'ont agi vos soeurs. Aussi les Furies vont-elles assiéger ton palais et ton trône, si la justice, fidèle aux lois éternelles, réside toujours auprès de Jupiter. Va donc, fils méprisable et renié de ton père. Emporte ces nouvelles malédictions que j'appelle sur toi. Puisses-tu ne jamais triompher de ta patrie par le pouvoir des armes, ne jamais revenir dans la creuse Argos, mais périr de la main d'un frère, en tuant ce frère qui t'a volé ! Tels sont mes voeux. Je demande au Tartare, qui a déjà reçu mon père dans ses ténèbres, de t'ensevelir à ton tour. J'invoque contre toi les Euménides et Mars à souffler sa haine dans vos coeurs. Tu m'as entendu. Pars donc et va annoncer à tous les Thébains et à tes alliés quels présents Oedipe réservait à ses fils."

On pourrait signaler encore ce sentiment profond de la dépendance de l'homme vis-à-vis de la divinité chez une foule d'autres peuples païens ; mais, pour ne pas allonger démesurément cette lettre, je me bornerai à indiquer que c'est là le fondement de tout culte. Si les sanglants sacrifices des Gaulois à Hésus et à Teutatés, si le massacre des enfants offerts à Moloch dans Carthage nous révoltent, ce sont pourtant des témoignages qu'on ne saurait récuser, et d'autant plus éloquents qu'ils suscitent en nous une plus tragique horreur. L'homme savait qu'il devait rendre hommage à la divinité, implorer sa clémence. Ce consentement universel, nous l'attribuons à la révélation primitive qui l'explique. Seulement, à

mesure que cette lumière s'est obscurcie, des coutumes grossières ou barbares se sont introduites.

L'avènement du christianisme ne devait pas détruire cette croyance à la Providence mais la préciser et l'épurer. Que le Fils de Dieu s'incarnât pour racheter le genre humain, qu'il s'immolât pour lui, après avoir fondé la religion d'amour, peut-on concevoir une preuve plus sublime de l'intérêt qu'il portait à sa créature ? Quel témoignage de sa bonté pouvait égaler celui-là ?

Portons cependant plus loin nos regards en arrière et interrogeons la tradition judaïque. Adam s'est révolté contre Dieu. Celui-ci l'a puni, mais ne l'a pas abandonné. A l'instant même du châtiment il lui promet un Rédempteur. Plus tard, lors du déluge, malgré la méchanceté de l'homme, il ne détruit pas sa race. Parmi les descendants de Sem, il se choisit un peuple d'où sortira le Messie. Il le bénit ou le frappe selon qu'il lui est ou non fidèle, mais il ne le laisse pas sombrer dans l'erreur. A ses prophètes et à ses sages, il révèle de plus en plus de vérité et prépare la venue du Christ en ce monde.

En raison même de cette mission divine, qui fait des Juifs, dans l'histoire du monde, un peuple à part, nous devons attacher une particulière importance à l'Ancien Testament. Or partout nous y rencontrons le doigt de Dieu. Sous la conduite de Moïse qu'inspire directement Jéhovah, les Hébreux sortent d'Egypte et se dirigent vers la Terre promise. Mais ce n'est pas seulement l'Exode, ce sont tous les livres saints qui racontent ce que Dieu fit pour son peuple. Je pourrais ici multiplier les citations; quelques-unes suffiront à montrer ce que pensaient les Juifs.

Dans un cantique d'actions de grâces, le vieux Tobie s'écrie : " Vous êtes grand, Seigneur, dans l'éternité et votre règne s'étend à tous les siècles. Car vous châtiez et vous sau-

vez ; vous conduisez au tombeau et vous en ramenez, et il n'est personne qui puisse échapper à votre main. Célébrez le Seigneur, enfants d'Israël, et louez-le devant les nations. Car il vous a dispersés parmi les nations qui l'ignorent afin que vous racontiez ses merveilles et que vous leur fassiez connaître qu'il n'y a point d'autre Dieu tout-puissant que lui seul. " (Livre de Tobie, ch. XIII, 1-5.)

Judith, avant son entreprise hasardeuse au camp d'Holoferne, implore le secours divin : " Seigneur, Dieu de mon père Siméon... assistez-moi, je vous prie, secourez une veuve. C'est vous qui avez opéré les merveilles des temps anciens, et qui avez formé le dessein de celles qui ont suivi, et elles se sont accomplies parce que vous l'avez voulu. Toutes vos voies sont tracées d'avance, et vous avez disposé vos jugements par votre prévision.... Votre puissance, Seigneur, n'est point dans le grand nombre, et votre volonté ne dépend pas de la force des cheveux, et dès le commencement, les superbes ne vous ont pas plu, mais vous avez toujours eu pour agréable la prière des hommes humbles et doux... " (Livre de Judith, ch. IX, 3-6 ; 16.)

La puissance de Dieu ne peut se comparer à celle des rois ; elle n'a pas besoin de fortes armées pour triompher. Racine, empruntant à l'Ecriture quelques images sublimes, traduit cette pensée dans les vers que Mardochée adresse à Esther, pour l'encourager à travailler au salut de sa race :

Que peuvent contre Lui tous les rois de la terre ?
En vain ils s'uniraient pour Lui faire la guerre :
Pour dissiper leur ligue Il n'a qu'à Se montrer ;
Il parle, et dans la poudre Il les fait tous rentrer.
Au seul son de Sa voix, la mer fuit, le ciel tremble ;
Il voit comme un néant tout l'univers ensemble ;
Et les faibles mortels, vains jouets du trépas,
Sont tous devant Ses yeux comme s'ils n'étaient pas.

Esther accepte la redoutable mission qu'on veut lui confier; parvenue devant Assuérus, elle lui dépeint la puissance du Dieu des Juifs :

Ce Dieu, maître absolu de la terre et des cieux,
N'est point tel que l'erreur le figure à vos yeux.
L'Eternel est son nom; le monde est son ouvrage ;
Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage,
Juge tous les mortels avec d'égales lois,
Et du haut de son trône interroge les rois.
Des plus fermes Etats, la chute épouvantable,
Quand Il veut, n'est qu'un jeu de sa main redoutable.

Comment intervient-il? Le poète l'indique ailleurs, et particulièrement dans ces vers d'*Athalie* (Prière de Joad. Acte I, scène II) :

Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle,
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur,

qu'on ne peut s'empêcher de rapprocher du passage suivant de l'Ecriture: " Jéhovah, réduisez à néant, je vous prie, les conseils d'Achitophel " (II Samuel, XV, 31), et de cet autre: " J'endurcirai le coeur de Pharaon " (Exode, VII, 3.).

Si nous parcourions les livres sapientiaux et poétiques, nous trouverions de multiples expressions de cette doctrine de la Providence; mais n'en voilà-t-il pas assez, mon cher ami, pour savoir à quoi nous en tenir de la pensée hébraïque sur ce point ?

(À SUIVRE)

J. FLAHAULT.

A travers les Faits et les Oeuvres

La session anglaise. — *Home Rule* et procédure parlementaire. — La clôture. — Un amendement du chef de l'opposition. — M. François Veuillot et l'*Univers*. — La guerre des Balkans. — Les coalisés bulgares, serbes, monténégrins et grecs attaquent la Turquie. — La diplomatie est impuissante. — Le traité de paix italo-turc. — L'élection présidentielle aux Etats-Unis. — Attentat contre M. Roosevelt. — Les électeurs présidentiels. — Election à deux degrés. — Dispositions constitutionnelles. — Opinions de M. Bryce et de M. Claudio Jaunet.—Un imbroglio fameux. — L'élection Hayes-Tilden. La question scolaire d'Ontario. — A Ottawa.

LA session du Parlement anglais s'est rouverte le 7 octobre. Et dès le premier jour on a pu voir que le gouvernement se proposait de pousser vigoureusement vers son terme le bill du *Home Rule*. Le premier ministre a donné avis d'une motion de clôture par laquelle il serait décrété qu'on ne pourra dépasser une limite de vingt-cinq jours pour la phase de l'étude en comité du bill irlandais, de sept jours pour la phase de la prise en considération du rapport, et de deux jours pour la phase de la troisième lecture. Cette motion a été discutée le 11 octobre. En la proposant, M. Asquith a déclaré que le gouvernement n'entend retirer aucune des dispositions du bill après sa présentation, mais qu'il est prêt à accepter toute proposition de nature à l'améliorer ou à le rendre plus facile d'application. C'est une nécessité impérieuse, a-t-il ajouté, d'imposer la clôture afin de déjouer la tactique manifeste d'adversaires résolus à abuser des moyens dilatoires.

Le chef de l'opposition, M. Bonar Law, a présenté l'amendement suivant: " Un bill qui propose l'établissement d'un parlement et d'un exécutif séparés en Irlande, au mépris du voeu nettement exprimé d'une partie considérable de sa population; qui est présenté par le gouvernement comme un premier pas vers la création de plusieurs législatures et exécutifs séparés dans le Royaume-Uni; qui n'a jamais reçu l'approbation du pays, et qui est introduit dans un moment où la constitution est suspendue, demande la considération approfondie et libre de cette Chambre, et cette Chambre refuse d'appliquer aucune entrave à sa discussion. " En présentant son amendement, M. Bonar Law a insisté sur le fait que le bill du *Home Rule* n'a pas été soumis à l'électorat. Il y a eu une très chaude passe d'armes entre M. Winston Churchill et Sir Edward Carson, le champion de l'*Ulster*. Celui-ci ayant fait allusion au changement d'allégeance politique de M. Churchill, le premier lord de l'Amirauté a rétorqué en rappelant que le farouche dénonciateur du *Home Rule* avait jadis fait partie du *National Liberal Club* et en était demeuré membre longtemps après que le *Home Rule* eût été proposé. M. Winston Churchill a eu un mot très heureux en terminant son discours: " Ceux qui parlent de révolution, a-t-il dit, devraient être prêts pour la guillotine. " Dans le jargon parlementaire on donne le nom de guillotine à la clôture. Cette saillie spirituelle a eu un énorme succès parmi les partisans du ministère. L'amendement de M. Bonar Law a été rejeté par un vote de 323 contre 232.

* * *

En France, la session d'automne promet une belle bataille au Sénat sur la question de la représentation proportionnelle. C'est M. Clemenceau qui commandera l'attaque contre le pro-

jet de loi du cabinet Poincaré. Le vieux lutteur radical est encore une fois parti en guerre contre un gouvernement. Après en avoir fait tomber un grand nombre, y compris le sien lui-même, il va essayer de culbuter celui qui réunit sous la direction de M. Poincaré ces sommités républicaines, Briand, Bourgeois, Delcassé, Millerand. Dans sa lutte contre le ministère, il va avoir, dit-on, des alliés redoutables, parmi lesquels on signale au premier rang M. Ribot. Cet ancien premier ministre n'est pas en faveur de la représentation proportionnelle. Il est peut-être le plus fort orateur parlementaire qui siège en ce moment dans les Chambres françaises, et son hostilité est bien de nature à inquiéter les partisans de la proportionnelle. On lui prête l'ambition de devenir le successeur de M. Fallières; et il faut ajouter son nom à la liste des candidats présidentiels dont nous parlions ici le mois dernier. M. Ribot sera un concurrent sérieux. M. Clemenceau s'est déjà prononcé pour lui, et l'on sait qu'il a la main bonne pour faire élire les présidents. C'est lui qui, à la veille de l'élection présidentielle de 1899, parodiant les sorcières de Macbeth, écrivait dans un article qui produisit un effet énorme : " Loubet, tu seras roi ". Ribot sera-t-il roi — lisez président de la république — de par M. Clémenceau ? L'événement n'est pas impossible. En attendant, M. Raymond Poincaré a besoin de fourbir ses armes pour faire face à la coalition dont est menacée sa loi relative à la représentation proportionnelle.

* * *

Nous tenons à signaler ici un fait qui devra avoir sa place dans l'histoire du journalisme français. Le nom de Veuillot a cessé de paraître en tête des colonnes de l'*Univers*. Le 14 septembre dernier, le vieil organe catholique publiait les lignes suivantes : " En prenant la direction effective du journal

l'*Univers*, la nouvelle administration voulant rendre hommage aux grands souvenirs qu'évoque le nom de Veuillot, et affirmer son intention de maintenir les traditions qu'il personnifie, avait prié M. François Veuillot de consentir à ce que son titre de directeur continuât quand même à figurer comme par le passé à la tête du journal, tout au moins pour une durée de six mois. Ce délai étant expiré, M. François Veuillot préfère pour des raisons personnelles voir disparaître cette mention, tout en ayant à coeur de continuer sa collaboration à un journal auquel il se sent attaché par de si grands souvenirs. " On sait qu'il y a sept ou huit mois, un certain nombre de capitalistes catholiques ayant consenti à soutenir l'*Univers*, en y mettant des fonds, une nouvelle administration prit possession de cet organe. La note reproduite plus haut indique maintenant que, depuis cinq semaines, M. François Veuillot a cessé d'en être le directeur.

Ainsi donc, après bientôt trois quarts de siècle, ce journal qui a vu tant de jours glorieux, qui a livré tant de mémorables batailles, n'aura plus au poste de commandement un membre de cette famille Veuillot, dont le nom est devenu si illustre dans l'histoire des lettres et de la presse françaises. Louis Veuillot, l'incomparable maître, était entré à l'*Univers* en 1843. On sait quelle éclatante carrière il y fournit, quels éminents services il y rendit à l'Eglise et à la société, et quelle glorieuse renommée il y conquit. Lorsqu'il disparut, son frère Eugène continua seul l'oeuvre poursuivie jusque-là en commun, et dirigea l'*Univers* pendant de longues années avec vigueur et talent. Il était le doyen des journalistes français et plus qu'octogénaire quand il mourut, il y a environ six ans. Son fils Pilerre lui succéda, mais une mort prématurée l'emporta, après quelques années seulement. C'était M. François Veuillot qui était à l'*Univers* le dernier représentant de cette dynastie de journalistes, et il faisait honneur

à son nom ainsi qu'aux nobles traditions dont il était le dépositaire fidèle. Ce n'est pas sans un sentiment de mélancolie que nous voyons disparaître ce nom célèbre de la première page du vaillant journal catholique. L'*Univers* et les Veuillot, il nous semblait que cela ne faisait qu'un. Mais tout finit ici-bas; les associations historiques ont leur terme; les relations les plus intimes se dénouent, et les journaux comme les livres ont leurs destins : *habent sua fata*...

* * *

Les regards des hommes d'Etat européens sont en ce moment tournés vers cet Orient qui a si souvent sollicité leur attention et agité leurs conseils. L'incendie qui couvait sous la cendre des conventions et des traités, a éclaté une fois de plus dans la péninsule des Balkans; et, à peine sortie d'une guerre désavantageuse avec l'Italie, la Turquie doit porter son effort militaire contre l'attaque soudaine d'une coalition balkanique. C'est le gouvernement intérieur de la Macédoine et de l'Albanie qui semble être la cause de la crise actuelle. Ces provinces ont une population chrétienne considérable, qui a des affinités étroites avec les Bulgares et les Serbes. Elles ont souvent essayé de repousser le joug de la Sublime Porte, qui, à maintes reprises, promit des réformes et des franchises spéciales toujours ajournées. En ces derniers temps, un mouvement de rapprochement s'est fait entre la Bulgarie, la Serbie, le Monténégro et la Grèce, pour forcer la main à la Turquie, embarrassée par la guerre tripolitaine. Et finalement ces Etats ont adressé au gouvernement turc un ultimatum, demandant à celui-ci d'accorder immédiatement une administration autonome aux provinces chrétiennes. En même temps leurs troupes se dirigeaient vers la frontière turque.

En face des éventualités qui apparaissaient redoutables, M. Poincaré, premier ministre de France, prit l'initiative de convoquer à Paris une réunion diplomatique, dont le résultat fut une démarche des Puissances auprès de la Turquie et des coalisés, engageant instamment celle-ci à accorder les réformes, et s'engageant auprès de ceux-ci à faire exécuter ces réformes. Mais les événements allaient plus vite que la diplomatie. Un souffle belliqueux poussait les armées bulgare, serbe et monténégrine contre l'ennemi séculaire. Et les hostilités ont éclaté sur plusieurs points à la fois. Les Monténégrins ont infligé de grandes pertes aux Turcs à Potgoritza et marchent sur Scutari, ville importante de l'Albanie. Les Grecs ont attaqué les troupes turques à Dissikota et leur objectif paraît être Salonique. Les Serbes ont occupé Vranya et se portent vers Uskub en Macédoine. Les Bulgares ont livré bataille aux Turcs près de Kirk-Kilisseh, au nord-est d'Andrinople. En un mot, sur toute la frontière des Balkans, la poudre parle et le canon gronde. Le résultat est en ce moment impossible à prévoir. Les efforts des Puissances vont tendre à circonscrire les hostilités. Mais peut-on savoir ce que fera l'Autriche, à un moment donné; et, en sens inverse, la Russie? Et de ces complications une formidable guerre européenne ne peut-elle pas surgir ? Espérons que cette catastrophe sera épargnée à l'Europe.

La crise balkanique a déterminé plus promptement qu'on ne l'anticipait la conclusion de la paix entre la Turquie et l'Italie. Voici les principales stipulations du traité qui a été signé à Ouchy, en Suisse. La souveraineté de l'Italie sur la Lybie est implicitement mais non formellement reconnue; la Turquie rappellera immédiatement ses fonctionnaires de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque, et l'Italie en fera autant dans les îles de la mer Egée occupées par elle. Le sultan conservera le libre exercice de son autorité

religieuse en Lybie. Tous les traités et conventions existant avant la guerre entre la Turquie et l'Italie demeurent en vigueur. L'Italie s'engage à payer annuellement à la dette publique ottomane une somme égale au revenu moyen perçu, pour les trois ans précédant la guerre, dans Tripoli et la Cyrénaïque.

La guerre italo-turque avait été déclarée le 11 septembre 1911, et elle a été terminée par la signature du traité d'Ouchy le 18 octobre 1912. Elle a duré un an et trente-sept jours. Elle n'a été glorieuse ni pour l'un ni pour l'autre des deux belligérants. L'Italie a montré une rare impudence en réclamant comme siennes, sans aucune forme de procès, la Tripolitaine et la Cyrénaïque. Et elle a été fortement désappointée quand elle a vu que son audacieuse entreprise allait être toute autre chose qu'une petite promenade militaire. La Turquie, de son côté, a subi des échecs qui ont humilié l'orgueil ottoman, et l'effort qu'elle a dû faire a embarrassé davantage ses finances déjà fort en désordre. Au résumé, ni dans son origine, ni dans son exécution, la guerre italo-turque ne formera une page brillante des annales de l'Europe au vingtième siècle.

* * *

Nous avons promis de donner, dans cette chronique, quelques détails relatifs à la manière dont se fait l'élection présidentielle aux Etats-Unis. Mais nous devons parler d'abord de l'attentat qui a marqué le cours de la présente campagne. Le 14 octobre, au moment où il quittait son hôtel à Milwaukee, pour aller tenir une assemblée dans une des grandes salles publiques de la ville, M. Roosevelt a été l'objet d'une tentative de meurtre. Un exalté, nommé Schrank, a tiré sur lui un coup de revolver. La balle l'a atteint dans le côté droit, lui a cassé une côte et

est restée logée dans la blessure. M. Roosevelt, dont l'énergie et l'endurance ne se sont jamais manifestées avec plus d'éclat, a persisté à faire son discours, et il a parlé pendant près d'une heure, malgré la douleur qu'il devait ressentir, et la faiblesse qui devait s'emparer de lui. Ce n'est qu'après avoir fait sa harangue qu'il a consenti à se laisser panser. Les médecins tout en déclarant qu'il n'y avait aucun danger, l'ont condamné à la retraite et au repos absolu pendant au moins une couple de semaines. On a pu le transporter d'abord de Milwaukee à Chicago, puis de Chicago à sa résidence à Oyster Bay. Le candidat progressiste espère pourtant pouvoir faire un discours à New York avant la fin de la campagne. Schrank subira son procès après l'élection.

C'est le 5 novembre que le peuple américain votera pour choisir les électeurs présidentiels. Car l'élection du président des Etats-Unis se fait à deux degrés. Voici comment se lit à ce sujet le paragraphe deuxième de la section première du second article de la constitution américaine: " Chaque Etat choisira, en la manière décrétée par sa législature, un nombre d'électeurs égal au nombre total de sénateurs et de députés auquel cet Etat a droit dans le Congrès; mais aucun sénateur ou député, ou personne tenant un office de confiance ou de profit du gouvernement des Etats-Unis, ne peut être nommé électeur ".

Maintenant, comment ces électeurs sont-ils élus? Au début ils l'étaient par les différentes législatures. Mais peu à peu les divers Etats adoptèrent pour le choix des électeurs présidentiels le mode du vote populaire direct. C'est le premier mardi de novembre que, d'après la loi, cette élection doit avoir lieu dans toute l'Union. Ce jour-là les électeurs de chaque Etat élisent une liste de délégués égale au nombre de sénateurs et de représentants auquel l'Etat a droit dans le Congrès. Ainsi l'Etat de New York étant représenté à Wash-

ington par trente-quatre députés et deux sénateurs, élira trente-six délégués ou électeurs présidentiels. Et ainsi de suite.

Quand ces électeurs présidentiels ont été élus, comment doivent-ils procéder ? C'est le paragraphe troisième de la section première de l'article deux de la constitution qui le détermine. En voici le texte : " Les électeurs devront se réunir dans leurs Etats respectifs et voter au scrutin pour le président et le vice-président, l'un de ces derniers au moins ne devant pas être un citoyen de l'Etat. Ils devront nommer dans leurs bulletins la personne pour qui ils votent comme président, et celle pour qui ils votent comme vice-président. Et ils feront des listes distinctes de toutes les personnes qui ont eu des votes comme présidents, et de toutes les personnes qui ont eu des votes comme vice-présidents, et du nombre de votes donnés à chacun, lesquelles listes ils signeront, certifieront et transmettront cachetées au siège du gouvernement des Etats-Unis, adressées au président du Sénat. Le président du Sénat devra, en présence du Sénat et de la Chambre des représentants, ouvrir tous les certificats, et les votes seront comptés alors. La personne ayant le plus grand nombre comme président sera président, si ce nombre constitue une majorité du nombre total des électeurs choisis. Et si aucune personne n'a cette majorité, alors, parmi les personnes n'excédant pas trois, qui ont eu le plus grand nombre de votes comme président, la Chambre des représentants, choisira immédiatement, au scrutin, le président. Mais en ce faisant le vote se prendra par Etat, la représentation de chaque Etat ayant un vote. Le quorum dans ce cas sera formé par un membre ou des membres de deux tiers des Etats. (*C'est-à-dire que les deux-tiers des Etats devront être représentés pour qu'il y ait quorum*). Et une majorité de tous les Etats sera nécessaire pour qu'il y ait un choix. Et si la Chambre des représentants ne choisit

pas un président, quand ce choix lui est dévolu, avant le 4 mars qui suit, alors le vice-président agira comme président, comme dans le cas de la mort ou de toute autre incapacité constitutionnelle du président. "

D'après ces articles de la constitution américaine, voici comment les choses vont se passer chez nos voisins, au commencement de novembre. Comme il y a actuellement 92 sénateurs et 391 députés dans le Congrès, le total des électeurs présidentiels à élire sera de 483. La majorité absolue sera donc de 242. Si aucun des trois candidats, Taft, Wilson et Roosevelt, n'obtient ce chiffre, alors ce sera la Chambre des représentants qui élira le président.

En établissant toutes les dispositions que nous venons de voir, les auteurs de la constitution américaine se proposaient de soustraire le choix du magistrat suprême aux influences et aux préjugés aveugles qui parfois entraînent les masses populaires. " Ce plan, écrit M. James Bryce, dans son beau livre *The American Commonwealth,* avait pour objet d'assurer, d'une manière tranquille et avec délibération, le choix par les meilleurs citoyens de chaque Etat de l'homme que leur libre jugement leur indiquerait comme le plus apte à devenir le premier magistrat de l'Union. Etant eux-mêmes choisis électeurs à cause de leur mérite personnel, ils seraient mieux qualifiés que les masses à choisir un homme honorable et compétent comme président. De plus comme les votes étaient comptés nominalement et non par Etats, la voix de chaque électeur aurait son poids. Il pourrait être en minorité dans son Etat, mais son vote n'en pèserait pas moins parce qu'il s'ajouterait à ceux donnés au même candidat par les électeurs des autres Etats ". Ces vues assurément très élevés, la pratique leur a donné un démenti cruel. L'élection présidentielle aux Etats-Unis est devenue aussi complètement soumise aux passions, aux préjugés, aux caprices populaires que si elle avait

lieu par le suffrage direct. C'est ce qu'a fait observer M. Claudio Jannet dans ses *Etats-Unis contemporains* : "Hamilton, écrit-il, exposant la pensée des auteurs de la Constitution disait que par le vote au double degré les hommes les plus capables de chaque Etat seraient nommés électeurs présidentiels et que ces hommes-là feraient ensuite le choix d'un président en-dehors de toute intrigue ou de considération de parti. La réalité des faits est celle-ci : les partis choisissent, bien avant la nomination des électeurs, leurs candidats à la présidence, et ces candidats ne sont pas les hommes les plus capables, mais bien ceux dont le nom retentit le mieux aux oreilles du peuple et sert de cri de ralliement. Les électeurs présidentiels jouent un rôle purement machinal; et comme pour choisir ces électeurs on a pourtant fini par substituer au scrutin par district, le scrutin de liste pour tout l'Etat, l'intérêt que chaque parti a à s'assurer, par une majorité quelque faible qu'elle soit, les trente ou trente-cinq électeurs présidentiels des grands Etats de New York ou de Pensylvanie, fait qu'il n'est pas de fraudes auxquelles ils ne se livrent pour emporter cette élection. Leurs efforts sont proportionnés à l'importance de l'enjeu. C'est ainsi que successivement toutes les institutions des Etats-Unis ont été faussées pour servir uniquement au mécanisme des partis. "

Le mode de l'élection présidentielle aux Etats-Unis peut conduire à de singuliers résultats. Nous avons vu que si un parti a la majorité, même très faible, dans un Etat, il élit tous les électeurs présidentiels de cet Etat. Ainsi en 1884, une simple majorité de 1,100 voix sur un scrutin de 1,000,000 de voix, dans l'Etat de New York, donna à M. Cleveland les trente-six électeurs de cet Etat. Supposons que,dans plusieurs autres grands Etats, comme la Pensylvanie qui a trente électeurs, l'Indiana qui en a seize, le même résultat se fût produit; il eût pu fort bien arriver que M. Cleveland eût été élu

président par une majorité des électeurs présidentiels, mais par une minorité du peuple américain. C'est d'ailleurs ce qui arriva en 1876, lorsque M. Hayes fut élu par un vote populaire de 4,033,708, tandis que son adversaire, M. Tilden, avait reçu l'appui de 4,285,992 citoyens, et en 1888, où M. Harrison devint président avec une minorité populaire de 95,000 votes.

Nous venons de mentionner l'élection de 1876. Elle fut mémorable par l'imbroglio dramatique auquel elle donna lieu. M. Hayes était le candidat républicain et M. Tilden le candidat démocrate. Le premier l'emporta dans dix-sept Etats, qui lui donnaient 163 électeurs, et le second dans dix-sept Etats, qui lui en donnaient 184. Le nombre total des électeurs était de 369, de sorte qu'il fallait 185 votes pour former la majorité absolue exigée par la Constitution. Il ne manquait donc à M. Tilden qu'une voix pour être élu, tandis qu'il en manquait vingt-deux à M. Hayes. Or, dans quatre Etats, le résultat était douteux. L'Union se composait alors de trente-huit Etats. M. Hayes en avait dix-sept, M. Tilden dix-sept. Dans chacun des quatre autres Etats, par suite de complications et d'incidents trop longs à rapporter, il y avait deux listes d'électeurs présidentiels, qui réclamaient respectivement le droit d'être reconnus comme légalement nommés. Le chiffre des électeurs éligibles par ces quatre Etats s'élevait précisément à vingt-deux. De sorte que, pour être élu, M. Tilden n'avait besoin que du vote d'un seul de ces Etats, tandis qu'il fallait à M. Hayes l'emporter dans les quatre pour atteindre la majorité absolue de 185 votes.

Au jour fixé pour l'élection présidentielle, dans les quatre Etats contestés les deux séries d'électeurs se réunirent chacune de son côté, votèrent les unes pour M. Hayes, les autres pour M. Tilden, et expédièrent le résultat du scrutin au président du Sénat. Comment allait-on décider la validité de l'élection? Le Congrès allait-il trancher lui-même la ques-

tion? Il ne le pouvait pas, même si la Constitution lui eût reconnu cette juridiction; car si la Chambre des représentants était démocrate, le Sénat était républicain, et ils se seraient tenus l'un l'autre en échec. On se demandait comment allait se dénouer cette crise, devant laquelle la Constitution paraissait impuissante; et dans toute l'Union l'agitation et l'anxiété étaient très vives.

Enfin, après beaucoup de pourparlers entre les chefs des deux partis, on recourut à cet expédient. Un statut fut passé créant une Commission électorale extraordinaire composée de cinq sénateurs, de cinq représentants du peuple, et de cinq juges de la Cour Suprême. On donna à cette commission le pouvoir de décider laquelle des deux listes, dans chacun des quatre Etats douteux, devait être admise. Le Sénat, nomma trois républicains et deux démocrates, la Chambre des représentants nomma trois démocrates et deux républicains. Le statut avait désigné lui-même quatre des cinq juges, deux démocrates et deux républicains, leur donnant le pouvoir de nommer le cinquième. Ce fut un républicain qui fut choisi. Et du coup l'élection de M. Hayes fut assurée. Car dans la Commission, les quatorze membres déjà nommés se divisèrent invariablement suivant leurs vues politiques, sept démocrates contre sept républicains, et le cinquième juge fit tout le temps pencher la balance du côté républicain. Dans les quatre Etats disputés, la liste républicaine fut déclarée la seule légalement élue, les vingt-deux votes attribués à M. Hayes furent déclarés valides, et ce candidat se trouva avoir ainsi reçu 185 votes, contre M. Tilden 184, soit juste la majorité absolue. Naturellement les démocrates ne se firent pas faute de crier que leurs adversaires avaient volé l'élection présidentielle.

A la veille de l'élection de 1912, il nous a semblé que ces réminiscences et cet exposé auraient quelque intérêt pour les lecteurs de la *Revue Canadienne*.

* * *

Il nous paraît opportun de dire ici un mot des difficultés scolaires qui se sont produites récemment dans la province d'Ontario. Il y a deux ans, on se le rappelle, les dénonciations malheureuses de Mgr Fallon contre le système des écoles bilingues a provoqué contre ces dernières une agitation très vive. Il en résulta la nomination d'un commissaire, le Dr Merchant, qui fut chargé de faire une enquête sur la condition de ces écoles. Ce commissaire fit un rapport qui fut diversement apprécié. Et quelque temps après, au mois de juin dernier, le ministre de l'éducation de la province d'Ontario adressa aux commissions scolaires des écoles bilingues une circulaire —portant le numéro 17—qui a conquis une malheureuse célébrité. En voici les dispositions principales, celles qui ont provoqué chez nos compatriotes d'Ontario une légitime opposition. Les règlements et programmes d'études, prescrits pour les écoles publiques, devront être mis en vigueur dans les écoles confessionnelles, anglaises ou anglo-françaises, sauf en ce qui concerne l'instruction et les exercices religieux. De plus les modifications suivantes pourront être faites au programme dans les écoles anglo-françaises : " Là où c'est nécessaire, dans le cas d'élèves de langue française, le français pourra être employé, comme langage de l'instruction et des communications, mais cet usage du français ne devra pas être continué au-delà du premiers cours, sauf durant l'année scolaire 1912-1913, où le français pourra être aussi employé comme langage d'instruction et de communication, dans le cas d'élèves ayant dépassé le premier cours et qui, par suite d'un défaut de formation antérieure, sont incapables de parler et de comprendre l'anglais. " Voilà pour le français comme véhicule d'instruction dans les écoles. Et voici pour le français comme matière d'étude : " Pour l'année scolaire 1912-13, dans

les écoles où le français a été, jusqu'ici,une matière d'étude,les commissions d'écoles publiques ou confessionnelles, selon le cas, pourront pourvoir, sujet aux conditions qui vont suivre, à l'instruction en lecture, grammaire et composition françaises dans les cours (classes) de I à IV — des écoles publiques (clause) XIV (5) — en plus des matières prescrites pour les écoles publiques et confessionnelles. 1o Cette instruction en français ne sera donnée qu'aux seuls élèves dont les parents ou tuteurs en auront manifesté le désir. 2o Telle instruction en français ne devra nuire à l'efficacité de l'instruction anglaise, et les prévisions pour cette instruction en français, dans l'horaire de l'école,seront sujettes à l'approbation et à la direction de l'inspecteur-surveillant; on ne devra pas, pour chaque journée, y consacrer plus d'une heure, dans chaque salle de classe. " Une autre disposition de cette circulaire décrète que les écoles anglo-françaises ou bilingues, seront soumises à la juridiction d'un inspecteur-surveillant, outre celle des inspecteurs ordinaires.

De ces dispositions il résulte que l'usage du français comme medium ou véhicule d'instruction est limité aux deux premières années du cours, et que l'étude du français comme matière de classe, est restreinte à une heure par jour. Nous n'hésitons pas à déclarer qu'à nos yeux, comme à ceux d'un grand nombre, ces dispositions sont mal inspirées et vexatoires. Elles constituent une restriction indue à l'usage du français comme medium d'instruction dans les écoles bilingues, et à l'enseignement du français dans ces écoles.

Nous tenons pour incontestable que les parents canadiens-français d'Ontario ont un droit naturel et sacré à ce que leurs enfants apprennent parfaitement leur langue maternelle. Le français n'est pas une langue étrangère, au Canada. C'est la langue, la langue magnifique et harmonieuse de l'une des deux grandes races qui ont fondé et développé ce pays. Et les parents canadiens-français d'Ontario ont un droit ab-

solu à ce que, dans les écoles maintenues par le produit de leurs taxes et de leurs cotisations, cette noble langue, la langue de leurs aïeux, soit parfaitement enseignée à leurs enfants. Ils tiennent énergiquement à ce droit, et ils ont raison. Cela ne les empêche pas de comprendre d'autre part, que dans l'intérêt même de leurs enfants, ils doivent leur faire apprendre également l'anglais. Non, dans les écoles bilingues d'Ontario, une langue ne doit pas ostraciser ni étouffer l'autre; mais il faut trouver le moyen de les faire enseigner toutes deux aussi bien que possible. Voilà ce à quoi doivent tendre les efforts du gouvernement ontarien. Ce résultat peut être obtenu si l'on y met du bon vouloir, un grand esprit de libéralité et d'équité, une entente judicieuse de la situation. Nous estimons qu'un homme à l'esprit large comme Sir James Whitney devrait être tenté par cette tâche éminemment patriotique.

* * *

Dans le domaine fédéral, la politique du gouvernement Borden à propos de la question navale n'est pas encore officiellement connue. On affirme que le cabinet d'Ottawa est résolu à demander aux Chambres le rappel de la loi Laurier, et le vote d'une somme de $30,000,000 comme contribution d'urgence, pour aider l'Angleterre dans ses difficultés présentes. Ceci se ferait sans plébiscite préalable. Une chose certaine c'est que M. Monk, lié au plébiscite par ses déclarations antérieures, a donné sa démission. Tout le monde rend hommage à la loyauté et à la sincérité qui caractérisent cette attitude du ministre des travaux publics. Le Parlement fédéral est convoqué pour le 21 novembre.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 23 octobre 1912.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — LES HÉCATOMBES MODERNES (Article de M. Paul Cazaubon, dans le *Phare* de Nantes—sept. 1912). — L'INSTINCT CHEZ LES INSECTES (Etudes de M. J.-H. Fabre, dans *Les Conférences*—3 octobre 1912). — LE "LIVRE" ET LE "JOURNAL" (Lettre de Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, dans la *Semaine d'Arras*—13 sept. 1912). — LE SUICIDE DE NOGI (Articles de M. Alfred Capus, dans le *Figaro*, et de *Un Désabusé*, dans le *Gaulois*—19 sept. 1912). — A QUAND LA GUERRE ? CE SERA DEMAIN (Article de M. le Comte Albert de Mun, dans l'*Echo de Paris*—27 sept. 1912). — LA CROIX ET LE CROISSANT (Article de M. Alexandre Hepp, dans le *Gaulois*—5 oct. 1912). — DU CANADA À CRACOVIE (Article de M. Maurice Talmeyr, dans le *Gaulois*—12 sept. 1912). — LE CATHOLICISME EN AMÉRIQUE (Article de M. Gabriel Hanoteaux, dans la *Revue des Deux-Mondes*—1 oct. 1912).—UNE NOTE.

LES HÉCATOMBES MODERNES (Article de M. Paul Cazaubon, du *Phare*, de Nantes—sept. 1912). — La guerre est-elle toujours le plus terrible des fléaux et les conquêtes de notre science et de notre industrie ne coûtent-elles pas, en vies humaines, autant que plus d'une bataille célèbre ? Voilà une question qui peut paraître plutôt paradoxale, et beaucoup peut-être vont se récrier. Mais M. Paul Cazaubon—que d'ailleurs je ne connais pas—explique dans l'article que je désire ici signaler, qu'on se tromperait probablement à vouloir répondre trop vite que la guerre est le pire des malheurs. Il nous raconte que, dans un salon, à la suite de l'enquête sur les responsabilités du naufrage du *Titanic*, comme on échangeait des réflexions, le Dr Grunberg, "un spécialiste dans les premiers soins à donner aux blessés", proclama en forme de conclusion : " Il va falloir en prendre son parti. Grâce à la rapidité avec laquelle marche le progrès, nous multiplions à l'infini nos chances d'accidents.

Avant qu'il soit longtemps, dans cent ans à peine, peut-être dans cinquante ans, c'est la mort par accident qui deviendra la règle, et la mort naturelle, la mort *dans son lit,* qui sera l'exception ". Boutade sans doute, et pourtant ? Voici les grandes manoeuvres d'automne pour la France qui vont commencer, argumente M. Cazaubon. Nous allons voir défiler cent mille hommes sur notre frontière de l'Ouest. Et ce sera un beau défilé, qui donnera à plusieurs l'impression d'une multitude innombrable. Mais qu'est-ce que cent mille hommes dans l'océan des armées contemporaines de l'Europe? Et l'on écrit—continue M. Cazaubon---qu'il faut espérer que nous ne verrons plus la terrible guerre fondre sur notre pays. Eh! bien, poursuit-il, on a tort de tant redouter la guerre comme un fléau. La paix, la généreuse paix, est une tueuse d'hommes plus cruelle encore que la plus meurtrière des guerres.

La guerre de 1870 a coûté 110,000 hommes à la France, et celle du Transvaal, 140,000 à l'Angleterre. La bataille de Moukden (guerre russo-japonaise) a demandé à elle seule, près de 50,000 hommes, et jadis celle de la Moskowa (1812) avait exigé 70,000 hommes (Russes et Français). Et, sans doute, ce sont des chiffres qui comptent. Mais M. Cazaubon, qui les rappelle, ne les cite que pour amorcer sa démonstration contre la paix " tueuse d'hommes ". Il écrit :

Maintenant, examinez, d'autre part, ce qui se passe journellement, dans le train-train ordinaire de la vie; lisez cette suite ininterrompue d'accidents causant mort d'hommes depuis le vulgaire assassinat jusqu'à l'empoisonnement par les champignons. En tenant compte de la densité de la population dans les grands centres manufacturiers et des causes multiples d'accidents, il n'est pas exagéré d'évaluer, pour chaque département (de la France) à 10 par jour le nombre des personnes qui meurent ainsi violemment, inopinément. Cela ferait donc, à peu près 1,000 morts accidentelles par jour dans toute la France, un total de 365,000 par an, soit un centième environ de la population. Vous trouvez que c'est exagé-

ré? Mettez dix fois moins, seulement 100 accidents mortels par jour et vous aurez encore un millième de la population de la France disparaissant ainsi régulièrement tous les ans. N'est-ce donc pas effroyable ?

Ajoutez les accidents inconnus, les solitaires qui se noient, qui tombent dans un précipice écarté, dont on ne retrouve pas les corps, dont on ignorera toujours la disparition. Les chiffres officiels sont donc sensiblement au-dessous de la vérité ; ils sont pourtant encore terriblement élevés. C'est ainsi que la statistique officielle que j'ai sous les yeux accuse, pour une année, 37,589 morts violentes survenues dans des accidents causés par des moyens de transport quelconques. A ce propos, il convient d'ouvrir une parenthèse et de faire remarquer que le chemin de fer est, de beaucoup, le moyen de transport le moins dangereux. La même statistique, évaluant les risques des voyageurs, pour chaque mode de transport, et ramenant tous les voyages à un parcours moyen de 10 kilomètres par exemple, nous apprend que, sur les chemins de fer, il ne meurt qu'un voyageur sur 200 millions. Mais continuons la lecture de cette statistique édifiante. Elle compte 5,195 morts dues à des causes diverses telles que brûlures, explosions de lampes, asphyxies, noyades, accidents sportifs, etc. Ce n'est rien encore, les gros chiffres sont ceux fournis par les accidents survenus dans les chantiers, dans les usines et les ateliers : 43,747 dans les mines ; 50,127 par les machines à vapeur et autres moteurs ; 47,093 par les travaux de construction et de terrassement ; 22,022 enfin dans les industries textiles... soit au total pour un an, près de 200,000 morts violentes. Et je répète que ce n'est pas tout. Il y faut joindre tant de morts inconnues ou volontairement cachées, les naufrages survenus en mer, les suites lointaines des accidents jugés d'abord négligeables. Est-ce trop d'évaluer toutes ces sources d'erreur à un cinquième à un quart, à un tiers, à plus peut-être encore, du total précédent?...

Allons, allons, c'est M. le docteur Grunberg qui a raison. Grâce à tous les progrès que nous apportons dans l'art de nous déplacer en masse et en hâte, grâce à la complication de notre outillage industriel si perfectionné, nous multiplions nos chances d'accidents et, avant qu'il soit longtemps, c'est la mort accidentelle qui deviendra la mort normale. Il faut en prendre notre parti et reviser l'idée classique qu'on nous a inculquée jadis à l'école de ce que sont les luttes meurtrières : ce n'est plus la guerre qui est la grande " mangeuse d'hommes ", c'est la paix.

L'INSTINCT CHEZ LES INSECTES (Etudes de M. J.-H. Fabre,

dans *Les Conférences*—3 octobre 1912). — Voilà une autre question encore fort intéressante. S'il est très vrai que la paix comme la guerre est une " mangeuse d'hommes ", ne serait-ce pas d'abord parce que, d'une façon ou d'une autre, il faut tous mourir un jour? Nos visées ambitieuses, nos recherches et nos conquêtes se paieront de quelque manière, un peu plus tôt, un peu plus tard. Mais le progrès n'en est pas moins admirable et digne de tous les efforts du génie et du talent. Vivre, c'est déjà mourir un peu tous les jours. Il n'en convient pas moins d'aimer la vie que Dieu nous donne, et de jouir de la nature qu'il a faite pour nous. Elle est si belle la nature, aux yeux de celui qui sait l'observer !

De ceux-là, le célèbre entomologiste Fabre, dont on a beaucoup parler en ces derniers temps, est assurément l'un des plus illustres. Les doctrines du transformisme ont trouvé en lui un adversaire résolu. Personne n'a su mieux voir que ce chercheur les habitudes et les moeurs des insectes. Depuis si longtemps qu'il les examine ! Or, nous expose l'article des *Conférences,* que je signale, M. Fabre a mis en pleine lumière deux propriétés également inséparables de l'instinct chez les insectes : son infaillibilité d'une part, et de l'autre ses étroites limites.

Un insecte hyménoptère, que le profane en entomologie prendrait volontiers pour quelque espèce de guêpe, le cerceris, creuse dans la terre battue des sentiers sa galerie, au fond de laquelle, dans cinq cellules séparées et indépendantes les unes des autres, il dépose ses oeufs, un par cellule. Ces oeufs donneront des larves. Comme ration alimentaire, la mère a eu soin d'entasser d'abord pour chacune d'elles une réserve de vivres. Or, le cerceris ne vit que du nectar des fleurs, et un mystérieux instinct lui apprend qu'à ses larves carnivores, il faut une nourriture animale. Ce même instinct le guide dans le choix de sa proie : parmi tous les insectes qui pourraient lui servir, tel cerceris ne s'arrête qu'au groupe des buprestes, et, avec une sorte de tact entomologique presque inconcevable, capture dans ce vaste groupe, les espèces les plus éloignées les unes des autres.

par la taille, la configuration et la couleur. L'un a le corps mince, allongé, de couleur sombre ; l'autre l'a ovale-oblong, à grandes taches d'un beau jaune sur un fond bleu ou vert ; un troisième présente une couleur métallique d'un beau vert doré éclatant. Un profane, un débutant en entomologie hésiterait. Lui n'hésite point : il va droit aux divers buprestes, mais ne sort pas des limites de ce genre. Ce n'est rien encore. Ces buprestes entassés dans les cellules où dort l'oeuf du cerceris ne donnent plus signe de vie : ils sont immobiles comme des cadavres. Pourtant on n'aperçoit ni mutilation ni blessure ; ils conservent toute la fraîcheur de leur coloris ; les pattes, les antennes, les palpes et les membranes qui unissent les parties du corps demeurent parfaitement souples et flexibles. Par des chaleurs qui dessécheraient en quelques heures et rendraient friables des insectes morts d'une mort ordinaire, par des temps humides qui les corrompraient non moins rapidement, les buprestes ainsi traités restent des mois aussi frais que le premier jour. Quel est ce mystère? Avons-nous donc devant nous un cadavre imprégné d'un puissant antiseptique versé par le cerceris dans les chairs du bupreste? Non, car chez celui-ci les fonctions de la vie végétative demeurent ininterrompues, bien que ralenties. La défécation s'opère ; de violentes excitations, le courant voltaique, provoquent des contractions musculaires. Notre mort est vivant ! Il est paralysé. Ainsi se trouve résolu le très difficile problème de fournir à une larve qui n'éclora que longtemps plus tard des provisions de chair fraîche.

Mais encore comment s'opère cette paralysie? Nous ne sommes pas au bout de nos étonnements. Fabre est parvenu à assister à la scène du meurtre. Il s'agissait cette fois d'une autre espèce de cerceris qui se cantonne, non plus dans les buprestes, mais dans les charançons. Or, celui-ci est couvert d'une dure cuirasse, dont les pièces étroitement ajustées sont un terrible obstacle pour l'aiguillon de l'hyménoptère. C'est un obstacle qui ne semble nullement l'intimider. Le drame se passe avec une inconcevable rapidité : "L'hyménoptère se met face à face avec sa victime, lui saisit la trompe entre ses puissantes mandibules, l'assujettit vigoureusement ; et tandis que le charançon se cambre sur les jambes, l'autre, avec les pattes antérieures, le presse avec effort sur le dos comme pour faire bailler quelque articulation ventrale. On voit alors l'abdomen du meurtrier se glisser sous le ventre du cléone [1] se recourber et darder vivement à deux

---

[1] C'est le nom de ce charançon.

ou trois reprises son stylet venimeux à la jointure du prothorax, entre la première et la seconde paire de pattes. En un clin d'oeil tout est fait, sans le moindre mouvement convulsif, sans aucune de ces pandiculations des membres qui accompagnent l'agonie d'un animal, la victime, comme foudroyée, tombe pour toujours immobile. C'est terrible en même temps qu'admirable de rapidité. Puis le ravisseur retourne le cadavre sur le dos, se met ventre à ventre avec lui, jambes de çà, jambes de là, l'enlace et s'envole (²).

Que s'est-il donc passé? Les charançons ont la vie dure; ce cléone, transpercé d'une épingle et fixé sur la planchette du collectionneur, se démènerait des jours, des semaines et des mois entiers. Quel peut être le venin au pouvoir aussi foudroyant? Aucun. La bête est paralysée simplement parce qu'un centre nerveux est atteint. Prenez une plume à écrire, trempez-la dans de l'ammoniaque ou tout autre liquide un peu énergique, piquez le charançon au bon endroit et, de même que le cerceris, vous aurez réalisé la paralysie. Dans son instinct, le cerceris connaît tout cela. En plus, il connaît la dose nécessaire, tandis que vous, avec votre plume, si vous introduisez un peu trop d'ammoniaque, vous tuez la bête, et si votre dose est trop faible, le paralytique sort bientôt de son engourdissement et ressuscite. Mais où est le bon endroit? A la réflexion, des savants très versés dans l'anatomie des insectes s'apercevraient que pour paralyser l'insecte il faut atteindre les centres nerveux, c'est-à-dire les ganglions disposés en chapelet sur la ligne médiane de la face inférieure; que deux voies seulement permettent d'y atteindre avec un aussi frêle outil que l'aiguillon de l'hyménoptère, l'articulation du cou et celle du corselet entre la première et la seconde paire de pattes; que la première voie est à déconseiller à cause de l'éloignement des ganglions et donc que seule la seconde est ouverte. Et c'est là, par une mystérieuse divination, que le cerceris enfonce son aiguillon.

Sommes-nous au bout de nos étonnements ? Que non pas. Les centres nerveux qui animent les organes locomoteurs d'un insecte sont au nombre de trois. Si vous en lésez un, les membres qui en dépendent se trouvent paralysés, mais sans préjudice immédiat des deux autres paires. Comment par une voie unique, avec le court poignard qu'est son aiguillon, le cerceris pourrait-il atteindre ces trois centres, de plus en plus reculés en arrière? Il ne le pourrait que s'il existait des insectes où ces trois foyers du mouvement se trouvent, par une heureuse

(²) J.-H. Fabre, *Souvenirs entomologiques*, 1ère série, p. 65.

circonstance, rapprochés l'un de l'autre, rapprochés jusqu'à se toucher, au point d'être solidaires. Cette fois, quelque physiologiste très savant pourrait peut-être nous dire qu'il existe en effet des insectes ainsi construits, et nous apprendrions avec stupeur que ce sont les buprestes et les charançons, ceux précisément qu'a choisis le cerceris.

Tous ces enchaînements merveilleux — et les dix volumes des *Souvenirs entomologiques* sont remplis d'admirables observations analogues— toutes ces divinations invraisemblables vont nous donner une haute idée des facultés de l'insecte: induction, science intuitive, est-il possible qu'il soit si supérieurement doué? Suivez le même observateur, et vous verrez qu'on ne saurait imaginer rien de plus borné, de plus stupide, que ce même insecte qui tout à l'heure nous étonnait par son habileté.

Il s'agit cette fois d'un sphex, sorte de cousin germain du cerceris, comme lui chasseur d'occasion et chirurgien génial. Sa proie à lui est une éphippigère, insecte orthoptère que nous autres, le *vulgum pecus*, confondons sous le nom de sauterelle. Le sphex rentre donc avec sa sauterelle, la dépose à l'entrée de son terrier et pénètre à l'intérieur de celui-ci pour s'assurer que tout est en ordre. Pendant ce temps, on enlève à l'éphippigère ses palpes par lesquels le sphex a l'habitude de la traîner. Il revient: plus de palpes. Il pourrait la saisir par les pattes, les ailes, la tarière. Non! Il préfère abandonner gibier et domicile. Prendre une patte au lieu d'une antenne, cela dépasse ses facultés! — Seconde expérience. Le sphex a terminé ses travaux et clôt son terrier. Sans détériorer l'entrée, on déblaye, on retire les oeufs et leur provision alimentaire. Le sphex rentre, pénètre dans le couloir vide et reprend consciencieusement ses travaux de clôture exactement au point où il en était. Le génial chirurgien est assez stupide pour ne pas reconnaître qu'il n'y plus rien à enfermer.—Troisième expérience. On saisit le moment où le sphex rentre chez lui jeter le coup d'oeil du maître pour lui subtiliser sa proie. Il se met néanmoins à obturer son terrier. L'instinct lui dictait d'apporter un criquet? Il l'a apporté. Si le gibier n'est plus là, ce n'est pas la faute du chasseur. Tant pis pour la larve qui éclora dans la chambre vide et mourra de faim.

L'on voit, par cet exemple, que si l'insecte a un instinct très sûr pour faire ce qu'il doit faire, d'autre part il est étonnant de stupidité en-dehors de sa sphère d'action propre. Comment a-t-il appris ce qu'il sait? Par la sélection ou par

des habitudes successives, ainsi que le voudraient les darwiniens ou les transformistes ?

Mais, réplique M. Fabre, comment le premier hymménoptère venu, quel qu'il soit, qui se détermina à fournir sa larve de gibier, aurait-il pu laisser une descendance? Par hypothèse, il n'avait pas encore acquis l'habitude. Il choisissait donc sa proie au hasard, la frappait au hasard et réussissait aussi au hasard? Et même une réussite problématique n'avait nulle influence sur les succès postérieurs, puisque l'expérience nous montre l'insecte si obtus et si borné devant les moindres modifications de son travail mécanique.

Le livre et le journal (Lettre de Mgr Lobbedey, évêque d'Arras—La *Semaine* d'Arras—13 septembre 1912). — Ces "études" de M. Fabre, comme du reste tant d'autres bons et excellents livres, il faudrait les répandre dans les milieux où l'on s'obstine à juger infailliblement démontrées les hypothèses scientifiques les plus hasardées. Hélas! le plus souvent les grandes revues relèguent le bon Dieu très loin. Et qui dira l'influence de la parole imprimée, soit dans un livre, soit dans un journal? Mgr Lobbedey l'exposait dans une récente lettre pastorale d'une façon vraiment saisissante. Voici d'abord ce qu'il dit du livre :

La parole écrite, c'est la parole fixée; et si, en cet état, elle a moins de vie, moins d'accent communicatif, si elle passionne moins, en revanche son action gagne en étendue, en durée. La parole passe, le livre reste. La parole s'oublie vite; après quelques heures de sommeil, que reste-t-il d'un discours? Mais le livre, on le lit, on le relit, on le relit encore; c'est le maître qui est toujours là et ne s'impose jamais, qui donne ce qu'on lui demande et se tait quand on le veut, qui est prêt à reparler dès qu'on est prêt à le réentendre. — C'est l'ami le plus intime de qui quelques-uns acceptent ce qu'ils n'oseraient ni dire à un camarade ni entendre de lui. Il est le compagnon discret de la promenade et du voyage. Et puis, chose merveilleuse, " la presse le multiplie, le commerce l'emporte, il franchit les monts, il traverse les mers, il se traduit en toute langue, c'est la pa-

role, enfin, à l'état de publicité et d'efficacité universelle ". Il est sans doute exagéré de dire que " nous sommes tous nés d'une lecture à la vie religieuse, morale, intellectuelle". Mais l'influence de la lecture est indéniable ; sur la jeunesse elle n'est pas loin d'être souveraine ; elle peut ou déterminer ou ruiner une vocation ; elle fait ou elle défait un prêtre, un explorateur, un soldat :

Il lira pour s'aider l'histoire de sa vie,

dit le vieux don Diègue, dans le *Cid*.

Gormas lui répond :

Les exemples sont d'un autre pouvoir !

Sans doute, et personne ne songe à nier la force des exemples vivants ; et pourtant les plus beaux peuvent voir leur effet ruiné par un livre. Des jeunes gens, des enfants ont tous les jours, sous les yeux, dans leur famille, dans leurs maîtres religieux, dans l'Eglise, l'exemple vivant, tangible, de la vertu, de la pureté, de l'honnêteté, de l'intégrité, du dévouement. Malgré le malheur des temps, le nombre est encore considérable de ceux qui donnent au monde de façon habituelle le bon exemple. Tous peuvent le voir, très peu le suivent. Pourquoi? Parce que, indépendamment de leurs inclinations naturelles à mal faire, un livre détruit sournoisement, peu à peu, dans l'enfant et dans le jeune homme, l'effet de l'exemple donné. Tel est l'effrayant pouvoir de quelques pages réunies par un auteur dans un volume !

Et maintenant lisez ce que le prélat écrit du journal. Mgr l'évêque d'Arras parle sans doute pour la France, mais la leçon qu'il donne est utile à tous. Et chez nous aussi, comme au vieux pays des aïeux, il serait vrai de répéter que peut-être " nous n'apprenons à lire à une grande partie de nos enfants que pour leur permettre, au sortir de l'école, de lire les mauvais journaux". Mgr Lobbedey écrit donc du journal :

Si grand qu'il soit (le pouvoir du livre), il l'est moins que celui d'une autre forme de publicité : le journal ; car la civilisation moderne a fait de celui-ci l'agent le plus actif et le plus universel de l'éducation générale. A qui s'adresse l'orateur le mieux suivi? A quelques centaines d'hommes, tout au plus. Sur qui agit le livre? Sur des milliers de lecteurs, sans

doute, mais non pas sur tous, et, chose digne de remarque, moins sur les hommes d'affaires et de gouvernement que sur les oisifs; d'ailleurs, là même où il parvient, il ne peut sans cesse être lu et relu. Le journal, lui, pénètre dans tous les foyers, depuis les grandes villes jusqu'aux plus humbles hameaux; il s'adresse à toutes les conditions, presque à tous les âges; il arrive chaque jour, et chaque jour il est impatiemment attendu, avidement lu, tellement, par les nouvelles qu'il apporte du monde entier, il satisfait sans le lasser jamais notre naturel empressement pour apprendre et savoir toujours davantage. Et il demande si peu d'efforts! Et il coûte si peu cher! Vraiment, c'est sans exagération qu'on a pu dire: "Le jour qui a vu l'invention de la presse à un sou a consacré une révolution sans précédent dans le monde." Et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est son autorité qu'on serait porté à croire infaillible, irrécusable. On accepte ce qu'il dit, sans contrôle. " Innombrables sont les personnes n'ayant jamais eu d'autre opinion que celle de leur journal... Combien sur les questions les plus graves attendent pour penser que le journal ait parlé et n'ont pas d'autres connaissances et d'autres appréciations que les siennes! " Aux yeux du plus grand nombre, ce qu'il loue paraît digne de louange, ce qu'il flétrit, digne de blâme; on envie ce qu'il vante, on rougit de ce qu'il raille. Bien plus, il décide du choix des législateurs, prépare les mesures qu'ils doivent prendre et souvent les leur impose. Ainsi contribue-t-il à lui seul, et plus que toutes les autres formes de publicité, à faire les *idées*, les *mocurs* et les *lois* d'une nation. On l'a dit: " Si, par une hypothèse dont la réalisation n'est peut-être pas impossible, un banquier assez riche achetait tous les journaux d'un pays, il en serait le vrai maître et provoquerait à volonté la paix ou la guerre. Aucun gouvernement n'ignore cette puissance souveraine de la presse quotidienne et le rêve de chaque politicien est de posséder un journal répandu, influent, capable de suggestionner l'opinion en faveur de ses idées et des desseins."

Le suicide de Nogi (Articles de M. Alfred Capus, dans le *Figaro*, et de *Un Désabusé*, dans le *Gaulois*—19 septembre 1912). — Les suicides sont assez communs dans le monde malheureusement, et il est très curieux de voir, comme dans une sorte de contraste, quels sentiments différents celui, si tragique, du héros de Port-Arthur a inspirés à deux écrivains distingués, dont l'un, M. Capus, est un auteur de romans et de

pièces de théâtre fort à la mode et dont l'autre cache sous un pseudonyme significatif une personnalité marquante de la vie publique française. L'on sait que c'est au lendemain de la mort de leur empereur (30 juillet 1912), et au moment où commençaient les cérémonies des funérailles du Mikado, que le général Nogi et sa femme se sont froidement donné la mort. C'est un acte de fanatisme, qui n'est peut-être pas sans grandeur au point de vue de la fidélité humaine, mais qu'un chrétien ne saurait ne pas blamer. M. Alfred Capus y voit "une stupeur et une déception " — rien de plus — pour les civilisés d'Europe :

Il faudra nous résigner humblement à ne pas comprendre, nous autres Européens, le geste tragique du général Nogi, que cinquante millions d'hommes jugent de la plus magnifique beauté. Nous n'aimons guère pourtant cette résignation et cette humilité en présence des actions humaines. Notre raison insatiable exige les secrets de tous les sentiments, les mobiles de toutes les décisions ; nous avons même créé l'idée de folie pour suppléer à certaines lacunes de notre intelligence.

Devant les phénomènes de la nature, nous sommes moins arrogants, et nous nous contentons des explications sommaires de la science. Quand on nous dit que la foudre tombe parce qu'un nuage en se rapprochant du sol le charge d'une électricité contraire à la sienne, nous nous déclarons satisfaits. Nous avons bien le vague soupçon que le mystère de la foudre n'est pas éclairci pour si peu, mais nous ne souffrons pas trop de notre ignorance, nous l'acceptons, ce n'est pas cette vérité-là que nous cherchons en gémissant. Pour le monde végétal, pour les animaux et à mesure que nous nous rapprochons de l'homme, nous devenons plus difficiles et plus inquiets. Nous demandons à la science une plus longue série de causes, des comment? et des pourquoi? plus détaillés et plus profonds. Mais arrivés à l'homme même, quelle recherche ardente ! quelle passion dans la curiosité ! On veut tout savoir de lui et tout classer, son âme, ses moeurs, sa destinée, ses origines ; on ne se lasse pas de fouiller tous les replis de son coeur dont les infiniment petits nous intéressent plus que les grands problèmes de la nature.

C'est pourquoi l'acte de Nogi soulève une telle émotion. Il y a cinquante ans, on n'y eût seulement pas pris garde. L'orgueil européen ne

concevait pas alors les Japonais comme des hommes. On se bornait à admettre qu'ils pouvaient le devenir un jour, avec le progrès, et lorsqu'ils auraient passé par les écoles françaises, anglaises et allemandes. On trouvait donc tout naturel qu'ils s'ouvrissent le ventre, ou plutôt cette manie ne nous inspirait aucune réflexion particulière. Les Japonais n'étant point tout à fait des hommes avaient bien le droit de se conduire autrement que nous et de faire chez eux ce qui n'est point usité à Paris ni à Londres. Mais depuis, notre orgueil a été abaissé. De l'héroïsme et de la menace sont venus de l'Orient jusqu'à nous, le sourire de la moquerie a disparu de nos lèvres, et nous avons fini par reconnaître qu'il y avait sur la terre plus d'hommes que nous n'avions cru d'abord. Alors, nous nous sommes mis prudemment à traiter ces nouveaux venus en égaux et en semblables, et comme nous ne nous ouvrions point le ventre, nous supposions que, de leur côté, ils renonceraient à cette coutume. Le suicide de l'illustre guerrier japonais est donc non seulement une stupeur, mais encore une déception.

Le *Désabusé* du *Gaulois,* lui, voit dans le geste du général japonais un acte blamable sans doute, mais digne tout de même d'admiration. Il estime qu'il y a une grande différence entre ce suicide héroïque et l'acte de lâcheté d'un Lafargue ou d'un Robin se tuant, non plus pour se sacrifier à une idée, mais pour éviter les tristesses de la vieillesse et les décrépitudes de l'âge. Cette *note sociale* du *Désabusé* du *Gaulois* m'a paru très curieuse et j'ai cru intéressant de la reproduire ici; mais il reste bien entendu que je le fais, comme on dit, sous toutes réserves :

Ces huit jours n'ont pas été pour moi une semaine de sinécure. J'ai lu, en effet, tout ce qui avait été écrit sur le suicide rituel et patriotique des Nogi, et je vous prie de croire que je n'ai pas manqué de lecture !

Eh bien! de toute cette lecture, une impression m'est restée. Même chez les sceptiques qui font toujours plus ou moins la grimace devant tout ce qui ne rentre pas dans un certain dilettantisme convenu, même également chez ceux à qui leur foi religieuse ne pouvait pas ne pas inspirer un sentiment de blâme devant un acte réprouvé par la sagesse surnaturelle, la mort de Nogi et de sa femme a causé, soit une admiration,

soit un respect profond, exprimés sous les formes les plus involontaires et les plus contraires. Ceux-là même qui ont blâmé, et blâmé avec raison, ont admiré malgré eux. Ça été la contre-partie exacte, et comme sysmétrique, du malaise causé par les suicides du ménage Lafargue et de l'affreux Robin de Cempuis !

D'où sont donc ainsi venus, chez tous, ce salut envoyé au souvenir du général japonais, et ce haut-le-coeur universel provoqué par une certaine philosophie funèbre? C'est que même encore aujourd'hui,peut-être plus que jamais, le sentiment intime dans lequel, malgré toutes les apparences, nous sommes toujours, au fond, unanimement prêts à communier, c'est l'admiration du sacrifice et l'horreur de l'égoïsme. Tous, qui que nous soyons, et quoi que nous puissions dire ou avoir l'air de penser, nous sommes parfaitement convaincus qu'il n'y a pour l'homme qu'une sérieuse façon d'être vraiment grand, c'est de se sacrifier, et qu'il n'y en a qu'une d'être définitivement abject, c'est de se montrer manifestement égoïste.

Or, le suicide de Nogi, c'est le sacrifice évident. Sacrifice mal entendu, sacrifice barbare, mais éclatant et pur, et nous nous sentons exaltés, même en le condamnant. Chez Lafargue et Robin, c'est le suicide pour échapper aux rhumatismes, au désagrément de ne plus pouvoir fortement déjeûner sans être malade, aux petites abstentions commandées par un certain âge. C'est conséquemment l'égoïsme cynique, l'égoïsme tout cru, l'égoïsme tout nu, et nous en ressentons une nausée, même lorsque nous nous croyons tenus, au nom d'opinions absurdes, à louer ou à paraître comprendre. L'acte de Nogi a beau être pour notre civilisation la plus énorme des stupéfactions, nous aimons Nogi !

Réfléchissons bien à tout cela, méditons-le, et l'insolent triomphe actuel du matérialisme se révèlera à nous dans toute sa fragilité !

A QUAND LA GUERRE? CE SERA DEMAIN. (Article de M. le comte Albert de Mun, dans l'*Echo de Paris*—27 septembre 1912). — Cet article, qui a été reproduit un peu partout, a causé une grande sensation, et les événements depuis n'ont pas manqué de lui donner encore du relief. L'occasion de cet article a été fourni au champion des luttes catholiques par une enquête qu'un rédacteur du *Figaro,* M. Bourdon, a faite récemment à travers l'Allemagne. Ce journaliste a visité et interrogé des princes et des industriels, des commerçants et

des financiers, des hommes politiques et des officiers, des écrivains et des savants. M. de Mun écrit :

M. Georges Bourdon a été parfaitement reçu par tous ces personnages. J'en suis ravi. Mais qu'est-ce que cela prouve, hors leur bonne éducation? Je sais des maisons éloignées du théâtre de la guerre, où, pendant l'invasion, des officiers prussiens furent déférents pour les maîtres du logis, obligés de les subir. La politesse des Allemands pour nous me fait toujours un peu cet effet-là. Il y eût, parmi les interlocuteurs de M. Bourdon, un major, dont il ne donne pas le nom, qui lui dit une parole admirable. Il parlait d'Iéna et il en parlait en bon Allemand, il expliquait comment, de l'ineffaçable mémoire de la défaite, était sortie, par la volonté de quelques hommes et la fidélité d'un peuple, l'armée de la revanche, incomplète à Waterloo, décisive à Sedan; et il dit : " C'est chez les vaincus que se perpétue le souvenir, les vainqueurs oublient les douleurs qu'ils ont répandues ". Ah! le brave soldat et le bon patriote!

Oui, voilà bien la question, et pourquoi les saluts des cuirassés allemands dans la Baltique et autres gracieusetés protocolaires me laissent indifférent. Si, pourtant! Il y en a une qui m'a ému. Elle est d'hier. L'*Illustration* en a montré l'image: l'empereur Guillaume serrant, aux manoeuvres suisses, la main gauche du général Pau, mutilé de la droite depuis Reichshoffen! Tableau symbolique. Nous sommes ainsi. Toutes les poignées de main que les Allemands nous donnent, avec le sourire, vont à notre main gauche. La droite est coupée depuis quarante-deux ans.

. . . . . .

Tous les interlocuteurs de M. Bourdon nous comblent de paroles flatteuses. C'est une pluie de fleurs. On nous aime à la folie de l'autre côté du Rhin; on aime notre esprit et notre grâce, et nos écrivains, et nos poètes...

Mon Dieu! moi aussi, je sais bien goûter le charme mystérieux de l'Allemagne sentimentale; j'apprécie comme il convient l'activité intellectuelle de l'Allemagne savante, et je cherche, avec une intense curiosité, tout ce qui peut m'aider à comprendre la nature complexe de son caractère et de son génie. Surtout, je rends pleine justice aux robustes qualités de son peuple, j'envie l'essor que lui a donné la victoire, et j'admire au plus haut point, le parti qu'en a su tirer son souverain, pour édifier la forte structure de l'Empire.

Mais tous ces échanges de propos courtois ne font rien à la question. La blessure de la France n'en est pas moins ouverte, après quarante ans, comme au premier jour, sans cesse avivée par les mains qui l'ont faite, berceau sanglant de la puissance allemande, évocation de gloire offerte comme une tentation toujours présente à ses croissantes ambitions.

Car voilà le fond du sujet. M. le prince de Hatzfeldt l'a très bien vu. " Je me demande, a-t-il dit, si l'idée de la revanche n'est pas chez vous une sorte de nécessité nationale. Car il faut aux peuples un idéal commun dans lequel se réalise leur unité. "

Tout à fait cela, mon prince ! Notre unité a été brisée par le fer germanique, et notre idéal doit être, par nécessité nationale, de la reconstituer. Vérité profonde, méconnue trop longtemps par ceux qui eurent la garde de l'âme française, et qui explique son réveil soudain à l'instinctif appel de la vie menacée.

La Croix et le Croissant (Article de M. Alexandre Hepp, dans le *Gaulois*—5 octobre 1912). — Cet article, qui parle aussi de guerre, mais d'une guerre qui est maintenant déclarée comme l'on sait, ne vient pas mal à la suite des extraits de l'article de M. de Mun que l'on vient de lire. Je n'en citerai que les premières lignes, qui me paraissent poser très nettement la fameuse question des Balkans. Je ne voudrais pas du reste empiéter sur le terrain de notre chroniqueur, M. Chapais, toujours si renseigné, qui nous en parle ailleurs avec sa compétence accoutumée :

Le Balkan, une fois encore, inquiète le monde de ses replis mystérieux. Mais la secousse, aujourd'hui, est profonde. Elle a effacé déjà les petites frontières. Dans ce frémissement où passe une seule et même espérance, elle a réuni des peuples divisés hier par l'intérêt mesquin ou l'orgueil. Et ce n'est pas un des moins saisissants aspects de l'heure, que cette fraternité qui éclate, se répand et se prouve tout d'un coup. La vieille Europe raisonneuse n'avait pas prévu cette crise de tendresse. Elle la surprend, la déroute, et comme tous les coups de la jeunesse et du coeur, celui-là amène sur ses lèvres désabusées et lasses, naturellement, les leçons les meilleures et les plus sages conseils. S'ils sont parfois la marque mélancolique de l'expérience, ils sont le privilège de l'âge.

Jusqu'à quel point, pourtant, ces affectueuses sévérités seront-elles efficaces? Lorsque même l'Europe n'hésite pas à signifier son formel dessein de ne pas laisser toucher à la géographie et avertit qu'il ne sera pas distribué de prix en terre, a-t-elle des chances de décourager un tel élan? Ceux qui ont approché l'âme de la Bulgarie auront quelque peine à le croire. Il s'agit ici bien plus de sentiment que de convoitise, et quand on parle de conquêtes poursuivies, on semble ignorer qu'il s'agit plutôt d'un sauvetage rêvé. En réalité, cette guerre de demain, ou d'après-demain, à laquelle il est de loin trop aisé d'attribuer les causes d'usage, revêt un caractère qui la transfigure puissamment et qui, s'il laisse entière la banale horreur du fléau, au moins l'explique par autre chose que la démence des annexions et des milliards..

Aussi bien, le spectacle est-il si commun d'un pays en armes, qui va braver les chancelleries, après les avoir toutes suppliées en vain, et risquer jusqu'au prestige d'un long effort, dans l'idée unique, absolue, évidente, de conquérir pour ses frères de race, d'histoire et d'esprit, le droit d'être croyants et chrétiens sans qu'on les pille et les torture? Cette conception, cet emploi de la puissance des canons, n'ont-ils pas aujourd'hui une singulière et morale beauté de contraste, et, depuis les Croisades, vit-on jamais un semblable mouvement pour la liberté et le triomphe de l'âme ? C'est pourtant l'ambition de cette idéale conquête, qui domine en cette Bulgarie que je connais bien. Elle ne veut, ne peut supporter davantage le martyre des siens, toujours renouvelé en dépit des promesses, des simulacres, des protocoles. La guerre qui menace est une originalité contemporaine : elle est d'abord, surtout, une guerre de pitié, elle est indéniablement une guerre de conscience, et dans la civilisation sceptique, une guerre religieuse. Ce n'est pas le Mannlicher contre le Mauser, c'est l'Eglise qui prétend être aussi libre et sûre que la Mosquée, c'est la Croix qui se dresse en face du Croissant.

La France, qui fut la fille aînée de l'Eglise, semble se souvenir d'abord à cette heure qu'elle est une grande puissance musulmane. Elle a sans doute pour cela d'excellentes raisons, que la petite Bulgarie lui envie à coup sûr. Mais cette jeune Bulgarie a le bonheur encore de pouvoir n'écouter que ses aspirations et sa foi, et peut-être cette belle jeunesse est-elle enviable aussi.

DU CANADA À CRACOVIE (Article de M. Maurice Talmeyr, dans le *Gaulois*—12 septembre 1912). — Des Balkans au Ca-

nada la distance est à peu près la même que du Canada à Cracovie. Il faut dans les chroniques avoir le tour d'esprit large et ne pas s'embarrasser avec les transitions. M. Maurice Talmeyr nous en donne l'exemple avec une aisance parfaite. Cette fois il parle de la langue, et il va sans dire que c'est de la française qu'il s'agit, puisque c'est un des bons écrivains de France qui tient la plume. L'occasion de l'article est plutôt piquante et nous touche d'assez près. Pendant qu'au Canada (à Québec) se tenait le Premier Congrès de la Langue française en Amérique, un congrès espérantiste tenait ses assises à Cracovie. De sorte que du Canada à Cracovie, dans l'espèce, cela veut dire du français à l'espéranto. Voici ce qu'en pense M. Maurice Talmeyr :

Aurons-nous prochainement, nous aussi, notre congrès de l'espéranto, comme paraissent le souhaiter beaucoup de gens des mieux intentionnés, et comme le demandent même les autorités les plus respectables? Beaucoup de questions agitent le monde en ce moment, et l'espéranto a fini par être l'une de celles-là.

Le discours prononcé par M. Etienne Lamy au Canada, au nom de l'Académie, sur *Le Parler français*, et paru ces jours-ci, en brochure, sous le titre *La Langue française*, est vraiment une des très belles choses, une des plus magnifiques, qu'on ait écrites depuis fort longtemps. L'histoire de l'esprit humain, a dit en substance M. Etienne Lamy à nos frères d'outre-Atlantique, compte trois langues immortelles et dignes de leur immortalité, la langue grecque qui fut celle de la Beauté, la langue latine qui fut celle de l'Autorité, la langue française qui est celle de l'Universalité. Et pourquoi le français a-t-il réellement ce caractère de langue universelle? En dehors de ses qualités de netteté généralement mais un peu arbitrairement alléguées, quelles en sont les raisons claires et positives? Elles résident dans ses origines mêmes et l'histoire de sa formation. Sous leur ciel et dans leur nature, les Grecs, par leur destin même et les sollicitations de leur esprit, se font une langue de beauté. Les Romains, appelés à soumettre le monde, se font naturellement aussi une langue d'autorité. Mais il en sera, après eux, toujours par la nature et la logique des choses, tout autrement des Français.

La terre où fleurira la France va être, en effet, pendant des siècles, la scène où se choqueront et se mêleront les races et les peuples les plus divers, depuis les Grecs et les Romains eux-mêmes jusqu'aux Huns, et depuis les Celtes et les Francs jusqu'aux Sarrasins.—Occidentaux, Orientaux, Méridionaux, Septentrionaux se rencontreront, se combattront, se confondront et finiront par se fondre dans les Gaules, sur le territoire où l'Eglise et la Monarchie, sous la garde et l'inspiration de Dieu et du Christ, composeront la savante et merveilleuse mosaïque humaine qui sera le royaume de France! Quelle langue sera donc celle de cette nation, où non seulement les langues anciennes, mais des multitudes d'idiomes, de dialectes et de patois de partout, auront ainsi apporté leur contribution, sinon précisément et nécessairement la langue universelle, la langue de l'Humanité?

Au moment même où paraissait cette glorieuse et définitive apologie de la langue française, palabrait et se dénouait à travers l'Allemagne et la Pologne un tumultueux et délirant congrès ambulant : le congrès de l'espéranto. Réceptions enthousiastes dans les gares, banquets, harangues, défilés, allocutions, trains de plaisirs transportant les congressistes d'une ville à l'autre au milieu des hourrahs et des déploiements de bannières, rien ne manquait à cette colossale et frénétique manifestation. Elle s'achevait enfin à Cracovie, par la représentation d'un opéra en langue espérantiste, une oeuvre magistrale intitulée *Halka*, mais dont le succès n'est pas encore venu jusqu'à nous. Traducteur espérantiste, chanteurs et chanteuses espérantistes, public espérantiste, tout était espérantiste dans la cérémonie. Jamais, paraît-il, on n'avait encore vu semblable exaltation, ni pareil déchaînement d'espérantisme. Tout cela pour aboutir à la solennelle proclamation de l'espéranto comme véritable langue universelle de l'avenir, comme unique verbe du Genre Humain, triomphalement réuni par la commode communion laïque dans un seul et même idiome, pour toutes les races de toutes les latitudes depuis les Lapons du pôle jusqu'aux nègres de l'équateur !

Combien il est regrettable que la magique parole de M. Etienne Lamy, recueillie là-bas pendant les fêtes canadiennes sur les rouleaux d'un phonographe, n'ait pas pu être tout à coup entendue à Cracovie! Il y a beaucoup de gens de bon sens parmi les espérantistes, et quelques simples phrases du discours de Montréal (*) auraient certainement suffi pour les

(*) C'est Québec qu'il aurait fallu dire; j'ai respecté le texte.

rendre à eux-mêmes et à la réalité. Elles leur auraient rappelé qu'une langue ne se fabrique pas, et qu'elle est comme un phénomène géologique. L'universalité du fraiçais peut exister, et existe, mais parce qu'elle est est l'oeuvre même de la nature,du temps et de la Providence. L'universalité d'un certain espéranto est une farce, parce qu'on ne lance pas un idiome par une ligue et les réclames de journaux, la ligue eût-elle des sections dans tous les pays, et les journaux eussent-ils des tirages comme on n'en a pas encore connu !

Le catholicisme en Amérique (Article de M. Gabriel Hanoteaux, dans la *Revue des Deux-Mondes*—1er octobre 1912). — Ces Messieurs de la Délégation française du printemps dernier, et notamment les membres de l'Académie française, MM. Gabriel Hanoteaux, René Bazin et Etienne Lamy, ont beaucoup écrit déjà sur le Canada, son histoire, son avenir. M. Hanoteaux n'est pas celui des trois qui se rapproche le plus de nos idées. Il juge les choses de la foi, si je ne me trompe, du dehors, comme le fit longtemps Brunetière. Mais il les juge avec sympathie. Son étude sur *L'Amérique du Nord et la France,* parue dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 sept. et 1er oct. 1912), est fort attrayante pour nous et pleines de sages conseils. Je dois me contenter de citer ici les dernières pages de la seconde partie. On les lira, et on les relira chez nous avec un réel profit. Pourtant une certaine réserve s'impose. Quelque part M. Hanoteaux, on le verra, regrette que " le catholicisme canadien se porte parfois à desserrer les liens qui nous attachent à la France ", et il en donne justement comme motif déterminant pour nous l'attitude du gouvernement français vis-à-vis l'Eglise et les congrégations. Mais il passe bien rapidement à d'autres choses. Ce n'est pas notre faute à nous, si la France officielle nous fait peur " parfois ". Nous ne devons pas nous *délatiniser,* soit ! Mais nous voulons encore moins nous *déchristianiser*. Voilà le gros point noir. Ceci bien compris, voici la conclusion de

l'article de M. Hanoteaux. On remarquera qu'il fait un bel éloge de " l'action " de l'Eglise catholique en Amérique :

L'Amérique moderne est née dans le catholicisme : il y a mis le pied avec Christophe Colomb (porteur du Christ) le jour de la découverte (4) : cent cinquante millions de catholiques lui sont fidèles, depuis la baie d'Hudson jusqu'au détroit de Majellan. Il est impossible, maintenant, qu'il ne s'y développe pas. A n'envisager que le pont de vue humain, l'Eglise de Rome réussit parce qu'elle est une organisation puissante au service de la plus grande tradition civilisatrice qu'il y ait au monde. Fille des deux grandes familles sémitique et aryenne, héritière de l'Empire romain, mère des nations occidentales, elle touche au degré d'universalité le plus haut qu'il soit donné à l'humanité d'atteindre. Dans l'ordre actuel de la civilisation et en vertu d'impondérables plus faciles à sentir qu'à saisir, universaliser, c'est latiniser. Or, le nom de la France se trouve associé, inséparablement, à celui de l'expansion catholique dans le monde, et, spécialement, en Amérique. Si le catholicisme se développe là-bas, étant nécessairement romain et latin, il se trouvera, dans une certaine mesure, français..

Cette suite logique des choses se confirme encore par les contacts immédiats et constants de l'Eglise des Etats-Unis avec l'Eglise canadienne-française. Le catholicisme des Etats-Unis et le catholicisme du Canada sont deux frères, vivant côte à côte et d'une même vie. Ils ont grandi ensemble et vont se développer simultanément dans cet Ouest immense dont la colonisation sera la grande oeuvre du XXe siècle. Je ne puis aborder, ici, la question de l'avenir réservé au Canada : de l'avis unanime, il réalisera la parole de l'Intendant de Louis XIV : " Cette terre, Sire, verra quelque chose de grand ". Avant un demi-siècle, le Canada sera un des pays les plus puissants et les plus riches du monde. Or, sur ce domaine, une place très large est réservée, quoi qu'il arrive, à la race française, à la langue française, à la tradition française, peut-être, demain, à la culture française.

---

(4) Peut-être même, avant Christophe Colomb, le catholicisme avait-il été porté par les Normands dans le Vinland (Acadie). Voyez *Gaffarel :* Etudes sur les rapports de l'Amérique et de l'Ancien continent avant Christophe Colomb.

Les Canadiens français avaient, après la séparation, un premier devoir : vivre, durer, multiplier. Ce devoir, ils l'ont rempli, et ils en ont rempli un autre par surcroît. Fidèles au souvenir de la patrie d'origine, ils ont gardé au coeur le culte de leur passé orphelin. Le peuple canadien est, peut-être, de tous les peuples, celui qui a le plus de mémoire. Il ne veut pas s'arracher du coeur les fibres qui ont formé son être. Ses yeux restent tournés en arrière, et pourtant, ce peuple est le plus jeune des peuples, l'avenir lui appartient. Dans la société qu'il forme avec l'élément anglo-saxon, le Canadien français ne se laisse pas absorber ; il garde ses dons originaires, ses qualités et ses défauts bien caractérisés et tranchés. Dans la sylve ou sur la plaine, il est défricheur, bûcheron, fermier, paysan. A la ville, il est légiste, médecin, homme d'éloquence, habile et souple détenteur des idées, né pour le pouvoir. Urbain ou paysan, il est adroit et brave. En général, moins entreprenant dans les affaires que son voisin l'Anglo-Saxon, il tient une place proportionnellement plus considérable dans les affaires publiques. Il s'honore d'avoir vu naître et grandir la renommée mondiale de Sir Wilfrid Laurier.

Le Canadien français est, dans sa grande masse, fortement attaché à l'Eglise romaine. Dans l'Ouest, le progrès catholique accompagne celui de la colonisation : " L'Ouest entier n'avait pas un prêtre catholique en 1817 ; en 1845, il y avait six prêtres : il y a aujourd'hui, deux archidiocèses avec cinq suffragants ; et le seul diocèse de Saint-Boniface compte (en 1907) 205 prêtres, 93 églises, 87,218 fidèles" ([5]). Il s'agit, comme on le voit, d'un puissant instrument, non seulement d'évangélisation, mais de civilisation. Le catholicisme conquérant est canadien-français ; il est donc à demi français. Voilà de ces faits dont la vigilance française ne peut pas se désintéresser. Les progrès de l'Islam nous touchent en Afrique ; combien autrement ceux du catholicisme en Amérique !

Le catholicisme canadien, travaillé par une propagande des plus actives, se porterait, parfois, à desserrer les liens qui l'attachent, traditionnellement, à la France. Les lois récentes, notamment celles de la séparation (qui ont eu cependant, pour effet, de donner plus de liberté au clergé et aux fidèles), l'attitude du gouvernement français à l'égard de Rome et à l'égard des hommes religieux, ont fourni des armes à une campagne des plus dangereuses. Elle eût réussi, peut-être, à la faveur de certaines obscurités. Mais, aujourd'hui, il semble bien que le haut clergé

([5]) L'abbé Klein, *L'Amérique de demain.*

canadien ait réfléchi et qu'il se soit rendu compte des suites fatales d'une fausse démarche. S'il cherchait une alliance et un réconfort ailleurs qu'en France, il se délatiniserait inévitablement, il marcherait donc à contresens de son propre objet. Etre catholique, c'est tendre à l'universel. Pour cela, la France est l'appui naturel. Il reste assez de force au catholicisme français pour offrir son bras à ceux qui veulent marcher de pair avec lui. Et la France, elle-même, subsiste. Bien médiocre vision du lendemain—même pour les causes les plus certaines de l'avenir—que d'accepter l'idée d'une rupture avec la France. Le Canada français n'a pas à s'arrêter aux vicissitudes de la politique journalière. Il a charge d'âmes en Amérique, charge d'âmes et charge d'avenir. Il est, par destination, le défenseur des origines françaises et latines. "Restez attachés au tronc; là d'où vient votre sève, là où sont vos racines, là est votre force!" Puisque le Canada français a survécu, il se doit d'être digne de cette survivance. C'est en cultivant en lui-même l'esprit français, l'âme française, qu'il remplira sa destinée, qu'il réalisera sa propre conscience. L'heure est venue, pour lui, de prendre un parti, de voir clair devant lui, de se décider et d'agir. Il ne peut s'attarder dans l'isolement. Les grandes tâches et les grandes responsabilités lui incombent. La colonisation de l'Ouest ouvre une page de l'histoire: elle sera d'autant plus fortement gravée et plus belle qu'elle sera dictée par un plus haut idéal. La France peut apporter sinon les ressources, du moins les traditions et les principes qui ont fait sa propre grandeur. Il est naturel qu'à cette heure précise, les deux pays se recherchent. L'exemple est donné par les plus hautes autorités canadiennes. Les ministres et les hommes d'Etat, à quelque parti qu'ils appartiennent, viennent en France et s'attachent aux choses françaises.

Que le Canadien français, que le jeune Canadien surtout, fasse le même voyage; qu'il séjourne, qu'il s'habitue à venir chercher, à la source même de la vie, les plus précieux souvenirs de sa race. En touchant le sol national, il prendra l'élan et acquerra la hauteur de vues qui lui sont nécessaires pour remplir pleinement sa tâche de civilisateur. Il reportera en Amérique le dépôt antique que l'histoire nous a confié pour lui être remis. Il renouera ainsi le fil des âges. Richelieu et Colbert, Champlain et Montcalm se retrouveront. La défaite n'aura été qu'un incident. La volonté des fils, en réparant l'échec des pères, reconstituera, vraiment, sur la terre américaine, une " Nouvelle France ".

Cette Nouvelle France sera la soeur cadette de la puissante république qui vit sous le drapeau étoilé. Il est permis de penser qu'entre les

diverses civilisations européennes et chrétiennes le conflit est clos en Amérique. Toutes travaillent pour l'honneur d'un même passé, pour le triomphe d'un même idéal. Qu'importent les différences de formes, de dogmes ou de rites? La même parole évangélique s'adresse à tous: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!" Mais, la paix ne dépend pas uniquement de la volonté des hommes; elle est à la merci de leurs passions, et, pour les contenir, l'équilibre des forces est nécessaire. Les démocraties américaines seront, aux âges prochains, les puissances d'équilibre par excellence. Entre l'Océan Atlantique et l'Océan Pacifique, le nouveau continent, ouvert par le canal de Panama, deviendra le régulateur des rapports planétaires (6). Le peuple qui l'habite, fils de toutes les races, héritier de toutes les civilisations, respectueux de toutes les croyances, les abrite et les pondère dans son sein:

> Abri du monde, toi, dans la mante ouverte de qui
> Les races errantes se reposent (7).

Selon le rêve des vieux navigateurs, les routes américaines ont porté l'Europe vers l'Asie. L'Extrême-Orient et l'Extrême-Occident sont un. Le nouveau continent les unit, et, en même temps, il les arbitre (on l'a bien vu quand il s'est agi de clore la guerre russo-japonaise). L'axe de la terre s'est déplacé. L'horizon s'est élargi. Et, sur cet horizon, toute puissance conquérante apercevra, désormais, le sommet sourcilleux de la grandeur américaine.

La France est, aussi, une puissance d'équilibre. Située au carrefour des routes européennes, elle a lutté, au cours de sa longue histoire, contre toutes les hégémonies et contre toutes les barbaries, qu'elles vinssent du midi ou qu'elles vinssent du nord. Atlantique et méditerranéenne à la fois, elle aussi relie les deux mondes, l'Occident et l'Orient. Conformément à cette destinée, elle a ouvert le canal de Suez et donné le premier coup de pioche au canal de Panama. Elle tend la péninsule de Bretagne, comme une arche de pont, vers l'Amérique du Nord. De Québec et de New York à Brest, c'est la plus sûre traversée et le plus proche atterrissement.

---

(6) V. Archibald Cary Coolidge. *Les Etats-Unis, puissance mondiale.* Préface par Anatole Leroy-Beaulieu. A. Colin, 1908. — Capt. A. R. Mahan, *Interest of America in sea power, present and future.* — Boston, 1897.

(7) Whold-shelterer, in whose open folds.
The wandering races rest.

La géographie et l'histoire dictent, entre la France et l'Amérique du Nord, des contacts de plus en plus fréquents et de durables ententes. Etats-Unis, France, Canada, une telle trilogie a un sens profond! Ces rapprochements féconds auront de longs retentissements sur l'avenir, si l'homme sait en saisir la portée et s'il ne contrarie pas l'oeuvre du temps.

Elie-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction.

NOTE. — A propos de ma dernière *Chronique des Revues* (livraison d'octobre), je reçois une lettre, d'ailleurs très courtoise, de M. le Dr Léo-E. Parizeau, qui me prie de mettre au point certains avancés que je me suis permis, au sujet de l'aviation et de M. l'abbé Cornut (et non pas Carnut) ([8]). J'avais cru pouvoir dire, à la suite de M. Grandvelle, que l'abbé Cornut fut " un grand savant et sans conteste l'un des précurseurs de l'aviation ". Or, " on n'est pas un grand savant pour avoir professé la philosophie à Rodez et être monté en ballon ", m'écrit M. Parizeau; ce qui est ma foi très vrai. Mettons donc que l'abbé ne fut qu'un modeste savant, ou même qu'il ne fut pas savant du tout. Il eut bien cependant quelque hardiesse méritoire, par amour pour le progrès des sciences, à pratiquer si tôt l'ascension dans les airs. Je veux bien croire que le premier voyage aérien fut fait par Pilatre des Roziers, le 31 octobre 1783, et que notre abbé de Rodez ne monta, lui, dans son ballon, que le 6 août 1784, après plusieurs autres, me dit M. Parizeau. Je pensais pouvoir quand même lui donner le qualificatif de " précurseur ", parce qu'il fut toujours bien l'un des premiers à tenter l'expérience.

Ce à quoi, par exemple, je n'avais pas assez réfléchi—étant hélas! un pauvre profane — c'est à ce fait incontestable que l'aéronaute n'est pas au sens propre un précurseur de l'aviation, puisque l'aviation se fait par le plus-lourd-que-l'air, tandis que l'aérostation (le mot est-il français?) se fait par le plus-léger-que-l'air. Je voulais surtout parler de navigation aérienne au sens large; mais je n'ai pas été suffisamment explicite.

M. Parizeau estime, en conséquence, que M. Barthou, dans sa confé-

---

([8]) Le prote m'avait fait écrire *Carnut* au lieu de *Cornut*.

rence à Montréal, n'avait pas à parler de M. l'abbé Cornut. Je le concède très volontiers. Mais il m'aurait plu infiniment que la note générale de sa conférence fut moins matérialiste. Je désirais le signaler au passage, et c'est tout.

Enfin, M. le Dr Parizeau, toujours aimablement du reste, me reproche d'avoir un jour "hissé un Branly au niveau des Newton et des Képler".J'étais sincère en rapprochant le nom du professeur de l'Institut catholique de Paris de ces deux grands noms. J'ai pu me tromper, mais je n'en suis pas convaincu.

Je suis très flatté, d'autre part, qu'il veuille bien le croire, de l'attention que M. le Dr Parizeau, dont je connais l'esprit de travail et dont je sais les connaissances variées, veut bien me marquer. E.-J. A.

Memento :

Etudes (5 octobre 1912) : Le célibat des prêtres, 1ère partie, par M. H. Auffroy.

Revue Hebdomadaire (28 septembre 1912) : La maladie du sommeil, par M. E. Perrier; quelques aspects sociaux et économiques de la Suisse, par M. M. Turmann; (19 octobre 1912) : Le rôle du moral en chirurgie, par le Dr E. Forgue.

Revue des Deux-Mondes (1er octobre 1912) : L'Amérique du Nord et la France, II, par M. G. Hanotaux; la peinture à Bruges, par M. Fiérens-Gevaert; la condition des salariés agricoles et l'exode rural, par M. D. Zolla; (15 octobre 1912) : Les progrès de la torpille et la question des sous-marins, par M. G. Blanchon; Massenet, par M. C. Bellaigue.

Questions actuelles (5 octobre 1912) : Confessionalité des oeuvres, par M. l'abbé Speiser; l'âme de la femme au concile de Mâcon.

Yale Review (october 1912) : The The political campaign; the Republican Party, the Progressive Party, the Democratic Party.

Questions diplomatiques et coloniales (1er octobre 1912) : L'élection présidentielle aux Etats-Unis, par M. P. de Bacourt; les armées des Etats dunubiens et balkaniques en 1912, par M. A. de Tarlé; (16 octobre 1912) : La guerre balkanique, par Commandant de Thomasson.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LONDRES (Albert) : *Le Poème Effréné* : II *La Marche à l'Etoile*. 1 vol. in-12, 172 pp. Prix : 3 fr. 50. — Paris, Sansot, 1912.

La Marche à l'Etoile est un son de cor. Il appelle à une vie nouvelle toute une génération et annonce en même temps au monde l'éveil de cette génération. C'est le cri, exprimé par un vrai poète, de ces âmes paralysées par Dalila et par le doute, fatiguées de subir ces deux chaînes et heureuses de proclamer qu'elles s'en débarrassent enfin. Il faut avouer qu'elles ont trouvé en M. Londres un interprète vibrant, vigoureux et varié.

Puisque les poètes de la jeune école n'ont rencontré, ni dans le culte de la femme, ni dans la manie du scepticisme, de quoi s'élever vers les hauteurs, quel Pégase nouveau vont-ils donc monter ? M. Londres le dira sans doute dans la troisième partie de son oeuvre. Pour le moment, il se contente d'exprimer son dégoût et celui de ses pareils ; il annonce qu'il s'en va vers l'Etoile, tout seul malgré le délaissement de ses camarades. La description du voyage est saisissante ; elle aurait même de quoi nous alarmer, s'il fallait prendre au sérieux l'apostrophe à Dieu qu'inspirent au poète les récentes conquêtes de l'aviation (pp. 93-94).

Mais, encore une fois, sur quel vaisseau et vers quelle grève entend-il s'avancer ? M. Londres nous permettra de le lui dire : seuls ceux-là ont abordé en toute sécurité qui ont vogué sur la nacelle de l'Eglise vers le port de la foi. Que celle-ci soit son *Etoile*, il ira loin, verra beau et ne trompera pas ses pareils auxquels il crie :

> Mes amis, face au vent ! Déployez votre voile
> Et suivez mon drapeau : c'est la marche à l'Etoile.

Autrement, il court le risque de subir le malheur des nombreux Icares de notre temps, qui frôlent le soleil avec des ailes impropres et retombent lourdement sur le sol.

M. Londres manie trop bien le vers pour ne lui faire exprimer que des rêves creux d'avenir ou les plaintes moroses du désenchantement. Il peut en tirer un hymne de résurrection et de vie : *resurrectio et vita*. E. C.

* * *

DE POMAIROLS (Charles) : *Le Repentir*. 1 vol. in-12, 298 pp. Prix : 3 fr. 50. —Paris, Plon, 1912.

Ceux qui ont lu *Ascension*, le roman précédent du neveu de Lamartine, savent ce qu'il peut joindre à une idylle amoureuse de piété, d'observation et d'amour de la terre. Ils retrouveront, dans *Repentir*, les mêmes qualités avec plus de délicatesse peut-être encore dans l'analyse des sentiments et un scrupule plus prononcé d'écarter du récit tout ce qui ne révélerait pas des âmes.

Elise de Florac, co-propriétaire de La Vernède, aime Abel de Sauvenas. Elle ne se soucie guère de Maurice Geniès, le fils du maître de Primaube. Pourtant, c'est ce dernier qu'elle épousera finalement.

Un résultat pareil ne peut s'opérer sans une double conversion : celle d'Abel s'éloignant d'Elise, celle d'Elise se rapprochant de Maurice.

Pour expliquer la séparation d'Elise et d'Abel, il a suffi à l'auteur que celui-ci fût appelé aux fonctions sublimes du sacerdoce. Et voilà qui fournit à M. de Pomairols l'occasion à la fois de décrire la génération actuelle des étudiants et de dessiner l'imposante physionomie du prêtre idéal (pp. 1-42). Le premier amoureux, ainsi écarté, demeurera cependant, tout le long de la seconde partie du roman (pp. 43-298), le conseiller de son ancienne amie comme aussi le soutien de Maurice Geniès.

L'évolution de ce dernier caractère est l'une des plus heureuses qui soient. Le dégoût de Maurice pour les entreprises industrielles et les études historiques chères à son père le jette dans une vie d'inutilité qui éloigne de lui les nobles âmes. Un jour, il commet le crime tout intérieur de souhaiter, par besoin d'un argent qu'elle lui refuse, la mort de sa mère. Á partir de ce moment, la conversion s'opère : il se méprise lui-même, il avoue sa faute à Abel, il la pleure à chaudes larmes. L'aveu qu'il en fait à Elise l'écarte de lui ; mais le deuil où cet abandon plonge Maurice, la désolation qu'accentue la mort de sa mère, la mort enfin à laquelle il s'expose lui-même pour sauver le neveu chéri d'Elise, tout cela lui gagne le coeur de la bien-aimée. Le mariage s'opère dans des conditions idéales. Maurice échange Primaube pour La Vernède et l'hirondelle ne quitte pas le nid qui a bercé sa jeunesse.

Il faut suivre, dans le roman, le développement du repentir de Maurice, les formes diverses qu'il revêt et les incidents—meurtre d'une mère, aveu fait à Elise, sauvetage du petit Pierre, funérailles de Mme Geniès—qui le diminuent ou l'accroissent. Toute cette partie de l'oeuvre constitue une de ces études psychologiques comme sait les combiner M. Paul Bourget et comme aimait à les exprimer parfois Karl Huysmans.

Le livre se présente comme un livre de douceur et de consolation, comme une exhortation à l'adresse des désenchantés et des pécheurs, comme une descripton délicate de la nature extérieure et de la vie des âmes. Nous n'y avons remarqué que deux imprécisions liturgiques: l'exécration d'un lieu souillé n'est pas exactement celle qu'imagine le romancier (p. 158) et ce n'est pas le diaconat, mais le sous-diaconat, qui " consacre à Dieu par un don qui ne peut être révoqué " (p. 298). E. C.

* * *

LE POISON MAÇONNIQUE, par l'abbé Antonio Huot. Prix: 5 cents l'unité, 40 cents la douzaine, $3.00 le cent, $25.00 le mille. — Québec, 1911.

M. l'abbé Antonio Huot, un de nos collaborateurs, est l'auteur de cette étude. Il l'a consciencieusement fouillée, et il en a fait jaillir les fortes leçons auxquelles elles se prêtait bien. Ainsi que l'a justement écrit un " Professeur de Philosophie " (*Action Sociale* du 2 novembre), le travail de M. Huot est " inattaquable au point de vue historique "; il " éclairera une foule d'esprits optimistes sur la nature, les procédés, l'action réelle de la franc-maçonnerie " ; il " rectifiera bien des jugements au sujet de la gratuité et de l'obligation scolaires " ; il " raffermira bien des esprits chancelants qui hésitent devant la lutte contre la maçonnerie "; il serait avantageusement " distribué et expliqué aux élèves de nos collèges ". Ligueurs du Sacré-Coeur, mutualistes, congréganistes, catholiques en général, hommes et femmes, en tireront également grand profit.

* * *

L'ENFANT, par Henri Joly, membre de l'Institut. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* No 633. Prix: 0.60 fr. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

M. Henri Joly rend un vrai service en résumant ici, avec l'autorité qu'on lui reconnait en ces matières, les résultats réellement acquis de la science pédagogique. La lecture de ce bref mais substantiel opuscule suffira à la plupart. Nous en recommandons donc vivement la méditation à tous ceux que le problème de l'éducation préoccupe.

* * *

LES ABEILLES ET LEURS RUCHES, par Paul Lemaire. 1 vol. in-16, illustré. Prix: 1 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Dans ce charmant petit livre, M. Lemaire fait connaître et aimer les abeilles. Mieux encore, il initie les profanes à l'art d'élever et de gouverner ces insectes. Depuis vingt-cinq années l'auteur s'occupe d'apiculture c'est dire qu'il connaît à fond le sujet dont il traite.

* * *

LES ALOUETTES. *Poésies* par Théodore Botrel. 1 vol. in-16 illustré par René Lelong. Prix: 3 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Ce nouvel ouvrage du célèbre barde breton ne peut manquer de trouver auprès du public le même succès que ses aînés. On aimera à répandre ce livre dans les cercles, dans les patronages, où il se recommandera de lui-même, soit pour la récitation publique, soit pour la méditation solitaire où se forgent les décisions énergiques.

* * *

PREUVES DE L'IMMORTALITE DE L'AME, par Mgr W. Schneider, évêque de Paderborn. Ouvrage adapté de l'allemand, par G. Gazagnol, du clergé d'Albi. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion*, No 634. Prix: 0.60 fr. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

En invitant les esprits réfléchis à examiner avec lui ce problème redoutable de " l'au-delà ", M. W. Schneider est assuré de leur apporter une certitude, un sentiment de confiance dont toute la conduite de leur vie ici-bas sera illuminée. Philosophe et théologien, il n'omet aucune des objections matérialistes et sceptiques, mais il établit devant elles l'inébranlable solidité des si consolantes affirmations chrétiennes.

* * *

LE COLONEL DE VILLEBOIS-MAREUIL, par Gustave Hue. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion*. (Biographies, No 638). Prix : 0.60 fr. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

" Un soldat ", tel fut le seul titre que Villebois-Mareuil revendiqua toute sa vie et qui inspira ses actes héroïques. Il faut remercier M. Hue d'avoir songé à faire revivre,dans une courte biographie populaire et anecdotique, cette noble figure qui peut être si opportunément proposée en modèle aux jeunes.

* * *

QUELQUES OEUVRES ET QUELQUES OUVRIERS, par Etienne Lamy, de l'Académie française. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Nul écrivain de ce temps n'est sans doute aussi sévère critique de lui-même que M. Etienne Lamy. Du moins doit-on le penser lorsqu'on constate que, des innombrables articles, discours, études historiques et littéraires, qui ont rempli sa carrière d'orateur politique, de journaliste, de directeur de revue, il n'avait point songé jusqu'à ce jour à composer la moindre gerbe. Aussi faut-il remercier ceux de ses amis et l'éditeur avisé qui l'ont décidé à publier le présent recueil. Il plaira surtout, cela est certain, aux catholiques, qui aimeront à y retrouver, à côté des articles chaleureux et vivants où l'auteur retrace les efforts de " quelques oeuvres " et de " quelques ouvriers " qui leur sont particulièrement chers, l'étude plus ample et quasi-prophétique qu'il consacrait, dès 1889, au problème de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. A les lire aujourd'hui, ces pages,comme celles où M. Lamy définit " le devoir public de la jeunesse contemporaine ", comme celles, d'ailleurs fameuses, où il flétrit " la politique de l'argent ", semblent toujours définitives et irréformables.

* * *

EDGAR POE, par Emile Lauvrière, 1 vol. in-16 de la collection *Les Grands Ecrivains étrangers*. Prix: 2 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Parie (6e).

En ces 250 pages d'une lecture attachante se trouve condensé tout

l'effort littéraire et psychologique qui aboutit, il y a sept ans, à une volumineuse thèse sur *Edgar Poe, sa vie et son oeuvre*, hautement récompensée par l'Académie française et par l'Académie de Médecine. Tout en simplifiant ce travail, l'auteur l'a complété sur certains points par de nouvelles recherches. Ainsi dépouillé de tout appareil d'érudition, le poignant drame de misère et de folie que fut la vie de Poe n'en apparaît que mieux en tout son pathétique, et une sobre analyse des contes et des poésies n'en révèle pas moins l'émouvante originalité de l'oeuvre.

* * *

LEON OLLE-LAPRUNE, par George Fonsegrive. 1 vol. in-16 de la Collection *Philosophes et Penseurs*, No 628. Prix: 0.60 fr. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

M. Ollé-Laprune n'aurait pas été le philosophe qu'il fut s'il n'eût pas été chrétien. C'est là ce que M. Fonsegrive s'est efforcé de montrer dans cet opuscule où l'on trouvera à la fois une vie succincte d'Ollé-Laprune et un résumé lumineux de son oeuvre.

* * *

LA BIENHEUREUSE BONNE D'ARMAGNAC, par Guy Daval, franciscain, 1 vol. in-16, broché. Prix: 2 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

L'introduction — *Aperçu historique sur l'influence politique et religieuse de sainte Colette* — met le récit dans son cadre historique. Quand on a parcouru ces 50 ou 60 pages, on connaît, sous un jour spécial, des personnages qui ont joué un grand rôle au XVe siècle. Sans peine, presque malgré soi, on veut poursuivre sa lecture, et la curiosité n'est pas déçue, car la vie de la Bienheureuse Bonne intéresse au plus haut point.

* * *

LE DISCOURS DE JESUS SUR LA MONTAGNE, par l'abbé Stanislas Gamber, docteur ès-lettres, chanoine titulaire de Marseille. 1 vol. in-12. Prix: 3.00.—P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris(6e).

Le *Discours de Jésus sur la Montagne* a toujours excité une admiration unanime.

Il s'en faut cependant que ce discours soit tout entier connu, même des fidèles pour lesquels il se réduit souvent aux dix premiers versets qui en forment l'exorde, et où se trouvent formulées les huit béatitudes.

C'est dans le but de contribuer à répandre et à faciliter la connaissance intégrale des enseignements de Jésus sur la montagne, que M. le chanoine Gamber a eu la très heureuse pensée de publier à part une traduction du texte sacré qui les contient, en l'accompagnant de notes explicatives et en la faisant précéder d'une étude où, après avoir replacé les paroles du Christ dans leur milieu et examiné les divers problèmes exégétiques et littéraires qu'elles soulèvent, il en a exposé l'esprit et la doctrine, et s'est attaché à mettre en relief, en les adaptant aux préoccupations sociales actuelles, les hautes leçons qui s'en dégagent.

* * *

VIE DE MGR D'HULST, *Tome 1er*, par Mgr Alfred Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris. In-8o écu, 582 pages, avec portrait. Prix : 5 fr. — Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

Mgr d'Hulst n'a pas été seulement par sa rare intelligence, par ses vertus sacerdotales, par sa prodigieuse activité, l'une des personnalités, les plus marquantes de l'Eglise catholique dans la seconde moitié du XIXe siècle, " le premier prêtre de France ", suivant la forte et juste expression de Mgr Baunard ; il a pour ainsi dire incarné le renouveau intellectuel du clergé, dans la période féconde qui a suivi la promulgation de la liberté de l'enseignement supérieur. Recteur de l'Université catholique de Paris, conférencier de Notre-Dame, député, il a été mêlé, vingt années durant, aux plus grandes affaires, à toutes les controverses doctrinales et politiques, mouvement de renaissance philosophique, question biblique, origines du modernisme, libéralisme et ralliement, en un mot à tout ce qui a passionné et passionne encore notre génération. Sa vie méritait d'être écrite, et nul n'était plus à même de l'écrire que Mgr Baudrillart. Ayant vécu treize ans dans l'intimité de Mgr d'Hulst, et quinze ans dans le commerce des documents qui racontent son existence, initié par ses fonctions mêmes à la plupart des difficultés que rencontra Mgr d'Hulst, historien de profession, écrivain habile, Mgr Baudrillart pouvait connaître toute la vérité et la

dire tout entière, sans compromettre pourtant par des indiscrétions de mauvais aloi, ou les imprudences d'une plume inexpérimentée, des causes ou des personnes dignes de respect. C'est ce qu'il a fait dans le premier volume qui vient de paraître, et ce qu'il fera encore dans le second qui sera publié dans quelques mois.

* * *

BILLETS A MA FILLEULE, par Berthem-Bontoux. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Aujourd'hui tous les journaux ont, dans un sens ou dans un autre, leurs *Billets*, cette chose rapide et légère qui porte au public la leçon, l'impression, la sensation du moment.

Mais dans notre société pressée, le billet tend aussi à prendre la place de la lettre, et nous gageons que le public auquel on offre les *Billets* d'une tante à sa filleule ne se plaindra pas de leur brièveté. C'est qu'au surplus leur brièveté est pleine. Ils prennent Mad à sa sortie de pension et la conduisent jusqu'au seuil du mariage. C'est l'entrée dans le monde, c'est la seconde éducation, c'est l'initiation à la vie de famille et à la vie d'oeuvres qu'il faut esquisser en quelques traits brefs et significatifs. En cela excelle l'auteur, au nom déjà avantageusement connu en littérature, Berthem-Bontoux.

* * *

LE CHARME DE FLORENCE, par Maurice Brillant, 1 vol. in-16. Prix : 3 fr 50.—Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice Paris (6e).

Ce sont les impressions et les réflexions d'un amoureux de la Toscane, de son art, et de ses paysages. L'auteur a voulu déterminer les "leçons" qu'un Français peut recueillir dans un séjour en Toscane, montrer quel profit la grâce française peut acquérir en " se penchant sur le charme de Florence " et comment l'un complète l'autre et l'enrichit. Cette pensée circule, plus ou moins apparente, à travers tous les chapitres et fait l'unité de l'ouvrage. Les pages consacrées à l'*humanisme chrétien*, c'est-à-dire à l'accord harmonieux de la forme parfaite avec le sentiment chrétien, renferment des idées originales et sagaces, qui méritent d'être discutées et témoignent d'une information étendue.

* * *

LE PROCES DU 9 THERMIDOR, par André Godard. 1 vol. in-16, orné de deux hors-texte. Prix : 3 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Sans admettre les panégyriques outrés d'Hamel ou même de Lamartine, M. Godard croit que les terroristes ont dit vrai en se vantant, avec Barère, d'avoir renversé Robespierre parce qu'il voulait modérer la Révolution, et élucide l'étrange malentendu qui fit coïncider le ralentissement de la Terreur parisienne avec le 9 Thermidor.

Si le *Procès du 9 Thermidor* renouvelle l'aspect convenu de ces temps tragiques, si l'on s'étonne, par exemple, de voir Robespierre accusé par les terroristes de protéger des nobles comme La Valette et Bonaparte, on sera au moins forcé de reconnaître la sincérité de l'enquête et la force de la documentation.

* * *

L'IGNORANCE RELIGIEUSE AU XXe SIECLE, d'après l'enquête de *La Croix*, par M. l'abbé Terrasse. In-12, Prix : 1 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Après avoir constaté l'existence de l'ignorance religieuse, l'auteur en recherche les causes multiples et profondes, en montre les conséquences aussi fâcheuses qu'inévitables, et surtout indique les remèdes propres à la combattre efficacement.

L'opuscule de M. Terrasse s'impose à l'étude des catéchistes professionnels ou volontaires, de tous les hommes d'oeuvres qui ont le souci de combattre l'impiété grandissante et d'étendre le règne de Jésus-Christ.

* * *

DANS NOTRE EMPIRE NOIR, par Maurice Rondet-Saint. *Préface de M.* Abel Ballif, président du *Touring-Club* de France. 1 vol. in-16 avec une carte. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

M. Maurice Rondet-Saint a visité avec attention tour à tour Dakar, Gorée, Conakry, Grand-Bassam, Cotonou, Libreville, Cap-Lopez, Loango.

Il a parcouru le Congo français, avant sa mutilation, et le Congo belge, il a côtoyé les possessions allemandes : ce qui lui a permis de comparer les différentes méthodes de colonisation. Sa conclusion, préparée par de longues et parfois pittoresques constatations, est que le domaine français, de ce côté, par sa facilité d'accès, par sa beauté, par ses richesses naturelles, que soupçonne à peine une population en majeure partie fétichiste, mérite d'attirer, de tous les coins du monde, le voyageur, le touriste, l'homme d'affaires, le savant et même le simple sportsman. Le souci du document exact ne nuit pas, dans cet ouvrage de lecture facile, au piquant de l'anecdote, et il en résulte un ensemble d'une réelle valeur.

* * *

FEUILLES MORTES, par Jacques Morel. (*Petite Bibliothèque de la Famille*). 1 vol. in-16, broché, Prix : 3 fr. 50, cartonné toile, 5 francs.— Hachette et Cie, Paris.

La vérité toute simple porte en elle-même une puissance dramatique que la fiction la plus savamment arrangée ne possède pas. M. Jacques Morel a su, de l'aventure fréquente dont il a fait le sujet de *Feuilles mortes*, tirer un roman où l'émotion atteint plus d'une fois à l'angoisse. C'est qu'il a pénétré, à force d'analyse, jusqu'au fond même du coeur humain, et qu'il en a observé les moindres mouvements.

* * *

SAINT CESAIRE, EVEQUE D'ARLES (470-543), par M. l'abbé Chaillan. Ouvrage précédé d'une lettre de S. G. Mgr Guillibert, évêque de Fréjus. 1 vol. in-12 de la Collection *Les Saints*. Prix : 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, 90, rue Bonaparte, Paris.

M. l'abbé Chaillan, lauréat de l'Académie des Inscriptions, qui nous a donné récemment une vie si remarquée du bienheureux pape français Urbain V, donne aujourd'hui à la collection *Les Saints* la vie de saint Césaire, évêque d'Arles. C'est encore un saint de cette Provence poétique et traditionnelle à laquelle l'auteur est attaché par les liens de son ministère. C'est dire qu'il a composé ce nouvel ouvrage avec autant de compétence que de zèle pieux.

* * *

Le Vieillard

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT DE Mgr BAUNARD

C'ETAIT au diner du sacre de Mgr Gauthier, chez les Soeurs Grises à Montréal. Le hasard, qui est parfois fort intelligent, m'avait placé tout près d'un vénérable prêtre, qui fut pendant plus de cinquante ans au service des âmes et dont la sereine vieillesse parait à tous une préparation naturelle pour les joies calmes et douces de l'éternité bienheureuse. Le nouvel évêque venait de parler du sacerdoce et du pontificat, des responsabilités et des charges du service de Dieu, et il avait parlé magnifiquement. Mgr l'archevêque lui avait répondu, comme il sait le faire toujours. Et les âmes étaient pleines d'émotion grave.

" Avez-vous lu, me demanda mon vénérable voisin, le beau livre de Mgr Baunard *Le Vieillard?* " — " Mais, oui, il est très intéressant. " — " Dites qu'il est incomparable. Pour moi, qui suis vieux maintenant, il m'a complètement ravi. Je l'ai lu et relu. Je le relis encore. C'est une révélation saisissante. Je sens que tout cela est profondément vrai, et ces *pensées du soir* m'ont consolé et fortifié singulièrement. " — " Que n'écrivez-vous, Monsieur le Curé, vos impressions sur ce beau livre, pour nos lecteurs de la *Revue Canadienne*... "

Et le bon vieux curé a bien voulu, en effet, noter à travers le superbe livre de Mgr Baunard, son illustre *contemporain,* les idées qui l'ont le plus frappé. "*Le Vieillard* — écrit-il— Mgr Baunard publie sous ce titre un récent ouvrage. D'instinct, semble-t-il, on repousse un livre ainsi intitulé. Car,

c'est à regret que le spectateur se voit relégué derrière l'opaque rideau qui le sépare de la scène du monde... "

Mais bientôt, à mesure qu'on parcourt les fortes pages du vénérable prélat français, il apparaît, écrit notre vieillard canadien, que " ce livre n'est pas un formulaire d'actes de résignation "; c'est bien plutôt " un poème sans la mesure de l'épopée ". Et ce poême que chante-t-il? Quel est le thème qu'il développe? C'est que la vie, quand on vieillit, n'est pas une descente, mais une montée; c'est que la vieillesse est un relèvement, une ascension; bref, c'est la vie *montante!* Rien de plus inexact donc que de dire: descendre dans la tombe. Le corps descend, oui, mais l'âme monte, elle, vers les clartés infinies.

Et, en vérité, je ne sais rien de plus touchant que ces *pensées du soir* que notre *vieillard* extrait du livre de l'*autre.* " Dans la vision du patriarche, dit-il, l'échelle s'appuyait sur la terre, mais le sommet touchait au ciel... Or les anges, parvenus au quatre-vingtième, au centième échelon, montaient encore, montaient toujours..." Et l'on comprend que ces vieux prêtres, pleins de foi, ont le coeur toujours jeune.

Et les beaux souvenirs historiques reviennent en foule à l'esprit, qui établissent que la vie n'est pas une descente, mais une montée. C'est ce vieil abbé français qui étonne les Septembriseurs, en demandant à se revêtir des ornements sacrés pour monter à l'autel de l'échafaud.... C'est l'abbé Cleary qui montre au roi-martyr le chemin de la vie montante : " Fils de saint Louis, montez au ciel "....

L'association des idées amène notre vénéré confrère à philosopher sur les effets que produit nécessairement dans le monde de ceux qui pensent cette sérénité de la vie montante. Pour la marche et le succès des oeuvres, la foi est le meilleur levier. La civilisation sans Dieu, c'est bientôt la décadence. Les oeuvres sans la foi à un Dieu vivant qui nous soutient, ce

sont bientôt des oeuvres mortes. Tel, ce ministre protestant qui voulait fonder une communauté de Soeurs. Il lui manquait l'Eucharistie, ce principe moteur de tant d'oeuvres catholiques... "Il vous manque le principal", lui disait avec raison le missionnaire catholique....

Mais je tiens à citer le vieux curé canadien: " Etaient croyants, les écrivains et orateurs du siècle de Louis XIV; ciselées à la lampe du sanctuaire apparraissent les *Harmonies* de Lamartine, et c'est dans les réminiscences de la foi de son enfance que Victor Hugo trouvait ses plus superbes élans...." Et, ainsi de suite, dans un charmant désordre, les maîtres de l'art chrétien, les paysagistes, les caricaturistes, Le Verrier avec son télescope et Pasteur avec ses microbes, repassent sous la plume du vétéran du sacerdoce canadien. Bientôt c'est Montalembert, c'est Lamoricière, c'est Charette, et j'en omets, qui viennent rendre témoignage à la valeur de la foi vivante.

D'ailleurs, dans les trente chapitres de *Le Vieillard,* Mgr Baunard a mêlé bien des choses. La magie de son style n'empêche pourtant pas qu'on s'en aperçoive. Il n'est donc pas étonnant que notre vénérable collaborateur ait, lui aussi, emmêlé quelque peu les mécréants de tous les âges, depuis les Turcs des Croisades jusqu'aux fils de Voltaire, et même jusqu'aux comparses de l'affaire Dreyfus. Mais j'abrège tout cela, parce que cela vient moins au sujet, pour m'arrêter à une page virile, dans laquelle le vieillard canadien épouse si noblement les querelles patriotiques du vieillard français :

" Dans l'un de ses chapitres — le XIème qui s'intitule *L'Epreuve* — l'auteur donne libre cours à sa douloureuse indignation. De la fenêtre de son bureau, il voit la fumée de la locomotive qui emporte les expulsés de France — les religieux proscrits — vers des contrées plus hospitalières. La France qui a fait la *Séparation* est-elle encore la Fille ainée

de l'Eglise ? Parce que Viviani, et d'autres avec lui, ont voulu éteindre les étoiles qui brillaient depuis quinze siècles au ciel de France, l'Evangile ne s'en ira-t-il pas à jamais éclairer d'autres peuples qui n'ont pas prévariqué ? "

Et notre bon vieux prêtre, toujours confiant, comme le vieux soldat de Crémazie, dans l'avenir de la race dont il est le fils, répond ainsi lui-même à la question qu'il s'est posée à la suite de Mgr Baunard : "Les desseins de Dieu sont impénétrables. Le tilleul, secoué par les vents d'automne, laisse tomber les nombreuses graines que renferment des écorces légères et diaphanes... Quelques-unes, sans doute, iront au loin prendre racine, deviendront des arbres et donneront quelque jour de l'ombre au passant, d'autres, qui sait, reviendront, portés par un vent providentiel, au lieu d'où elles sont parties. " C'est une semence que je conserve, on viendra m'en " redemander ", disait en parlant des Jésuites expulsés de France un empereur de Russie. La bonne semence sera rapportée au cher pays des aïeux. "

Et déjà, toujours suivant son modèle, le vieux prêtre canadien nous raconte " qu'en France l'horizon s'élargit et s'éclaicit, que la libre-pensée est en baisse, qu'on est inquiet, un peu partout, devant la poussée socialiste qui monte; or, l'inquiétude est une forme du remords, un dard de la conscience, une dernière grâce de Dieu : "Vous nous avez fait pour vous, ô " Dieu, disait saint Augustin, et notre coeur est tourmenté " tant qu'il ne se repose pas en vous ! " Comme c'est vrai !

Puis notre collaborateur nous expose comment Mgr Baunard s'élève, en quelques chapitres, notamment le VIIIème et le Xème, jusqu'au plus haut mysticisme, sans cesser d'être accessible aux personnes de toutes les conditions. C'est toujours la vie montante, mais le charme de l'écrivain y attire délicieusement. Qu'il parle de l'Evangile ou de l'Imitation, comme Coppée et comme de Bonald, il sait les faire aimer. A

la suite de cet admirable vieillard, on ne tombe jamais; il élève toujours, c'est la vie montante, vous dis-je !

Et ainsi, par différentes étapes, l'analyste nous mène vers la conclusion du livre. Les titres des derniers chapitres sont à eux seuls singulièrement suggestifs, lisez : *Les Deuils, L'Ami Divin, L'Ombre, La Retraite, Les Livres, L'Approche... L'Expiation, L'Espérance, L'Oblation, La Consommation, La Dormition et le Réveil, L'Au-Delà Divin...*

" Vieillards, écrit notre vieux prêtre canadien, nous avons nos mécomptes, nos déceptions... Allons à Dieu, il nous consolera. Des hauteurs où nous sommes parvenus, de par notre âge, les horizons s'élargissent, les aspérités s'aplanissent, les bruits discordants se taisent... De même nos pas s'alourdissent, nos épaules se penchent, nos poumons s'essoufflent... Et donc, nous montons! La platine du cerveau, à notre âge, n'est plus aussi impressionnable. Mais, ô merveille,elle garde plus vivement les empreintes d'un passé lointain. Oh! le passé, quelle grâce a souvent son évocation dans l'âme des anciens. Il est un archipel, raconte la légende—où est-il, elle ne le dit pas! — où, quand une barque y vient passer, l'oreille des rameurs perçoit des sons berceurs d'hymnes antiques... l'oeil bientôt, dans ces ondes paisibles, qu'aucun frisson n'agite, a vu paraître un vieux sanctuaire... l'encens y brûle, des jeunes garçons vêtus de lin y servent l'office d'un vieux prêtre à cheveux blancs... Et ces hymnes antiques et ce prêtre vieilli, c'est tout un poëme de vie, qui s'échappe, auquel on s'attache!... Vieillards, bénissons Dieu dans les jours plus nombreux qu'il nous a donnés, puisque nous en connaissons mieux la valeur ! "

Vraiment, il y a dans ces pages, un peu faiblement coordonnées peut-être, je ne sais quel charme magique de renouveau. Et je n'ai pas été surpris de trouver, comme pour conclure, sous la plume du vieux prêtre canadien, appréciant le

beau livre du vieux prêtre de France, cette réflexion de Michelet qui répondait à Maxime du Camp—alors que celui-ci se demandait comment sous ses cheveux blancs l'autre maintenait sa vigueur — qui répondait à Maxime du Camp, en désignant son encrier: "Ma fontaine de Jouvence, la voici ".

Ecrire, en effet, c'est se parler à soi-même avec des paroles qui restent. Mgr Baunard sait le faire admirablement. Plus modestement sans doute, notre ancien curé canadien s'y essaie, lui aussi. Mais il écrit de façon tout de même fort intéressante. Il nous rappelle que Philippe Aubert de Gaspé était plus que septuagénaire quand il prit la plume pour écrire les *Anciens Canadiens.*

Mais, notre commentateur du beau livre de Mgr Baunard, je m'aperçois que je ne l'ai pas encore nommé ? Il me l'a défendu. Et pourtant, tant pis, il faudra qu'il me pardonne ce gros péché d'indiscrétion, mon collaborateur d'aujourd'hui, dans cette étude un peu fantaisiste de *Le Vieillard,* c'est le bon, le doux et si poli vieux prêtre, doyen du clergé de Montréal, qui s'appelle M. Lesage, ancien curé de Saint-Paul-l'Ermite.

Le vieux curé termine ainsi ses notes: " Le temps va vite, l'approche se fait, allons prendre place à côté des vingt-quatre vieillards que saint Jean nous montre entourant le trône du roi des siècles..." Mots virils, désirs pieux, qu'on ne peut s'empêcher de trouver touchants. Mgr Baunard a bien raison, chez de telles gens, la vie qui est à son déclin n'est pas une vie tombante, c'est une vie montante !

Elie-J. AUCLAIR,
Secrétaire de la Rédaction.

Choses turques et bulgares

BÉNÉDICTIONS ET MALÉDICTIONS TURQUES.—Dans un pays dont les moeurs diffèrent singulièrement des nôtres, il est intéressant d'étudier les formes du langage, expressions ordinaires de la pensée. Or, la langue turque, avec sa rudesse d'accent et sa recherche des hyperboles, nous offre un formulaire curieux de bénédictions et de malédictions.

Dernièrement, je voyais venir à moi un vieux mendiant qui avait tout l'air d'un ancien derviche. En guise de salutation, il se mit à réciter une litanie d'invocations : "Que ta main s'étende sur ce jeune homme, ô Allah ! toi qui protèges la jeunesse et couronnes la vieillesse !—O Allah ! si ce jeune homme me fait l'aumône, fais que la prospérité l'accompagne partout, qu'il soit vert comme l'herbe et robuste comme le chêne ! "—Puis, secouant sa chevelure hérissée, le mendiant s'approcha de moi et me frotta avec une pierre carrée dont l'attouchement, dans sa pensée, est une promesse de prospérité.—Je le vois encore, le brave vieux, s'agiter autour de moi, me pressant tour à tour, avec le caillou merveilleux, aux épaules, à la poitrine, aux bras et aux jambes. Durant l'opération, il murmurait à voix basse les plus touchants souhaits. A la fin, élevant la voix, il s'écria : " O brave garçon ! que tu sois fort par les épaules, fort par le cou, fort par la tête, que la santé te prodigue ses bienfaits, car tu mérites les sourires d'Allah ! " Cela valait bien une bonne pièce !—Quand il l'eût reçue, il s'éloigna en me bénissant des milliers de fois. Si, maintenant, je ne jouis pas d'une bonne santé, cela proviendra évidemment de ce que je n'ai pas la foi.

Si, en regard des bénédictions, nous plaçons les anathèmes que lance le musulman, quand il se fâche, à la face

de ses adversaires, le contraste sera frappant. Le Turc contrarié ne connaît pas la modération du sage. Il dénigre violemment, et il dénigre tout: réputation, biens, famille. A l'exemple du Juif, le Turc fait porter ses malédictions jusque sur les ancêtres les plus reculés, et il s'en prend d'autre part aux descendants de la cinquième génération! Et quelle poésie! Ecoutez: "*Keupeck oghlou!* Fils de chien! s'écrie-t-il, que le pain que tu manges soit maudit! Qu'il se change en serpent et te pique les yeux! Que tu descendes vivant dans la terre ! Que ton père soit massacré, que son corps soit sans sépulture, qu'il reste exposé à la rapacité des oiseaux du ciel!".—Encore, ne puis-je pas décemment tout traduire. Cependant, dans cette profusion d'injures, une chose est digne de remarque : jamais un mot contre Dieu? A ce point de vue, bon nombre de blasphémateurs du vrai Dieu auraient à prendre du musulman d'utiles leçons.

Joyeusetés d'un " santon ". — Les facéties de Nazreddin Khodja sont populaires, en Turquie, à peu près comme chez nous les contes de Peau-d'Ane ou de Barbe-Bleue. Pauvre hère de l'Asie-Mineure, Nazreddin Khodja ne rêva jamais tant de célébrité. D'ailleurs, celle qui auréole son nom est absolument gratuite. L'imagination populaire se plaît ainsi, souvent, à accrocher aux pages de l'histoire l'inextricable et fine broderie de ses merveilleuses légendes. Elle enfanta jadis Hercule aux travaux gigantesques; elle a inventé les facéties de Nazreddin Khodja.

C'est la vie anecdotique d'un derviche d'Ak-Chéhir qui n'a peut-être jamais existé. A l'âge de sept ou huit ans, Nazreddin était un enfant terrible. Un matin il allait à l'école, un homme bien mis le croise en route et voyant sa bonne mine: — Tiens, petit, prends ça, lui dit-il, tu achèteras des bonbons, et il lui présentait une pièce de 10 paros (1 sou).—

Merci, fait le gamin, je ne peux pas accepter cet argent. Mon papa me demanderait où je l'ai pris : que faudrait-il répondre? — Tu lui diras que le sultan te l'a donné. — Il ne me croirait pas. — Et pourquoi donc? — Parce que le sultan, quand il veut faire un cadeau, donne toujours une bourse pleine. — Et le débonnaire sultan emplit de livres d'or la poche du bambin.

En classe l'écolier était célèbre par ses reparties. Son maître l'ayant vu, pendant la leçon, jouer avec une grenade, s'empara du fruit et le mit dans sa ceinture. (L'on sait que la ceinture d'un musulman est un vrai magasin de bric-à-brac.) L'écolier lorgnait la ceinture du professeur.—Où poussent les olives? demande tout à coup le maître.—Sur l'olivier. — Les figues?—Sur le figuier.—Les grenades.—Dans votre ceinture !

Ses progrès en mathématiques souffrirent un peu, paraît-il, de ces prodigalités précoces de bel esprit. On le voit, plus tard, payer d'audace pour se tirer d'un calcul difficile. Qu'il arrive à son voisin de lui poser le problème suivant : — Comment ferais-tu pour partager 2 piastres turques (40 sous environ) entre trois personnages? — Rien de plus simple, réplique le Khodja, je donne d'abord une piastre à chacun des deux premiers individus, puis j'invite le troisième à patienter un peu, en attendant, une piastre me tombe par hasard dans la main et je la lui donne.

Mais l'esprit rachète bien des misères, et Nazreddin Khodja en aura à rendre jaloux un Marseillais de la Cannebière. — La mer a gelé, lui dit quelqu'un, nous mangerons beaucoup de poisson glacé. — C'est vrai, on n'a jamais tant mangé de friture que l'année où la mer a pris feu !

Parvenu à l'âge d'homme, Nazreddin Khodja fit son service militaire. Il prit part à un combat. L'affaire fut chaude et il accomplit des prodiges. On le vit, sur le soir, portant

au bout d'une lance les têtes de ses victimes. Parmi ces lugubres trophées pendait un pied. — Est-ce toi, lui demanda-t-on, qui as tué le possesseur de ce pied ? — Oui, dit-il. — Pourquoi alors ne pas prendre aussi la tête? — C'est qu'au moment où j'ai terrassé l'homme, quelqu'un lui avait déjà enlevé la tête!

De retour au foyer, le héros n'eut pas de peine à trouver femme. La gloire faisait pardonner sa laideur prodigieuse et sa gloutonnerie excessive. — Comment trouves-tu ta femme? lui demanda son père, quelque temps après le mariage. — Je suis, dit-il galamment, deux fois plus beau qu'elle, mais elle est beaucoup plus vorace que moi! — La candeur de ce joli début laisse supposer un édifiant et suave ménage.

Les femmes sont comme l'écho:
Elles gardent le dernier mot,

dit un proverbe. — Ce fut vrai pour celle de Nazreddin Khodja, et le pauvre mari se vit contraint, bien des fois, de passer par ses caprices. Il en résulta pour lui de curieuses aventures. Un jour, il alla chasser et prit un lièvre vivant. De sa vie il n'avait vu pareille bête. Je vais, dit-il, montrer à mes voisins ce merveilleux gibier, eux doivent le connaître. Il enferma donc l'animal dans un sac dont il lia fortement l'ouverture, puis il revint chez lui. — Sa femme fut mise dans le secret, mais il lui recommanda de ne pas ouvrir le sac pendant qu'il irait convoquer les amis, et il sortit.—Piquée de curiosité, la fille d'Eve s'empressa naturellement d'ouvrir le sac. — Le lièvre captif ne désirait pas mieux que de se sauver à toutes jambes. — L'imprudente prit une mesure de blé, la versa dans le sac et le referma soigneusement. — Le Khodja revint avec le cadi, le caïmakan et les membres du tribunal. Ces messieurs venaient contempler la merveille. Nazreddin Khodja les rangea en cercle autour de lui, et la main sur le

sac : — Prenez bien garde, s'écria-t-il, que la bête ne se sauve ! Toutes les mains se tendirent instinctivement comme pour barrer la route. Le sac s'ouvrit et il en sortit... une mesure de grain. Nazreddin Khodja était muet de stupeur. — L'assistance décida gravement : Il faut dix mesures pareilles pour un hectolitre.

Toutefois, les meilleures volontés se lassent. Nazreddin Khodja, pour en finir avec ces perpétuelles tracasseries, abandonna, un matin, la partie à son acariâtre épouse, et il s'enfuit du foyer conjugal. Sa fille le découvrit quelques heures après, à la cave, caché derrière de grandes outres de vin. — Que fais-tu, papa ? lui dit-elle. — Hélas ! mon enfant, pour me soustraire à la tyrannie de ta mère, j'ai dû quitter mon pays et aller en exil.

Il est probable qu'il ne persévéra pas longtemps dans sa vocation d'ermite. Nous le retrouvons dans son jardin, étendant une natte sous un arbre où perchait un grand nombre d'oiseaux, puis, ayant saisi l'arbre des deux mains, l'agitant vigoureusement. — Que fais-tu donc, mon pauvre homme, lui crie sa femme ? — J'ai vu le voisin secouer ainsi un pommier et les fruits tombaient, je ne vois pas pourquoi les oiseaux ne tomberaient point. — La digne épouse, moins ingénue, se contenta de hausser les épaules. Elle s'habituait aux excentricités de son mari.

Il savait d'ailleurs racheter merveilleusement ses sottises par d'admirables éclairs de bon sens. Invité à une fête, la vêtusté de son habit lui attira quelques moqueries. Froissé, il court chez lui, revêt sa belle pelisse neuve et retourne à la fête. On s'empresse alors au-devant de lui, et il est accueilli de la façon la plus courtoise ; la place d'honneur lui est cérémonieusement offerte. Et lui de caresser et complimenter sa belle pelisse neuve ! — Que faites-vous donc, effendi (monsieur) ? demandent les invités surpris de sa mimique. — Les

honneurs dont on me comble s'adressent à ma pelisse; laissez-moi l'en féliciter.

Je ne sais pour quelle fredaine, le bonhomme, sur le tard de sa vie, fut traduit en correctionnelle. Il s'empressa de répondre à la convocation. Sachant toutefois que les cadeaux émeuvent toujours les juges, qu'ils soient d'Orient ou d'ailleurs, il apporta devant le magistrat une oie de sa basse-cour, dont, en route, il mangea une cuisse. — Au cours du procès, le juge ayant remarqué que l'oie manquait d'un membre, en demanda la raison au prévenu. — Mon président, répondit-il, les oies de chez nous n'ont qu'une patte. Au sourire de l'assistance, Nazreddin Khodja s'écria : — Vous ne me croyez pas ? Regardez plutôt... Et il leur montrait un troupeau d'oies, se tenant toutes sur une patte, qui stationnaient non loin du tribunal. Sur l'ordre du président, on leur donna la chasse à coups de bâton et elles se remirent vite sur leurs deux pattes.—Avec quelques coups de bâton, vous arriveriez peut-être aussi à avoir quatre jambes, dit simplement le prévenu aux personnages présents.

Nazreddin finit par signer une trève avec sa difficile compagne, et on raconte même qu'il se fit son garde-malade. Elle, le voyant si affectueusement assidu, lui dit un jour : — Ah! mon pauvre homme, qu'adviendra-t-il de toi, quand je ne serai plus là? Et des larmes attendries coulèrent sur ses joues. Nazreddin Khodja la voyant pleurer en fit autant. Et sa femme de lui dire affectueusement: — Pourquoi pleures-tu?—Si tu guéris, je ne sais ce que je vais devenir, et voilà pourquoi je pleure!

On ne dit pas s'il mourut lui-même. Il faut le supposer, puisqu'on montre encore son tombeau à Ak-Chéhir, non loin de Koniah. Sa renommée naquit alors. Ses *bons mots* sont une mine inequisable. Les Orientaux, d'ordinaire peu versés dans l'art difficile de la conversation, sont heureux de recon-

rir à ce précieux trésor. Avec quelques faciles variantes on a toujours du nouveau. Le nom du *Santon* d'Asie Mineure est sur toutes les lèvres. Les enfants, dès qu'ils peuvent balbutier, s'habituent à conter ses aventures et à s'égayer de ses farces. Les facéties de Nazreddin Khodja sont comme un large éclat de rire dans le calme de la légendaire gravité orientale.

Bénédiction des eaux. — Les églises orientales célèbrent la fête de l'Epiphanie avec un éclat grandiose. Elles rappellent, en particulier, dans le mystère du jour, un point que l'Eglise latine laisse presque dans l'ombre : le baptême du Christ dans les eaux du Jourdain. C'est, en effet, pour en perpétuer le souvenir dans le coeur des fidèles, qu'on a institué la *bénédiction des eaux,* le 6 janvier. La croix que l'on plonge dans l'eau, comme pour la purifier, est une image du Christ-Jésus, sanctifiant les flots du Jourdain au jour de son baptême.

Le récit de cette *bénédiction des eaux* a été fait bien des fois et de façon alerte et vivante. Lorsque j'étais enfant, mes regards se sont arrêtés souvent sur une gravure, représentant la *bénédiction des eaux* à Saint-Petersbourg. La *Néva* glacée, la neige qui tombe, le clergé, majestueux dans ses amples ornements, la cour, le tsar, l'armée, les nobles et les moudjiks, confondus dans la même prière : tout cela est resté gravé dans mon imagination.

La scène que je vais raconter, se passe dans une coquette ville de Bulgarie, qui fut fondée aux temps préhistoriques et est aussi vieille que la guerre de Troie, mais qui, cependant, semble née d'hier, tant elle a marché vite dans la voie du progrès moderne.

C'est donc le 6 janvier. Dès la pointe du jour, toutes les cloches orthodoxes ont carillonné des airs de fête. Le peuple s'ébranle et descend des hauteurs vers le port. Il s'agit de

prendre position, de conquérir une place, de la conserver avec persévérance de longues heures, et cela exige presque de l'héroïsme. Hâtez-vous, car bientôt l'espace manquera. — Près de vingt mille personnes sont là, massées sur le port. C'est la moitié de la population de *Varna!* Et le flot humain descend toujours; la ligne du chemin de fer a été prise d'assaut; les quais, les jetées du port, les embarcations, grandes et petites, tout est surchargé; les dépôts de blé organisés en plein air, et recouverts de bâches vertes, n'ont pu résister à l'attaque, ils se sont rendus, et ceux qui ont réussi à se hisser sur les céréales sont de vrais privilégiés, ils verront bien, et c'est ce qui importe en la circonstance.

Un pavillon a été dressé sur le bord des quais. C'est presque une cabine de bain, une tente pavoisée, avec d'ailleurs un mauvais goût incontestable. C'est là que le métropolite bulgare de *Varna* doit accomplir le rite sacré. On attend. Enfin, là, derrière nous, dans un lointain insaisissable, des psalmodies religieuses, semblables à des gémissements, nous arrivent, confuses d'abord, et comme étouffées par le frémissement de la foule. Puis la procession paraît, distincte : voici la croix d'or en tête de la théorie, les bannières des saints Georges, Cyrille, Méthode, Démitri, les enfants de choeur, qui ne ménagent pas leurs voix, les pages, revêtus de chasubles éblouissantes, et enfin le métropolite, splendide sous sa couronne d'or. Il bénit à droite et à gauche le peuple indifférent. Il sourit et paraît satisfait du spectacle. Il entre dans le tabernacle, la cérémonie va commencer tout de suite. Mais voici qu'un cercle de privilégiés s'est massé autour du kiosque et rompt tout le charme. A la distance où je me trouve, et derrière les chapeaux envahissants, j'ai peine à entrevoir les rites qui s'accomplissent là-bas dans le mystère. Tout-à-coup l'évêque jette dans la mer la croix qu'il vient de bénir. Cinq ou

six hommes vigoureux plongent dans les flots et vont quérir la croix sainte qu'ils rapportent à la surface aux applaudissements de la foule.

Un coup de canon, strident comme un coup de tonnerre, vient de nous faire sursauter. C'est la *Nadéjda* (l'Espérance), le bateau de guerre embossé là-bas à trois cents mètres, qui salue à sa manière la croix du Christ. La *Nadéjda* est blanche et coquette comme une colombe. Elle est venue des rivages de France. Les canons qui font rage à babord et à tribord ont été fondus au Creusot. Les détonations se succèdent avec une régularité parfaite, à des intervalles extrêmement courts. L'odeur de la poudre se mêle à l'odeur de l'encens. Les Bulgares sont fiers et Dieu est content sans doute. Puis, dès que le bronze s'est tu, la musique militaire jaillit à son tour, joyeuse, folle, assourdissante. Ainsi rien ne manque à la *bénédiction des eaux* de *Varna*. Le gouvernement met au service de Dieu son armée, sa flotte et lui-même. Les deux pouvoirs vivent côte à côte, pacifiquement, sans heurts, et tout le monde s'en félicite.

Le clergé se retire. Le peuple remonte lentement, par les rues bourbeuses, vers les hauteurs d'où il était descendu. La garnison défile devant nous aux accents vigoureux des gros cuivres. Derrière nous, des hommes pressés, des audacieux sans doute, jouent du coude avec une aisance parfaite. Ce sont les plongeurs de tout à l'heure. Saluez les héros au passage. Ah! qu'ils sont fiers! La croix qu'ils ont repêchée au fond de l'eau sera portée comme une relique de maison en maison, elle sera une bénédiction descendue du ciel. Les orthodoxes, en pareille circonstance, sont aussi généreux que pieux. En déposant un baiser sur la croix, ils savent glisser discrètement une petite pièce qui récompense l'héroïsme du bain glacé.

HADJI.

Louis Hébert

(SUITE ET FIN)

III

L'HIVER se passa heureusement. Il y eut pourtant une vive alarme, et un incident regrettable qui remontait à deux ans faillit causer la ruine de l'oeuvre de Champlain.

Les Français traitaient les sauvages avec une grande bonté, une patiente indulgence. Mais, en 1616, un matelot et Charles Pillet serrurier de l'*Habitation* s'étant pris de querelle avec deux Montagnais les avaient chargés de coups et jetés à la porte. A l'automne, Pillet et le matelot s'en allèrent chasser sur les grèves de Saint-Joachim. Ils disparurent mystérieusement et, en 1618,on eut la preuve qu'ils avaient été assassinés par les sauvages qu'ils avaient maltraités. Ce double meurtre, dit un historien de Champlain, n'était que le sanglant prélude du massacre qui se tramait dans l'ombre. Huit cents Algonquins-Montagnais, réunis à Trois-Rivières, avaient résolu de surprendre les Français de Québec et de les exterminer. Un chef qui portait un nom français — Laforière — révéla le complot au Frère Pacifique, qu'il aimait. Le bon Récollet, alors catéchiste à Trois-Rivières, fit aussitôt avertir Beauchesne.

Il y avait à peine cinquante âmes à Québec et la poudre manquait à l'*Habitation*. Mais le commandant fut admirable de calme et paya d'audace. Il assura aux sauvages, cabanés à Québec, qu'il ferait pendre les auteurs du complot. Les fem-

mes et les enfants allaient lui demander pardon, et tous protestaient de leur attachement pour les Français. Pendant ce temps, grandes furent sans doute les angoisses de Louis Hébert. Bien des fois il dut songer à ce que lui avaient dit ses amis de Paris. Heureusement, le Frère Pacifique s'employa si bien auprès de Laforière, que le projet de destruction avorta. Le chef persuada aux sauvages que le massacre des Français ne serait d'aucune utilité à la nation, qu'il valait bien mieux faire la paix avec eux. Et, chargés de présents, les Algonquins-Montagnais vinrent à Québec offrir des réparations pour le meurtre commis (1).

* * *

Avec quel intérêt Louis Hébert dut suivre l'éclosion du printemps, le renouveau charmant dans la forêt vieille comme le monde. C'est l'âme en fête sans doute que cet agriculteur de race reprit ses travaux, mais d'amères épreuves l'attendaient.

Les marchands de la Compagnie n'avaient point tardé à reconnaître en lui un colon sérieux. Or, ils ne voulaient voir dans le Canada qu'un pays de traite. D'après Sagard, malgré tous leurs engagements, ils n'avaient pas encore défriché un demi arpent. La courageuse initiative d'Hébert alarma donc leur insatiable cupidité, et notre premier colon se heurta désormais à un mauvais vouloir implacable. A force d'ennuis, de tracasseries, de vexations, de persécutions mesquines, on espérait le dégoûter, le décourager, le décider à retourner en

(1) Sur l'avis du Père Le Caron, le jugement définitif des coupables fut réservé à Champlain. Quand l'affaire lui fut transmise, à son retour, celui-ci décida que tout considéré il valait mieux "*couler le cas à l'amiable et passer les choses doucement, les sauvages étant gens sans raison, faciles à s'estranger et fort prompts à la vengeance* ".

France. " O Dieu ! partout les gros poissons mangent les petits" ([2]), écrivait le Frère Sagard, indigné de ces injustices.

Mais la fermeté d'Hébert fut inébranlable. Réduit à préparer ses champs à la bêche, il bêcha, il piocha sans regarder à la fatigue, et dans ses sillons péniblement creusés, par un beau jour de mai, il jeta triomphalement la première semence...

Quand la clairière fumait à l'ardent soleil, avec quelle émotion Hébert devait regarder la terre brune où le grain dormait dans le sillon.... Avec quelle joie, il vit poindre et croître la semence, se développer et mûrir les beaux épis barbus. " Le patriotisme fleurit en même temps que les champs se couvrent de moissons", a dit quelqu'un. Pour Hébert, la pensée de l'exil éternel s'adoucissait. Dans les beaux jours, aux heures de repos, quand le silence dans l'espace immense laissait entendre les plus douces voix de la vie, il aimait à s'asseoir sur les marches de pierre de sa maison, à songer à l'avenir, en regardant le sauvage Québec.

Et de la terre riche de l'humus des siècles, de la fumée des foyers, de l'horizon grandiose, du fleuve solitaire, des lointains lumineux, des solitudes inconnues, une fraîche figure s'ébauchait, prenait corps : c'était la Nouvelle-France, la jeune patrie aux clartés d'aurore, aux mystérieuses destinées, à qui il avait tout sacrifié.

* * *

Ce n'est pas seulement dans la lutte contre les hommes et les difficultés qu'Hébert eut besoin d'énergie. Dans l'été de 1619, sa fille Anne mourut à seize ans, et peu après son mari

---

([2]) Sagard : *Histoire du Canada.*

la rejoignit dans la tombe. Ces aimables jeunes époux emportèrent de vifs regrets. Désormais Hébert allait travailler avec une plaie au coeur.

Cette même année, le Frère Pacifique Duplessis, vénéré de tous ([3]), mourut à Québec. Ses obsèques furent très solennelles. Il fut inhumé dans la petite chapelle et pleuré des Français et des sauvages.

Cette teinte de néant que la mort répand sur tout, n'empêcha pas Hébert de poursuivre vaillamment ses travaux. Car Champlain, qui les suivait avec un intérêt passionné, écrivait, transporté de joie, à son arrivée de France, en 1620 : " Je visitai les lieux, les labourages de terre que je trouvais ensemencés, chargés de beaux blés, les jardins chargés de toutes sortes d'herbes comme choux-raves, laitues, pourpier, oseille persil et autres légumes, aussi beaux et avancés qu'en France. Bref le tout s'augmente à la vue de l'oeil. "

Qui pourrait dire ce que tout cela représentait de fatigues, d'opiniâtre et héroïque labeur !... Mais les marchands ne désarmaient pas. S'attribuant des droits sur les récoltes d'Hébert, ils le forçaient à leur vendre ses blés au prix qu'eux-mêmes fixaient ([4]).

* * *

Plus une âme est noble, plus la bassesse et l'injustice la révoltent. L'odieuse conduite des associés dut soulever dans

---

([3]) Ce bon religieux, dit Sagard, avait une admirable charité, une grande compassion laquelle s'étendait jusqu'aux animaux mêmes auxquels il ne pouvait faire de mal... Chrétiens et sauvages perdirent en lui un grand support et la principale de leur consolation en la maladie.

Histoire du Canada.

([4]) Il faut croire, dit Faillon, que cette vexation était aussi notoire que criante, puisqu'elle entra dans les motifs de l'édit royal de 1627, qui supprima la Compagnie des Marchands.

l'âme d'Hébert des tempêtes d'indignation. Mais sa constance fut immuable, et il poursuivit ses travaux avec intelligence. Il avait fait venir des pommiers de Normandie, et il avait planté des vignes qui lui donnaient d'excellents fruits. Ses champs visiblement bénis du ciel se couvraient de riches moissons.

C'est probablement sur le conseil de Champlain qu'il demanda au vice-roi de confirmer la concession de dix arpents qui lui avait été faite. Dans sa requête, Hébert alléguait qu'il était le premier chef de famille établi dans la Nouvelle-France—qu'il avait tout quitté, tout sacrifié, pour travailler à l'établissement de la colonie. Le vice-roi répondit en lui donnant en fief noble presque tout le terrain de la ville actuelle de Québec. Hébert est donc le premier seigneur de la Nouvelle-France.

En 1621, il maria sa fille Guillemette à Guillaume Couillard, arrivé au pays en 1613. Couillard était charpentier et au service de la Compagnie. Mais, au foyer inspirateur d'Hébert, il devint vite un agriculteur passionné et seconda son beau-père avec une vaillance admirable. Champlain fut témoin au mariage de Guillemette Hébert.

En 1620, il avait amené sa jeune et charmante femme. Mme de Champlain passa quatre ans à Québec. Avec quelle fierté Hébert devait l'inviter, au printemps, à monter voir sa vigne en fleur, ses pommiers blancs et roses ! La jeunesse de Mme de Champlain la rapprochait de Guillemette. Il semble qu'elle devait l'avoir souvent à l'*Habitation*. Elle y était du moins, quand, dans l'été de 1622, trente canots iroquois apparurent sur le fleuve.

Chez les faibles l'épouvante dut être grande, car Champlain était absent et Québec presque sans défenseurs. Les terribles ennemis défilèrent fièrement, pri-

rent la rivière Saint-Charles et se dirigèrent vers le couvent des Récollets. Ils furent accueillis par une fusillade qui abattit huit des leurs. Les Montagnais s'étaient joints aux Français et les Iroquois ne purent s'emparer de la maison. Il leur eut été facile de tout ravager à Québec, mais ils n'osèrent pas risquer l'attaque. "Mme Couillard, qui était à l'*Habitation,* dit Leclercq ([5]), admira la protection divine sur la colonie. "

* * *

La construction du fort Saint-Louis apporta sans doute à Hébert un grand soulagement. Au besoin c'était un refuge pour sa famille, et on avait enfin des voisins.

Autour de la maison de notre premier colon, il y avait alors, d'après Sagard, *un grand désert.* Toutes les semences jetées en terre poussaient drues et hautes. Mais Hébert, si fort, si robuste, ne devait pas jouir du fruit de ses labeurs. Au mois de janvier 1627, il tomba sur la glace. Les suites de cette chute le mirent bientôt à toute extrémité.

Ses cruelles souffrances et la vue de la mort ne troublèrent cependant pas la paix de son coeur. Il régla ses affaires avec sérénité et au contentement de tous les siens.

Chez l'héroïque défricheur il y avait de l'apôtre. " Je meurs content, disait-il, puisqu'il a plu à Notre-Seigneur de me faire la grâce de voir mourir des sauvages convertis. J'ai passé les mers pour les venir secourir plutôt que pour aucun intérêt particulier, et je mourrais volontiers pour leur conversion, si tel était le bon plaisir de Dieu. Je vous supplie de les aimer comme je les ai aimés et de les assister de tout votre pouvoir. Dieu vous en saura gré et vous en récompensera en paradis... Ils sont créatures raisonnables comme nous...

([5]) *Etablissement de la foi.*

Ils peuvent aimer Dieu comme nous. Par vos bons exemples, par vos prières, il faut leur apprendre à le connaître. "

Le Père Le Caron lui administra les derniers sacrements qu'il reçut avec ferveur. Hébert réunit ensuite sa femme et ses enfants autour de son lit et leur recommanda de s'entr'aimer véritablement, de vivre toujours en parfaite union, comme l'ordonne la loi divine.

" Cette vie est courte, dit-il, et celle à venir est éternelle. Je suis prêt d'aller devant Dieu, mon juge, auquel je dois rendre compte de toute ma vie. Priez-le pour moi afin que je trouve grâce devant sa face et que je sois du nombre des élus. "

Puis, levant la main, il bénit sa compagne de vie, il bénit ses enfants et il expira. C'était le 27 janvier 1627.

Louis Hébert fut inhumé dans le cimetière des Récollets, au pied de la grande croix. Lui-même l'avait demandé, dans une visite aux religieux, trois jours avant l'accident qui lui coûta la vie, "comme si Dieu, dit Sagard, lui eut donné un sentiment de sa mort prochaine " ([6]).

* * *

Deux ans plus tard, en pleine paix, Québec, manquant de tout, tomba aux mains des Anglais. Presque tous les Français repassèrent en France. Mais Mme Hébert ne voulut pas y

---

([6]) En 1670, cet endroit du cimetière ayant été renversé, on trouva ses ossements enfermés dans un cercueil de cèdre. Le Père Valentin Le Roux, alors supérieur des Récollets, le fit tirer de cet endroit et le transporta solennellement dans la cave de la chapelle qu'il y avait fait bâtir. Et le corps de celui qui avait été la tige des premiers habitants est le premier dont les ossements reposent dans cette cave avec ceux du Frère Pacifique Du Plessis. Madame Couillard, fille de Louis Hébert et veuve de Guillaume Couillard, voulut être présente à cette translation et s'y fit transporter. — Sagard: *Histoire du Canada.*

retourner. Comme Champlain, elle se refusait à croire le Canada perdu pour la France. Son coeur s'était raciné au sol. Elle ne voulut pas quitter le foyer que son mari avait construit, et où, pour elle, quelque chose de lui habitait encore.

* * *

On sait qu'en 1632, le traité de Saint-Germain-en-Laye restitua le Canada à la France. De 1629 à 1632, les Anglais avait presque tout ruiné à Québec. En arrivant, Champlain ne vit à la Basse-Ville qu'une pauvre masure et quelques misérables baraques. De l'*Habitation,* des magasins, des différents corps de logis, il ne restait d'après les *Relations* "que des murailles de pierres toutes bouleversées". Mais la maison de Louis Hébert avait été respectée et sa veuve l'habitait avec ses enfants et son gendre.

Comment dire leurs transports, quand ils aperçurent le pavillon blanc aux mâts des navires qui arrivaient ? Et que Champlain fut heureux de retrouver ceux qu'il avait laissés, trois ans auparavant, l'attendant sur le rivage, fous de bonheur. Pas un ne manquait : Mme Hébert, son fils Guillaume, Mme Couillard et son mari, les autres Français restés à Québec, tous étaient là, et aussi les petits Couillards, si beaux, d'après le Père Lejeune.

C'est dans la maison de Mme Hébert que le missionnaire célébra la messe à son arrivée : " Bon Dieu ! dit-il, dans les *Relations,* quelle joye ! Les larmes tombaient des yeux quasi à tous de l'extrême contentement qu'ils avaient. Oh ! que nous chantâmes de bon coeur le *Te Deum laudamus.* "

A cette heure si douce, sous ces humbles lambris, comme Louis Hébert était vivant dans les coeurs ! Et sans doute le

vaillant colon était là, louant et bénissant Dieu avec les siens et avec Champlain.

* * *

Mme Hébert survécut vingt-deux ans à son mari et se remaria à un colon venu de Normandie: Guillaume Huboust Deslongchamps. Ce mariage lui permit d'entreprendre une oeuvre admirable, que l'ardente charité de Louis Hébert pour les indigènes lui avait sans doute inspirée.

Dans sa maison du côteau Sainte-Geneviève, elle reçut un certain nombre de petites sauvagesses. Elles les nourrissait, les logeait, les entretenait, comme ses propres enfants, et tâchait de les instruire, de les préparer au baptême, préludant ainsi à l'oeuvre apostolique de notre grande Marie de l'Incarnation. L'horrible malpropreté de ses filles adoptives ne rebuta jamais Marie Rollet: " Je vous supplie d'aimer les sauvages comme je les ai aimés ", lui avait dit son mari mourant. Cette suprême recommandation jointe aux paroles éternelles lui donna un courage invincible.

Louis Hébert n'a pas de descendants de son nom ([7]) ; mais par les femmes sa prostérité est innombrable. Beaucoup de nos familles les plus influentes se glorifient d'avoir pour ancêtre notre premier colon et cette fierté est très légitime ([8]).

([7]) Guillaume Hébert épousa, en 1634, Hélène Desportes, fille de Pierre Desportes. Il eut deux filles et un fils qu'il nomma Joseph... Il mourut en 1639. — Joseph Hébert épousa Charlotte de Poitiers. Il périt dans une expédition contre les Iroquois et ne laissa pas d'enfants.

([8]) L'auteur de cette intéressante étude sur Louis Hébert, notre distinguée *Laure Conan*, ne nous en voudra pas de dire à nos lecteurs qu'elle est elle-même apparentée, sinon par le sang, au moins par l'affinité, à " notre premier colon". En effet, Charlotte de Poitiers, veuve de Joseph Hébert (petit-fils de Louis Hébert), épousa en seconde noces Simon Lefebvre, sieur Angers, le propre ancêtre de *Laure Conan*, qui s'appelle de son vrai nom Félicité Angers, comme chacun le sait. — *La Rédaction.*

Hébert fut le meilleur auxiliaire de Champlain. Au prix d'effrayants sacrifices, il ouvrit la voie aux défricheurs. Il est à la tête de cette admirable armée de travailleurs qui ont transformé le pays, qui nous ont conquis une patrie plus grande que l'Europe.

Hébert défricha de ses mains le terrain où s'élèvent la basilique, l'archevêché et l'université. Sa maison fut le berceau du séminaire. " Après Champlain, dit Ferland (9), ce fut Louis Hébert qui prit la plus grande part à l'établissement de Québec, à l'avancement de la colonie. "

Cependant jusqu'ici qu'a-t-on fait pour honorer, pour populariser sa mémoire ?... Cherchez à Québec une inscription, quelque chose qui rappelle son héroïque initiative, son labeur surhumain? Rien... Pas même une petite plaque de marbre à l'endroit où s'élevait sa maison !

* * *

En 1917, il y aura trois cents ans que Louis Hébert traversa la mer pour venir commencer le défrichement du Canada. Ce troisième centenaire sera-t-il célébré?... Espérons qu'il le sera, qu'à la Haute-Ville de Québec — où mûrit la première moisson — on élèvera un monument à Louis Hébert et à Marie Rollet son héroïque femme. Jamais le pays n'aura plus belle occasion d'honorer, de glorifier le travail de la terre, la force d'âme, les vertus de nos ancêtres !

Et notre province a pour devise : *Je me souviens.*

Laure CONAN.

---

(9) *Histoire du Canada.*

Du Lac des Deux-Montagnes

A LA RIVIERE-ROUGE

---

27 avril — 15 juin 1831

(SUITE)

---

19 (mai 1831). — Le lendemain, le cris du réveil fut un cris d'allarme. " Il manque un canot, il manque un canot ". Monseigneur entendant ce cris, sort à la porte de la tente et demande : " Quel est le canot qui manque ? " — " Le vôtre, Monseigneur ". — " Le canot est-il allège? " — " Non, Monseigneur, il est perdu avec toute sa charge ". Qu'on juge quelle dut être notre allarme. On decharge vite un des autres canots, pour courrir à la recherche du nôtre. Mais à peine furent-ils sortis de la *Bave,* qu'on entendit leurs cris de joie qui nous fesoient entendre qu'ils l'avoient trouvé. Le vent étoit tombé de beaucoup, et comme le rocher sur lequel il battoit étoit unis, ils le ramenèrent sans aucun mal, au point même qu'il n'y avoit pas fait assez d'eau pour qu'il fut nécessaire de la vider.

Lorsque nous fumes partis, le vent s'éleva contraire, avec une pluie mêlée de neige que nous eumes à endurer jusqu'au *Campement Bouvier,* c'est-à-dire pendant le tems que nous primes à faire huit lieues. Nous débarquames pour déjeuner, après quoi nous fimes les quatre lieues qui restoient à faire pour arriver à *Michipicotou* ou nous fumes reçus avec politesse par M. Keath, membre de la Compagnie.

Il n'étoit qu'une heure après midi lorsque nous y arriva-

mes, mais il pleuvoit de telle sorte, que la première invitation qui nous fut faite de rester, fut acceptée.

J'y remarquai avec plaisir une sauvagesse qui avoit été instruite au Lac des Deux-Montagnes, je me hasardai à lui dire quelques mots sauvages; elle parut me comprendre, et ce fut assez pour lui faire croire que je pouvois aussi l'entendre moi-même. Elle retourna aussitôt sur ses pas, et m'amena un certain nombre de petites sauvagesses qu'elle avoit instruites; elle leur fit reciter devant moi leurs prières à genoux, après quoi elles entonnèrent et poursuivirent un cantique qu'elles chantèrent, aussi en algonquin, avec une justesse et une modestie bien capable d'étonner tout autre qui ne s'y seroit pas plus attendu que moi. Je leur distribuai ensuite des images, ce qui leur fit un sensible plaisir. Ce fut aussi sur un coteau près de ce poste que je vis pour la première fois les sacrifices que font les Indiens infidèles sur les tombeaux de leurs morts. Ce que j'en vis s'accorde bien avec la description qu'en ont fait les historiens. Nous n'y fimes que deux baptêmes.

20. — Le lendemain nous embarquames à deux heures du matin. Nous avions marché la veille au Nord Nord-Est et nous avions à marcher toute cette journée au Sud-Ouest.

A 5 lieues de *Michipicotou* est la *Rivière à la Chienne,* la quelle se trouve à 3 lieues en bas des *Ecores* où il commença à neiger et pleuvoir tout ensemble. Cependant, en dépit du mauvais tems, nous fimes 4 lieues pour arriver au *Détroit* à 6 lieues du quel nous fumes camper, un peu plus à bonne heure qu'à l'ordinaire, ayant fait 18 lieues. Depuis *Gargantua* jusqu'ici, on compte 18 personnes péries par le vent en différents endroits.

21. — Nous étions campés dans une anse, le mauvais tems continua jusqu'au lendemain. A notre réveil, nous ap-

perçumes les montagnes dont nous étions presqu'entièrement environnés, blanchies par la neige; le vent forçoit toujours. Enfin nous tentames de nous mettre en marche à 1 heure après midi, mais nous fumes contraints de relacher, une heure après, à la *Tête à la Loutre,* n'ayant fait qu'une lieue encore au Sud-Ouest. C'étoit la veille de la Pentecôte.

22. — Le jour de la Pentecôte, nous partimes à 4 heures du matin, et nous allames mettre à terre à 3½ lieues dans l'*Anse à la Pêche.* Nous avions un gros vent contraire et une neige qui n'étoit rien moins qu'agréable. Là Monseigneur dit la messe après laquelle nous rembarquames; il ne neigeoit plus, mais le vent continuoit. Nous avions 11½ à faire pour arriver au *Pic;* dans cet espace, on voit la petite *Rivière au Rideau,* la belle *Rivière aux Gravoirs,* la sale *Rivière aux Sables,* la fangeuse *Rivière Blanche,* et enfin la *Rivière du Pic* que l'on remonte comme celle de *Michipicotou,* environ ¼ de lieue avant d'arriver au *Fort,* où nous campamesvers 6 heures du soir, ayant fait 15 lieues vers le Nord. Nous primes le thé au *Fort,* et nous couchames à quelques arpens, sur la grève.

23. — Le lendemain, vers 2 heures le guide donna le signal du reveil. Sa Grandeur et moi avions déjà été éveillés longtems avant, par les cris de 4 ou 5 sauvages iroquois qui voyageoient avec nous; lesquels ayant trouvé l'*almand* (1), l'avoient volé, et en avoit si bien profité, qu'il fallut les coucher sur les canots où ils ne firent rien, si ce n'est vers le soir où ils prirent leurs places pour nager. Le lac étoit calme et couvert d'une glace mince; l'eau, comme la veille, se congeloit

(1) C'est ainsi que les voyageurs appellent le baril qui contien le rum qui sert à donner le filet. Le filet est un verre de rum que le guide donne d'ordinaire aux voyageurs, soir et matin.

à l'aviron, à chaque côté de la main du voyageur, qui de tems en tems *se souffloit dans les ongles.*

Après 8 lieues de marche, nous arrivames à l'*Anse à la Bouteille,* il ventoit fort; à une lieue plus haut, nous fumes forcés de mettre à terre dans une ile qui n'est autre chose qu'une montagne élevée, à quelque distance de la terre ferme. Nous avions eu jusque là le vent contraire.

Il fesoit beau et le soleil brilloit avec assez de force pour échauffer l'air et rendre au voyageur fatigué le loisir agréable. Chacun fit son *lavage* et mit sécher sa chemise, etc.

Sa Grandeur avoit tellement souffert du froid, que ses pieds étoient enflés, et je craignois plus qu'elle que son indisposition n'augmentât; heureusement le repos qu'elle put prendre pendant cet après midi parut lui faire beaucoup de bien. Pendant ce tems, je m'étois retiré seul sur le sommet de la montagne avec le petit sac qui contenoit mes livres d'usage ordinaire et quelques instruments de musique. Je lus, je chantai, je jouai; je fesois bien des choses, et je pensois encore plus. Tantôt, je saisissais ma clarinette, et tourné du côté des lieux trois fois chers à ma mémoire, j'aurois voulu qu'elle frappat l'air assez impérieusement pour se faire entendre de mes amis. Tantôt épuisé, je reprenois mon flageoloit et je jouois des airs conformes aux pensées qui accabloient mon âme. Enfin je me levai et gravai sur le roc le nom de celui qui l'a fixé là dans sa puissance.

J'entendis alors le son de la bugle, c'étoit le signal du départ, il étoit 6 heures du soir. Nous fimes 6 lieues pour arriver aux *Petites Ecores,* où nous campames à 9½ heures, près d'un banc de glace dont j'aurois voulu me voir loin. Nous eumes grand froid toute la nuit. Nous avions vu de ces bancs de glace tout le long du chemin, mais nous n'en avions jamais campé si près. Nous avions marché constament au Sud Ouest, et parcouru l'espace de 15 lieues.

24 — Les canots étoient restés chargés, mais il y avoit des gardiens. A trois heures du matin, nous partimes par le large des iles, et traversames les pays plats qui forment l'espace de 17 lieues. Dans cet espace, se trouvent la *Pointe à la Gourgane* et la *Pointe aux Gravoirs.*

Il fesoit un très beau tems et un calme parfait. On voyoit l'eau du lac dans toute sa beauté. L'on appercevoit les pierres qui paroissoient être à 12 ou 15 pieds au dessous du canot. Ajoutez à cela la profondeur soustraite par l'illusion optique, et vous concevrez quelle devoit être la transparence de l'eau.

On rencontra à demi chemin, un petit roc environné d'eau au dessus du quel tournoyoient dans l'air un gros volier de mauves (c'est le seul oiseau qu'on vit dans ce lac). Les voyageurs se doutèrent qu'il y avoit là des oeufs, et en effet, en trouvèrent une grande quantité.

C'étoit un plaisant amusement de voyager par un si beau calme, et ce que nous avions souffert avant, nous avoit appris à l'apprécier encore plus. Les canots alloient tête à tête, les voyageurs se bravoient, tantôt l'un passoit devant, tantôt à son tour il étoit devancé; enfin l'on en vint au pari; 10 hommes choisis montèrent sur un, et les 22 qui restoient se rangèrent sur l'autre. La course fut d'environ une demi lieue. C'étoit un spectacle amusant, de voir avec quelle vitesse ils rencontroient les rochers,contre lesquels les flots élevés par la force, alloient se briser en bouillonnant.

Nous fimes 18 lieues ce jour-là au Sud-Ouest, et nous campames dans une île où il n'y avoit pas moyen de tendre la tente. C'étoit un bois touffu, et il n'y avoit qu'un étroit rivage.

Je draissai un lit sur le canot, et Sa Grandeur et moi y primes notre repos. Nous étions arrivés vers 9 heures du soir, et nous en repartimes vers 1 heure après minuit, me dit-on.

25. — Je dormois d'un profond sommeil, et malgré le bruit que très probablement les voyageurs fesoient en embarquant, je ne m'apperçut point du départ. Comme dans la place où j'étois couché, je nuisois aux voyageurs, dans cette impatience altière dont quelques uns d'eux se font gloire, ils renversèrent sur moi une *chaudiérée de mache-moux* ([2]),dont l'infection occasionnée par les premiers rayons du soleil, m'éveilla. Le premier objet que je vis à mon reveil fut la *Montagne du Tonnerre* qui est fort élevée et que nous avions apperçue la veille à 6½ lieues, lorsque nous campames. Nous avions aussi traversé la *Baye Noire* à une lieue plus bas. Tout près de là nous mimes pied à terre pour faire *toilette* et arriver au *Fort William* ou *Fort Neuf,* improprement appellé *Grand Portage.* Nous étions sur l'une des *Iles de Travers* d'où nous appercevions le *Fort.*

Sa Grandeur fut invitée à prendre les devants. Vers le milieu de la traversée l'on vit se hisser le pavillon, et l'on arriva à 11 heures du matin. Nous fumes reçus avec beaucoup de cordialité et de politesse par le respectable M. D. McIntosh, l'un des membres de la Compagnie.

C'étoit le mercredi des 4-tems; ce M. nous fit préparer et servir du poisson, et nous fumes là comme *at home,* jusqu'au lendemain vers 6 heures du soir.

L'espace qui se trouve depuis les pays plats jusqu'à la *Baye Noire,* s'appelle pays des *Chagwanans.* Les 11 lieues que nous fimes ce jour-là étoient encore au Sud-Ouest.

Les voyageurs laissèrent ici les canots du *maître* pour prendre les canots du *nord.* Ceux-ci sont d'une brasse moins longs que les autres, et la barre du maître, c'est-à-dire celle du milieu, où sont assis les bourgeois pouvoit être d'un pied

---

([2]) On appelle ainsi les *bis-cuits* qui ayant mouillé se sont réduits en poudre, dont les voyageurs se servent pour faire une soupe fort peu appétissante.

plus courte que celle des autres canots. Ceux-là étoient portés par 6 hommes, 2 hommes portent ceux-ci. Ils en prirent 6 et partagèrent en autant de parties les bagages des 3 canots, en sorte qu'il ne resta plus que 8 hommes par canot.

Le *Fort William* est à 15 lieues au nord du *Grand Portage*. Cette ligne n'est plus suivie. Dans l'espace de ces 15 lieues est, dit-on, une pointe appellée la *Pointe au Père,* où un père jésuite mourut de maladie, dans un voyage de mission. On n'a pu me dire son nom.

26. — Le matin, Sa Grandeur dit la messe dans une vast salle, tout le monde y assista avec piété. Elle y fit aussi une instruction qui fut écoutée avec beaucoup d'intérêt et qui produisit des fruits qui se manifestèrent avant la fin du jour même.

Pendant toute la journée, tout le monde fut occupé; les uns se fesoient des avirons, les autres préparoient des sièges ; d'un côté l'on fesoit des perches à canot, de l'autre on assouplissoit les lignes qui devoient servir dans les rapides. Pendant ce tems, Sa Grandeur et moi étions occupés à des fonctions du ministère.

Le *Fort William* est bien bâti; comme le *Fort du Pic,* il est entourré d'une palissade, ainsi que ses riches dépendances, au nombre des quelles on remarque une assez vaste batisse en pierre. Ce Fort est défendu par cinq Bastions dont 4 placés en avant, aux quatre coins de la fortification, et le cinquième au-dessus de la principale porte. Il y a aussi un observatoire qui n'a rien de remarquable. Cet établissement est bati à 10 arpens du *Lac Supérieur,* sur la Rive gauche de la *Rivière Ka-Manetikwia.*

Nous en partimes à 5¾ après-midi, pour aller camper à une lieue plus haut, au Sud-Ouest, sur une place appellée la *Petite Prairie.* La rivière étoit très difficile à remonter parce

que l'eau en étoit très basse, et que dans ses nombreux contours, elle présente beaucoup de pointes qui forment des *battures* et rendent son lit fort inégal. Il fesoit beau comme la veille, et dès ce jour nous éprouvames un grand changement dans la température.

27. — Nous repartimes le lendemain de grand matin et nous fimes encore 5 lieues vers le Sud-Ouest après lesquelles nous tournames vers l'Ouest, au pied du *Grand Rapide*. L'eau étoit tellement basse, que tous les hommes débarquèrent pour trainer le canot. Comme nous étions plus chargés que les autres, nous ne pouvions point passer où les autres canots passoient. Je fus obligé pour cela de me mettre moi-même à l'eau pour traverser la rivière. Je n'étois pas au milieu, que je me repentis fort de m'être déchaussé, car le lit de la Rivière est en cet endroit composé de petites pierres tranchantes qui, avec quelque délicatesse que je leur touchasse, me tourmentoient beaucoup.

Après 3 lieues de rapides, nous fimes le *Portage du Paresseux,* et nous allames camper à deux lieues plus haut, aux *Grandes Prairies*. Nous avions marché vers le couchant depuis la *Pointe Meuron* où l'on voit encore quelques derniers restes d'un fort. Il fesoit trop chaud pour voyager avec aise.

Nous avions rencontré un peu en bas du *Portage du Paresseux* M. McMurray, un des membres de la Compagnie. Il laissoit le fort du *Lac La Pluie,* pour se rendre au *Pic,* sur le *Lac Supérieur*. A sa demande, nous avions baptisé un de ses enfants, puis ensuite continué notre marche.

28. — A 1½ lieue des *Grandes Prairies* est le *Portage de la Montagne* qui est long de 25 arpens; vers le milieu est une belle chûte au dessus de la quel paroit une arc-en-ciel bien formée. A 5 ou 6 arpens de ce portage est celui de l'*Ecarté* qui est un peu plus court.

Ce fut à la tête de l'*Ecarté* que notre canot, nous échappa pour la seconde fois. Il avoit été soigneusement placés par les deux *Bouts de canot* qui sortoient d'en faire le portage; mais bientôt après arrivèrent deux autres voyageurs avec leur canot sur l'épaule; celui de devant qui avoit graned hâte de voir son canot ailleurs que sur sondos, rengea négligeamment le notre et mit le sien à la place. Sa Grandeur s'en étant apperçu en avertit quelqu'un, mais celui à qui elle parloit ayant regardé vers le canot sans y aller, elle crut que quelqu'un le tenoit par l'autre pince que nous ne voyons. C'étoit un jour de 4-tems; nous étions à prendre notre diner. Un instant aprs avoir averti, le vent *raffalla* dans l'anse où étoit le canot et l'entraina dans le courrant. Il étoit allège. Tout le monde alors jetta un cris d'allarme. " C'est un canot! il est péri! il n'est plus de ressource! " Chacun étoit dans la tristesse, mais surtout Sa Grandeur qui je pense auroit moins déploré un canot qui lui auroit appartenu à elle-même. Cependant plusieurs courrurent à travers les rochers, pour le suivre des yeux et voir périr. Mais au grand étonnement de tous ceux qui le voyaient, après ovoir sauté plusieurs chûtes, étant à moitié d'eau, il s'arrêta en travers sur une petite roche au dessus de la dernière chûte, où l'eau passe avec une rapidité étonnante. Mais comment aller lc ehercher là? Pendant que quelqu'un étoit venu chercher une ligne pour aviser au moyen de l'en tirer, un *Bout de Canot,* nommé François Oçan, de Sorel; se trouvoit seul au bas du rocher, où il n'étoit pas apperçu par ceux qui étoient au dessus de lui; ne sachant pas que quelqu'autre que lui fesoit des démarches pour la même fin, il osa tenter de se mettre à l'eau. Il y avoit environ 3 pieds d'eau. Il laissa son chapeau sur la grève, afin que l'on sçut ce qu'il était devenu, s'il devoit se noyer; il se recommande au Tout-Puissant, et prend si bien ses mesures qu'il sauve le canot. Lorsqu'on l'apperçut, l'on courrut à son secours, et

l'on fit de nouveau le portage du canot. Il se trouva n'avoir aucun dommage notable; il fut aussitôt gommé et remis à l'eau. Nous fimes de suite, dans l'espace d'une lieue et demi, la *Décharge des Roses,* celle du *Grand Rapide,* et le *Portage de l'Ile* qui n'est presque qu'une *culbute,* n'ayant pas une arpent de longueur; puis aussitôt après, le *Portage du Racourci,* celui des *Couteaux,* où nous couchames. Ces trois portages se trouvent dans l'espace de 10 arpens. Nous ne fimes ce jour-là que trois lieues au couchant; il fesoit fort chaud.

29. — Nous partimes du *Portage des Couteaux* que quelques voyageurs appellent *Portage des Cèdres* pour aller dire la messe de la Trinité à 6½ lieues plus haut, à la *Décharge des Epinettes.* Dans cet espace, sont les décharges *de Bélanger, des Trembles, de la Droite.* Après la messe, nous fimes les décharges *de l'Equerré, du Chien, du Diable;* peu après, le *Portage du Diable,* et enfin celui *du Chien,* à la tête du quel nous allames coucher, ce qui nous fesoit une journée de 16 lieues de marche.

Le *Portage du Chien* qui est d'une demi lieue, est une belle montagne de sable dur, ombragée par de hautes cyprès sans mélange d'autres arbres, et à travers lesquels on peut voir de loin ou la bête fauve qui fuit, ou le voyageur qui vient. Lorsque l'on est au sommet, on voit comme sur la carte, la topographie de la plus grande partie du lieu que l'on a parcouru dans la journée. Nous avions constamment marché au Sud-Ouest. Il fesoit aussi chaud que la veille.

Nous avons remarqué depuis le *Lac Supérieur* jusqu'au *Portage du Chien* plusieurs traces d'accidents. Un voyageur péri dans la *Décharge* qui porte son nom. Deux hommes abymés dans la *Chûte de l'Ecarté* avec leur canot; un autre au *Racourci.*

30. — Le lendemain, nous partimes un peu tard, à cause

de la brûme qui couvroit le *Lac des Chiens* dont la largeur est de 6 lieues, et qu'il nous falloit traverser pour entrer dans la rivière du même nom. Nous partimes encore trop tôt, et l'on alla prendre sur le lac une promenade dont on se seroit bien passé; les voyageurs aimant mieux suivre leur idée, que la direction d'un petit compas ou boussole que j'avais à la main. Je ne laissai pas de leur indiquer la marche qu'ils devoient suivre; mais ce ne fut que lorsqu'il nétoit plus tems, qu'ils eurent *grande confiance* en la boussole.

Nous allames camper à 11 lieues dans la *Rivière du Chien*, ce qui nous fesoit une journée de 17 lieues de marche, sans compter nos inutiles promenades, et ce, toujours vers l'Ouest.

La *Rivière des Chiens* est très tortueuse et son eau très sale. Nous fimes dans un endroit, près d'une demi-lieue, pour repasser à dix pieds d'où l'on étoit passé avant. Il fesoit une chaleur brûlante.

31. — Le lendemain, nous fimes le *Portage de Jourdain*, où périt le voyageur qui lui laissa son nom, à 6 lieues du campement. A trois lieues plus haut, on laisse la *Rivière des Chiens* pour entrer sur la gauche, dans la petite *Rivière de la Quenouille* qui a deux lieues de cours. Au haut de cette rivière, sont deux petits lacs; le *Lac de la Quenouille*, c'est une eau médiocrement claire, sans courrent; cependant, lorsqu'on y entre, on se sent tout à coup arrêté, comme si l'on étoit *échoué* les *Mangeurs de lard* plongent leur avirons dans l'eau, mais n'atteignant point fond, manifestent leur étonnement; il falloit nager plus fort. Sa Grandeur qui connoissoit ce lac, rit bien de ma surprise. J'ai cherché vainement la cause physique d'un effet si étrange. Tout auprès de celui-ci est le petit lac *Froid*. Quelque chaleur qu'il fasse, et qu'il fît en effet ce jour-là, l'eau y est extrêmement froide, et fort transparente. Ces lacs qui se joignent par un très court Détroit, sont de forme ronde et n'ont que 3 ou 4 arpens de diamètre. On en

sort pour faire le *Portage de la Prairie.* C'est ici la hauteur des terres.

Pendant que les voyageurs fesoient le *Portage de la Prairie* qui est d'une lieue et six arpens; j'allai voir la source de ces lacs; je remarquai dans le déclin de la montagne un pin qui avoit été brisé par la foudre que nous avions entendue gronder pendant l'orage de la nuit précédente. A quelques pas de là, c'est-à-dire à deux arpens du petit lac *Froid* se trouvent deux gros cyprès l'un près de l'autre; de dessous leurs racines, sort par deux bouches une eau froide et limpide qui bondit et se roule sur un même lit jusqu'au lac *Froid.*

Je m'arrêtai là quelques tems, et fis plus d'une réflexion. J'étois bien loin de mon pays ([3]), mais j'avois encore cela de commun avec vous, ô mes amis, *je buvois à la source de l'eau qui vous abreuve ! !*

Ce portage va toujours s'élevant, jusqu'au tiers de sa longueur où se trouve le petit lac *Rond* qui est une eau stagnante qui paroit n'avoir aucune issue. Le chemin du portage en passe *tout auprès.* Je montai sur la plus haute montagne d'où je voyois tout à l'entour sans que mes yeux eussent d'autres bornes que celles de leur propre incapacité. A l'aide d'une petite *longue-vue* ou télescope, je crus appercevoir la montagne du *Tonnerre,* sans néanmoins reconnaître le *Lac Supérieur.* A quelques distances d'où j'étois, est le commun tombeau de deux voyageurs dont l'un fut écrasé sous le canot, et l'autre mourut d'une foulure.

Nous avons fait ce jour, 18½ à l'Ouest.

(À SUIVRE)

G.-A. BELCOURT.

([3]) C'est-à-dire, à 440 lieues de Montréal.

Mouvement des Idées

SOMMAIRE. — Le premier *Congrès de la Langue française au Canada*: ce qu'il devait éviter, ce qu'il voulait être, ce qu'il fut. — En Ontario: l'ukase No 17, la question religieuse, le terrain constitutionnel. — A Québec: activités économiques et sociales, collèges nouveaux, crise de réformes *éducationnelles*, vocabulaire et ton de la presse, manifestations diverses de l'intellectualisme. — Dans les autres provinces: le triomphe acadien, tournées apostoliques, succès scolaires au Manitoba, les Franco-Américains. — Conclusion: double impression.

NOUS ne savons plus quel candidat, au lendemain d'une élection qui l'avait fait président de la République ou de la Chambre française, fut abordé en ces termes par son intime ami: " Quelle avalanche! Mais voyez donc tous ces journaux qui s'indignent de votre succès et vomissent contre vous l'injure! " Et l'heureux élu de répondre: " Laissez, mon ami; le jour où l'on cessera de parler de moi marquera l'heure de ma déchéance ". L'influence du premier *Congrès de la Langue française au Canada* n'est pas effacée, si l'on en juge par le tintamarre qu'après six mois certaine presse fait encore à son sujet. Tout ce bruit est de bon augure.

Assurément, les organisateurs du Congrès ne lui ont pas imprimé le caractère de neutralité religieuse qui eût tant réjoui certaine école. L'évolution de notre langue est trop intimement liée à l'histoire de notre foi pour qu'il leur fût possible, même s'ils l'avaient voulu, de faire abstraction de nos croyances, au moins dans certaines sections. Ils ne l'ont pas voulu d'ailleurs; ils ne devaient pas le vouloir. Un congrès

de la langue réunit ceux qui la parlent : Dieu merci, les groupes français d'Amérique n'en sont pas arrivés à un tel oubli de leurs traditions que la majorité d'entre eux songent même à séparer trois choses intimement unies, la race, la langue et la foi. Les gémissements de quelques renards amputés de la queue ne sauraient les convaincre qu'il leur faut, dans des circonstances comme celles-là surtout, couper aussi la leur. Notre verbe français a trop longtemps et trop noblement servi de véhicule à la doctrine et à la morale divines ; il convenait à celles-ci de partager les honneurs que récoltait leur interprète.

Ce fut la fête du parler de France ; il n'y avait donc de place ni pour la politique française ni pour l'administration française. Le bureau du Congrès ne devait d'hommages directs ni au parti dominant dans la mère-patrie ni à son gouvernement, dont les manoeuvres basses sont en train d'en diminuer, aux yeux du monde sensé, l'antique et incomparable prestige. Une seule institution représente officiellement en France le parler *délittable* de nos aïeux, et rien que ce parler ; seule l'Académie reste étrangère à la politique de sabotage et à l'anticléricalisme militant dont les autres corps publics s'y font un devoir. C'est elle seule qu'il convenait de saluer, de près ou de loin. L'Académie n'a pas cru indigne d'elle de rompre avec ses habitudes sédentaires ; pour cueillir sur nos lèvres notre salut cordial et nous exprimer le sien, elle s'est installée elle-même à Québec, et avec quelle grâce ! nous le savons.

Au Congrès donc, c'était un devoir, l'on n'a pas avancé les mesquines affaires de ceux que hante le spectre de " la France républicaine et *moderne,* la France rajeunie et *démocratisée,* la France d'*aujourd'hui.* ". Il n'existe pas pour le Canadien français deux mères-patries ; la France d'hier, la France actuelle, c'est la même France. Quand on a l'âme bien née, on chante davantage ses gloires passées, l'on pleure

davantage aussi ses deuils actuels, voilà tout. Le Congrès ne s'est pas commis non plus avec les partisans de l'idéal liberticide, sur lequel depuis longtemps s'orientent les chefs du gouvernement français. Il a su distinguer entre l'autorité respectable qu'ils détiennent momentanément et les administrateurs néfastes qu'ils sont. Son hommage est allé d'instinct à la corporation littéraire qui représente, à l'abri d'une indépendance jalouse, le vrai passé de la France et la partie acceptable de son présent.

Le Congrès s'est moins encore inféodé à ce groupe turbulent qui aurait voulu transformer ses actes en une déclaration de guerre ou une manifestation politique. Quels que soient les ennuis que nous cause une race soeur de la nôtre à plus d'un titre, quelque bienveillance que lui ait témoignée l'administration provinciale et municipale, l'assemblée, comme telle, ne devait ni exalter celle-ci, ni s'attaquer à l'autre. Le gouvernement et la ville de Québec ont seulement acquitté une dette patriotique en souscrivant des fonds pour cette oeuvre. Supposez que les donateurs eussent appartenu à un parti autre que le parti régnant, ceux qui tentèrent de traîner le Congrès vers une pente dangereuse n'eussent-ils pas été les premiers à l'en détourner, au lieu de l'y pousser?

D'autres escomptaient évidemment une protestation officielle contre la situation pénible qui nous est faite en certains lieux. Ils ont oublié d'allumer leur soleil pour y voir clair. Dans l'ordre de la justice civile, les inférieurs lésés doivent citer les prévenus devant l'autorité compétente des tribunaux; ainsi, dans le domaine de la justice ecclésiastique, les droits ne sauraient être rétablis par un conflit entre fidèles et pasteurs, mais par un appel conjoint des ouailles et de l'autorité subordonnée à la suprême autorité de la Cour romaine.

Ces distinctions élémentaires, que les pêcheurs en eau trouble dédaignent si volontiers, le Congrès, lui, en a tenu

compte. Sa haute intelligence des situations lui a permis d'accomplir dans le calme la seule oeuvre qui fût la sienne : l'étude et l'*illustration* du parler français en Amérique. En l'exécutant, les membres ont dû gémir discrètement sur le sort qu'a subi, çà et là, la langue des aïeux. Ils ont aussi entonné un chant de triomphe en constatant la conservation relative de son influence en Amérique ([1]) et la pureté absolue de ses origines.

Sa pureté s'explique par l'assimilation parfaite des éléments divers d'où elle est sortie. Nulle partie de la France n'a mieux opéré cette véritable fusion des dialectes en une langue que les environs de Paris. Précisément, cette population, par les émigrés si nombreux qu'elle versa sur nos bords, a constitué le noyau même de la race française en Amérique. Ces deux aspects du problème, l'un philologique ou littéraire et l'autre historique, ont été mis en relief par deux hommes que nous rendait chers la communauté des sentiments et des pensées, M. Etienne Lamy, de l'Académie française, et M. James Geddes jeune, de l'Université de Boston.

Un autre laïque éminent, M. Thomas Chapais, aidé cette fois d'un prêtre de France, démontra la pureté de notre idiome en s'appuyant sur les idées religieuses et sociales dont il fut l'organe. Il revenait cependant à un évêque de montrer en lui le véhicule historique des doctrines et de la morale chrétiennes. Mgr Guertin, après M. l'abbé Thellier de Poncheville, sut noblement exalter l'excellence de la tâche qu'accomplit, dans ce double domaine, cet instrument flexible.

A la vérité, l'instrument n'a pas rendu toujours tous les

([1]) Nonobstant la vigueur de certaines affirmations contraires. On en appréciera la valeur et la justesse en lisant la réponse qu'opposait à l'une d'elles, faite au congrès même, le *Naturaliste canadien* du mois d'août.

services dont il était capable. Au cours surtout du dernier siècle et demi de notre histoire, le taillant s'en est émoussé peu à peu ; les ouvriers ont été souvent empêchés de le manier. L'on a vu une majorité, plus libérale dans ses affirmations que dans ses actes, l'enlever aux enfants de la race en leur interdisant l'accès des écoles libres ou séparées. Pareillement, l'arrivée de peuples nouveaux a limité le domaine où il frappait de grands coups d'estoc et de taille. L'immigration et le contact quotidien avec l'Anglais ont associé à notre idiome des parlers étrangers ; et les nôtres trop souvent les ont employés de concert avec le leur, même de préférence au leur. La langue française a ainsi perdu de son intégrité primitive et de sa beauté naturelle, elle n'a pas gardé le vaste champ où seul s'exerçait jadis son empire.

N'est-ce pas merveille pourtant? Refoulée par la poussée des envahisseurs et gâtée par les apports de l'indianisme ou de l'anglicisme,elle a conservé une figure assez nette et des traits assez marqués pour être reconnue aussitôt de tous nos frères de France. N'est-ce pas merveille encore que notre peuple, sous les coups de la haine et d'une longue séparation, n'ait rien perdu, lui, des hautes idées, des nobles sentiments dont imprégnèrent sa langue et la pensée française et le coeur français? Les rapporteurs l'ont constaté : le régime paroissial et les associations nombreuses où se coudoient les enfants de la race ont sauvegardé, par le culte même de la langue, le culte aussi de l'idéal français. Et M. Bourassa rappelait comment ce maintien relatif de notre idiome a conservé aussi, dans les âmes des groupes français d'Amérique, la loyauté à l'égard de notre *belle-mère*.

Néanmoins, les assauts qu'a subis notre langue en ont diminué fatalement la vigueur et l'influence. De ce double mal le Congrès devait prévenir l'extension ; il l'a fait. L'avenir l'a préoccupé plus encore que le passé et le présent. Le fait

même d'avoir été convoqués à l'heure où des périls nouveaux menacent les générations de demain indiquait déjà que les membres songeraient à celles-ci surtout. La revue des moyens suggérés confirme ce premier indice. L'organisation du Comité permanent ([2]), les mesures adoptées pour garder au français sa place dans l'école ou pour la lui faire plus large,le plan de bataille dressé contre l'anglicisation ([3]), l'anglification et l'ignorance du vocabulaire, le mouvement imprimé au culte des littératures française et canadienne-française, enfin les relations plus étroites établies entre les groupes du Nord, du Sud, du Centre, de l'Est et de l'Ouest du continent américain : tous ces moyens, dont la variété et l'actualité étonneront les lecteurs du compte rendu, préparent à l'armée de demain les

---

([2]) Ce comité, constitué le 29 juin, comprenait S. G. Mgr P.-E. Roy, Québec, P. Q.; Sir Joseph Dubuc, Winnipeg, Man.; l'hon. juge L. A. Prud'homme, St-Boniface, Man.; l'hon. sénateur P. A. Landry, Québec, P. Q.; l'hon. sénateur N. A. Belcourt, Ottawa, Ont.; l'hon. Thomas Chapais, Québec, P. Q.; l'hon. M. J.-O. Rhéaume, Windsor, Ont.; l'hon. M. Alph. Turgeon, Régina, Sask.; l'hon. M. A. E. Arsenault, Summerside, I. P. E.; l'hon. M. H. T. Ledoux, Nashua, N. H.; M. le docteur A. E. Brien, Manchester, N. H.; M. J. H. Guillet, Lowell,, Mass.; M. le Dr J. A. Bédard, Lynn, Mass.; M. Alcée Fortier, Nouvelle-Orléans, Le; M. l'abbé P. C. Gauthier, St-Louis, I. P. E.; R. P. A.-F. Auclair, O. M. I., Duck Lake, Sask.; M. J. E. Prince, Québec, P. Q.; M. Edouard Montpetit, Montréal, P. Q.; R. P. Chs Charlebois, O. M. I., Ottawa, Ont.; M. l'abbé Elie-J. Auclair, Montréal, P. Q.; M. l'abbé S.-A Lortie (décédé), Québec, P. Q.; M. Amédée Denault, M. Adjutor Rivard, Québec.

Le 28 septembre, il composait comme suit son bureau :

Président: S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, évêque d'Eleuthéropolis.
Vice-Président: l'honorable M. Thomas Chapais, conseiller législatif.
Secrétaire-Général: M. Adjutor Rivard, avocat, C. R.
Trésorier: M. l'abbé Ph. J. Fillion, professeur à l'Université Laval.
Archiviste: M. Amédée Deneault, publiciste.

A sa première séance, il s'adjoignit quatre membres nouveaux : M. l'abbé J.-A. Ouellette, Edmonton, Alta; M. Lavin Girroir, Antigonish, N.-E.; l'hon. A. D. Richard, Dorchester, N. B.; M. C.-S.-O. Boudreault, Ottawa, Ont. Plus tard, il en choisit quatre autres: les abbés Emile Clou-

victoires qui couronnèrent les bataillons du siècle dernier ([4]).

* * *

Autant qu'elle fut prudente, l'oeuvre du Congrès fut donc pratique. Déjà même l'on constate l'excellence de son action. Certaines attitudes qu'il a certainement inspirées devraient lui réconcilier les esprits déçus dans leurs ambitions. Nos compatriotes de l'Ontario, par exemple, auraient-ils ressenti cette virile indignation et cette force de cohésion, qui les distinguent depuis la promulgation de l'ukase gouvernemental, si le Congrès ne leur avait garanti d'avance l'appui moral de toute la nation?

Pour se justifier de les attaquer, l'on prétexte la nécessité de l'anglais dans une province anglaise et l'inefficacité du régime des écoles bilingues. Or, qui donc mieux que les Canadiens français cherche à manier la langue d'Albion? A qui fera-t-on croire que la diminution des heures consacrées au français dans les écoles soit le vrai moyen d'accroître le goût de l'idiome saxon? Le rapport du docteur Merchant n'a-t-il pas surabondamment démontré que le bilinguisme n'est nullement la cause de l'infériorité que l'on remarque dans quelques écoles d'Ontario? Si le français n'y doit pas être enseigné

---

tier, Trois-Rivières, et Emile Chartier, St-Hyacinthe, P. Q.; les docteurs Fortunat Lachance, Saint-Boniface, Man.; et G.-H. Baril, Montréal, P. Q.

([3]) M. l'abbé Blanchard a fort heureusement secondé le Congrès sur ce point en publiant sa plaquette: *En Garde! Termes anglais et anglicismes.* La troisième édition (20e mille) corrige un grand nombre des imperfections trop évidentes qui gâtaient les deux premières.

([4]) Employé comme rapporteur à la section de philologie, nous ne pouvons qu'indiquer d'un trait les travaux accomplis dans les autres sections. On nous saura gré de cette réserve, comme l'on nous pardonnera d'avoir insisté sur le caractère des séances générales.

pour ce seul prétexte que la province est anglaise, n'autorise-t-on pas Québec, province française, à s'en prévaloir pour prohiber l'enseignement de l'anglais? " C'est là ", comme l'a déclaré le sénateur Ross, " considérer les questions d'éducation sous un point de vue pénible et étroit. "

Quelque étroit que paraisse ce point de vue, celui du gouvernement ontarien est plus étroit encore. Il ne s'agit pour lui ni de proscrire la langue française ni même d'assurer l'expansion de l'anglais. La vraie pensée du ministère de l'instruction publique, le *Times* de Hamilton l'a révélée : " Il n'y a rien à gagner à mitiger les choses. Ce que craignent les habitants de cette province, ce sont les empiètements de l'Eglise catholique romaine. *Si les Canadiens français étaient protestants, il n'y aurait pas de question française.* Voyez Ulster : au fond, ce n'est pas le *Home Rule* qu'ils redoutent là-bas, mais la perspective d'être assujettis à l'Eglise catholique, rien de plus. C'est cette domination qu'ils craignent. " Les faits semblent bien confirmer l'assertion de l'organe ministériel. Le docteur Pyne n'est-il pas l'âme dirigeante des associations *orangistes?* Et c'est bien elles, les *Loges,* anticatholiques avant d'être francophobes, qui ont lancé le cri de guerre et conduisent la bataille. Il n'y a donc pas à s'y méprendre : la lutte contre la langue est un simple paravent, derrière lequel on se dérobe pour mieux atteindre la foi. Nos compatriotes de l'Ontario ne s'y sont pas trompés, nos coreligionnaires irlandais non plus. Si le gros de ceux-ci n'a point encore marqué le pas auprès des nôtres, du moins a-t-on vu plusieurs d'entre eux prêter main-forte aux tenants de la cause française et catholique.

Les uns et les autres se sont d'ailleurs campés sur le seul terrain qui ne soit pas couvert de charbons ardents. On les accuse si souvent d'exciter les préjugés religieux ! Ils laissent aux *orangistes* le soin de conduire la campagne au cri de

leur infidélité prétendument menacée. Armés du droit naturel, du droit constitutionnel, du droit légal et d'une volonté énergique, ils n'entendent pas se départir d'une résistance toute passive; leur unanimité seule la rend déjà formidable. Pour qu'on n'ignore pas leurs intentions, ils prennent l'offensive et appliquent déjà dans l'ordre économique ce procédé infaillible : les marchands français d'une localité ont poliment éconduit tous les voyageurs de commerce qui refusaient de leur parler la langue de France.

Une tactique pareille, que tout l'élément français de la province doit adopter, assurera-t-elle le respect des droits ? L'on peut en douter. Quoi qu'il arrive, nos nationaux sont résolus à ne pas reculer ; c'est dire qu'ils ne cesseront d'avancer. Le grand avantage de la contradiction, quand elle s'attaque à une masse convaincue de la justice de sa cause, c'est de l'ancrer davantage dans son sentiment. Une idée fausse ne s'impose pas, une injustice non plus; l'une et l'autre provoquent toujours des résistances inébranlables.

* * *

Pendant que la mêlée se fait ainsi plus intense dans la province voisine, dans Québec la force du nombre assure à notre nationalité une tranquillité relative. On n'y dort pas cependant; jamais peut-être l'activité ne fut plus ardente. Chaque mois y fait sourdre une oeuvre nouvelle; chaque jour y met aux prises des adversaires irréductibles.

A l'heure présente, les préoccupations économiques et sociales semblent au premier plan. La tenue récente d'une exposition, dite du *Bien-être de l'enfance* ([5]), a provoqué un

([5]) A cette occasion, l'Oeuvre des Sourds-Muets a publié un numéro spécial de son bulletin (*Ami des Sourds-Muets*, octobre 1912). Il suffirait de le développer tant soit peu pour en faire l'une des brochures les plus instructives de l'*Ecole sociale populaire*.

réveil d'intérêt à l'égard des tout petits. On a compris qu'il fallait, au risque de voir annihiler la surpopulation qui fait l'honneur de la race, parer aux coups nombreux qui fauchent les bambins. Le gouvernement lui-même semble s'intéresser aussi à une autre classe, celle des enfants : une loi prochaine doit limiter davantage le droit si dangereux qu'on lui attribue de fréquenter les salles cinématographiques. Au profit des jeunes gens, les partisans de la tempérance s'acharnent, avec une ardeur vraiment infatigable, à extirper de nos centres l'alcoolisme dévorant.

A la portion la plus intéressante de cette jeunesse—l'élite intellectuelle, des apôtres soucieux offrent un double aliment. Il ne dépend que d'elle de s'instruire, au cours de législation industrielle de M. Montpetit, comme de réchauffer son ardeur au devoir, par la fréquentation des retraites fermées, à Boucherville et au Sault-au-Récollet (6). Quant aux jeunes filles, on ne leur fournit guère de moindres avantages. Tandis qu'à l'Ecole d'enseignement supérieur, le même M. Montpetit adapte à leur situation particulière son enseignement plus compréhensif de l'Université, à l'Ecole ménagère, si intelligemment dirigée par Madame Gérin-Lajoie, les futures mères apprennent l'art d'accommoder les potages et de verser... du soleil dans la maison. Sur les oeuvres nombreuses de philanthropie ou de charité, les unes connues, les autres à peine soupçonnées du public, l'Ecole sociale populaire nous apporte des renseignements précieux. On lira avec une surprise réelle les plaquettes où M. l'abbé Gouin étudie les logements ouvriers, M. Desjardins, le développement de nos caisses populaires, et M. Saint-Arnaud celui de nos sociétés mutuelles.

Bientôt, de cet atelier, d'où ne cessent de jaillir les idées fécondes, l'on verra sans doute sortir des *tracts* sur les Ligues

---

(6) Les Pères Oblats les ont aussi établies à Saint-Joseph d'Ottawa.

sociales d'acheteurs, si nécessaires à l'époque des fêtes, les Colonies de vacances inaugurées par les abbés Desrosiers et Waddell, l'Oeuvre des immigrants organisée par M. l'abbé Casgrain. Puissent même toutes ces entreprises éveiller l'attention des congrès locaux d'action sociale! Celui des Trois-Rivières, tenu à la fin d'août, avec son caractère un peu général et théorique, a écrit la préface d'un livre éminemment opportun ([7]).

Il ne suffit pas d'améliorer le sort matériel des classes. Il ne faut pas non plus exagérer l'influence de l'instruction sur le perfectionnement moral du peuple; mais, en croyant à cette influence, on doit s'efforcer de la rendre heureuse. Elle le sera, si nos maisons d'enseignement gardent un caractère conforme à nos traditions. Ce caractère, on le reconnaît déjà dans les établissements qui viennent de s'organiser, d'un même coup, en des points éloignés, les trois collèges de Sudbury, de North Bay, d'Edmonton, et le petit séminaire de Saint-Boniface. Si le choix des directeurs y garantit l'excellence de l'instruction donnée, le nom même des postes où ils s'installent indique la marche en avant de l'idée française. Pendant que ces foyers nouveaux éclaireront de nouvelles demeures, nos collèges classiques plus anciens continueront à procurer une culture générale et à laisser aux collèges commerciaux, aux écoles techniques et aux universités, le soin de la culture spéciale, commerciale, industrielle ou libérale.

Ces créations, issues au souffle de la liberté, nous sourient plus que l'appel constant de certains groupes à la nécessité d'imposer chez nous, d'une façon absolue, la gratuité des

---

([7]) La nature de cette chronique nous interdit, à notre grand regret, de déposer autre chose qu'un bref hommage sur la tombe fraîchement ouverte de deux hommes qui ont cultivé l'économie sociale au Canada: M. Errol Bouchette (14 août), d'Ottawa, et M. l'abbé Stanislas Lortie (19 août), de Québec.

livres, l'uniformité des manuels et l'obligation scolaire. Si encore ces transformations devaient remplacer avantageusement les idoles qu'on prétend surannées et indignes d'une époque de lumière comme la nôtre! Mais, l'expérience l'a prouvé ailleurs et depuis longtemps, la pratique de l'obligation produit des résultats tout opposés à ceux qu'on en attend et la gratuité n'est qu'un leurre. L'uniformité, si spécieuse en théorie, constitue une bévue monumentale à moins qu'on tienne compte de la différence des régions scolaires et des catégories d'élèves qu'il s'agit d'instruire. C'est un tempérament qu'on se garde bien d'y apporter.

Au lieu de s'immiscer dans un domaine dont ils ignorent profondément la régie, nos réformateurs, puisqu'ils font tous profession de tenir une plume, feraient mieux de créer une chaire de journalisme. La tâche du professeur y serait encore lourde, même s'il se bornait à un double enseignement, plus opportun que jamais. Une partie du cours serait consacrée au vocabulaire de la presse. On y apprendrait aux élèves à disséquer ces grands mots: progrès, laïcisme, radicalisme, démocratie, instruction populaire, lumières, rétrograde, ignorance, liberté, science, initiative, conscience, responsabilité, obscurantisme. Le vague comme l'abus de ces termes horripilaient Metternich, Taine et Brunetière surtout. Remontant à leur signification étymologique, les futurs scribes de nos quotidiens et de nos hebdomadaires seraient étonnés. Comme nos journalistes actuels en devinent mal la signification à la lumière pâlotte de l'idéal révolutionnaire! Quelle semence ils jettent par là sur notre terroir d'idées malsaines, germes d'actes plus malsains encore ([8]) ! Dans une deuxième

([8]) Au cours d'une lettre pastorale de mai dernier, que reproduisait en partie *Le Devoir* du 30, Mgr l'évêque de Joliette a caractérisé et fustigé, en des termes des plus expressifs, l'état d'esprit entretenu dans le peuple par ces imprudents.

partie, c'est au ton de certains journaux que le maître s'en prendrait. Quelle triste opinion donne de nous à l'étranger la façon de discuter que pratiquent certains de nos journalistes! Pour cet unique motif, on ne saurait trop protester contre les grossières injures et les attaques personnelles qui surchargent leurs colonnes. On rendrait un service énorme aux apprentis de la presse en les mettant en garde contre la manière dont quelques journaux s'y sont pris, en ces temps derniers, pour déprécier leurs adversaires, les hommes politiques surtout. Que l'on condamne les idées, que l'on s'attaque aux programmes, si on les juge nuisibles à l'intérêt public, à la bonne heure! Mais pourquoi traîner, dans la boue du ridicule béat, des hommes qui ont le droit de juger autrement que soi des questions absolument libres ?

Pour corriger le chagrin que provoque une pareille constatation, signalons quelques manifestations plus consolantes du mouvement des idées dans la vieille province. Notre race éprouve une sympathie évidente pour l'Irlande, au moment où celle-ci s'avance avec tant d'ardeur à la conquête de sa liberté politique. Notre joie n'est pas moins vive de voir se terminer, à l'avantage de l'autonomie provinciale, le conflit qu'a provoqué le projet de loi Lancaster (9), comme de voir

---

(9) Ce projet, que la Haute Cour d'Ottawa et le Conseil Privé de Londres ont tous deux déclaré inconstitutionnel, se lisait ainsi:

" 1.—Est modifiée la loi du mariage, chapitre 105 des Statuts revisés de 1906, par l'addition à ladite loi de l'article suivant:

2.—Toute cérémonie ou forme de mariage, ci-devant ou ci-après célébré par toute personne autorisée par les lois de l'endroit où il a eu lieu, et régulièrement célébré conformément à ces lois, est partout au Canada réputé être un mariage valide, nonobstant toutes différences dans la foi religieuse des personnes ainsi mariées et sans égard à la religion de la personne qui fait la cérémonie.

3.—Les droits et devoirs des personnes mariées comme susdit, et des

triompher la croix dans la lutte entre les nations balkaniques et le croissant. On s'intéresse chez nous à l'enquête menée par le *Le Devoir* sur l'addition d'un cours littéraire aux études de droit. Chaque jour s'allonge la liste des commerçants français ou anglais qui font à notre langue l'honneur de la respecter. La demande d'un grand prix de littérature, l'expansion de la *Bonne chanson* française, l'accueil bienveillant fait aux manuels géographiques de M. l'abbé Garneau et de M. Emile Miller, une ardeur plus grande à découvrir et à exploiter nos documents historiques, la noblesse d'âme et les hautes ambitions que témoignent les jeunes chevaliers de la *Croisade d'adolescents* (abbé Groulx), l'intérêt que l'on porte aux concerts sacrés ou profanes, au drame honnête, aux conférences sur l'art de M. Lagacé, enfin les honneurs rendus à nos grands *intellectuels,* Garneau, Crémazie, Cartier: tous ces faits attestent que les choses de l'art et de la pensée préoccupent de plus en plus le groupe laurentien de la race française.

* * *

Dans les autres, que d'activités fécondes il faudrait aussi mentionner !

En Acadie, la longue bataille entre l'idée nationale et un exclusivisme trop évident s'achève par l'installation de Mgr Leblanc sur le trône épiscopal de Saint-Jean. C'est une nouvelle reconnaissance du droit des races à leurs *sacerdotes naturales.* Ce droit, Mgr Pâquet l'a proclamé au Congrès ([10]) et le Pape le réaffirmait récemment en donnant aux

([10]) On lira l'ensemble des textes pontificaux sur lesquels il s'appuie, dans le livre cité plus loin de l'abbé Magnan (pp. 341-344, en note). Cf. aussi *La Nouvelle-France,* 1902 (abbé Lindsay) et 1911 (abbé Laberge).

Ruthènes un évêque de leur sang, comme il avait donné aux Hellènes et aux Polonais d'Amérique un pasteur polonais et un pontife grec.

Dans les pays d'évangélisation, Mgr Latulippe, du Témiscamingue, propage en canot sur la Baie d'Hudson l'idée catholique et française, pendant que Mgr Charlebois s'en fait l'apôtre au Keewatin et Mgr Grouard à travers les régions perdues de l'Athabaska-MacKenzie.

Au Manitoba, le collège de Saint-Boniface multiplie ses triomphes, dans les concours d'une université protestante et anglaise. Par le relevé des succès qu'y obtiennent les écoles bilingues et séparées l'on constate aussi que le bilinguisme et la séparation scolaire ne sont pas les bêtes galeuses que l'on prétend.

Enfin, quelle action efficace exercent, aux Etats-Unis, les associations canado-américaines, surtout l'intéressante Société historique de Boston! Le progrès des nôtres ressortirait encore d'une étude sur la part qu'ils ont prise à la dernière élection présidentielle. La noblesse de leur attitude passée aurait de quoi nous enorgueillir, si nous avions le loisir d'en suivre les manifestations à travers le livre de M. l'abbé Denis Magnan, *l'Histoire de la race française aux Etats-Unis.*

* * *

De l'esquisse de tous ces sujets, dont chacun réclamerait un article spécial, une double impression se dégage. Si quel-

---

enfants issus de ce mariage, seront absolus et complets et nulle loi ou décret canonique ou coutumes de ou dans quelque province du Canada, n'aura de vigueur ou effet pour invalider ou qualifier aucun pareil mariage ou aucun des droits des dites personnes ou de leurs enfants de quelque manière que ce soit. "

ques-uns parmi nous s'acharnent à déformer l'esprit national par leurs attaques ouvertes ou secrètes contre les institutions du passé, la masse de nos hommes d'étude et de nos hommes d'action ne cherche, en les modifiant, qu'à les améliorer. Ils précipitent ainsi, sans nuire à sa pureté, le courant de l'intellectualisme canadien-français; ils développent l'essor de la pensée française et de l'idéal catholique. La joie qu'inspire cette constatation console des chagrins que cause la première.

Emile CHARTIER.

Echos des Sciences

SOMMAIRE. — Le cycle de la matière organique. — Eléments des êtres vivants : leur origine. Fonction chlorophyllienne. Emprunts à l'eau. L'azote atmosphérique fixé par les légumineuses. L'inoculation des sols. Nitrification. Utilisation de l'azote minéral. Réduction des sulfates et des phosphates. L'emploi du soufre comme matière fertilisante. — Eléments des cendres : sélection des principes par la plante. — La théorie des engrais catalytiques : rôle important joué en biologie par des quantités infiniment petites de produits chimiques.

SI l'on trouve à la surface ou dans les couches extérieures de notre globe un assez grand nombre d'éléments ou corps simples (on en compte environ quatre-vingt), on ne les rencontre pas tous chez les êtres vivants. Il est même surprenant qu'un très petit nombre d'entre eux, le carbone, l'hydrogène, l'oxygène, l'azote, le soufre, le phosphore suffisent pour produire tant de principes, et si différents, que l'on a découverts soit dans le règne animal, soit dans le règne végétal. Encore est-il que le plus grand nombre des substances organiques ne renferment que les trois ou quatre premiers de ces corps, le phosphore et le soufre, ce dernier surtout, étant plus rares dans la matière animée.

Il va sans dire que les animaux — directement pour les herbivores, indirectement pour les carnivores qui se nourrissent de viande — tirent du règne végétal les principes nécessaires à l'entretien de leur vie et à son développement, sauf l'oxygène de la respiration qu'ils empruntent à l'atmosphère. Les plantes elles-mêmes puisent ce qu'il leur faut dans le mi-

lieu extérieur, dans le monde minéral; elles transforment les éléments nutritifs du sol et de l'air, les associent en composés d'une plus grande complexité; ce sont, en somme, comme on l'a dit heureusement " des appareils de synthèse chargés d'organiser la matière minérale pour les besoins des animaux ".

Après la mort des êtres vivants, leur substance retourne au sol; décomposée par l'intermédiaire d'insectes, de vers de terre et de microorganismes, elle rend à l'air et à la terre, sous une forme simple, les éléments qu'elle leur avait empruntés. De nouveaux êtres s'en emparent et la succession des phénomènes se reproduit: passage du monde minéral au monde organique, puis de celui-ci retour au règne minéral sans que *rien ne se perde ni ne se crée.* La matière organisée parcourt un *cycle* fermé.

* * *

Comment les divers éléments des végétaux entrent-ils dans cette ronde? Nous allons brièvement l'indiquer (1).

Il y a dans l'atmosphère une proportion toujours faible, de 3 à 4 dix-millièmes, de gaz carbonique, composé de carbone

---

(1) Il n'y a pas longtemps qu'on possède des notions exactes sur la nutrition des plantes. Au commencement du 19e siècle, les sources véritables de leurs aliments étaient encore presque ignorées. On était loin de croire que la principale de ces sources dût être placée dans l'atmosphère. Toute la substance végétale était considérée comme tirée du sol et spécialement de la matière organique, de l'humus qu'il contient. On voyait les champs fertilisés par les fumiers et les débris animaux; on en concluait volontiers qu'une matière devait avoir eu vie pour devenir un engrais.

Diverses découvertes conduisirent à une théorie différant complètement de ces idées, dite de l'*alimentation minérale*, dont Liebig fut le principal promoteur (1840). Dans une leçon célèbre, concertée avec Boussingault et faite à l'Ecole de médecine en 1841, Dumas l'exposa d'une manière remarquable (Th. Schloesing fils—*Principes de Chimie Agricole*, p. 9 et 10.).

et d'oxygène. Sous l'influence de la lumière, les plantes détruisent ce principe : elles fixent le carbone nécessaire à leur développement et rejettent l'oxygène. Elles n'exercent cette action que par leurs parties vertes qui renferment une substance, la *chlorophylle*, à laquelle se rattache cette fonction qu'on nomme, pour ce motif, *fonction chlorophyllienne*. En même temps que la chlorophylle permet à la plante d'emmagasiner du carbone, elle accroît l'énergie potentielle de cette dernière. On sait, en effet, que le gaz carbonique est incombustible, tandis que les feuilles et le bois peuvent brûler ; la chaleur dégagée peut être employée à la production d'un travail quelconque. La transformation chimique, accomplie grâce à la chlorophylle, est donc accompagnée d'un gain d'énergie : gain apparent, naturellement, car tout nous conduit à admettre que la quantité totale d'énergie de l'univers est invariable ([2]). Cette énergie n'est point empruntée au sol : la plante n'utilise guère, nous le verrons, que des corps déjà parvenus à leur état maximum d'oxydation et, par conséquent inertes. Cette énergie, c'est le soleil qui la fournit par son rayonnement sous forme lumineuse ou calorifique.

En 1749, le naturaliste génevois Bonnet avait remarqué que les parties vertes des plantes, sous l'action de l'air et de la lumière, dégagent des gaz. Priestley reconnut qu'elles émettent surtout de l'oxygène (1771) ; il vit clairement le rôle bienfaisant de la végétation qui prévient l'accumulation dans notre atmosphère de quantités considérables de gaz carbonique, irrespirable, et en maintient la proportion sensiblement invariable : " Le tort, dit-il, que font continuellement à l'air la respiration d'un si grand nombre d'animaux et la putré-

---

([2]) La découverte du *Principe de la Conservation de l'énergie* a exercé l'influence la plus profonde et la plus heureuse sur le développement des sciences physiques et naturelles depuis le milieu du 19e siècle.

faction de tant de matière végétale et animale, est réparé, du moins en partie, par la création végétale." Avec l'énorme développement de l'industrie moderne, la combustion de la houille constitue une autre source, très importante, de pollution de l'air.

C'est Ingenhousz qui découvrit, en 1780, que l'influence de la lumière est indispensable pour que la fonction chlorophyllienne s'exerce : pendant la nuit, elle est suspendue ; les plantes dégagent alors au contraire un peu d'acide carbonique par suite de leur respiration, mais il suffit d'une courte insolation le lendemain pour réparer, et au-delà, la perte corrélative de carbone.

Enfin Sennebier montra la nécessité de fournir au végétal du gaz carbonique pour obtenir un dégagement d'oxygène. Sans doute ce gaz ne se trouve dans l'air que dans une très faible proportion ; mais, à mesure qu'il est employé, il est remplacé par de nouvelles combustions et respirations ainsi que par des phénomènes géologiques divers. D'autre part, l'air est constamment agité et des couches fraîches arrivent sans cesse en contact avec le végétal. L'absorption du gaz carbonique par ce dernier est d'ailleurs très rapide, et l'on s'explique aisément la vigueur avec laquelle la végétation se développe dans les journées ensoleillées du printemps et de l'été.

* * *

L'eau fournit à la plante l'hydrogène et l'oxygène qui, après une série de transformations, se retrouvent dans un grand nombre de substances organiques, d'origine végétale, appelées *hydrates de carbone,* dans la proportion même où ils existent dans l'eau. L'amidon, les gommes, les sucres appartiennent à ce groupe. Toutefois, pour la plante, prise dans

son ensemble, le rapport de l'oxygène à l'hydrogène n'est pas égal à celui de ces mêmes éléments dans l'eau. On a établi que les plantes empruntent aussi de l'oxygène au sol. Elles le tirent de sels minéraux oxygénés : sulfates, phosphates et surtout nitrates.

* * *

L'azote est, si l'on peut dire, l'élément le plus important de la matière vivante. Quoique plus abondant dans les organes de l'animal, il entre aussi dans la constitution du protoplasme végétal : il n'y a pas d'élément anatomique vivant sans azote. On conçoit donc toute l'importance qui s'attache à la question de l'origine de l'azote des plantes. On peut dire, d'une manière générale, que c'est au sol qu'elles l'empruntent et qu'elles le tirent surtout des *nitrates*. Sans doute les légumineuses ont, elles, la propriété de fixer l'azote atmosphérique : des bactéries, qui forment sur leurs racines des petits tubercules ou *nodosités*, se développent en symbiose avec le végétal et lui fournissent de l'azote prélevé sur l'air ; ils collaborent ainsi à son développement. La terre végétale renferme les germes de ces petits êtres organisés qui se fixent sur les racines des légumineuses qu'on y cultive ([3]). D'autres

---

([3]) Il y a des sols qui ne conviennent pas à la culture des légumineuses, faute de renfermer les bactéries des nodosités. Salfeld en 1887, introduisit à ce propos l'*inoculation* des terres. Il incorpore à des sols sablonneux ou tourbeux de la terre végétale où des pois, du trèfle, de la luzerne... ont été cultivés, et il obtient alors de bons résultats dans ces mêmes terrains primitivement réfractaires à la culture des légumineuses. Ces expériences ont été poursuivies avec succès par la Svenska Mosskulturforingen, d'après le Dr Hjalmar von Filitzen, directeur de la Station Expérimentale de la Société Suédoise pour la culture des terrains tourbeux, à Jonkoping.

On s'est alors demandé si des cultures artificielles des mêmes bactéries n'auraient pas un effet analogue. On mit sur le marché dans la der-

organismes, des algues, peuvent contribuer aussi à enrichir la terre arable en azote prélevé sur l'air, mais c'est surtout le sol qui fournit aux plantes cet élément. Quand on répand sur une terre un engrais organique, comme le fumier, l'azote ainsi apporté n'est pas directement assimilable par les végétaux. Il faut d'abord une décomposition préalable, effectuée par des microbes qui provoquent la formation d'azotates (*bacterium nitrificans,* etc...) : c'est le phénomène très important de la *nitrification,* mais en lumière par les travaux de Schloesing et de Müntz, de Warington et surtout de Winogradsky. Il est soumis à différentes conditions dont les principales sont : la présence d'une substance azotée et de microbes nitrificateurs, celle de l'oxygène et de l'eau, une alcalinité légère du milieu et une température comprise entre de certaines limites. L'importance des *nitrières* en agriculture a diminué depuis qu'on emploie couramment comme engrais artificiel le nitrate de soude du Chili, lequel agit plus rapidement sur la plante que les engrais organiques azotés qui doivent tout d'abord subir ce travail de transformation nitrique.

On a souvent admis que, malgré leur bien plus grande simplicité, les engrais ammoniacaux devaient aussi subir la nitrification pour être utilisés. Il n'en serait pas toujours ainsi. Des plantes assimileraient avec une égale facilté l'azote ammoniacal et les nitrates, tandis que d'autres auraient

---

nière décade du siècle dernier les cultures de Noble et Hiltner, préparées à partir des bactéries des nodosités par les soins des Farbenwerke à Hochst et vendues sous le nom de " Nitragin ". Les résultats n'ayant guère été probants, la préparation de la culture inoculante a été suspendue. Le Dr Hutchison, de la Station Expérimentale de Rothamsted (Angleterre), a essayé un produit analogue, la " Nitrobactérine ". Il croit qu'elle agit par suite de sa composition chimique plutôt que par un processus bactériologique. L'intérêt que l'on a, pendant un moment, porté à ces cultures artificielles semble avoir cessé faute de démonstrations assez probantes de leur utilité.

une préférence marquée pour l'azote nitrique. Mais pour que les plantes se développent bien en présence d'un sel d'ammonium, il faut introduire une réserve de base (un calcaire par exemple) pour neutraliser l'acide qui reste après le départ de l'ammoniaque, suivant une remarque du professeur Prianichnikov, de l'Institut agronomique à Moscou, au Septième Congrès de Chimie Appliquée. En tout cas, le développement d'une plante dépend étroitement de la quantité d'azote mise à sa disposition, et, quand celle-ci est trop faible, la plante languit.

* * *

" Quant au soufre, il est certain, dit Armand Gautier ([4]), que le soufre indispensable à la constitution des corps protéïques leur vient de la réduction des sulfates minéraux. Chez les graminées, les sulfates du sol s'assimilent avec une grande facilité. Nous voyons cette réduction se faire nettement, dans les expériences de Planchud, sur la vie des *sulfuraires* qui, au contact des sulfates dissous, produisent abondamment de l'hydrogène sulfuré. La même conclusion résulte des observations d'Olivier et Etard sur les *beggiatoa* et les *ulothrix*. Ces sortes d'algues réduisent les sulfates jusqu'à produire du soufre en nature que l'on trouve cristallisé dans leurs cellules, et que la plante résorbe et oxyde ensuite dans certaines conditions de son développement. "

La réduction des sulfates du sol par la flore bactérienne peut être parfois assez active pour rendre sulfureuses les eaux des sources captées au voisinage de la surface; il y a généralement dans ce cas un rapport entre la teneur des eaux en hydrogène sulfuré et leur richesse en matières organiques:

([4]) *Leçons de Chimie biologique*, p. 30.

les eaux les plus pauvres en matière organique, c'est-à-dire les moins favorables à la vie microbienne, sont les eaux les moins sulfureuses (Dr Jean Barrois).

MM. E. B. Hart et W. H. Peterson, du département de Chimie agricole à l'Université de Wisconsin, ont, dans une récente étude, attiré l'attention des agronomes et des chimistes sur la teneur en soufre d'un grand nombre de produits agricoles : elle est bien plus élevée qu'on ne le pense généralement. Voici d'ailleurs quelques chiffres caractéristiques que nous extrayons d'un tableau publié par le journal de la Société Américaine de Chimie (avril 1911).

Produits végétaux.	Soufre pour cent.	Anhydride sulfurique pour cent.
Orge	0.153	0.382
Sarrazin	0.136	0.341
Maïs (blé d'inde)	0.170	0.425
Chou	0.819	2.047
Trèfle	0.164	0.410
Avoine	0.189	0.472
Riz	0.126	0.315
Oignons	0.568	1.419
Pommes de terre	0.137	0.343

Si l'on ne met pas en doute l'absolue nécessité du soufre pour assurer la croissance de la plante, on pense souvent que le sol en renferme des réserves assez considérables pour qu'il soit inutile de compenser les pertes résultant de la récolte par l'apport d'engrais, comme on le fait pour l'azote, le phosphore et la potasse. Il est vrai que les pluies apportent de l'anhydride sulfurique, qui se trouve dans l'air à la suite de la combustion de la houille où il y a toujours du soufre. Suivant Warington et Hall, à Rothamsted, les terres recevraient ainsi 17 à 18½ livres d'anhydride sulfurique par arpent et par an.

Mais l'écoulement des eaux du sol, le drainage naturel, entraine une quantité de sulfate parfois beaucoup plus considérabe de sorte que les régions qui ne reçoivent pas d'engrais s'appauvrissent notablement en soufre. Et la végétation en subit le contre-coup. N'est-ce pas Benjamin Franklin qui répandit du plâtre (sulfate de chaux) sur un terrain de manière à écrire sur le sol "ceci a été plâtré"; il sema ensuite de la luzerne et la phrase se détachait en relief, grâce à la végétation plus abondante à cet endroit. On peut employer pour satisfaire aux exigences des récoltes en soufre les superphosphates qui fournissent simultanément l'acide phosphorique; le sulfate d'ammonium qui, lui, donne de l'azote; le sulfate de potassium ou, comme on vient de le voir, le sulfate de calcium.

Des expériences entreprises aux Ecoles d'agriculture de Gennetines (Allier) et de Beaune (Côte d'Or), en France, ont montré que le soufre, à l'état libre, exerce sur le sol une action fertilisante marquée. Voici notamment quelques résultats:

	Pommes de terre.	Betteraves.
Pas de soufre . . .	3,055 kilogs . .	37,035 kilogs.
200 kilogs soufre à l'hectare	3.635.	38,635
400 kilogs soufre à l'hectare	4,195.	43.635

	Carottes.	Haricots.	Céleris.
Pas d'engrais . .	560 kilogs. .	179 kilogs. .	360 kilogs.
Soufre (1|300,000)	646 " . .	195 " . .	635 "

L'action du soufre en terre ordinaire est donc considérable. Elle est beaucoup moindre en terre stérilisée—ce qui conduit à admettre que le soufre n'agit pas seulement comme engrais-aliment mais aussi comme engrais indirect " en modifiant la flore bactérienne et en entravant le développement de certains organismes ", comme dit M. Boullanger dans une note à l'Académie des Sciences de Paris.

Peut-on d'ailleurs se flatter de connaître le processus biologique par lequel s'exerce l'action bienfaisante de tel ou tel élément? Certainement non : la question demeure encore très obscure; peut-être, jusqu'à un certain point, le soufre participe-t-il à des phénomènes de catalyse végétale comme le manganèse, l'aluminium, le zinc, et probablement bien d'autres éléments. Les récents travaux de M. Gabriel Bertrand, professeur à la Sorbonne, et de ses élèves, ont mis à l'ordre du jour cette question de l'influence biologique de quantités extrêmement petites de substances chimiques : nous y reviendrons plus loin.

* * *

Passons maintenant au phosphore. Tout le monde sait que cet élément se trouve dans les nerfs, la matière cérébrale, les os. Chez l'homme, le poids du phosphore combiné est assez considérable; il se trouve surtout dans les os, à l'état de phosphate tricalcique qui forme les 80 centièmes de leur partie minérale. Naturellement, c'est encore l'alimentation qui l'introduit dans l'organisme. Suivant Gley, l'alimentation fournit à l'homme près de 4 grammes d'acide phosphorique par jour ([5]). C'est aux phosphates du sol réduits dans la

([5]) Des expériences faites sur du jeune bétail ont montré que les phosphates, donnés sous la forme d'os de veaux séchés et pulpés, favorisent la croissance des ruminants et la production laitière des vaches. Toutefois l'emploi de la poudre d'os verts comporte un danger qui résulte de la rapidité avec laquelle elle se putréfie et peut alors introduire dans l'organisme des herbivores des principes de morbidité. Le son de froment, très riche en phosphates (il en renferme à peu près dix fois plus que la farine) n'offre pas les mêmes inconvénients. Il possède en outre l'avantage de renfermer un ferment diastasique, une oxydase, qui facilite l'action de l'oxygène de l'air sur les corps avec lesquels il vient en contact. On y trouve aussi du manganèse. " C'est probablement dans cette même ré-

feuille du végétal, que la plante emprunte le phosphore, et depuis que Liebig a fait connaître la nécessité de l'acide phosphorique pour l'agriculture, l'industrie des engrais phosphatés, destinés à rendre au sol ce que lui enlèvent les récoltes, s'est considérablement développée.

* * *

Quand on incinère une plante, l'eau des tissus s'évapore, puis les éléments combustibles brûlent ; il ne reste après cette oxydation qu'un peu de cendres. Tout ce qui s'est évanoui constituait la substance proprement organique. Ce qui reste est la matière minérale ; on y trouve, à l'état de sels, le potassium, le sodium, le calcium, le magnésium, le fer, le manganèse, le chlore, le silicium... La composition des cendres nous renseigne mal sur la façon dont ces divers éléments sont groupés dans le végétal, l'action de la chaleur ayant provoqué un mode d'association nouveau et tout différent de ces corps. Une partie du carbone organique se retrouve dans les carbonates de potasse, de soude et de chaux ; le soufre est à l'état de sulfate : le phosphore, à l'état de phosphates ; le chlore, à l'état de chlorures ; le magnésium, engagé dans la magnésie.

C'est sous des formes minérales très variées que la plante trouve ces corps dans le sol ; on ne sait guère par quel mécanisme elle se les assimile : il faut auparavant que ces subs-

---

gion du grain que l'on trouvera tôt ou tard ces éléments rares qui paraissent nécessaires à l'évolution normale de tous les êtres vivants, animaux et végétaux, tels que l'iode, l'arsenic, le bore, le zinc et autres. Dans tous les cas, il est aisé de constater que c'est ici que se concentrent le fer, la chaux, la magnésie, la potasse et par-dessus tout le fluor et l'acide phosphorique", etc. (Communication du Dr P. Carles, de Bordeaux, au 8e Congrès International de Chimie Appliquée, Section de Chimie biologique).

tances soient solubilisées, soit par l'eau chargée de gaz carbonique, soit par des sécrétions des racines.

"Mais chaque plante utilisant plus particulièrement, suivant sa nature, tel ou tel minéral, bientôt les tissus radiculaires restent saturés des sels inutilisés dans les tiges ou les feuilles et les racines ne les enlèvent plus au sol, tout en continuant à absorber par endosmose les composés minéraux que le végétal est propre à fixer. De là une sorte de sélection apparente. C'est ainsi que la potasse nécessaire à la vigne, au tabac, à la pomme de terre, est absorbée par les racines de ces plantes qui n'absorbent pas la soude; que les sels de soude le sont, au contraire, par les salicors, salsola, tamarix, atriplex, asperge, et généralement par les plantes maritimes, presque à l'exclusion de la potasse; que la chaux suffit à certains lichens, etc. La betterave prend au sol le potassium, le rubidium et le sodium, et laisse le caesium et le lithium; le tabac s'enrichit en potassium et lithium et semble repousser le sodium; le colza s'empare du potassium et du sodium, mais non du lithium et du rubidium, etc... Il n'existe pas de sel de soude dans le blé, l'avoine, la pomme de terre (tubercules et tiges), les bois de chêne et de charme, les feuilles de tabac, de mûrier, de pivoine, ricin, haricots, etc. Le manganèse, très répandu, se rencontre surtout dans les plantes aquatiques ; le cuivre est beaucoup plus commun qu'on ne pense...

" Il est curieux de constater que *dans un même végétal* les cellules de chaque tissu s'emparent des substances minérales qui leur conviennent. La potasse passe dans la racine, le protoplasme vert et les fruits, mais est rare dans le bois; la chaux se fixe dans les tissus cellulosiques; la magnésie participe surtout à la constitution de la chlorophylle et des semences; le fer se retrouve dans le protoplasme des feuilles, tout en manquant dans la chlorophylle. L'acide phosphori-

que augmente partout où la vie est très active, là où les tissus se reproduisent activement: graine, bourgeons, jeunes pousses. La silice est prépondérante dans les tissus épidermiques, etc., etc." (6).

* * *

Nous avons fait allusion plus haut aux travaux de l'école française, suscités par les recherches de M. Gabriel Bertrand, sur la présence dans les végétaux de quantités très petites de divers éléments, comme le zinc, le manganèse, le bore, etc... Une note de Pichard à l'Académie des Sciences, en 1898, avait déjà signalé que le manganèse entrait dans la constitution d'un grand nombre de ferments, les *diastases* en particulier, c'est-à-dire ces organismes, comme en renferme l'orge germée, qui ont la propriété de transformer l'amidon en sucres. On découvrit par la suite que le manganèse est un élément normal du sang, quoiqu'il ne s'y trouve qu'en une proportion extrêmement faible: quelques centièmes de milligramme par litre de sang, d'après MM. Gabriel Bertrand et F. Medigreanu (note présentée à l'Académie des Sciences de Paris, le 9 avril 1912). M. Bertrand avait découvert en 1894, un ferment végétal, la laccase, qui intervient nécessairement dans certaines réactions entre l'oxygène de l'air et les substances organiques de la plante, une *oxydase,* en d'autres termes. " L'expérience dit M. Bertrand, m'a prouvé que la laccase contenait du manganèse, que ce métal était aussi nécessaire au fonctionnement de la diastascoxydante que le fer, par exemple, pouvait l'être à celui de l'hémoglobine du sang des vertébrés ou le cuivre à celui de l'hémocyanine du sang des mollusques et des crustacés. Cette démons-

(6) Armand Gautier. *Leçons de Chimie biologique*, IIe éd., pp. 30 et 31.

tration a établi du même coup la nécessité du manganèse pour les plantes. "

M. Raulin, dans sa thèse de doctorat (1870), avait prouvé que des traces de zinc dans un milieu de culture sur lesquels on développe une moisissure, l'*Aspergillus Niger,* ont sur sa croissance un effet extraordinaire, puisque leur suppression entraîne une réduction de la récolte d'Aspergillus au dixième de ce qu'on obtient en présence de cet élément. Voilà, certes, un résultat fort remarquable et d'autant plus digne d'attention que la disproportion entre la cause et l'effet paraît plus considérable. Il fut admis par les uns, contesté par d'autres. M. Javillier reprit cette étude et confirma les conclusions de Raulin; il les étendit même, en montrant que la levûre de bière, et le blé lui-même, se développent beaucoup mieux en présence de très petites quantités de zinc (de $^1|5{,}000{,}000$ à $^1|50{,}000{,}000$). En quantités exagérées, le zinc est un poison. En employant à la fois, toujours en quantités infiniment petites, le zinc et le manganèse, MM. Bertrand et Javillier obtinrent encore un plus grand succès.

Des observations de ce genre avaient décidé M. Gabriel Bertrand à présenter au Congrès de Chimie appliquée, tenu à Berlin en 1903, la *théorie des engrais catalytiques* : pour qu'une plante se développe normalement, il faut qu'elle trouve dans le sol, non seulement les éléments considérés jusqu'alors comme " essentiels ", mais aussi des quantités très petites d'autres substances minérales que seules des méthodes d'analyse extrêmement perfectionnées permettent de déceler dans la plante: le manganèse, le zinc, le bore, l'aluminium, etc... Ces éléments exercent une *action de présence*: ils interviennent dans les réactions biochimiques sans s'accumuler en quantités notables dans l'organisme végétal; leur influence n'est donc pas proportionnée à leur quantité. Des travaux ont été, depuis lors, entrepris de différentes parts sur cette

question, d'une importance extrême pour l'agriculture ([7]). Il n'est pas possible de les résumer ici. Bornons-nous à citer quelques-uns de leurs auteurs : MM. Passerini, Giglioni, Salomone, en Italie ; Stoklasa, en Bohème ; Whitney, aux Etats-Unis ; Garola, Marre, Grandeau, Javillier, Agulhon, en France ; Aso, Nagoaka, Sawa, Katayama, au Japon, et une foule d'autres. Les diverses communications affluèrent aux Congrès de Rome en 1906, de Londres en 1909 et de New York en 1912, semblant confirmer d'une manière éclatante les idées de M. Gabriel Bertrand, qui auront peut-être sur l'agriculture de demain une influence pratique des plus considérables.

J. FLAHAULT.

([7]) Voici quelques résultats récemment signalés par M. Bertrand : l'emploi du manganèse, à l'état de sulfate, comme engrais catalytique, a donné des accroissements de récolte : pour l'avoine, 17 pour cent de plus en grains et 12 pour cent en paille ; pour le colza, 18 pour cent ; pour les pois, 20 pour cent ; pour la luzerne, 33 pour cent. La betterave a éprouvé des effets du même ordre.

A travers les Faits et les Oeuvres

Un accident parlementaire. — Le cabinet Asquith défait par un vote de surprise. — L'amendement Banbury. — Habile manoeuvre des unionistes. — Sensation politique. — Le ministère veut faire rescinder le vote. — Violente émeute parlementaire. — Scènes regrettables.— Intervention de l'Orateur. — Une solution. — Cet incident retarde le bill du *Home Rule*. — En France. — Le congrès radical de Tours. —La session d'automne. — Le ministère Poincaré. — L'assassinat de M. Canalejas, premier ministre d'Espagne. — La guerre des Balkans. — Victoires foudroyantes des alliés. — L'effondrement de la Turquie. — Pourparlers de paix. — Nuages à l'horizon. — L'élection présidentielle aux Etats-Unis. — Triomphe des démocrates. — M. Woodrow Wilson, président. — Au Canada. — Remaniements ministériels à Ottawa. — La session fédérale. — Le discours du Trône. — La question navale. — La session provinciale.

L'EVENEMENT des dernières semaines en Angleterre a été le désagréable accident parlementaire dont le gouvernement Asquith a été victime. Le 11 novembre, la Chambre des Communes discutait en comité un amendement au bill du *Home Rule*, présenté et soutenu par Sir Frederick Banbury, un des représentants de la Cité de Londres. Il s'agissait de l'un des articles les plus importants du projet de loi, celui qui traite des arrangements financiers. Sir Frederick proposait à la Chambre de déclarer que la contribution totale du trésor impérial au parlement irlandais ne dépasserait pas $12,500,000, à l'exclusion de la somme produite par les taxes irlandaises, et en tenant compte de la somme épargnée dans l'adminstration des affaires d'Irlande par le transfert de certains services à la direction du gouvernement irlandais. En réponse à Sir Frederick Banbury, l'ho-

norable M. Herbert Samuel, maître-général des postes, fit observer que, si cet amendement était adopté, la somme totale payable à l'Irlande serait limitée à $12,500,000. Le produit de la taxation irlandaise est d'environ $47,000,000 et l'amendement signifierait que la somme remise à l'Irlande ne serait que de $12,500,000 pour des services qui coûteraient $30,000,000 annuellement. Au moment où le ministre reprit son siège, personne ne se levant pour parler, les conservateurs demandèrent le vote. Une division eut lieu immédiatement, et les ministres, aussi bien que les *whips* ministériels, furent consternés, quand ils s'aperçurent qu'un grand nombre de leurs partisans manquaient à l'appel, tandis que les unionistes étaient en force. Les chiffres proclamés par l'Orateur indiquèrent qu'il y avait 228 voix pour l'amendement et 206 contre, soit une majorité antiministérielle de 22 voix. On peut s'imaginer facilement la scène qui suivit. L'opposition faisait entendre des clameurs de triomphe. " Résignez, résignez ", criait-on aux ministres, que cet échec imprévu semblait avoir frappés de stupéfaction. M. Asquith se mordait les lèvres, et ses collègues ne proféraient pas une parole. Finalement, au milieu du bruit assourdissant, le premier ministre proposa l'ajournement de la Chambre. Et un conseil de cabinet fut convoqué pour le soir même.

Que faire dans une semblable occurrence? Le gouvernement ne pouvait admettre qu'il était en minorité dans la Chambre des Communes. Le 7 novembre, quatre jours auparavant, le principe de la résolution que l'amendement Banbury détruisait virtuellement, avait été adopté par une majorité de 121 voix. Se démettre, lorsqu'on sait qu'on l'emporte régulièrement sur ses adversaires par plus de 100 voix, ce n'est guère admissible. D'autre part la Chambre des Communes avait bien et dûment adopté, malgré le cabinet, un amendement qui portait une atteinte presque fatale à toute

l'économie du bill du *Home Rule*. On ne pouvait rester sous le coup d'un pareil vote. La délibération ministérielle dura deux heures. Et à l'issue de cette réunion le ministère annonça son intention de ne point tenir compte d'un incident qu'il qualifiait de vote de surprise, " *snap vote* ".

C'en était un sans aucun doute. Les conservateurs avaient adroitement concerté leur manoeuvre. S'apercevant qu'un grand nombre de députés libéraux étaient absents, ils avaient rallié leurs forces, mais dissimulé en même temps une partie de leur monde dans différents endroits, à proximité de la Chambre, de sorte qu'au moment où la cloche de division se fit entendre, on vit accourir de tous côtés les unionistes, tandis qu'une foule de ministériels étaient hors de Londres, ou trop loin en ville pour arriver à temps. Ce coup parlementaire a fait honneur aux manoeuvriers oppositionnistes. Mais par contre, il a valu d'amers reproches aux *whips* ministériels, qui doivent toujours prévoir de telles tentatives, et faire en sorte d'avoir constamment sous la main une majorité suffisante.

Maintenant il ne suffisait pas pour le gouvernement d'annoncer qu'il ne donnerait pas sa démission. Il fallait réparer l'avarie infligée au bill du *Home Rule*. On ne pouvait passer outre et laisser l'amendement Banbury incorporé au bill, dont il détruisait dans une large mesure l'efficacité. Et cependant cet amendement avait été adopté conformément aux règles de la Chambre, après discussion, par une majorité de 22 voix. Quelle procédure adopter, pour remettre les choses dans leur état antérieur? Les ministres décidèrent de proposer que l'amendement Banbury fût rescindé, purement et simplement, " nonobstant quoi que ce soit et sans tenir compte d'aucun ordre permanent de la Chambre des Communes", et de procéder à l'ordre du jour concernant le bill du *Home Rule,* comme si les procédures faites à la séance du

lundi (11 novembre) n'eussent pas eu lieu. C'est une motion dans ce sens que M. Asquith présenta à la Chambre, le surlendemain du vote malencontreux. Mais comme on pouvait s'y attendre, cette proposition souleva une tempête. Le chef de l'opposition, M. Bonar Law, se leva aussitôt pour demander s'il y avait un seul précédent à la procédure proposée par le gouvernement, et si elle n'aurait pas pour résultat de détruire toutes les sauvegardes de régularité dans les délibérations parlementaires. L'Orateur déclara alors, au milieu des applaudissements de l'opposition, qu'il ne connaissait pes de précédent pour la rescision d'un vote de la Chambre durant l'adoption d'un bill, ajoutant que, pour la destruction des sauvegardes, c'était à chaque membre de la Chambre de former son jugement.

M. Asquith s'efforça de justifier sa proposition en insistant sur la gravité de la circonstance. L'amendement Banbury ne pouvait subsister. Il réduisait à $12,500,000 les $30,000,000 que l'on devait donner au gouvernement irlandais. C'était un coup mortel porté au bill. Et en outre le gouvernement avait déjà eu 121 voix de majorité sur une question analogue à celle-là. Mais l'opposition maintint que la motion Asquith était une insulte à la Chambre. Et comme le premier ministre persistait à soutenir sa proposition, le débat prit une tournure extrêmement acrimonieuse, les esprits se soulevèrent, la passion politique éclata avec une fureur impétueuse, et la discussion violente dégénéra bientôt en une véritable émeute parlementaire. On jetait à la figure des ministres les appellations de " traîtres " et de " rebelles ". On étouffait leur voix sous les vociférations. On lançait à travers la Chambre des livres et des documents sessionnels. M. Asquith en reçut un sur l'épaule. Quelques instants après un député unioniste, saisissant un énorme volume sur la table du greffier, visa M. Winston Churchill et l'atteignit en pleine

poitrine. A un moment donné, au milieu du vacarme, on entendit la voix de Sir Edward Carson qui criait: " Il ne se fera plus rien dans cette Chambre ". Pendant toute cette tempête, la Chambre des Communes ressemblait à un véritable pandemonium. L'Orateur suspendit d'abord la séance pour une heure. Mais à la reprise les mêmes scènes recommencèrent. Toute délibération était manifestement impossible, et l'Orateur finit par ajourner la séance au lendemain. On conçoit l'excitation intense produite par ces incidents. Il y a peut-être plusieurs siècles que la Chambre des Communes d'Angleterre n'a donné un pareil spectacle. Il est certain que de tels excès et une telle violence ne sauraient être excusés. Cependant le chef de l'opposition a déclaré, dans une grande assemblée tenu à l'*Albert Hall,* le lendemain soir, qu'il ne regrettait rien,et que le devoir de son parti était de faire échouer coûte que coûte le bill du *Home Rule* dans la Chambre des Communes.

Néanmoins, à la séance du 14 novembre les esprits étaient un peu plus calmes. Le député unioniste qui avait lancé un livre à M. Winston Churchill fit ses excuses à celui-ci, qui les accepta. Puis l'Orateur, prenant la parole, conseilla aux membres de la Chambre de prendre le temps de réfléchir, et fit observer combien il était désirable que le Parlement ne s'écartât pas de ses précédents reconnus. Il ajouta qu'à son avis on pouvait trouver une solution de la difficulté acceptable par tout le monde et plus conforme aux précédents suivis jusqu'ici par la Chambre. Le premier ministre et le chef de l'opposition se déclarèrent tous deux satisfaits de l'intervention de l'Orateur, et la Chambre s'ajourna jusqu'à lundi, le 18 novembre. Les unionistes réclamèrent comme une victoire l'attitude de l'Orateur, qui avait effectivement pour résultat d'écarter la proposition faite la veille par le premier ministre. Dans les cercles politiques bien informés on sou-

tint que le roi George V n'avait pas été étranger à l'acte de l'Orateur.

A la séance du lundi, 18 novembre, M. Asquith a annoncé qu'il renonçait à sa motion de rescision, en partie pour éviter le retour des scènes de désordre, et en partie pour déférer à l'appel du président des Communes. Il a proposé alors le rejet de sa propre résolution, désormais défigurée par l'amendement Banbury, ce qui fut adopté. Et enfin le 19 il a fait adopter une résolution nouvelle; le vote a été de 318 contre 207, soit 111 voix de majorité. Et le gouvernement est sorti de ce défilé dangereux. Mais il y a laissé incontestablement quelque chose de son prestige. La marche du bill du *Home Rule* a été retardée. Sa troisième lecture ne pourra pas avoir lieu avant l'ajournement de Noël, et tout cela ébranle la confiance du parti ministériel. John Redmond a cru devoir émettre une note dans laquelle il dit qu'il ne faut pas s'effrayer de cet échec, mais que si de tels incidents se répétaient le résultat ne pourrait manquer d'être désastreux.

* * *

En France la rentrée des Chambres a eu lieu le 5 novembre. Elle avait été précédée du congrès radical. Tous les ans, vers la même époque, les radicaux et les radicaux-socialistes tiennent leur assises plus ou moins solennelles. Cette année, c'était la ville de Tours qui avait l'honneur de recevoir ces messieurs. Le congrès était présidé par le mémorable M. Combes. Cela lui donnait tout de suite son cachet. Il a été à la fois désordonné et rageur. On y a naturellement déclamé contre le cléricalisme, contre la politique d'apaisement, qui n'est pas si redoutable que cela, et contre la représentation proportionnelle, soutenue, s'est écrié M. Combes avec un air sinistre, " par tous les partis de réaction, par tous les ad-

versaires du régime républicain, par tous nos bonapartistes, tous nos royalistes, tous nos nationalistes ".

La note dominante du congrès a été nettement antiministérielle, quoique quatre ministres aient envoyé leurs excuses et leurs sympathies. Il y a eu une séance en comité secret "secret mais pas discret", suivant l'expression d'un chroniqueur. Ça été un véritable charivari. A un moment donné, le président du comité, M. Debierre, a pris son chapeau pour s'en aller en s'écriant: " Sommes-nous donc ici dans une maison de fous?" Quelques membres du congrès, M. Ferdinand Buisson, M. Abel Ferry, M. Bonnet, ont essayé de défendre la représentation proportionnelle. Ils ont été hués. Et l'assemblée a voté un ordre du jour repoussant la représentation proportionnelle et le quotient électoral, et déclarant compter " sur la sagesse, la fermeté et l'entente des républicains de la Chambre et du Sénat pour réaliser la réforme électorale, par un scrutin élargi, sans dérogation au principe majoritaire ". Elle a aussi dénoncé le " haut état-major réactionnaire, qui a reconquis, dans les bureaux du ministère de la guerre, une influence néfaste ". Enfin elle a réclamé violemment l'application des lois contre les Congrégations. "Non, non—écrit dans le *Correspondant* M. Bernard de Lacombe—l'esprit des jacobins n'a pas changé, il est toujours le même: divisons, persécutons afin de mieux profiter; tout est là. Mais que penser de ces gens qui, pendant qu'un lourd malaise pèse sur l'Europe remplie du bruit des armes, en restent à ces rengaines? Et ils tiennent une place en France! "

La session qui vient de commencer sera principalement consacrée au vote du budget de 1913 par la Chambre des députés, et à la prise en considération de la loi sur la représentation proportionnelle par le Sénat. Les Chambres françaises vont faire un sérieux effort pour disposer complètement de la besogne de l'année avant la prorogation, fin décembre.

Vers le milieu de janvier, à l'ouverture de la nouvelle session et à la reprise des travaux parlementaires pour 1913, le Parlement devra procéder à la réunion de l'Assemblée ou du Congrès national pour l'élection du nouveau président de la République.

Si ce n'est pas M. Poincaré lui-même qui est choisi pour occuper la suprême magistrature, son ministère semble devoir durer. Il donne satisfaction à l'opinion française quant à la politique extérieure. Il se montre vraiment national, et les bons citoyens lui en tiennent gré. Malheureusement, dans sa politique intérieure, tout en paraissant animé d'un esprit moins sectaire que ses prédécesseurs, il n'a pas la force de se dégager des errements suivis par eux. Le discours prononcé par le premier ministre à Nantes, le 27 octobre, met bien en lumière ce double caractère de sa politique. Comme le fait observer le chroniqueur d'une grande revue française, il est permis d'y distinguer deux documents, qui répondent à chacune des deux tendances du ministère : un document d'inspiration parlementaire sur la politique intérieure, et un document d'inspiration nationale sur la politique extérieure. Dans le premier on entend l'homme politique qui disait à M. Charles Benoit, il y a quelques mois : " nous sommes séparés par toute la question religieuse ". On y rencontre la conciliation entre les groupes de gauche, la défense de l'école laïque, une attitude pleine d'optimisme à l'égard des instituteurs, en un mot " la formule enveloppée, mais authentique, de la conception antireligieuse" qui, depuis trente-quatre ans, prévaut dans la législation française, dans toute la politique intérieure, et divise irrémédiablement les citoyens français. Ecoutez au contraire M. Poincaré, parler de politique extérieure : " Le gouvernement a besoin du concours de tous les républicains, il a même besoin de la confiance de tous les Français... Tout doit conspirer, dans le pays, à mettre en

pleine lumière la conception de l'intérêt national et à reléguer au second plan les intérêts particuliers... C'est à la France tout entière que nous demandons aujourd'hui de nous donner, par sa confiance et par son unanimité politique, la force de faire entendre, dans les négociations qui se poursuivent, sa voix et sa pensée. " Il n'y a pas à s'y tromper, voici " le document d'inspiration nationale, le document qui témoigne du réveil traditionnel et français ". Commentant ce discours, à la fin d'une longue étude sur la situation en France, et après avoir démontré que le gouvernement actuel, malgré tout un aspect condamnable de son programme législatif, vaut mieux que les précédents, M. Yves de la Brière écrit dans le dernier numéro des *Etudes* : " Dans sa politique extérieure le ministère Poincaré peut compter sur le loyalisme absolu des adversaires déclarés de sa politique religieuse. Mais lui-même, sachant ce qu'est en France le catholicisme, voudra-t-il comprendre quel antaganisme profond il y a entre une politique extérieure vraiment nationale et une politique intérieure de laïcisation, ou, pour parler clair, d'anticatholicisme ?"

* * *

Franchissons les Pyrénées. L'Espagne est encore sous le coup de la douloureuse stupeur causée par l'assassinat de son premier ministre, Don José Canalejas. Il a été tué dans une rue de Madrid, le 12 novembre, par un jeune anarchiste, nommé Manuel Pardinas, qui a tiré sur lui à bout portant quatre coups de pistolet. Une heure plus tôt il sortait souriant du palais royal, ne se doutant guère que les instants de sa vie étaient comptés.

Ce meurtre a produit naturellement une terrible sensation. Le roi Alphonse XIII en a été profondément affecté. A la première nouvelle du tragique événement, il a sauté dans

une automobile, et, sans escorte, il est allé s'agenouiller auprès du cadavre de son premier ministre. C'est la deuxième fois depuis quinze ans que le chef du gouvernement en Espagne tombe sous les coups d'un forcené. Le 8 août 1897, M. Canovas y Castillo avait été assassiné, comme vient de l'être M. Canalejas. Les premiers rôles politiques offrent bien des périls.

Don José Canalejas y Mendez avait derrière lui une carrière déjà assez longue. Il était entré dans les fonctions politiques pour la première fois, il y a vingt-neuf ans, comme secrétaire d'un premier ministre libéral. Il avait été d'abord républicain, puis ses vues s'étaient modifiées et il était devenu l'un des organisateurs du parti radical monarchiste. Il était le chef de ce groupe, lorsqu'il fut appelé à former un cabinet, quand le gouvernement libéral présidé par M. Moret y Prendergast donna sa démission. C'est en février 1910 que M. Canalejas parvint au poste de premier ministre. Il avait auparavant tenu les portefeuilles des finances et de la justice dans des cabinets libéraux. Son administration avait surtout été marquée par une série de mesures oppressives dirigées contre les congrégations religieuses et l'enseignement confessionnel. Sa politique s'inspirait malheureusement de l'esprit maçonnique. Il avait engagé l'Espagne dans un déplorable conflit avec le Saint-Siège. En apprenant son assassinat, le Pape a été frappé d'horreur, et on prétend qu'il s'est écrié : "Quelle terrible conséquence de la guerre à la religion dans un pays catholique ! " La destruction de l'idée religieuse n'est-elle pas en effet éminemment favorable à l'éclosion du crime ? Après avoir prononcé ces paroles, le Saint-Père s'est agenouillé et a prié avec ferveur pour le salut de l'Espagne.

C'est un ancien ministre, le comte de Romanones, président de la Chambre des députés, qui a été appelé par Alphonse XIII à former un nouveau cabinet. Il a été antérieurement

ministre de la justice, de l'intérieur et de l'instruction publique. Dans ce dernier poste, quoique ses idées fussent moins avancées que celles de M. Canalejas, il avait cependant manifesté des tendances regrettables et s'était montré peu favorable à l'Eglise. Il est triste pour la catholique Espagne d'être gouvernée par des hommes qui semblent déterminés à rompre avec les antiques traditions religieuses de la nation.

* * *

Depuis un mois, les événements ont pris en Orient une tournure que personne ne prévoyait. On savait que les armées des Etats balkaniques étaient très fortes. Mais on ne les croyait pas aussi admirablement préparées et entraînées. On ne soupçonnait pas non plus que la puissance militaire de la Turquie et la valeur effective de ses troupes eussent subi un tel recul depuis trente-cinq ans. Durant la guerre russo-turque de 1877, les soldats du Sultan s'étaient admirablement battus. A Plevna, Osman-Pacha et ses régiments s'étaient couverts de gloire, et, malgré la victoire finale de la Russie, l'armée turque était sortie de cette guerre avec une haute réputation. Mais les temps sont changés, et dans la campagne actuelle les troupes ottomanes ont perdu le renom conquis par leurs exploits antérieurs. Depuis l'ouverture des hostilités, les alliés ont remporté sur toute la ligne des succès foudroyants. Les Bulgares ont battu les turcs à Kirk-Kilisseh, ont investi Andrinople, et, laissant devant cette ville un corps d'armée, ont continué leur marche victorieuse, écrasé de nouveau leurs adversaires dans une bataille formidable à Lileh-Bergas, et les ont acculés à la ligne de défense de Tchataldja, que vingt-cinq milles à peine séparent de Constantinople. Pendant que les Bulgares triomphaient ainsi en Thrace, les Serbes se couvraient de gloire en Macédoine, bat-

taient les Turcs dans une série d'engagements, et prenaient Monastir, l'un des boulevards de la Turquie, où l'on prétend qu'ils ont fait 50,000 prisonniers de guerre. De leur côté les Grecs étaient vainqueurs dans plusieurs rencontres et s'emparaient de Salonique, ville principale de la Turquie d'Europe après Constantinople. En un mot, l'Europe stupéfaite assiste depuis un mois, avec des impressions diverses, à l'effondrement de l'empire turc. Et, pour comble de malheur, le choléra s'est mis à décimer les troupes ottomanes, et fait de grands ravages à Constantinople. Devant une pareille succession de désastres, le gouvernement du Sultan a demandé aux alliés balkaniques un armistice afin d'entamer des négociations pour la paix. Les dépêches ont annoncé que la Bulgarie avait énoncé comme base des pourparlers, en vue de la conclusion d'un traité, les sept conditions qui suivent: la capitulation de l'armée turque qui occupe les lignes de Tchataldja; l'évacuation d'Andrinople, de Scutari et de Janina ; le paiement d'une indemnité de guerre; la cession des territoires conquis; l'internationalisation de Constantinople ; l'ouverture des Dardanelles; la constitution de Salonique en port libre. Mais il semble douteux que toutes ces propositions, particulièrement la cinquième et la sixième, aient été soumises. Quoiqu'il en soit, la Turquie a jugé que, sur les bases indiquées, la négociation et l'entente étaient impossibles. Et elle a ordonné à ses plénipotentiaires de ne pas continuer les pourparlers et de rompre la conférence. Les hostilités un moment suspendues ont donc recommencé. On annonce toutefois qu'elles sont actuellement poursuivies sans beaucoup de vigueur, et que la Bulgarie, de concert avec ses alliés, va envoyer de nouveaux négociateurs aux quartiers généraux en Thrace, avec des conditions plus raisonnables. Ce qui semble maintenant certain c'est que les pourparlers vont avoir lieu directement entre les puissances belligérantes,

sans que les Etats qui forment le concert européen agissent comme intermédiaires. Les coalisés entendent diriger leurs affaires eux-mêmes. Mais quelques-unes des conditions qui seraient exigées par eux pourraient entraîner de graves complications. Par exemple l'Autriche semble absolument déterminée à empêcher que la Serbie n'obtienne accès à l'Adriatique, ce que le gouvernement serbe désire par-dessus tout. Si la question est posée, on assure que l'Allemagne appuiera les prétentions de l'Autriche, tandis que la Russie soutiendra celle des Serbes. Dans cette éventualité l'Italie suivrait l'Allemagne, tandis que la France et l'Angleterre se rangeraient du côté de la Russie. Ce serait triple entente contre triple alliance. Et alors une conflagration européenne pourrait s'ensuivre. Il est à souhaiter que la sagesse et la modération prévalent dans les conseils des hommes d'Etat. Et on ne ne peut que faire écho au voeu exprimé par M. Poincaré dans le discours qu'il a prononcé à Paris, le 15 novembre, au banquet des comités du commerce et de l'industrie : " S'il est permis d'espérer, a-t-il dit, que chaque puissance attendra la fin des hostilités avant d'essayer d'imposer son point de vue, si au moment du règlement final il ne se produit pas d'initiative isolée et que nul ne prenne des mesures hâtives pouvant provoquer un désaccord, les intérêts opposés finiront par s'accorder et aucun des peuples balkaniques ni aucune des grandes puissances ne souffrira des arrangements qui interviendront. C'est l'espoir exprimé par le premier ministre anglais et il semble impossible que son appel reste sans réponse. Si une guerre, qui serait certes la plus épouvantable que l'Europe ait connue, venait à éclater après que tant d'efforts sincères ont été faits pour l'empêcher, cela constituerait un défi au bon sens, à la civilisation et à l'humanité. "

Dans ce passage, le premier ministre français faisait allusion au discours important prononcé par M. Asquith au ban-

quet du lord-maire, le 10 novembre. On y remarquait surtout cette phrase, que des applaudissements prolongés ont accueillie : " Sur un point je crois que l'opinion de l'Europe est unanime, c'est que les vainqueurs ne doivent pas être dépouillés des fruits d'une victoire qui leur coûte si cher ". Nous croyons que les paroles suivantes du premier ministre d'Angleterre méritent aussi d'être signalées : " Nous, Anglais, nous n'avons aucun intérêt direct dans la forme exacte du traité qui peut avoir lieu lors de la redistribution politique et territoriale de la Turquie. Il y a d'autres puissances à qui leurs relations spéciales, géographiques, économiques, ethniques et historiques, donnent droit d'élever la voix quand viendra le temps de conclure la paix. "

Si tous les gouvernements étaient animés d'intentions comme celle que les premiers ministres de France et d'Angleterre ont manifestées, il n'y aurait guère d'inquiétude à concevoir pour le maintien de la paix européenne. Mais le nuage est à Vienne, et l'horizon n'est guère moins menaçant du côté de Saint-Petersbourg. La situation est assurément, à l'heure actuelle, pleine de redoutables incertitudes.

Cependant, quoi qu'il advienne, un grand fait est désormais acquis à l'histoire. Nous voyons s'accomplir sous nos yeux, au vingtième siècle, la prodigieuse revanche des invasions musulmanes et des conquêtes du Croissant. L'Islam, dont le flot envahisseur avait un jour menacé de submerger l'Europe occidentale aussi bien que l'Europe orientale, est refoulé vers l'Asie, d'où il s'était lancé à l'assaut de la chrétienté ! L'empire qu'il s'était taillé à coups de cimeterre à même les peuples soumis à la Croix, lui est arraché par la force des armes, après cinq siècles d'oppression sanglante. L'événement fameux qui servit de péristyle aux temps modernes — la prise de Constantinople par Mahomet II en 1453— a maintenant sa contre-partie éclatante. Un cycle historique

s'achève et un autre commence. Ah! oui, l'action qui se joue en ce moment dans la péninsule balkanique est bien digne de fixer les regards du monde.

* * *

Le 5 novembre, a eu lieu l'élection présidentielle aux Etats-Unis. Comme nous le prévoyions, c'est le candidat démocrate, M. Woodrow Wilson qui a été élu. M. Taft a été littéralement enterré. Il n'a remporté que trois Etats: le Vermont, l'Utah et l'Idaho, qui n'ont chacun que quatre électeurs présidentiels, de sorte que le président en office n'aura que 12 voix dans le collège électoral, ce qui croyons-nous, est une défaite sans précédent. M. Roosevelt a fait meilleure figure. Il a été victorieux dans sept Etats: le Michigan, qui donne 15 votes; la Pensylvanie, 38; le Dakota nord, 5; le Rhode-Island, 5; Washington, 7; et le Dakota sud, 5; ce qui lui fait 77 votes. M. Woodrow Wilson a triomphé dans trente-neuf Etats. Il a eu pour lui presque tous les grands Etats, comme New York, avec ses 45 votes, l'Illinois avec ses 29, l'Ohio avec ses 24, le Texas, avec ses 20, le Missouri avec ses 18, le Massachusetts avec ses 18, l'Indiana avec ses 15 ; tandis que Roosevelt n'en a eu que deux, la Pensylvanie et le Michigan, et que Taft ne l'a emporté que dans trois des moins importants. Le candidat démocrate aura donc 442 votes dans le collège électoral présidentiel. Il ne lui en fallait que 266 pour avoir la majorité absolue requise par la constitution [1]. Il a donc remporté une victoire éclatante, dont il y a peu d'é-

---

[1] Nous avons dû reviser les chiffres donnés par nous, dans notre dernière chronique, quant au chiffre des électeurs présidentiels dans certains Etats. Ainsi New York a maintenant 45 votes au lieu de 36, la Pensylvanie 38 au lieu de 30, etc. C'est ainsi que le collège présidentiel est à l'heure actuelle de 531 électeurs au lieu de 483, et que la majorité absolue est de 266 au lieu de 242, comme nous le croyions.

quivalents dans l'histoire de la république américaine.

Cependant, en dépit de son succès apparemment si prodigieux, il ne semble pas avoir obtenu vraiment la majorité du vote populaire. C'est là une des singularités du régime, que nous signalions dans notre dernière chronique. M. Wilson a distancé, avec des pluralités variables, ses deux concurrents, dans 39 des 49 Etats de l'Union, ce qui lui assure 442 électeurs présidentiels. Et cependant le vote combiné de MM. Roosevelt et Taft paraît avoir été plus considérable que le sien. D'après un rapport fait deux jours après les élections, M. Wilson aurait reçu environ 6,000,000 de votes, M. Roosevelt 4,000,000, et M. Taft 3,400,000. Roosevelt et Taft réunis l'emporteraient donc de 1,400,000 sur leur vainqueur. Ceci tendrait bien à établir que c'est la candidature de Roosevelt— ou celle de Taft, suivant le point de vue où l'on se place — qui a fait écraser le parti républicain. Un bon candidat républicain, seul sur les rangs comme champion de son parti, aurait au moins balancé la victoire. Il reste maintenant à constater si les élections du 5 novembre, qui ont changé les législatures dans un grand nombre d'Etat,vont donner la majorité aux démocrates dans le Sénat. Ce sont encore les législatures qui élisent les sénateurs, et il y a plusieurs sièges à pourvoir. On prétend que les démocrates vont avoir au moins l'égalité des voix, ce qui, avec le vote prépondérant du vice-président de l'Union — président *ex-officio* de la haute assemblée — leur y donnerait la supériorité.

Le président élu prêtera le serment d'office, conformément à la constitution, le 4 mars prochain et entrera en fonctions à partir de cette date. Un de ses premiers actes sera de convoquer une session extraordinaire du Congrès, qui commencera, paraît-il, pas plus tard que le 15 avril 1913, et qui sera consacrée à la révision et à la réduction du tarif.

* * *

Au Canada, nous avons à signaler un remaniement dans le cabinet fédéral. La vacance créée par la retraite de l'honorable M. Monk, a été remplie par le choix de M. Coderre, député d'Hochelaga, qui a dû se représenter devant ses électeurs et a été réélu à une très forte majorité. Le nouveau ministre a été fait secrétaire d'Etat. Ce portefeuille avait pour titulaire l'honorable M. Roche, qui est devenu ministre de l'Intérieur, à la place de l'honorable M. Rogers, à qui l'on a confié le ministère des travaux publics. La session du Parlement fédéral s'est ouverte le 21 novembre. Le paragraphe du discours du Trône qui attire le plus l'attention est naturellement celui qui concerne la loi navale. En voici le texte : " Durant l'été dernier quatre membres du gouvernement sont entrés en pourparlers, à Londres, avec le gouvernement de Sa Majesté sur la question de la défense navale. Il s'en est suivi d'importantes délibérations, et l'on a fait connaître un état de choses qui, dans l'opinion de mes conseillers, exige imminemment que l'effectif des forces navales de l'Empire soit renforcé sans délai. Mes conseillers sont persuadés qu'il est du devoir du Canada d'offrir dans les circonstances actuelles une aide raisonnable et nécessaire à cette fin. Un projet de loi vous sera présenté conformément à cette décision. "

Le discours officiel annonce aussi d'autres mesures, entre autres un projet de loi pourvoyant à l'augmentation de la représentation au Sénat des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba. Le débat sur l'adresse doit avoir lieu cette semaine.

A Québec la session provinciale ne semble pas devoir être longue. Le discours budgétaire a été prononcé, et l'Assemblée législative a commencé à voter le budget.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 25 novembre 1912.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

FREDERIC OZANAM, par Mgr A. Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion*, No 636. Prix : 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice Paris (6e).

Grand chrétien et homme du plus beau, du plus sympathique caractère, fondateur des Conférences de Saint-Vincent de Paul, apologiste, professeur, orateur, érudit, écrivain, journaliste, politique même, il y aurait dix manières d'envisager Ozanam. C'est dire que, dans cette courte biographie, Mgr Baudrillart n'a pas la prétention d'épuiser un si riche sujet. Pourtant cette esquisse est si substantielle, si riche en aperçus de toutes sortes, qu'après l'avoir lue on n'ignore plus rien de ce qui doit être connu par tout bon chrétien de cette grande figure catholique du XIXe siècle. Aussi bien personne n'était-il plus apte à la faire revivre à nos yeux que l'éminent maître de cette Université Catholique de Paris, où Frédéric Ozanam, enseveli dans la crypte de l'église des Carmes, dort son dernier sommeil.

* * *

LA PAROISSE. Discours choisis de nos orateurs, par le Chanoine J. Vaudon. Tome I : *L'installation dans la paroisse. — La Prise de possession. — Pour les prêtres de la paroisse.* 1 vol. in-8 écu. Prix : 4 francs. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Ce nouveau recueil de discours choisis à l'usage des prédicateurs sera, nous n'en doutons pas, reçu avec faveur. Le prêtre, en effet, trop souvent et malgré lui, est distrait de l'étude, entravé dans ses recherches, tout absorbé par les occupations du sacré ministère. Littéralement, le temps lui manque. C'est donc lui rendre un éminent service que de disposer à portée de sa main, des matériaux dispersés en cent volumes, difficiles à rassembler, et qu'il n'aura plus qu'à mettre en oeuvre. L'essai en a d'ailleurs été fait maintes fois. Mais les collections établies dans ce but ont singuliè-

rement vieilli. M. Vaudon, ancien supérieur de grand séminaire et prédicateur expérimenté, semblait tout désigné pour renouveler, dans les meilleures conditions, la tentative. Disons qu'il y a pleinement réussi. Non seulement il nous donne ici des discours *nouveaux*, mais il les dispose dans un ordre original.

* * *

LE CLERGE DE FRANCE PENDANT LA REVOLUTION. Tome Ier : *L'Effondrement*, par l'abbé Sicard. 1 vol. in-8, de 604 pages. Prix : 6 francs. — Librairie Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris..

On peut dire du présent volume entièrement refondu, que ce n'est point une nouvelle édition, mais un nouvel ouvrage. Plus des trois quarts sont inédits.

Le titre donné au livre: *L'Effondrement*, les quatre parties qui le composent — effondrement politique, effondrement financier, effondrement monastique, effondrement religieux et social, — marquent bien l'idée conductrice de l'auteur. L'Eglise de France perd en deux ans ce qu'elle avait édifié pendant plus de mille ans. L'édifice était ruiné.

Comme la Révolution continue, comme la question religieuse occupe dans les débats une très grande place, le nouveau volume de M. l'abbé Sicard ne peut manquer ni d'intérêt ni d'enseignements.

L'auteur réédite en même temps son livre: *Les Evêques avant la Révolution*, qu'il a remanié avec des documents inédits, particulièrement avec la correspondance de Monseigneur de Boisgelin et de la comtesse de Gramont.

* * *

JUDAS DE COLOGNE. *Récit de ma Conversion*. Traduction, préface et notes par A. de Gourlet. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion*, No 635. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Echo d'une âme dont les accents résonnent si déchirants et si intensément vrais qu'ils ont pu être mis en parallèle avec les *Confessions* de saint Augustin, ce récit, écrit dans un but d'édification, portera encore aujourd'hui des fruits de conversion.

* * *

LIVRE D'OR DU COEUR DE JESUS, pour les prêtres et pour les fidèles. Indulgences et privilèges de la dévotion au Coeur de Jésus, par J. Hilgers, S. J. in-32. Prix: 1.25. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

La dévotion au Coeur de Jésus est aujourd'hui en pleine fleur. Aussi, ce petit livre veut-il marquer le plus complètement possible toutes les concessions d'indulgences et tous les privilèges qui ont été accordés à la dévotion au Sacré-Coeur. On y trouve, tout d'abord, ordonnées en un seul tout, et au grand complet, toutes les faveurs concédées à la dévotion au Sacré-Coeur; puis, ce petit livre est disposé de telle sorte qu'il puisse servir à la fois comme livre de prières, et comme livre de méditations; enfin, on s'apercevra bien vite qu'il offre aux prêtres, le plus clairement possible, toutes les indications nécessaires sur la Messe du Sacré-Coeur de Jésus, sur toutes les fêtes en l'honneur du Sacré-Coeur, sur l'érection des diverses Sociétés et Confréries, sur le scapulaire du Coeur de Jésus et autres choses semblables.

NUMÉROS DEMANDÉS

Par le Rév. Père J.-E. Tessier, O. M. I., 15, rue Massue, Québec:

Année 1886, numéro de décembre.
Année 1887, numéros de novembre et de décembre.

TABLES

1o TABLE DES SOMMAIRES

JUILLET. — I. Frédéric Mistral (*Henri d'Arles*), p. 5. — II. Une résurrection catholique en Allemagne (6ème article) (*E. Gouin*), p. 16. — III. Mouvement des idées (*Emile Chartier*), p. 35. — IV. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 51. — V. Chronique des Revues (*Elie-J. Auclair*), p. 68. — VI. Notes bibliographiques (***), p. 95.

AOÛT. — I. Les lettres françaises et l'Université Laval (*Elie-J. Auclair*), p. 97. — II. La réforme du calendrier (*Henri Jeannotte*), p. 114. — III. La valeur scientifique de l'économie politique (*Edouard Montpetit*), p. 129. — IV. En marge d'une critique (*Arthur Robert*), p. 145.— V. Echos des Sciences (*Jean Flahault*), p. 151. — VI. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 166. — VII. Notes bibliographiques (***), p. 184.

SEPTEMBRE. — I. Dans mon verger (*Sir Adolphe Routhier*), p. 193. — II. La réforme du calendrier (suite) (*Henri Jeannotte*), p. 201. — III. Voeux à l'Angleterre (*A. Volbart*), p. 213. — IV. Le progrès agricole au lac Saint-Jean (*J.-C. Chapais*), p. 223. — V. Au hasard des vacances (*Elie-J. Auclair*), p. 234.—VI. Mouvement des idées (*Emile Chartier*), p. 247. — VII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 267. — VIII. Notes bibliographiques (***), p. 283.

OCTOBRE. — I. Admonition (poésie) (*Léon-Ludovic Régnier*), p. 289. — II. Le Congrès de Bouctouche (*Philippe Perrier*), p. 290. — III. Vers la Rivière-Rouge (1831) (*G.-A. Belcourt*), p. 301. — IV. L'A. C. J. C. à Sherbrooke (*Edmond Chartier*), p. 313. — V. Louis Hébert (I) (*Laure Conan*), p. 319. — VI. La vie économique (*Max. Turmann*), p. 327. — VII. En marge d'une critique (*Fr. Ignace-Marie*), p. 333. — VIII. Echos des Sciences (*Jean Flahault*), p. 342. — IX. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 356. — X. Chronique des Revues (*Elie-J. Auclair*), p. 372.

NOVEMBRE. — I. Louis Hébert (II) (*Laure Conan*), p. 385. — II. La plainte d'une fourmi (*Victor-A. Huard*), p. 396. — III. Vers la Rivière-Rouge (1831) (*G.-A. Balcourt*), p. 402. — IV. A travers la nature (*Luc Dupuis*), p. 414. — V. Science et surnaturel (*Jean Flahault*), p. 420. — VI. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 429. — VII. Chronique des Revues (*Elie-J. Auclair*), p. 445. — VIII. Notes bibliographiques (***), p. 471.

DÉCEMBRE. — I. Le Vieillard (*Elie-J. Auclair*), p. 481. — II. Choses turques et bulgares (*Hadji*), p. 487. — III. Louis Hébert (III) (*Laure Conan*), p. 496. — IV. Vers la Rivière-Rouge (1831) (*G.-A. Belcourt*), p. 506. — V. Mouvements des idées (*Emile Chartier*), p. 520. — VI. Echos des Sciences (*Jean Flahault*), p. 536. — VII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 549. — VIII. Notes bibliographiques (***), p. 566. — IX. Tables, (**), p. 569.

2o TABLE DES CHRONIQUES

A.—A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES (*Thomas Chapais*)

JUILLET. — La conférence de Malte. — L'Angleterre dans la Méditerranée. —La Triplice. — Changements ministériels. — Reprise de la session.— Le " disestablishment " dans le pays de Galles. — L'anglicanisme battu en brèche. — Le sentiment catholique. — Le *Home Rule*. — L'amendement relatif au Sénat irlandais. — En France. — L'élection de M. Deschanel. — M. Poincaré et la représentation proportionnelle. — Les relations franco-anglaises et franco-russes. — Un projet de loi pour encourager les familles nombreuses. — Mort de M. Frédéric Passy. — Les élections en Belgique. — Victoire des catholiques. — La coalition libérale-socialiste. — Les deux questions en cause, la loi scolaire et le vote plural. — Le suffrage universel et son correctif. — Aux Etats-Unis. — Roosevelt et Taft. — Un troisième parti. — Au Canada..p. 51

AOÛT. — M. Asquith à Dublin. — Un événement historique. — La question du *Home Rule*. — Un autre problème. — La défense navale de l'empire. —Les déclarations de M. Borden à Londres. — La participation permanente des " Dominions " à la défense navale doit être dépendante de leur participation à la direction de la politique impériale. — Le Parlement " impérial " n'est pas impérial. — Un argument qui peut avoir ses dangers, mais qui est utile. — Un discours de M. Winston Churchill. — L'Angleterre et l'Allemagne. — En France. — La représentation proportionnelle. — Une victoire de M. Poincaré. — La rentrée de M. Clémenceau. — Mort du mathématicien Henri Poincaré. — L'élection présidentielle aux Etats-Unis. — Le Congrès du parler français au Canada. .....p. 166

SEPTEMBRE. — Le Parlement anglais en vacances. — La situation parlementaire. — Embarras et ennuis du ministère. — Changements probables dans le cabinet. — Victoires unionistes dans les élections partielles. — La réunion au château de Blenheim.—L'attitude du parti ouvrier. — MM. Bonar Law et Winston Churchill. — En France. — Le voyage de M. Poincaré en Russie. — Aux Etats-Unis. — La Convention progressiste. — Roosevelt, candidat présidentiel. — Le programme du nouveau parti. — La question du mariage et le jugement du Conseil privé. — Un résumé.—Où en sommes-nous? — Juridiction et interprétation.—Une victoire pour l'autonomie provinciale.... p. 267

OCTOBRE. — Une défaite ministérielle en Angleterre. — L'élection de Midlothian. — Une circonscription historique. — Les espérances unionistes. Un discours de M. Winston Churchill. — Le morcellement de l'Angleterre en provinces. — Le *Home Rule* et l'*Ulster*. — Agitation violente. —Un "*covenant*" solennel. — Menaces de rébellion. — En France. —

Les futurs candidats à la présidence de la République. — Un coup d'oeil rétrospectif. — Les démocraties et les médiocrités. — Aux Etats-Unis. — La prochaine élection présidentielle. — L'ostracisme des hommes supérieurs. — Un imbroglio à propos du canal de Panama. — Au Canada. .....p. 356

NOVEMBRE. — La session anglaise. — *Home Rule* et procédure parlementaire. — La clôture. — Un amendement du chef de l'opposition. — M. François Veuillot et l'*Univers*. — La guerre des Balkans. — Les coalisés bulgares, serbes, monténégrins et grecs attaquent la Turquie. — La diplomatie est impuissante. — Le traité de paix italo-turc. — L'élection présidentielle aux Etats-Unis. — Attentat contre M. Roosevelt. —Les électeurs présidentiels. — Election à deux degrés. — Dispositions constitutionnelles. — Opinions de M. Bryce et de M. Claudio Jaunet. — Un imbroglio fameux. — L'élection Hayes-Tilden. — La question scolaire d'Ontario. — A Ottawa.....p. 429

DÉCEMBRE. — Un accident parlementaire. — Le cabinet Asquith défait par un vote de surprise. — L'amendement Banbury. — Habile manoeuvre des unionistes. — Sensation politique. — Le ministère veut faire rescinder le vote. — Violente émeute parlementaire. — Scènes regrettables. — Intervention de l'Orateur. — Une solution. — Cet incident retarde le bill du *Home Rule*. — En France. — Le congrès radical de Tours, — La session d'automne. — Le ministère Poincaré. — L'assassinat de M. Canalejas, premier ministre d'Espagne. — La guerre des Balkans. — Victoires foudroyantes des alliés. — L'effondrement de la Turquie. — Pourparlers de paix. — Nuages à l'horizon. — L'élection présidentielle aux Etats-Unis. — Triomphe des démocrates. — M. Woodrow Wilson, président. — Au Canada. — Remaniements ministériels à Ottawa. — La session fédérale. — Le discours du Trône. — La question navale. — La session provinciale.....p. 549

B. — CHRONIQUE DES REVUES (*Elie-J. Auclair*).

JUILLET. — Au bout du monde (*Diégo*, de *La Croix* de Paris—22 mars 1912). — Les deux sciences (Article de M. René Doumic, de l'Académie française—20 avril 1912). — La crise du Français (Rapport officiel sur l'instruction publique en France—*Le Gaulois*—26 février 1912) —La délégation française en Amérique : *La traversée de " La France"* Article de M. de Maizière—8 mai 1912). — La délégation française en Amérique : *Impressions de M. Maurice Muret, du "Journal des Débats"* (mai 1912). — La délégation française en Amérique : *Impressions de M. Gaston Deschamps du Journal " Le Temps "* (mai 1912). — La délégation française en Amérique : *Conférence de M. René Bazin à Montréal* (Robert Monval—13 mai 1912). — Note du chroniqueur....p. 68

OCTOBRE. — Un précurseur de l'aviation (Article de M. H. de Grandvelle—1er septembre 1212). — Les sports et l'athlétisme (Article de M. le Comte Albert de Mun—31 août 1912). — Un mouvement vers le Spiritualisme (Article de M. Charles de Pomairols—27 juillet 1912). — Paysannes et villégiatures (Article de Colette Yver—12 juillet 1912). —La fin d'une religion (Article de M. René Doumic—16 juillet 1912). ....p. 372

NOVEMBRE. — Les hécatombes modernes (Article de M. Paul Cazaubon, dans le *Phare* de Nantes—sept. 1912). — L'instinct chez les insectes (Etudes de M. J.-H. Fabre, dans *Les Conférences*—3 octobre 1912). — Le "livre" et le "journal" (Lettre de Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, dans la *Semaine d'Arras*—13 sept. 1912). — Le suicide de Nogi (Articles de M. Alfred Capus, dans le *Figaro*, et de *Un Désabusé*, dans le *Gaulois*—19 sept. 1912). — A quand la guerre? Ce sera demain (Article de M. le Comte Albert de Mun, dans l'*Echo de Paris*—27 sept. 1912) —La Croix et le Croissant (Article de M. Alexandre Hepp, dans le *Gaulois*—5 oct. 1912). — Du Canada à Cracovie (Article de M. Maurice Talmeyr, dans le *Gaulois*—12 sept. 1912). — Le catholicisme en Amérique (Article de M. Gabriel Hanoteaux, dans la *Revue des Deux-Mondes*—1 oct. 1912). — Une note.....p. 445

C. — MOUVEMENT DES IDEES (*Emile Chartier*).

JUILLET. — Les écoles du Kewatin et la représentation canadienne-française au Parlement fédéral. — La culture française: attaques dans Ontario, appui de certains groupes anglophones, encouragement fourni par la délégation Hanotaux. — La *nationalisation*: sens de la théorie et ses applications récentes, manuels canadiens, hommages patriotiques, monographies paroissiales, écrivains nationaux. — Libéralisme doctrinaire : manifestations, portrait du moderniste. — L'enseignement: collèges, écoles techniques, écoles normales. — Recherche de nos oeuvres d'art antiques. — Explcation.....p. 35

SEPTEMBRE. — La critique littéraire au Canada (Mémoire présenté à la section littéraire du *Premier Congrès de la Langue française*).—Québec, 24-26 juin 1912.....p. 247

DÉCEMBRE. — Le premier *Congrès de la Langue française au Canada* : ce qu'il devait éviter, ce qu'il voulait être, ce qu'il fut. — En Ontario : l'ukase No 17, la question religieuse, le terrain constitutionnel. — A Québec: activités économiques et sociales, collèges nouveaux, crise de réformes *éducationnelles*, vocabulaire et ton de la presse, manifestations diverses de l'intellectualisme. — Dans les autres provinces: le triomphe acadien, tournées apostoliques, succès scolaires au Manitoba, les Franco-Américains. — Conclusion: double impression..p. 520

D. — ECHOS DES SCIENCES (*Jean Flahault*).

AOÛT. — Wilbur Wright et le vol mécanique. — Premières expériences des deux frères Wright. — La semaine d'aviation du Mans (1908). — Progrès accomplis pendant les quatre dernières années. — Wilbur Wright a-t-il inventé l'aéroplane? — Louis Mouillard et le gauchissement des ailes. — Le concours de l'*Aviette* : peut-on voler sans moteur mécanique? — Dangers de la navigation sous-marine : perte des sous-marins " A 3 " et " Vendémiaire ". — Histoire sommaire du sous-marin depuis le " Nautilus ". — Ce que peut accomplir un sous-marin.....p. 151

OCTOBRE. — La prévention des collisions en mer : phares et feux ; sirènes et cloches sous-marines ; télégraphie sans fil. — Le voisinage des *icebergs* révélé par les microthermomètres électriques. — Dispositif nouveau préconisé par Sir Hiram Maxim : les ondes aériennes silencieuses. — Dangereux vagabondages d'un *derelict* : quinze mille lieues sans équipage. — Destruction désirable des bâtiments abandonnés.— La lutte contre le mal de mer et les dispositifs antiroulis.....p. 342

DÉCEMBRE. — Le cycle de la matière organique. — Eléments des êtres vivants : leur origine. Fonction chlorophyllienne. Emprunts à l'eau. L'azote atmosphérique fixé par les légumineuses. L'inoculation des sols. Nitrification. Utilisation de l'azote minéral. Réduction des sulfates et des phosphates. L'emploi du soufre comme matière fertilisante. —Eléments des cendres : sélection des principes par la plante. — La théorie des engrais catalytiques : rôle important joué en biologie par des quantités infiniment petites de produits chimiques.....p. 534

3o TABLE DE LA BIBLIOGRAPHIE

Pages.

Abeilles (Les) et leurs ruches, par P. Lemaire..... 474
Alouettes (Les), par T. Botrel..... 474
Ames d'aujourd'hui, par F. Vincent..... 186
Ascétique et mystique, par J. Delacroix..... 287
A travers les ronces, par B. Jouvin..... 286
Berkeley, par J. Didier..... 96
Bienheureuse (La) bonne d'Armagnac, par G. Daval..... 476
Bienheureuse (La) Marguerite-Marie, par Mgr Demimuid..... 188
Billets à ma filleule, par Berthem-Boutoux..... 478
Catéchisme (Le) de maman, par l'abbé de Saint-Jean..... 288
Césaire (Saint), par l'abbé Chaillon..... 480
Charles (Saint) Borromée, par L. Celier..... 189
Charme (Le) de Florence, par M. Brillant..... 478
Clergé (Le) de France pendant la Révolution, par l'abbé Sicard... 567
Colonel (Le) de Villebois-Mareuil, par G. Hue..... 475
Conférences de Notre-Dame de Paris, la Foi, par le R. P. Janvier.... 185
Cycle (Le) des hymnes de l'Eglise, par E. Montier..... 287
Dans notre empire noir, par M. Rondet-Saint..... 479
D'Hulst (Vie de Mgr), par Mgr A. Beaudrillart..... 477
Discours (Le) de Jésus sur la montagne, par S. Gamber..... 476
Dogme (Le), par le P. de Poulpiquet..... 288
Enfant (L'), par H. Joly..... 473
Entretiens sur l'Eucharistie, par le chanoine de Gibergues..... 284
Expérience (L') religieuse de Chateaubriand, par A. Paris..... 284
Feuilles mortes, par J. Morel..... 480
Force (La) morale, par G. Legrand..... 191
Histoire de France, par Mgr A. Beaudrillart..... 184
Ignorance (L') religieuse au XXe siècle, par l'abbé Terrasse..... 479
Judas de Cologne, par A. de Gourlet..... 567
Leçons de philosophie sociale, par le P. Schwalm..... 285
Lettres à un étudiant sur la Sainte Eucharistie, par L. Labauche... 286
Livre d'or du Coeur de Jésus, par J. Hilgers, S. J..... 568
Livres (Les) qui s'imposent, par F. Duval..... 285
Malebranche, par J. Martin..... 95
Marche (La) à l'étoile, par A. Londres..... 471
Mascaron, par E. Griselle..... 95

Pages

Médecin (Le), par J. Vincent 187
Miroir (Le) sombre, par l'abbé Moreux 190
Mon grand catéchisme, par T. Dequin et A. Ledieu 286
Mouvement (Le) démocratique, par J. Gay 96
Neveux (Les) de tante Delphine, par A. de Pitteurs 189
Octavius, par Minutius Félix 95
Ollé-Laprune (Léon), par G. Fonsegrive 476
Ozanam (F.), par Mgr Baunard 283
Ozanam (Frédéric), par Mgr A. Baudrillart 566
Parlons ainsi, par I. L. Gondal 184
Paroisse (La), par le chanoine J. Vaudon 566
Poe (Edgar), par E. Louvrière 475
Poison (Le) maçonnique, par A. Huot 473
Premières leçons de catéchisme, par l'abbé Davot 185
Prêtre et pasteur, par le P. Boulay 192
Preuves de l'immortalité de l'âme, par Mgr Schneider 474
Procès (Le) du 9 thermidor, par A. Godard 479
Prométhée et Sisyphe de M. Konopnicka 190
Quelques oeuvres et quelques ouvriers, par E. Lamy 475
Repentir (Le), par C. de Pomairols 472
Sacrements (Les), par L. Boucard 186
Sans lumière, par J. Pravieux 187
Se connaître, par L. Rouzic 191
Semeurs (Les) de vent, par F. Parn 188
Se perfectionner, par L. Rouzic 191
Traité de la paix de l'âme, par le P. G. de Bonilla 283
Vie (La) meilleure par la prière, par le R. P. Badet 287

4o TABLE GENERALE PAR ORDRE ALPHABETIQUE

Pages

A. C. J. C. (L') à Sherbrooke, par *Edmond Chartier*..... 313
Admonition (poésie), par *Léon-Ludovic Régnier*..... 289
Agricole (Le progrès) au Lac St-Jean, par *J.-C. Chapais*..... 223
Angleterre (Voeux à l'), par *A. Volbart*..... 213
A travers la nature, par *Luc Dupuis*..... 414
A travers les faits et les oeuvres, par *Thomas Chapais*.....51, 166,
.....267, 356, 429, 549
Au hasard des vacances, par *Elie-J. Auclair*..... 234
Bibliographiques (Notes), par ***.....95, 184, 283, 471, 566
Calendrier (La réforme du), par *Henri Jeannotte*.....114, 201
Choses turques et bulgares, par *Hadji*..... 487
Chronique des Revues, par *Elie-J. Auclair*.....68, 372, 445
Congrès (Le) de Bouctouche, par *Philippe Perrier*..... 290
Echos des Sciences, par *Jean Flahault*.....151, 342, 534
Economie politique (La valeur scientifique de l'), par *Edouard Montpetit* 129
Economique (Le vie), par *Max Turmann*..... 327
Faits (Les) et les oeuvres, par *Thomas Chapais*.51, 166, 267, 356, 429, 549
Fourmi (La plainte d'une), par *Victor-A. Huard*..... 396
Hasard (Au) des Vacances, par *Elie-J. Auclair*..... 234
Hébert (Louis), par *Laure Conan*.....319, 385, 496
Lac St-Jean (Le progrès agricole au), par *J.-C. Chapais*..... 223
Lettres françaises (Les) et l'Université Laval, par *Elie-J. Auclair*.. 97
Marge (En) d'une critique, par *Arthur Robert*..... 145
Marge (En) d'une critique, par *Fr. Ignace-Marie*..... 333
Mistral (Frédéric), par *Henri d'Arles*..... 5
Mouvement des idées, par *Emile Chartier*.....35, 247, 520
Nature (A travers la), par *Luc Dupuis*..... 414
Notes bibliographiques, par ***.....95, 184, 283, 471, 566
Réforme (La) du calendrier, par *Henri Jeannotte*.....114, 201
Résurrection (Une) catholique, par *E. Gouin*..... 16
Tables, par ***..... 569
Université Laval (Les lettres françaises et), par *Elie-J. Auclair*.... 97
Vacances (Au hasard des), par *Elie-J. Auclair*..... 234
Verger (Dans mon), par *Sir Adolphe Routhier*..... 193
Vers la Rivière-Rouge, 1831, par *G.-A. Belcourt*.....301, 402, 506
Vieillard (Le), par *Elie-J. Auclair*..... 481
Voeux à l'Angleterre, par *A. Volbart*..... 213

AP
21
R34
v.63

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY